ÉTABLISSEMENTS
L.-N. MATTEI & Cie
BASTIA (Corse)

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Busses, Américaines, Belge, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigares en Boites assortis

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

Rhum et Tafia de la Martinique, importation directe; Grande Fine Champagne, à des prix très réduits; Eau-de-Vie de vin et Eau-de-Vie de marc depuis 1885; Spécialité de Vermouth de Turin; Vins fins de toutes marques et toutes provenances; Vins blancs des premiers crûs du Cap, tels que :

MALVOISIE SEC, GENOVESELLA DOUX, MUSCATS, ETC., ETC.

MANUFACTURE DE TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

GRAND ASSORTIMENT DE TABACS DE TOUTES PROVENANCES

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur:

LA CÉDRATINE

si justement appréciée des gourmets.

Ne fumer que l'excellent *CIGARE MATTEI* ou ne pas fumer

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 1er AVRIL 1906 — No 91

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Passion.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 19 m. — Coucher, 5 h. 55 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint François de Paul

31 MARS

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

VII

Le Triomphe de Vincent

On se voyait alors à la promenade, à l'église, au spectacle, et dans un regard on se disait tout ce qu'un cœur demande, espère, attend, à l'âge où le printemps fait épanouir les bourgeons. Mais, au jour, las de cette lutte, de ce langage des yeux qui devenait une torture, Vincent et Marie-Madeleine implorèrent diviniement le dieu de l'amour qui, dans sa touchante sollicitude pour les âmes qui souffrent, exauça leur prière en les unissant enfin dans un premier baiser. Une voiture les emporta, vers la fin d'un après-midi, au hameau de Cardo, elle tremblante et lui radieux.

Les tièdes senteurs des bois environnants pénétraient jusque dans l'intérieur du véhicule qui gravissait péniblement la colline surplombant Bastia et d'où le panorama s'étend délicieusement jusqu'aux îles italiennes. Marie-Madeleine écoutait les paroles de Vincent avec une de ces joies qui grisent et qui demandent encore de nouvelles sensations ; et ayant bu pour la première fois à la coupe de la vie réelle, elle oublia, en ce moment même, de mettre sous la garde de Dieu l'amour qu'elle vouait à l'hymen.

Et à ce moment encore, Vincent ne songeait certes pas à rappeler son pauvre ami du Cap-Corse en train de contempler la nature en fleurs et de jouer au pastoureau, pour lui annoncer sa victoire toute éclatante et lui payer le champagne de la consolation, de la marque la plus pure ; son esprit, tout lui-même était pris par sa propre passion et par la fascination de celle qui avait été l'objet d'un enjeu et presque d'un mépris ; mais il était tout à elle, à présent, à cette Marie-Madeleine moderne qui, dans un temple, agenouillée au pied de la croix, avait prié le Christ pour qu'il donnât un cœur à son cœur, et qui, exaucée, remerciait son Dieu en livrant en cet instant d'ivresse son âme entière à l'envoyé du ciel venu pour partager les élans de sa nature aimante et passionnée.

Le jeune Corse, jaloux de son bonheur, se promettait de cacher son trésor aux profanes de Bastia.

Il voulait, en égoïste, qu'aucun autre regard que le sien ne pût dévorer ce visage qui ressemblait à un portrait du Titien et où se reflétaient les rayons des enchanteresses illusions.

VIII

Sévérine

Aurèle quitta le Cap où l'ennui commençait à le gagner. Quinze jours à peine avaient suffi pour lui faire regretter Paris où la vie est un océan sans cesse agité par les brises et les rafales des quatre points cardinaux. Il aimait la variété dans les nuances et, certes, le Cap, site charmant pour un contemplateur, n'avait pas, pour l'âme énervée, l'attrait d'une terre promise où l'éternelle jeunesse boit à la source de toutes les passions. Il revint à Bastia pour prendre le premier paquebot qui devait le ramener sur le continent français, sans aucune idée de séjour à Bastia. Son ami Vincent lui manifesta une joie apparente en le revoyant, mais les traits de son visage le trahissaient légèrement : il eut peur que cette arrivée inopinée ne vint obscurcir le rayonnement de ses amours.

Les premières paroles d'Aurèle furent pour la belle Italienne qui était le souvenir le plus original de son séjour en Corse; mais Vincent prit un air indifférent qui n'échappa pas à son ami, il répondit qu'il ne s'en était plus occupé et que, d'ailleurs, il avait oublié cette histoire plaisante.

Le Parisien du Cap comprit qu'il y avait, dans cette attitude, quelque chose de caché, une sorte d'anguille sous roche bonne à être saisie. Aussi, il n'en parla plus à Vincent, mais il différa son voyage en se promettant de surprendre le secret de son ami touchant l'Italienne qui n'était pas entièrement oubliée dans son esprit. Il devina que pendant son absence Vincent avait dû ouvrir toutes ses batteries pour reconquérir cette femme qui inspirait la plus vive passion. Aurèle fut blessé de ce manque de confiance de la part d'un ami pour qui il n'avait pas de secrets en amour, et certes, puisque le pacte était rompu, il lui semblait tout naturel qu'il fût mis au courant, amicalement, de la suite de cette histoire que Vincent qualifiait de plaisante, mais qui en réalité était toute charmante. Il en fut aiguillonné, et une pointe de jalousie vint se mêler à cette curiosité intéressée.

L'esprit corse se révéla tout entier : le sentiment de la lutte réveilla ses instincts endormis par les langueurs parisiennes que la frivolité transforme généralement. Dès ce moment il désigna Vincent comme son rival qui cachait assurément sa liaison, ou tout au moins ses intentions intimes sur l'hôtesse des Baleri; celle qui avait un instant fait battre son cœur, celle enfin qui lui avait donné rendez vous et qui l'aurait certainement aimé s'il s'était approché d'elle. Ce raisonnement l'excitait davantage et augmentait son dépit. Il supposa tout de la part de cet ami qu'il avait cru sincère, et pour mieux l'étudier dans son jeu, il dissimula ses impressions au milieu de son éclat de rire habituel qui rassura Vincent. Ses soupçons s'éclaircirent. L'avocat se trahit sans prendre garde à la perspicacité inquisitoriale d'Aurèle qui ne perdait ni une parole ni une démarche de son rival.

Et sans transition, son cœur se serra à la pensée qu'il avait perdu bêtement la bataille et que Vincent possédait la plus belle des maîtresses arrachée à ses desseins, à sa gloire de Don Juan. Son dépit violent fit naître une jalousie qu'il n'avait jamais connue et qui rendit son ami détestable à ses yeux. Toute cette perturbation d'esprit n'était pas, en somme, motivée. Vincent était toujours prévenant pour lui, empressé même, mais discret dans la question femme, cette éternelle question qui était sans cesse agitée entre eux lorsqu'ils erraient en pleine philosophie. Aurèle voyait là une trahison à laquelle il devait répondre.

Il s'emballait et se perdait dans des suppositions interminables qui amenèrent un trait de folie : sans fléchir aux conséquences d'une machiavélique combinaison, il écrivit la lettre suivante à Séverine, cette courtisane qui prit la première le cœur de Vincent :

« Ma chère et bonne amie,

» J'assiste actuellement au plus lamentable des spectacles. A mon arrivée en Corse, il m'a été permis de voir Vincent (je sais tout, ma chère !) qui ne pouvant se consoler encore de votre perte, s'est jeté dans les bras d'une femme qui le rend idiot. Or, je vous sais charitable et un cœur grand comme le monde, je vous sais également femme à lutter avec une Cléopâtre moderne sans la moindre peur et avec un esprit de conquête qui n'est que la résultante de votre beauté. Eh bien ! gentille Séverine, venez sauver mon ami qui est prêt à faire des folies, vous seule êtes capable de lui faire baisser pavillon en lui faisant boire encore quelques gouttes de votre nectar qui transporte une âme au vingtième ciel. Oh ! venez vite éclipser par l'éclat de vos yeux, cette femme qui s'est accaparé votre ancien Vincent et qui prétend le disputer à une légion d'amazones. Vous rendrez là un fier service à la société.

» D'ailleurs, si vous ne le faites pas pour cette société dont vous vous moquez avec une désinvolture charmante — vous me l'avez assuré bien des fois— faites-le au moins pour vous-même, pour votre propre satisfaction, cela vous distraira. Je sais que vous aimez l'imprévu, l'intrigue de comédie où le rire vous étreint à la gorge, la vôtre, cette gorge divine que l'on voudrait caresser à chaque instant ; je sais que vous êtes vaillante et que vous aimez entrer dans une arène où quelqu'un doit rester fatalement sur le carreau ; sûrement vous triompherez aux applaudissements de votre admirateur Aurèle qui vous prédit déjà une place marquante dans l'Olympe à côté des déesses, vos compagnes. Venez, ma toute belle, vous rirez et vous trouverez encore là l'occasion de montrer vos jolies dents dont la morsure fait si souvent plaisir ; venez, dis-je, nous rirons peut-être de tout. Ne m'avez vous pas dit un jour que vous aimeriez venir en Corse, en ce pays où le sang est si chaud ?... Profitez donc de cette aventure, elle est charmante ; plus tard vous pourrez la raconter à vos petits amis... ça les amusera.

» Je vous attends par le premier courrier et serai tout heureux d'être votre guide sous notre beau ciel insulaire où les rayons du soleil vous pénètrent jusqu'à la moelle des os.

» Je baise votre main adorable.

» AURÈLE D'AITONE. »

Trois jours après, Aurèle reçut ce télégramme de Paris :

« Arrive mercredi, courrier Italie.

» SÉVERINE. »

— Sauvé ! s'écria Aurèle en parcourant la dépêche, et comme Buridan, il déclama : « A toi la première, mais à moi la revanche ! »

PHILIPPE TONELLI.

(*A suivre*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er avril, à 3 h.

Marche,	Sellénick.
Le dot mal placé, ouv.,	Lecocq.
Menuet de Manon,	Marcenet.
Le Juive, fant.,	Halévy.
Ballet d'Isoline,	Messager.

Le Chef de Musique, J. LANZ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

PROFESSION DE FOI DE M. BUONACCORSI

M. Louis Buonaccorsi adresse aux électeurs de l'arrondissement de Calvi la profession de foi que voici :

Mes Chers Compatriotes et Amis,

Il y a quatre ans, après une campagne électorale de moins de dix jours, alors que j'étais presque seul, avec ma jeunesse et mon inexpérience des luttes politiques, j'ai pu grouper autour du nom de la famille Buonaccorsi — dont je suis l'*unique chef* — un grand nombre de suffrages.

C'est encouragé par ces marques de sympathie que je viens aujourd'hui solliciter votre appui.

Si vous me faites l'honneur de m'accorder votre concours, je serais fier et heureux de représenter au Parlement, la Balagne, ce cher pays, où, depuis tant d'années, s'endorment les miens.

Mon programme ? Ce qu'il est ? Ce qu'il sera ?

Je m'efforcerai de demeurer fidèle à ces traditions qu'inaugura ma grand-mère — dont le nom seul évoque, ici, les idées de Bastie et de Charlié, et qu'après elle, ont suivies mon père et mon oncle — dont le souvenir, parmi vous, demeure toujours vivant.

A vous, mes chers compatriotes et amis, de décider du sort de cette circonscription !

Républicain de vieille date, sincèrement respectueux de toutes les croyances, comme de toutes les opinions, si vous me jugez digne de votre confiance, je ne m'attarderai point à de stériles querelles politiques ; je me rangerai parmi ces députés laborieux qui s'appliquent à des lois sages et libérales ; je n'aurais pas d'autres soucis que de bien servir les intérêts de mes commettants et de défendre ceux de mon pays. Je le ferais d'autant mieux, grâce à la situation que j'ai à Paris, grâce aux relations qu'elle m'a créées dans les milieux administratifs et parlementaires, comme dans le monde de la presse.

Mes chers compatriotes et amis, en votant pour moi, vous voterez pour un homme jeune qui, sans parti pris, sans esprit de coterie, est animé d'un seul désir : celui d'être utile à tous.

Vive la République !
Vive la Corse !
Vive la Balagne !

Louis BUONACCORSI.

CHOSES ET AUTRES

Cet animal est très méchant : même lorsqu'on ne l'attaque pas il se défend. Telle doit être la réflexion de notre charmante et nouvelle collaboratrice Myriam, qui ne craint pas d'attaquer face à face le snobisme d'intolérance religieuse qu'on essaye depuis quelque temps de mettre à la mode.

Cependant, pourquoi nous accuser de n'avoir pas rendu compte d'un événement, d'une représentation que nous ignorions ? Cette raison nous dispensera d'en donner bien d'autres, tout comme l'artilleur qui n'avait pas tiré les salves réglementaires faute de canons.

A un myrmidon près on peut se rendre compte, même à distance, de la solidité de notre argumentation.

Myriam, en comblant cette lacune, vous nous avez fourni l'occasion de goûter de saines et douces émotions et comme disait le capitaine : ça vaut mieux que d'aller au café

Ce dernier aphorisme fera rugir de colère, non le candidat alcoolique, dont les nobles revendications nous ont touché, mais ce candidat qui tout dernièrement, dans les colonnes de ce journal, dans une profession digne de foi nous prouvait les bienfaits de l'alcool et des boissons dites hygiéniques.

Les bouilleurs de cru ont droit à tout notre respect, c'est incontestable ; mais que doit-on penser de la suralimentation, si l'alcool est un aliment. Comme le Conseil d'Etat, ne faudra-t-il pas le signaler comme d'abus ?

GIRA.

Matinée musicale

Mlle H. Filippi vient, à quinze jours d'intervalle, d'offrir à ses nombreux amis deux auditions d'élèves vraiment intéressantes. Je ne dirai rien de la première, uniquement réservée aux jeunes commençants dont chacun a pu constater les réels progrès. Tous ont montré d'excellentes dispositions, et promettent de devenir, sous la direction de leur jeune professeur, de parfaits exécutants.

Le programme de la seconde réunion était des mieux choisis : Chopin, Beethoven, Mendelssohn, Saint-Saëns, Brahm, Dubois, quels noms évocateurs et pleins de promesses. Mais quels écueils aussi offrent leurs géniales compositions à ceux qui voudraient en rendre la beauté, à celles surtout qui, charmantes autant que modestes, ne peuvent se défaire, devant le public, d'une émotion qui décontenance et paralyse !... Disons le tout de suite, cette timidité n'a nui en rien à l'exécution du programme. Les morceaux d'ensemble et

plus particulièrement la « Danse Hongroise », et l'allegro de la 1re symphonie de Beethoven, ont été rendus d'une façon remarquable par Mlles Levie-Ramolino, Lota, Raffalli et Guasco. Ce n'est pas la première fois que nous avons l'occasion de faire l'éloge de ces jeunes artistes ; mais nous ne résistons pas au plaisir de leur dire, une fois de plus, combien l'on est heureux de les entendre.

La valse en si mineur de Chopin a fait valoir le jeu clair et brillant de Mlle Casanova, dont le tout jeune talent se dessine de mieux en mieux. Mlle Isabelle Rinaldi s'annonce aussi comme une exquise musicienne ; elle a d'ailleurs de qui tenir.

Dans le « Valse Suprême » de Wollenschaupt et dans le « Pierrot » de Chaminade, Mlles Raffalli et Guasco ont émerveillé l'auditoire par un doigté admirable et une délicatesse de nuances des mieux comprises. Même compliment à Mlle Thiers dont le bois est toujours très goûté.

Et j'en arrive maintenant aux morceaux de la fin ; à l' « Allegro appassionato » de Saint-Saëns, que Mlle A. Rinaldi a rendu avec un parfait sentiment de la musique qui la met au premier rang des meilleurs artistes de notre ville ; j'en arrive au deuxième concerto à deux pianos de Dubois, que Mlles Rinaldi et Filippi ont joué dans la perfection, avec cette simplicité qui caractérise le vrai talent. Certes, le plaisir des auditeurs fut exquis, tout le long du programme ; mais il devint de l'enchantement, quand, sous leurs doigts, le clavier chanta et pleura tour à tour, merveilleusement.

Mlle M. Battistini mêle à tant d'harmonie le charme de sa voix si pure et si douce. Avec infiniment d'expression, elle a détaillé la Valse de Bartrolli, et la Chanson Napolitaine de Gambardella qu'on lui a redemandée, et qu'on ne se lasse jamais d'entendre.

Je n'effaroucherai pas la modestie de Mlle Filippi par de nouveaux compliments, en résumant ces impressions. Mais je lui dirai simplement qu'avec un tel programme et de telles exécutantes, on a le droit de donner plus de publicité à des fêtes auxquelles tous ceux que l'Art musical intéresse seraient heureux d'accourir.

R.

Courses de Bastia

Le Ministre de l'Agriculture a adressé le 26 mars, à M. le colonel Astima, député de Bastia, la lettre suivante :

M. le Député et cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai accordé pour l'année 1906 une subvention de 800 fr. à la Société des Courses de Bastia qui recevait 600 francs en 1905.

Je suis heureux de porter cette décision à votre connaissance.

Veuillez, etc.

Le Ministre de l'agriculture,
RUAU.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

M. Jaurès tire la conclusion suivante de la circulaire adressée aux évêques par M. Bienvenue et ses collègues :

« Comment les curéseux pourront-ils continuer à propos des inventaires la comédie d'indignation comment pourront-ils se plaindre d'être spoliés et persécutés quand des catholiques comme de Castelnau et Denys Cochin proclament que la Loi de séparation ne les empêche ni de croire en qu'ils veulent ni de pratiquer ce qu'ils croient. »

Le Matin

M. Hardouin, à propos des syndicats des fonctionnaires :

« Il y a probablement en théorie de très bonnes raisons à opposer aux fonctionnaires de l'Etat désireux de se constituer en syndicat, mais en pratique ceux-ci ont joliment raison de n'en pas tenir compte. Si les fonctionnaires qui sont les dîtes les victimes du népotisme et du favoritisme se défendent contre les politiciens cherchant à caser leurs créatures, ils auront pour eux le public. En tout cas si leur syndicat doit être un mal, c'est en grande partie aux agissements des politiciens que nous le devrons. »

L'Autorité

M. Guy de Cassagnac, à propos de la circulaire Briand :

« Comme si la loi ne trouvait modifiée par une circulaire. Comme si demain, après les élections, une nouvelle et tout aussi légitime interprétation de l'article 2, ne viendrait pas s'opposer aux licences de l'article 11. Le régime des circulaires sous lequel nous vivons, est la véritable forme de tout gouvernement révolutionnaire, et témoigne de l'anarchie qui règne dans notre malheureux pays. »

La République Française

La politique est la science des impressions. Les hommes ne valent au pouvoir que par l'idée qu'on se fait d'eux et non par leurs talentueux et même par leurs actes. *Il importe fort peu en somme* de savoir ce que pense de l'antimilitarisme au fond de lui-même M. Briand, ministre de l'instruction publique ; ce qui importe, c'est ce qu'il en a dit et ce qu'en sait le public. Quoiqu'il *fasse maintenant*, son arrivée au pouvoir sera considérée comme une première concession aux idées urbaines qu'il a défendues.

L'Application de la Loi de Séparation

Cagnano

Le 23, visite de M. le Délégué des Domaines, à 10 heures, pour procéder aux opérations de l'inventaire dans cette paroisse. Les portes de l'église sont bien fermées et M. l'Agent ne trouve personne à qui parler. Mais, à mesure que la nouvelle se répand, du monde arrive et vient stationner sur la place. Un groupe choisi de jeunes filles exécute, spontanément et admirablement bien, divers cantiques pieux. M. le Délégué attend, mais en vain, qu'on lui ouvre les portes de l'église. Comprenant qu'il a affaire à des sourds, à onze heures, il rebrousse chemin. Il est suivi, jusqu'à une certaine distance, par la foule qui ne cesse de jeter les notes suivantes : Vive la Religion ! Vive le Pape ! Vive la Liberté ! Vive la France ! Vive le Concordat ! Vive Napoléon ! Vive l'armée !

En même temps, les cloches font entendre leurs accents plaintifs, pour marquer le deuil de l'église de Cores M. le Délégué a promis de revenir dans la quinzaine. On l'attendra avec impatience. — X.

Zilia

Une véritable bataille, qui a duré plus de cinq heures, a été livrée à Zilia, à l'occasion de l'inventaire de cette église aussi sans l'énergie et la prudence de M. le Curé Martelli, on aurait eu de graves malheurs à déplorer.

Les jours précédents, l'agent du fisc s'était prudemment retiré devant la vive résistance des habitants de Monte-Maggiore, de Lunghignano et de Cassano.

Mais pour opérer à Zilia et faire entre que entre, la première fois, l'inventaire de son église, on a mobilisé trois ou quatre brigades de gendarmerie, tous les soldats de la garnison de Calvi et requis trois cantonniers armés de massues, de leviers et de bâtons !!!

Ce déploiement extraordinaire de forces a exaspéré et indigné la paisible population de Zilia. Aussi, après l'énergique protestation du curé pendant laquelle les larmes coulaient de tous les yeux, les habitants ont refusé d'ouvrir les portes de l'église, et les soldats, aidés des gendarmes et des cantonniers, ont enfoncé et démoli complètement deux portes à coups de hâche et de masse !!

Il a fallu ensuite faire sauter les barricades formées à l'intérieur et bravement défendues par les femmes du village.

Après cette lutte, pendant laquelle tout le monde pleurait, l'église a été prise d'assaut par les troupes, et l'agent, plus mort que vif, a fait son œuvre.

Honneur aux braves et religieux habitants de Zilia ! Tous sans exception, ont hautement manifesté leur foi ; et si la plupart des communes de la Balagne ont fait leur devoir, Zilia mérite une mention spéciale.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 31 mars.

(De notre Correspondant particulier)

Au Café Napoléon

Programme des morceaux qui seront exécutés ce soir, dimanche 1er avril, à l'apéritif par l'orchestre dirigé par Mme Van Oosker.

1. Marche Père la Victoire, Gonse.
2. Les jolies Viennoises, v. Zichrer.
3. Marthe, ouverture, Flotow.
4. Rêverie, Schumann.
5. Grisette d'amour, valse Gallini,
6. Fra Diavolo, fant. Auber.
7. Sérénade des Pygmées, Rastgado.
8. Souvions toi, valse, Waldteufel.
9. Les Rouquetaires au Couvent, fantaisie, Varney.
10. Vinaigrette, Pongot.

Leçons de violon

Mme Van Oosker, 10, cours Napoléon, fer prix du conservatoire de Bruxelles, se met à la disposition des familles pour donner des leçons de violon, à des prix très modérés.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

M. Perinetti, capitaine au 150e régt. d'infanterie, passe au 8e.

M. Ambrosini, stagiaire gardien de batterie de la direction du Havre, est classé à la direction d'Oran.

M. le sous-lieutenant Pastalacci, en service en Indo-Chine, est affecté au 10e régiment d'infanterie coloniale.

M. le médecin aide-major Franceschetti, rentrant de Madagascar, est affecté au 3e régt. d'artillerie coloniale à Toulon.

Gendarmerie

Ont été nommés dans la gendarmerie :

Garde républicaine. Ricci Charles André, ancien cavalier, proposé par la 2e Cie de la Corse ; Carbucchi François-Achille, ancien soldat, proposé par la 1re Cie de la Corse ; Pieri Dominique-Antoine, ancien sergent, et Pietri Jacques, ancien sergent, tous deux proposés par la 2e Cie de la Corse.

Cie de l'Ardèche : Damiani Jean, ancien sergent, proposé par la 1re Cie de la Corse.

Légion de la Corse : Layvet François-Etienne-Aristide, ancien garde républicain, proposé par la Cie de Tunisie ; Moufron Louis-Frédéric, ancien soldat, proposé par la Cie de l'Yonne ; Hémery Jean Vincent Pierre-Marie, ancien matelot fourrier aux équipages de la flotte, proposé par la Cie du Morbihan ; Rivière Albert-Léon-Ernest, ancien gendarme, proposé par la 1re Cie de la 19e légion ; Villa Alphonse, ancien gendarme, proposé par la 1re Cie de la Corse.

19e légion : Andreani Théodore Augueste, ancien brigadier, proposé par la 1re Cie de la Corse.

Toutes les qualités

Parfum suave,
Savon exquis,
La Congo lave,
Nous rend jolis.

Un Lillois, à Victor Vatelier.

Théâtre Municipal

Direction Simongiovanni-Seta

Aujourd'hui à 2 h. de l'après midi

Matinée

2me et dernière représentation de

FRA DIAVOLO

Prix d'entrée : Moitié prix

A 8 heures et demie

TROUVÈRE

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 mars

Thermomètre — 7 heures du matin 6 3
à midi + 11°6 à 6 heures du soir + 8 6
Maxima + 12 8 Minima 4 2

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm à midi, 766 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. modéré. Dans l'après-midi, N. E.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Un coup de bâton s. v. p.

La vie est un éternel recommencement, mais il semble qu'un apporte en parti pris évident à ne pas faire balayer avec tout le soin nécessaire, quelques parties de la Rue Droite.

L'infection est telle par endroits que la circulation devient dangereuse ; on sérieux coup de balai de temps à autre et la santé si exposée des familles d'autant plus dignes d'intérêt qu'elles sont nombreuses *et pauvres dans ces quartiers*, ne sera pas compromise et on évitera à n'en point douter quelque grave épidémie.

⁂

Une dispute

Hier soir, vers 4 heures, une dispute s'éleva, au nouveau port, entre les nommés G. André, employé à la Compagnie méditerranéenne, et F. Alfred, journalier, âgé de 30 ans.

Ce dernier s'étant armé d'un tranchet en menaça son adversaire qu'il *aurait frappé sans l'intervention* des sieurs Gandolfi François, Roberti Antoine, Castello Henri et Damiani Robert.

Maintenu par ces quatre individus, F. Alfred, en se débattant pour se dégager, s'est blessé légèrement à la main gauche.

Les agents Paoletti et Paoli, étant survenus, mirent F. Alfred en état d'arrestation et le conduisirent au poste de police.

⁂

En simple police

A l'audience d'hier, tenue par M. Chersia, juge de paix, le sieur P... Philippe, ouvrier des quais, un récidiviste endurci, a été condamné à 15 francs d'amende et à 5 jours de prison pour tapage injurieux. M... a été, de plus, condamné à trois jours de prison pour avoir exercé *des violences légères sur son camarade* de travail G... Alfred.

Le sieur N... Pierre, attrape cinq francs d'amende, pour ivresse manifeste et scandale.

Trois francs d'amende sont infligés au nommé F... Antoine, qui avait étendu du linge sale à ses fenêtres, et au sieur R..., maçon, *pour embarras de la voie publique.*

⁂

Cercle Catholique d'ouvriers

Aujourd'hui, dimanche, à l'issue *du sermon qui sera prononcé* à 4 heures, à Saint-Jean, par M. le chanoine Gays, une quête sera faite au profit du Cercle Catholique d'ouvriers par Mlles Fontaine, Marchi, Mlles Marie Musso, Thérèse Bourgeois.

⁂

Mots de la fin

Retour des eaux :

— Félicite-moi, dit Polycarpe à sa tendre moitié, me voilà complètement guéri de mes rhumatismes.

— *Ah ! oui, je suis bien contente.*

Seulement, voilà : à présent, nous ne saurons plus jamais quand le temps va changer.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants, sont, avisés que les 1er et 8 avril aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 1er avril, rez de chaussée à la Mairie de 9 h. 1/2 à 11 heures.

Admission de nouveaux membres.

Les retardataires sont tous admissibles.

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**
Aliment préféré des enfants.

62 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

— La main de Marie ! s'écria Loriol abasourdi.

Ah ! bien ! par exemple, il était à cent lieues de penser à ça.

Un moment, il demeura comme suffoqué.

Un frais bouton de rose comme Marie à ce barbon qui était bien plus cassé qu'il ne le croyait ?

Mais ce serait un crime !

A la vérité, Burgel était un brave et honnête homme et, avec lui, l'enfant ne manquerait jamais de rien.

Puis Loriol en avait souvent causé avec sa mère, la fillette, à cause de son infirmité, ne serait pas facile à marier.

Tout de même, à dix-neuf ans, la donner à cet homme aux cheveux gris qui a vieilli par largement être son père, ce n'était pas possible.

Il n'y avait pas péril en la demeure.

Marie était si gentille, si bonne, si intelligente qu'elle pourrait trouver un brave garçon, capable de l'aimer, malgré sa triste situation.

Le conducteur ne parvint d'abord à articuler aucune réponse.

Au bout de quelques minutes seulement il murmura, encore mal remis de la secousse :

— Monsieur Burgel, croyez que je suis très honoré... et que Marie ne le sera pas moins que moi... *mais je ne peux rien* vous dire sans la consulter, vous comprenez ?

— Naturellement. Oh ! j'espère qu'elle m'accueillera sans déplaisir, dit le confiteur ; quand elle vient par hasard au bureau, elle paraît satisfaite à mes prévenances et elle a toujours un sourire aimable pour moi.

— Vieux serin ! pensa Loriol, comme si la petite pouvait se douter qu'il en *tient* pour elle.

Burgel reprit avec ardeur :

— Ainsi, vous me promettez de lui parler de ma demande ?

— Je vous le promets.

— Aujourd'hui même ?

— Aujourd'hui même. Ces choses-là, à mon avis, il ne faut pas que ça traîne.

— Pensez-vous que votre mère me sera favorable ; je sais qu'elle a une grande influence sur sa petite-fille... Oh ! la mère Loriol est une personne de tête et une bien digne femme... elle mérite la déférence que vous avez tous pour elle. L'important est qu'elle ne me combatte pas.

— Ma mère est comme moi, monsieur Burgel, le bonheur de la petite avant tout ! Seulement on a l'habitude de la laisser libre... Elle est si raisonnable.

— Et votre fils ? croyez-vous qu'il voudra de moi pour beau-frère ? je ne vous cache pas que cela m'inquiète beaucoup. Je sais quelle amitié profonde l'unit à sa sœur. Elle ne m'épousera pas si elle supposait que cela pût lui être désagréable. Et entre nous.

— Quoi, monsieur Burgel ?

— Je m'imagine que Jean-Paul ne m'aime pas... oh ! depuis peu de temps... auparavant, il était très cordial avec moi ; à présent, il se montre plus froid, plus réservé. Je ne pense pas que ce soit de la *fierté*, il faudrait qu'il fût bien bête... à moins que l'emploi qu'il occupe à la compagnie ne l'ait rendu orgueilleux.

Loriol se récria :

— Jean-Paul orgueilleux ! ah ! monsieur Burgel, on voit bien que vous ne le connaissez pas à fond ; malgré son mérite, c'est le garçon le plus simple et le plus modeste !...

— Alors, pourquoi m'en veut-il ? Je *ne lui ai jamais fait de mal*, moi.

— Vous vous trompez, il ne vous en veut pas.

« D'ailleurs, il est si bon !... son seul défaut est d'être un peu sauvage, un peu triste.

« Il a toujours été comme ça et depuis quelque temps ça ne fait qu'augmenter. Ça nous cause même du chagrin à la mère et à moi.

« Un si excellent sujet, solide, bien bâti, qui a devant lui un avenir magnifique et que nous aimons tous comme il le mérite !...

« Un gaillard que tout le monde gâte, ses parents, ses amis, ses chefs... Il devrait être gai comme un pinson... ah ! bien oui-dà, il passe sa vie à broyer du noir, je vous dis.

— C'est drôle, murmura Burgel, qu'est-ce qu'il peut bien avoir ?

— Ni moi non plus, dit laconiquement Loriol en étendant les bras avec un geste d'ignorance profonde. Ah ! c'est un rude tintouin pour nous, cette tristesse perpétuelle de ce gas que nous adorons ! Enfin !... faut espérer que ça se passera.

— Il a peut-être des chagrins d'amour ?

— Lui amoureux ? Allons donc, c'est une fille, une vraie fille ! sorti de son bureau, il ne bouge pas de la maison. S'il sort, c'est pour donner un plaisir à sa sœur. Il ne voit personne, ça n'est même pas naturel à son âge ! La mère Loriol ne le répète échappe instant. C'est très gentil d'aimer sa sœur, mais enfin l'arrive un moment de la vie, qu'un autre homme a besoin d'une autre affection.

— Le fait est que ce n'est pas une amitié fraternelle ordinaire. Il n'y a qu'à le voir auprès d'elle. Il la dévore des yeux. Si on ne savait pas qu'il est son frère, on le prendrait pour son amoureux. Ma parole, il est jaloux d'elle. Quand on s'approche de votre fille, cela paraît ennuyer Jean-Paul. Moi surtout. Aussitôt que je m'avance vers elle devant lui, il vient se planter entre nous. J'ai remarqué ça... et il me regarde en bien de travers.

« C'est des idées que vous vous faites, tout ça, monsieur Burgel. On a vu des pères jaloux de leur fille et qui refusaient de la marier pour la garder plus longtemps. Dame, ces jeunesses, c'est toute la joie d'un papa quand il devient vieux. Songer qu'un godelureau vous l'enlèvera un jour — ça n'est pas pour vous que je dis ça — et que, l'enfant partie, la maison qu'elle égayait sera toute triste, toute sombre !... Ah ! !... voyons, il faut excuser les pères qui sont jaloux de leur fille... c'est presque naturel... mais un frère jaloux de sa sœur, ça ne s'est jamais vu. Est-ce que vous prenez mon Jean-Paul pour un phénomène, conclut le brave homme en riant.

Le contrôleur lui fit répéter sa promesse de parler à Marie pour lui.

Ils se quittèrent après avoir échangé une cordiale poignée de mains.

Tout en gagnant son domicile, Loriol murmurait :

(A suivre)

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00169

BOURSE DE PARIS

30 mars — 31 mars
Rente 3 0/0 anciens 99.15 — 99.35
Rente 3 0/0 nouveaux 99.80 — 99.70
ex-coupon.

Nouvelles Judiciaires

Paris, 31 mars.

M. Orecchioni, suppléant de la justice de paix de Bonifacio, est révoqué de ses fonctions.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La candidature Lasies

Paris, 31 mars.

M. Lasies, annonce dans l' « Autorité » qu'il sera de nouveau candidat dans le département du Gers.

UN SCANDALE gouvernemental

Paris, 31 mars.

M. Christian, ancien directeur de l'imprimerie Nationale, qui a été révoqué, il y a une quinzaine de jours par le ministre de l'Intérieur, va publier incessamment une brochure signalant tous les scandales et les nombreux pots de vin auxquels a donné lieu la reconstruction de l'Imprimerie Nationale.

Conseil des Ministres

Paris, 31 mars.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Catastrophe de Courrières

M. Sarrien, ministre de la Justice, a annoncé qu'il avait reçu de M. Basly, député du Pas-de-Calais, une demande d'interpellation sur les responsabilités encourues dans la catastrophe de Courrières.

M. Barthou a indiqué les mesures qui avaient été prises pour assurer une enquête impartiale sur les causes de la catastrophe de Courrières et sur les conditions dans lesquelles a été opéré le sauvetage.

La grève des mineurs

MM. Clémenceau, ministre de l'intérieur, et Barthou, ministre des travaux publics, ont rendu compte de la situation de la grève des mineurs du Pas-de-Calais et du Nord.

Le Conseil supérieur de la Défense nationale

Le président de la République a signé un décret instituant le conseil supérieur de la défense nationale.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

PROPOSITION BERRY sur l'Amnistie

Paris, 31 mars.

M. Georges Berry, député de la Seine, vient d'aviser par lettre le président du Conseil, ministre de la justice, qu'il déposera mardi prochain, au cours de la séance de la Chambre une demande de proposition d'amnistie en ce qui concerne les droits civils et politiques pour les liquidés judiciaires, pour les faillis non condamnés pour banqueroute et dont la suspension de payement sera antérieure au 1er janvier 1906.

A L'ACADÉMIE des Sciences morales et politiques

Paris, 31 mars.

L'Académie des sciences morales et politiques s'est réunie aujourd'hui, à 3 heures, pour procéder à l'élection d'un membre titulaire, en remplacement de M. Boutmy, décédé.

M. Anatole Leroy-Beaulieu a été élu.

Nouvelles Maritimes

Explosion à bord d'un torpilleur

22 blessés

Cherbourg, 31 mars.

Ce matin, au cours d'une manœuvre, une explosion de chaudière s'est produite à bord d'un torpilleur de la défense mobile de Cherbourg.

Vingt-deux marins et employés ont été blessés, mais leurs blessures ne présentent aucune gravité.

La surveillance DES SUJETS TURCS ET RUSSES

Paris, 31 mars.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a ordonné à la sûreté générale de cesser la surveillance que l'on exerçait sur les sujets turcs et russes habitant la France.

L'organisation coloniale

Paris, 31 mars.

Le « Matin » publie une lettre de protestation contre les mauvais traitements infligés par les fonctionnaires aux indigènes de Madagascar.

La question DE LA TRIPOLITAINE

Paris, 31 mars.

Le correspondant du « Petit Parisien » à Londres, télégraphie qu'après la solution de la question marocaine l'Italie soulèvera la question de la Tripolitaine et demandera à l'Europe de reconnaître ses droits spéciaux sur cette province de l'empire ottoman.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

Les troubles de Hénin-Liétard

La mort d'un gréviste

Lens, 31 mars.

Le gréviste blessé hier d'un coup de fusil par le nommé Caron qui, ne voulant pas quitter le travail, avait fait feu pour se défendre contre une agression, est décédé ce matin des suites de sa blessure.

44.619 grévistes

Lens, 31 mars.

On compte 2.619 grévistes de plus qu'hier.

La situation est mauvaise dans tout le bassin ; 44.619 mineurs chôment ; le nombre des ouvriers qui ont repris le travail s'élève à 14.407.

L'agitation est toujours très intense. Des patrouilles de grévistes ont circulé cette nuit.

Les troupes et la gendarmerie qui assurent l'ordre, ont été renforcées.

Plusieurs orateurs de la Confédération générale du travail ont quitté Paris pour le Pas-de-Calais et le Nord, où ils vont se mettre à la disposition des grévistes et entretenir l'agitation créée par leurs syndicats.

LA QUESTION MAROCAINE

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

L'accord complet

Algésiras, 31 mars.

L'accord est fait sur toutes les questions.

Il sera enregistré cette après-midi, au cours de la *séance plénière.*

La répartition des ports qui faisait craindre une divergeance de vues qui aurait retardé la solution, a été réglée. Deux sont attribués à des officiers espagnols, deux à des officiers français et espagnols et les quatre autres à des officiers français.

La question de la police

Algésiras, 31 mars.

Voici quelles sont les bases de l'accord qui est intervenu entre toutes les puissances qui ont pris part aux travaux de la conférence d'Algésiras.

La répartition des ports dans la question de la police est réglée de la manière suivante :

A Tetuan : la police est confiée à l'Espagne ;

A Larache : à l'Espagne ;

A Casablanca : police mixte, France et Espagne ;

A Tanger : police mixte ;

A Mogador : la police est confiée à la France ;

A Saffi : à la France ;

A Mazagran : à la France ;

A Rabat : à la France.

La durée de l'arrangement relatif à la police est fixée à cinq ans.

Sur la question du contrôle on a admis que les rapports et les communications faits au makhzen par l'inspecteur général au sujet de sa mission seront en même temps remis en copie au doyen du corps diplomatique à Tanger, afin que le corps diplomatique soit mis en mesure de constater que la police chérifienne fonctionne conformément aux décisions de la Conférence.

La Banque d'Etat

L'accord relatif à la question de la Banque comporte la cession à la Banque d'Etat du droit de préférence contre deux parts du capital accordées au consortium.

Chacun des autres pays aura une seule part ses quinze.

Le droit de contrôle appartenant aux porteurs de l'emprunt français de 1904 est conservé et reconnu, ce droit étant également incessible.

La Banque d'Etat aura quatre censeurs désignés par les banques d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Espagne.

EN ANGLETERRE

Les mineurs anglais

Londres, 31 mars.

En présence des hauts prix de vente du charbon dans le pays de Galles, résultant de l'importance des demandes françaises, une partie des mineurs de cette contrée a réclamé une augmentation de salaire et, devant le refus des directeurs, s'est mise en grève.

Ce mouvement prend de l'extension et cette grève partielle menace de devenir générale, si les patrons ne cèdent pas.

LA CATASTROPHE de Courrières

L'état de santé des TREIZESURVIVANTS

Lens, 31 mars.

Les treize survivants qui ont été retirés hier de la fosse numéro sont en parfaite santé.

Tout fait donc espérer qu'après un changement d'air, aucune complication sérieuse ne sera plus à craindre.

La lutte contre le feu

Lens, 31 mars.

Les travaux contre l'incendie se poursuivent normalement et sont en bonne voie, mais ils n'ont pas donné de résultat aujourd'hui et aucun survivant n'a été remonté de la mine.

Les pompiers luttent très activement contre le feu et les ingénieurs de l'Etat comptent remettre dans quelques jours, la fosse aux ingénieurs de la Compagnie, qui continueront les travaux de réfection suivant le plan soumis à l'administration.

Le Ministre DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, 31 mars.

M. Barthou, ministre des travaux publics, se rendra demain à Courrières, pour remettre des récompenses honorifiques aux mineurs qui se sont signalés par leur dévouement et leur énergie.

Demande d'enquête

Paris, 31 mars.

Tous les journaux socialistes demandent au Gouvernement de faire une enquête très sérieuse sur la catastrophe de Courrières.

Ils réclament, en outre, un châtiment très sévère contre les ingénieurs incapables.

Le sauveteur Nemy

Paris, 31 mars.

Le « Gaulois » demande la croix de la Légion d'honneur pour le sauveteur Nemy qui a dirigé le sauvetage de douze de ses camarades.

Souscription du *Figaro*

Le « Figaro » a ouvert une souscription spéciale, afin de mettre les treize survivants d'hier à l'abri du besoin.

Cette souscription a déjà produit une somme respectable.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PÉTERSBOURG

Protection des banques

Saint-Pétersbourg, 31 mars.

Les vols dans les banques privées et les trésoreries de l'Etat se renouvelant très souvent, le gouvernement a ordonné de protéger militairement toutes les banques privées ainsi que toutes les trésoreries de l'Etat.

MOSCOU

Désordres agraires

St-Pétersbourg, 31 mars.

Une vive agitation règne dans la province de Tchernigow, où l'on craint des désordres agraires très sérieux.

Grève générale

Moscou, 31 mars.

En prévision de la grève générale des chemins de fer, tous les trains militaires sont prêts à partir pour les différentes directions, là où une répression immédiate s'imposerait.

A KIEW

Le départ des Juifs

Kiew, 31 mars.

De nombreuses familles juives sont parties aujourd'hui, en prévision de nouveaux troubles.

VARSOVIE

Situation alarmante

Varsovie, 31 mars.

La situation est des plus alarmantes à Varsovie.

Toutes les patrouilles ont été renforcées ; les postes sont doublés.

On craint d'un moment à l'autre un soulèvement général.

Mise en jugement du chef et de dix agents de police

Varsovie, 31 mars.

Le chef de la police et dix agents de la police secrète sont mis en jugement pour avoir torturé des détenus politiques.

La santé du comte Witte

Saint-Pétersbourg, 31 mars.

L'état de santé du comte Witte inspire de sérieuses inquiétudes à ses amis.

La Maison DUC MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des îles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

On demande à louer

avec facilité d'achat dans les environs de Bastia, au Cap Corse ou en Balagne près le chemin de fer

Maison d'habitation

meublée ou non en parfait état et dans une situation *absolument* saine durant toute l'année et

Propriété moyenne

près ou à faible distance de la maison, de préférence avec vignoble.

N. B. — Inutile d'écrire sans indiquer la situation exacte, rapport, genre de cultures existantes *et prix demandé.*

Adresser les offres au bureau du journal.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

Bijouterie-Horlogerie DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

A céder pour cause de décès
Librairie, Papeterie, Journaux.
Excellente clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

Vente réclame.

Aperçu de quelques prix

Vichy grand teint, largeur 80 c. m., le mètre. . . . 0.20
Bas pour Dames, sans couture, noir indestructible, semelle et talon double, la paire 0.50
Vitrage guipure festonnés et bordés, le mètre . . . 0.20
Cretonne carreaux pour chemise, le mètre 0.40
Serviettes de table, damassées, demi-blanc, belle qualité, la serv. 0.35
Essuie-mains nids d'abeilles, l'essuie-mains 0.20
Chemises pour Hommes en flanelle des Vosges, la chemise . 1.45
Tabliers fantaisie pour Dnmes, le tablier 0.50
Gilets en flanelle de santé pure laine, pour Hommes, avec manches, le gilet 2.45

CHAUSSURES

Richelieu pour Dames, jaune ou noir, forme nouvelle, double semelle cousue, la paire 2.95
Bottines boutons ou lacets, avec ou sans bout vernis, la paire à partir de 3.50
Richelieu pour Hommes, jaune ou noir, forme mode, double semelle, cousue, la paire 4.50
Bottines pour Hommes, claque veau, double semelles cousue, article recommandé, la paire 6.45

CONFECTIONS

Grand rabais sur tous les articles de confections pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.
Complets pour Hommes, cheviotte toutes nuances de drap fantaisie, le complet à partir de 10 fr. 50.
Complets en drap pour Jeunes Gens, à partir de 8 fr. 95.
Complets pour Enfants de 3 à 12 ans, drap uni ou fantaisie, nouveaux modèles, le complet à partir de 2 fr. 45.
Pantalons pour Hommes, drap toutes nuances, le pantalon à partir de *2* fr. 75.

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXXIe ANNÉE — LUNDI 2 AVRIL 1906 — N° 92

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judic. rc., 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00170

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St François de Paul
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 19 m. — Coucher, 5 h. 55 m.
Premier quar., le 5. — Pleine Lune le 8
Fête de Demain : Saint Richard.

1er AVRIL

Crépuscule d'Automne

Dans la grande allée du parc, à demi abandonné, la vieille Marquise s'est fait transporter dans sa chaise.

D'un signe, elle a congédié les laquais cérémonieux vêtus d'écarlate et poudrés à frimas, et, seule, tremblante, appuyée sur sa longue canne à pomme d'ivoire blasonnée, elle est descendue du précieux véhicule aux flus panneaux peints par Latour.

Le ciel est gris, l'air très doux.

L'automne, qui s'achève, met des ors étranges et des teintes de rêve au feuillage de l'arbre qui va se dépouillant chaque jour un peu : ors pâles des bouleaux, ors blonds des hêtres, ors pourprés de la vigne-vierge qui s'accroche désespérément aux pans des vieux murs tombés, ors fauves, si fauves et si beaux des chrysanthèmes poussés, tout au long des plates-bandes allongées, sans symétrie et comme au hasard, argent léger des frênes plaintifs, émeraudes humides que sont les mousses naissantes, et diamants qui sont des gouttes de pluie ; la vaste allée, avec son dôme de branchages touffus et de lianes jaunissantes, a l'air de quelque merveilleuse nef byzantine que la piété des fidèles s'est plu à orner et où éclatent les métaux les plus fins et les plus inestimables pierreries...

La Marquise s'attendrit dans ce décor : elle sourit aux énormes troncs séculaires ; elle a, pour les multiples guirlandes qui s'élancent d'arbre en arbre, de petits mots charmants ; elle ne tremble plus ; elle se sent heureuse et se surprend à écouter, ainsi qu'une enfant, le bruit de sa robe de soie sur les pauvres feuilles sèches qui frémissent.

Oui, c'est bien la saison, c'est bien le jour, c'est bien l'heure qu'elle a choisis pour un mystérieux rendez-vous.

Elle est seule pourtant !

Les laquais, comme des ombres silencieuses, ont disparu derrière l'épais rideau de verdure.

Nul bruit de pas ; nulle voix amie ne s'élève : c'est la solitude.

Mais elle ne la sent pas cette solitude d'arrière-saison, étrange et charmeuse, car celui qu'elle est venue chercher sous les grands arbres et parmi la floraison tardive des chrysanthèmes lourds, celui qu'elle est venue chercher, fortivement est accouru et marche près d'elle, invisible, le long de l'avenue déserte où le jour qui décline répand ses magiques reflets d'automne.

En vain chercherait-on à connaître le mystérieux visiteur ? Ce n'est pas un être humain et ce n'est pas un fantôme. C'est le passé ensorceleur, endormi dans les clartés crépusculaires et qui s'est réveillé à l'appel muet des lointains souvenirs !

Et c'est lui, le silencieux rendez-vous de la vieille Marquise dont le pauvre cœur fané eut vingt ans et veut s'en souvenir... Oui, elle se souvient !

Malgré les maladies, malgré l'âge qui poudre de neige les boucles de ses cheveux et sillonne son front d'une ride nouvelle à chaque année qui meurt, sa mémoire, très sûre, se joue à travers les mille incidents de la vie disparue, de sa jeunesse envolée, dont cependant, comme à l'arrière-plan d'un tableau la ligne majestueuse des montagnes, les faits imposants s'estompent pour donner plus de relief aux moindres détails, un instant oubliés, mais qui revivent toujours intenses, par ce soir de novembre tiède et doux...

... C'était dans cette même allée, sous cette même voûte de verdure, mais que ne teintaient pas, alors, les foyantes lueurs du crépuscule : un gai soleil de matin d'avril étincelait dans l'éther fluide et bleu, et lançait des paillettes de métal rutilant aux arbres bien verts dont la cime ondulait au souffle de la brise.

L'allée, striée de rayons lumineux, s'ouvrait profonde, alignant ses plates-bandes de terre brune où commençaient à fleurir deux haies de rosiers cultivés avec un soin jaloux.

... Et elle était là, rose parmi les roses, animant de sa grâce précieuse, de sa grâce des siècles poudrés, le cadre harmonieux que faisait la nature à ses vingt ans éclos, à l'aube, comme les fleurs.

Au fond du parc, le château éveillé, dès matines, renvoyait dans l'espace où tourbillonnaient de suaves parfums, tout un concert de bruits sonores : hennissements de chevaux, roulements de carrosses, carillons de cloches, soupirs de violons et de luths.

C'était en son honneur ce beau tapage ; c'était pour célébrer un anniversaire, impatiemment attendu, que le vieux manoir ancestral prenait un air de fête, riait silencieu-sement de toutes ses fenêtres largement ouvertes au soleil levant.

Les carrosses succédaient aux carrosses ; c'étaient des allées et venues continuelles. Dans le salon aux damas somptueux, toute la noblesse du pays arrivait.

On parlait, on jasait sur la cour et sur la ville ; on faisait assaut de révérences et de spirituelles répartie : Madame la Duchesse, sa mère, en grand habit, souriante, avait un mot aimable pour tous, pendant que le Duc, son père, très entouré, causait de chasse avec le Grand Veneur.

Elle, ma foi, très heureuse, mais un peu lasse de tous ces saluts et de ces révérences, avait saisi le moment propice — une entrée sensationnelle — pour s'enfuir, quelques courts instants, au fond du parc, vers la grande allée solitaire.

Oh ! ce matin d'avril, ces roses tout humides de rosée qu'elle cueillait de ses doigts frêles pour en orner son corsage ! Oh ! le petit étang où s'étaient mirés, sa beauté, ses boucles blondes et ses mouches perverses et ses atours de satin blanc où couraient, si joliment, des guirlandes de perles s'entrechoquant, joyeuses, au plus léger de ses pas !... Les violons chantaient toujours devant l'escalier d'honneur. L'écho renvoyait vers elle les premiers motifs d'une gavotte qu'elle n'avait pu s'empêcher de danser, toute seule, sur le sable de l'avenue, devant les rosiers surpris et les vieux arbres tutélaires !

... La Marquise ne sait plus qu'il est quelquefois douloureux de réveiller le passé endormi ; elle ne se souvient plus que, depuis lors, il s'est écoulé, hélas ! près d'un demi-siècle ! Son pied esquisse, sans trop de peine, le premier pas de la danse tant aimée, et ses mains retrouvant, tout-à-coup, les attitudes d'autrefois, relèvent en plis gracieux, sa robe surannée.

Le passé qui l'a conquise, lui fait revivre sa jeunesse. Elle va, lentement, le long des touffes de chrysanthèmes, cueille avec de petits gestes précieux — les gestes d'alors — les fleurs échevelées qu'elle prend pour des roses d'avril et pique à son corsage. L'illusion dure !

Sans s'inquiéter des années qui pèsent sur elle rendant sa marche traînante, elle se dirige, comme jadis, radieuse, vers le petit étang qui se cache à la lisière du parc, près des roseaux, et que les derniers rayons de soleil illuminent.

Elle se penche sur l'eau que le zéphyr n'irrise pas... elle se penche...!

L'image qu'elle va voir apparaître sera celle d'une jeune fille, très belle, parée de roses, fleurs du printemps ?... Elle se penche, elle se penche plus encore... Un cri étouffé sort de sa poitrine : elle a vu !

Dans le miroir de l'onde railleuse se reflète une vieille femme ridée, ridiculement parée de chrysanthèmes, fleurs symboliques d'arrière-saison !...

La marquise a le cœur brisé. — L'illusion a été trop vaine et trop forte.

Péniblement, hésitante, troublée par l'émotion ressentie, elle rejoint la grande allée solitaire où le crépuscule, emblème de sa vie, s'éteint paisiblement parmi l'envol des feuilles tombantes.

Les laquais sont là qui la cherchent.

Sans un mot, elle remonte, en soupirant, dans sa chaise, dont on ferme soigneusement la porte blasonnée.

Et, pendant le chemin qui lui paraît interminable, la vieille Marquise se gronde elle-même de son peu de sagesse, et silencieusement, pleure sur les pauvres chrysanthèmes fanés qui achèvent de mourir à son corsage.

PICCOLINA. (*Gyptis*).

PROPOS EN L'AIR

Absinthe et Tabac

Chaque pays a sa marotte ; en France, on lutte contre le cléricalisme ; en Corse, contre et souvent pour l'arénisme ; en Belgique on est plus sage et on s'acharne sur l'alcoolisme.

Dans chaque pays la lutte porte ses fruits. En Belgique, la Chambre vient de voter tout récemment une loi contre l'absinthe. La fabrication, la vente, la chat et l'importation de la boisson tant aimée sont à jamais interdits aux Belges !

Dussé-je m'aliéner tous les assidus du traditionnel pernod, j'avoue que la mesure est des plus sages. Je n'ai jamais pu comprendre le bonheur qu'éprouvent plusieurs de mes semblables à s'inonder à chaque instant la gorge d'une boisson plus ou moins empestée, à se brûler quotidiennement les muqueuses stomacales et intestinales, à s'acheminer — entêtés comme des ânes — vers une dégradation inévitable du physique et du moral.

L'absinthe excite l'appétit, me répondra-t-on. C'est là une vérité très discutable ; pour ma part, toutes les fois que j'ai essayé d'avaler un demi verre de cette boisson, que d'autres prétendent si efficace, j'ai perdu toute envie de manger. Mais, je suis peut-être une nature réfractaire. Cependant, n'est il pas d'autres apéritifs que l'absorption d'un verre d'absinthe ? Je trouve qu'une bonne promenade au grand air est d'un effet bien meilleur !

Mais il existe une autre explication, m'a t on dit. Si l'on boit, c'est surtout parce que l'on fume ! En effet, qui dit fumeur, dit buveur. Il est évident que lorsqu'on s'est desséché la gorge outre mesure en fumant, il est tout naturel d'absorber quelque rafraîchissante boisson..... Mais pourquoi fume t-on ?

Voilà ce que je m'explique encore moins. Le beau plaisir de coller à ses lèvres et promener un amer et diforme rouleau de tabac !

On a appelé sauvages les orientaux qui s'abrutissaient par l'opium ; on a nommé détraqués les égarés qui de nos jours se livrent aux étranges rêveries de la morphine. Je soutiens que les abrutis de l'alcool et du tabac sont peut-être moins raisonnables et moins excusables que les victimes de l'opiat et les morphinomanes.

Les mesures que les gouvernements prendront pour enrayer l'œuvre de ces deux produits seront des plus humanitaires. En Europe, la Belgique a donné le signal ; les petits font souvent la leçon aux grands ! En Amérique, de vastes ligues féminines se sont fondées, et, comme aux Etats Unis l'on a parfois moins d'indulgence et de patience que chez nous, c'est souvent le revolver au poing et sans autorisation des gouvernements, que les femmes ferment les cabarets où vont s'abrutir et se ruiner les maris trop faibles...

Nous ne demandons pas des coups de revolver en France, mais de simples et saines mesures. Il est vrai que le parti alcoolique est puissant. . Ne voyons-nous pas déjà, même en Corse, d'éclatantes déclarations où s'affirme la foi inebranlable dans le bonheur de boire, et de boire sans cesse... ?

JACQUES.

MORTS POUR LA PATRIE

Bastia, 29 mars.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Vous avez reproduit dans votre numéro du 24 mars, la liste dressée par l'Etat-Major, des officiers d'origine Corse, tués à l'ennemi, pendant la funeste guerre de 1870. Elle comprenait trente noms. Il convient d'y ajouter ceux de M. Antoine Sylvestre Pietri, chef de bataillon au 96e de Ligne, et de M. Napoléon Salicetti, sous-lieutenant d'infanterie de Marine.

M. A. Pietri est tombé glorieusement à Reichshoffen, le 6 août, à la tête du régiment qu'il commandait après la mort du colonel de Franclieu et la mise hors de combat du lieutenant-colonel. Une plaque commémorative, apposée par les soins du Conseil Municipal de Sartene sur la maison Pietri, consacre le souvenir de ce brave, mort à peine âgé de 44 ans.

Quant à M. Salicetti, il était originaire de Salicetto, et venait pour ainsi dire, de quitter les bancs de notre Lycée. Mortellement blessé aux environs de Bazeilles, il y succombait après trois jours d'horribles souffrances.

Veuillez agréer, etc.

F. M.

Matinées Musicales

Nombreuses ont été les personnes qui malgré le mauvais temps de lundi dernier ont tenu à répondre à l'aimable et gracieuse invitation de M. et Mme Giannarelli, dont les élèves donnaient leur première audition musicale. A la seconde matinée de jeudi, un peu plus favorisée par le temps, la salle de la Chambre Musicale était comble.

Les deux programmes, des mieux choisis et des plus chargés, comprenaient chacun 20 numéros ; aussi dois-je renoncer à m'arrêter, ne fût ce qu'un instant, sur chacun d'eux : deux colonnes de l'estimable journal qui m'offre sa bienveillante hospitalité ne suffiraient en effet me suffire. Toutefois je ne pourrais sans un certain regret passer sous silence la « Marche des Maîtres » de Grieg, savamment interprétée par Mlle Southwell, avec accompagnement de violon par M. Giannarelli ; l' « Impromtu, » fantaisie de Chopin, rendue avec une exquise délicatesse par Mlle L. Daffini. Mlle M. Damiani mérite une mention particulière pour le « Gazouillement du Printemps, » de Sinding, qu'elle joua à la perfection quoiqu'en aient dit certaines personnes à qui je me contenterai de rappeler le vers de Boileau :

La critique est aisée mais l'art est difficile.

Cet art si difficile, Mme Giannarelli le possède au plus haut point, et, chose remarquable, elle sait, le faire pénétrer, cet art, dans l'âme de ses élèves, dont elle fait de véritables artistes. On a pu s'en rendre compte par les progrès étonnants réalisés par les grandes et par les débuts non moins brillants des petites (Je regrette infiniment de ne pouvoir les citer toutes et faire l'éloge de chacune d'elles en particulier). La supériorité du talent de leur distinguée maîtresse, sa docte manière d'enseigner, sont les véritables causes de ces succès présents ; ils nous rappellent les succès passés et nous répondent à notre bien grande satisfaction d'ailleurs, des succès à venir.

Mme Abati a bien voulu apporter son gracieux concours ; la « Rapsodie Hongroise » de Litz, qu'elle a jouée avec une finesse de doigté peu commune, a soulevé de bien légitimes applaudissements.

La partie chant est aussi interprétée Mes. demoiselles Y. et A. Nivelle, qui chantè-

rent avec un naturel surprenant et une voix des plus harmonieuses les « Petites Michu. » Mlles de R. et S. B., si avantageusement connues, se révèlent une fois de plus artistes de talent dans les « Souper » de Bomberg et « Il Libro Santo » de Pinsuti. Avec quelle pureté de diction et quel charme obsesseur Mlle M. C. nous a-t-elle dit la « Promesse » de Rameau, avec adaptation musicale de Barbirolli ? Il lui a fallu la répéter, sur l'insistance de toute la salle.

Quant aux élèves de M. Giannarelli, les applaudissements qu'ils ont soulevés tous, grands et petits, ont témoigné assez de la haute opinion que les auditeurs ont du leur sympathique maître et de ses élèves. Mlle C. Delfini a diversement interprété le « Réverie » de Gillet, M. J. Fisch n'a point fait mentir le titre de la « Séduction, » l'air du ballet qu'il nous a si gracieusement joué, le jeune Santelli César, par la manière dont il a joué la « Fantaisie Pastorale » de Lingrède, a su s'attirer les applaudissements répétés de la salle, Mesdemoiselles F. Renucci et C. Oglastri ont su nous faire goûter tout le charme des deux fantaisies de Necks, « Spinn ! Spinn ! et Grossmutterchen ». Les jeunes Giuntoli et Nesa font présumer en eux des artistes de talent.

Les andante, l' « Ave Maria » de Gounod et les deux danses hongroises, de Brahms, ont été enlevés avec un ensemble admirable par leurs savants interprètes.

Et maintenant que ces flots d'applaudissements quant accueilli ces élèves, grands et petits, aillent à leur véritable destination, à leurs distingués et sympathiques professeurs dont l'éloge n'est plus à faire. Que M. et Mme Giannarelli reçoivent en même temps avec nos plus sincères remerciements nos plus chaleureuses félicitations pour les étonnants résultats qu'ils obtiennent chaque jour.

Un Invité.

Ce que disent les Journaux

L'Aurore

Du M. Rein, sénateur de la Corse, sur les acquisitions si scandaleuses des conseils de guerre :

« Un de ces nobles révolte à dit le mot de la situation : « Ma conscience s'est-elle écrié avec noblesse et compassion, ne capitule devant aucun décret ! »

« Généralement n'est pas nouveau : c'était certainement celui des émigrés, qui, pendant la révolution, allaient implorer de l'autre côté de la frontière le secours de l'étranger. C'était aussi leur conscience qui inspirait ces chouans, embusqués derrière les haies, à canarder les soldats de la République. C'était encore pour obéir au cri de leur conscience que les chauffeurs, digne « successeurs des soldats de l'armée de Condé et des chouans, faisaient systématiquement rôtir les pieds des aquisiteurs de leurs nationaux. Il était bon que la situation apparut à tous les yeux, telle qu'elle est ! Eh bien, la situation la voici : Les officiers « appelés comme les aquisiteurs, comme leurs camarades de la caste, sont catholiques avant d'être Français, avant d'être les soldats de la France, ils sont les soldats du pape : *Caesar republicus.* »

Le Siècle

A propos de la lettre aux évêques :

« Le passage de cette lettre est remarquable et lamentable, et l'on s'explique difficilement comment les évêques pourraient n'en pas tenir compte et comment le pape pourrait de son côté ne pas tenir compte des conseils de ces évêques impressionnés par les laïques. »

Le Gaulois

A propos de la lettre aux évêques :

« Sur l'invitation de Léon XIII, les catholiques se sont soumis à la loi sur l'enseignement, ils ont subi presque passivement la loi d'association. Que leur servira-t-il aujourd'hui de courber la tête devant la loi de séparation ?

« Les signataires de la lettre aux évêques espèrent-ils que nos adversaires laisseront s'établir, se développer, se fortifier l'église dans l'Etat libre ?

« S'ils avaient de telles intentions, auraient-ils accumulé autour de la loi les pièges où on devrait prendre les catholiques ? Les gens du Bloc qui ont renversé M. Rouvier ont reculé sur le seuil du temple.

« La puissance mystérieuse qui a paralysé le bras prêt à frapper, c'est l'âme chrétienne réveillée soudain après un trop long engourdissement. Les signataires de la lettre aux évêques ne paraissent pas un peu trop douteux de la foi lorsqu'ils jugent que la réglementation officielle du culte est nécessaire à sa manifestation.

« Pas d'église, pas de culte, pas de palais épiscopaux, plus de foi, tels est successivement résumée leur formule. En bonne route qu'il impose moins le matérialisme des formes extérieures du culte que d'encourager, d'enflammer la foi. Telle est certainement la pensée du Souverain Pontife.

« Mais nous n'avons pas à envisager l'expropriation ni la désaffectation de nos édifices. La redoutable déchéance du 9 décembre trouble plus le gouvernement que nous-mêmes. La leçon des inventaires n'a pas été perdue pour nos maîtres. Bismark a été à Canossa, nos républicains iront à Rome. »

Le Soleil

Les apôtres de la soumission, de la résignation, de l'affaissement n'ont plus le vent en poupe. Il souffle au contraire à la résistance. C'est tellement vrai, que tous les évêques ont reçu la visite d'un émissaire de Rome pour qu'ils ne se méprennent pas sur les sentiments du Pape et pour leur faire comprendre qu'ils ne devaient pas se prononcer lors de la réunion du Comité national en faveur des associations cultuelles telles que la loide séparation les définit.

M. Brunetière a connu sans doute cette démarche, il a décidé pour faire contre-partie d'écrire aux évêques la lettre que l'on connaît et il l'a signée avec vingt-quatre de ses amis. On a eu raison de dans ces conditions, que le Pape laisse dire par l'« Osservatore Romano » que la tentative de M. Brunetière et de ses amis est incorrecte.

La République Française

A propos des retraites ouvrières :

« Le projet sur les retraites voté par la Chambre dans le tumulte indécent des surenchères, a déjà reçu du Sénat un accueil qui ne laisse aucun doute sur le sort que la Haute Assemblée lui réserve. Une commission de dix-huit membres a été nommée dans les bureaux pour procéder à son examen, treize membres élus sont hostiles à l'obligation et cinq seulement favorables, c'est-à-dire que tout le système est déjà condamné, tout le plan est par terre. La belle maison n'est effondrée au premier souffle d'air libre sur la tête de ses architectes fantaisistes. »

Un Invité.

L'Application de la Loi de Séparation

Barrettali

A 10 heures du matin M. Palmieri, percepteur de Luri, chargé d'inventorier les biens paroissiaux, s'est présenté à la porte de l'église escorté de 3 gendarmes de la brigade de Canari.

A ce moment le glas funèbre commence à tinter et les fidèles qui étaient enfermés dans l'église ouvrirent les portes en lui opposant une telle résistance qu'il dût se retirer sans pouvoir accomplir sa mission.

Les cris de : « Vive la religion ! Vive Napoléon ! » saluèrent l'agent du fisc.

Calteri

Samedi, 10 du courant, devait avoir lieu à Calteri l'inventaire des biens d'église. A l'apparition des gendarmes on sonne le glas des morts et en quelques minutes la place de l'église est noire de monde. Hommes et femmes, riches et pauvres, jeunes et vieux, tous étaient accourus pour empêcher l'inventaire de leur propriété.

Toutes les femmes du village de Calteri étaient massées devant la porte de l'église. Comprenant que le temps n'était pas à la prière mais à l'action, elles ne voulurent pas rentrer à l'église. « A genoux pour la prière, nous debout pour la lutte, » ne cessaient-elles de répéter en attendant l'agent du fisc qui enfin arriva.

C'était le percepteur de Muro, en compagnie du juge de paix, et escorté par trois brigades de gendarmerie.

A la vue de ces messieurs un grand bruit parcourt la foule. Sur un geste de Monsieur le Curé, le silence se fait et le digne Pasteur d'une voix ferme et intelligible, fait entendre une énergique et émouvante protestation qui fait verser bien des larmes. Monsieur le Maire proteste également, et lorsqu'après, le percepteur demande à pénétrer dans l'église, on lui répond par les cris mille fois répétés de : « Non ! non ! n'entrez pas ! A bas les France maçons ! Vive le Christ ! »

Devant cette attitude de la population devenant de plus en plus menaçante, le percepteur juges à propos de se retirer sans faire d'inventaire.

Venzolasca

La population de Venzolasca si laborieuse, mais toujours vaillante, se fera plutôt écraser que de laisser prendre son église. Nous en avons eu la preuve samedi dernier, 24 mars, jour fixé pour l'opération de ces malencontreux inventaires. L'Evêque des Glaneuses ecrasé du lieutenant de gendarmerie qui pu se rendre compte de la surexcitation des esprits. Dès avant le jour, les cloches, d'un son tantôt gai, tantôt lugubre, semblaient porter le frisson dans l'air, la foule se tenait très agitée et bruyante massée sur la place, les femmes occupaient les portes de l'église criaient des cantiques, résolues à en défendre l'entrée au péril de la vie.

Devant cette fière attitude, M. le Percepteur n'est retiré après la lecture de la protestation du Curé insérée au procès-verbal de refus.

Voici le texte de cette protestation.

Monsieur le Percepteur,

En me confiant l'administration de cette paroisse de Venzolasca, Monseigneur l'Evêque d'Ajaccio, mon vénéré supérieur, m'a établi le gardien et le dépositaire du bien de l'église, et, lui seul a qualité pour m'en demander compte. Or vous n'appartenez pas à la hiérarchie sainte, et dès lors je ne reconnais pas la légitimité de votre mission. Vous pouvez entrer dans l'église pour y remplir vos devoirs de chrétien, mais vous ne pouvez pas vous y immiscer pour exercer le moindre contrôle, encore moins pour dresser l'inventaire des objets qui s'y trouvent.

Au reste, ces objets sacrés destinés au culte divin, n'ont le patrimoine des fidèles, le dépôt des nombreux des fidèles, la propriété a la faculté, et en grande partie leur foi, pour alimenter la piété dans les âmes et pourvoir à l'ornement des autels. L'Etat n'ayant rien donné. l'Etat n'a rien à revendiquer ici.

C'est pourquoi au nom du Conseil de fabrique, au nom de mes paroissiens et en mon nom personnel, je m'oppose avec le calme et la dignité du droit à l'opération d'inventaire, comme portant atteinte à l'indépendance et aux libertés de l'Eglise.

Il est vrai que ma force, à moi, consiste uniquement dans ma faiblesse, tandis que vous disposez de la police et de la gendarmerie, mais alors, je cède à l'abus de la force, argument pitoyable, invoqué par ceux qui n'en ont pas d'autres, et qui, loin de trancher les questions, les compliquent toujours davantage.

Il est donc entendu que je n'adhère en aucune façon, ni directement ni indirectement, à l'acte que vous venez remplir, bien au contraire, je proteste contre la violence qui nous est faite, en formulant les plus amples réserves pour les revendications prochaines, car la force n'a qu'un temps et le droit est éternel.

Témoin passif et attristé d'un acte que je considère comme une profanation, je viens dégager ma responsabilité, pour ne pas encourir, comme vous et ceux qui vous assistent, les censures de l'Eglise, selon la rigueur des saintes règles.

Venzolasca, le 24 mars 1906.

Signé : *Abbé Mattei, curé doyen.*

Après le départ du Percepteur, la foule s'est écoulée émue, mais paisible, sans le moindre incident.

Un Catholique.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINTE-LUCIE. — Le ministre de l'instruction publique en nommant M. Jean Gisconomi officier d'Académie, a récompensé un des membres les plus distingués de la presse insulaire.

M. Giscomoni s'est, en effet, révélé vaillan journaliste en défendant les intérêts de la Corse et particulièrement ceux de l'arrondissement de Sartene, et en traitant différents sujets d'intérêt général avec un réel talent.

SISCO. — M. Bottieti François a été nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Sisco, en remplacement de M. Félix Damiani, décédé.

CORBARA. — Le 27 courant s'est donc éteint à Corbara, à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Eglise, M. Saldacci, instituteur en retraite, un homme universellement estimé et aimé.

Pendant les trente années qu'il a exercé dans sa commune, plusieurs générations d'enfants se sont élevés sous sa tutélaire direction et sont devenus des hommes. Ceux-là gardent son souvenir ; ils gardent surtout l'impression profonde qu'ils ont reçus de lui. Il a éclairé leur esprit, il a développé en eux les qualités de cœur qui étaient les siennes. Il les a faits à son image ; ils transmettront à leurs enfants, comme un pieux héritage, les leçons du maître vénéré.

Admis à la retraite en 1878, il est resté ce qu'il était, un parfait honnête homme apprécié par son temps entre sa famille et ses devoirs de chrétien.

Toujours étranger à ces cercles étroits où se meurent les idées et les ambitions passives des importants du jour, il regardait avec un suprême dédain ses dissensions locales qu'il voyait de trop haut pour pouvoir les comprendre ; les distinctions qu'elles pouvaient produire n'étaient pas de taille à tenter sa modestie. Par ces temps de petites diplomaties, d'intrigues absurdes, de plates rouseries, de haines ridicules, M. Saldacci nous laisse un exemple digne d'être compris, digne d'être imité.

Ses obsèques ont eu lieu le lendemain, devant une foule immense, venue de tous les villages du canton pour donner un dernier témoignage de sympathie à cet homme de bien.

L'église était bondée ; la tristesse était sur toutes les figures. Au milieu de la nef se dressait un magnifique catafalque, tandis que les orgues faisaient entendre des notes d'un lugubre émouvant.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Franceschini, maire ; Martelli, lieutenant colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur ; Savelli del Guido ; Savelli François ; Mariani André et Mariani Antoine.

A la sortie, deux anciens élèves ont retracé à grands traits et en termes émus la vie du cher défunt. Ses leçons de morale, s ajouté l'un d'eux, étaient puisées aux sources des vérités les plus pures. C'est que ce vieux maître était un ardent chrétien si qu'il avait une haute conception du rôle noble que l'homme doit remplir sur la terre. Il avait aussi en horreur certains prétendus philosophes qui se font un jeu de ce que notre religion a de plus sublime et de plus élevé. Les bonnes idées qu'il a prêchées sont restées et portent déjà leurs fruits.

Puissent ces paroles, dictées par un cœur ami, adoucir la douleur de sa veuve et de ses enfants à qui nous adressons l'expression de nos sympathies et de nos regrets. — CORSILAN.

SARROLA. — M. Servazi, sarrumérairo dans le département de la Vienne, a été nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Sarrola-Carcopino, en remplacement de M. Fabiani, nommé receveur en Algérie.

Petite Gazette

Appel à la sévérité

Une fois encore nous signalons à la police le grave danger qu'il y a à laisser circuler nos cochers à une allure par trop désordonnée.

Dans les rues un peu étroites, tel le tournant du boulevard Saint-Angelo, en face la maison Olivari, il est étonnant que nous n'ayons pas à enregistrer d'accidents ; les conducteurs de tramways dévalent à fond de train, et le passant qui ne se gare pas avec promptitude le long des trottoirs malheureusement si étroits à ce point, risque d'être écrasés.

Que'ques procès-verbaux donné à point suffiraient à notre avis, à rendre plus respectueux de la vie de leurs semblables nos trop bouillants automédons.

Arrestations

Le brigadier de police Bertrand, accompagné de l'agent Ottavi, a procédé à l'arrestation de D. Jean-Titus, qui est l'auteur de plusieurs vols.

Cette arrestation qui s'est opérée hier dans des conditions assez difficiles, fait honneur aux deux braves agents.

— Les agents Guglielmi, Santini et Torre, de service au théâtre, ont arrêté un violon municipal le nommé S. André, portefaix, pour tapages et violences.

Les gaietés de l'annonce

Connu à la dernière page d'une très estimable publication mensuelle ; « La paix par le droit, » qui s'édite à Nimes et coûte 3 francs par an, sont dit sans lui faire de réclame. Il y est question d'un dessus de puits qui supprime pompes et puits ouverts. On donne le nom et l'adresse du fabricant et l'on ajoute :

NOMBREUSES RÉFÉRENCES fonctionnant à plus de 100 mètres.

Maladies des yeux

Docteur ADOLPHE HOFF, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entreut en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

Avis

Tous les porteurs de valeurs minières sont priés de s'adresser pour tous renseignements à M. de Vincenti, remisier, 20, rue St Lazare, Paris.

Marine

Le paiement des pensions et demi-soldes aura lieu à Bastia le lundi 2 avril 1906 : le matin de 8 heures et demie à 10 heures et demie pour les demi-soldiers, et de 1 heure et demie à 3 heures et demie du soir pour les veuves.

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par une compagnie du 163e régiment d'infanterie, le mardi 2 avril 1906, de six à neuf heures du matin, vers le col de l'eghime.

Chirurgien-Dentiste

M. Battraini, docteur des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 30 avril exclusivement.

Un conseil par jour

Voici un procédé fort simple qui permet de conserver le beurre frais et bon pendant fort longtemps.

Enveloppez le beurre dans un linge bien propre, imbibez de bon vinaigre et asperges tous les huit jours avec ce même vinaigre.

Placez-le dans une cave sèche, sèche et fraîche, et vous conserverez ainsi du beurre frais d'un goût excellent pendant plusieurs mois.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Percée, etc , etc.

Aux, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 4 fr. la bouteille(verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 le flacon de 2 litres 1,2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan a 4 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 20.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Gerbaux, 1 fr. 50.

Apéritif « La Paf » à 1 fr. 25.

Quinquina « Ponpont, » 4 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux

Dépositaire de la Société Hollandaise, — Pierrafeu du Pin lerricie de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers. Bois de toutes dimensions sur commande. Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

Mr ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00171

Conseil d'Arrondissement

Vezzani

Corte, 1er avril.

Les électeurs du canton de Vezzani avaient été appelés, dimanche dernier, à élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Batteati, dont l'élection avait été annulée par le conseil d'Etat.

Cette élection avait donné les résultats suivants :

Batteati	407 voix
Vincensini	404 id.

Le bureau central ayant reconnu qu'il y avait lieu à un scrutin de ballottage, il a été procédé aujourd'hui au second tour de scrutin.

M. Batteati a été réélu avec 11 voix de majorité.

Au « Journal Officiel »

Bourses de Mérite dans les lycées et collèges

Paris, 1er avril.

Les élèves dont les noms suivent ont obtenu des bourses de mérite dans les établissements scolaires du département de la Corse.

Lycée de Bastia

Casamatta, bourse d'internat,		350 f.
Colombani,	id.	300 f.
Luciani,	id.	250 f.
Poiret,	demi-pensionnat,	250 f.
Pongevers,	id.	250 f.

Collège d'Ajaccio

de Martini, bourse d'internat,		400 f.
Rossi, bourse d'internat,		400 f.
Seta,	id.	300 f.

Bourses d'essai

Lycée de Bastia

Bartoli, bourse d'externat,	4/0 f.
Bertamonti, bourse d'internat,	350 f.
Carli, id.	400 f.
Conti, id.	200 f.
Damartini, id.	375 f.
Lorenzi, b. demi-pensionnat	100 f.
Nicoli, bourse d'internat,	500 f.
Pancrazi, id.	450 f.
Renucci, id.	400 f.
Sammarcelli, id.	550 f.
Santini, id.	350 f.
Scaffoni, id.	500 f.

Collège d'Ajaccio

Bernardini, bourse d'internat,	450 f.
Carabelli, id.	300 f.
Casanova, demi pensionnat,	350 f.
Cecaldi, bourse d'internat,	200 f.
Chiaroni, externe surveillé,	2e Odf.
Comte, demi-pensionnat,	350 f.
Donsimoni, bourse d'internat,	350 f.
Fieschi, id.	300 f.
Geromini, id.	375 f.
Giordani, demi-pensionnat,	300 f.
Mandolini, bourse d'internat,	300 f.
Paolantonacci, demi-pension,	300 f.
Paccioni, bourse d'internat,	400 f.
Peretti, id.	450 f.
Tavera, id.	250 f.
Vincenti, id.	350 f.
Antonini, id	175 f.

Collège de Calvi

Colombani, bourse d'internat, 300 f.

M. LOUBET

Paris, 1er avril.

Les actionnaires de la Compagnie P.-L.-M., qui se sont réunis aujourd'hui, ont nommé M. Loubet, ancien président de la République, administrateur de leur compagnie.

LA LOI DE SEPARATION

Pensions et Allocations

Paris, 1er avril.

Le ministre des Cultes a reçu les demandes de pensions ou allocations émanant des archevêques d'Avignon et de Sens, ainsi que des évêques d'Amiens, de Blois, de Largres, de Meaux, de Moulins, de Tarentaise et de Saint-Flour.

Les Morts du Jour

Le général Mounier

Paris, 1er avril.

On annonce la mort de M. le général de division Mounier, commandeur de la Légion d'honneur.

M. le général Mounier avait été placé dans le cadre de réserve à la date du 25 mars dernier. Il commandait la 24e division, d'infanterie, à Perigueux.

AUX ÉTATS-UNIS

Les Mineurs d'Indiana

500.000 grévistes

Paris, 1er avril.

Un télégramme d'Indianopolis annonce que les mineurs de l'Etat d'Indiana, obéissant à un mot d'ordre de l' « Union générale » viennent de quitter le travail.

Le chiffre des grévistes est actuellement de 500 000

LA CATASTROPHE de Courrières

ARRIVÉE du Ministre des Travaux Publics

Lens, 1er avril.

M. Barthou, ministre des travaux publics, est arrivé ce matin, à 11 heures, à Lens, où il a été reçu par les préfets du Nord, et du Pas-de-Calais, ainsi que par les autorités civiles et militaires.

Après avoir déjeuné à la sous-préfecture, le ministre est parti pour Courrières.

M. BARTHOU à Courrières

Visite du Ministre chez les TREIZE SURVIVANTS

Les Récompenses

Légion d'honneur et Médailles d'Or

Lens, 1er avril.

Dès son arrivée à Billy-Montigny, le ministre a tenu à rendre visite aux treize mineurs, qui ont été retrouvés vivants, le 30 mars dernier, après vingt jours d'angoisses cruelles et de terribles souffrances.

Chez Henri Nemy

La première visite a été pour le mineur Nemy, auquel il a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Henry Nemy est âgé de 38 ans ; c'est un ancien élève de l'école des mineurs d'Alais.

C'est Nemy qui était le directeur du groupe des survivants pendant ces vingt jours de supplice.

Le ministre a chaleureusement félicité Henri Nemy, ainsi que son père, ancien mineur des mines de Saint-Etol.

Chez les Pruvost

M. Barthou a rendu ensuite visite aux deux Pruvost, père et fils.

Le père, qui a 44 ans a été fait chevalier de la Légion d'honneur ; le fils qui n'a que 18 ans, a reçu la médaille d'orde 1re classe.

Mme Pruvost s'est évanouie pendant que le ministre adressait ses félicitations à son mari et à son fils.

Onze médailles d'Or

Le Ministre a visité les dix autres survivants et a remis à chacun la Médaille d'or de 1re classe.

LES SAUVETEURS

M. Barthou s'est fait présenter les sauveteurs allemands et français.

Après les avoir félicité chaleureusement de leur remarquable dévouement, le ministre leur a annoncé que le chef de l'équipe allemande recevrait prochainement la croix de la Légion d'honneur, et que les autres sauveteurs allemands et français recevraient la médaille d'or de première classe.

LA commission d'enquête

Le ministre s'est entretenu ensuite avec les membres de la commission d'enquête parlementaire sur les causes de la catastrophe, les travaux de sauvetage et sur les responsabilités de la Compagnie.

M. BARTHOU descend dans la fosse en tenue de mineur

Enfin le ministre, en tenue de mineur, descend dans la fosse numéro 2, des mines de Courrières, accompagné des ingénieurs.

M. Barthou, a visité minutieusement l'installation et les travaux.

Il est remonté à 4 heures, et s'est rendu à la mairie de Lens, où il a reçu les autorités.

AU VATICAN

La béatification de Pie IX

Rome, 1er avril.

On annonce que le Pape a l'intention de faire béatifier Pie IX.

EN RUSSIE

VARSOVIE

La langue polonaise

Varsovie, 1er avril.

Un décret impérial autorise le polonais comme langue d'enseignement dans les écoles municipales.

PHONOGRAPHES

Pathé, Colombia et Odéon

Grand choix

de Cylindres et Disques

Bazar Universel, Bastia.

Vignes Américaines

Plants racinés 1er choix

Riparia X Rupestris 3,309 (garantis)

Riparia Gloire de Montpellier

Rupestris Monticoli et Metallica

M. ET ANNE DE SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia

AVIS DE MESSE

Toutes les messes de mardi 3 avril, seront célébrées, à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. ANTOINE-FÉLIX PIETRI-FERRANDI

AVIS DE DÉCÈS

Mme Joseph Barboni, née Bastiani, M. Joseph Barboni et leur fils ; M. Laurent Bastiani :

Les familles veuve Bastiani, née Gabriel, et ses enfants ; Vve Legal, Mlles Bastiani, de Rogliano, et Marseggi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jules Bastiani

leur père, beau-père, grand'père, fils, frère, neveu et oncle, décédé à Bastia, à l'âge de 46 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 2 du courant, à une heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 15.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et *noire, peignet Roubaix, confection* soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 20 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Allem, ex-successeur de feu Mme veuve Guizzi, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

63 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

— Elle est bien bonne tout de même ! Le pauvre garçon amoureux de la petite. Ca ne l'effraye pas qu'elle soit morte. Au contraire ! Sa première femme l'assourdissait avec ses cris et ses jérémiades... il veut une maison calme, tranquille... C'est peut-être ça qui l'a guidé dans son choix, cet homme. C'est égal, qui est-ce qui aurait pu deviner, il y a dix ans, quand la pauvre petite, abandonnée, tombait à nos genoux dans l'avenue de Clichy couverte de neige, que, des deux hommes qu'elle suppliait d'avoir pitié d'elle, l'un la recueillerait comme sa fille et l'autre la demanderait plus tard en mariage. Ah ! qu'elle est drôle la vie ! Et Jean-Paul, avec sa mélancolie continuelle... qu'est-ce qu'il cache encore, celui-là ? Quel est le secret que, tout enfant, il n'a jamais voulu révéler ? Et pourquoi, depuis qu'il n'est plus un enfant, mais un jeune homme, pourquoi semble-t-il encore plus sombre, plus désespéré ?

Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir dans la tête et dans le cœur de ce garçon-là ?

IV

Loriol habite toujours, dans la rue des Moines, la maison où, dix années auparavant, nous l'avons vu amener Marie et plus tard, Jean-Paul.

Il a seulement pris un appartement plus vaste et plus confortable au deuxième étage.

Cette dépense lui a été rendue facile par l'aide que les deux jeunes gens, gagnant tous deux leur vie, apportent au ménage.

La mère Loriol, encore alerte malgré son grand âge, n'a plus besoin d'aller travailler au dehors. Elle se consacre à la tenue de l'intérieur, où règnent l'ordre et la propreté.

Le salaire de Jean, les appointements de Jean-Paul, le gain de Marie, tout cela réuni permet aux braves gens de vivre dans une aisance relative.

Ils seraient parfaitement heureux, sans l'infirmité de la jeune fille qui les inquiète pour son av nir et sans la tristesse de jeune homme qui, sans altérer la bonté de son cœur, leur fait craindre parfois pour sa santé.

La sourde-muette est seule avec la vieille dans la petite salle à manger où une table dressée pour le dîner attend les deux hommes.

Sur une nappe éblouissante de blancheur, on a mis le couvert des jours de fête : les assiettes de porcelaine peinte, premiers ouvrages de Marie où l'on sent l'inexpérience, mais que l'on n'échangerait pas contre les plus beaux Sèvres du monde ; les fourchettes et les cuillères de ruolz, achetées par Jean-Paul sur le produit de sa dernière gratification, ainsi que les couteaux à manche d'ivoire.

La lueur de la lampe à pétrole reposant sur une suspension de cuivre, élégant de propreté, se reflète dans le métal blanc des couverts et dans les lames des couteaux qui projettent des éclats de lumière, tant ils reluisent grâce aux soins de la mère Loriol, qui les astique avec amour.

La pièce, point grande, modestement meublée, présente cependant un aspect clair et joyeux, dû à la blancheur des rideaux de vitrage, à la bonne tenue générale des objets et surtout aux plantes et aux fleurs répandues à profusion dans les caisses posées sur l'appui des fenêtres, dans des pots qui ornent les deux bouts du buffet de noyer dans un joli vase qui fait le milieu de la table.

C'est Eté enfin. Loriol a son congé mensuel. On dîne en famille, ce jour-là. Une fois tous les trente jours, ce n'est pas trop pour les bonnes gens.

Depuis un quart d'heure environ, Marie a cessé de travailler.

Elle s'est approchée de la croisée et, gracieusement accoudée sur la barre d'appui, elle fouille du regard le mouvement des passants dans la rue.

La mère Loriol, occupée à préparer le dessert, l'examine en souriant du coin de l'œil, tout en murmurant :

— C'est ça... elle ne peut plus tenir en place, la petite... il n'y a plus de travail, il n'y a plus rien... c'est l'heure où Jean-Paul va revenir... elle le guette d'avance comme toujours. Saimonts-tu, ces deux enfants-là, s'aiment ils ! Vraiment il y a des instants où je trouve qu'ils s'aiment trop !

Soudain, la jeune fille s'est retournée et, abandonnant la fenêtre, a frappé joyeusement ses mains l'une contre l'autre.

La vieille l'interroge du regard :

— C'est lui ?

Elle fait un signe affirmatif de la tête et court ouvrir la porte du palier.

Un jeune homme paraît.

C'est Jean-Paul.

Ils s'embrassent très tendrement, échangeant tous les deux, elle dans sa grâce juvénile, lui dans son élégance singulière pour un enfant du peuple.

Ce sont à présent deux beaux jeunes gens.

Marie est petite, mignonne, potelée. Ses yeux noirs, bien fendus, reflètent la bonté de son cœur et l'intelligence de son cerveau. Son sourire est délicieux, éclairé par des dents splendides qu'encadrent deux lèvres bien rouges.

Elle a, comme tous les sourds-muets, une mobilité de physionomie extraordinaire. Le geste, naturellement abondant, et d'une vivacité incroyable, est empreint d'une grâce parfaite.

Elle est ravissante, joyeuse et saine

Jean-Paul, moins beau dans le sens académique du mot, dégage cependant une sympathie égale, malgré la mélancolie qui jette un voile sur sa bonne et loyale figure.

Il est grand, élancé. Une vigueur nerveuse règne dans toute sa personne. Ses traits manquent de régularité, mais ils sont intelligents, expressifs. Point joli garçon, ce qui vaut mieux.

Il est vêtu d'une façon simple, mais correcte. La toilette de Marie annonce une coquetterie pleine de goût. Ils forment vraiment un gentil couple.

Ils causent ensemble dans ce langage des sourds-muets que Jean-Paul a étudié mi par une pensée touchante.

Désormais, la jeune fille a appris d'elle un véritable compagnon à qui elle peut communiquer ses impressions même les plus abstraites.

Il faut voir leurs mains et leurs doigts s'agiter rapidement et leurs traits, leurs regards mêmes ponctuer pour ainsi dire, leurs gestes et les rendre presque intelligibles pour ceux qui ne sont pas initiés à leur langage.

La main mignonne de Marie fait merveille ; ses doigts petits se lèvent, se baissent, se plient avec grâce ou se redressent avec une agilité incroyable.

Jean-Paul, de son côté, use habilement de l'index, tout en murmurant :

— Tu rentres bien tard, lui dit-elle ainsi.

(suivre)

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 60 0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.560 000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 37 fr. 15 par mois, 1.200 000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3..60.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

A DÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Ordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

Mme Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris le nombre et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL dépositaire des Cheveux naturels. Résultats incomparables. Vente toujours croissante.

Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les coiffeurs-Parfumeurs en ville et dans diverses succursales.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à percer — OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour Bois et Métaux — LA MELLE, 42, Rue Lafayette, Paris — Adresse Télégr. : Outillage Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Angé de Lasens
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franc port.

ENCRIERS

à fermetures automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Mme Barot, Chantenay (Loire-Infre)

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du Journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie Tranquillité et Bienêtre sont ses modèles

6 francs par an au lieu 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs, numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — Et CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

Dr A. TOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

ECONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à s'en servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Commander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 32 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Un numéro spécimen est envoyé gratis et franco du Gérant, 56, rue Jacob, Paris.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50. ajouter. 146, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI 3 AVRIL 1906 — N° 91

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : Le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Richard.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 19 m. — Coucher, 5 h. 55 m.

Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : Saint Isidor.

2 AVRIL

CORSICA

Sous ce titre : *Corsica*, un article vient de paraître dans le *Globus*, journal industriel et scientifique se publiant à Berlin. Cet article, que nous avons tâché de traduire de l'allemand avec une scrupuleuse exactitude, est un exposé très intéressant et très exact des différentes ressources agricoles et des richesses minérales de notre pays. Il contient en outre des observations très justes sur certains côtés du caractère corse.

Il est dû à la plume de M. le docteur Pollak Léopold, ancien chimiste à l'usine de Casamozza, actuellement chimiste à Prague, qui a laissé d'excellents souvenirs parmi nous.

Voici cet article :

LA CORSE

La petite île, qui est si solitaire dans la mer bleue et qui a pourtant eu sur les destinées du monde une si grande influence, mériterait vraiment de ne point rester si oubliée, si séparée du reste du monde.

Au milieu de la plus vieille civilisation, elle offre au début du XXe siècle l'aspect intéressant d'un pays demi sauvage, que viennent cultiver des colons. La République traite son dernier département en enfant du second lit, et sa position aussi nous permet de nous demander si c'est un *département ou une colonie* ; aussi mainte tentative échoue ici, qui dans les colonies africaines réussit parfaitement ; mais ce n'est pas seulement la faute de la France qui ne peut ici faire la différence entre le département et la colonie ; l'île elle-même, ses habitants sont impuissants à trancher la question. Voilà pourquoi jusqu'à nos jours la Corse n'est pas parvenue au degré de civilisation que sa position et l'intelligence de ses habitants lui permettraient d'atteindre. *Le pays a tout pour devenir une colonie prospère* ; comme département, il est trop isolé et il lui manque des relations étroites avec les autres départements, condition nécessaire pour prospérer. Pour créer une colonie prospère, il faut de grands capitaux et une direction énergique, avec un but précis.

Les Habitants

Sans aucun doute le Corse est un homme actif, ambitieux ; malheureusement il ne l'est d'ordinaire que sur le continent ; c'est la faute de l'île, où la vie lui offre trop de douceurs... Très tempérant, il se contente de ce que la nature produit sans efforts sur son propre sol et habite au village dans une maison souvent lamentable. Il se contente du produit de ses oliviers, de ses châtaigniers. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est la politique de clocher, et presque tout son argent comptant est consacré à satisfaire son ambition. De même que sur le continent, les impressions nouvelles éveillent une puissance de travail qu'il ne soupçonnait pas jusqu'alors, cet effet est produit ici par les étrangers qui viennent utiliser les trésors de l'île. D'abord avec méfiance, puis avec le plus grand intérêt, on suit et on encourage les entreprises.

Jusqu'à présent le Corse est malheureusement jaloux du succès des étrangers ; c'est facile à comprendre : jusqu'à nos jours la politique heureuse seule lui a rapporté quelque chose, et quand il a une situation politique, ou bien une fonction, il lui est possible d'avoir une grande influence et de parvenir à quelque chose. Il est hors de doute que si le gouvernement voulait donner aux Corses une instruction qui les mettrait en mesure de connaître les produits de leur sol et leurs vrais besoins, cette île deviendrait plus heureuse, elle prospérerait, et tous les habitants n'auraient pas uniquement en vue une carrière politique, mais finiraient par comprendre que l'on peut parvenir aussi par d'autres moyens.

Il serait avant tout nécessaire de cultiver avec plus de soins les *sciences naturelles* dans les écoles et de faire plus de propagande pour les sciences techniques : ce but serait peut être facile à atteindre si l'on créait un cours à l'école d'agriculture d'Ajaccio ou au lycée de Bastia. Ensuite il faudrait *transformer complètement le premier de ces établissements* suivant l'exemple des écoles allemandes ou italiennes ; ces tentatives seraient enfin couronnées par la *création d'une école d'enseignement supérieur* à Bastia. Il est impossible d'aller sur le continent chercher la culture nécessaire ; on est trop pauvre. L'Université la plus proche est à Aix, et là tous ceux qui peuvent étudier choisissent le droit, vu que l'on peut étudier tranquillement dans l'île et ne se déranger que pour les examens.

Un autre mal, ce sont les moyens de communication sur terre et sur mer. Si l'on met à part la route nationale, il n'y a que très peu de routes vraiment carrossables. En hiver, ces chemins sont d'ordinaire impraticables ; en été, ils sont couverts de hautes couches de poussière, qui cachent souvent des trous profonds, et ils sont ainsi dangereux. Que d'entreprises auraient pu être commencées et sans doute avec succès, si les localités intéressées avaient été accessibles.

Enfin, parlons des bateaux ! Sont-ils si mauvais parce que le pays exporte si peu, ou bien le commerce et l'industrie ont-ils végété parce qu'il n'y a pas de bons bateaux ? on ne sait. J'opte pour la seconde raison ! Les communications par mer sont vraiment insuffisantes, si on songe aux colonies et aux îles italiennes voisines. J'en reparlerai en m'occupant de l'exportation des primeurs. Ici le gouvernement devrait risquer quelque chose ; le pays en est incapable ; avec de meilleurs moyens de communication avec l'intérieur et avec l'extérieur la colonie ne manquerait pas de prospérer.

(A suivre).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 avril, à 3 h.

Montebello, allégro,	Lucc.
Le lac des îles, ouv.,	Auber.
Sécovienne, danse espagnole,	Lecôme.
Ah ! là, faut.,	Verdi.
La Vallée d'Ossian, valse,	Benoit.

Le Chef de Musique, J. LAVY.

Les Châtaigniers de la Corse

Nous apprenons avec grand plaisir qu'au cours d'une visite faite par les représentants de la Corse, à M. le Président du Conseil, celui-ci a, de lui-même, soulevé la question de la destruction des châtaigniers et déclaré que, d'accord avec M. le Ministre de l'Agriculture, le Gouvernement rechercherait les moyens propres à arrêter, dans la mesure du possible, un tel dommage porté à la Corse.

Ceci n'est point pour nous surprendre de la part de M. Rouvier, pas plus de M. Ruau d'ailleurs, tous deux représentants de pays montagneux, dans lesquels l'incendie des forêts, les abus du berger nomade, qui ne connaît ni frein, ni règle, brûle pour brûler, détruit pour détruire, sont de tradition immémoriale.

Il est hors de doute que le châtaignier, fortune et pain de la Corse, est appelé à disparaître promptement au train où vont les usines.

On coupe et on ne replante pas !

C'est la ruine de la Corse avant longtemps !

Nous sommes heureux d'avoir appelé l'attention sur cette question, et contribué ainsi à l'adoption des mesures qui s'imposent au nom des intérêts vitaux de la Corse.

A. BAILLIF.

(Revue du Touring-Club).

BASTIA-THÉATRE

Il y avait beaucoup de monde samedi au théâtre, même trop, puisque deux ou trois spectateurs se disputèrent le même fauteuil. On donnait un des opéras de Verdi les plus connus et les plus goûtés à Bastia : « Ernani. »

J'aurais tort si je n'ais le succès que rencontrait d'ailleurs nécessaire une sélection de bons artistes, comme Mme Colonnelli, MM. Danco, Villani et Seifoni. Les éloges déjà adressés à ces artistes me dispensent de leur en faire de nouveaux ; je ne peux m'empêcher toutefois de dire que M. Villani est apparu dans tout l'opéra comme un grand artiste.

***

Dimanche, en matinée, on a donné Fra Diavolo ? Assez de monde : des lycéens, des enfants des bébés avec leurs nounous de nombreux assidus. L'opéra d'Auber fut joué avec bien plus d'aisance que jeudi soir.

M. Talamanca a fait rire les vieux, comme les jeunes ; Mme Fratoni fut une parfaite anglaise, quoique un peu trop rieuse ; Mlle Pasini, une toute gracieuse Zerlina, qui charma tout le monde par sa belle voix.

M. Gerardi était très en voix ; il a joué et chanté son rôle de « Fra Diavolo » avec une aisance et une grâce parfaites.

M. Vita, de sa voix un peu légère, mais douce et très sympathique, a bien chanté le rôle du brigadier et a été applaudi. Nous espérons mieux de cet artiste qui, en même temps qu'un fin chanteur, est un excellent musicien.

Et, en terminant, n'oublions pas de féliciter MM. Villani et Ferrari, ces terribles mais sympathiques brigands.

J.

64 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

— J'ai été retenu par un travail pressé, répond-il, sans cela sourcille, je serais revenu à l'heure ordinaire. Tu mis bien que j'ai hâte d'être auprès de toi. Et le père, où est-il donc ?

— Il est allé chez M. de Chelles avec Carbillon et M. Bargel.

Le front de Jean Paul s'assombrit.

Le jeune homme se dirigea vers la mère Loriol et l'embrassant à son tour :

— Le père est avec Bargel, d'après ce que vient de me dire Marie ?

— Oui.

— Il me déplaît, ce Bargel.

— Pourquoi ça ? c'est un brave homme.

— C'est possible, mais il a depuis quelque temps avec Marie des manières qui ne me conviennent pas.

— Comme tu es embarrassé ! M. Bargel est honnête ; il n'est pas de ceux qui seraient capables d'abuser d'une pauvre fille dans la situation de la nôtre... et puis, à mon âge... prononcela Jean Paul, il n'y a rien de si prétentieux que ces vieux barbons. Tout le temps qu'a vécu ce brave, il n'avait pas les richesses qu'il amène à présent, mais depuis son veuvage, il se donne des airs de jeune homme, il est toujours pomponné, astiqué !... Dieu me pardonne, je crois qu'il se teint.

— Vraiment, Jean-Paul, je ne te reconnais plus. Autrefois, tu ne disais de mal de personne, mais tu as mauvaise langue maintenant. Tu te moques de tout le monde.

— Aussitôt qu'un homme approche de Marie, tu lui trouves un défaut. Ça n'est pas raisonnable, car enfin la pauvre enfant n'est déjà pas si commode à soigner, il ne faut pas, par de mauvais prétextes, éloigner d'elle ceux qui pourraient avoir l'idée de l'épouser... Il faudra bien qu'elle se marie un jour.

Jean Paul devint très pâle.

— Marie !... se marier !... balbutia-t-il.

Maintenant ses sourcils étaient froncés, son regard prenait une expression dure et une souffrance amère se révélait sur ses traits.

La jeune fille qui l'observait s'aperçut de ce changement. Elle courut à lui et, câlins l'entours de ses bras, puis, le repoussant gentiment, lui dit par gestes :

— Qu'as-tu ? te voilà encore triste ? tu sais pourtant que cela me chagrine quand je te vois de la peine.

Il l'embrassa sur le front sans lui répondre, pendant que la mère Loriol, replongée en apparence dans ses occupations, se disait :

— Toujours la même chose, — il est jaloux d'elle... il tuerait que je parle de ça à Jean... c'est singulier.

Un coup de sonnette se fit entendre.

C'était Lorfol qui rentrait.

Il donna un baiser à sa mère, un autre à Marie et tendit gaiement la main à son fils.

Le dîner eut lieu, pendant lequel les jeunes gens ne cessèrent de s'entretenir par signes, tandis que Jean racontait à la vieille sa visite à M. de Chelles.

— Explique donc à Marie, dit-il à Jean-Paul, que Mme de Chelles s'intéresse à elle et qu'elle désire la connaître. Dis lui que le moment est venu pour elle de parler à cette charmante femme le pressant qu'elle lui a prédparé. Assure-la qu'elle sera bien accueillie et, pendant que nous nous occuperons d'elle, dis lui aussi...

Le brave homme s'arrêta court.

Le moment était venu de raconter ce qui s'était passé entre Bargel et lui.

Cela, c'était plus délicat que le reste.

— Mes amis, dit-il, j'ai à vous apprendre quelque chose de bien curieux... Figurez-vous que je suis revenu avec M. Bargel. Il m'a fait mille politesses, m'a obligé à monter chez lui et, finalement...

Jean-Paul l'interrompit avec brusquerie.

— Il t'a demandé la main de Marie ?

— Tiens ! tu as deviné ça, toi, garçon ?

— Je m'y attendais. Et que lui as-tu répondu ?

— Dame... ce qu'on répond en pareil cas... que l'on consulterait la petite.

— Et c'est moi que tu charges de ce soin ? dit le jeune homme dont les yeux lançaient des éclairs sombres.

— Naturellement. Il n'y a que toi ici qu'elle connaisse assez pour cela.

— Mais cet homme est bien trop vieux pour elle ! s'écria Jean Paul avec emportement.

La mère Loriol interrint de sa voix grave.

— Elle le dira si c'est son idée. C'est l'opinion de Marie qu'il s'agit de savoir et non la tienne.

— Comment, bonne maman, vous lui donneriez le conseil d'accepter ?

— Je la laisserai entièrement libre, mais je dis que dans la situation où elle est, ce n'est pas agir dans son intérêt que de la pousser à refuser sans avoir réfléchi. Un homme, M. Bargel est beaucoup plus âgé qu'elle, c'est un fait ; et et elle était encore toutes les jeunes filles, je serais la première à lui dire de ne pas l'épouser, car elle ne serait par embarrassée d'en trouver un moins vieux. Mais, avec son infirmité, elle n'a pas le droit d'être difficile. Bargel est un honnête homme d'un caractère très doux. Il est à son aise, et si Marie devenait sa femme, nous n'aurions plus à nous inquiéter de son avenir. Encore une fois, je ne l'influencerai dans aucun sens, mais je pense que le devoir de tout le monde est de la guider, dit-elle en regardant fixement Jean Paul.

Le pauvre garçon baissait point à voir pendant que parlait la bonne femme dont il était habitué à respecter l'autorité un peu rude.

Des gouttes de sueur glacée baignaient de son front blême, tout entier mêlé se desséchait sur ses lèvres et ses yeux lamentablement hagards n'osaient regarder personne autour de lui, si Jean comprenait qu'il éprouvait une colère sourde depuis la proposition dont le brave homme s'était fait l'interprète, si la maman Loriol dont la droite raison l'exaspérait, si surtout Marie qu'il sentait, à côté de lui, immobile, anxieuse, le cœur palpitant.

Sans rien entendre de ce qui se disait, la jeune fille voyait bien, à la contenance de tous, qu'on agitait une question grave.

Le trouble douloureux de son cher Jean Paul n'échappait point à sa clairvoyance et, aux regards dirigés sur elle par Loriol et par sa mère, elle devinait que c'était d'elle qu'il s'agissait.

Elle attira le jeune homme vers elle d'un geste caressant et l'obligea à incliner sa tête sur son épaule.

Puis, quand elle l'eut baisé sur le front pour la consoler d'un chagrin qu'elle ne s'expliquait pas encore, elle lança à la grand'maman un coup d'œil malin, qui contenait à la fois un reproche et une caresse, comme si elle lui avait dit :

(*A suivre*)

Sur Mgr Ollivier

De passage à Turin, le 24 mars.
Au Directeur du *Petit Bastiais*.

J'apprends par un journal français du 23 du courant, la mort presque foudroyante survenue à Marseille de Mgr Ollivier, le nouvel évêque d'Ajaccio. Cette nouvelle m'a douloureusement frappé, considérant cette perte comme très grande pour la Corse entière, ayant donné la situation actuelle de notre pauvre clergé, les vues et les moyens généraux de Mgr Ollivier pour arriver à conjurer le mal fait par la nouvelle loi de Séparation.

J'étais à Rome pour la consécration des nouveaux évêques français, les premiers nommés par le Pape, depuis la promulgation de la loi de Séparation; elle a eu lieu solennellement dans la basilique de Saint-Pierre, au maître-autel, le dimanche 25 février de 8 à 11 heures et demie du matin.

Je faisais la connaissance de Mgr Ollivier, évêque de la Corse, deux jours avant la consécration, il était logé au séminaire de la Minerve à Rome.

En apprenant que j'étais Corse, il a manifesté toute sa joie en me disant : Vous êtes le premier Corse que je vois depuis que je suis nommé évêque d'Ajaccio, je suis heureux de m'entretenir un instant avec vous, et nous avons eu une courte conversation sur la Corse.

Aussitôt après il offrit de me donner deux billets pour moi et pour Mme Stephanopoli pour aller assister à la cérémonie de la consécration, ensuite il s'est offert d'aller saluer Mme Stephanopoli qui m'attendait au parloir.

Dans notre entretien en compagnie de Mme Stephanopoli, il a manifesté son appréhension pour la réception qu'on lui ferait à son arrivée à Ajaccio, étant étranger au pays. Nous n'admes pas de difficultés à dissiper en lui le moindre sentiment de malveillance, le rassurant sur le peuple et sur le clergé corse, que chacun saurait tenir compte de la situation délicate dans laquelle Monseigneur se trouvera, surtout l'hospitalité étant une des vertus du peuple Corse.

Dans la dernière visite que je fis à Mgr Ollivier avant de quitter Rome, il m'a fait part du dernier entretien qu'il avait eu avec sa Sainteté, où Pie X lui aurait dit que la Corse était le département qui sura le plus à souffrir de la loi de séparation. En ajoutant : la Corse est pauvre, mais, j'ai grande confiance en vous.

Pie X avait choisi le vicaire général de l'évêché de Marseille pour le nommer évêque d'Ajaccio, le diocèse le plus pauvre de France, parce que par son passé comme savant, comme administrateur et ensuite comme philanthrope, ce prélat était tout indiqué.

Mgr Ollivier m'a également dit que Pie X s'intéressait beaucoup à la Corse, son apôtre dans sa mission lui était assuré.

A partir du jour que Mgr Ollivier avait accepté la lourde et délicate charge d'administrer le diocèse de la Corse, on aurait dit qu'il possédait déjà les éléments nécessaires pour mettre son clergé à l'abri de la misère que ne manquera pas de provoquer la rapprossion du traitement.

Mgr Ollivier aimait d'autant plus la Corse, qu'on la lui montrait pleine de difficultés ; il négligeait tout ce qu'on pouvait lui dire de contraire, n'ayant qu'une pensée, mener à bien sa mission et rendre le clergé de la Corse indépendant. Ce sont les dernières paroles qu'il a prononcé avec moi.

J'insiste à croire que la Corse a beaucoup perdu dans cette mort véritablement imprévue. Je tiens à rendre hommage à toutes les bonnes pensées que Mgr Ollivier avait rêvé pour l'indépendance du clergé Corse.

Tous ces détails de Mgr Ollivier ne sont connus de personne en Corse, pourtant ils ont leur importance.

PATRICK STEPHANOPOLI.
Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès, sur les poursuites contre les antimilitaristes :

« Vraiment, à l'heure où s'étalent les acquittements scandaleux et multiples d'officiers rebelles, c'est une étrange idée de traduire devant les juges les antimilitaristes. S'ils sont acquittés à leur tour, à quoi aura servi toute cette mise en scène judiciaire, et s'ils sont condamnés ce sera un tel scandale que l'agitation qu'on veut réprimer gagnera soudain en étendue et en profondeur. Il n'y a qu'une solution, c'est de proclamer une amnistie totale. C'est le seul moyen d'éviter la révolte de conscience que provoquera le contraste de l'impunité complète dont jouissent les officiers rebelles et de la sévérité qui s'abattra sur les signataires d'une pauvre affiche inoffensive. Pourquoi le ministre refuse-t-il l'amnistie ? L'attitude des conseils de guerre a rendu toute condamnation ou même toute poursuite pour cet ordre de faits absolument impossible. Par l'amnistie, le gouvernement prendra acte de cette impossibilité. »

La République Française

A propos du referendum des mineurs :

« Nous allons voir si le gouvernement consentira à faire respecter par les 32 529 mineurs grévistes du Nord et du Pas-de-Calais la liberté du travail des 16 074 mineurs non grévistes. Si l'on en croit la protestation d'un délégué mineur qui s'écriait hier au congrès de Lens : « C'est dégoûtant, on n'a même plus le droit de patrouiller il semblerait que quelques précautions ont été prises.

» Mais, d'autre part, on a constaté hier à Lens, dans le secteur de l'Est, que les forces de cavalerie avaient été insuffisantes pour protéger les mineurs désireux de travailler. On peut dire que la grève sera ce que le gouvernement voudra qu'elle soit. M. Clemenceau va enfin donner sa mesure d'homme de gouvernement. Attendons-le à l'œuvre. »

Le Gaulois

Sur la suppression des Conseils de guerre :

« Le gouvernement a pensé qu'obligeant le soldat à faire besogne de *casseur*, il ne pouvait, sans offenser la logique, lui confier les fonctions de magistrat. C'est un coup de mail porté à l'autonomie de l'armée. En supprimant les Conseils de guerre, c'est la vie militaire que l'on transforme, c'est la conscience qu'on trouble, c'est le devoir militaire que l'on modifie.

» Après avoir détruit les Conseils de guerre on supprimera le pouvoir disciplinaire des chefs de corps, on ne permettra pas aux sergents et aux caporaux de punir leurs subordonnés, finalement on autorisera les soldats à se syndiquer contre leurs chefs.

» Après Dieu, c'est à l'armée qu'on s'attaque. »

La Libre Parole

Sur l'action révolutionnaire :

« Je dis que si au lieu de se laisser berner par les antimilitaristes qui les entraînent à la conquête du pouvoir, les ouvriers qui ne recueillent même pas les miettes de cette conquête dirigeaient leur attention et leurs efforts vers la conquête de la prospérité, ils arriveraient vite à faire triompher la plupart de leurs revendications.

» Ils réaliseraient en tout cas cette émancipation sociale dont on leur parle toujours, mais dont on les éloigne sans cesse avec la question antiécclésiale comme on détourne le taureau d'un bœuf qu'il veut atteindre en agitant devant lui un bout de chiffon rouge. »

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUES du Chemin de fer

Les ouvriers du syndicat de Bastia de la Compagnie de chemins de fer départementaux se sont réunis, hier soir, dans une des salles de la mairie, et ont décidé de se mettre en grève.

Les motifs qui ont poussé ces ouvriers à déclarer la grève, sont, paraît-il, nombreux.

Les ouvriers syndiqués du réseau de la Corse se sont mis également en grève.

CARNAVAL ET CARÊME

L'origine et l'histoire du Carnaval ont *été recontées trop de fois pour que nous revenions sur ce sujet.* Toutefois disons quelques mots des mascarades.

Ce sont les Romains qui, les premiers, ont inauguré ces cortèges grotesques appelés mascarades. C'était surtout au retour de la belle saison que, revêtus de costumes bizarres, ils se livraient à ces amusements.

Dans la suite, plusieurs évêques voulurent les interdire, ne pouvant pas admettre que « des chrétiens s'assimilent à un vil bétail et prennent la forme de démons ; » mais ces défenses restèrent sans effet : cependant, certains déguisements étaient formellement interdits. Au temps de la chevalerie, *les écuyers, les pages* et même les chevaliers se déguisaient pour intriguer. Mais c'est surtout sous la régence que les mascarades furent les plus brillantes. Interrompues par la Révolution, elles reprirent avec le Directoire. L'Italie est le seul pays qui ait gardé intactes les vieilles traditions du Carnaval, *carne scie*, qui veut dire : Adieu à la chair. Pendant ces fêtes, les rues sont pavoisées et les plus illustres personnages ne dédaignent pas de se déguiser et de se mêler aux portefaix. Lorsque les chars brillants des premiers rencontrent l'humble facre des seconds, on s'arrête de part et d'autre, et on se livre à un combat tout pacifique, qui consiste à se jeter des confetti ou des fleurs. De nos jours, le Carnaval a pris des proportions si considérables qu'il est en honneur chez les Slaves, en Bohême, en Allemagne, en Angleterre, en Russie et jusque chez les Arabes. La Célesto Empire a, lui aussi, son bœuf gras. Le plus intéressant dans la cérémonie chinoise est assurément le confection du bœuf... qui est en carton.

Cette solennité, qui a pour but d'appeler les faveurs des dieux sur les récoltes à venir, est très importante pour les agriculteurs chinois, qui attachent à chaque partie de l'animal un augure plus ou moins favorable pour la saison prochaine. Ainsi, les cornes du bœuf sont le symbole de l'abondance du coton, la tête celui des haricots ; le ventre, du blé ; les jambes, du riz ; la queue, du millet. Chacune de ces parties est pillée *dévinement. Sur ce* bœuf, on place un génie, également en carton. Après une cérémonie religieuse, le bœuf est conduit sur une place publique et brûlé au milieu des cris de joie des habitants.

Le mercredi des cendres a beaucoup perdu de son ancienne austérité. Autrefois on choisissait ce jour pour mettre en pénitence publique les pécheurs qui devaient être reçus à la réconciliation. Ceux-ci étaient couverts d'un cilice ou d'un sac ; on leur mettait de la cendre sur la tête, et après une procession à laquelle ils assistaient pieds-nus, on les chassait de l'église, où ils ne pouvaient rentrer que le *Jeudi Saint. Dans les villes*, à partir du mercredi des cendres jusqu'à Pâques, on ne tolérait plus dans les rues ni saltimbanques, ni jongleurs, ni chanteurs.

Pendant tout le Carême, les fidèles se réunissaient à la tombée du jour au carrefour où se trouvait la statue de la Vierge ou du Saint du quartier, et chantaient en commun des psaumes et des cantiques. A partir de ce jour commençait le jeûne. Les chrétiens ne faisaient qu'un seul repas, qui avait lieu le soir, après vêpres. Pendant le Carême, l'usage de la viande, des œufs, même du vin, dans les premiers temps, était absolument interdit. C'est vers la fin du huitième siècle, qu'on commença à accorder des dispenses moyennant une somme qui était distribuée aux pauvres ou qui servait à élever des édifices religieux.

On sait combien le jeûne et les abstinences sont devenus faciles de nos jours.

JEAN-FÉLIX ALBERTINI.

JUSTE RÉCOMPENSE

Le 13 décembre, 1905 le canot de sauvetage attaché à la station de Bastia sauvait, on se le rappelle bien, la tartane italienne *Tre sorelle*. Le canot était monté par le patron Renucci accompagné par le sous-patron Gando fi et les marins Renucci Joseph, Oriando, Ambrosini, Maudrichi, Romantini, Mostedo, Grisoni, Andreani et le volontaire Bicchierai.

Dans le numéro du *Petit Bastiais* du fer janvier, nous avions appelé sur ces courageux marins la bienveillance des autorités maritimes. Ce n'était pas d'ailleurs le premier service rendu à l'humanité par nos intrépides canotiers. A la date du 1er janvier 1905, le patron Renucci était parvenu à *sauver* 78 passagers du vapeur *Persia*, de la Compagnie Rubattino, lequel s'était échoué à 300 mètres de la plage d'Aleria. Une médaille en argent du gouvernement italien et une de la Société Centrale de sauvetage étaient à cette occasion décernées au patron Renucci.

Aujourd'hui l'appel du *Petit Bastiais* a été encore une fois entendu. Le courageux sauvetage de la tartane *Tre sorelle* a été brillamment récompensé. En effet, une note émanant de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés nous apprend que le *prix* Baron de *Joest*, d'une valeur de 600 francs a été attribué à l'équipage du canot sauveteur. En outre, la médaille d'or, amiral de Jouquières, a été décernée au patron Renucci Jacques.

Nous félicitons chaleureusement ces valeureux marins qui ont su remplir courageusement et modestement leur devoir. Nous remercions en même temps la Société Centrale de Sauvetage d'avoir su donner une juste et digne récompense à leur dévouement.

Postes et Télégraphes

AVIS

Un concours pour l'admission au surnumérariat des postes et des télégraphes aura lieu les 3 et 4 mai prochain.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 1.300.

Les candidats devront se présenter en personne au Directeur des postes et télégraphes de leur département chargé de l'instruction des candidatures.

La liste d'inscription sera close le 14 avril 1906.

Ajaccio, le 19 mars 1906.

Le Directeur des Postes et Télégraphes,
RUFF.

TheâtreMunicipal

Direction Simongiovanni-Seta

Ce soir représentation au bénéfice de l'Hôpital Civil et du Bureau de bienfaisance.

RIGOLETTO

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à l'Hôpital Civil, bureau de l'Economat, de 9 à 11 heures du matin et de 1 à 5 heures du soir.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 9 1 ; midi + 11·6 ; 6 heures du soir + 8 6
Maxima + 12·8 Minima + 4 2.
Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. ; midi, 766 mm., 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — *Dans la matinée, N. modéré.*
Dans l'après-midi, N. E.
Etat du ciel, découvert.
Hygromètre, à 7 h. du matin : 6 mm

Carnet mondain

On annonce de Modane le prochain mariage de M. le lieutenant Padovani, du 52e régiment d'infanterie, avec Mlle Madeleine Arrondel.

Nécrologie

Hier une affluence d'amis accompagnait jusqu'au champ du dernier repos les restes mortels de M. Bastiani Jules, décédé presque subitement dans la matinée de dimanche, à l'âge de 46 ans. Privé de la vue depuis quelques années, il supportait ce malheur avec une grande résignation. Mère, enfants, gendre et frère se dépensaient en prévenances pour rendre moins pénible cette infirmité.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Jean.

Nous prenons une vive part à la disparition de ce bon père de famille et adressons à son fils, à son gendre, M. Barbuot, à son frère Laurent Bastiani, l'excellent metteur en pages de notre journal à Mmes Bastiani et Legal nos bien sincères condoléances.

Certificat d'aptitude

Nous apprenons avec plaisir que Mademoiselle Marie de Petriconi, institutrice adjointe à l'école maternelle de Lalgue (Orne) a été reçue au certificat d'aptitude pédagogique.

Nous lui adressons, ainsi qu'à son cher père, M. Gaspard de Petriconi, nos bien sincères félicitations.

Brutale agression

Hier soir, vers 10 et demie, une demi-douzaine de mauvais garnements, âgés de 16 à 18 ans, ont assailli devant le café Audreani, la nommée N. Erminia, et l'ont rouée de coups.

Cette malheureuse a l'habitude de se promener tous les soirs devant les divers établissements publics attendant la sortie des consommateurs pour leur demander l'aumône.

Aux cris poussés par la victime de cette lâche agression, des consommateurs sont sortis et la bande des désœuvrés a pris la fuite.

Conduite aussitôt dans le local de l'Assistance publique N. y a reçu tous les soins que réclamait son état, puis elle a été reconduite à son domicile.

Cette pauvre fille porte plusieurs contusions sur diverses parties du corps et a reçu des blessures assez sérieuses à la figure.

La police qui connaît déjà les noms de quelques uns des assaillants a ouvert une enquête.

Espérons qu'elle aboutira à l'arrestation des coupables.

Postes et Télégraphes

M. Poinsot Jean-Baptiste a été nommé surnuméraire à la recette principale des postes de Paris.

Toutes nos félicitations.

Soirée de bienfaisance

Une représentation extraordinaire est donnée ce soir au Théâtre Municipal, au profit des pauvres de l'Hôpital civil et du Bureau de bienfaisance.

Le programme comporte « Rigoletto », l'un des opéras favoris du public bastiais.

Nomination

M. Mannucci Pascal, ancien instituteur suppléant, a été nommé stagiaire provisoire à Farinole.

L'Aspic

Un bon numéro, pour cette semaine, la réapparition du journal *l'Aspic.*

Au Port

— Vap. « Péloa, » cap. Terras, de Livourne, 18 passagers, div.
— Vap. « Numidia, » cap, Mattei, de Marseille, 50 passagers, div.
— Vap. « Patagonia », cap. Merlo, de Porto-Torres, 7 passagers, div.
— Vap. « Ha Kai, » cap. Bailly, de Marseille, 62 passagers, div.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Poggi Caroline. — Frediani Anacleto. — Drago Gaston-Bernard. — Castelli François.

DÉCÈS

Bastiani Jules, ancien commerçant, 46 ans, de Bastia.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — Demain mercredi, *commenceront les exercices* habituels de la *Miséricorde*. Les conférences seront faites le soir, à 4 heures et demie par le R. P. Augé ; elles seront suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

On demande à louer

avec faculté d'achat

dans les environs de Bastia, au Cap Corse ou en Balagne près le chemin de fer

Maison d'habitation

meublée ou non en parfait état et dans une situation absolument saine dans tout l'année et

Propriété moyenne

près ou à faible distance de la maison, de préférence avec vignoble.

N. B. — Inutile d'écrire sans indiquer la situation exacte, rapport, genre de cultures existantes et *prix demandé.*

Adresser les offres au bureau du journal.

SALON DE MODES

Mlle **SENCO**, modiste, rue de l'Opéra, 22, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle recevra, dans les premiers jours d'avril, un grand choix de jolis chapeaux modèles à des prix très modérés.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00173

BOURSE DE PARIS

	31 mars	2 avril
Rente de 3 0/0 ancien	99.35	99.35
» 3 0/0 nouveau	99 70	99.00 ex-coupon.

La Loterie de la Presse

Quatrième tirage

Le gros lot D'UN MILLION

Paris, 2 avril.

Le quatrième tirage des billets de la Loterie des Associations de la Presse parisienne et de la Presse départementale a eu lieu ce matin, à 9 heures, au Crédit Foncier de France, sous la présidence de M. Morel, gouverneur.

Bien avant le moment fixé, la foule se pressait rue des Capucines devant les portes fermées du Crédit Foncier.

Les scellés sont brisés à 9 heures précises ; les trois lots sont remis à un employé du Crédit Foncier qui ouvre les portes des rues, et deux enfants de l'Assistance publique commencent à extraire les billets.

M. Morel, gouverneur du Crédit Foncier de France, annonce à haute voix :

Les numéros gagnants :

Série 99, n° 11.836 gagne
Un million
Série 98, n° 12 464, gagne
200.000 francs
Série 45, n° 9.381, gagne
100.000 francs
Cent autres numéros gagnent chacun
1.000 francs

La salle est comble au moment du tirage.

Au dehors, une foule, évaluée à plus de 30.000 mille personnes, attend les résultats avec une bien fiévreuse impatience.

A 10 heures et demie l'opération est terminée ; les assistants se retirent bien désappointés, car ils n'ont plus l'espoir de gagner un gros lot d'un million aux autres tirages de cette loterie.

LES GRÈVES

Les garçons de café de Toulon

Une dispute sanglante. — Gréviste tué à coups de stylet — L'attaque du Café de la Rotonde. — Arrestation du meurtrier.

Toulon, 2 avril.

Aujourd'hui une altercation très vive s'élève entre les garçons limonadiers grévistes et ceux qui n'ont pas adhéré à la grève.

Au cours de cette altercation deux individus se prirent violemment à partie et en vinrent bientôt aux mains.

L'un d'eux, nommé Ricciardi, d'origine italienne, garçon au café de la Rotonde, s'arma d'un stylet et en porta deux coups terribles, en pleine poitrine, à son adversaire, un gréviste du nom de Brouet, qui s'affaissa comme une masse et expira presque aussitôt.

Ricciardi se réfugia immédiatement au café de la Rotonde, où arrivèrent bientôt les camarades du malheureux B...

L'entrée du café ayant été interdite aux grévistes pour protéger Ricciardi, on résolut d'y pénétrer de vive force.

Des pierres ont été lancées contre les portes de cet établissement, et plusieurs coups de revolver ont été tirés.

La bagarre allait devenir générale et l'on aurait eu d'autres victimes à déplorer, si la police et les troupes accourues sur les lieux n'étaient parvenues à repousser les assaillants.

Ricciardi, qui aurait été arrêté, n'avait pas adhéré à la grève et l'on prétend que c'est pour se défendre contre une agression de la part de Brouet, qui voulait l'obliger à quitter le travail qu'il aurait été obligé de faire trop de son arme.

UNE BOMBE à la sous-préfecture

Toulon, 2 avril.

Une bombe a été découverte, ce matin, dans un des bureaux de la sous-préfecture.

On ignore dans quelles circonstances elle a pu y être déposée.

Cet engin a été saisi par la police qui l'a fait déposer au laboratoire municipal, où il sera soumis à un examen chimique.

Une enquête est ouverte pour arriver à découvrir les auteurs de cette tentative criminelle.

A la suite de ces faits et vu l'agitation provoquée par les grèves, M. le Sous Préfet a fait placarder une affiche interdisant les attroupements dans les rues et sur les places de la ville.

La troupe a reçu ordre de disperser tout rassemblement.

Une consigne très sévère a été donnée à la police et à la gendarmerie en vue de maintenir l'ordre.

Les souverains Anglais
à Marseille

Marseille, 2 avril.

Le roi d'Angleterre a quitté Biarritz dans la soirée en rendant à Marseille, où il rejoindra la reine Alexandra, qui doit arriver demain matin, à 7 heures 40, par train spécial.

Le roi Edouard VII, qui voyage sous le nom de duc de Lancaster, arrivera à Marseille par le train de 9 heures 33.

La grève des Mineurs
du Nord et du Pas-de-Calais

45.218 grévistes

Lens, 2 avril.

Le nombre des grévistes s'élève à 45 218 ce qui représente 1 569 grévistes de plus que samedi.

L'agitation semble résulter à Hasnin-Liétard où des troupes de cavalerie assurent l'ordre.

Le chômage est toujours complet à Ostricourt et à Drocourt.

Bagarres sanglantes
Charges de cavalerie

Paris, 2 avril.

Des désordres se sont produits à Fouquières et à Hersin où les grévistes ont élevé des barricades.

La cavalerie a chargé les manifestants ; un gréviste a été assez grièvement blessé.

Les mineurs de Bruay n'ont pas quitté le travail.

Cet après midi 4.000 grévistes ont voulu obliger les ouvriers des ateliers des mines à quitter le travail.

Une bagarre se serait produite sans l'intervention d'un détachement de cavalerie qui a repoussé les grévistes.

LETTRE d'un agent des mines à M. Basly

Paris, 2 avril.

Un agent général des mines de Lens a écrit une lettre à M. Basly, député du Pas-de-Calais lui annonçant que les compagnies minières refusent d'avoir une nouvelle entrevue avec les délégués ouvriers.

Dans sa lettre, l'agent général des mines invite les ouvriers grévistes à reprendre le travail, sinon les compagnies retireront les avantages qu'elles ont déjà concédés.

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Séance de protocole

Algésiras, 2 avril.

Les délégués à la Conférence se sont réunis ce matin en séance de protocole.

Dans cette réunion on a arrêté les dispositions générales qui termineront les travaux de la Conférence.

Les délégués donneront leurs signatures samedi, à la séance plénière de clôture.

Dans ces quelques jours, il sera procédé aux préparations de l'acte général de la Conférence et les textes adoptés seront revisés par une commission spéciale composée de M. Perez Caballero, deuxième délégué de l'Espagne et de MM. Regnault et Kemet, délégués techniques de la France et de l'Allemagne.

LE ROLE DE LA FRANCE
jugé par la Presse anglaise

Londres, 2 mars.

A l'occasion de l'entente définitive qui vient de clôre l'interminable Conférence d'Algésiras, les principaux journaux anglais publient de remarquables articles en faveur de la France.

Le Dailly Graphic

dit que la France a remporté un succès notable à la Conférence d'Algésiras. Elle a obtenu ainsi la reconnaissance éclatante par l'Europe entière de ses droits permanents au Maroc.

Le Standard

écrit : « La Conférence d'Algésiras a prouvé que la France est beaucoup plus forte au Maroc qu'on ne le croyait. »

Le Times

dit que France a l'approbation de l'Europe entière.

« L'Allemagne, ajoute-t-il, a modifié son attitude, quand elle a compris que rien n'affaiblirait l'entente anglo-française.

Déclarations de M. Révoil

Algésiras, 2 avril.

Interviewé par le correspondant du « Journal » à Algésiras, M. Révoil, notre délégué à la Conférence, a fait les déclarations suivantes :

« L'Allemagne ne sort pas de la Conférence les mains vides.

» La France a trouvé là une belle occasion de convaincre le monde entier de sa parfaite bonne foi.

« Nous avons reconnu ainsi l'approbation universelle.

» La France a sauvegardé sa situation dans l'Afrique du Nord.

» Enfin, tout ma entendu entre la France et l'Allemagne est ainsi dissipé. »

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION A St-PÉTERSBOURG

Saint-Pétersbourg, 2 avril.

Un télégramme de Riefostock annonce qu'une bombe a été trouvée cette nuit dans le vestibule de la caserne de gendarmerie.

Les révolutionnaires ne désarment pas.

MOSCOU
Les élections

St-Pétersbourg, 2 avril.

C'est aujourd'hui que la classe des ouvriers élit à Moscou les électeurs du second degré pour la Douma de l'Empire.

Les opérations électorales sont très animées.

La grande majorité des ouvriers a refusé de voter pour ce pas exposer les députés à des répressions administratives.

Le service d'ordre est très sévère ; il y a des postes militaires dans presque toutes les fabriques.

La garde militaire de la gare et les patrouilles qui circulent dans les rues ont été renforcées.

EN ESPAGNE
La misère dans les campagnes

Madrid, 2 avril.

La situation agraire devient de plus en plus mauvaise en Andalousie.

Des bandes de paysans, se livrant aux travaux des champs, chôment depuis plusieurs semaines.

La misère publique prend des proportions alarmantes.

A Madrid, plusieurs milliers d'ouvriers *sans travail implorent la charité* publique par groupes, tout en ayant une attitude menaçante.

Les autorités ont décidé de prendre des mesures pour remédier énergiquement à cette situation lamentable.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes de mardi, 3 avril, seront célébrées, à la paroisse de Saint Jean Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. ANTOINE-FÉLIX PITTI-FERRANDI

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

A céder
pour cause de décès
Librairie, Papeterie, Journaux.
Excellente clientèle.
S'adresser au bureau du jou nal.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

Pharmacie Teilliet
10, Bd du Palais, Bastia
Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.
Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.
Huiles pures de Foie de morue.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif
Digestif
Fortifiant

SPÉCIFIQUE DEUTSCHLE
tuant instantanément les punaises
Insecticide sans odeur, inaltérable et inoffensif, pouvant être confié sans danger à des enfants.
PRIX : 0,30 et 0,60 le flacon.
Dépôt à Bastia, rue du Nouveau-Port, N° 2 au 1er étage.

Scierie Mécanique
ET
Tonnellerie
Minelli près Bastia
Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.
Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse bêtre et chêne.
Echalas pieux de vigne.
Sciure de pin à 1 franc le sac.
Bois de chauffage 4 fr 50 les 250 kilos.
N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à *M. Antoine Emmanelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.*

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia
M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.
M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION
NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.	
Jeudi	9 heures soir.	
Dimanche	10 heures matin.	
Samedi	10 heures soir.	
Lundi	minuit.	
Samedi	10 heures matin.	

Arrivées à

Marseille.	Vendredi,	7 heures m.
Nice	Vendredi,	6 heures m.
Tunis.	Lundi,	11 heures m.
Naples.	Dimanche,	8 heures s.
Livourne.	Vendredi,	4 heures m.
Note à Marseille (commerciale).		

Départs de

Marseille	Samedi,	3 heures s.
Nice	Samedi,	10 heures m.
Tunis	Mercredi,	midi.
Naples	Mercredi,	5 heures soir.
Livourne	Vendredi,	minuit.
Cette	Lundi,	midi.
Marseille.	Mardi,	soir.
Nice	Mercredi,	soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche		8 heures m.
Samedi		7 heures s.
Jeudi		1 heure s.
Jeudi.		11 heures m.
Samedi		4 heures m.
(commerciale).	Jeudi	7 heures matin.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche,	4 heures soir.
Ajaccio	Lundi,	8 heures soir.
Propriano	Mardi,	11 heures m.
Ajaccio	Mardi,	8 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi,	7 heures matin.
Propriano	Lundi,	8 heures soir.
Ajaccio	Mardi,	1 heure soir.
Marseille.	Mercredi,	7 heures matin.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 244 fr. 65 par mois, 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 3 0/0 1879, payables en 30 mois, 194. 50 par mois, 1.560.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 37 fr. 15 par mois, 1.200 000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à M. A. Tunin, Directeur Banque Générale de Crédit, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 4 et 6, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

Mme Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la SEULE Préparation des Cheveux inoffensive. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LA MELLE

SCIES : RUBAN, TOURS, MACHINES — OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour Bois et Métaux

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAËNS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants prisant au lit. Ecr. Mme Berot, Chantenay (Loire-Inf.)

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à sa mairie un garde sentre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orengo,

du 1er au 8 de chaque mois.

MESDAMES

Vous économiserez 20 francs par an

en vous abonnant pour un an à 00 francs par an sur le prix de vos Toilettes, et vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

Le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, avec C'est vous dire que les parties techniques, Modes & Travaux de Mains y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie Tranquillité et Bienfait de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs, numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

GRAND FORMAT

ADRIANI

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 5 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demandez dans tous les Cafés La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de 1 an : 26 francs. Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI 4 AVRIL 1906 — N° 94

00174

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Isidor
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 19 m. — Coucher, 5 h. 55 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Vincent Ferreri.

3 AVRIL

Les Curiosités de la Semaine

〰 La dépopulation de la France. De la *Revue* (extrait d'un article du docteur Lowenthal) :

« Que sera la population de la France en 1950 ? Notre pays qui, au commencement du dix-neuvième siècle, occupait la première place parmi les grandes puissances, descendra à la dernière, considérablement distancé par l'Italie elle-même. A cette époque, la valeur proportionnelle de notre population ne sera plus que de 6 0/0 à peine, et nous aurons à compter : sur la frontière de l'Est, avec 95 millions d'Allemands ; sur la frontière du Sud, avec 50 millions d'Italiens, et sur la frontière de l'Ouest, avec 62 millions d'Anglais. Sont 41 millions en deçà des frontières et 200 millions au delà, abstraction faite de 22 millions d'Espagnols, de 10 millions de Belges et de 5 millions de Suisses !...

» ... Et alors, ayant à compter avec tant de monde, que compterons-nous dans le monde ? Hélas ! pour une quantité bien négligeable... si nous n'y prenons garde. »

〰 La Forme :

Ce n'est pas une histoire de Courteline, c'est le récit d'un fait qui s'est passé à midi et demi, rue d'Amsterdam.

Un monsieur, qui sort de son bureau, monte rapidement déjeuner place Clichy. Sur sa route, il trouve un porte-monnaie et, avisant l'agent de planton devant la sortie de la gare, veut le lui remettre.

— Voici un porte-monnaie que je viens de trouver ; il contient 1 fr. 15, je vous le remets.

— Impossible, répond l'agent, il faut que vous le portiez chez le commissaire.

— Mais, je suis très pressé ; je n'ai pas le temps d'y aller ; si vous ne voulez pas le prendre, je le repose à terre.

— Ah ! pas de cela, reprend le représentant de l'autorité ; rien ne prouve que, lorsque vous l'avez trouvé, il n'y avait que vingt-trois sous. Vous allez prendre deux témoins et venir avec moi chez le commissaire.

Sur ces entrefaites arrive un gamin, qui reconnaît son porte monnaie, qu'il vient de perdre, et dit ce qu'il contient.

Vous croyez qu'on a rendu le porte-monnaie ? Pas du tout. L'agent est allé au commissariat avec le gamin, heureux d'avoir retrouvé son argent, et le monsieur qui, furieux de voir passer l'heure de son repas, se jurait bien qu'on ne l'y reprendrait plus.

〰 Horticulteurs japonais :

Une trouvaille originale des horticulteurs nippons, à une exposition de fleurs au Japon, ce sont les « Chrysanthèmes Dolls, » personnages de grandeur nature, tout en chrysanthèmes de différentes couleurs qui forment leurs costumes. Les têtes sont des masques qui reproduisent les types conventionnels des Daimios, des Geishas, etc. Pour obtenir ce résultat on fait pousser ces plantes sur des mannequins d'osier ayant forme humaine, de sorte qu'elles s'y entrelacent et s'y garnissent de fleurs ; ces personnages sont disposés sur les théâtres tournants en usage au Japon, et représentent des scènes qu'en connaît exotique à la foule. Il y en a plus de vingt dressés sous des tentes au milieu des rochers et des massifs de fleurs.

〰 Les bijoux de la Madone :

Un avocat socialiste plaidait devant un tribunal d'Espagne pour un vandale qui avait volé des bijoux à une statue de la Vierge.

— Ai-je l'honneur, demande le défenseur d'une façon fort doucereuse, de parler devant un tribunal catholique ?

— Certes, répondit le président.

— Alors, reprit l'avocat, ma plaidoirie sera courte : Mon malheureux client, à bout de misère, était entré à l'église. La Madone eut pitié de tant d'indigence. La statue s'anima, s'inclina vers le pauvre diable et lui donna ses bagues et ses colliers. Voilà. Mon client n'est donc pas un voleur ; il a reçu un cadeau de la Vierge.

L'avocat ingénieux croyait avoir embarrassé le tribunal ; il se trompait. Le président ne lui céda ni en rien en malice :

— Maître, répondit-il, nous allons vous prouver que nous sommes plus catholiques encore que vous ne le pensiez. Le tribunal croit volontiers que la Madone, s'il lui plaît, peut donner ses bijoux à qui bon lui semble. Mais le tribunal est certain qu'ayant accompli ce miracle, elle n'eût point laissé arrêter, emprisonner et traiter comme un voleur son protégé.

Après ces considérants, le tribunal condamne le voleur au maximum.

〰 Trucs de contrebandiers.

L'ingéniosité des contrebandiers à imaginer des « trucs » inédits pour frauder la douane, n'a d'égale que celle des douaniers à déjouer les trucs de la contrebande.

Dernièrement arrivait en gare d'Annecy venant d'Annemasse, un wagon de marchandises, portant 600 moellons de calcaire.

Les douaniers flairèrent une fraude. Le wagon fut alors mis en consigne, les moellons furent examinés sur toutes les faces et soupesés, mais rien d'anormal ne paraissait, ils semblaient de sincères et paisibles moellons.

Nos douaniers eurent même l'idée de briser, un par un, une dizaine de moellons, mais ceux-ci étaient entièrement constitués en mâchefer ; ils allaient interrompre leur perquisition quand soudainement inspiré, l'un d'entre, au hasard, dans le wagon, un nouveau moellon qui, brisé sur le sol, laissa échapper un corps jaunâtre, bientôt reconnu pour du phosphore.

Le pot aux roses était découvert. La perquisition, continuée, amena la découverte de 80 kilos de phosphore, et de 20 kilos de tabac, le tout acheté en Suisse et qu'on tentait de passer en contrebande.

Le phosphore comme le tabac formait partie intégrante des moellons, c'est-à-dire une masse compacte, faisant corps avec le mâchefer, le tout avait été moulé ensemble.

Le stratagème était merveilleux, mais la perspicacité des douaniers fut plus merveilleuse encore.

Désormais le légendaire « flair d'artilleur » devra s'incliner devant le flair du gabelou.

PIPELET.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Bastia.

Nous recevons de M. le colonel Astima, député de Bastia, la communication suivante, que nous nous empressons de publier.

Aux Républicains de l'arrondissement de Bastia.

Mes chers Amis,

J'apprends que, dans tous les cantons, on répand le bruit que je me suis désisté en faveur de mon concurrent M. Pieraggeli.

Ces bruits sont purement fantaisistes, et il est de mon devoir de vous faire connaître que je suis et reste candidat aux prochaines élections législatives.

Colonel ASTIMA,
Député.

LE ROLE du Comité central des Armateurs de France

Et la Méditerranée ! Quel inextricable fouillis que cette navigation française dans la Méditerranée ! Il y a là au départ de Marseille trois groupes de lignes qu'il est extrêmement curieux d'observer : celui des pays orientaux, celui de la Corse et celui des pays du Nord de l'Afrique.

. . . . . .

Notre île de Corse, pays pauvre en denrées, mais riche en souvenirs historiques, a été l'objet des mêmes empressements. Quand l'adjudication des services fut prononcé, il y a trois ans, au profit de la Compagnie Française de navigation et de constructions navales, la Compagnie Fraissinet ne put retenir un mouvement de dépit. Sans doute, les conditions du cahier des charges étaient dures, presque inacceptables pour quelqu'un qui a l'habitude de la Corse ; elle ne pouvait décemment y souscrire ; mais tout de même elle regrettait que ce fût une autre qu'elle qui touchât les 550.000 francs de subvention. Elle continua alors la plupart de ses services, et fit tant et si bien qu'au bout de peu de temps sa nouvelle concurrente fut réduite à merci et forcée de liquider. On sait ce qu'il advint ; une nouvelle adjudication dut avoir lieu à laquelle seule elle soumissionna, avec des offres bien entendu beaucoup plus réduites ; elle lui resta. La voilà donc de nouveau Compagnie subventionnée dans des conditions relativement avantageuses ; mais comme tout se paie ici bas et qu'on n'est jamais puni que par où on a péché, voilà de nouvelles concurrences qui lui surgissent, notamment de la part de l'ancienne Compagnie Française qu'elle avait si généreusement contribué à couler. En effet, les bateaux de cette Compagnie ont servi à constituer la flotte d'un nouvel armement marseillais, la maison Montravel et Roche, qui s'est empressée de continuer l'exploitation des meilleures lignes sur la Corse et rendre ainsi la pareille à la Compagnie Fraissinet. Et il n'y a pas qu'elle. D'autres armements, moins importants encore, sont venus se mettre de la partie, comme fascinés par ce mirage de la subvention, comme si les 550 000 francs avaient tout à coup décuplé la valeur des importations et des exportations de l'île. On peut donc se convaincre ainsi de ce fait que la subvention attire des concurrents en nombre d'autant plus grand qu'elle est plus forte ; c'est un phénomène à signaler comme particulier à Marseille : tout le monde d'un côté, personne de l'autre. Qu'arrive-t-il alors ? Il arrive que la Compagnie subventionnée s'en tire mal ; elle succombe sous le nombre. Elle s'en prend au gouvernement de n'avoir pas assez donné, et à la prochaine adjudication, il n'y aura plus personne à 550 000 francs. Le gouvernement n'a pas l'air de s'apercevoir de l'énorme bêtise qu'il a commise en fixant à ce chiffre une adjudication qui, bien comprise, n'en aurait pas dû coûter la moitié ; il ne voit pas que si deux ou trois concurrents font des services parallèles tant soit peu convenables, sans rien lui demander, il devient superflu de se lancer dans une

---

65 Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

— Vilaine grand'mère que j'aime, pourquoi fais-tu de la peine à Jean-Paul ?

Elle fit mouille de la tête à l'adresse de Loriol un geste interrogatif qui signifiait :

— Qu'y a-t-il ?

Il lui montra le jeune homme qui restait morne, accablé et, ses bras faisant le télégraphe, arriva à lui expliquer qu'il venait le charger de lui parler.

Tout haut, il répétait avec insistance :

— Mais dis-lui donc la chose, Jean-Paul, dis-lui donc !

Le vieille quitta sa place et vint souffler à l'oreille de son fils :

— N'oblige pas le pauvre garçon à lui parler de ça.

— Mais, cependant, il faut bien qu'elle sache...

— Eh bien !... sois-lui...

Loriol se leva et alla s'accouder du mur une ardoise encadrée de bois à laquelle était attaché un crayon.

D'une grosse écriture irrégulière il y inscrivit ces mots qu'il vint placer sous les yeux de Marie :

« M. Bargel m'a chargé d'une commission importante pour lui. »

La jeune fille leva la tête et dirigea vers lui un regard qui voulait dire :

— Une commission ? Laquelle ?

Loriol se gratta l'oreille.

Comment rédiger cela d'une façon convenable ?

Ah ! bah ! à la bonne franquette.

Après tout, si ce n'était l'âge du soupirant, il n'y avait rien de surprenant à ce qui arrivait.

Un jour ou l'autre, Marie devait bien s'attendre à être demandée.

Il traça les lignes suivantes au-dessous des premières :

« Il a envie de se marier avec toi. »

A ce moment, l'émotion de Jean-Paul était indescriptible.

Les yeux ardemment fixés sur le visage de Marie, il épiait avec anxiété l'impression qui allait s'y traduire lorsqu'elle saurait la grande nouvelle.

Accepterait-elle, flattée, ou s'empresserait-elle de refuser ?

Soudain, la physionomie du jeune homme s'éclaira, le froncement de ses sourcils disparut et de sa poitrine s'échappa un immense soupir de soulagement.

C'est que Marie, après avoir lu, venait d'être prise d'un franc et joyeux éclat de rire.

Bouvreuils en arrivent et se tenant librement les uns les autres, elle était secouée par un tel accès de gaîté.

Et telle était la puissance de cette hilarité, que tous en imaginèrent la contagion, depuis Loriol naturellement accordé à la joie jusqu'au mélancolique Jean-Paul, en passant par la vieille, d'habitude grave et parfois ramasseuse.

Dans l'esprit de tous, une même vision passa, celle de Bargel, ridicule et cassé, uni à cette fraîche et délicieuse enfant.

Non, décidément, c'est impossible.

Ce serait par trop drôle.

Enfin, ils se calmèrent.

La mère Loriol marmotta :

— Ah ! bien, si Bargel était caché dans un coin, il serait fâché de voir l'accueil fait à sa demande !

— Il n'aurait que ce qu'il mérite, le vieux fou, déclara Jean-Paul.

— Qu'est-ce que je vais lui répondre ? fit Loriol.

Mais, comme si Marie l'eût entendu, elle lui fit signe d'attendre un peu, rougit un instant et s'empara à son tour de l'ardoise, prête à écrire dessus.

Tout à coup elle se ravisa.

Son geste indiqua clairement que l'ardoise était trop petite pour contenir tout ce qu'elle avait à exprimer.

Elle courut à sa chambre et revint portant un cahier, une plume et une grande feuille de papier.

— Il paraît qu'elle en a long à nous dire, fit Loriol.

Elle s'assit devant la table et les trois autres se groupèrent derrière elle, lisant par-dessus son épaule à mesure que les mots naissaient sur la blancheur du papier :

« Mes chers,

» Vous avez vu l'effet que la demande de M. Bargel a produit sur moi. J'aime seule qu'il voudrait être mon mari ou a donné une grosse envie de rire. Ce n'est pas que je le croie méchant ni malhonnête, mais vrai ! si je voulais me marier, ce n'est pas lui que je choisirais, avec sa taille voûtée, ses cinquante ans passés et ses cheveux teints. Si je voulais me marier, je désirerais un mari plus jeune et un peu moins laid, mais j'entends rester fille.

» Dans mon état, je n'ai pas le droit de choisir et, plutôt que d'accepter le premier venu, je préfère demeurer libre et heureuse, au milieu de vous tous et ne vous quitter jamais. Vous répondrez à M. Bargel que je ne veux pas me marier et vous direz la même chose à ceux qui auraient à mon sujet la même idée que lui. »

Quand elle eut fini d'écrire, ils s'abattirent sur elle, chacun cherchant à l'embrasser, qui sur la figure, qui sur le cou, qui sur la main.

A présent, ils ne riaient plus comme tout à l'heure.

Une douce émotion les agitait et des larmes d'attendrissement coulaient de leurs yeux.

La triste conviction que la jeune fille avait de son état, l'affection profonde qu'elle venait de leur exprimer d'une façon si naïve, se disait qu'elle pouvait ne jamais se séparer d'eux, tout cela les apitoyait et les charmait tout à la fois.

Mais le plus troublé de tous, c'était Jean-Paul.

Après avoir fait largement sa part à dans ce concert de caresses et de baisers, il s'était agenouillé devant Marie et, plongé dans une sorte d'extase, la considérait avec ravissement.

Jamais il ne s'était senti aussi heureux que ce jour-là.

— Je savais bien, moi, dit-il, qu'elle ne voudrait pas nous quitter. Ah ! je suis content !... bien content !

La mère Loriol modifiait, sérieuse, un peu inquiète.

— Décidément, pensait-elle, il l'aime trop ! Il faudra que j'aie une conversation avec lui là-dessus. Il l'aime trop.

V

Cette conversation, elle l'eut le soir même avec le jeune homme.

Il y avait plus d'une heure que Jean-Paul était retiré dans la petite chambre qu'il habitait sous les combles.

Au lieu de se mettre au lit, il s'était accoudé à la fenêtre et rêvait en contemplant les étoiles.

Oh ! la bonne et délicieuse rêverie !

Il semble sans vouloir expliquer à lui-même la cause, il ressentait à ce moment la vie plus profonde.

Depuis le refus nettement opposé par Marie à la proposition de Bargel, Jean-Paul était radieux.

(suivre.)

grosse dépense pour des lignes compliquées que d'autres font pour rien. Tout cela revient à dire que nos Compagnies avec l'appui inconscient et irréfléchi du gouvernement qui subit lui-même l'influence de tel député ou de tel sénateur, sont les propres artisans de leurs déconvenues et de leurs malheurs. Et il n'y a pas que ces deux victimes dans cette si mauvaise organisation : tous ces efforts éparpillés ne donnent qu'un semblant de satisfaction aux populations intéressées ; la concurrence lasse les meilleures volontés ; l'exploitation s'en ressent, et finalement le mécontentement devient général. Comment faire autrement? Ces problèmes sont très délicats. La Corse a sa solution pour une bonne douzaine d'années ; il n'y a rien à y changer ; tout ce que nous pouvons faire, c'est de prédire que la Compagnie ne gagnera rien, que le gouvernement regrettera d'avoir créé des errements que d'autres plus tard viendront exploiter en disant que si la Corse obtient 550.000 francs, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et le Maroc devraient avoir proportionnellement une subvention au moins dix fois plus forte, à cause du chiffre de la population, à cause du mouvement des affaires, à cause des relations extérieures et à cause d'un tas d'autres motifs qui n'existent pas pour la Corse.

L'Algérie et les autres pays qui l'avoisinent vont avoir prochainement une organisation nouvelle de services postaux où nous aurons l'occasion d'émettre nos idées. En attendant, essayons de démêler l'écheveau compliqué des lignes de tout acabit qui y affluent, et de discerner quel esprit a animé sous ce rapport notre armement marseillais.

F. T.

(Revue de la Marine marchande).

Ce que disent les Journaux

La Lanterne

Sur l'attitude des protestants dans la question des inventaires :

« Le fait qui n'est produit à Sues, où les protestants se sont joints aux catholiques pour s'opposer à l'inventaire, montre que l'on s'était trop pressé de rendre hommage à la sagesse et au bon sens des chrétiens de l'église réformée. Cela prouve qu'au fond toutes les religions se valent et qu'elles ont une tendance égale à se révolter contre les lois dès que celles-ci les gênent. Les protestants comme les juifs, semblent plus sages, parce qu'ils sont une minorité infime. S'ils étaient aussi nombreux que les catholiques, il y a gros à parier qu'ils agiraient de la même manière.

« Nous considérons, quant à nous, qu'ils sont dignes les uns des autres et qu'on peut les mettre dans le même sac. Si nous combattons plus vivement les catholiques romains, c'est qu'ils sont beaucoup plus puissants, et par là même plus dangereux pour la liberté de la pensée et le progrès social.

« Nous réprouvons également toutes les religions, avec leurs croyances surannées et leurs dogmes absurdes ; nous ne nous inclinons que devant la science et la raison, fruits de l'intelligence et de la libre pensée humaine. Quand on nous apprend que les protestants se joignent aux catholiques pour nous combattre, nous ne sommes point surpris : les religions ne valent pas plus les unes que les autres. »

La Libre Parole

A propos des tentatives des catholiques de escroquer les loges :

« A la suite des incidents qui se produisirent à Nancy le gouvernement vient de prendre des mesures pour protéger les loges maçonniques de Paris. Des ordres viennent d'être donnés à M. Lépine pour qu'un sous-brigadier et quinze agents veillent autour du Grand Orient, rue Cadet, et pour que quatre agents se relèvent de faction, 42, rue Rochechouart. »

Le Gaulois

A propos du discours de M. Clemenceau, hier, au Sénat :

« A la version d'André Bagis, M. Clemenceau oppose celle du lieutenant de gendarmerie qui n'assistait pas à la bagarre. Cet officier a été renseigné par le brigadier qui a tué Regis.

« Je ne veux pas me faire juge de ce soldat, mais je dis qu'il ne pouvait se charger lui-même et j'ajoute que devant toutes les juridictions la déposition d'un accusé sur le fait qui lui est reproché n'est jamais admise sans qu'un fait contrôlé

« Depuis qu'il est entré dans la carrière politique, c'est, je le crois bien, la première fois que M. Clemenceau montre un tel respect pour la gendarmerie. »

VARIÉTÉS

L'Orage

Pare-Casseccchie, le 29 mars.

Ponctuel comme un fonctionnaire, Sa Majesté l'Orage fait son entrée, à trois heures sonnant... tonnant... pourrait-on dire, pour être plus exact.

Car l'orage, de par nature, ne passe jamais inaperçu.

Dès les premières heures de l'après-midi, on le devine, combinant sous la voute céleste tout un plan de combat.

Avec le précieux aide du vent, il embauche des tas de nuages errants, vagabonds, sans itinéraires fixes, les classe dans un ordre prévu.

De légers flocons gris constituent les estafettes d'avant garde de cette inquiétante armée. Vient ensuite le gros de la troupe : nuages bedonnants, chargés d'encre ; puis l'épaisse arrière-garde des brumes et brouillards ; enfin de blanc nébuleux ferment la marche, cédant encore à l'humanité mouillée le bon soleil réconfortant et le drapeau multicolore de l'arc-en-ciel, signal de trêve, librement consenti.

Car, entre temps, il a plu, beaucoup plu. De la grêle, des trombes d'eau, de la mousseline.

Il a même tonné, au grand effroi des bonnes femmes.

... Mais tout cela, heureusement, était prévu à la suite d'un raisonnement « par analogie » que l'on se fait depuis plusieurs jours.

Mardi débuta ce nouvel état de choses. On en éprouva quelque étonnement, si la population, munie de cannes et d'ombrelles, subit de gros dommages.

Depuis lors, on sort, armés de parapluies... : le ciel en veut se faire il bien des l'autre, on connaît la farce pour en avoir été victimes...

Et si, dans quelques jours, Sa Majesté l'Orage cesse son orageuse manifestation, de même on finira par le regretter, comme les vieilles coutumes qui s'en vont.

RYANE.

Gazette Ajaccienne

Ajaccio, 3 avril.

Les courses de Vignetta

Dimanche les courses ont été favorisées par un temps superbe. Aussi les trains ont transporté un nombreux public sur le polygone de Vignetta.

La musique municipale a, comme d'habitude, égayé cette réunion sportive, du moins pour ceux qui ne prenaient qu'un goût médiocre à suivre les savantes cavalcades des fiers coursiers ou les pirouettes aériennes des jockeys, car ne vont pas que les sportmanes aux courses.

Remarqué, cette année, une affluence inaccoutumée d'amateurs photographes, braquant leur objectif sur tout et sur tous.

Chacune des courses a été intéressante, cela va sans dire, une, même, la deuxième, a été un peu émouvante, car le jockey qui fut cavalièrement désarçonné par son fougueux coursier, a failli recevoir d'inélui un maître coup de pied... en pleine figure.

Le pari mutuel n'a pas eu l'air de marcher beaucoup et dans tous les cas il a peu rapporté aux zeraglo joueurs qui ne peuvent voir courir deux bêtes sans parier pour celle qui arrivera première. En revanche, le buffet tenu par M. Michel Francoscani a dû faire de belles recettes à en juger par le stock de bocks et de bouteilles de l'excellent champagne de Bary qui jonchaient le sol.

Voici quels ont été les résultats des différentes courses pendant cette journée qui a marqué dans les fastes de la race chevaline.

1re Course plate pour chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse, 1.000 francs. — 1er prix, Fiammetta, à M. Zonza.

2e course plate pour chevaux corses de 4, 5 et 6 ans, 1.000 francs. — 1er prix, Voltigeur, à M. Casco d'Ornano.

Cette superbe lice a battu dans les grandes largeurs tous ses concurrents mais sa victoire était tellement escomptée d'avance qu'un pari mutuel elle a rapporté tout juste le mise.

3e course de haies pour chevaux corses de 4 ans et au-dessus, 400 francs au tot, 100 les au second. — 1er prix, Bijou II, à M. Martinetti ; 2e prix, Paladin, à M. Uccioli.

4e course plate pour tous chevaux ayant couru dans les courses précédentes et n'ayant pas gagné de 1er prix en 1906, 300 francs au 1er. — 1er prix, Bayard, à M. Andreani.

A cinq heures, tout était fini et le champ de courses retombait dans sa morne solitude habituelle pendant que les gens s'en retournaient chez eux par des moyens de locomotion divers, heureux d'avoir pu aussi royalement s'ennuyer, une journée durant, en aussi bonne que nombreuse société.

LE MARE-THÉOPH.

BASTIA-THÉATRE

Le « Trouvère » a été très goûté dimanche soir par une salle presque comble. Les quelques défauts de la première représentation furent, il est vrai, presque corrigés.

Mme Colonnelli et M. Daneo, sans doute remis de leur précédente fatigue, ont chanté leurs rôles avec beaucoup plus d'aisance que mardi. Mme Fratoni, comme toujours, fut très bien dans son rôle et très en voix.

M. Ferrari aussi, mérite nos éloges, puisque malgré une légère indisposition, il sut soulever les applaudissements de la salle et fut bissé au premier acte.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Jeudi 5 avril, à deux heures précises de l'après midi, M. le docteur F. Battesti, fera au Palais de justice, salle du Tribunal de commerce, une conférence avec projections lumineuses, microbiennes et autres, sur les nouvelles découvertes concernant le Paludisme et leur application à l'assainissement des contrées palustres.

Cette conférence sera la dernière de la saison.

LE COMITÉ.

Conseil d'Arrondissement

Election de Vezzani

Second tour de scrutin

	Battesti	Vincensini.
Rospigliani,	26	38
Pistroso,	104	145
Nocetta,	36	85
Vezzani,	95	128
Aghione,	42	24
Antisanti	105	81
Casevecchie,	35	22
	432	422

M. Battesti a été réélu avec 11 mois de majorité.

Vezzani, 2 avril

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans son numéro du 31 mars, le « Petit Bastiais » avait annoncé que M. Battesti avait été élu le 26 mars dernier conseiller d'arrondissement de Vezzani par 407 voix contre 404, attribuées à M. Vincensini.

A la suite de cette information M. Vincensini a adressé au journal une lettre de rectification, dans laquelle il prétendait que les chiffres donnés étaient erronés et qu'il y avait eu ballotage.

Nous maintenons les chiffres donnés précédemment et nous affirmons que M. Battesti a été réellement élu au 1er tour.

En proclamant le ballottage, le bureau central composé en majorité d'adversaires de M. Battesti a violé sciemment la loi.

La Parquet est du reste saisi de cette affaire.

Veuillez agréer, etc.

C^te.

Syndicat national des Chemins de fer

Groupe de Bastia

Les syndiqués et non syndiqués des chemins de fer de la Corse, ainsi que les syndiqués de tous les corporations ouvrières de la ville de Bastia, sont invités, à assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu vendredi 6 du courant, à 8 heures et demie du soir, dans une des salles de la mairie.

Le comité fait un pressant appel à toutes les corporations ainsi, qu'au public pour assister à cette réunion.

MM. les Membres de la presse y sont convoqués spécialement.

Le secrétaire : GIAMMERTINI.

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX BOURSES des Lycées et Collèges de jeunes filles

Les examens d'aptitude aux bourses des lycées et collèges pour les jeunes filles s'ouvriront le jeudi 5 avril, à 8 heures du matin, dans une des salles du Lycée.

Les candidates devront se présenter à 7 heures 3/4, munies de papier et de plumes.

Elles entreront par la rue de de la Miséricorde.

Les vols à Bastia

Le nommé D. Jean-Vitus, 26 ans, dont nous avons annoncé l'arrestation dans des circonstances qui font honneur à M. l'inspecteur de police Ristori, au brigadier Bartrand et à l'agent Ottavi, a été longuement interrogé hier par M. le Commissaire central.

D. a tout d'abord nié les faits qui lui sont reprochés, mais pressé de questions, il a enfin avoué qu'il s'est introduit, à l'aide d'une fausse clef, dans l'épicerie Ugolini, rue Napoléon, le 27 mars dernier, vers 9 heures du soir, où il a dérobé un pain de montion, un jambon et 3 ou 4 saucissons. Pendant qu'il opérait, son complice P. Xavier, 18 ans, faisait le guet dans la rue.

Ils sont allés ensuite remiser leur butin dans une maisonnette, appartenant au génie militaire, à Montepiano, où la police a trouvé, parmi les objets dérobés, une paire de bottines que D. reconnait avoir soustraites, toujours à l'aide d'une fausse clef, dans la maison de M. D., rue Saint-Angelo.

Interrogé sur la provenance de la clef qui lui a servi à commettre ces vols, D. déclare l'avoir trouvée, il y a une dizaine de jours, sur le boulevard de Cardo, en face l'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes.

Interpellé sur les autres vols qui lui sont imputés, D. soutient énergiquement qu'il ne les a pas commis et n'y a pas participé.

Après cette déclaration, M. le Commissaire central a fait rechercher le sieur P. Xavier, incriminé dans cette affaire. Cet individu a été arrêté ce matin à la première heure par le brigadier Bertrand, accompagné des agents Torre et Felix, dans son domicile, 4, rue Saint-Angelo. Il n'a opposé aucune résistance.

Dans l'après-midi, ces deux malfaiteurs ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République qui les a déférés au tribunal correctionnel.

D. Xavier et D. Jean-Vitus seront jugés aujourd'hui en état de flagrant délit.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 avril

Thermomètre — 7 heures du matin 8.8 à midi + 15.0 à 6 heures du soir + 11.7
Maxima + 15.3 *Minima* + 5.5
Baromètre — 7 heures du matin, 772 mm à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 770 mm.
Vent. — Dans la matinée, S. faible.
Dans l'après-midi, E. N. frais
Etat du ciel, pluvieux.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

Manœuvre de garnison

Une manœuvre de garnison, sous la direction de M. le colonel de Rémor, aura lieu le 5 avril courant entre les troupes de Bastia et celles de Corte.

Les troupes de Bastia comprendront le bataillon du 163e, le peloton des dispensés, et une section de la 7e batterie du 38e d'artillerie.

Ce parti quittera Bastia ce matin, à 11 heures, pour aller cantonner à Borgo-Lucciana.

Le parti de Corte se compose des trois compagnies du 163e, en garnison dans cette ville et d'une section de la 8e batterie de montagne.

Nouveau confrère

Ainsi que nous l'avons annoncé, le premier numéro de *Bastia Républicain* a paru dimanche dernier.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère qui a obtenu pour ses débuts le plus franc et le plus mérité des succès.

Carnet mondain

Nous apprenons le prochain mariage de notre sympathique concitoyen M. Joseph Degois, conducteur des ponts et chaussées à Calvi, avec Mlle Jeanne Fieschi, la charmante fille de M. le commandant Fieschi, officier de la légion d'honneur, et de Madame, née Grassco.

Tous nos vœux et nos félicitations aux futurs époux et à leurs familles.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Caisses d'épargne

Il devra être procédé le 20 juin à l'élection de deux présidents ou directeurs des caisses d'épargne.

La Caisse d'épargne d'Ajaccio a droit à une voix ; celle de Bastia, à deux voix.

Malade dans la rue

Le nommé S. Pierre-Marie, 70 ans, trouvé malade dans la rue Sainte Françoise, a été admis d'urgence à l'hôpital civil sur l'ordre de M. le Maire.

Chirurgien-Dentiste

M. Battaini, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 30 avril exclusivement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — Demain mercredi, commenceront les exercices habituels de la Miséricorde. Les conférences seront faites le soir, à 8 heures et demie par le R. P. Augé ; elles seront suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

DIDOT BOTTIN

Grand Annuaire du Commerce Universel

Modifications et Améliorations pour 1907. — 5 volumes au lieu de 4.

Toutes notes d'insertions, observations, annonces et souscriptions aux 5 volumes de l'édition 1907, en préparation, sont reçues chez

François Maestracci

2, rue Neuve Saint Roch, 2, Bastia

A VENDRE

où à louer

Bâches neuves et usagées
Bonnes conditions
S'adresser à M. A. P. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

Ce soir première représentation du

PHONOGRAPHES

Pathé, Colombia et Odéon
Grand choix
de Cylindres et Disques
Bazar Universel, Bastia.

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M^r ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00175

BOURSE DE PARIS

	2 avril	3 avril
Rente 3 0/0 ancien	99.35	99.40
Rente 3 0/0 nouveau	99 00	99.00 ex-coupon.

Assassinat d'un soldat du 163e à Ajaccio

Ajaccio, 3 avril.

Hier soir, vers minuit, un soldat du 163e d'infanterie a été trouvé mort sur le trottoir, devant la « Taverne Ajaccienne. »

Ce militaire portait une blessure à la tempe droite provenant d'un projectile de revolver.

D'après les premiers éléments de l'enquête ouverte par la police, il résulterait que l'auteur présumé de cet assassinat serait le nommé Forni Dominique, exerçant la profession de cocher, actuellement en fuite.

Le mobile du crime n'est pas encore bien défini.

Nouvelles Militaires

Emplois civils

Paris, 3 avril.

M. Gardes, sergent-major au 163e d'infanterie, est classé 46e pour l'emploi de sergent dans les établissements pénitentiaires militaires.

Conseil des Ministres

Paris, 3 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La Conférence d'Algésiras

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a annoncé au Conseil qu'il avait adressé les félicitations du gouvernement à M. Révoil, délégué à la Conférence d'Algésiras, pour l'heureuse issue de cette délicate question marocaine.

La Catastrophe de Courrières

M. Barthou, ministre des travaux publics, a rendu compte au Conseil de son voyage à Courrières, et des mesures qu'il avait prises pour assurer une enquête complète et impartiale, soit sur les causes de la catastrophe, soit sur les conditions dans lesquelles s'est effectué le sauvetage.

Le Conseil a décidé d'accorder des distinctions honorifiques à tous les pompiers qui ont participé au sauvetage.

Les conseils de guerre

M. Etienne, ministre de la guerre, a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant que les conseils de guerre devront à l'avenir motiver leurs décisions.

Le code de justice militaire

M. Etienne est également autorisé à faire connaître à la Chambre que le gouvernement accepte en principe la proposition de loi tendant à la réorganisation du code de justice militaire.

Pour nos Colonies

M. Leygues, ministre des Colonies, a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 200.000 francs pour venir en aide aux victimes des cyclones qui se sont produits dans les établissements français en Océanie.

Interpellation Basly

M. Barthou, ministre des travaux publics, a été désigné pour répondre à l'interpellation de M. Basly, sur les responsabilités encourues dans la catastrophe de Courrières.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

AU VATICAN

L'Evêque d'Ajaccio

Rome, 3 avril.

Le « Figaro » annonce que le Pape nommera, au prochain consistoire, le nouvel évêque d'Ajaccio.

Les souverains Anglais à Marseille

Marseille, 3 avril.

Le reine Alexandra est arrivée ce matin, à Marseille, en gare d'Arenc, à 7 heures, par train spécial.

Sa Majesté est descendue devant le hangar de la Compagnie Peninsulaire Oriental, et s'est embarquée aussitôt à bord du yacht royal « Victoria-and Albert. »

A 9 heures 30, est arrivé à la même gare, le roi Edouard VII, venant de Biarritz et voyageant sous le nom de duc de Lancaster.

Ce même jour les souverains anglais ont quitté notre port à bord du yacht royal « Victoria-and Albert », escorté par les croiseurs « Carnavon » et « Berwick. »

Les souverains anglais se rendent en Grèce, où le roi d'Angleterre, ainsi que Sa Majesté Hellénique, doivent présider aux jeux olympiques.

La durée de la croisière n'est pas encore officiellement connue.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le président annonce qu'il a reçu de M. Basly, député du Pas-de-Calais, une demande d'interpellation sur la catastrophe de Courrières.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate.

INTERPELLATION BASLY SUR LA CATASTROPHE de Courrières

M. Basly, député du Pas-de-Calais, développe son interpellation sur les causes de la catastrophe de Courrières.

L'orateur accuse la compagnie de négligence. On n'a pas tenu compte que la veille de la catastrophe, des mineurs avaient dû être remontés par suite d'indisposition occasionnée par le mauvais gaz.

Les barrages en maçonnerie pour arrêter l'action du feu devaient fatalement céder sous la pression des gaz se dégageant de la combustion. Ce péril n'a pas été envisagé et la compagnie a négligé de prendre les mesures nécessaires pour l'extinction de l'incendie.

M. Basly regrette que l'on ne tienne pas compte de l'avis formulé par les délégués des mineurs.

Il importe actuellement d'activer les travaux de mise en état de la mine, car des survivants existent peut-être encore.

En terminant l'orateur demande une enquête sévère afin d'établir les responsabilités et punir sévèrement les coupables.

Les familles des malheureuses victimes attendent la juste réparation qui leur est dûe. La justice ne doit pas respecter les grands criminels.

M. Lasies

député du Gers, soutient que les responsabilités encourues par le contrôle de l'Etat, sont considérables dans la catastrophe de Courrières.

Les ingénieurs de l'Etat ont constaté en d'autres circonstances que les barrages pratiques pour éteindre le feu qui se produit fréquemment dans les galeries étaient défectueux. Malgré cela rien, n'a été fait pour obliger les compagnies à changer de système.

M. Millevoye

député de la Seine, critique sévèrement le service de l'inspection générale des mines, où règne un véritable chaos.

Les irrégularités ne sont pas relevées par les ingénieurs de l'Etat qui n'osent pas indisposer contre eux les puissantes compagnies minières.

M. Bouveri

député de Saône-et-Loire, prétend que la catastrophe de Courrières est due à l'imprévoyance de la compagnie.

L'orateur critique la façon de séparer les galeries où s'est déclaré un incendie.

Il prend ensuite vivement à partie le contrôle de l'Etat qui n'a jamais assuré la sécurité des mineurs.

M. Dron

député du Nord, dit que la Chambre connaîtra prochainement toutes les dépositions qui seront faites devant la commission d'enquête parlementaire.

Le ministre des Travaux publics

déclare que le gouvernement prendra une décision, quand l'enquête sera terminée.

On a déjà pu se rendre compte que la compagnie a eu matériel et un personnel insuffisant.

Le service des mines a fait son devoir en demandant un aérage plus complet.

M. Barthou dit que le Sénat devra voter promptement la loi sur l'hygiène des mineurs. Toutes les responsabilités de la catastrophe seront établies.

Le ministre en terminant rend hommage au courage des survivants.

Après le discours du ministre des travaux publics, MM. Jaurès et Ribot prennent successivement la parole.

Une longue discussion s'engage ensuite entre MM. Barthou, Ribot et Jaurès.

Ordre du Jour

Le président met aux voix l'ordre du jour présenté par MM. Moteau et Chaussier, qui est ainsi conçu :

La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement et comptant sur sa fermeté pour rechercher toutes les responsabilités et, le cas échéant, pour appliquer toutes les sanctions pénales y compris celles inscrites dans la loi de 1810, passe à l'ordre du jour.

Le ministre des travaux publics déclare accepter cet ordre du jour qui est adopté par 542 voix représentant la totalité des membres présents.

L'AMNISTIE GENERALE

Proposition Constans

M. Constans, député de l'Allier, dépose une proposition de loi tendant à accorder l'amnistie générale aux condamnés antimilitaristes.

L'orateur déclare qu'après les révélations des conseils de guerre qui ont acquitté plusieurs officiers pour refus d'obéissance, les condamnés antimilitaristes ne doivent pas rester en prison plus longtemps.

Le président du Conseil

propose la discussion immédiate et demande l'urgence, mais il se déclare hostile à la proposition Constans qui doit être rejetée.

M. Sarrien ajoute que le gouvernement est responsable de la paix intérieure et veut assurer la discipline dans l'armée.

C'est pour ces raisons que l'amnistie ne doit pas être votée.

M. Constans

expose les raisons qui l'ont amené à déposer sa proposition de loi.

Il blâme ensuite sévèrement les conseils de guerre qui ont acquitté les officiers coupables d'indiscipline.

M. Sembat

député de la Seine, est partisan de l'amnistie générale des condamnés antimilitaristes.

La question de confiance

M. Sarrien, président du conseil, pose la question de confiance et demande à la Chambre de ne pas passer à la discussion des articles.

La proposition sur le passage à la discussion des articles est mise aux voix.

Nombre de votants. .	554
Majorité absolue. . .	278
Pour l'adoption . .	356
Contre	198

La Chambre a adopté.

La discussion des articles est repoussée.

M. Violette

député d'Eure et-Loir, demande à M. Etienne, ministre de la guerre, d'accorder le plus grand nombre de grâces possible aux soldats condamnés pour désobéissance.

Le ministre de la Guerre

répond qu'en présence de l'émotion causée par l'acquittement de plusieurs officiers, il fera preuve de bienveillance envers les soldats.

La suppression des Conseils de guerre

M. Messimy, député de la Seine, demande de fixer à jeudi la discussion du projet de loi tendant à supprimer les conseils de guerre.

M. Jaurès

député du Tarn, propose de consacrer la séance de demain à la discussion des réformes électorales et celle de jeudi à la discussion du projet de loi sur la suppression des conseils de guerre.

La proposition présentée par M. Jaurès est repoussée.

La séance est renvoyée à jeudi pour discuter le projet de loi sur la réforme du code de justice militaire.

La séance est levée à 8 heures.

SÉNAT

Présidence de M. Antonin Dubost

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le repos hebdomadaire

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur le repos hebdomadaire.

Les articles

Le Sénat passe à la discussion des articles.

L'article 1er fixant le principe de l'obligation du repos de 24 heures hebdomadairement, est adopté.

Le repos du dimanche

L'article 2 stipule que le repos hebdomadaire aura lieu du dimanche au lundi à midi.

M. Prevet

sénateur de la Seine-et-Marne, demande que le chômage ne soit pas imposé pour tous le même jour.

M. Delahaye

sénateur de Maine-et-Loire, repousse le repos du dimanche au lundi.

Après une longue discussion entre MM. Dominique, Prevet et Chamaillard, le Sénat adopte le texte de l'article 2, fixant le repos hebdomadaire au dimanche mais exceptionnellement du dimanche à midi au lundi à midi.

Les journaux du lundi

Le Sénat passe à la discussion de l'article 2 bis, proposé par M. Delahaye, interdisant la rédaction, la composition et l'impression des journaux, du dimanche matin au lundi matin.

L'article 2 bis est rejeté.

L'ARTICLE 3.

L'article 3, relatif à certaines exceptions, est renvoyé à la commission du travail.

L'ARTICLE 4.

L'article 4, ayant trait à la suspension du repos hebdomadaire en cas de travaux urgents est adopté.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

47.509 grévistes

Lens, 3 avril.

Aujourd'hui le nombre des grévistes a encore augmenté.

Le nombre des ouvriers qui chôment s'élève à 47.509.

On compte 2 291 grévistes plus qu'hier.

Par suite de la prolongation de la grève et du manque de charbon on laisse éteindre le feu de coke à Lens et à Béthune.

La nuit a été calme et la journée également.

Des troubles se sont produits à Harnes.

Ils n'ont pas eu de conséquences graves.

Sept arrestations ont été opérées pour entrave à la liberté du travail.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION A St-PÉTERSBOURG

Vols dans les trains

Saint-Pétersbourg, 3 avril.

Les wagons de la poste, faisant le trajet de Moscou à Saint Pétersbourg, sont accompagnés par des gendarmes armés de carabines.

A Arkhabad, plusieurs wagons contenant les sacs des dépêches ont été pillés par des malfaiteurs qui ont attaqué l'escorte.

Une somme considérable a été volée.

Deux employés des postes ont été tués.

A LODZ

St Pétersbourg, 3 avril.

Des vols importants ont été commis à Lodz.

Les banques sont gardées par la troupe.

Les élections préliminaires n'ont donné lieu à aucun incident.

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morani née Aiach, successeur de feu Mme veuve Guiraud, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morani n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois. 1 480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 4/10/0 1879, payables en 20 mois, 291.50 par mois. 1.500 000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200 000 fr. de lots par an.
Baux Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

AUPÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 4 et 6, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei à Bastia**, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M.me Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et de Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre

Se devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances articulées.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ENCRIERS

à fermeture automatique élastique

Système Colombani

Encriers classiques. — Encriers portatifs. — Encriers administratifs. — Encriers de fantaisie. — Encriers réclames.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ec. Mme Barot, Chantenay (Loire-Inf.).

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli. 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 2, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, soit :

C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité reflètent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, on fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS, — 14, rue Drouot, — IXe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, *New-York*, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Maux de Dents guéris radicalement par Les Boulettes Dentaires

du A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable produit

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à Pile-Rousse, Sangiolo, 2 cours Napoléon, à Ajaccio.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

sur papier de Chine, format 80×57 . . 45 fr
sur papier blanc. — — . . . . 25 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

sur papier de Chine, format 49×30. Chaque. 12 fr

Mgr Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

sur papier de Chine, format 65×50 . . . 25 fr
sur papier Chine, format 49×30 (Réduction). 12 fr

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. di PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Demandez dans tous les Cafés) LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, dévoué. 156, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI 5 AVRIL 1906 — N° 95

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : St Vincent Ferrer.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 03 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Sixte I.

4 AVRIL

L'affaire du « Liban »

UN DÉNI DE JUSTICE

Les intéressés, et ils sont malheureusement nombreux dans la ville de Bastia, ont été douloureusement surpris par la sanction apportée à l'affaire dite du *Liban*.

Les parents des victimes de cette catastrophe célèbre ont perdu leur procès en vertu d'un article du Code de Commerce qui constitue une véritable prime à l'impunité.

Alors que les Compagnies de chemins de fer sont tenues de leurs propres fautes lorsqu'une catastrophe survient par suite de la négligence de leurs agents subalternes, alors que la Compagnie de Courrières se verra, grâce à la tutélaire loi sur les Accidents du Travail, obligée d'entamer fortement son capital social pour payer les indemnités ; grâce à un article du Code de Commerce, véritable anomalie au milieu d'une législation tenue de satisfaire à la justice et à l'équité, seule la Compagnie Fraissinet sera libérée par l'abandon d'une épave qui gît au fond de l'abîme.

Amère dérision.

Et c'est le capitaine Lacotte, qui peut avoir manqué de sang-froid après l'accident, *mais qui n'a pas rendu l'abordage inévitable par une fausse manœuvre*, et c'est au maître d'équipage, modeste salarié à la solde de la Compagnie, qui devront payer les indemnités.

Qui ne voit l'injustice d'une pareille décision. Si la Compagnie Fraissinet avait confié le contrôle des billets à un lieutenant, le second capitaine se serait trouvé de quart à la place d'un subalterne inexpérimenté. Voilà la vérité. Si l'effectif des officiers du bord avait été au complet, rien ne serait arrivé. On a trouvé plus commode de faire reposer toutes les responsabilités sur un commandant victime d'une fatalité.

Il y a comme cela des injustices dans la vie, mais on ne doit jamais craindre de les dévoiler.

Les parents des victimes avaient le droit d'escompter une autre solution et le public aussi.

J. A.

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

La Conférence est arrivée tout d'un coup à cette conclusion qui paraissait éloignée de plusieurs semaines, il y a peu de jours encore ! Ce dénouement est aussi agréable qu'inattendu. L'Allemagne et la France se sont mises d'accord sur tous les points, par une transaction mutuelle.

L'Allemagne aura sa part de contrôle et d'influence dans la Banque d'Etat, la France et l'Espagne auront la police des ports ; cette police s'exercera sous la surveillance d'un inspecteur dépendant du Maghzen et du corps diplomatique. Il paraît que tout le monde ainsi peut se déclarer content. Les diplomates vont rentrer chacun chez eux et ils seront félicités dans leurs pays respectifs.

L'Allemagne pourra se vanter d'avoir « internationalisé » l'affaire qui était essentiellement française et espagnole ; mais cette internationalisation a surtout servi à démontrer que Berlin n'était pas appuyé par les nations ! Voilà un beau profit ! Et c'est pour cela que M. de Bulow a troublé l'Europe !

M. Rouvier et M. Revoil ont parfaitement défendu le point de vue français, mais l'empereur Guillaume II aurait aussi bien fait d'accepter les solutions de M. Delcassé. Crise inutile et temps perdu : c'est toute la moralité que l'on tirera de cet imbroglio mondial !

Maintenant le compromis durera ce qu'il pourra : la paix du Maroc et la suite favorable des choses vont dépendre de la sagesse que les puissances apporteront dans la pratique quotidienne du nouveau régime marocain. Ce que l'on peut affirmer, c'est que la sagesse et le bon esprit de la République française ne manquent jamais aux nations du monde.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 avril à 3 h.

Marche des Algériens,	Bosc.
Tolosa, ouvert,	Reynaud.
Mirens, valse,	Lacôme.
Salambô fant.,	Reyer.
Si tu voulais ! blastie,	Turine.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Une toute petite Conférence

Les deux grands facteurs de l'immoralité

L'Alcool* et la *Prostitution

Première Partie

L'ALCOOL

Les boissons fermentées paralysent devenues un besoin de notre époque, et sans souci du mal qui peut en résulter, nous buvons ! De joyeux camarades nous entraînent, l'attrait du plaisir, le rire bruyant des consommateurs, leurs gais refrains, font le reste.

Les premiers verres, selon Casper donnent du sang d'agneau ; l'homme est plein d'une loquacité naïve ; il retrouve la forme, la vivacité de la pensée qui avait lui. Cela vous étourdit sur les maux présents : « Le bruit des verres fait fuir le chagrin. »

Si l'on continue à boire, le sang du tigre succède au sang d'agneau. C'est ainsi que nous nous expliquons la nombre des meurtres, le sang qui a coulé dans les cabarets.

Au fond de la bouteille, on trouve le sang de noire ; l'homme voisin par l'alcool roule dans la boue... Quelque temps après, il se réveille brisé, malade, la conscience meurtrie par la violence exercée sur elle ; ses bourses est vide ; ses enfants n'ont pas de pain. Déjà le suicide hante son cerveau : voilà l'ivrogne.

L'alcoolique, c'est autre chose : il se croit dans une classe plus élevée : il boit sans cesse, non du vin, mais des boissons plus pernicieuses pour la santé. Cet état d'alcoolisme dure plusieurs années, puis la période d'excitation fait place à la période de dépression. L'homme est au plus mal ; son sang a perdu ses principes vivifiants et la moindre maladie sera mortelle. On nous dira : « Mais on se corrige des mauvaises habitudes »

Vous vous rappelez l'ivrogne de la Fontaine ? Sa femme l'a mis dans un tombeau « avec l'attirail de la mort à l'entour de son corps ». Quand il est réveillé, elle lui apporte un bouillon chaud ; mais comme elle est habillée en furie, l'homme ne la reconnaît pas : « Qui es-tu, dit-il. La cellérière du royaume de Satan et je porte à manger à ceux qu'amène la tombe noire. » Et la réponse de l'ivrogne ? Elle nous fait rire encore : « Tu ne leur portes point à boire ? »

La Fontaine a raison : les mauvaises habitudes font partie de nous-mêmes et nous ne pouvons plus nous en débarrasser lorsque nous voulons. Au reste, l'alcoolisme fait tomber l'homme dans une espèce de maladie chronique qui lui enlève l'énergie morale nécessaire pour vaincre les habitudes contractées.

L'ivrogne a été considéré, de tout temps, comme un être déchu. Pour inspirer l'horreur de l'ivrognerie à leurs enfants, les anciens Grecs faisaient souiller des esclaves et rapaliser la jeunesse du spectacle hideux de l'homme ivre-mort. A ce moment, la leçon peut être profitable ; mais, le soir d'avis qu'il faut préserver les enfants du contact des malheureux qui ne sont qu'à moitié ivres : ceux-ci sont dangereux à cause de leurs excentricités et du rire qu'ils provoquent. C'est sans doute pour cette raison que les règlements de police prescrivent d'arrêter tout individu pris de boisson.

Supposons à présent que l'alcoolique soit père. Ses enfants mourront jeunes pour la plupart. Voici un alcoolique soigné à l'hôpital de Sainte Anne : il a eu 7 enfants : 6 sont morts en bas âge. Autre exemple : le grand-père ivrogne, son fils alcoolique a eu 12 enfants : 8 sont morts entre 2 mois et 5 ans ; il lui reste deux filles et deux garçons : des deux filles, une a été prostituée à 13 ans et l'autre est hystérique. Les deux garçons n'ont guère plus de chance : l'un est alcoolique, l'autre épileptique (Rapport à la Chambre des députés du docteur Dagonet).

Dans un autre rapport devant la même Assemblée, M. Gadaud a dit : « Si les enfants deviennent pères, ils engendreront des alcooliques ou des aliénés si leurs générations successives ou intermédiaires ne donnent la main par la fatalité héréditaire formant un cercle maudit dont elles ne pourront plus s'échapper. »

Voilà qui mérite attention.

Le docteur Howe a trouvé que sur 300 idiots, 145 appartenaient à des parents alcooliques. La folie dort dans chaque cerveau, il importe de ne pas la réveiller.

Les rapports officiels donnent pour quelques localités comme Bordeaux, un débit de boissons pour 62 habitants. Il est rare que ces débits ne soient en même temps des débits sans nom où l'on a vu s'élever et débaucher des adolescents.

A Bastia, il y a 11 cafés, 130 buvettes et 120 débits de vin : total 261. Le recensement de 1901 ayant donné 25 425 habitants, cela fait une moyenne d'un débit pour 97 habitants, ce qui est vraiment extraordinaire. Qui aurait dit que dans notre bonne ville de Bastia, nous étions si bien partagés pour le commerce des boissons ?

Dans le nord de la France et en Belgique, les femmes alcooliques forment le 1/3 de l'effectif des buveurs. (Très heureusement en Corse, les femmes ont plus de respect de leur dignité).

Or, quand la femme boit, les effets de l'alcool sont encore plus manifestes sur les enfants, car ils sont empoisonnés dès l'état embryonnaire. J'ai entendu souvent répéter ce proverbe : « Le monde sera près de sa fin, quand la femme sera alcoolique. »

L'alcoolisme est un cadeau du Nord ; l'ivresse de nos pères était plus gaie et moins dangereuse parce qu'ils ne connaissaient pas les produits sophistiqués de notre époque. L'usage même modéré du vin est devenu une source d'empoisonnement. Avec un hectolitre de Jacquet on donne la couleur naturelle à 10 hectolitres de vin de sucre.

L'alcool produit sur les viscères l'effet d'une brûlure ; quelquefois l'une d'elle s'ouvre, occasionnant une mort foudroyante. C'est ordinairement la fin des buveurs invétérés. Si l'anglais, l'allemand, le russe peuvent vivre dans un alcoolisme relatif, le français, l'italien, l'espagnol ne le peuvent pas. Dans le nord, la tempérance est une vertu secondaire ; dans le midi, c'est une vertu primordiale ; chaque excès est

---

66 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

La crainte d'une séparation odieuse s'était évanouie enfin.

Maintenant il respirait plus librement.

Quelle excellente inspiration avait eue sa chère Marie de repousser l'offre grotesque de ce vieil imbécile de Bargel !

Sans parler de la différence d'âge qui existait entre eux, n'aurait-elle pas été malheureuse loin du compagnon de son enfance, du seul être au monde capable de la bien comprendre, la pauvre mortte !

Jean-Paul était tranquille à présent.

Marie l'avait exprimé d'une façon touchante et dont la sincérité ne pouvait être mise en doute. Jamais elle ne consentirait à quitter les Loriol.

Rien ne serait changé à l'existence qu'ils menaient ensemble.

Lui, Jean-Paul, continuerait à vivre près d'elle et pour elle.

Dans cette nuit claire et douce, le jeune homme, les yeux perdus dans le ciel étoilé, jouissait en paix d'un bonheur dont l'analyse lui échappait.

Deux fois déjà on avait frappé à sa porte, après que sur le palier le bruit du pas alourdi de la mère Loriol eut retenti, ce pas qu'il connaissait bien cependant, et il n'avait rien entendu, plongé dans sa méditation comme dans une ivresse bienfaisante.

Une troisième fois, la bonne maman Loriol frappa plus fort à la porte de ses doigts secs et noueux, tandis que sa voix appelait, lalétante :

— Jean-Paul, ouvre moi, c'est moi, ta grand'mère.

Il tressaillit et courut ouvrir, subitement inquiet.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda-t-il.

Et, pâle d'angoisse :

— Est-ce qu'il est arrivé quelque chose à Marie ?

— Non.

— A mon père peut-être ?

— Pas davantage. Ils dorment probablement bien tranquilles, et si je n'avais pas connu ton habitude de rêver à la fenêtre avant de te coucher, j'avoue que je ne serais pas venue te déranger à cette heure... mais il m'a fallu un motif bien grave.

— Un motif bien grave ? répéta Jean-Paul sans comprendre.

La mère Loriol secoua la tête d'un air sérieux et s'installant sur une chaise :

— Assieds-toi, mon garçon, j'ai à te parler et ce peut être long.

Au lieu de s'asseoir ainsi qu'elle l'y invitait, il s'agenouilla devant elle, et câlin, lui prit les deux mains dans les siennes.

— Nous serons très bien pour causer ainsi, fit-il.

Jean-Paul était d'un naturel affectueux sans doute, mais ordinairement peu expansif.

Il est vrai, que ce soir-là, le bonheur le métamorphosait.

Il attira le front ridé de la bonne femme jusqu'à ses lèvres et l'embrassa avec une tendresse inaccoutumée.

Le changement qui s'était opéré en lui n'échappa point à la perspicacité de la vieille rusée.

A son tour, elle lui donna un baiser bien doux, comme si elle eût voulu, par cette caresse, le consoler d'avance du chagrin qu'elle s'apprêtait à lui causer.

— Tu es bien gaillard, ce soir, lui dit-elle.

— Oui, répliqua-t-il naïvement, je me sens content comme tout.

— Gageons que je devine le motif de ta joie ?

— En ce cas, tu seras plus maligne que moi, grand'mère, car je l'avoue avec sincérité que je jouis de mon bonheur d'aujourd'hui sans me demander d'où il vient. C'est sans doute la suite de cette agréable soirée que nous avons passée en famille. C'est si bon de vivre au milieu de braves gens qu'on adore et qui vous le rendent !

— Et puis, ajouta-t-elle en l'observant, il s'est passé autre chose... Toi qui nous aimes tant, tous tant que nous sommes, tu craignais que quelqu'un vînt à quitter la maison et à prévenir que tu sais que ce quelqu'un-là est décidé à rester, tu n'es pas seulement rassuré, mais enchanté.

Il hésita un instant, puis avec franchise :

— C'est vrai.

— Eh bien, ce grand bonheur que tu ressens me semble excessif, peu raisonnable, et c'est pour causer de tout cela que je suis venue te trouver à cette heure, afin de prolonger du sommeil des autres pour être seule avec toi. Mon Jean-Paul, tu es un grand fou.

— Ma ? grand'mère.

— Oui, toi. Et si je ne veille pas sur eux deux, avec toute la tendresse pour Marie, tu n'arriveras qu'à la rendre malheureuse.

— Marie, malheureuse par ma faute ? Oh ! bonne maman, tu ne penses pas ce que tu viens de dire !

— Je ne le pense que trop, hélas !

— Me désapprouves-tu de ne pas avoir poussé Marie à accepter l'offre de M. Bargel ?

— Non, car il est vraiment trop vieux pour elle et je ne le lui aurais pas conseillé moi-même.

— Alors ?

— Alors, je te le déclare sans phrases, que tu sois satisfait qu'elle ait refusé un mariage mal assorti, rien de mieux !... mais que tu sois fou de bonheur parce que cette pauvre enfant, ignorante de la vie, a exprimé son intention de ne jamais se marier, voilà ce qui me paraît extraordinaire.

— Pardon, grand'mère, mais il me semble que je n'ai pas été le seul à manifester de la joie, et que mon père et ma mère, elle-même...

— Non ! non ! les parents et les grands parents sont tous les mêmes. Ils n'éconduisent point d'abord que leur égoïsme et veulent garder leurs enfants près d'eux... Ca, c'est du sentiment, une belle de première impression qu'on ressent malgré soi... mais quand on réfléchit ensuite, on se fait des reproches et l'on se dit comme moi, depuis tout à l'heure : les enfants ne sont pas créés et mis au monde pour demeurer avec leurs vieux... Nous nous sommes mariés, nous autres, il faut qu'ils se marient à leur tour.

— Mais puisque Marie a déclaré qu'elle entendait rester fille.

— Oh ! elles sont toutes les mêmes ! Tant qu'elles n'ont pas rencontré l'époux rêvé, chez ne pensent pas au mariage, mais le jour où leur cœur parle... Malgré son infirmité, Marie est pareille aux autres, va ! Elle a refusé Bargel parce qu'il lui déplaît... Qu'un autre se présente plus jeune, plus séduisant ou tout simplement qui ait le bonheur de lui convenir et en ce cas, de deux choses l'une : ou Marie manquera un compagnon pris à la légère, ou elle sera malheureuse pour rester fidèle à sa parole.

(*A suivre*).

une pelletée de terre qu'on jette dans la fosse. Si, pour suivre la fashion des peuples septentrionaux, nous négligeons nos qualités natives qui sont la verte et la tempérance, notre décadence est prochaine, car les races latines, à cause du climat, ne peuvent supporter l'alcool comme celles du Nord.

Depuis que la jeunesse s'adonne aux boissons, on a constaté que le nombre des conscrits qui n'atteignent pas 1 m. 54 est hors de proportion avec ce qu'on a jamais vu en France. Les jeunes gens robustes, au contaire, proviennent des localités où l'alcool est sans usage. L'accroissement annuel sur 100 000 habitants est de 750 en Bavière, 950 en Italie, 970 en Belgique, 1 250 en Suisse, 1440 en Angleterre et 250 seulement en France. Ce sont des chiffres pris sur le Journal Officiel. Cependant les dernières statistiques accusent une amélioration dans la natalité, mais la mortalité infantile est effroyante. Qui sait si l'alcool n'est pas pour quelque chose dans ce commencement de dépopulation ?

D'après Ste Claire Daville, l'alcool détruit la discipline dans l'armée et au moment du combat, il produit le découragement de l'esprit et la refroidissement du corps. C'est dans le même ordre d'idées que Jules Simon a écrit : « L'alcoolisme est un crime de lèse-patrie. »

Pour terminer cette première partie du sujet, je ferai appel à des souvenirs personnels : jamais encore, j'ai connu pas mal de buveurs ; c'était le dimanche qu'ils prenaient leurs ébats, 5 d'entre eux parièrent de boire 7 litres de vin chacun en 3 heures et ils gagnèrent l'enjeu. Dans chaque village, il y avait bien quelques ivrognes, mais c'était l'exception ; la masse de la population restait saine. Plus tard, j'ai connu des alcooliques : un de ces derniers ne cessait de trembler jusqu'à 10 heures du matin après quoi, il se tremblait plus, étant déjà à son neuvième verre ; un autre était devenu couleur d'absinthe ; un troisième tomba foudroyé ; un quatrième a vécu assez pour voir ses enfants descendre vite dans la tombe ; enfin un cinquième atteint d'une maladie grave dut à l'abus des boissons, était triste à faire pitié. Une fois seulement, je l'ai vu sourire, mais c'était à la « dive bouteille ». J'ai compris alors comment on peut devenir alcoolique.

Une des causes d'alcoolisme réside dans l'expansion coloniale ; on trouve des coureurs aux quatre coins du monde ; ce sont des pionniers de civilisation ; c'est bien, mais qui les oblige à boire. On m'en a donné la raison : dans les climats chauds, la nuit est dévorante... Ce n'est pas avec les absinthes glacées qu'on peut l'étancher : les boissons chaudes anémiantes produisent le meilleur effet.

F.

(A suivre).

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Conférences publiques

Jeudi 5 avril, à deux heures précises de l'après midi, M. le docteur F. Buttesti, fera au Palais de justice, salle du Tribunal de commerce, une conférence avec projections lumineuses, microbiennes et autres, sur les nouvelles découvertes concernant le Paludisme et leur application à l'assainissement des contrées palustres.

Cette conférence sera la dernière de la saison.

LE COMITÉ.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

A propos des survivants de Courriè re :

« Quel Eschy e ou quel Shakespeare pourrait imaginer un drame plus poignant, et dans quel enfer Dante eût il placé des damnés plus tortures que ces hommes se traînant à travers le labyrinthe des galeries obscures et étouffantes, trébuchant sur les cadavres, espérant des jours et des jours la délivrance prochaine, puis se sentant irrémédiablement ensevelis et attendant la mort dans la nuit épaisse, silencieuse, infinie. Que dire maintenant des responsabilités ? A quand les sanctions nécessaires ? »

Le Rappel

Il est donc avant qu'il y avait des vivants au fond des fosses puisqu'on voit treize qui n'ont pas succombé à vingt jours et vingt nuits d'angoisses et de privations inénarrables. Etait-ce possible de les retrouver plus rapidement ? En était-il d'autres encore que l'on eût pu sauver ? Attendons, s'il est des responsabilités : elles se dessineront forcément à la lumière de l'enquête.

Le Soleil

Quel drame plus poignant que celui de

une mineurs ensevelis depuis vingt jours, retrouvés dans les profondeurs de la mine dévorée par l'incendie, et rendus à leur famille, renaissant à la vie. Mais les larmes de joie et de pitié ne sont pas encore séchées et déjà les passions mauvaises s'agitent, exploitant ceux qui sont morts. On entend des paroles de haine et, au lieu de se confondre dans un commun sentiment de reconnaissance et de miséricorde, les esprits s'aigrissent, les accusations se croisent et des menaces de représailles sont jetées à travers la foule.

Le Siècle

On pense avec amertume que sans la grève ces malheureux auraient peut-être souffert moins longtemps, et l'on pense aussi qu'un moment où l'on allait les découvrir, des patrouilles de grévistes arrêtaient la descente des sauveteurs et condamna ent peut-être à mort quelques autres victimes miraculeusement survivantes.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUÉS
du Chemin de fer

Dans notre numéro de mardi dernier nous avons annoncé qu'à la suite d'une réunion tenue lundi soir à la mairie, les employés syndiqués du chemin de fer ont décidé de se mettre en grève samedi prochain.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir à ce sujet auprès de la Compagnie de chemins de fer départementaux :

Les causes du vote de la grève par les agents syndiqués sont les suivantes :

1. La revocation d'un mécanicien.

Cet agent a commis récemment deux fautes très graves contre la sécurité et la discipline. Dans une gare il a, sans ordre, sans signal de départ et sans être pilote, manœuvré au devant d'un train qui arrivait, ce qui aurait pu amener un tamponnement ou un accident du même genre.

Dans une autre gare à 10 h. 40 du matin, le train était prêt à partir. Le chef de gare et le chef de train donnent le signal du départ. Le même mécanicien descend de la machine, se lave les mains et déclare qu'il ne part pas, parce qu'il a faim et qu'il veut déjeuner.

Malgré les exhortations du chef de gare et des agents du train, il persiste dans son attitude, déjeune et ne part qu'une demi-heure après. Et ce mécanicien avait été prévenu la veille qu'il devait assurer la marche de ce train.

Ces deux fautes graves sont commises sciemment et cependant cet agent a secouru de nombreuses punitions dont plusieurs très sérieuses ; il a été averti à quatre reprises différentes qu'à la première faute grave il serait révoqué.

2. La seconde raison du vote de la grève est la suivante :

Les syndiqués veulent que la Cie prenne leur avis avant de prononcer une révocation, ils entendent être juges des mesures à prendre contre les agents en faute, ils veulent se substituer à l'autorité de la Compagnie.

Ces prétentions sont inadmissibles dans toute administration, mais davantage encore dans une Cie qui a des responsabilités considérables vis-à vis du public et de ses agents eux mêmes, et qui ne peut laisser à ces derniers le soin de réprimer des faits pouvant compromettre le bon ordre et la sécurité publique.

Une grève aussi peu justifiée est d'autant plus regrettable qu'en ce moment à cause des vacances de Pâques, du mouvement des touristes et des excursions prochaines (Journal des Sciences, Touring Club, Duchemin etc.) elle portera un préjudice considérable aux intérêts économiques de la Corse entière.

Si les employés syndiqués n'ont d'autres motifs pour se mettre en grève que ceux exposés ci-dessus, ils feraient bien de réfléchir avant de décréter une grève qui, à cette époque surtout, serait très préjudiciable ainsi bien à leurs propres intérêts, qu'à ceux de la Corse.

BANQUET
de la *Solidarité Corse*

La Société « la Solidarité Corse » de Cette, a donné dimanche son banquet annuel dans la grande salle de l'Hôtel Grand Galion. Plus de soixante sociétaires avaient répondu à l'appel de leur sympathique président, M. Casalonga, le sympathique président, M. Casalonga, le sympathique président, M. Casalonga, le

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois. 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. Communs 3 0/0 0 1879, payables en 20 mois, 19 f. 50 par mois. 1.560.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200 0.0 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis, Directeur Banque Générale de Crédit*, 10, rue Vivienne, Paris. (2e).

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS
Envoi franco du Catalogue
Réargenture de tous objets
CHRISTOFLE
Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes*. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Mme MASSEL-WOOD
Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE
Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.
Prix : 20 francs ; franco port.

Cordonnerie Modèle
(Ancienne Maison Grimaldi)
Eugène PERICCHI, successeur
33, Boulevard Paoli, 33
BASTIA

HIVER 1905 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures fourrées
Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.
N. B. — La maison se charge des réparations.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans éhontés — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent on garantit 18 karats.

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

Maux de Dents
guéris radicalement
par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tout flacon contrefaçon. Exiger la véritable signature

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiloda à Sainte-Marie-Sicché, Nogarède, à Ajaccio.

LE Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Envoi franco contre 2 timbres à 10 centimes
E. Henry PETIT, Editeur
2, rue des Fossés-Saint-Thomas, PARIS

LA GRAINE St-VINCENT
guérit radicalement
CONSTIPATION
Hémorroïdes, Maladies du Ventre
Foie, Vessie, Voies urinaires
Procure à Tous
Santé, Vigueur
A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY
Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecrire Mme Barot, Chanteney (Loire-Inf.).

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.
Récits d'Explorations, se Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adresse, 416, rue Rochechouart, Paris.
15 centimes le Numéro.
En vente partout.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLEMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 6 AVRIL 1906 — N° 96

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Sixte I.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 11 m. — Coucher, 6 h. 03 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Célestin.

5 AVRIL

CORSICA
(Suite)

La richesse en minerais

est très grande, mais ils apparaissent très disséminés et les filons sont souvent très mauvais ; d'autre part, les difficultés que présentent l'accès aux mines et le prix de transport jusqu'au port sont un grand obstacle.

Je parlerai d'abord des gisements qui sont aujourd'hui exploités ; je dois les renseignements à M. Reynal, contrôleur des mines à Bastia.

Charbon : Il n'y a qu'un gisement d'anthracite à Osani (canton d'Evisa), environ 1 000 tonnes par an ; la couche est pourtant trop faible pour que la production soit avantageuse.

Antimoine : très disséminé. A Meria (Cap-Corse) on trouve de l'antimoine gris d'un contenu moyen de 30-40 0/0 ; quelques parties contenaient même 60 0/0. Ces mines sont depuis peu de nouveau exploitées (100 tonnes par mois). Cette mine ainsi que celle de Lori (Cap Corse) qui livrent le même minérai appartiennent aujourd'hui à la Société génoise de mines d'antimoine.

Le minerai est pour le moment expédié à Gênes ou à Livourne où on le fond ; pourtant on a projeté de fabriquer sur place de l'oxyde qui doit remplacer comme couleur blanche le blanc de céruse.

Cuivre : très répandu en Corse et expédié presque exclusivement en Angleterre et en Suède ; à Vezzani se trouve du calcopyrite ; le filon est très faible. Le minerai contient en moyenne 5/6 0/0 de cuivre et peut-être aussi un peu de nickel. Production annuelle : environ 200 tonnes. — A Marignana (canton d'Evisa) on trouve du calcopyrite et du tetraedrite ; mais les fouilles n'ont pas été poussées bien loin.

Il y a aussi de beaux gisements de malachite et de lazulite, mais en quantité négligeable.

Fer : Maud trouva à Farinole-Olmeta un gisement important de fer (contenu du minerai jusqu'à 60 0/0) qui fut évalué à 3.000 tonnes. L'irrégularité du filon et la dureté de la pierre amenèrent pourtant les intéressés à suspendre les travaux en décembre de l'année dernière. L'industrie du fer est très ancienne en Corse. Les habitants de l'île d'Elbe y apportèrent leurs minerais et les fondirent à bon marché avec le bon charbon de bois corse dans les hauts-fourneaux de Toga et de Solenzara près de Porto-Vecchio. On voit là encore les vestiges de cette industrie jadis si prospère, qui avait une très grande importance et faisait vivre de nombreuses familles.

Sel : est trouvé à Portovecchio (1903 : 530 tonnes), tout récemment on a suspendu les travaux, bien que la côte orientale et les grandes lagunes invitent à l'exploitation.

Aniante-arbeste : trouvé l'année dernière à Saint-André de Cotone et Rutali ; ces deux endroits sont dans une position favorable au transport ; leur exploitation est entreprise par la Société Française des Amiantes.

Je vais parler des concessions qui n'ont pas encore été exploitées à cause de l'absence de capitaux et des moyens de transport.

Antimoine : à Ersa, il y a un gisement d'antimoine gris de 65 0/0, mais le filon est si irrégulier qu'une exploitation risquerait d'échouer.

Cuivre : on en trouve dans du quartz à Lingoizzetta. La concession pour les fouilles a été accordée en 1848, mais on n'a jamais commencé les travaux. La calcopyrite se trouve à Cardo, Fraugone, San Quilico, Saint-Augustin, Ponte-Leccia. Tous ces filons semblent cependant être plutôt des gisements secondaires que des filons réguliers et ne contiennent que 2/4 0/0 de cuivre. Ceux de San Quilico et de St Augustin sont pourtant plus riches que les autres, mais ils ne sont pas sérieusement exploités.

Plomb : se trouve sous forme de galmite, cuproplumbite et huaskolite. Du sulfure est en grande quantité à Argentella ; comme l'indique le nom, le minerai contient de l'argent. Une compagnie anglaise a fait là quelques travaux et installé des machines ; les minerais obtenus donnèrent par tonne : 730 kg. pl. + 3.696 kg. arg. D'autres gisements de minerai sont à Monticello et Tartagine.

Arsenic : A Losari il y a un gisement de mispickel et de minerai gris.

Outre ces gisements, on a trouvé tout récemment :

Charbon : de pierre, à Galeria ; lignite à Francardo.

Antimoine : à Evisa.

Cuivre : fort peu à Morosaglia, Aghione, Ota, Erbajolo.

Nouvelle découverte à Vezzani-Castelluccio, sur la côte orientale, à 4 kilomètres de Puzzichello et à 6 kilomètres et demi de la gare de Ghisoniccia. Ces minerais à exploiter en partie avec des constructions à jour sont des pyrites avec un contenu en cuivre jusqu'à 14 0/0. Il est vraisemblable que ce filon sera exploité puisque les moyens de transport sont favorables.

Fer : Fer oligiste, 70 0/0 à Ota et Portovecchio avec du galenit.

Arsenic : Il y a à Matra un gisement de « Auripigment. »

Molybdène : De la molybdène se trouve à Pila Canale.

Eaux Minérales

Partout. Les chiffres suivants sont empruntés au livre récemment publié du docteur P. Zuccarelli sur l'eau par le minérale naturelle d'Orezza qui contient une description détaillée de ces sources et de leurs vertus.

A Guagno : eau sulfureuse de deux sources de 50-55° ; de même à Guitera et Caldaniccia.

La source de Pietrapola, sulfureuse également, atteint 60°. Puzzichello est au contraire froide.

Les sources les plus riches sont dans la vallée d'Orezza : toutes contiennent du fer et du manganèse. Les sources de La Porta, Orezza et Alesani coulent dans du schiste micacé et de l'amphibolite ; il y a là, outre la source départementale, la source supérieure et la source de Caldane. Elle donne 146.880 litres en 24 heures ; sa température est de 12-15°.

La source départementale, autour de laquelle s'est formée une jolie station thermale répond au point de vue de l'hygiène aux exigences modernes et son eau est bien exportée. Elle a une température de 11 1/2 - 15° et livre en 24 heures 144.000 litres ; l'eau est bonne et très efficace.

Poids spécifique : 0,99869.

La source départementale est plus riche que la source Ponbo Pierre le Grand, de Spa, (0,112 Fer bicarbonate). Des sources d'eaux acidulées sont aussi à La Porta (4.330 lit. en 24 heures), Pardina, (288.000), Piana, Angeli, Colomba, etc.

Docteur POLLAK.

(A suivre)

MORTS POUR LA PATRIE

Au Directeur du Petit Bastiais,

En réponse aux deux lettres parues dans le « Petit Bastiais », je dois faire remarquer à ces correspondants que les tableaux en question présentent, exclusivement, les noms des Officiers tués dans les armées de Paris et de province.

Un volume qui a été publié en 1902, et relatif aux armées du Rhin, de Metz et de Châlons, donne satisfaction à leurs demandes.

L'auteur de ces tableaux ne garantit pas leur exactitude complète, je puis d'ailleurs avoir omis des noms dans ce relevé, mais la section historique accueille, avec reconnaissance, les indications des intéressés, et je me ferai un devoir de servir d'intermédiaire.

Sur un autre point, j'ignorais l'existence d'un monument élevé dans le cimetière de Bonifacio, aux morts pour la Patrie, par les soins de la population Bonifacienne. Il me sera permis de penser que le caractère privé de ce témoignage de reconnaissance n'affirme pas mon assertion.

La municipalité Bonifacienne en a jugé ainsi en s'associant la première sur les listes de souscription du Comité de Bastia. Bel exemple de générosité patriotique qui n'a pas été suivi.

F. S.

Ce que disent les Journaux

L'Estafette

De M. Judet, sur les résultats de la conférence d'Algésiras :

« Après les complications fatales que toute immixtion étrangère entre le Maroc et l'Algérie devait entraîner à nos dépens, nous ne pouvions que perdre en escrimant le moins possible. M. Revoil a bien rempli sa tâche.

« La transaction qui a permis d'aboutir laisse pour compte aux idées de l'Allemagne un gain, puisque l'internationalisation contrôlée du mandat franco-espagnol réduit à la police de quelques places. Notre intérêt désormais est de laisser dormir la question marocaine. »

Le Figaro

Sur la grève des mineurs :

« M. Clémenceau n'a pas été plus heureux que ses prédécesseurs. Il n'a pu réaliser son projet, de ne pas envoyer de troupes, et les dernières nouvelles viennent de le décider à demander des renforts. En ces matières, il ne faut pas de demi-mesures. C'est par une attitude nettement énergique, et un déploiement de forces armées, que l'on maintient le plus facilement l'ordre, parce que les émeutiers voyant bien qu'ils n'ont aucune chance d'impunité, renoncent alors d'eux-mêmes à leurs mauvaises intentions. »

L'Autorité

A propos de la conférence d'Algésiras :

« Ce n'est pas devant l'Europe que la France a été convoquée à Algésiras, c'est devant l'Allemagne insolente, grossière et fanfaronne qu'elle a comparu dans une posture de vaincue aussi inouïe qu'en 1871 à Versailles et à Francfort.

« Et c'est au point qu'on se demande si

---

67 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus
PAR
ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

— Marie est très sérieuse pour son âge. Si elle affirme qu'elle ne veut pas se marier, c'est qu'elle juge que, dans son état, elle ne pourrait pas trouver un tasti nopsal.

— Bah ! on a vu d'autres nourrissons se marier... et très convenablement. Après tout, Marie est jolie, intelligente, bonne. Elle gagne sa vie. Elle a plu à Hargel, pourquoi ne plairait-elle pas à un autre ? Et surtout, encore une fois, pourquoi un autre ne lui plairait-il pas ?

— Parce que... balbutia Jean Paul dont les yeux se remplirent de larmes, parce que...

— Et pourquoi pleures-tu, rien qu'à cette idée ? reprit la mère Loriol avec sévérité. Il faut, pourtant t'habituer à songer que, quoi qu'elle en dise, Marie et toi, vous n'êtes pas destinés à vivre éternellement ensemble ; je te répète qu'elle se mariera un jour ou l'autre.

Jean-Paul secoua la tête d'un air de doute.

— Admettons qu'elle persiste à rester fille, poursuivit la bonne femme, mais toi-même, as-tu fait vœu de célibat ?

Il se releva vivement et, la main tendue comme s'il prêtait serment :

— Pour cela, je réponds de moi.

A son tour, elle eut un geste d'incrédulité.

— Voyez-vous cela ! fit-elle en haussant les épaules. Tiens, tu me fais rire, grand nigaud.

— Il n'y a pourtant pas de quoi. Je me considère comme ayant vis-à-vis de Marie un devoir sacré à remplir. Bien qu'elle sache lire et écrire, ce qui lui permet, plus encore que l'éducation spéciale qu'elle a reçue à l'institut des sourds-muets, de correspondre avec ceux qui l'entourent, je sais le seul être au monde avec qui elle puisse véritablement causer. Nous n'avons besoin ni l'un ni l'autre d'écrire ce que nous avons à nous dire pour nous comprendre.

— Oui, je sais que tu es un bon garçon et que tu t'es donné la peine d'apprendre le langage particulier de la pauvre infirme, mais un mari qui l'aimerait serait sans doute capable d'un dévouement pareil.

— Et après ? pensez-tu donc, grand'mère, que depuis le temps que nous vivons côte à côte, nous n'avons pas d'autres moyens simples et naturels de nous faire entendre mutuellement. Un mouvement de physionomie, un sourire, un regard, moins que cela, un je ne sais quoi exprimant nous suffit. Etant toute petite et n'ayant encore rien appris, elle me comprenait déjà et ne faisait parfaitement comprendre de moi. Je te dis que je lui suis indispensable et que, si nous venions à être séparés, la chère enfant souffrirait plus cruellement encore son infirmité.

— Et c'est seulement pour cette raison que tu ne prends la détermination de ne jamais te séparer d'elle.

— Certes.

— Jean-Paul, tu me trompes si tu ne te trompes pas toi-même. J'ai l'expérience de la vie et je vois bien de quoi il retourne. Il y a des pièces qui s'obstinent à ne pas marier leurs filles parce qu'ils sont... comment dirai-je... parce qu'ils sont jaloux d'elles. Dans ma jeunesse, j'ai vu au théâtre une comédie de M. Scribe, intitulée *Gourerice* ou la *Jalousie paternelle*, qui roulait sur ce sujet-là. Cette sorte de jalousie est ridicule, mais elle s'explique encore... Quant à un frère aimant sa sœur au point d'accepter, de vouloir qu'elle renonce au mariage, cela, voiez-tu, c'est plus qu'incompréhensible, c'est presque criminel et, si tu n'étais pas l'honnête garçon que je connais.

— Tais-toi, grand'mère, je t'en supplie ! fit Jean-Paul.

Et, au même instant, il éclata en sanglots.

Les paroles de la mère Loriol venaient d'éclairer d'une lueur subite l'esprit du jeune homme.

Jusqu'alors il avait cru, il avait voulu

VI

A cette question imprévue sur les lèvres de la mère de Jean Loriol, Jean-Paul tressaillit, saisi d'une espérance soudaine.

Mais l'émotion qu'il éprouvait à présent, après celles qu'il venait de ressentir, porta le comble à l'exaspération de ses nerfs.

Le pauvre garçon pâlit, ferma les yeux et, chancelant, n'eut que le temps de gagner son lit où il se laissa tomber évanoui.

Il reprit ses sens après quelques minutes, grâce aux soins de la mère Loriol qui, lorsqu'elle le vit plus calme, lui dit :

— Es-tu assez fort pour reprendre notre entretien ou préfères-tu le remettre à plus tard.

Il se souleva d'un bond et, joignant les mains :

— Me sauver ? C'est impossible, je souffre trop... Jacques Marie n'en saura rien ; mais je mourrais à en mourir... et je sens bien que j'en mourrai.

— Allons donc ! sois un homme, sois en homme ! Hélènchis avant de te désoler.

— Hélènchis à quoi ? Agir comment ? La mort seule me délivrera de mon tourment, de cette passion coupable et contraire aux lois de la nature...

La mère Loriol saisit la main brûlante du jeune homme et, le regardant bien en face :

— Es-tu bien sûr, d'abord que Marie soit ta sœur ?

ce n'est pas pour offrir au monde la spectacle d'une France frondeuse, affaiblie, aperçue, que l'Allemagne attachait tant de prix à cette conférence avec le don de sa présence de nous faire trembler même devant le Maroc. Grâce à notre faiblesse, nous avons trouvé que l'Allemagne devienne au Maroc notre associée. »

La République Française

A propos du discours de M. Paul Deschanel :

« M. Paul Deschanel a déclaré que la loi de séparation ne peut pas être rendue responsable des fautes d'exécution qui viennent d'être commises. C'est possible. Il resterait toutefois à démontrer que la séparation a été une mesure opportune, qu'elle a été préparée avec assez de prudence pour ne pas froisser les consciences et que dans les conditions où elle a été établie elle était de nature à être acceptée par le Saint-Siège. M. Deschanel n'ignore pas que c'est tout le contraire ; que la séparation a été faite *ab irato* après une brusque rupture des relations avec le Vatican et que, une fois votée, elle n'a pas été notifiée au chef de la chrétienté. Comment être surpris qu'elle suscite à l'heure présente tant de difficultés ? »

Le Gaulois

A propos des croix de la légion d'honneur décernées aux mineurs Pruvost et Nemy :

« Les mineurs Pruvost et Nemy ont mérité la Légion d'honneur, par leur sang-froid, leur présence d'esprit, le réconfort qu'ils ont apporté à leurs camarades, pendant cette inhumation de trois semaines, à 300 mètres sous terre, dans le froid, la pestilence, la faim et le désir de Tantale de la mort, tant la vie n'était qu'épouvante. Ah ! les pauvres gens ! Ah ! les braves gens ! La légion d'honneur a été si souvent prostituée par cette République, que l'on sent comme un allégement à la voir sur des poitrines qui en sont vraiment dignes. Il n'importe l'origine, la condition, ou la fortune : elle ne devrait être donnée qu'à ceux dont la vie est un modèle et dont les actes sont des exemples. »

La Libre Parole

De M. Drumont, à propos de la conférence d'Algésiras :

« Il est bien évident que nous ne sortons pas de la conférence de gloire. Nous avons abandonné nos droits en Egypte, à Terre-Neuve, au Siam, en échange de notre prépondérance au Maroc. La conférence ne nous a rendu aucun droit. Nous partageons avec l'Espagne qui n'a rien abandonné du tout, la police du Maroc, et nous l'exerçons sous le contrôle d'une commission internationale.

» Nous avons, sur un froncement de sourcils du baron, congédié le ministre qui était aux affaires étrangères depuis dix ans ; c'est un acte de soumission et de bassesse auquel se refuserait une puissance de cinquième ordre. »

SYNDICAT D'INITIATIVE de la Corse

Réunion du 2 avril

Sont présents : MM. Tomasi, président ; Antoine Pierangeli, Gastil Louis, Fortuné Thiers, Paul Ville, Charles Vittini, Pozzi, sous-inspecteur des forêts ; Vannier de Morelli, Vianost Gregory, docteur Zaccarelli.

Le Syndicat a choisi définitivement son local, 25, boulevard Paoli. Au siège du Comité on mettra gratuitement à la disposition du public, des voyageurs, des étrangers, des touristes, tous les renseignements concernant les excursions à faire en Corse, les hôtels, les compagnies de navigation, les compagnies de chemins de fer, etc.

Les listes des adhérents, membres souscripteurs, donateurs, bienfaiteurs, fondateurs, seront publiées par les journaux.

A partir du 1er mai, le Syndicat d'initiative de la Corse, présidé à Ajaccio, par M. Frassetto, fera paraître une « Revue bi-mensuelle qui aura pour rédacteurs et pour administrateurs tous les membres du syndicat. Les bénéfices qui proviendront de cette publication, reviendront à notre pays ; ils seront employés à faire connaître la Corse, à y attirer les hivernants et les touristes et même à contribuer à des travaux d'intérêt général.

Cette Revue sera le lien officiel entre les divers groupements Corses qui viennent de se créer dans l'Ile, sur le continent français et aux colonies, et prendra le titre de :

L'ILE DE BEAUTÉ
Organe officiel
du Syndicat d'initiative de la Corse

— Le Syndicat prend connaissance des statuts concernant la conservation des hôtels en Corse dans les centres principaux, qui peuvent être visités par les touristes.

— Le commandant Moroni donne lecture d'un intéressant rapport, sur les excursions que peuvent faire les étrangers et les touristes qui visitent Bastia et les environs.

Ce rapport sera imprimé et distribué gratuitement.

— MM. Charles Vittini et le Commandant Moroni expriment le vœu que le Conseil général dans sa prochaine réunion, s'occupe d'améliorer les routes des beaux cantons de Vescovato, Campile, La Porta, Orezza.

— Le Syndicat, sur la proposition d'un de ses membres, s'efforcera d'obtenir de l'administration forestière, la pose de poteaux indicateurs qui permettront aux étrangers et aux touristes de connaître les distances et les chemins à suivre.

Siège social du Comité du Syndicat d'initiative, (section de Bastia), 25, boulevard Paoli.

BASTIA-THÉATRE

On espérait voir beaucoup de monde mardi soir à la représentation de « Rigoletto », au bénéfice de l'hôpital civil. Ce fut une déception. Malgré l'œuvre de charité, l'empressement du public ne fut point grand.

L'opéra de Verdi fut pourtant bien rendu. M. Gerardi chanta et joua mieux que jamais. C'est aux applaudissements unanimes de la salle qu'il enleva les fameux airs « Questa o quella », et « La donna è mobile ». M. Gerardi nous a montré, mardi soir, qu'il peut beaucoup.

Je pourrais faire le même éloge de Mlle Pasini, toujours sympathique et toujours admirable chanteuse. Son duo du 3e acte avec M. Scifoni, qui est un excellent artiste aussi, a été frénétiquement applaudi.

M. Villani a comme toujours chanté en grand artiste. Quand on l'écoute, on voudrait ne jamais le voir se taire.

J.

Correspondance

Bonifacio, le 2 avril.

Au Directeur du Petit Bastiais.

Votre estimable journal du 1er avril courant, relate la révocation de mon père, M. Orecchioni Nicolas, comme rappliant de la Justice de paix de Bonifacio.

L'arrêté ministériel étant trop concis et ouvrant le champ à toutes les suppositions, je vous prie, M. le Directeur, de vouloir bien faire connaître que cette mesure a été prise à la suite d'une protestation que mon père fit lors de l'inventaire de nos églises, en sa qualité de Président du Conseil de Fabrique.

Veuillez agréer, etc.

ORECCHIONI.

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

RÉSEAU DE LA CORSE

Circulaire.

Le Congrès du Syndicat a fait présenter un certain nombre de revendications à la Compagnie qui se réserve de les examiner, comme elle l'a déjà fait les années précédentes.

Ces revendications ont été appuyées d'un ordre du jour qui contient des allégations contre lesquelles la Compagnie ne saurait assez protester, car elles sont absolument contraires à la réalité des faits.

Cet ordre du jour énumère les considérants suivants :

1° — Que la sentence arbitrale du 1er Août 1901 a été violée par la Compagnie en ce qui concerne le renvoi des militants du Syndicat, ainsi que le règlement sur le service médical, dans les affaires Gozzi, Baldacci et autres agents.

2° — La révocation arbitraire du camarade Leonetti, cause principale de la mort du camarade Sebastiani, et les punitions injustes contre certains camarades, et d'autres encore.

3° — La Compagnie a rejeté dans son ensemble le programme des améliorations qui lui a été présenté par son personnel à la suite du Congrès du 12 Juillet dernier.

4° — La Compagnie a violé aussi l'accord conclu avec ses employés stipulant qu'aucune révocation ne serait prononcée sans avis préalable de la commission exécutive nommée à cet effet.

Pour ces motifs et autres à faire valoir, décident de présenter un nouveau tableau de revendications, etc.

1° La Compagnie peut affirmer et prouver qu'elle n'a jamais violé la sentence arbitrale ; elle l'a même considérablement améliorée ; (la circulaire du 21 novembre 1904 montre ces améliorations) :

Dès le prononcé de la sentence arbitrale elle accorde :

1° — La solde pendant les sept journées de grève ;

2° — Le passage automatique, au bout de 3 ans, des agents de la troisième à la deuxième classe, bien que la sentence arbitrale ne prévît cet avancement qu'au fur et à mesure des vacances.

Le 2 Août 1902, la Compagnie accorde :

1° — Qu'aucune révocation ne sera prononcée sans avis préalable à la délégation du personnel, afin qu'il soit bien établi que cette décision n'est prise ni pour faits de grève ni pour participation au Syndicat ;

2° — Le commissionnement du chauffeur auxiliaire Santoni ;

3° — L'augmentation du nombre des mécaniciens et chauffeurs prévu à la 1re classe, par la sentence arbitrale, soit 3 et 4 au lieu de 2 et 3 ;

4° — Le repos hebdomadaire pour les facteurs de Bastia ;

5° — Pour les mécaniciens et chauffeurs du roulement, la faculté de sortir, le jour de dépôt, à partir de 3 heures du soir, au lieu de 5 heures et demie comme auparavant.

Le 19 Juin 1903, la Compagnie accorde :

1° — Le commissionnement de tous les agents après six mois de service à l'exception de ceux qui n'ont pas donné satisfaction dans leur période d'essai — (un cas sur 50) ;

2° — Le repos hebdomadaire aux hommes d'équipe de Corte comme à ceux de Bastia ;

3° — Le repos mensuel aux agents du dépôt de Corte ;

4° — L'augmentation de cinq francs par mois pour cinq garde-barrières ;

5° — L'indemnité de 5 francs par mois aux cantonniers non logés par la Compagnie, n'ayant pas refusé de maisonnettes et habitant en dehors de chez eux (12 cantonniers) ;

6° — Le changement des heures de travail et de repos pour l'atelier de Bastia ;

7° — Une indemnité de parcours kilométrique pour les agents du mouvement — mécaniciens, 1 fr. 40 par 1.000 kilom. — chauffeurs, 0 fr. 90 — chefs de train, 1 fr. 75 — serre-frein, 1 fr. 40, — et une indemnité spéciale pour les agents des machines de réserve et de manœuvre, *afin de donner satisfaction complète à la demande faite pour vider définitivement la question des déplacements.*

8° — La Compagnie a consenti au licenciement de tout agent du service actif ayant dépassé 55 ans.

Le 30 Juin 1903, la Compagnie prend à sa charge l'installation complète de toiles métalliques aux fenêtres et portes des gares et maisonnettes dans les endroits malsains.

Le 20 Janvier 1904, la Compagnie accorde, sur leur demande, aux cantonniers, menuisiers et maçons l'indemnité de déplacement des chefs cantonniers au lieu de celle des simples cantonniers.

Le 1er Avril 1904, la Compagnie accorde à tout le personnel du réseau la facilité très considérable de se ravitailler soit sur la ligne soit dans les villes au moyen de bons de transport franco.

Le 1er Août 1904, la Compagnie accorde :

1° — La réglementation du travail des cantonniers conformément aux arrêtés ministériels de 1901 qui ne nous sont cependant pas applicables ;

2° — La suppression du nettoyage des trains par les agents des trains à Corte et à Calvi. Cette suppression avait été accordée à Ajaccio en 1902 ;

3° — La suppression des mises en charge pour toutes les fautes qui ne concernent pas la sécurité ;

4°. — L'augmentation de 0 fr. 75 à 1 fr. de l'indemnité pour le repas des hommes d'équipe en déplacement ;

5° — Le repos mensuel pour les agents du dépôt d'Ajaccio ;

6° — Le repos hebdomadaire à tous les agents des gares de Corte et d'Ajaccio, à tour de rôle.

(*A suivre*).

Syndicat national des Chemins de fer

GROUPE DE BASTIA

Les syndiqués et non syndiqués des chemins de fer de la Corse, ainsi que les syndiqués de toutes les corporations ouvrières de la ville de Bastia, sont invités à assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, dans une des salles de la Mairie.

Le comité fait un pressant appel à toutes les corporations, afin qu'un public pour assister à cette réunion.

MM. les Membres de la Presse y sont convoqués spécialement.

Le Secrétaire, GIAMMARTINI.

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX BOURSES des Lycées et Collèges de jeunes filles

Candidates reçues au certificat d'aptitude (1re série) :

Mlles Cacciagaerra Laure.
Ferrandi Marie-Thérèse.
Natali Lucrèce.

LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr 50, franco. Nyrdahl, 3, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 avril

Thermomètre — 7 heures du matin 9. à midi + 9°9 à 6 heures du soir + 10 à Maxima 11°2 Minima 6 0

Baromètre — 7 heures du matin, 773 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée, S. E. frais. Dans l'après-midi, S.E. r. fort

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

L'horloge du théâtre

Il existe une horloge dans la salle de spectacle du Théâtre municipal. Cette horloge marque, je crois, 6 heures 35 ; c'est l'unique heure, d'ailleurs, qu'elle doit avoir indiquée depuis la construction du Théâtre.

Pourquoi ne ferait-on pas à cette horloge les réparations nécessaires pour qu'elle put fonctionner ?... Si elle doit être là pour rien du tout, pourquoi l'y a-t-on placée ?...

D'ailleurs, il est très utile pour les spectateurs non munis de montre de connaître l'heure. Ce n'est pas une dépense considérable que nous demandons aux autorités à qui incombent pareilles mesures. Nous espérons qu'elles n'hésiteront pas à la faire.

Nouvelles maritimes

Nous apprenons avec un vif plaisir et non sans intérêt que la Cie de vapeurs Rob. M. Sloman Junior de Hamboorg vient d'ajouter à sa magnifique flotte de vingt-six vapeurs desservant les ports de la Méditerranée, quatre nouveaux bateaux du type le plus moderne. Tous ces vapeurs portent les noms des villes les plus importantes des pays desservis par la ligne.

L'agent de cette Cie à Bastia, M. Arthur C. Southwell, qui a établi le service entre Bastia-Hambourg et les ports de la Baltique, a fait des démarches auprès des armateurs pour que le nom de Bastia fût donné à l'un des bateaux en construction, et la Cie a bien voulu accéder à sa demande. En effet, le « Bastia » qui vient d'être lancé fera sa première apparition dans notre port aujourd'hui ou demain.

Ce bateau, jaugeant deux mille tonnes de marchandises, est commandé par le capitaine Hatzen, ancien capitaine du vapeur « Lisabon » de la même Compagnie.

La mortalité du bétail

Il ressite du rapport que vient d'adresser, au Président de la République, le ministre de l'agriculture, sur les sociétés d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail, qu'il n'existe, dans notre département, qu'une seule de ces sociétés, fondée en 1905, comptant 88 membres, et dont le capital assuré est de 150.630 francs.

Dans le département des Landes, il existe 872 de ces sociétés, comptant 43 928 membres ; le capital assuré s'élevait au 15 mars 1906, à 13 951.530 francs.

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivée : Vap. Danois « Johan Sverdrup », cap. Petersen, reparti à destination de Londres.

Chirurgien-Dentiste

M. Bottrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingueglia du 16 au 30 avril exclusivement.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Poggi François. — Gasperi Léonie. — Passarelli Gaston-Fernand. — Luccioni Henriette. — Chiappe Marie-Angèle. — Paoletti Paul.

DÉCÈS

Poletti Marie, célibataire, 15 ans, de Morosaglia.
Bichler Joséphine, 68 ans, de Bonifacio.
Benetti Joseph Vincent, 5 ans, de Bastia.

A VENDRE pour cause de décès

ÉTUDE de Me Cioni, avoué

S'adresser à M. Cioni, sous-brigadier des douanes à Bastia.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Demandez partout « UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00179

BOURSE DE PARIS

	4 avril	5 avril
Rente 3 0/0 ancien	98.90	98.80
3 0/0 nouveau	99.00	98 05 ex-coupon.

Bourrasques DANS LA MÉDITERRANÉE

Marseille, 5 avril.

Depuis deux jours la température a baissé très sensiblement dans tout le bassin méditerranéen.

A Marseille la mer est démontée ; des bourrasques sont signalées sur plusieurs points de la côte.

La mer est très agitée à Cette, à Sicié, à Nice, au Cap Corse et sur la côte occidentale de la Corse.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

Lens, 5 avril.

La journée a été calme. Il ne s'est pas produit aujourd'hui de nouvelles adhésions à la grève.

Les grévistes attendent la décision des délégués des ouvriers qui doivent se prononcer sur les nouvelles concessions qui ont été faites par les compagnies houillères.

Conseil de Cabinet

Paris, 5 avril.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à 9 heures, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Sarrien, ministre de la Justice.

Les affaires extérieures

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a entretenu le Conseil des affaires extérieures.

Il a notamment rendu compte de l'accord survenu à Algésiras entre l'Allemagne et la France.

La grève des mineurs

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, et M. Barthou, ministre des Travaux publics, ont fait connaître la situation de la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Le Conseil a examiné les nouvelles concessions faites par les compagnies houillères aux ouvriers mineurs.

Les conseils de guerre

M. Etienne, ministre de la Guerre, a entretenu ses collègues de la question des Conseils de guerre.

Le conseil a examiné les grandes lignes du projet de loi qui sera déposé incessamment sur la réforme des conseils de guerre.

M. Etienne a fait connaître le sens des déclarations qui seront faites lors de la discussion de la question de réforme des conseils de guerre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Tirages financiers

Paris, 5 avril.

Communales 1820

L'obligation 53 319 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 159 787 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1879

L'obligation 205.849 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 550.108 est remboursable à 25 000 francs.

Communales 1891

L'obligation 432.441 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 331 015 est remboursable également à 100.000 francs.

L'obligation 84 366 est remboursable à 5.000 francs.

Communales 1899

L'obligation 248.243 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 331.621 est remboursable à 25.000 francs.

L'obligation 36.333 est remboursable à 5.000 francs.

Ville de Paris 1894-1896

L'obligation 402.752 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 253.013 est remboursable à 20 000 francs.

Les obligations 424.317 et 163 999 sont remboursable chacune à 10.000 francs.

LA CATASTROPHE de Courrières

Travaux de sauvetage

Lens, 5 avril.

On continue dans la mine les travaux d'exploration qui sont poussés avec une activité fièvreuse.

Les équipes se relèvent et ne remontent qu'extrêmes de fatigue.

Le feu continue à faire rage dans la galerie 340, mais on espère s'en rendre maître dans quelques jours.

La foule continue à stationner aux abords de la fosse numéro 4, dans l'espoir de voir remonter de nouveaux survivants.

Les survivants NEMY et PRUVOST à Paris

Paris, 5 avril.

Les survivants Nemy et Pruvost, nouvellement décorés de la Légion d'honneur, sont arrivés aujourd'hui à Paris.

Les deux mineurs ont été acclamés à la gare du Nord.

Ils ont assisté cet après midi aux courses d'Auteuil, données au profit des victimes de la catastrophe de Courrières.

Les Morts du Jour

Le général Sauvan

Paris, 5 avril

On annonce la mort du général de brigade Sauvan, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 75 ans.

A LA GUADELOUPE

La Campagne Electorale

Troubles graves. — Un mort et de nombreux blessés.

Paris, 5 avril.

M. Gerville-Réache, député de la Guadeloupe, a adressé une lettre à M. Cicéron, sénateur de cette même colonie, l'informant que de nouveaux troubles, provoqués par les passions électorales, se sont produits dans l'île.

Le député de la 1re circonscription de la Guadeloupe ajoute que la situation s'est aggravée.

Au cours d'une bagarre qui a eu lieu à la Pointe-à-Pitre, plusieurs radicaux-socialistes ont été attaqués à coups de bâton.

Un électeur a été tué ; on compte de nombreux blessés.

M. Gerville Réache accuse l'administration d'être complice des agitateurs.

EN ITALIE

Eruption du Vesuve

Naples, 5 avril.

Depuis quelques jours le Vésuve jette des cendres d'une façon inquiétante ; la lave coule sur les flancs du volcan.

Aujourd'hui à la suite d'une nouvelle éruption, une pluie de cendre noire est tombée sur la ville.

Une coulée de lave, sortie du cratère, s'étend sur une longueur de plus d'un kilomètre, se dirigeant vers la côte.

Le village de Tracasa est menacé. La population est effrayée.

On craint une éruption comparable à celle de 1871.

Le procès Murri-Bonmartini

Rome, 5 avril.

La Cour de Cassation a rejeté dans l'affaire d'assassinat Murri-Bonmartini, le pourvoi qui avait été présenté par les condamnés.

Il y a exception pour la demoiselle Bonnetti dont la peine a été inexactement appliquée.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les Instructions Judiciaires

M. Paul Meunier adresse une question au Garde des sceaux au sujet de diverses instructions judiciaires.

Le député de l'Aube dit que la liberté individuelle n'a pas toujours été respectée, et donne des exemples qui démontrent le bien fondé de ses observations.

Le Garde des sceaux

répond à l'orateur que les faits qu'il avance sont sans doute exagérés.

M. Sarrien ajoute qu'il a adressé, en prenant le pouvoir, une circulaire aux magistrats pour leur recommander de bien faire respecter les lois.

L'incident est clos.

Les emplois civils

M. le lieutenant-colonel de Halgonet adresse, à son tour, une question au ministre de la guerre, au sujet de l'application de la loi sur les emplois civils auxquels ont droit les anciens sous-officiers rengagés.

Le député d'Ille-et-Vilaine regrette que la loi ne soit pas toujours appliquée, et cite à l'appui de son affirmation, plusieurs nominations qui ont été faites contrairement à la loi.

L'orateur ajoute que la loi doit être égale pour tous, et que la faveur ne doit jouer aucun rôle dans la distribution des emplois civils.

Le ministre de la Guerre

répond qu'il ignore les faits apportés à la tribune par le député d'Ille-et-Vilaine.

M. Etienne déclare que si des erreurs ont été commises, il se fera un devoir de les réparer.

L'incident est clos.

Les fraudes en douane

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, relatif aux fraudes en douane commises dans l'intérieur des navires de commerce.

Ce projet de loi est adopté sans modification.

L'amnistie aux faillis

M. Georges Berry dépose un projet de loi accordant l'amnistie aux faillis de certaines catégories.

Le député de la Seine développe aussi longuement sa proposition qui est sérieusement combattue par le Garde des sceaux.

La proposition de M. Georges Berry est mise aux voix et adoptée.

Convention entre la France et l'Egypte

L'ordre du jour appelle ensuite le projet de loi concernant la convention sur le commerce de la navigation entre la France et l'Egypte.

Ce projet de loi est adopté sans discussion.

L'élection des conseils généraux et d'arrondissements

La Chambre passe à la discussion du projet de loi de M. Sabaterie, tendant à appliquer à l'élection des conseils généraux et d'arrondissement le décret du 1er mars 1869, relatif à l'élection des députés.

M. Defumade, rapporteur, développe les conclusions de son rapport.

M. Sabaterie soutient sa proposition qui est mise aux voix et adoptée.

Les conserves alimentaires

La Chambre aborde enfin la discussion du projet de loi de M. Le Bail, relative à la protection de l'industrie des conserves alimentaires.

Le député du Finistère expose les raisons pour lesquelles il est nécessaire de protéger l'industrie des conserves alimentaires.

Après le discours de M. Le Bail la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. Antonin Dubost

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le repos hebdomadaire

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à établir le repos hebdomadaire en faveur des employés et des ouvriers.

La discussion s'ouvre sur l'article 5 qui est adopté sans modification.

Les articles 6 et 7 sont également votés sans aucune modification.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

EN ALLEMAGNE

LA QUESTION MAROCAINE au Reichstag

Discours de M. de Bulow

Berlin, 5 avril.

Dans la séance d'aujourd'hui au Reichstag, en pleine discussion du budget des affaires étrangères, le prince de Bulow, chancelier de l'Empire, a prononcé un discours sur la question marocaine.

M. de Bulow ne s'est pas étendu sur l'exposé d'une situation qui, officiellement, tant que le protocole ne sera pas signé, n'est pas définitivement réglée.

La tournure des débats a cependant obligé le chancelier à prendre la parole sur cette question.

Le prince de Bulow a fait ressortir que l'Allemagne a cherché au Maroc l'égalité commerciale et n'a pas voulu être traitée en quantité négligeable.

Les négociations qui viennent d'aboutir à Algésiras ont laissé la situation internationale dans l'état où elle se trouvait précédemment, à l'exception toutefois des relations franco-allemandes qui semblent débarrassées de la tension dans laquelle elles se trouvaient.

« La conférence, a-t-il ajouté, aura des conséquences heureuses pour la France et pour l'Allemagne et des conséquences utiles pour les autres nations.

« Nous pouvons regarder l'avenir tranquillement, les complications qui auraient pu surgir sont devenues impossibles. »

⁂

A la fin de son discours le prince de Bulow a été pris d'une indisposition qui lui a fait perdre plusieurs fois connaissance au point que l'on craignait une issue fatale.

Guillaume II, mis au courant de ce qui se passait vint au Reichstag pour y voir le Chancelier. Ce n'est que plusieurs heures après et grâce aux soins prodigués par les médecins que le prince de Bulow put rentrer à son domicile dans une voiture.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Castelli ; M. Castelli Valery ; M. et Mme Joseph Odile ; Mme Victoire ; Mme veuve Bourgon ; M. et Mme Orticoni ; M. et Mme Odile Louis ; M. et Mme Pocha ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Joséphine Bichler

leur mère, grand mère, sœur et tante, décédée, à Bastia, le 5 avril 1906, munie des sacrements de l'église.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, rue Saint-François, 3, à 2 heures et demie de relevée.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

6, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre, Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1,2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 50.

Vin de Malaga à 1 fr. 50.

Vin Madère, Gentiane, 1,fr. 20.

Apéritif « Le Pal » 4 fr. 25.

Quinquina « Ponpont, » 4 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie

1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de 1m laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le mc

A VENDRE où à louer

Bâches neuves et usagées

Bonnes conditions

S'adresser à M. A. P. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

A céder pour cause de décès

Librairie, Papeterie, Journaux.

Excellente clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

Pharmacie Teilliet

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 20.

Huiles pures de Foie de morue,

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXXIe ANNÉE. SAMEDI 7 AVRIL 1906 N° 97

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Célestin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 07 m. — Coucher, 6 h. 04 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : *Les Rameaux.*

6 AVRIL

LA DISSOLUTION

Le nom seul de la dissolution est suspect. Mais on peut en parler librement aujourd'hui puisque la Chambre arrive au terme de son mandat et qu'il ne peut plus être question d'abréger la législature finissante. Aussi M. Paul Deschanel, dans son discours de dimanche, n'avait-il pas hésité à parler de la dissolution. Ce n'est, à l'heure actuelle, qu'un sujet de développement académique. La susceptibilité des partis n'en saurait être offensée.

« Les fins de législature, disait M. Paul Deschanel, offrent un spectacle affligeant. A la veille des élections, les réformes les plus graves servent d'enjeu électoral ; les finances publiques sont mises au pillage. » Le tableau est exact et plutôt atténué. Nous assistons, tous les quatre ans, à des saturnales parlementaires qui ne font pas honneur à nos mœurs politiques.

On *amorce* toutes les réformes, sans les avoir sérieusement étudiées. On engage des dépenses énormes. On promet plus encore que l'on ne tient. Nul ne veut être en reste. M. Paul Deschanel parle des « finances mises au pillage ». Les optimistes se consoleraient avec le proverbe suivant lequel « plaie d'argent n'est pas mortelle », bien que de profondes plaies en prodigalités et de blessures en blessures, on finisse par mourir de faiblesse et de consomption. Mais ce n'est pas seulement la fortune de la France que l'on gaspille. On détruit toute espèce d'administration et l'on compromet la défense nationale. Personne n'a plus de scrupules dès que les élections approchent. C'est une course à la mort, une effroyable rivalité dans laquelle les démagogues de droite et de gauche essayent de se dépasser les uns les autres. Plus de charges et plus de lois qui gênent les électeurs ! Des rentes à chacun d'eux et plus d'impôts ! Les salaires augmentent, la vie est plus facile, le service des postes, des télégraphes et des téléphones est surchargé. N'importe ! On abaisse à deux sous le prix du timbre.

On voit venir les années difficiles, à cause des retraites ouvrières et d'autres graves dépenses. N'importe ! *On rétablit le privilège des* bouilleurs de cru. A qui donnerait-on un pourboire, sinon aux fabricants d'alcool ? Ne gênons plus la fraude et encourageons l'alcoolisme aux dépens du budget. *Est-ce tout ? Quæ non pas ! On a* voté la loi militaire de deux ans, sans prendre les précautions préalables qui devaient maintenir notre force militaire. Après les événements de cette dernière année, *après les leçons que nous avons* reçues, les députés devaient s'interdire de toucher à la défense nationale. Bagatelle ! De l'extrême droite à l'extrême gauche, on a vu les représentants du peuple lutter de zèle pour réduire ou supprimer les périodes d'instruction. On a vu un ancien ministre de la guerre — qui *sait* le rôle de l'armée territoriale en temps de guerre — borner tout son courage à... s'abstenir

Voilà les quelques souvenirs par lesquels il nous plaît d'illustrer l'indication sommaire et prudente qu'a donnée M. Paul Deschanel dans son discours. Nous avons donc assisté à ces spectacles honteux. Nous ne savons pas ce que l'instinct de la conservation personnelle et l'égoïsme électoral inaugureront dans quatre ans ; mais ce sera du même ordre et pire encore. Lentement et sûrement l'œuvre de destruction s'achèvera. Rien ne pourra résister à cette sinistre folie. Les remèdes ? Le meilleur serait un assainissement de la politique : il faudrait que les hommes aussent plus de dévouement à leur pays et des préoccupations personnelles moins féroces. Ceci n'est qu'un rêve. Reste donc le remède empirique, celui qui tient compte de la faiblesse et de la bassesse inguérissables de la nature humaine : « Une Chambre, dit fort justement M. Paul Deschanel, ne meurt bien que si elle ne sait pas quand elle doit mourir. »

C'est la dissolution. Les Anglais, gens pratiques, ne font pas autrement. Nous aurions donc profit à les imiter. Il faudrait — dans l'intérêt du pays et dans l'intérêt de la République elle-même — laisser au pouvoir exécutif le droit de choisir l'heure précise où les électeurs seront consultés. On éviterait ainsi le triste spectacle auquel nous venons d'assister. Et quand les députés se présenteraient devant le suffrage universel, personne ne pourrait leur reprocher de n'avoir pas voté de nouvelles gratifications, de nouveaux privilèges, de nouvelles exemptions fiscales. On les soustrairait à la tentation de faire trop de mal, et on ne leur en laisserait pas le temps. Et ce serait, devant les électeurs exigeants, leur excuse, puisqu'ils n'ont pas la force d'âme pour résister.

(*Le Temps*).

Les Affaires du Vénézuéla

Le correspondant du Herald à Curaçao présente la situation au Vénézuéla comme devenue intolérable. Castro et son entourage, en accaparant toutes les industries susceptibles d'être monopolisées, ont provoqué une hausse des prix et déterminé une misère extrême dont le dictateur n'a cure, car il mène une vie de plaisirs dans sa résidence de Maracay.

Cinq exécutions qui ont eu lieu la semaine dernière et d'autres attendues donnent une idée des procédés terroristes par lesquels Castro se maintient au pouvoir. Cependant, à la faveur du mécontentement général, une révolution se prépare, et le dictateur tient ses troupes en haleine et sa flottille sous pression dans l'éventualité d'une intervention de la France ou d'une tentative révolutionnaire.

Le *World* de New-York expose longuement un formidable mouvement qui se préparerait à New-York, à Paris et à Londres, pour en finir avec Castro.

De notables négociants new-yorkais sont intéressés dans le projet qui consiste à fréter trois grands navires pour jeter cinq mille hommes bien armés sur les côtes du Vénézuéla. On disposerait à *cet effet* de 25 millions de francs, et l'on compte que 10.000 Vénézuéliens viendraient se joindre aux 5.000 hommes débarqués, que le Vénézuéla tout entier accueillerait comme ses libérateurs.

Le général Hermandez, le vieil adversaire de Castro, dirigerait le mouvement et serait parti de New-York, où il est exilé, pour la Trinité. M. Ezequiel Rojas serait porté à la présidence.

Castro aurait mis sa fortune en sûreté en France et en Amérique, car il n'est pas sans apprécier les dangers de sa politique d'homme de proie qui lui a aliéné plusieurs grandes puissances, et qui à l'intérieur, paralysant le commerce et l'industrie, chassant l'or et faisant doubler l'intérêt de l'argent, a produit un malaise et un mécontentement croissants

Tous les renseignements du *World* paraissent quelque peu sensationnels.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

PROFESSION DE FOI DE M. CLÉMENT ROSSI

Mes Chers Compatriotes,

Je viens solliciter de vos libres suffrages l'honneur de vous représenter.

Enfant de la Balagne, je suis passionnément attaché à cette belle et féconde contrée de notre île, et il n'est pas de sacrifices que je ne suis prêt à m'imposer, pour assurer sa grandeur et sa prospérité.

Par l'expérience que m'a donnée une *carrière commerciale* déjà longue, je crois pouvoir défendre utilement nos intérêts, si vous m'en confiez la charge.

Républicain démocrate, je serai, tout d'abord, le défenseur de ce qui doit rester l'immuable principe de la République : *La Liberté.*

Trop souvent, il semble qu'un vent de folie pousse certains hommes d'Etat à étrangler la Liberté, au nom d'un libéralisme de rencontre créé pour les besoins de leur politique.

La première de nos franchises, celle qui soutient tout l'édifice social, c'est la Liberté de conscience.

Non seulement nous devons être libres de croire, mais il faut, de plus, que chaque citoyen puisse conformer sa vie aux impulsions de sa conscience.

Jamais on ne fonde rien de durable sur l'arbitraire, mais quant à l'arbitraire s'ajoute encore la violation des droits de la conscience, les bornes de ce qui est compréhensible en matière d'oppression sont dépassées. Voilà pourquoi ceux qui veulent faire aimer la République au lieu de la faire craindre, doivent se lever pour défendre ces biens précieux : « Liberté de conscience et Liberté d'enseigne ent. »

Comme catholique, non seulement je n'aurais pas voté la Séparation, mais encore j'aurais fait tous mes efforts pour que cette loi, prélude d'autres lois non moins néfastes, ne fut pas adoptée.

Je veux que *l'armée, suprême espoir* de la Patrie, retrouve le calme et la confiance nécessaires à son labeur en temps de paix et que ses patriotiques efforts ne soient plus paralysés par la malveillance, la haine et les assauts d'une secte *immonde*.

Je suis partisan de la liberté individuelle et je répudie les utopies collectivistes.

J'estime que c'est le cœur ouvert aux larges initiatives et à toutes les informes, qu'il faut aborder les problèmes si complexes de l'Union du Capital et du Travail. La haine n'engendrant jamais le bien, ce n'est pas en soufflant

---

58, Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'omnibus

par

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Rimeurs

— Voilà un « aussi » qui en dit long. Il paraît que cette idée t'était venue également ; mais moi je n'ai qu'une sorte d'instinct, de pressentiment, tandis que toi, tu sais des choses que j'ignore et que tu n'as jamais voulu révéler à moi ni à personne. Si tu consentais à avoir un peu de confiance en la vieille grand'mère, si tu voulais me raconter quelle a été ton enfance ainsi que celle de Marie, à m'apprendre comment vous avez vécu, elle et toi, avant que mon brave Jean vous ait recueilli l'un après l'autre... peut-être que à nous deux, nous finirons par démêler le vérité.

Tristement, il l'interrompit :

— Grand'mère, quand je suis entré dans cette maison, j'étais sans abri, sans famille ; vous m'avez donné du pain, un foyer et cependant j'ai refusé de vous dire mon secret. Plus tard, quand je me suis senti aimé comme un fils, quand j'ai grandi et compris toute la reconnaissance que je vous devais, à vous et à mon père, pour avoir fait de moi un honnête homme, au lieu du misérable vagabond que je serais peut-être devenu sans vous, je n'ai pas parlé davantage en dépit de vos instances souvent répétées.

Et aujourd'hui, malgré l'espoir que vous faites luire à mes yeux, je me tais encore. Crois-tu à présent qu'un motif sacré m'impose le silence ?

— Je le crois, dit-elle avec un soupir, et c'est pour cela que je n'insiste plus. Advienne que pourra ! J'ai fait mon devoir, tu feras le tien, j'en suis certaine.

— Mon devoir est tout tracé, reprit il avec émotion. Je n'avais pas besoin de m'assurer si Marie était ou non ma sœur, tant que j'ai cru l'aimer seulement comme un frère. Mais à présent il faut que je sache la vérité.

— Tu as donc un moyen de le savoir ?

— Peut-être.

— Mais si, malgré mes pressentiments et les tiens, les recherches ont un résultat contraire à ton désir ; si tu apprends, sans en pouvoir douter, qu'un même sang coule dans tes veines et dans celles de Marie, jure-moi que tu ne te laisseras pas aller au désespoir !

— Je l'aime trop, gémit-il, je ne peux pas te jurer cela. Mais tout vaut mieux que cette incertitude, et quelque conviction que j'acquière, je ne pourrais pas être plus malheureux que je l'ai été ce soir.

Elle l'embrassa et, d'une voix étranglée par les larmes :

— Je te laisse, mon enfant. Que Dieu te protège et que notre faible espérance se change en réalité ; c'est ce que je te souhaite de tout mon cœur. En attendant, je ne te ferai pas l'injure de me défier de toi. Il n'y aura rien de changé dans notre vie, n'est-ce pas.

— Pour le moment, non.

— Et... plus tard ? insista-t-elle pour lui arracher un engagement quelconque.

Il l'embrassa et ne répondit pas.

La pauvre vieille sortit de la mansarde de Jean-Paul, les yeux trempés de larmes.

Resté seul, comme l'émotion avait brisé ses forces physiques, il se mit au lit pour essayer de prendre du repos car le grand devoir qu'il venait de s'imposer ne lui faisait pas oublier ses menues obligations de chaque jour.

Il lui fallait gagner sa vie, aller le lendemain à son travail.

— Sûrement comme je le sais, je ne dormirai pas, pensa-t-il, mais le lit rendra un peu de vigueur à mon pauvre corps accablé par une si effroyable secousse. Je prolongerai jusqu'à l'heure de me lever. Il faut que je songe bien des choses, que je me fasse un plan pour essayer de retrouver celui qui seul peut me dire la vérité...

Mais, heureux privilège de la jeunesse, à peine était-il étendu que, malgré lui, ses yeux se fermèrent.

Il se réveilla le lendemain à son heure ordinaire, n'ayant fait qu'une somme.

Il se leva la tête encore lourde, mais le corps dispos et l'esprit libre, s'habilla soigneusement comme toujours et descendit au logement habité par la famille pour y prendre la tasse de chocolat bien chaud que la bonne maman Loriol lui préparait chaque matin, avant son départ.

— Seule ? dit-il en l'embrassant, dès qu'elle lui eut ouvert la porte.

— Oui, répondit-elle, Loriol était de service à la première voiture. Il est parti avant le jour.

— Et... Marie ? interrogea-t-il avec effort.

— Marie est allée reporter du travail.

— Ce matin ? pourquoi pas comme d'habitude, dans l'après-midi ?

— Parce que Mme de Chelles, prévenue par un petit de la visite de la petite, l'attend à deux heures. Regarde un peu ce que Marie va lui porter. C'est un gentil cadeau, hein ? Mais c'est un bien faible témoignage de reconnaissance pour tout ce que nous devons de bonté à M. et Mme de Chelles.

Tendrement pensait, Jean-Paul examina un vase de porcelaine que Marie avait orné de fleurs très joliment peintes afin de l'offrir à la bienfaitrice de la famille.

— C'est qu'elle a vraiment du talent ! murmura-t-il avec admiration.

La mère Loriol l'observait à la dérobée pendant ce temps.

Elle le trouva bien pâle, mais calme en somme ; aussi le vit-elle s'éloigner sans trop d'inquiétude.

Il descendit l'escalier à la hâte et gagna l'avenue de Clichy.

Comme il débouchait par la rue des Moines, un omnibus s'arrêta devant lui pour laisser monter une voyageuse.

C'était justement la voiture de Loriol qui en était à son second voyage de la journée.

Le brave conducteur, en apercevant Jean-Paul, lui cria, voyant qu'il ne se pressait pas :

— Dépêche-toi un peu, fiston !

— Nous ne ferons pas la route ensemble aujourd'hui, répondit le jeune homme. J'irai au bureau à pied. J'ai envie de me dégourdir les jambes et d'ailleurs, je suis en avance.

— A ton aise ; bien.

Et Loriol ayant donné au cocher le signal de repartir, l'agitant en jouant, Cartibien, déjà à moitié ivre malgré l'heure matinale, enlevait cependant ses chevaux avec vigueur.

Le plus souvent, pour se rendre des Batignolles au Palais-Royal où se trouvait le siège de l'administration, Jean-Paul profitait de la franchise qui lui était allouée et montait dans le premier omnibus qu'il rencontrait.

Il éprouvait rarement, cette envie fureuse de marcher qui l'agitait ce jour-là.

Et il aimait surtout à faire le chemin dans la voiture de son père ; il se plaçait près de l'entrée autant que possible et causait avec lui.

Mais aujourd'hui, il avait soif d'air, de mouvement.

(*A suivre.*)

la discorde, comme le font les révolutionnaires et les collectivistes, que l'on fera reculer la misère ; c'est par des actes généreux, par des mesures fraternellement sociales que l'on y parviendra. De perfides rhéteurs tendent à isoler les classes sociales ; telle est l'œuvre de ces artisans de discordes. Là est la source d'où viennent les haines et les colères qui ne s'apaisent même pas toujours devant les déchirements de la Patrie.

Nous devons nous unir sur le terrain de la concorde et du travail.

Pour vous, dont les aïeux ont combattu et versé le plus pur de leur sang pour l'indépendance et la liberté, l'heure est venue de secouer le joug qui vous opprime, en affirmant sur mon nom vos principes et vos aspirations.

Pour moi, si vous m'envoyez à la Chambre, je me dévouerai à la défense des intérêts de l'arrondissement. Il est temps de faire aboutir vos constantes et légitimes revendications.

J'appuierai toute proposition libérale, d'où qu'elle vienne, n'ayant qu'un but et qu'un désir, la grandeur et la prospérité du pays.

Laissez-moi ajouter que n'ayant rien à attendre du mandat qui me serait confié, ni pour moi ni pour les miens, je me consacrerai avec un absolu désintéressement et un exclusif dévouement au service de la France et de notre cher arrondissement.

Ie Rousse 5 avril 1906.

CLÉMENT ROSSI,
Négociant, Exportateur, Importateur, Conseiller municipal de Marseille

Arrondissement de Corte

M. Dominique Giuliani, directeur du « Réveil du Beaujolais et du Sud-Est », a définitivement posé sa candidature dans l'arrondissement de Corte.

Notre confrère est arrivé avant-hier au chef-lieu, où il a reçu le meilleur accueil.

Nous publierons demain sa première communication aux électeurs. Mais, dès aujourd'hui, nous pouvons dire que M. Giuliani va à la lutte avec une franchise qui sera vivement appréciée.

COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX
RÉSEAU DE LA CORSE

(Suite et fin)

En 1905, les recettes des haltes ont été augmentées de 20 à 25 francs.

Il n'est pas question des nombreuses petites satisfactions visant des personnes isolées.

Voilà tout ce que la Compagnie a fait sans y être obligée.

Par ailleurs, il n'y a eu aucun renvoi ni punitions pour des faits se rapportant à la grève (art. 1. Sentence arbitrale).

Tous les agents révoqués l'ont été pour des motifs graves de service, motifs qui ont été portés à la connaissance d'une délégation du Syndicat, laquelle a toujours reconnu que la révocation n'était pas prononcée pour faits de grève ou participation au Syndicat.

Le règlement du service médical n'a pas davantage été violé par la Compagnie.

Dans l'un des cas cités, il s'agissait d'une opération chirurgicale que nos médecins ne sont pas tenus de faire gratuitement, surtout aux familles des agents.

Dans l'autre cas cité, il s'agissait d'un agent qui n'a pas voulu attendre pendant une *heure* le médecin de la Compagnie pour une maladie ordinaire et a préféré s'adresser à un médecin de la ville, lequel lui a naturellement demandé des honoraires.

2° — La révocation du chef cantonnier Leonetti n'a pas été arbitraire ; elle était justifiée par des motifs très graves de service.

Le Syndicat aurait d'ailleurs pu s'en assurer si la délégation s'était rendue à la convocation de la Direction qui lui aurait communiqué les motifs de cette mesure. Le Syndicat a préféré s'abstenir en disant qu'il se désintéressait de cette affaire.

3e — La Compagnie a si peu rejeté en bloc le programme des revendications présenté en Juillet 1905, qu'elle en avait accueilli favorablement neuf sur quinze.

Elle admettait :

1° — D'examiner la création d'un poste de chauffeur de nuit à Ghisonaccia ;

2° — D'augmenter le repos de la brigade de réserve de Bastia ;

3° — De donner, suivant l'accord avec la délégation, un congé de six jours par an à solde entière aux ouvriers de la traction ;

4° — Que les ouvriers remplaçant un chauffeur soient payés des heures supplémentaires ;

5° — Que le service des serre-freins soit assuré dans certaines conditions ;

6° — Que les repos soient donnés aux agents des trains à tour de rôle ;

7° — Que la dépêche annonçant le médecin dans le train soit envoyée jusqu'à Ghisonaccia ;

8° — Que le repos mensuel soit accordé aux agents de la gare de Ghisonaccia ;

9° — Que la veuve et les orphelins d'un employé mort en service aient quatre permis par an.

Ces améliorations consenties ont été refusées par le Syndicat sous prétexte que la Compagnie n'acceptait pas tout le programme qui contenait cependant des demandes inacceptables.

4° — La Compagnie n'a jamais violé l'accord conclu avec la délégation du Syndicat au mois d'Août 1902.

En effet, pour éviter les malentendus elle s'est engagée à porter à la connaissance du Syndicat les motifs exacts de toute révocation afin qu'il soit bien établi que cette décision n'est prise ni pour faits de grève ni pour participation au Syndicat.

La Compagnie n'a jamais renoncé à son droit de juger seule les fautes de son personnel après enquête ; elle ne s'est pas engagée à prendre l'avis du Syndicat pour la répression, ce qui serait la négation de toute autorité.

Les délégations qui se sont succédé et qui ont été convoquées par la Direction ont pu se convaincre que les révocations étaient prononcées pour fautes graves de service et non pour faits se rattachant à la grève ou au Syndicat.

Il est donc bien établi que les motifs invoqués par le Congrès du Syndicat pour présenter un nouveau tableau de revendications et pour faire croire à la violation par la Compagnie de la sentence arbitrale de 1901 sont absolument inexacts.

La Compagnie, par sa Circulaire du 21 Novembre 1904, a porté à la connaissance du personnel, les améliorations qu'elle a consenties depuis 1901.

Elle est toujours prête à examiner celles qui pourraient être accordées encore, mais elle entend ne pas être obligée d'aller au delà de la Sentence arbitrale dans les questions de salaires et de déplacements.

Elle compte sur le bon sens de son personnel pour faire justice d'allégations dénuées à créer une agitation qui n'a pas sa raison d'être.

Le Directeur de l'Exploitation des Chemins de Fer de la Corse.

Théatre Municipal

Direction Simongiovanni-Geta

Ce soir dernière représentation de

Un Ballo in maschera

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, dans le local du 3e Pont, 38.

Le Secrétaire, E. Canaveggia.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUÉS
du Chemin de fer

La Réunion

Après avoir vainement attendu qu'on leur ouvrit les portes de la mairie d'abord, celle du Théâtre municipal ensuite, les ouvriers syndiqués du chemin de fer se sont réunis dans une salle du Café des Platanes où ils ont tenu la réunion qui avait été annoncée.

La salle était bondée.

Le citoyen Veschi, qui présidait, a donné immédiatement la parole à M. Moretti.

L'Avocat-conseil

L'avocat-conseil du syndicat a mis l'assemblée au courant des pourparlers qui avaient eu lieu dans la journée à la Sous Préfecture, entre M. Fontaine, directeur de la Cie de chemins de fer départementaux et le bureau du syndicat, pourparlers qui ont duré plus de quatre heures et qui n'ont pas abouti à l'entente désirée par tous.

Télégramme de M. Frasseto

Me Moretti a donné ensuite lecture d'un télégramme de M. Frasseto, président du Syndicat d'initiative de la Corse, le priant d'user de toute son influence pour éviter une grève qui, actuellement, serait très préjudiciable à l'avenir touristique de notre île.

Télégrammes de M. Henri Boland

Me Moretti a lu également les télégrammes échangés avec M. Henri Boland qui, spontanément, s'était offert pour servir d'arbitre entre les ouvriers et la Compagnie.

Voici le télégramme de M. Henri Boland :

« Président Syndicat chemins de fer, Bastia,

» Fils du peuple comme vous, comme vous travailleur et enfant d'adoption de la Corse dont vous êtes les fils, je vous demande de l'aimer comme moi jusqu'au sacrifice.

» Je vous adjure de ne pas tuer dans son berceau le tourisme qui doit régénérer notre île, en déclarant la grève au moment où des centaines de touristes vont venir nous apporter leur admiration et leur or.

» J'offre volontiers mon arbitrage s'il est accepté à la fois par le Syndicat et par la Compagnie.

» HENRI BOLAND. »

« Directeur chemins de fer départementaux, Bastia.

» Je télégraphie au Syndicat pour l'adjurer de ne pas déclarer la grève en un pareil moment, et j'offre mon arbitrage si le Syndicat et la Compagnie acceptent.

» HENRI BOLAND »

L'arbitrage

Cette lecture soulève les applaudissements de l'auditoire.

Les ouvriers ont accepté la proposition de M. Henri Boland, l'ami passionné de notre pays.

La Compagnie a accepté également l'arbitrage de M. Henri Boland, mais en spécifiant que cet arbitrage ne porterait pas sur la mesure disciplinaire qu'elle avait dû prendre contre l'un de ses ouvriers.

Me Moretti donne ensuite quelques sages conseils aux ouvriers, et après un vibrant appel à l'union, il termine son discours en les assurant de son entier dévouement.

De chaleureux applaudissements saluent la fin du discours de l'éloquent avocat.

La déclaration de la grève

Sur la prière du président, toutes les personnes étrangères au Syndicat quittent la salle et les ouvriers restent seuls pour délibérer.

Après une demi heure de délibération, ils votent la grève à l'unanimité et décident que le travail sera suspendu ce matin, à 4 heures, jusqu'à nouvel ordre, sur tout le réseau de la Corse.

La commission exécutive

Avant de se retirer, les ouvriers syndiqués décident de nommer une commission exécutive de la grève, qui est ainsi composée :

Président, Veschi ; secrétaire, Pinelli ; trésorier, Sicurani.

Membres : Poggi, Michell Sérapbin, Bourducc, Pariggi.

Les revendications

Les ouvriers se sont mis en grève, parce que la Compagnie, tout en leur donnant satisfaction sur un point du litige, s'est refusée à reprendre le mécanicien révoqué Battesti, dont ils réclament la réintégration.

La commission exécutive de la grève soumettra aujourd'hui à la Compagnie les revendications des grévistes.

BASTIA-THÉATRE

De la bonne musique et d'assez bons artistes : cela a suffi pour plaire jeudi soir à un public peu nombreux, mais choisi, des « Puritani » n'étaient guère connus des Bastiais ; ceux qui les ont vus jeudi soir, ne regrettent point leur soirée.

MM. Scifoni et Villani ont détenu le record de la soirée ; leur remarquable duo du troisième acte a été frénétiquement bissé.

Avec ces deux artistes, en tous points excellents, il convient de noter encore Mlle Pasini, comme toujours gracieuse et sympathique dans sa délicate voix et son pathétique jeu de scène.

N'oublions pas non plus M. Vita qui a bien chanté de sa voix très agréable le rôle d'Arthur. M. Vita devrait pourtant se débarrasser du trac qui très souvent le prive d'une bonne partie de ses moyens ; il pourra dès lors donner à sa voix une pleine expansion et avoir ainsi un bon succès.

J.

N. B. — Que'ques remarques que l'on nous prie de faire à la Direction : Il serait convenable de lever le rideau à l'heure indiquée, c'est à-dire à 8 heures et 1/2, et non à 9 heures et 1/2 comme jeudi. Il faudrait ensuite, pour la parfaite compréhension de la pièce, donner une représentation — au moins approximative — des décors exigés.

Il conviendrait enfin de remplacer les deux violons dont on a amoindri l'orchestre. Les musiciens ne sont pas de trop !

Et maintenant, que les causeurs trop nombreux se donnent la peine de se taire pendant que les artistes chantent...

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 avril

Thermomètre — 7 heures du matin 11.0 à midi 15.5 à 6 heures du soir : 13.0
Maxima 13.8 Minima 8.1.
Baromètre 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 776 mm.
Vent. — Dans la matinée, N.N. modéré
Dans l'après-midi, E. faible.
Etat du ciel, 1/2 couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 12 mm

Courrier en retard !

Le paquebot postal « Pelion », de la Compagnie Fraissinet, venant de Marseille, est entré dans notre port hier soir, à 4 heures, après une traversée de 29 heures !

Les quelques passagers qui seront la mauvaise inspiration de s'embarquer sur ce maichanceux bâteau, ont pu apprécier combien il est doux de voguer sur les steamers de la Compagnie Fraissinet.

« Heureusement que nous sommes arrivés à destination ! » s'exclamait l'un d'eux en débarquant. Nous sommes parfaitement de son avis et M. Fraissinet aussi, qui nous semble affectionner le vieil adage : « Tout est bien qui finit bien ! »

Chi va piano, !

Un des bureaux du Sénat a nommé, la semaine dernière, membre de la commission relative aux conseils de prud'hommes, M. Beaupin, en remplacement de M. P.-P. de Casabianca.

Or, M. de Casabianca ne fait plus partie du Sénat depuis le 31 décembre 1902.

Ce qu'elle doit avoir bâclé de besogne, cette commission, depuis qu'elle est nommée !... Après tout, si elle n'a rien fait, on n'a encore mauvaise décision à lui reprocher...

Obligataires de Panama

M. le député Forcioli a déposé sur le bureau de la Chambre deux nouvelles pétitions de porteurs d'obligations de la Compagnie de Panama, domiciliés dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Pilules Suisses

25 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix modique de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, les Pilules Suisses donnent des résultats certains dans les cas de migraine, inappétence, maux d'estomac et constipation.

Justes doléances

Les propriétaires des terrains bordant l'ancienne route de Saint-Florent se plaignent du mauvais état de ce chemin qui, par les jours de pluie, devient absolument impraticable.

Ils espèrent que l'administration des chemins vicinaux voudra mettre cette route en état de viabilité en y faisant effectuer les réparations nécessaires.

Un Livre précieux

On annonce la 3e Edition d'un très intéressant ouvrage : « Comment on apprend à parler en public et à traiter par écrit les questions du jour, » par Emile AMET. La méthode de l'auteur donne, en quelques jours, des résultats surprenants. C'est un merveilleux outil de la pensée, un véritable arsenal de phrases, un réservoir d'idées, une suggestion permanente des idées par les mots. (Chez Jouve, 15, rue Racine, Paris, 10 fr. franco gare).

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Arrivée : Voilier allemand *Bastia*, de 969 tonneaux, capitaine Matzen, reparti à destination de Hambourg.

Objets perdus

Un trousseau de petites clés.

Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

Service de Voitures
LUCIANI ET BERNACCHI

Service de Dépêches
et de Voyageurs

Départs tous les jours :
de Bastia, le matin à 9 heures.
de Corte, le soir à 11 heures.
avec arrêts à Fontanone.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

A VENDRE
pour cause de décès
ETUDE de Me Cioni, avoué
S'adresser à M. Cioni, sous-brigadier des douanes à Bastia.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00181

BOURSE DE PARIS

	5 avril	6 avril
Le 4 ... 3 0/0 amort.	98.80	98.85
3 0/0 perpét.	98 65	98,85
	ex coupon.	

Récompenses Honorifiques

Paris, 6 avril.

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille d'honneur à M. Belfotti, garde-champêtre, à Morsiglia.

Congrès National des Travailleurs DES CHEMINS DE FER

Paris, 6 avril.

Le dix septième Congrès national du syndicat des travailleurs des Chemins de fer, qui s'est réuni à 2 heures de l'après-midi, à la Maison du Peuple de Clignancourt, a discuté aujourd'hui la Bourse du travail et les contre-projets de la suppression des économats.

Les Morts du Jour

Le général Courbassier

On annonce la mort de M. le général Courbassier, commandant la 1re division d'infanterie, à Lille, commandeur de la Légion d'honneur.

M. le général Courbassier était âgé de 64 ans. Il était sorti de Saint-Cyr le 1er octobre 1864 avec la grade sous-lieutenant d'infanterie et avait été promu au grade de général de division le 1er mars 1898.

Nouvelles Militaires

Conseil de guerre de Nancy

ACQUITTEMENT
du Lieutenant DE ROSE
Refus d'obéissance à des réquisitions civiles à propos des inventaires des biens d'Eglise.

Nancy, 6 avril.

Le Conseil de guerre de Nancy s'est réuni aujourd'hui pour juger le lieutenant De Rose, du 9e régiment de dragons, inculpé de refus d'obéissance à propos des inventaires des biens de l'Eglise.

Le président, après la lecture de l'acte d'accusation, procède à l'interrogatoire de l'accusé qui explique les raisons pour lesquelles il a refusé d'obéir aux ordres de ses chefs qui l'avaient chargé d'assister aux inventaires.

Le commissaire du gouvernement dit ressortir que le lieutenant De Rose n'est rendu coupable d'une infraction grave et a manqué au premier devoir de l'officier et du soldat.

Il conclut à l'application de la loi et demande une condamnation sévère.

La parole est ensuite donnée au défenseur de l'accusé qui commence par rappeler que les conseils de guerre de Nantes et de Bordeaux, appelés à statuer sur le même cas, ont acquitté le capitaine De Croy du 1er rég. d'artillerie, le lieutenant Patiron de Boisfleury du 93e rég. d'infanterie et le capitaine Coudere de Fontenoge du 40e d'infanterie.

Le défenseur fait ensuite ressortir que le rôle de l'armée est de défendre la patrie contre l'ennemi extérieur.

Les peines édictées pour refus d'obéissance ne pouvant être appliquées contre le lieutenant De Rose qui n'a pas manqué à son devoir.

L'ARRÊT

Le Conseil se retire ensuite dans la salle des délibérations.

Il rentre en séance peu de temps après et le président prononce à la minorité de faveur, par 3 voix contre 4, l'acquittement du lieutenant De Rose.

Conseil de guerre de Nantes

Acquittement
du Capitaine de Larminat

Nantes, 6 avril.

Le conseil de guerre de Nantes a acquitté également, à la minorité de faveur, par 3 voix contre 4, le capitaine de larminat, du 118e régiment d'infanterie, qui, lors de l'inventaire des biens des églises, a refusé d'obéir à une réquisition du commissaire de police.

LA RÉVOLUTION qui vient
LES MENEURS et leurs procédés A TOULON

Paris, 6 avril.

« L'Echo de Paris » qui a commencé, depuis plusieurs jours, la publication d'une série d'articles très intéressants sur « La Révolution qui vient » publie aujourd'hui un article sensationnel sur « la propagande révolutionnaire à bord des vaisseaux de guerre ».

Déclaration sensationnelle d'un Amiral

Un amiral, commandant une division de l'escadre de la Méditerranée, a fait au correspondant de « l'Echo de Paris » la déclaration suivante :

« Les autorités maritimes de Toulon sont prévenues que des anarchistes toulonnais se vantent d'avoir délégué, sur chaque cuirassé ou croiseur de l'escadre, six hommes ayant juré de paralyser immédiatement les navires de guerre, sur un signal donné, en mettant hors de service les organes essentiels.

» Ces anarchistes doivent également provoquer une explosion à bord de chaque bâtiment.

» Des précautions spéciales ont été prises par les autorités.

» Sur chaque bâtiment, le lieutenant de vaisseau qui est chargé des torpilles, garde sous clef les détonateurs et les amorces, provoquant l'inflammation du matériel explosible. »

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

Réunion du Congrès

Lens, 6 avril.

Les délégués du syndicat des mineurs d'Anzin, du Nord, et du Pas-de-Calais, se sont réunis ce matin, à 10 heures, en congrès, dans une des salles de la mairie de Lens, pour prendre connaissance des offres des compagnies et y répondre.

Aujourd'hui les compagnies acceptent de payer en sus du salaire actuel : salaire de base, 5.70, plus 17 0/0 de prime ; au total, 6.74.

Le plus grand avantage de cette concession, c'est que le salaire de base passe de 4.80 à 5.70.

Le congrès, après une longue délibération, a décidé, sans toutefois refuser les propositions des compagnies, de maintenir les revendications des mineurs.

LA CATASTROPHE de Courrières

L'exploration des mines

Lens, 6 avril.

Les recherches se sont poursuivies durant une bonne partie de la nuit dernière.

Plusieurs cadavres ont été remontés.

De l'avis général, il semble que tout espoir de retrouver un être vivant dans la mine doit être abandonné.

Menaces de mort contre le directeur

Lens, 6 avril.

La population de Courrières continue à être très surexcitée contre les ingénieurs.

Aujourd'hui elle a proféré des menaces de mort contre le directeur des mines de Courrières.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le Régime forestier

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi concernant le régime forestier.

L'abaissement des pénalités

La Chambre commence par adopter le projet de loi relatif à l'abaissement des pénalités en matière forestière.

Règlementation des pâturages

La Chambre adopte également le projet de loi portant réglementation des pâturages dans les forêts soumises au régime forestier.

La compétence des Juges de Paix

La Chambre adopte enfin le projet de loi relatif à la compétence des juges de paix en matière forestière.

Habitations à bon marché

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, portant modification de la loi du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché.

La Chambre a adopté.

Le diplôme de Chimiste-expert

La Chambre adopte également la proposition de loi de M. Cazeneuve, député du Rhône, relative à la création d'un diplôme de chimiste expert.

Les Conserves alimentaires

L'ordre du jour appelle enfin la suite de la discussion en première délibération :

1° de la proposition de loi de M. Bail, relative à la protection de l'industrie française des conserves alimentaires contre la fraude étrangère et aux marques de garantie des fabriques à tisser par les produits étrangers de cette industrie à leur entrée en France, et les produits français similaires consommés à l'exportation ;

2° de la proposition de loi de M. Georges Leygues, relative à la protection des primes françaises contre la fraude étrangère et aux marques destinées à identifier les produits similaires étrangers circulant ou mis en vente en France.

Plusieurs orateurs prennent successivement la parole.

M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, demande à la Chambre de comprendre également dans ce projet de loi les conserves de légumes.

La proposition est adoptée.

La discussion générale étant close, la Chambre passe ensuite à la discussion des articles.

Tous les articles de ce projet de loi sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

SÉNAT

Présidence de M. ANTOXIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

A l'ouverture de la séance, le Sénat adopte sans discussion plusieurs projets de loi d'intérêt local.

Le budget

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1906.

La discussion générale est ouverte.

M. Riou

Le premier orateur inscrit, monte à la tribune.

Le sénateur du Morbihan juge avec sévérité la façon dont le Sénat est obligé de discuter le budget de l'exercice 1906.

« Ce budget, dit l'orateur, est soumis au Sénat dans des conditions de temps et de circonstances telles que jamais budget ne rencontra devant cette assemblée de pareilles difficultés.

» Saisie le 23 mars de la loi de finances, adoptée par la Chambre des députés, nous nous voyons impérieusement limités à l'accomplissement du mandat financier dont nous sommes investis, par une date fatale et irrémissible, au-delà de laquelle il ne nous sera pas permis de prolonger nos débats budgétaires, sous peine d'arrêter le libre jeu des convocations électorales. Ainsi, le Sénat aura en vingt jours à peine pour examiner, discuter, bonifier et voter un budget de plus de trois milliards sept cents millions.

Après avoir critiqué la situation financière de la France, M. Riou insiste sur l'importance de la dette et sur le déficit à prévoir.

M. Hugot

sénateur de la Côte-d'Or, proteste contre l'augmentation des dépenses publiques.

On devrait songer sérieusement à améliorer la situation budgétaire qui paraît devenir de plus en plus difficile.

M. Boudenoot

sénateur du Pas-de-Calais, constate que l'équilibre du budget est fictif.

L'orateur trouve que l'on crée trop facilement de nouvelles dépenses.

Il importe de faire des économies et de réaliser l'unité budgétaire.

M. Delahaye

sénateur de Marne-et-Loire, demande la diminution des frais de liquidation des biens des congrégations et la revision du droit de perception sur les grosses successions

M. Prevet

sénateur de Seine-et-Marne, fait un exposé de la situation financière et conclut qu'elle ne permet aucun dégrèvement.

Le ministre des Finances

répond aux nombreuses questions présentées par les précédents orateurs.

Après avoir fait un exposé de la situation financière, M. Poincaré démontre qu'elle n'est nullement inquiétante.

Tous les gouvernements ont laissé les dépenses marcher plus vite que les recettes.

La République a dépensé beaucoup pour l'armée, pour l'instruction publique et les travaux publics.

La richesse publique de la nation n'a jamais cessé d'accroître et la richesse privée a suivi un mouvement parallèle.

L'orateur termine en disant que tous les Français doivent reconnaître que le gouvernement de la République a toujours développé la prospérité nationale.

(Applaudissements prolongés).

L'affichage

Plusieurs sénateurs demandent l'affichage du discours prononcé par le ministre des finances.

L'affichage est mis aux voix et adopté par mains levées.

La discussion générale est close.

La séance est levée et renvoyée à demain.

EN ALLEMAGNE

L'état de santé de M. de Bulow

Berlin, 6 avril.

Le prince de Bulow a passé une bonne nuit.

Son état de santé n'inspire plus aucune inquiétude.

Les médecins ont ordonné au grand chancelier de prendre un repos de plusieurs semaines pour être complètement rétabli.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Roch Martini, née Milanta ; M. Alfred Martini ; Mlles Marie-Antoinette, Jeanne, Noëlie, Aurélie, Maxima et Adélina Martini ; Mme veuve Noël Milanta ; Mme veuve François Costa et ses enfants ; M. et Mme Pierre Milanta ; M. et Mme Ernest Milanta et leurs enfants ; M. et Mme Edouard Milanta et leurs enfants ; Mme Agostini, née Milanta, M. Agostini, capitaine adjudant major en 1re, et leurs enfants ;

Les familles Campana, Milanta, Salaoc, Lagasse, Cagnani, Alerini, Guerrini, Ceccoli, Ozanam, Sozzarini, Nicolai, Galeazzini, Piazza et Pietri,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roch Martini

Conducteur des ponts et chaussées

leur époux, père, gendre, beau-frère, neveu, oncle et cousin-germain, décédé à Paris le 2 avril 1906, à l'âge de 48 ans.

Les obsèques auront lieu dimanche, 8 du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira au hangar de la Compagnie Méditerranéenne.

MAISON ROGIA LLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Communales 2 0/0 1879, payables en 20 mois, 191.50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200 000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.500.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tussin*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 10, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

ANCIEN HÔTEL DE COLOMBANI

Rue Cardinali — 2 et 3, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans le vestibule de l'hôtel les Timbres-poste pour Louis Napoléon dattoi à dents, les Timbres-poste pour la première quinzaine. Toute rectification pour le remontage des montres sera faite gratuitement.

Il y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MIELD

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scoglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS AVANTAGEUX DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION DE LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 7e et 8e N. 3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs

ADM. BOUHAIN, Rues, 7, r. de Châteaudun

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 2, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux

Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Les Allumoirs

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Mme Borel, Chantenay (Loire-Inf.).

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,

J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. ☆ Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnements de Trois Mois avec Primes contre mandat-poste de 1 fr. 50, adressé, 158, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 8 AVRIL 1906 — N° 98

00182

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus.
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Les Rameaux.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 05 m. — Coucher, 6 h. 05 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Lundi Saint.

7 AVRIL

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

VIII.

Séverine

Et le soir, tout joyeux, le perfide Aurèle invita Vincent à faire, au cercle, une partie de tric-trac qu'il gagna haut la main.

Le mercredi suivant, la « Ville-de-Bastia » entra dans le port.

Une élégante femme, debout sur le pont supérieur du navire, saluait avec son ombrelle rouge Aurèle qui, du quai, répondait par des sourires à la manifestation de joie de la voyageuse.

C'était Séverine.

La courtisane voulait, en effet, s'amuser un brin. La lettre d'Aurèle l'avait fait bondir de joie. Elle avait enfin trouvé un prétexte pour quitter Paris pendant quelques jours, sans songer le moins du monde à la mission charitable dont elle était chargée par Aurèle dans le but de rendre la raison à ce pauvre Vincent, son ancien amant, qu'elle avait sinon oublié, du moins délaissé quelque peu dans ses souvenirs de passion. Elle avait accepté la proposition d'Aurèle sans réfléchir, et dès la lecture de sa lettre, la Parisienne, enfiévrée, avait télégraphié son arrivée. Elle avait choisi le courrier le plus prochain et le plus direct.

Elle allait enfin pouvoir se distraire un peu ! pauvre petite créature qui s'ennuyait tant dans ce Paris mondain où la femme règne sans cesse malgré toutes les tempêtes de la question sociale, mais où le sceptre de la galanterie est si lourd parfois. Séverine n'avait même pas demandé un congé en bonne règle à son tendre maître, banquier à toutes ses heures, qui trouva vide, à sa première visite, le nid d'amour du charmant petit hôtel qu'il lui avait donné pour prix de ses sourires et de ses séduisantes câlineries ; mais un billet tout parfumé, remis à la femme de chambre, lui motivant son départ pour la Normandie où sa mère se mourait, rempli de quiétude le cœur du bon et galant banquier belge déjà sur le retour.

Le meilleur appartement avait été réservé pour Séverine à l'hôtel de France. Aurèle voulait naturellement se conduire en parfait gentilhomme à l'égard de la Parisienne, sans songer aucunement à lui demander la moindre faveur, ne voulant point ainsi abuser de sa complaisance. D'ailleurs, Aurèle n'était que l'ami de Séverine, et franchement il ne prétendait point vaincre sur toute la ligne, dans son nouveau plan de campagne.

Séverine trouva Aurèle charmant et resta tout étonnée d'elle-même de n'avoir pas eu, à Paris, un penchant pour cet homme dont les allures lui paraissaient maintenant si entraînantes. Que la femme est bête !... se disait-elle, et comme ses caprices sont souvent peu justifiés !... Mais la femme est femme, nature incohérente qui forme si drôlement les passions les plus étranges, le propre de l'amour.

Après le dîner, on prit le café dans l'appartement de Séverine, en causant de Paris, du voyage et de la Corse, puis, comme par accident, on finit par dire quelques mots sur Vincent et sa nouvelle passion qui n'inquiéta nullement son ancienne maîtresse. La soirée fut délicieuse et onze heures sonnaient qu'ils causaient encore au milieu des rires et des propos familiers. On aurait dit qu'ils se revoyaient après une courte absence, aussi les choses suivaient naturellement leur cours, et le lendemain ils se réveillèrent dans la même chambre, en disant :

— Bonjour, ma poulette !

— Bonjour, mon chat !

IX

Le guêpier

L'idée de la conquête de Marie-Madeleine n'était pas abandonnée par Aurèle. Il la poursuivit sans relâche, et, non content d'une première victoire remportée sans lutte il lui tardait d'entrer pleinement en lice aussi vite que possible et de lancer, en franc-tireur, son avant-garde sous les traits de Séverine.

Au sortir de la chambre de la Parisienne il alla chez Vincent.

Aurèle avait son plan en tête.

— Tiens ! vous partez aujourd'hui, dit l'avocat en voyant entrer son ami dans son cabinet.

— Ah ! mon cher, ce ne sont pas mes adieux que je viens vous faire, mais bien vous annoncer une arrivée.

— Ah !... de qui donc ?

— Je vous le donne en mille, répondit Aurèle en simulant un sourire au milieu d'un air ennuyé.

— Ma foi ! je donne ma langue.

— Gardez-la pour vos clients, mon cher, interrompit Aurèle. En venant vous annoncer cette arrivée, je ne sais si je dois vous féliciter ou vous plaindre.

— Diable ! diable ! ça me touche de près, alors, voyons, Aurèle ?... Sapristi, ne me faites pas languir.

— Séverine !... mon cher.

— Séverine ? s'exclama Vincent en faisant un soubresaut, Séverine ici ? vous plaisantez, Aurèle.

— Je ne plaisante pas, Vincent, et moi-même, j'en suis tout chose.

— Mais voyons, par quel hasard... expliquez-moi donc...

— Et que voulez-vous que je vous explique, moi, j'en suis aussi étonné que vous. Séverine est arrivée d'un voyage en Italie. Se trouvant en Toscane, dit-elle, à deux brasses de la Corse, elle a voulu connaître notre pays qui lui a laissé, paraît-il, de très doux souvenirs en votre personne, évidemment.

— Où est-elle descendue ?... demanda fiévreusement Vincent.

— Eh parbleu, chez Staffe. Elle est arrivée hier soir par le courrier de Livourne.

— A-t-elle demandé de mes nouvelles ?...

— Mais comment donc, mon cher. En me voyant elle a sauté de joie en disant : « Ah ! mon cher Aurèle, amenez-moi vite chez Vincent. Il est à Bastia, n'est-ce pas ? »

— Et vous avez répondu que j'étais absent ? demanda vivement Vincent.

— Vous êtes fou !... pas du tout, mon ami, je...

— Sapristi ! interrompit l'avocat fortement contrarié.

— Je croyais... au contraire...

— Ah ! me voilà bien loti, à présent ! une femme sur le dos, et à Bastia ! .. s'écria Vincent en se croisant les bras avec dépit.

— Comment !... Séverine, elle qui vous avait rendu si éperdument amoureux et que vous n'avez pas oubliée certainement, va devenir un crampon pour vous ?... oh ! vous êtes injuste, Vincent !

— Nous ne sommes pas à Paris, ici, mais bien dans une ville où les pavés ont des yeux, et lorsqu'on me verra avec une demi-mondaine — car elle a dû conserver toujours ce type, assurément — on ne manquera pas de jaser.

— Ah ! laissez-moi donc tranquille avec vos scrupules de province. Séverine est plus que jamais adorable et je suis persuadé qu'en la revoyant vous ne manquerez pas de vous sentir encore des fourmis dans le dos. Vous êtes un veinard, voilà tout, et je vous conseille de faire le difficile, merci...

— Merci !... merci !... vous en parlez à votre aise, vous qui habitez l'immense Babylone où tout vous est égal, mais moi, je dois avoir de la réserve.

Aurèle haussa les épaules en riant et regarda son ami qui mordillait sa moustache Puis, au milieu de sa gaieté méphistophélique, il lui mit la main sur l'épaule en lui disant :

— Je vous conseille d'aller la voir à l'hôtel.

— Moi !... jamais de la vie ! dit brusquement Vincent, en arpentant son cabinet.

— Alors, attendez-vous à sa visite, car elle est résolue de vous revoir avant de rentrer à Paris.

Après un moment de silence, Vincent prit son chapeau et dit à Aurèle :

— Allons-y.

— A la bonne heure !... vous êtes un homme galant et... un heureux homme.

Une demi-heure après, Vincent et Séverine étaient en tête à tête.

PHILIPPE TONELLI.

(A suivre).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 avril à 3 h.

Kismet-Saïs, allégro.	Scr-au.
Lugdunum, ouv.,	Allier.
Barcelona, valse,	Eustace.
Werther, fant.,	Massenet.
La Mat chiche, polka,	Clerc-Borel

Le Chef de Musique, J. LANY.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

M. Dominique Giuliani, dont nous avons annoncé la candidature, nous adresse la communication suivante, que nous insérons avec plaisir.

Corte, le 5 avril 1906.

Mon Cher Confrère,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que cédant aux instances pressantes de nombreuses personnes, je pose ma candidature aux prochaines élections législatives dans l'arrondissement de Corte.

Bientôt, je préciserai mon programme ; mais, dès aujourd'hui, je tiens à formuler une déclaration très nette :

Je suis catholique ; j'aime de toutes les forces de mon âme la religion si indignement attaquée

Ma place est à côté des persécutés contre les persécuteurs.

Je déteste la politique du moindre mal, cause de toutes nos souffrances. On ne me verra jamais affalé devant tous les ministères, rêvant de ménager toutes les chèvres et tous les choux. La candidature officielle ne m'épouvante pas, car, je sais que cette fois, en Corse et ailleurs, la justice du peuple sera plus forte que les effronteries des repus de tout acabit.

Je vais au combat, tête haute, visage découvert, bannière déployée. Je laisse les habiletés équivoques, les réticences aux candidats à double face qui font risette à tout et trahissent tout le monde

Ce ne me compteras pas parmi les sages qui s'attardent en des essais impossibles de certaines lois inacceptables.

L'odieuse loi de Séparation notamment n'aura pas de plus implacable adversaire que moi. Dès le premier jour de sa mise en vigueur, elle a déchaîné la discorde, réalisant ainsi les prévisions de Paul Bert qui a dit :

« La Séparation des Eglises et de l'Etat, c'est la guerre allumée dans tous les villages, dans tous les hameaux de France. »

Forts de leur bon droit et de la satisfaction intime de leur conscience, nos prêtres supportent avec vaillance les privations auxquelles on les a officiellement condamnés

Mais il nous appartiendra de rendre indépendante et honorée la situation de ceux qui sont les plus admirables consolateurs de l'humanité, de ceux qui président à nos joies les plus pures et font naître les suprêmes espoirs, lorsque la mort va nous saisir.

Je défendrai énergiquement les intérêts de la Corse et surtout ceux de l'arrondissement de Corte, si misérablement abandonné. Il est temps d'arrêter cette marche navrante à une plus grande misère. Celle qui étreint la population Corse est déjà trop atroce.

Outragés dans leur conscience, terrorisés par ceux qui devraient être leurs défenseurs naturels, par leurs élus qui se servent de l'appât de maigres places parcimonieusement distribuées à certaines coteries, mes pauvres et chers compatriotes tremblent de douleur. On les a mis dans l'impossibilité absolue de demander à l'agriculture les ressources indispensables, spéculant ainsi sur la famine, pour mieux les asservir, et domestiquer à jamais le suffrage universel. D'ailleurs, les impôts composent le système d'oppression ; ils deviennent de plus en plus écrasants, ils privent les pauvres gens des réserves sacrées entre toutes, du pain d'argent qu'il faut avoir sous peine de marcher nus et de crever littéralement de faim.

Sachant que l'ardent amour que j'ai pour mes compatriotes de l'arrondissement me donnera la force de travailler utilement afin de briser le joug qui les torture, j'ose affronter la lutte.

Quelques déprimés murmurent qu'il n'y a rien à faire. Nous verrons bien si la paix du cimetière désole définitivement notre chère ville de Corte et a enseveli les consciences des paysans de la Terre des communes.

Je prétends moi, que le vent de vie va passer sur ma petite patrie bien aimée. Il soufflera pour balayer la camarilla engraissée aux dépens de ceux qui agonisent dans l'épuisement, il mettra par contre au cœur des exploités, le frisson de saine révolte, le sursaut libérateur.

Haut les cœurs ! Vous tous qui pleurez en silence, vous pourrez bientôt connaître la joie que procure la Liberté !

Les heures de ce gouvernement de honte, de ruines, de tyrannie sont comptées.

L'oppression n'a jamais engendré que les troubles, la faim, la misère sous ses formes les plus lamentables. Demain, si vous vous y prêtez tant soit peu, vous verrez sous un régime honnête dont le premier souci sera de réparer les désastres matériels et moraux accumulés par la Franc Maçonnerie.

Quant à moi, simple soldat qui marche sans peur, mais sans insolence, au devoir, j'espère lier plus ample connaissance avec vous et vous prouver que je suis votre ami sincère.

Je vous appartiens par ma famille, par ma naissance, par mon éducation commencée dans le cher village de Sermano achevée à Corte.

Une seule ambition me guide et me soutiendra durant cette campagne que je veux ardente, complète, digne du but visé. Je tiens simplement à m'unir à vous, pour vous aider à libérer vos consciences, à conquérir plus de bien-être, à devenir des Corses qui ne craindront plus rien, sinon Dieu.

DOMINIQUE GIULIANI.

Directeur du *Réveil du Beaujolais* et du *Sud-Est*.

Ligue de l'Enseignement

Conférences Publiques

La conférence de M. le docteur Battesti, sur le paludisme et les moyens de s'en préserver a eu un plein succès. Car malgré le mauvais temps, le public habituel des conférences avait tenu à assister à celle-ci, qui était la dernière de la saison. Et les applaudissements nourris par lesquels il a salué la fin de la leçon qu'il venait d'entendre, ont prouvé la pleine et le profit qu'elle lui avait certainement valus. Mais, peut-être faut-il faire dans ces applaudissements une part à la gratitude. Aucun des auditeurs et des auditrices de M. Battesti n'ignorait, en effet, qu'avant d'exposer en public les nouvelles découvertes concernant le paludisme et sa prophylaxie, l'orateur avait eu le zèle de les expliquer grâce à la Ligue par lui fondée et administrée, — en lui incarnée serait plus exact, — grâce surtout, il faut le dire, au concours des trois administrations locales particulièrement intéressées : (Ch. des chemins de fer, D. [illegible] de la Corse, [illegible] de Bastia) — [illegible] — et [illegible] — [illegible] — [illegible] —

son président d'honneur, aidant, la moitié du crédit affecté à la lutte contre le paludisme, soit une somme de trois mille francs.

Lorsque les gens de la plaine — victimes, jusqu'ici, trop résignées non plus de la malaria — un mot vidé de sens — mais du moustique anophèles, voudront bien suivre les exemples et profiter des encouragements qui leur sont donnés, quel bien-fait pour eux et pour notre pays ! Et ce bien fait, il sera dû pour une bonne part à M. le docteur Battesti, initiateur avisé et organisateur infatigable.

L'Institut et l'Académie de médecine ont distingué ses services. Que nos compatriotes les imitent plus largement à profit ! Ce sera encore pour M. Battesti, si nous le connaissons bien, la meilleure des récompenses.

La remarquable leçon de M. Battestini sera publiée au Bulletin départemental de l'instruction primaire et par lui pénétrera dans toutes les écoles de toutes les communes de la Corse. Lentement peut être, mais sûrement, croyons nous, elle fera son œuvre : dissiper, grâce à la généreuse inspiration du médecin major français Laveran, l'erreur initiale et désastreuse sur les causes du fléau ; signaler, après les docteurs anglais Manson et Reynald Ross, les remèdes ; s'inspirer dans la mesure du possible de ce qu'ont fait nos voisins d'Italie ; enfin pousser à leur application en vertu du salutaire et viril précepte : Aide-toi, le ciel t'aidera. Nous reviendrons à ce travail, qui est limpide, qui passionne comme un beau roman, et qui consolera comme de belles journées succédant à une longue série d'orages. De belles projections (par les soins de MM. Agostini, professeur, et Natticali, dessinateur), ont rendu la leçon encore plus vivante et plus frappante. Nous apprenons, en les voyant, ceux que la pluie ou l'incurabilité avaient retenus chez eux.

« Guerre au moustique », non seulement par l'anéchement improbable et lointain des marais, mais par le pétrolage des citernes, mares, etc., existant autour des habitations ; et surtout « gare au moustique », par l'ingestion préventive de la quinine, par les toiles métalliques, et surtout, surtout ! par la guérison des fièvreux paludéens, dont le sang vicié est introduit dans les organismes sains par l'anophèle femelle est la seule cause du mal, tels ont été les mots d'ordre donnés par M. le docteur Battesti. Puissent-ils être entendus de tout le monde chez nous dès cette année. L'ignorance, l'incurie, le fatalisme des populations ont causé assez de deuils de misères et de ruines. *Fiat Lux* ! et à l'œuvre !

F. C.

Ce que disent les Journaux

L'Action

Sur la Compagnie des Mines de Corrières :

« Ni le gouvernement, ni les magistrats n'ignorent que les administrateurs de Courrières, s'ils ne craignaient d'exaspérer contre eux l'opinion, auraient déjà fait partir des cornes les familles des victimes pour les remplacer par celles dont les chefs viendront combler les vides produits par la catastrophe dernière.

» Il appartient aux pouvoirs publics de veiller à ce que ces indemnités soient versées sans plus tarder. Les ministres de la Justice et des Travaux publics doivent surtout tenir la main à ce que les choses ne laissent avec toute la correction possible.

» En tout cas, la période électorale va permettre au corps d'entorel de se prononcer sur les conséquences fatales de l'accaparement des mines par une poignée de privilégiés qui se jouent de l'existence de leurs ouvriers avec la même désinvolture qu'ils se moquent des prescriptions pourtant si sanctionnées renfermées dans la loi de 1810.

» Nous comptons que la masse des électeurs dira avec nous que ce criminel désordre a assez duré, que la loi livrant à des spéculateurs les richesses minières du sous-sol de la France doit être abrogée dès la prochaine session et les mines revenir à la nation, ce qui permettra de mettre un terme aux bénéficences prélevés par les administrateurs du Nord-capitaliste. »

Le Gaulois

Sur la gaffe commise par l'opposition en renversant le cabinet Rouvier :

« Il faut bien le reconnaître aujourd'hui, nous n'avons retiré de l'avènement au pouvoir d'un ministre accentué comme M. Clémenceau aucun des avantages que l'on se promettait atteindre. Nous savions qu'il persécuterait les catholiques et qu'avec lui le patronat n'aurait qu'à bien se tenir. Mais nous supposions qu'il saurait donner ses grévistes et que, lorsqu'il parlerait au peuple rouge, sa voix serait écoutée. Or, jamais la situation intérieure ne fut plus trouble. M. Clémenceau médite en ce moment une stratégie qui lui permettra de vaincre les catholiques. Il ferait plus sagement de l'appliquer aux ravinés du Nord et du Pas-de-Calais. »

Le Soleil

Sur la résistance à la loi de séparation :

« La vérité est que tout en n'y croyant pas du tout et en ne l'espérant pas, le clergé aujourd'hui, se félicite de la superbe résistance des fidèles, et c'est ce qui donne à ce mouvement spontané, une importance d'une gravité qui fait réfléchir amèrement les auteurs de la loi de séparation. Un instant, les fidèles n'ont pas été d'accord avec leurs curés, non pas sur une question de discipline religieuse, ou de doctrine, mais sur une question d'opportunité et de résistance ayant un caractère plutôt matériel, si j'ose ainsi m'exprimer. Aujourd'hui fidèles et curés, sont enchantés de la tournure qu'ont pris les événements, et se félicitent de la résistance. »

Le « Bastia »

Les Bastiais ont pu admirer hier, ancré au nouveau port, un splendide cargo-boat portant en exergue sur ses flancs le nom de notre cité.

Le « Bastia » appartient à la Cie Rob. M. Sloman J.-R., et est attaché au port de Hambourg.

Il a été construit à Helsingora Skibsverft (Danemark), et il sera destiné à relier notre port à celui de Hambourg.

M. Southwell, le sympathique agent de la Compagnie, qui, en insistant auprès des armateurs pour que le nouveau navire reçut à son baptême le nom de « Bastia, » a manifesté une fois de plus et de fort heureuse façon ses sentiments de vif attachement à notre pays.

A l'occasion de sa première escale, on avait hissé le grand pavois.

M. Estarcan, secrétaire de M. Southwell, absent, et le commandant, M. Marino, ont fait aux visiteurs les honneurs de leur bord avec la plus entière urbanité.

Les caractéristiques sont les suivantes :

La vitesse du « Bastia » est de 12 nœuds et sa capacité de 2.000 tonnes.

Son installation à l'intérieur répond à toutes les exigences du confort moderne au point de vue du luxe et de l'hygiène.

C'est ainsi qu'une salle de bains est réservée tout spécialement aux chauffeurs et aux matelots.

Le personnel et les passagers ont dans leur cabine des couchettes à sommiers et chaque cabine est munie d'un filtre à eau.

Tout est éclairé à l'électricité. De nombreux treuils, dont un d'une puissance de 25 tonnes, desservent 8 mats de charge, et l'ensemble donne une impression de merveilleuse énergie.

Un détail pour déterminer : le mot « Bastia » écrit avec des lettres en cuivre a coûté à lui tout seul 1.000 francs.

Nous devons féliciter une fois de plus M. Southwell de son initiative et le remercier, au nom de tous nos concitoyens, de l'impulsion qu'il a su donner à l'activité commerciale de notre port qui, d'après ses statistiques récentes, serait le 12e port marchand de France. Ce chiffre fatidique ne convenant pas aux superstitieux, nous devons encourager tous ceux qui nous le feront dépasser.

UN BASTIAIS.

Chronique Judiciaire

L'été dernier la paisible commune de Sisco était troublée par de singulières manifestations. Une docteure d'universités parcourant le village proférant toutes sortes d'injures contre des personnes particulièrement honorables et qui avaient droit au respect de tous. Une nuit l'a s'oublia même jusqu'à entonner des litanies macabres sous les fenêtres d'un pauvre mourant qui expira peu de temps après.

M. le Juge de paix de Brando, comprenant que de pareils faits appelaient une sévère répression, a prononcé contre les délinquants de nombreuses amendes dont le total s'élève à près de 800 francs.

Mais ceux-ci, fort mécontents, avaient fait appel devant le Tribunal correctionnel. Ils prétendaient que du moment qu'ils ne prononçaient aucun nom au cours de leurs manifestations et qu'ils n'avaient tout lapsus avant 10 heures du soir ils étaient assurés de l'impunité.

Le Tribunal leur a montré combien grande était leur erreur en confirmant le jugement de M. le Juge de paix de Brando et en faisant droit à la demande de dommages-intérêts formulée par MMes H. de Montera senior et junior au nom des parties civiles.

Me Decori et Me Tomasi assistaient les prévenus.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUES
du Chemin de fer

Ainsi que nous l'avons annoncé, les ouvriers de la Compagnie des chemins de fer de la Corse, n'ont pas pris le travail hier matin, et les trains n'ont pu partir.

Dans la journée d'hier, la commission exécutive de la grève a télégraphié au syndicat national des chemins de fer à Paris pour le mettre au courant de la situation.

Le syndicat national devra soumettre au plus tôt, les revendications des ouvriers grévistes à M. le Ministre des Travaux Publics.

Les grévistes attendront donc les instructions du syndicat national pour prendre une résolution.

Nous espérons que cette résolution sera conforme au désir de nos populations qui ont vu, avec une pénible surprise, se déclarer une grève qui, si elle se prolongeait, porterait un préjudice considérable à l'avenir économique de notre pays.

Dès hier, l'administration des Postes et Télégraphes a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer le service postal dans l'île pendant toute la durée de la grève.

COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

RÉSEAU DE LA CORSE

La Compagnie informe tous les agents grévistes que ceux qui n'auront pas repris le travail mardi matin, 10 avril 1906, seront considérés comme démissionnaires et remplacés.

Service des Dépêches
et des Voyageurs

ENTREPRISE LUCIANI-BERNACCHI
de Bastia à Corte et vice-versa

ALLER:		RETOUR:	
Bastia	9 h. m.	Corte	11 h. s.
Biguglia	10 h. 30 m.	Caporalino	1 h. m.
Borgo	11 h. 30 m.	Ponte-Leccia	2 h. 10 m.
Barchetta	1 h. 30 s.	Ponte Novo	3 h. 30 m.
Ponte-N.	3 h. s.	Barchetta	4 h. m.
Ponte-Lec.	4 h. s.	Borgo	6 h. m.
Caporal.	5 h. 30 s.	Biguglia	7 h. m.
Corte	7 h. 30 s.	Bastia	8 h. 30 m.

N. B. — Prière de retenir les places un jour à l'avance, à Bastia, rue l'Opéra, 6 à Corte, Café Cerani.

ENTREPRISE FILIPPI
de Bastia à Ghisonaccia et vice-versa

Bastia	10 h. s.	Ghisonaccia	3 h. m.
Arena	1 h. 30 m.	Aleria	5 h. m.
St-Pan.	2 h. m.	Almiro	7 h. 30 m.
Folelli	2 h. 30 m.	Prunete	8 h. 30 m.
Padulella	4 h. m.	Padulella	9 h. 30 m.
Prunete	5 h. m.	Folelli	11 h. m.
Almiro	6 h. m.	St-Pancr.	11 h. 30 m.
Aleria	8 h. 15 m.	Arena	12 h. m.
Ghisonc.	10 h. 30 m.	Bastia	3 h. 30 s.

ENTREPRISE GOZZANI
Ponte-Leccia à Calvi et vice-versa

Ponte-Lec.	3 h. m.	Calvi	5 h. m.
Pietralba	4 h. m.	Lumio (g.)	5 h. 30 m.
Belgodere	7 h. m.	Lumio-V.	6 h. 30 m.
Ile-Rousse	9 h. m.	Ile-Rousse	8 h. m.
Lumio-V.	11 h. m.	Belgodere	11 h. m.
Lumio	11 h. 30 m.	Pietralba	2 h.
Calvi	midi	Ponte-Lec.	3 h. m.

TheâtreMunicipal

Direction Simoncgiovanni-Seta

Ce soir deuxième et dernière représentation d'

HERNANI

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Civilisation Universelle

La liberté, dit-on,
Elle éclaire le monde ;
Et le Congo l'inonde
D'un parfum doux et bon.

Yves Pleng, à Victor Vaissier.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 15 à midi 16 0 à 6 heures du soir + 13 0 Maxima 16 9 Minima 8

Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir, 778 mm.

Vent. — Dans la matinée, E.N. modéré. Dans l'après-midi, N.E. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

La Cirnea

La Société « La Cirnea, » se proposait de donner pendant les congés de Pâques une représentation au théâtre qui aurait eu cette année un grand attrait : On avait préparé une comédie nouvelle de notre célèbre auteur bastiais Vattelapesca, qui avait été jouée avec grand succès par des amateurs et qui a pour titre *La Campagna*.

Mais nous apprenons que le directeur du théâtre, M. Simongiovanni, pressenti à ce sujet, a refusé de céder la salle du théâtre pour cette représentation.

Nous sommes d'autant plus surpris de cette détermination que la Cirnea avait fixé au lundi de Pâques, le jour où cette comédie devait être jouée, parce que le lundi n'est pas jour de représentation.

On nous assure même que l'intervention de M. le Maire, auprès de M. Simongiovanni, n'a eu aucun effet sur lui, et cependant le directeur du théâtre a la salle gratis, ce qui nous laisse supposer qu'en dehors des soirées théâtrales, le maire doit pouvoir disposer de la salle du théâtre.

Si pendant la période électorale qui va s'ouvrir dans quelques jours, un groupe d'électeurs demandait à la municipalité la salle du théâtre pour y donner une réunion publique M. le maire se trouverait donc lié par son contrat avec M. Simongiovanni. Nous avouons qu'un pareil résultat serait surprenant.

En tout cas, le directeur du théâtre pourrait avoir fait un mauvais calcul. *In Campagna* sera donné quand même pendant les fêtes de Pâques, dimanche 15 et lundi 16 avril.

Pénible constatation

Une fois de plus on nous fait remarquer que de mauvais plaisants persistent à briser les carreaux de nos reverbères ; ces peu intéressants individus ignorent sans doute qu'ils commettent une mauvaise action car la casse se paie ; mais ici les choses ne se passent point comme dans le proverbe « qui casse les verres les paie ».

La ville, c'est-à-dire la masse des citoyens, supporte tous les frais de bris de vitre qui paraît-il s'élèvent chaque année à une somme assez ronde.

Au surplus la circulation devient impossible dans les quartiers dangereux qui, déjà peu sûrs la nuit, deviennent de véritables coupe-gorge dès qu'ils sont plongés dans les ténèbres.

Récompenses honorifiques

Nous apprenons avec plaisir que M. L. Mario Olivi, attaché au ministère de l'intérieur, qui a été désigné pour veiller à la sécurité de nos hôtes illustres pendant leur séjour à Biarritz, vient d'être nommé par le roi Alphonse XIII commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique.

Sincères félicitations.

Chirurgien-Dentiste

M. Bottami, docteur des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 16 au 30 avril exclusivement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT-JEAN. — Aujourd'hui dimanche, à l'issue des Vêpres et du sermon donné par le R. P. Gaye, une quête, au profit des Lieux Saints, sera faite par Mmes de Chevalier de Carbuccia, Jacques Gregori et Mlles Clémentine Delfini, Virginie Alerini.

Les personnes qui ne pourraient pas assister à la quête sont priées d'adresser leur offrande aux Dames quêteuses ou au R. P. Commissaire de Terre Sainte pour la Corse, Collège des Missions Franciscaines à Levanto (Italie).

Les Bienfaiteurs de l'Œuvre de Terre-Sainte qui pourraient par leurs aumônes à la conservation des Lieux-Saints, participent aux messes, prières, travaux apostoliques, etc., que depuis 1219, les Frères Mineurs, offrent à Dieu, dans les sanctuaires de la Rédemption.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La perception des cotisations du mois courant, aura lieu dimanche, à la Mairie, de 9 à 12 h et heures du matin.

Tout sociétaire acquittant des cotisations arriérées dont aussi l'amende prévue aux statuts (10 c. par mois de retard et par livret).

Les membres des Comités constitués depuis le 1er janvier 1905 sont convoqués pour 10 h. 1/2.

Prière de ne point manquer.

Le Président du Comité.

SOCIETE SAINT ERASME. — Les membres de la Société des Marins de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 h. du matin, dans la salle de délibérations. — L. annul.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Roch Martini, née Milanta ; M. Alfred Martini ; Mlles Marie-Antoinette, Jeanne, Noëlie, Aurélie, Maxapa et Adeline Martini ; Mme veuve Noël Milanta ; Mme veuve François Couta et ses enfants ; M. et Mme Pierre Milanta ; M. et Mme Ernest Milanta et leurs enfants ; M. et Mme Edouard Milanta et leurs enfants ; Mme Agostini, née Milanta, M. Agostini, capitaine adjudant major au 163e, et leurs enfants ;

Les familles Campana, Milanta, Salaze, Lagarse, Cagnoni, Alerini, Guerrini, Ceccoli, Ornano, Sezzerini, Nicolai, Galeazzini, Pizzas et Pietri,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roch Martini

Conducteur des ponts et chaussées.

leur époux, père, gendre, beau-frère, neveu, oncle et cousin-germain, décédé à Paris le 3 avril 1906, à l'âge de 48 ans.

Les obsèques auront lieu dimanche, 9 du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira au hangar de la Compagnie Méditerranéenne.

La Maison

Dous MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des Iles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation.

Early, Percois, etc., etc.

Ails, légumes, savons, café, etc.

Gros et détail

TOURCOING 1906

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00183

BOURSE DE PARIS

	6 avril	7 avril
Rente 3 0/0 amort.	98.85	99.00
Rente 3 0/0 perpét.	98 85	98 70

ex coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Décret de convocation des électeurs

Paris, 7 avril.

Le « Journal Officiel » publiera mardi prochain le décret de convocation des électeurs.

Le premier tour de scrutin est fixé au 6 mai, et le deuxième tour au 20 mai.

Nouvelles Militaires

Mise en disponibilité par retrait d'emploi

Paris, 7 avril.

Par décret présidentiel du 7 avril, le capitaine de Lerminat, du 118e rég. d'infanterie, et le lieutenant de Rose, du 9e dragons, sont mis en disponibilité par retrait d'emploi.

LA LOI DE SEPARATION

Les retraites des ecclésiastiques

Paris, 7 avril.

Le « Matin » a publié, il y a quelques jours, une statistique des pensions allouées au ministère des cultes par les ecclésiastiques des différents départements.

La statistique communiquée officiellement aujourd'hui par le ministère des cultes, dit que les demandes de pensions ou d'allocations de secours s'élèvent pour le département de la Corse de 81 à 90 0,0 du [illegible] communes, à titre d'acc[illegible] sur les disponibilités provenant de la suppression du budget des Cultes, dont le total s'élève à la somme de quatre millions.

Les grèves

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a rendu compte au Conseil des télégrammes qu'il avait reçus des préfets au sujet du mouvement gréviste.

Mise en disponibilité

M. Etienne, ministre de la Guerre, a soumis, à la signature présidentielle, les décrets de mise en disponibilité par retrait d'emploi du capitaine de Lerminat et du lieutenant de Rose, qui ont été acquittés hier par les conseils de guerre de Nantes et de Nancy.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Une nouvelle Mitrailleuse
600 coups à la minute

Paris, 7 avril.

L'*Echo de Paris* annonce qu'un officier d'artillerie, dont le nom n'est pas encore connu, en garnison à Saint Etienne, a inventé une nouvelle mitrailleuse tirant 600 coups à la minute et fauchant dans un rayon de 160 degrés tout ce qui se trouve devant elle.

Le tir procéderait par rafales qui rendraient la position intenable à un ennemi stationnant dans la zone dangereuse.

La grève des Mineurs
du Nord et du Pas-de-Calais

La situation s'aggrave

Lens, 7 avril.

La situation s'aggrave ; la nuit a été très agitée. Les grévistes, par suite du manque de charbon dans les ménages sont vivement surexcités.

Un état d'esprit inquiétant règne parmi les ouvriers qui chôment.

La population devient plus violente à l'égard des ingénieurs.

Des patrouilles de grévistes parcourent les corons en chantant.

A part ces quelques manifestations, rien de grave ne s'est produit.

Ingénieurs menacés de mort
Leur tête est mise à prix par les grévistes

Paris, 7 avril.

Le « Gaulois » mentionne le bruit de menaces de mort qui auraient été formulées par les grévistes contre les ingénieurs de l'Etat et de la compagnie de Courrières.

A la suite de la catastrophe et pour punir l'impéritie coupable des ingénieurs, un groupe de grévistes auraient pris l'engagement de venger leurs camarades.

La tête des ingénieurs des centres houillers du Nord et du Pas-de-Calais aurait été mise à prix par les grévistes qui sont très surexcités.

Il y aurait eu une véritable conspiration ; des ouvriers auraient été même désignés pour mettre à exécution ce noir complot.

L'administration a avisé les intéressés de n'avoir pas à quitter le carreau de la mine qui est toujours sous la sauvegarde de la force armée.

Le quatorzième mineur, M. Berton, « escapé » dans les conditions que l'on connaît, par le récit de sa triste odyssée dans la mine, a mis le comble à la surexcitation des mineurs qui accusent les ingénieurs de n'avoir rien fait pour sauver ceux qui ont péri faute de secours.

Auguste Berton, est en effet, sorti par son propre moyens du puits numéro 5, qui a été noyé et recouvert il y a quelques jours pour recommencer les recherches.

LA CATASTROPHE
de Courrières

La lutte contre le feu

Lens, 7 avril.

Les travaux d'exploration sont continués très activement dans les puits numéros 4 et 3.

On a constaté ce matin une recrudescence de l'incendie dans le puits numéro 2.

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Le Protocole final

Algésiras, 7 avril.

La conférence internationale s'est réunie ce matin en séance plénière pour la signature du protocole final.

M. de Radowitz, délégué allemand, a proposé de demander à l'Espagne, par l'intermédiaire du président de la Conférence, M. le duc d'Almodovar, de se mettre en communication avec la Suisse au sujet de la nomination de l'inspecteur de police au Maroc.

Cette proposition a été adoptée.

M. Visconti-Venosta, délégué de l'Italie, a ensuite pris la parole, au nom de toutes les délégations étrangères, et a remercié le président de la Conférence et le gouvernement espagnol de l'accueil si franc et si cordial, de l'hospitalité si large, si sincère qui leur avaient été prodigués.

M. le duc d'Almodovar a répondu, faisant ressortir combien il avait été touché de l'insigne honneur de présider la Conférence et combien son gouvernement était heureux d'avoir pu accorder l'hospitalité aux délégués internationaux réunis dans une ville espagnole pour la cause de la paix universelle.

La signature de l'acte

On donne ensuite lecture de l'acte général de la Conférence internationale.

L'acte énumère tout d'abord les chefs d'Etats représentés à la Conférence, puis il indique les motifs qui ont provoqué cette Conférence, énumère ensuite les délégués internationaux et relate les six questions principales détaillées par articles, sur lesquelles ils sont tombés d'accord.

L'acte contient ensuite quatre articles additionnels, ce qui porte à 123 les articles des six questions principales et le protocole additionnel en vertu duquel M. Malmusi, ministre d'Italie au Maroc et doyen du corps diplomatique à Tanger, est chargé de faire les démarches nécessaires en vue de la ratification intégrale par Sa Majesté chérifienne de l'acte général et en vue de la mise en vigueur simultanée des réformes qui y sont prévues.

(Suivent les signatures.)

EN BELGIQUE
Un incident de frontière

Troubles à Charleroi. — Les grévistes français pénètrent à Charleroi.

Bruxelles, 7 avril.

Les grévistes français ont semé l'émoi à Charleroi, le territoire belge.

Ils ont franchi la frontière armés de gourdins et ont massacré les mineurs du pays qui chaque jour viennent travailler en France.

Un peloton de gendarmerie a vivement chargé les grévistes qui avaient passé la frontière et les a refoulés en France.

De nouveaux troubles sont à craindre.

EN ALLEMAGNE

L'état de santé de M. de Bulow

Londres, 7 avril.

Le correspondant de « Standard » à Berlin télégraphie que la maladie dont souffre le prince de Bulow serait des plus graves.

Il s'agirait d'une embolie au cerveau.

L'état de santé du chancelier est toujours stationnaire.

EN ITALIE
Eruption du Vesuve

Nouveaux cratères

Naples, 6 avril.

Le Vésuve donne toujours les signes d'une très grande activité.

Une éruption a formé un nouveau cratère au pied de la montagne.

La lave qui sort du nouveau cratère a envahi les vignobles et est arrivée à 3 kilomètres du village de Bosco Trecase.

Le maire de cette localité a demandé au préfet de Naples l'envoi de troupes et de chariots pour transporter les habitants et les meubles qui ont quitté leurs maisons et campent en pleine campagne.

Deux villages envahis par la lave

(Naples, 7 avril.

Les dernières nouvelles font connaître que les communes de Bosco Trecase et de Torre Annunziata sont entourées par des courants de lave.

La population de ces villages s'est en fuite.

D'autres cratères se sont formés plus bas, à une distance non éloignée de Naples.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

La discussion générale étant close, le Sénat commence à examiner les budgets des différents ministères.

Ministère des Finances

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère des finances.

Les chapitres 1 à 77 sont adoptés sans discussion.

Le personnel de l'enregistrement

M. Boulanger profite de la discussion du chapitre 78, qui est relatif au personnel de l'enregistrement, pour rendre hommage au dévouement et à la discipline que ce personnel a montrés dans les circonstances actuelles.

Aussi, le sénateur de la Meuse demande au Sénat d'améliorer les retraites de ce personnel, afin de bien lui témoigner sa reconnaissance.

Le ministre des finances répond qu'il fera tout son possible pour améliorer les retraites de ce personnel.

Le chapitre 78, ainsi que tous les autres chapitres du budget de ce ministère, sont adoptés successivement.

L'ensemble du budget du ministère des finances est ensuite mis aux voix et adopté.

Ministère du Commerce

Tous les chapitres du budget du ministère du commerce sont mis aux voix et adoptés successivement.

L'Ecole centrale

Enfin le Sénat adopte sans discussion tous les chapitres du budget de l'Ecole centrale.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Monnaies et Médailles

Le budget des Monnaies et Médailles est adopté sans aucune modification.

Ministère de la Justice

Le Sénat adopte également sans discussion le budget du ministère de la Justice.

Ce budget donne lieu à différentes observations.

M. Chaumié fait quelques explications sur l'incorrection administrative de l'ancien directeur.

Le Garde des sceaux dit que les sanctions nécessaires sont prises.

Tous les chapitres de ce budget sont adoptés.

Légion d'honneur

Le Sénat passe à la discussion du budget de la Légion d'honneur.

M. Gardie de Vidaïan dépose une proposition de loi restreignant la Légion d'honneur aux services militaires et aux services de guerre rendus par les civils.

Le ministre de la justice combat la proposition de M. Gardie de Vidaïan qui est mise aux voix et repoussée.

Tous les chapitres, ainsi que l'ensemble de ce budget sont ensuite mis aux voix et adoptés.

Ministère de l'Instruction publique

Le Sénat passe ensuite à la discussion du budget du ministère de l'instruction publique.

M. Halgan demande au ministre s'il est décidé à empêcher la constitution des syndicats d'instituteurs.

Le ministre répond que le Gouvernement a l'intention de rendre inutiles les revendications des instituteurs en garantissant leurs droits.

Les 94 premiers chapitres sont ensuite mis aux voix et adoptés.

Sur le chapitre 95, qui est relatif au personnel de l'enseignement primaire, M. Sébline demande au gouvernement de ne pas tolérer les syndicats des instituteurs.

M. Briand répond qu'il empêchera, à l'avenir, de nouveaux troubles de se former, mais qu'il ne fera aucune provocation, afin de mettre les instituteurs à l'abri de l'arbitraire.

Les chapitres 95 et derniers sont ensuite mis aux voix et adoptés.

L'ensemble du budget du ministère de l'instruction publique est adopté.

LA RÉVOLUTION EN RUSSIE
A TVER

Le gouverneur tué par une bombe

Saint-Pétersbourg, 7 avril.

Des troubles se sont produits à Tver à la suite des opérations électorales qui ont eu lieu dans cette ville.

Le gouverneur qui traversait une des principales rues, a été victime d'un lâche attentat. Un forcené a lancé contre lui une bombe qui l'a littéralement mis en pièces.

son président d'honneur, aidant, la moitié du crédit affecté à la lutte contre le paludisme, soit une somme de trois mille francs.

Lorsque les gens de la plaine — victimes, jusqu'ici, trop résignées non plus de la malaria — un mot vidé de sens — mais du moustique anophèles, voudront bien suivre les exemples et profiter des encouragements qui leur sont donnés, quel bienfait pour eux et pour notre pays ! Et ce bienfait, il sera dû pour une bonne part à M. le docteur Battesti, initiateur avisé et organisateur infatigable.

L'Institut et l'Académie de médecine ont distingué ses services. Que nos compatriotes les mettent plus largement à profit ! Ce sera encore pour M. Battesti, si nous le connaissons bien, la meilleure des récompenses.

La remarquable leçon de M. Battesti sera publiée au Bulletin départemental de l'Instruction primaire et par lui pénétrera dans toutes les écoles de toutes les communes de la Corse. Lentement peut-être, mais sûrement, croyons nous, elle fera son œuvre : dissiper, grâce à la généreuse inspiration du médecin major français Laveran, l'erreur initiale et désastreuse sur les causes du fléau ; signaler, après les docteurs anglais Manson et Reynald Ross, les remèdes ; s'inspirer dans la mesure du possible de ce qu'ont fait nos voisins d'Italie ; enfin pousser à leur application en vertu de cet axiome d'un vieil précepte : Aide-toi, le ciel t'aidera. Nous renvoyons à ce travail, qui est *limpide, qui passionne* comme un beau roman, et qui console comme de belles journées succédant à une longue série d'orages. De belles projections (par les soins de MM. Agostini, professeur, et Vatrican, dessinateur), ont rendu la leçon encore plus vivante et plus frappante. Nous signalons, en les voyant, ceux que la pluie ou l'incurie stagnantes retenue chez eux.

« Guerre au moustique », non seulement par l'assèchement improbable et lointain des marais, mais par le pétrolage des citernes, mares, etc., existant autour des habitations ; et surtout « gare au moustique », par l'ingestion préventive de la quinine, par les toiles métalliques, et surtout, surtout ! par la guérison des fièvreux paludéens, dont le sang vicié est introduit dans les organismes *sains par l'anophèle* femelle est la seule cause du mal, tels ont été les mots d'ordre donnés par M. le docteur Battesti. Puissent-ils être entendus de tout le monde chez nous dès cette année. L'ignorance, l'incurie, le fatalisme des populations ont causé assez de deuils, de misères et de ruines. *Fiat Lux* ! et à l'œuvre !

F. C.

Ce que disent les Journaux

L'Action

Sur la Compagnie des Mines de Corrières :

« Si le gouvernement, si les magistrats n'ignorent que les administrateurs de Corrières, s'ils ne craignaient d'exaspérer contre eux l'opinion, auraient déjà fait partie des cornes les familles des victimes pour les remplacer par celles dont les chefs viendront combler les vides produits par la catastrophe dernière.

» Il appartient aux pouvoirs publics de veiller à ce que ces indemnités soient versées sans plus tarder. Les ministres de la Justice et des Travaux publics doivent surtout tenir la main à ce que les enquêtes se fassent avec toute la correction possible.

» En tout cas, la période électorale va permettre au corps électoral de se prononcer sur les conséquences fatales de l'accaparement des mines par une poignée de privilégiés qui se jouent de l'existence de leurs ouvriers avec la même désinvolture qu'ils se moquent des prescriptions pourtant si amodiées renfermées dans la loi de 1810.

» Nous comptons que la masse des électeurs dira avec nous que ce criminel désordre a assez duré, que le moment a des républicains les ricaneurs, ministres du sous-sol de la France, doit être abrogée dès la prochaine session et les mines revenir à la nation, ce qui permettra de mettre un terme aux balbutiements préparés par les adversaires du Monopole capitaliste. »

Le Gaulois

Sur la gaffe commise par l'opposition en renversant le cabinet Bouvier :

« Il faut bien le reconnaître aujourd'hui, nous n'avons rien à gagner à l'avènement au pouvoir d'un ministère accentué comme M. Clémenceau aucun des avantages que l'on en pouvait attendre. Nous savions qu'il persécuterait les catholiques et qu'avec lui le parcours n'avait qu'à bien se tenir. Mais nous supposions qu'il saurait dominer les grévistes et que, lorsqu'il parlerait au peuple rouge, sa voix serait écoutée. Or, jamais la situation intérieure ne fut plus troublée. M. Clémenceau médite en ce moment une stratégie qui lui permettra de vaincre les catholiques. Il ferait plus sagement de l'appliquer aux révoltés du Nord et du Pas-de-Calais. »

Le Soleil

Sur la résistance à la loi de séparation :

« La vérité est que tout en n'y croyant pas du tout en ne l'espérant pas, le clergé aujourd'hui, se félicite de la superbe résistance des fidèles, et d'où ce qui donne à ce mouvement spontané une importance d'une gravité qui fait réfléchir amèrement les auteurs de la loi de séparation. Un instant, les fidèles n'ont pas été d'accord avec leurs curés, non pas sur une question de discipline religieuse, ou de doctrine, mais sur une question d'opportunité et de résistance ayant un caractère purement matériel, si j'ose ainsi m'exprimer. Aujourd'hui fidèles et curés, sont enchantés de la tournure qu'ont pris les événements, et se félicitent de la résistance. »

Le « Bastia »

Les Bastiais ont pu admirer hier, accroché au nouveau port, un splendide cargo-boat portant en exergue sur ses flancs le nom de notre cité.

Le « Bastia » appartient à la Cie Rob. M. Sloman J.-R., et est attaché au port de Hambourg.

Il a été construit à Helsingors Skibsverft (Danemark), et il sera destiné *à relier notre port à celui de* Hambourg.

M. Southwall, le sympathique agent de la Compagnie, qui, en insistant auprès des armateurs pour que le nouveau navire reçut à son baptême le nom de « Bastia, » a manifesté une fois de plus et de fort heureuse façon ses sentiments de vif attachement à notre pays.

A l'occasion de sa première escale, on avait hissé le grand pavois.

M. M. Ecteresen, secrétaire de M. Southwall, absent, et le commandant, M. Marino, ont fait aux visiteurs les honneurs de leur bord avec la plus entière urbanité.

Les caractéristiques sont les suivantes :

La vitesse du « Bastia » est de 12 nœuds et sa capacité de 2.000 tonnes.

Son installation à l'intérieur répond à toutes les exigences du confort moderne au point de vue du luxe et de l'hygiène.

C'est ainsi qu'une salle de bains est réservée tout spécialement aux chauffeurs et aux matelots.

Le personnel et les passagers ont dans leur cabine des couchettes à sommiers et chaque cabine est munie d'un filtre à eau.

Tout est éclairé à l'électricité. De nombreux treuils, dont un d'une puissance de 25 tonnes, desservent 8 mats de charge, et l'ensemble donne une impression de merveilleuse énergie.

Un détail pour déterminer : le mot « Bastia » écrit avec des lettres en cuivre a coûté à lui tout seul 1.000 francs.

Nous devons féliciter une fois de plus M. Southwell de son initiative et le remercier, au nom de tous nos concitoyens, de l'impulsion qu'il a su donner à l'activité commerciale de notre port qui, d'après une statistique récente, serait le 13e port marchand de France. Ce chiffre fatidique ne convenant pas aux superstitieux, nous devons encourager tous ceux qui nous le feront dépasser.

UN BASTIAIS.

Chronique Judiciaire

L'été dernier la paisible commune de Sisco était troublée par de singulières manifestations. Une douzaine d'habitants parcouraient le village proférant toutes sortes d'injures contre des personnes particulièrement honorables et qui avaient droit au respect de tous. Une nuit ils s'acharnèrent même jusqu'à entonner des litanies macabres sous les fenêtres d'un pauvre mourant qui expira peu de temps après.

M. le Juge de paix de Brando, comprenant que de pareils faits appelaient une sévère répression, a prononcé contre les dénoquants de nombreuses amendes dont le total s'élève à près de 800 francs.

Mais ceux-ci, fort mécontents, avaient fait appel devant le Tribunal correctionnel. Ils prétendaient que du moment qu'ils ne prononçaient aucun nom au cours de leurs manifestations et qu'ils se tenaient tout tapage avant 10 heures du soir ils étaient assurés de l'impunité.

Le Tribunal leur a montré combien grande était leur erreur en confirmant le jugement de M. le Juge de paix de Brando et en faisant droit à la demande de dommages-intérêts formulée par Mes H. de Montera senior et junior au nom des parties civiles.

Me Dacori et Me Tomasi assistaient les prévenus.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUES
du Chemin de fer

Ainsi que nous l'avons annoncé, les ouvriers de la Compagnie des chemins de fer de la Corse, n'ont pas pris le travail hier matin, et les trains n'ont pu partir.

Dans la journée d'hier, la commission exécutive de la grève a télégraphié au syndicat national des chemins de fer à Paris pour le mettre au courant de la situation.

Le syndicat national devra soumettre au plus tôt, les revendications des ouvriers grévistes à M. le Ministre des Travaux Publics.

Les grévistes attendront donc les instructions du syndicat national pour prendre une résolution.

Nous espérons que cette résolution sera conforme au désir de nos populations qui ont vu, avec une pénible surprise, se déclarer une grève qui, si elle se prolongeait, porterait un préjudice considérable à l'avenir économique de notre pays.

Dès hier, l'administration des Postes et Télégraphes a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer le service postal dans l'île *pendant toute la durée de la grève.*

COMPAGNIE
DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

RÉSEAU DE LA CORSE

La Compagnie informe tous les agents grévistes que ceux qui n'auront pas repris le travail mardi matin, 10 avril 1906, seront considérés comme démissionnaires et remplacés.

Service des Dépêches
et des Voyageurs

ENTREPRISE LUCIANI-BERNACCHI

de Bastia à Corte et vice-versa

ALLER:		RETOUR:	
Bastia	9 h. m.	Corte	11 h. s.
Biguglia	10 h. 30 m.	Caporalino	1 h. m.
Borgo	11 h. 30 m.	Ponte-Leccia	2 h 10 m.
Barchetta	1 h. 30 s	Ponte Novo	3 h. 30 m.
Ponte-N.	3 h. s.	Barchetta	4 h. m.
Ponte-Lec.	4 h. s.	Borgo	6 h. m.
Caporal.	5 h. 30 s	Biguglia	7 h. m.
Corte	7 h. 30 s.	Bastia	8 h. 30 m.

N. B. — Prière de retenir les places un jour à l'avance, à Bastia, rue l'Opéra, 6 à Corte, Café Cerani.

ENTREPRISE FILIPPI

de Bastia à Ghisonaccia et vice-versa

Bastia	10 h. s.	Ghisonaccia	3 h. m.
Arena	1 h. 30 m.	Aleria	5 h. m.
St-Pan.	2 h. m.	Aléria	7 h. 30 m.
Folelli	2 h. 30 m.	Prunete	8 h. 30 m.
Padulella	4 h. m.	Padulella	9 h. 30 m.
Prunete	5 h. m.	Folelli	11 h. m.
Aleria	6 h. m.	St-Panor.	11 h. 30 m.
Aleria	8 h. 30 m.	Arena	12 h. m.
Ghisonc.	10 h. 30 m.	Bastia	3 h. 30 s.

ENTREPRISE GOZZANI

Ponte-Leccia à Calvi et vice-versa

Ponte-Lec.	3 h. m.	Calvi	5 h. m.
Pietralba	4 h. m.	Lumio (g.)	5 h. 30 m.
Belgodere	7 h. m.	Lumio-V.	6 h. 30 m.
Ile-Rousse	9 h. m.	Ile-Rousse	8 h. m.
Lumio-V.	11 h. m.	Belgodere	11 h. m.
Lumio	11 h. 30 m.	Pietralba	2 h.
Calvi	midi.	Ponte-Lec.	3 h. m.

TheâtreMunicipal

Direction Simongiovanni-Seta

Ce soir deuxième et dernière représentation d'

HERNANI

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Civilisation Universelle

La liberté, dit-on,
Elle éclaire le monde ;
Et le Congo l'inonde
D'un parfum doux et bon.

Yves Pinay, à Victor Vaissier.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 13 1 à midi 16 0 à 6 heures du soir + 13 0 Maxima 16 9 Minima 8

Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm. 6 heures du soir, 778 mm.

Vent. — Dans la matinée, E.N. modéré. Dans l'après-midi, N E. faible

Etat du ciel, quelques nuages

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

La Cirnea

La Société « La Cirnea, » se proposait de donner pendant les congés de Pâques une représentation au théâtre qui aurait eu cette année un grand attrait : On avait préparé une comédie nouvelle de notre célèbre auteur bastiais Vattelapesca, qui avait été jouée avec grand succès par des amateurs et qui à pour titre *La Campagna.*

Mais nous apprenons que le directeur du théâtre, M. Simongiovanni, pressenti à ce sujet, a refusé de céder la salle du théâtre pour cette représentation.

Nous sommes d'autant plus surpris de cette détermination que la Cirnea avait fixé au lundi de Pâques, le jour où cette comédie devait être jouée, parce que le lundi n'est pas jour de représentation.

On nous assure même que l'intervention de M. le Maire, auprès de M. Simongiovanni, n'a eu aucun effet sur lui, et cependant le directeur du théâtre a la salle gratis, ce qui nous laisse supposer qu'en dehors des soirées théâtrales, le maire doit pouvoir disposer de la salle du théâtre.

Si pendant la période électorale qui va s'ouvrir dans quelques jours, un groupe d'électeurs demandait à la municipalité la salle du théâtre *pour y donner une réunion publique* M. le maire se trouverait donc lié par son contrat avec M. Simongiovanni. Nous avouons qu'un pareil résultat serait surprenant.

En tout cas, le directeur du théâtre pourrait avoir fait un mauvais calcul. *La Campagna* sera donné quand même pendant les fêtes de Pâques, dimanche 15 et lundi 16 avril.

⁂

Pénible constatation

Une fois de plus on nous fait remarquer que de mauvais plaisants persistent à briser les carreaux de nos reverbères ; ces peu intéressants individus ignorent sans doute qu'ils commettent une mauvaise action car la cause se paie ; mais ici les choses ne se passent point comme dans le proverbe « qui casse les verres les paie ».

La ville, c'est-à-dire la masse des citoyens, supporte tous les frais de bris de vitre qui paraît-il s'élèvent chaque année à une somme assez ronde.

Au surplus la circulation devient impossible dans les quartiers dangereux qui, déjà peu sûrs la nuit, deviennent de véritables coupe-gorge dès qu'ils sont plongés dans les ténèbres.

⁂

Récompenses honorifiques

Nous apprenons avec plaisir que M. L. Maxio Olivi, attaché au ministère de l'intérieur, qui a été désigné pour veiller à la sécurité de nos hôtes illustres pendant leur séjour à Biarritz, vient d'être nommé par le roi Alphonse XIII commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique.

Sincères félicitations.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bonnami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 30 avril exclusivement.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT-JEAN. — Aujourd'hui dimanche, à l'issue des Vêpres et du sermon donné par le R. P. Gaye, une quête, au profit des Lieux Saints, sera faite par Mmes de Chevalier de Carbuccia, Jacques Gregori et Mlles Clémentine Delfini, Virginie Alerini.

Les personnes qui ne pourraient pas assister à la quête sont priées d'adresser leur offrande aux Dames quêteuses ou au R. P. Commissaire de Terre Sainte pour la Corse, Collège des Missions Franciscaines à Levanto (Italie).

Les Bienfaiteurs de l'Œuvre de Terre-Sainte qui pourraient par leurs aumônes à la conservation des Lieux-Saints, participent aux messes, prières, travaux apostoliques, etc., que depuis 1219, les Frères Mineurs, offrent à Dieu, dans les sanctuaires de la Rédemption.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La perception des cotisations du mois courant, aura lieu dimanche, à la Mairie, de 9 h. à 11 heures du matin.

Tout sociétaire acquittant des cotisations arriérées dont aussi l'amende prévue aux statuts (10 c. par mois de retard et par livret).

Les membres des Comités constitués depuis le 1er janvier 1902 sont convoqués pour 10 h. 1/2.

Prière de ne point manquer.

Le Président du Comité.

SOCIETE SAINT ERASME. — Les membres de la Société des Marins de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 h. du matin, dans la salle des délibérations. — Le Comité.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Roch Martini, née Milanta ; M. Alfred Martini ; Mlles Marie-Antoinette, Jeanne, Noëlie, Aurélie, Mazepa et Adeline Martini ; Mme veuve Noël Milanta ; Mme veuve François Costa et ses enfants ; M. et Mme Pierre Milanta ; M. et Mme Ernest Milanta et leurs enfants ; M. et Mme Edouard Milanta et leurs enfants ; Mme Agostini, née Milanta, M. Agostini, capitaine adjudant-major au 163e, et leurs enfants ;

Les familles Campana, Milanta, Salaco, Lagarse, Cagnani, Alerini, Guerrini, Ceccoli, Ornano, Sazzarini, Nicolai, Galeazzini, Pieras et Pietri,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Roch Martini

Conducteur des ponts et chaussées

leur époux, père, gendre, beau-frère, neveu, oncle et cousin-germain, décédé à Paris le 2 avril 1906, à l'âge de 48 ans.

Les obsèques auront lieu dimanche, 8 du courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira au hangar de la Compagnie Méditerranéenne.

La Maison DOUS MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des Iles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation.

Early, Pertuis, etc, etc.

Aulx, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

TOURCOING 1906

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00183

BOURSE DE PARIS

	6 avril	7 avril
Rente 3 0/0	96,85	96,60
Rente amortissable	98 85	98 70

ex-coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Décret de convocation des électeurs

Paris, 7 avril.

Le « Journal Officiel » publiera mardi prochain le décret de convocation des électeurs.

Le premier tour de scrutin est fixé au 6 mai, et le deuxième tour au 20 mai.

Nouvelles Militaires

Mise en disponibilité par retrait d'emploi

Paris, 7 avril.

Par décret présidentiel du 7 avril, le capitaine de Larminat, du 118e rég. d'infanterie, et le lieutenant de Rose, du 9e dragons, sont mis en disponibilité par retrait d'emploi.

LA LOI DE SEPARATION

Les retraites des ecclésiastiques

Paris, 7 avril.

Le « Matin » a publié, il y a quelques jours, une statistique des pensions allouées au ministère des cultes par les ecclésiastiques des différents départements

La statistique communiquée officiellement aujourd'hui par le ministère des cultes, dit que les demandes de pensions ou d'allocations de secours s'élèvent pour le département de la Corse de 81 à 90 0,0 du clergé de notre évêché.

Si dans quelques départements, les chiffres donnés jusqu'à ce jour, paraissaient insuffisants et erronés, c'est que les demandes avaient été retenues à l'évêché.

Toutes sont parvenues à l'heure actuelle.

Conseil des Ministres

Paris, 7 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les élections législatives

Le Conseil a décidé que les élections législatives auront lieu le 6 mai prochain, à la date fixée précédemment.

La loi sur les syndicats

M. Sarrien, ministre de la justice, a annoncé au conseil qu'il avait constitué une commission chargée d'élaborer un projet de loi qui permettrait de fondre dans une législation commune la loi de 1884 sur les syndicats et la loi de 1901 sur les associations.

Les disponibilités du budget des Cultes

M. Poincaré, ministre des finances, et M. Briand, ministre de l'instruction publique, ont fait connaître au Conseil qu'ils étaient d'accord au sujet de la répartition à faire aux communes, à titre d'acompte, sur les disponibilités provenant de la suppression du budget des Cultes, dont le total s'élève à la somme de quatre millions.

Les grèves

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a rendu compte au Conseil des télégrammes qu'il avait reçus des préfets au sujet du mouvement gréviste.

Mise en disponibilité

M. Etienne, ministre de la Guerre, a soumis, à la signature présidentielle, les décrets de mise en disponibilité par retrait d'emploi du capitaine de Larminat et du lieutenant de Rose, qui ont été acquittés hier par les conseils de guerre de Nantes et de Nancy.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Une nouvelle Mitrailleuse

600 coups à la minute

Paris, 7 avril.

L'Echo de Paris annonce qu'un officier d'artillerie, dont le nom n'est pas encore connu, en garnison à Saint Etienne, a inventé une nouvelle mitrailleuse tirant 600 coups à la minute et fauchant dans un rayon de 160 degrés tout ce qui se trouve devant elle.

Le tir procéderait par rafales qui rendraient la position intenable à un ennemi stationnant dans la zone dangereuse.

La grève des Mineurs
du Nord et du Pas-de-Calais

La situation s'aggrave

Lens, 7 avril.

La situation s'aggrave ; la nuit a été très agitée. Les grévistes, par suite du manque de charbon dans les ménages sont vivement surexcités.

Un état d'esprit inquiétant règne parmi les ouvriers qui chômeront.

La population devient plus violente à l'égard des ingénieurs.

Des patrouilles de grévistes parcourent les corons en chantant.

A part ces quelques manifestations, rien de grave ne s'est produit.

Ingénieurs menacés de mort

Leur tête est mise à prix par les grévistes

Paris, 7 avril.

Le « Gaulois » mentionne le bruit de menaces de mort qui auraient été formulées par les grévistes contre les ingénieurs de l'Etat et de la compagnie de Courrières.

A la suite de la catastrophe et pour punir l'impéritie coupable des ingénieurs, un groupe de grévistes auraient pris l'engagement de venger leurs camarades.

La tête des ingénieurs des centres houillers du Nord et du Pas-de-Calais aurait été mise à prix par les grévistes qui sont très surexcités.

Il y aurait eu une véritable conspiration ; des ouvriers auraient été même désignés pour mettre à exécution ce noir complot.

L'administration a avisé les intéressés de n'avoir pas à quitter le carreau de la mine qui est toujours sous la sauvegarde de la force armée.

Le quatorzième mineur, M. Berton, « escapé » dans les conditions que l'on connaît, par le récit de sa triste odyssée dans la mine, a mis le comble à la surexcitation des mineurs qui accusent les ingénieurs de n'avoir rien fait pour secourir ceux qui ont péri faute de secours.

Angèle Berton, est en effet, sorti par son propre moyen du puits numéro 5, qui a été muré et recouvert il y a quelques jours pour le commencer les recherches.

LA CATASTROPHE de Courrières

La lutte contre le feu

Lens, 7 avril.

Les travaux d'exploration sont continués très activement dans les puits numéros 4 et 3.

On a constaté ce matin une recrudescence de l'incendie dans le puits numéro 2.

LA QUESTION MAROCAINE
LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Le Protocole final

Algésiras, 7 avril.

La conférence internationale s'est réunie ce matin en séance plénière pour la signature du protocole final.

M. de Radowitz, délégué allemand, a proposé de demander à l'Espagne, pour l'ex-ministre du président de la Conférence, M. le duc d'Almodovar, de se mettre en communication avec la Suisse au sujet de la nomination de l'inspecteur de police au Maroc.

Cette proposition a été adoptée.

M. Visconti-Venosta, délégué de l'Italie, a ensuite pris la parole, au nom de toutes les délégations étrangères, et a remercié le président de la Conférence et le gouvernement espagnol de l'accueil si franc et si cordial, de l'hospitalité si large, si sincère qui leur avaient été prodigués.

M. le duc d'Almodovar a répondu, faisant ressortir combien il avait été touché de l'insigne honneur de présider la Conférence et combien son gouvernement était heureux d'avoir pu accorder l'hospitalité aux délégués internationaux réunis dans une ville espagnole pour la cause de la paix universelle.

La signature de l'acte

On donne ensuite lecture de l'acte général de la Conférence internationale.

L'acte énumère tout d'abord les chefs d'Etats représentés à la Conférence, puis il indique les motifs qui ont provoqué cette Conférence, énumère ensuite les délégués internationaux et relate les six questions principales détaillées par articles, sur lesquelles ils sont tombés d'accord.

L'acte contient ensuite quatre articles additionnels, ce qui porte à 123 les articles des six questions principales et le protocole additionnel en vertu duquel M. Malmusi, ministre d'Italie au Maroc et doyen du corps diplomatique à Tanger, est chargé de faire les démarches nécessaires en vue de la ratification intégrale par Sa Majesté chérifienne au sujet de l'acte général et en vue de la mise en vigueur simultanée des réformes qui y sont prévues.

(Suivent les signatures.)

EN BELGIQUE

Un incident de frontière

Troubles à Charleroi. — Les grévistes français pénètrent à Charleroi.

Bruxelles, 7 avril.

Les grévistes français ont envahi à Charleroi, le territoire belge.

Ils ont franchi la frontière armés de gourdins et ont menacé les mineurs du pays qui chaque jour viennent travailler en France.

Un peloton de gendarmerie a vivement chargé les grévistes qui avaient passé la frontière et les a refoulés en France.

De nouveaux troubles sont à craindre.

EN ALLEMAGNE

L'état de santé de M. de Bulow

Londres, 7 avril.

Le correspondant de « Standard » à Berlin télégraphie que la maladie dont souffre le prince de Bulow serait des plus graves.

Il s'agirait d'un embolie au cerveau.

L'état de santé du chancelier est toujours stationnaire.

EN ITALIE

Eruption du Vesuve

Nouveaux cratères

Naples, 6 avril.

Le Vésuve donne toujours les signes d'une très grande activité.

Une éruption a formé un nouveau cratère au pied de la montagne.

La lave qui sort du nouveau cratère a envahi les vignobles et est arrivée à 3 kilomètres du village de Bosco Trecare.

Le maire de cette localité a demandé au préfet de Naples l'envoi de troupes et de charriots pour transporter les habitants et les meubles qui ont quitté leurs maisons et campent en pleine campagne.

Deux villages envahis par la lave

Naples, 7 avril.

Les dernières nouvelles font connaître que les communes de Bosco Trecase et de Torre Annunziata sont entourées par des courants de lave.

La population de ces villages s'est enfuie.

D'autres cratères se sont formés plus bas, à une distance non éloignée de Naples.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

La discussion générale étant close, le Sénat commence à examiner les budgets des différents ministères.

Ministère des Finances

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère des finances.

Les chapitres 1 à 77 sont adoptés sans discussion.

Le personnel de l'enregistrement

M. Boulanger profite de la discussion du chapitre 78, qui est relatif au personnel de l'enregistrement, pour rendre hommage au dévouement et à la discipline que ce personnel a montrés dans les circonstances actuelles.

Aussi, le sénateur de la Meuse demande au Sénat d'améliorer les retraites de ce personnel, afin de bien lui témoigner sa reconnaissance.

Le ministre des finances répond qu'il fera tout son possible pour améliorer les retraites de ce personnel.

Le chapitre 78, ainsi que tous les autres chapitres du budget de ce ministère, sont adoptés successivement.

L'ensemble du budget du ministère des finances est ensuite mis aux voix et adopté.

Monnaies et Médailles

Le budget des Monnaies et Médailles est adopté sans discussion.

Ministère de la Justice

Le Sénat adopte également sans discussion le budget du ministère de la Justice.

Imprimerie Nationale

Le Sénat passe à la discussion du budget de l'Imprimerie nationale.

Ce budget donne lieu à différentes observations.

M. Chaumié fait plusieurs suppositions sur l'incorrection administrative de l'ancien directeur.

Le Garde des sceaux dit que les sanctions nécessaires sont prises.

Tous les chapitres de ce budget sont adoptés.

Légion d'honneur

Le Sénat passe à la discussion du budget de la Légion d'honneur.

M. Gaudin de Villaine dépose une proposition de loi rattachant la Légion d'honneur aux services militaires et aux services de guerre rendus par les civils.

Le ministre de la justice combat la proposition de M. Gaudin de Villaine qui est mise aux voix et repoussée.

Tous les chapitres, ainsi que l'ensemble de ce budget sont ensuite mis aux voix et adoptés.

Ministère de l'Instruction publique

Le Sénat passe ensuite à la discussion du budget du ministère de l'instruction publique.

M. Halgan demande au ministre s'il est décidé à empêcher la cristallisation des syndicats d'instituteurs.

Le ministre répond que le Gouvernement a l'intention de rendre inutiles les revendications des instituteurs en garantissant leurs droits.

Les 94 premiers chapitres sont ensuite mis aux voix et adoptés.

Sur le chapitre 95, qui est relatif au personnel de l'enseignement primaire, M. Sembat demande au gouvernement de ne pas tolérer les syndicats des instituteurs.

M. Briand répond qu'il empêchera, à l'avenir, de la sorte tous nouveaux de se former, mais qu'il ne fera aucune provocation, afin de mettre les instituteurs à l'abri de l'arbitraire.

Les chapitres 95 et derniers sont ensuite mis aux voix et adoptés.

L'ensemble du budget du ministère de l'instruction publique est adopté.

Ministère du Commerce

Tous les chapitres du budget du ministère du commerce sont mis aux voix et adoptés successivement.

L'Ecole centrale

Enfin le Sénat adopte sans discussion tous les chapitres du budget de l'Ecole centrale.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

LA RÉVOLUTION EN RUSSIE
A TVER

Le gouverneur tué par une bombe

Saint-Pétersbourg, 7 avril.

Des troubles se sont produits à Tver à la suite des opérations électorales qui ont eu lieu dans cette ville.

Le gouverneur qui traversait une des principales rues, a été victime d'un lâche attentat. On lui a lancé contre lui une bombe qui l'a littéralement mis en pièces.

AU BON MARCHE

PRIX FIXE | **BARBISINO** | PRIX FIXE

BASTIA — 9, Rue de l'Opéra, 9 — BASTIA

A l'occasion des fêtes de Pâques, grand rabais sur tous les articles de confections et de chaussures.

CONFECTIONS

Complets pour Hommes, cheviotte toutes nuances et drap fantaisie, le complet à partir de 10 fr. 50.

Complets en drap pour Jeunes Gens de 12 à 20 ans, le complet à partir de 8 fr. 95.

Complets pour Enfants de 3 à 12 ans, drap uni ou fantaisie, nouveaux modèles, le complet à partir de 2 fr. 45.

Pantalons pour Hommes, drap toutes nuances, le pantalon à partir de *2* fr. 75.

CHAUSSURES

Pantoufles pour Dames, article cousu, semelles et talon cuir, la paire 1.60

Richelieu pour Dames, jaune ou noir, forme nouvelle, double semelle cousue, la paire 2.95

Bottines boutons ou lacets, avec ou sans bout vernis, la paire à partir de 3.50

Richelieu pour Hommes, jaune ou noir, forme mode, double semelle, cousue, la paire 4.50

Bottines pour Hommes, claque veau, double semelles cousue, article recommandé, la paire 6.45

9, Rue de l'Opéra **AU BON MARCHÉ** 9, Rue de l'Opéra

XXXIe ANNÉE — LUNDI 9 AVRIL 1906 — N° 99

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00184

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Lundi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 05 m. — Coucher, 6 h. 05 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Mardi Saint.

8 AVRIL

CORSICA

(Suite)

Industrie chimique

Elle n'est représentée que par une branche : l'industrie du tannin et même on ne fabrique que de l'extrait de bois de châtaignier.

Les tentatives faites avec les tiaulles et tiges de l'arboussier et du lentisque sont restées sans résultat.

Le nombre colossal de vieux châtaigniers invite directement à ranimer ici de telles entreprises et il y a maintenant quatre fabriques de ce genre. Au premier rang, la Fabrique Levinstein et Sons à Casamozza ; ensuite la Société anonyme des usines de Champlan, avec deux fabriques, la vieille à l'intérieur de l'île, à presque 10 kilomètres du chemin de fer, la nouvelle à la gare de Folelli. La quatrième entreprise est d'origine corse : c'est la Société pour le traitement des bois : la Fabrique est à la gare de Barchetta. Les fabriques ont subi avec le temps un déplacement. Avant l'époque des chemins de fer il était moins coûteux de faire faire au produit tout prêt un long chemin, de l'usine au port, que de chercher le bois à de longues distances de la fabrique ; aussi plaçait-on l'usine dans une contrée forestière. Avec la construction de la voie ferrée, tout changea ; le bois autour des fabriques ayant disparu, on fut obligé d'aller le chercher loin ; au moyen de la voie ferrée on pouvait atteindre des régions nouvelles, et il était tout naturel à cause du transport des tonneaux de rapprocher l'usine de la voie. Aujourd'hui, la production de la Corse par le tannin est parvenue à son maximum ; les quatre fabriques produisent chaque jour plus de 300 tonneaux. « Il ne serait pas judicieux d'accroître cette production ni même de construire une cinquième fabrique, car le bois qui coûte maintenant jusqu'à 22 francs la tonne, franco, deviendrait encore plus cher et plus rare. Car il faut bien se dire que chaque jour 300 tonnes de bois sont employées, c'est-à-dire 50 gros arbres.

Il y a pour le moment assez de bois pour approvisionner pendant des années les fabriques ; mais on doit déjà déboiser des contrées éloignées. Le bois est rendu très cher par les frais de transport ; il coûte 8 à 10 francs la tonne. Vraisemblablement ces fabriques situées près de la voie ferrée feront plus tard venir du bois de l'étranger. En ce qui concerne les modes de fabrication, ils sont partout les mêmes, et nous n'avons presque rien à dire là-dessus. On exécute des décolorations avec des matières organiques et anorganiques qui sont en partie brevetées. La qualité des extraits est très bonne ; ils donnent, dit-on, au cuir une excellente couleur et un bon poids. L'achat du bois est fait—soit par la fabrique, soit par des intermédiaires. — On achète par mètre cube ou au poids ; la première façon d'acheter est pourtant préférable. On pourrait souhaiter, — vu la hausse persistante des prix du bois, — que les quatre fabriques forment un syndicat ; ainsi on mettrait fin au déboisement irrégulier dont souffre l'île. Récemment la plupart des fabriques françaises du continent se sont unies ; ne serait il pas possible aux Corses de s'unir à celles qui restent pour former un deuxième syndicat.

Des petites fabriques, je citerai une tannerie qui existe depuis le dernier printemps, une petite fabrique de savon et une de spiritueux qui exporte quelques très bonnes spécialités.

Sucre : Au printemps de cette année, un expert en sucres bien connu, M. Hink-Ronoroy, a fait les premiers essais de culture avec des graines allemandes. Les résultats très heureux sont :

Poids moyen de la betterave, 500 grammes ;

Poids moyen des feuilles, 950 gr. ;

Sucre, 14,25 0/0.

Vu que les analyses n'ont pas été faites sur des betteraves absolument mûres, le contenu en sucre peut être dépassé.

Cette industrie extrêmement utile à notre île, transformerait en champs fertiles la côte orientale presque inculte. Comme en Italie, les marais seraient desséchés et l'état sanitaire de l'île deviendrait meilleur. Il ne faut pas omettre l'heureuse influence des « déchets » pour l'agriculture et l'élevage des bestiaux. Le Syndicat agricole de Bastia a décidé, en 1906, de faire sur une grande échelle la culture de la betterave, et si elle donne de bons résultats, de construire une fabrique de sucre qui répondrait aux besoins en sucre de l'île.

Agriculture : Syndicat agricole à Bastia : président, M. Grassi, premier président honoraire. Tous les dix jours, bulletin où j'ai trouvé quelques chiffres intéressants.

Jusqu'ici les essais faits avec les « plantes industrielles » n'ont pas été heureux.

Tabac : cultivé sur une petite échelle : produit de qualité inférieure. C'est l'incapacité des gens qui en est cause, leur incapacité à diriger la fermentation ; le marché est d'ailleurs mis en état d'infériorité par l'importation des tabacs d'Algérie libres de droits de douane.

La culture du *Géranium* donne de plus grandes espérances. On a expédié en Allemagne des feuilles de géranium et ces échantillons ont été très estimés, si bien que l'on vend le kilog. 55 francs. On peut compter sur un commerce prospère. Ici aussi ce sont les colonies, surtout l'Algérie, qui ont ruiné nos espérances en offrant de l'huile à 26,30 francs ; on a renoncé complètement à cette culture. L'huile de géranium corse aurait peut-être pu tuer la concurrence si on avait su avec plus d'habileté la préparer ; mais elle était mal distillée, jamais sans poussière.

L'année dernière on a souvent parlé de la culture du *Coton* que l'on a tentée en divers endroits, surtout en Balagne, où il y avait eu déjà jadis de petites plantations. La plupart furent à la vérité détruites par les sauterelles ; pourtant il y en eut assez pour fournir l'étoffe d'un vêtement à l'impératrice Eugénie. Le succès de cette culture est hors de doute : le sol formé d'alluvions et le climat tempéré, la favoriseront sans doute. Il faut à la vérité remarquer qu'en Corse aussi, comme en Algérie, c'est pendant la saison humide, que les capsules mûrissent et s'ouvrent, et à ce moment la plus grande sécheresse est nécessaire ! Il faudrait donc avoir recours à ces espèces qui mûrissent sans ouvrir leur capsule ; mais elles sont inférieures aux autres.

Docteur POLLAK.

(A suivre)

LA MUTUALITE EN CORSE

Dans notre précédent article, nous disions que nous ferions connaître comment on pourrait tout en exigeant des cotisations moins élevées de nos marins pêcheurs, les faire profiter d'avantages plus étendus et d'une retraite plus élevée. Voyons comment nous allons pouvoir y arriver.

Pour le moment deux sociétés régissent nos marins :

1. La caisse des invalides, qui leur assure une retraite.

2. La Prévoyance maritime, qui les garantit des accidents.

Toutes les deux sont obligatoires et les versements réunis sont les suivants :

Patrons pêcheurs par mois 1 90, soit par an 22,80. — Matelots, par mois 1.05, soit par an, 12.60 — Novices, par mois 0,70, soit par an 8,40. — Mousses, par mois 0,35, soit par an 4,20.

Les retraites sont proportionnelles aux grades obtenus pendant la durée du service militaire et sont distribuées à 50 ans d'âge et 25 ans de navigation ou de pêche. Elles sont les suivantes :

Quartiers-maîtres, 324 francs. — Matelots de 1re et de 2e classe, 252 fr. — Matelots de 3e classe, 204.

De plus, chaque pensionnaire touche 24 francs de supplément par enfant au-dessous de 10 ans et voit à 70 ans sa retraite portée à : Quartiers-maîtres, 432 francs. — Matelots de 1re et de 2e classe, 360. — Matelots de 3e classe, 312.

Cette situation à première vue paraît satisfaisante. Mais elle a pourtant son revers. C'est l'impossibilité presque absolue où se trouvent nos pêcheurs, d'effectuer régulièrement les versements qui leur sont imposés.

On n'en sera pas surpris quand on saura qu'un patron de barque gagne à peine 500 francs par an, sur lesquels il doit nourrir sa famille généralement très nombreuse et entretenir son matériel et ses engins. Quant aux matelots et novices leur gain varie de 300 à 400 fr. à peine par an.

N'y a-t-il pas de remède à cet état de choses. Il en existe un. C'est la création d'une troisième société instituée sur les bases de la loi du 1er avril 1898. Elle couvrirait non seulement les lacunes qui existent dans le fonctionnement des 2 premières sociétés et réparera pour ainsi dire les omissions du législateur, mais elle rétablira surtout l'équilibre entre les gains de nos marins et les cotisations qu'ils doivent verser aux caisses des Invalides et de Prévoyance.

C'est en lisant le précieux opuscule sur « L'enseignement mutualiste, » publié par M. Barberet, Directeur de la mutualité, que nous avons trouvé le remède que nous indiquons. Nous y avons lu : « Si les ressources sociales se composaient uniquement de l'apport des participants, non seulement il serait impossible d'allouer des retraites, mais cet apport ne suffirait pas même aux frais de maladies dont les charges seules, d'après les statistiques, s'élèvent à plus de 15 francs ; » et M. Barberet explique alors comment on tourne la difficulté grâce aux cotisations des membres honoraires, aux dons et legs aux libéralités communales et départementales et aux subventions de l'Etat.

Ce fut pour nous un trait lumineux. Nous comprîmes aussitôt le rôle que pouvait jouer une troisième société. Ce serait celui de régulateur entre les modestes

---

09 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

Puis, tout en cheminant, il pourrait réfléchir à son aise, chose qui lui aurait été impossible dans la compagnie de ce bavard de Loriol.

Tout à l'heure, absorbé par son travail, il ne pourrait s'enfoncer dans la méditation qui s'imposait à son esprit tourmenté.

Maintenant, seul dans les rues, il lui était loisible de chercher à mettre un peu d'ordre dans ses pensées.

Il lui fallait une demi-heure pour se rendre au Palais-Royal.

En une demi-heure, on a le temps de penser à bien des choses.

Jean-Paul n'eut pas de peine à évoquer les souvenirs de son enfance.

C'était surtout ce qui avait trait à Marie, qu'il cherchait à se rappeler de la façon la plus nette.

Il remonta mentalement jusqu'au jour où il l'avait vue pour la première fois.

Il s'en souvenait comme si ces faits, déjà éloignés pourtant de bien des années, s'étaient passés la veille.

C'était à Anvers, et dans un moment d'ailleurs inoubliable, puisque le lendemain Gérard, qu'il n'avait jamais connu que sous le nom de Béraud, avait dû quitter la Belgique, avec Nais et les deux enfants.

Jean-Paul se revoyait encore revenant de la classe avec ses livres et son petit panier d'écolier.

Sur les genoux de sa mère, il avait aperçu une jolie petite fille, et comme il demandait qui elle était, celui qu'il appelait son père lui avait répondu :

— C'est ta sœur, elle était en nourrice depuis sa naissance, mais nous l'avons reprise.

Le son de la voix du misérable, prononçant ces paroles, retentissait encore à ses oreilles.

Il se rappelait son air si étrange, son accent si gouailleur qu'il ne l'avait pas cru tout d'abord.

Aussi avait-il consulté sa mère du regard pour savoir si on lui disait bien la vérité.

Comme il avait été surpris alors d'apprendre tout à coup l'existence de cette petite sœur si gentille.

Mais sa mère ne l'avait détrompé ni ce jour-là ni plus tard.

Elle-même avait pris l'habitude, quand elle lui parlait de Marie, de l'appeler : Ta sœur.

Puis la mémoire de Jean-Paul sautait plusieurs années.

Il se retrouvait à Orsennes, dans l'auberge où il avait vécu les heures les plus douces et le moment le plus terrible de sa vie.

Il avait modé, gravé dans son esprit, les traits de cet inconnu après la visite duquel Nais était partie précipitamment pour Paris, emmenant la petite merdie.

Et il entendait encore l'entretien de Bérand avec cet homme, cet entretien qu'il avait épié sur l'ordre de sa mère.

— Votre fille, lui disait Bérand en lui parlant de Marie.

Au premier moment, il n'avait pas compris.

Comment, si elle était sa sœur, Marie pouvait-elle être la fille d'un autre homme que celui qui passait pour son père ?

Plus tard, en grandissant, il avait appris la vie avec toutes ses tristesses, et il avait trouvé une explication douloureuse, mais plausible, en somme, à ce mystère.

Nais, épouse légitime de Loriol, il le savait depuis que celui-ci l'avait recueillie, avait quitté son mari pour suivre un amant, un amant qui était son père à lui, il en était persuadé, hélas !

Certes, le bon Loriol le croyait son fils, et il éprouvait pour lui trop d'affection pour avoir jamais tenté de lui enlever cette conviction.

Et il n'était dit que Nais, après avoir trompé un travailleur et un honnête homme comme son mari, pouvait bien avoir été entraînée par la suite à tromper celui qui avait causé sa première chute.

C'était un enchaînement possible, probable même, et dont il rougissait pour la mémoire de celle dont il avait gardé un affectueux souvenir, car, en dépit de son existence irrégulière, elle s'était toujours montrée mère tendre et dévouée.

En reconstituant ainsi le passé, il n'était arrivé, de déduction en déduction, à admettre que Marie, sa sœur, n'était pas plus la fille de Bérand qu'il n'était lui-même le fils de Loriol.

Ce dernier, — cela, Jean-Paul l'avait entendu répéter bien des fois, — supposant que Nais était enceinte au moment où elle l'avait abandonné, s'obstinait à se considérer comme le père de la petite inconnue, dont personne, d'ailleurs, ne connaissait au juste l'âge.

La mère Loriol n'avait jamais cru devoir le contredire à ce sujet.

Cependant, elle était chimérique et, si elle ne l'avait pas fait, c'était peut-être pour ne pas risquer de diminuer la tendresse de son fils pour Marie.

Toutes ces réflexions, tous ces souvenirs se heurtaient confusément dans l'esprit de Jean-Paul, qui ne parvenait pas à mettre de l'ordre dans ses pensées, malgré les efforts surhumains qu'il faisait pour essayer d'opérer avec méthode.

— Ah ! se disait-il, deux personnes, seules, connu la vérité, mais de ces deux personnes l'une, ma pauvre mère, ne parlera plus, hélas !... Quant à l'autre, celui qui me fait rougir quand je songe que je lui dois la vie, je ne sais ce qu'il est devenu, mais je le retrouverai, il le faut, et je l'obligerai bien à me tirer de ce doute qui me tue !...

Le revoir, lui adresser la parole après l'horrible drame dont j'ai été témoin... A cette pensée, je frissonne des pieds à la tête. J'aurai pourtant ce courage, je le jure !

Maintenant il marchait pâle, agité, d'un pas fébrile, sans faire attention aux passants qui le coudoyaient et le regardaient étonnés, inquiets, le prenant pour un fou.

Le malheureux !

Son émotion ne s'expliquait que trop par l'horreur des souvenirs qui l'assaillaient.

Le secret qui pesait sur sa vie l'étouffait plus que jamais, ce secret effroyable qu'il avait refusé de révéler à personne depuis que, n'étant encore qu'un enfant, il s'était juré de l'ensevelir au plus profond de son cœur.

— Oh ! cet homme ! se disait-il les dents serrées, cet homme que la nature me commande d'aimer puisqu'il est mon père, pourquoi faut-il qu'il m'ait condamné à n'éprouver pour lui que du mépris et de la haine !

Se sentant suffoquer, il dut interrompre un instant sa marche pour reprendre haleine.

Il s'arrêta devant un magasin et reconnut, honteux de lui-même, en apercevant dans une glace son propre visage, trouble, défait, presque effrayant.

(A suivre)

gains des marins et les cotisations élevées qu'ils versaient aux deux autres sociétés. D'un côté, la société serait soutenue par les cotisations des membres honoraires et les secours de toutes sortes qu'elle pourrait recevoir. De l'autre, elle emploierait ces sommes en partie à diminuer les versements des marins aux caisses des invalides et de Prévoyance.

Explignons nous : La société nouvelle prendrait à sa charge les versements à faire à ces deux Caisses. Elle se substituerait à celle des institutions, qu'elle ferait pour ainsi dire disparaître dans son organisation. De plus, elle les compléterait en ajoutant un service nouveau, celui de la maladie et des indemnités temporaires, et enfin verserait à son fonds commun pour la constitution d'une retraite nouvelle qui à 50 ans d'âge et 15 ans de versement viendrait s'ajouter à celle des Invalides :

La nouvelle société pour supporter ces charges serait alimentée.

1. par une cotisation de ses membres actifs qui n'auraient plus rien à verser aux Invalides et à la Prévoyance.

2. par le versement des cotisations des membres honoraires.

3. par les libéralités communales.

4. par les secours du département.

5. par les subventions de la Chambre de commerce sur les primes de la Marine.

6. par les allocations du Ministère de l'Intérieur pour les sociétés assurant la maladie et possédant un fonds commun.

7. par les dons et legs particuliers.

Comme on le voit la nouvelle société prend tout à sa charge, elle dégrève les marins grâce à son organisation. En effet, comme elle n'aura pas de capital de réserve pour les retraites à constituer, puisque le versement qu'elle effectue aux Invalides les assure à ses membres, elle pourra *facilement les faire profiter d'autres avantages* et faire servir une partie de ses recettes à combler la différence de cotisation que d'une part elle recevra de ses membres et que de l'autre elle versera pour eux aux Invalides.

L'excédent de ses recettes assurera le service des maladies et servira à la constitution d'un second fonds de retraites qui permettrait à la société, pour un versement de 1 fr. 33 consenti à chacun de ses membres au fonds commun, de toucher une somme égale du Ministère de l'Intérieur. Elle assurera aussi à chaque sociétaire la constitution d'une seconde de retraite soit par elle-même soit par un livret sur la caisse de retraites de la Vieillesse et qui viendra s'ajouter à celle des Invalides qu'elle pourra facilement augmenter d'un tiers.

Nous ferons connaître en passant que cette manière de procéder est une innovation absolue en matière de mutualité. Les plus sceptiques parmi les préposés des inscriptions maritimes qui connaissent bien les difficultés de la situation et, ce n'est ni M. Jeuneton ni M. Pistri qui nous contrediront, seront obligés de reconnaître que cette manière de procéder supprime bien tous les inconvénients. Nous sommes heureux de pouvoir dire ici que notre conviction est également partagée par l'administrateur de la Caisse des Invalides, M. Dewinck, et par M. Servay, Directeur de la Prévoyance et des Mutuelles maritimes, que nous sommes allé voir pour leur soumettre nos idées. De plus, M. Berhend, Directeur de la Mutualité au Ministère de l'Intérieur, se propose de former avec les statuts que nous élaborons en ce moment de la Société de Calvi, que nous appellerons : « La Société alde toi le ciel t'aidera des marins de la Balagne », un modèle type qui sera envoyé à toutes les sociétés maritimes en les engageant à *se modeler sur cette institution pour remédier aux oublis laissés par le législateur aux Caisses des Invalides et de Prévoyance.* Si comme à Calvi, qui sera bientôt citée comme modèle, les sociétés mutuelles maritimes actuelles s'inspiraient des mêmes moyens, nous n'aurions pas le regret de constater que la plupart d'entre elles sont, vu leur état précaire, ou sur le point de liquider, ou sur le point de ne plus tenir les engagements qui leur incombent.

Il résulte donc, si nous nous sommes bien fait comprendre, que les marins, au lieu de 3 versements à faire à trois sociétés, n'en auraient plus qu'un seul, qui d'après nos prévisions serait le suivant :

Patrons-pêcheurs, 1.20 par mois au lieu de 1.30 soit par an 15,60 au lieu de 22,80. — Au cabotage, 0,70 par mois au lieu de 1,05 soit par an 8,40 au lieu de 12,60 — Novices, 0.40 par mois au lieu de 0,70 soit par an 4,80 au lieu de 8,40. — Mousses, 0.20 par mois au lieu de 0,35 soit par an 2,40 au lieu de 4,20.

On voit tout de suite les avantages immédiats de la nouvelle société que nous voulons fonder. Non seulement elle ne coûte rien de plus aux marins, mais elle diminue sensiblement les cotisations qu'ils versent actuellement aux invalides et à la Prévoyance. De plus elle les assure contre la maladie, leur donne une petite indemnité, la médecin et le pharmacien gratuits, et leur donne la possibilité de s'assurer une nouvelle retraite qui viendra s'ajouter à celle des Invalides.

De cette façon tout le monde y trouve son compte : La société par les secours qui lui viennent de toutes parts et les versements de ses membres honoraires. Les membres par la diminution des cotisations et l'augmentation des avantages. L'Etat par la régularité des versements qui lui seront faits et par la suppression des dettes de ses abonnés.

C'est ainsi que nous parviendrons à rétablir l'équilibre dans la situation actuelle. Nous serons heureux si nous avons pu par notre modeste collaboration contribuer au soulagement de la misère de nos marins et au relèvement des sociétés maritimes démantelées et désorganisées par toutes les fluctuations et perturbations qu'elles ont subies depuis la création de la Prévoyance maritime.

PAUL PIAZZA,
Conseiller municipal à Calvi, Corse.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

Sur les Syndicats de fonctionnaires :

« Le bureau de la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs avait à la date de lundi 29 mars, adressé une demande d'audience au ministre de l'instruction publique, Aristide Briand, pour lui exposer les revendications du personnel. Le ministre a accordé immédiatement l'audience demandée.

« Il a déclaré aux délégués de la Fédération que ce n'est qu'à ce titre personnel qu'il les recevait, l'existence des syndicats d'instituteurs n'étant pas encore légalement reconnue. Néanmoins il a fait observer à la délégation que l'on connaissait son opinion à ce sujet et que personnellement il était loin d'être hostile aux syndicats de fonctionnaires. »

L'Autorité

De M. Jules Delahaye, sur les craintes qu'inspire le premier Mai :

« La grève générale et la révolution s'organisent à ciel ouvert dans les Bourses du travail subventionnées par l'Etat. L'une et l'autre sont préparées et annoncées pour le premier mai ; M. Clémenceau ne bouge. Il se tait, sourit et laisse faire. La guerre religieuse couve comme un incendie dans les âmes. Elle éclate déjà en des rixes sanglantes d'un bout de la *France à l'autre ; M. Clémenceau trouve* que tout va bien, se frotte les mains et rit. On veut savoir quelle enquête il a fait pour que le gendarme qui acheva Regis blessé, abattu, en lui tirant dans le ventre une seconde balle, n'ait pas été puni comme le dernier des lâches : M. Clémenceau ricane. »

La Petite République

De M. Henry Turoc, sur la grève des mineurs :

« Il ne faut pas que la légitime indignation contre la Compagnie de Courrières serve de diversion au problème général qui se pose et qui doit être rapidement solutionné, si l'on veut mettre fin à de douloureux conflits et éviter des incidents qu'un état d'agitation compréhensible rend particulièrement redoutable. Le gouvernement s'honorerait en intervenant énergiquement auprès des Compagnies et en faisant comprendre aux administrateurs peu soucieux à la conciliation, que l'heure est venue des sacrifices. Jamais on ne trouvera l'opinion publique mieux préparée à soutenir contre des concessionnaires trop avides la cause des travailleurs exploités. »

Bourses des Lycées

Les jeunes gens dont les noms suivent ont été nommés titulaires de bourses nationales de mérite dans les lycées et collèges :

Battestini Vincent, né en 1893, le père greffier, 10 ans de services, 6 enfants, bourse de demi-pensionnat de 200 fr., Marseille.

Castanatia Ours Paul, né en 1893, le père cultivateur, 8 enfants, bourse d'internat de 350 fr., Bastia.

Colombani Cyprien-Antoine, né en 1890 le père huissier, 1 enfant, bourse d'internat de 300 fr., Bastia.

Colteloni Jean-Noël, né en 1891, le père médecin, 6 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Ajaccio.

Luciani Paul Louis, né en 1892, le père instituteur, 22 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat de 250 f., Bastia.

de Martini François-Michel, né en 1890, le père pompier de la marine, 20 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat de 40 fr., Ajaccio.

Ogliastroni Etienne-Mathieu, né en 1888 le père cultivateur, 7 enfants, bourse de demi-pensionnat de 600 f., Lyon.

Orticoni François-Joseph, né en 1892, le père cultivateur, 4 enfants, bourse d'internat de 500 f., Marseille.

Nécrologie

M. LE CONDUCTEUR MARTINI

Une bien triste nouvelle se répandait en ville lundi dernier : notre sympathique concitoyen M. Roch Martini, conducteur des ponts et chaussées, qui s'était rendu à Paris pour subir une opération chirurgicale, était subitement décédé.

Depuis plusieurs mois l'état de M. Martini ne laissait pas d'inquiéter les siens ; il s'était rendu en Italie et à Marseille, pour consulter des spécialistes, et en dernier lieu, aucune amélioration ne se manifestant, il avait voulu recourir aux sommités parisiennes. Hélas, son mal était incurable : il l'avait contracté dans ses diverses missions à travers nos plaines insalubres, et il l'a terrassé, à 48 ans.

M. Martini était tout à ses fonctions et à sa famille. Fonctionnaire consciencieux et zélé, il a dirigé d'importants travaux qui lui ont valu les félicitations de ses chefs, dont il possédait toute l'estime. Excellent camarade, il est pleinement regretté de tous ses collègues et de ceux qui ont été placés sous ses ordres.

Les loisirs que lui laissaient ses fonctions étaient exclusivement réservés à sa famille. Son inconsolable compagne, son cher fils et ses six chères filles se partageaient toute son affection. Il n'était pas seulement leur soutien, mais aussi leur ami, leur guide. Que de larmes dans cette maison où régnait naguère le bonheur ! Comment les sécher, comment consoler des désespoirs si navrants !

Les restes mortels de notre infortuné concitoyen ont été ramenés de Paris par les soins de son beau-frère, M. Ernest Milanta. Ils sont arrivés dimanche matin sur le paquebot de la compagnie Méditerranéenne.

Le cercueil a été placé dans l'un des hangars de cette compagnie, transformé en chapelle ardente. C'est là que s'est formé le cortège, à deux heures de relevée, en présence d'un très nombreux concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par son fils, M. Alfred Martini, élève à l'école supérieure de commerce de Marseille, et ses oncles, MM. Pierre, Ernest et Edouard Milanta et N. Agostini, capitaine adjudant-major au 163e d'infanterie.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Merle, Agostini, Berdini et Peccitelli.

Le cercueil a été porté à bras par six cantonniers.

Une superbe couronne couvrait le cercueil.

L'absoute a été donnée en l'église du Nouveau-Port.

Nous offrons à Mme Martini, née Milanta, et à *ses enfants*, ainsi qu'aux familles Milanta, Costa et Agostini nos bien sincères condoléances.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 1er avril

Avoine noire Bretagne	Havre	21.50
Avoine rouge Oran	Marseille	19.00
Avoine blanche Russie	Marseille	18.00
Maïs rouge Plata	Le Havre	17.50
Maïs Cinquantini	Marseille	19.75
Maïs Plata	Marseille	17.25
Orge de Russie	Marseille	17.75
Petites fèves lavées et nettoyées	Marseille	14.00
Fèves concassées		18.00

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUÉS du Chemin de fer

Deuxième journée

La deuxième journée de grève a été aussi calme que la première.

Les ouvriers grévistes se sont réunis hier, à 10 heures du matin, au siège du comité, impasse Carnot, numéro 2.

Dès l'ouverture de la séance, lecture a été donnée d'un télégramme du Syndicat national des chemins de fer de Paris informant le Syndicat bastiais que des démarches étaient faites auprès du ministre des travaux publics.

Ce télégramme annonçait, en outre, *qu'un délégué du Syndicat* national quittait immédiatement Paris pour se rendre en Corse et qu'il arriverait à Bastia par le premier courrier.

Lecture a été également donnée de la communication de la Compagnie annonçant de remplacer les employés qui n'auraient pas repris le travail mardi matin.

Cette note n'a donné lieu à aucune discussion.

La situation reste stationnaire, et l'on ne peut faire aucun pronostic sur la date probable de la fin du conflit.

La Compagnie ayant déclaré n'avoir pas violé le contrat de 1901, et ne pouvant revenir sur une mesure disciplinaire prise dans l'intérêt du service, il n'appartient qu'aux grévistes de faire cesser un état de choses qui porte un préjudice énorme à la Corse.

Nous engageons donc les grévistes, qui ont pris, sans doute, une décision aussi grave, dans un moment d'emballement, de revenir à de meilleurs sentiments, et à reprendre demain matin leur travail.

Cet acte de patriotisme sera apprécié par tous les Corses qui s'intéressent à l'avenir de leur pays et à la classe si digne d'intérêt des travailleurs des chemins de fer.

EXPOSITION INTERNATIONALE
DES ARTS DE LA FEMME

Marseille

15 AVRIL 15 OCTOBRE 1906.

A mesure que les travaux s'avancent, le public devient plus nombreux et chaque jour c'est par centaines que l'on délivre les autorisations de visiter les chantiers où est en construction ce splendide Palais des Arts de la Femme.

Les commerçants et industriels de tous les pays marquent leur empressement à adresser chaque jour au Comité les groupes de fort jolis stands, voulant ainsi rivaliser de zèle et d'ingéniosité pour mettre en valeur l'art féminin et si raffiné.

A toutes ces merveilles le soin des Organisateurs a été de leur donner un cadre digne d'elles. Rien n'a été négligé pour cela et dans le palais de la Femme, les dames trouveront tout le confort désirable, Buffet, Bière d'Orlok, attraction des mieux choisies, salon de lecture, de correspondance, des Beaux-Arts, etc... etc

Un concours de poupées est organisé et 200 prix variant de 300 à 10 francs institués pour les mieux vêtues. Elles ne devront pas dépasser 0,50 centimètres en hauteur et avoir moins de 0,40.

Les commerçantes, les maisons de modes et de couture, les artistes femmes qui voudraient *prendre part à cette exposition* ont besoin de se hâter pour retenir leur emplacement.

N'oublions pas de signaler une chose ; c'est que chaque commerçant aura le droit de vendre sans avoir à payer de redevance supplémentaire.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat Général, 16, Rue Noailles à Marseille.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PERO CASEVECCHIE. — Parmi les noms des candidats définitivement reçus à l'examen des bourses de l'enseignement secondaire nous avons le plaisir de relever celui du jeune Alessandri Joseph.

A peine âgé de onze ans, n'ayant suivi d'autres cours que ceux de l'école communale de Pero-Casevecchie, n'ayant eu d'autre maître que le dévoué et consciencieux directeur de cette même école, M. Orsini, le jeune Alessandri vient de remporter un succès qui fait honneur en même temps qu'à sa jeune intelligence, au zèle et au système d'éducation adopté par notre sympathique instituteur, M. Orsini.

Toutes nos félicitations vont au maître qui a si bien su enseigner et à l'élève qui a su si bien tirer profit des leçons qui lui ont été faites. — FRANÇOIS D'IRIA.

⁂

CALENZANA. — Les manifestations se suivent, à Calenzana, mais ne se ressemblent pas. Hier, 2 avril, à l'occasion de l'anniversaire, comme on l'appelle ici, mais disons plutôt d'une messe de Requiem pour le repos de l'âme du regretté conseiller Fabiani, toute la population se rendait à la maison du défunt d'abord, puis à l'église, entourant la famille Fabiani et ses nombreux parents. A la fin des cérémonies religieuses qui ont été magnifiques, comme on sait les faire ici, tous les assistants et assistantes, les premiers entourant les hommes, les secondes entourant *les dames de la famille*, ont tenu à les accompagner jusque dans leur maison, et leur serrer de nouveau la main en protestant de leurs vives sympathies et de leur affectueux dévouement.

Les mérites du cher défunt étaient certes bien grands, mais les témoignages d'affection et de dévouement qu'il a provoqués sont purement admirables. Mort le 24 janvier dernier, c'est-à-dire plus de deux mois, on l'a encore pleuré comme le jour même de sa mort. A l'église, à la maison, partout bien des larmes ont été versées, en voulant consoler les parents affectés. Tout est plein de son souvenir, partout sa noble figure, souriante et affable se rappelle à l'esprit de tous. Dans la rue, il vous apparaît causant affectueusement, la main sur l'épaule de l'ami, ou les mains tendues vers un autre qu'il rencontre, ou encore la main à la poche pour y prendre la pièce de cent sous, qu'il fait passer délicatement et en cachette dans la main d'un nécessiteux en l'accompagnant d'une bonne parole, quand il ne l'embrasse pas affectueusement.

Chez lui, quand on s'y rend, on se l'imagine encore, il est présent à la mémoire de tous, assis sur un canapé, entre des intimes, se levant à chaque instant, serrant la main des nouveaux venus, les embrassant, quand il ne les a pas vus depuis longtemps, accompagnant ceux qui le quittent, toujours en mouvement, car sa maison ne désemplissait jamais. A ceux qui avaient des parents sur le continent, où il en avait placé partout, il donnait des nouvelles des absents ; aux postulants des places, il distribuait la marche à suivre pour les demandes à faire, son temps était tout à son amie. C'est ce qui explique que le temps tarde à user la douleur causée par sa mort, et les manifestations de sympathie et de dévouement inaltérable, que l'on donne à sa famille. La manifestation d'hier en est une preuve palpante, les cœurs sont unis dans la douleur, comme dans la joie.

A. C.

L'Application de la Loi de Séparation

Rapale

M. Peraldi percepteur à Murato était arrivé le 1er Mars à Rapale pour procéder à l'inventaire des biens ecclésiastiques. Devant l'attitude hostile de la population, cet honorable fonctionnaire avait dû alors se retirer sans fixer la date de son retour.

Or, le 25 mars dernier, M. Peraldi, est venu à Rapale et il a pu inventorier à son aise, grâce à un habile stratagème.

La population ignorait absolument sa présence dans l'église, et, ce n'est qu'au moment de son départ, qu'elle a eu ce qui venait de se passer.

Barrettali

Le Petit Bastiais du 2 courant a publié un entrefilet purement fantaisiste sur les opérations d'inventaire à Saint-Pantaléon de Barrettali.

Voici exactement ce qui s'est passé :

Le 13 mars, M. le Percepteur de Lari s'est rendu à la susdite paroisse pour y procéder à l'inventaire ; il y trouva porte close ; pas de curé, pas de fidèles à l'intérieur, personne à l'extérieur.

Le Maire étant absent de la commune depuis quelques mois, l'agent du fisc rebrousse chemin ; il ne fut nullement inquiété.

Quelques jours après M. Palmieri inventoriait les biens des deux autres paroisses et ce dans le plus grand calme.

Ainsi donc les cris de : « Vive Napoléon, » le sondu « incain » et.... le reste ne se sont produits que dans l'imagination d'un correspondant occasionnel.

Un ami du vrai.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 12. Midi 16 7 à 9 heures du soir + 16 3 Maxima + 17 3 Minima + 7 7.
Baromètre — 7 heures du matin, 770 m.m. à midi, 767 mm. 6 heures du soir, 764 m.m.
Vent. — Dans la matinée, N. modéré
Dans l'après-midi, N.O. faible,
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Les hirondelles

Enfin les hirondelles ont fait leur apparition aujourd'hui.

Ces hirondelles de cheminées nous annoncent-elles un doux printemps ?

⁂

Nos trottoirs

Nos lecteurs ont, sans doute, lu les impressions de voyage de ce touriste qui, parlant de la réfection de la rue de l'Opéra, n'a pu cacher son étonnement de voir que les pierres étaient cassées sur la chaussée qui est restée de la sorte encombrée pendant de longs mois.

Ce sans-gêne navrant se retrouve un peu partout. Nos trottoirs sont tellement dangereux à cause des dalles descellées et des trous béants que l'on rencontre au hasard de la promenade que notre Société des Courses est dans l'intention d'organiser sur la Traverse une course d'obstacles.

⁂

Nos commissionnaires

Bien connue locale nos commissionnaires bastiais ; cette intéressante catégorie de modestes travailleurs se compose en grande partie de braves pères de famille ; imlorants et polis, ils ne font humbles au possible pour obtenir du voyageur le transport des bagages.

Ce n'est point de ceux-là que nous voulons nous plaindre, mais des faux commissionnaires, de cette tourbe douteuse d'individus dépenaillés et louches qui, se glissant parmi les vrais, afin de leur disputer leur gagne-pain ; ils provoquent de véritables bousculades à la sortie de la gare et prennent d'assaut les paquebots à l'arrivée.

Pour éviter aux gens de passage dans notre ville, des désagréments possibles dont le plus sûr est la perte de leurs bagages, il serait bon que l'on tienne à l'œil ceux de ces *individus qui, par leur allure* paraissent justifier une surveillance sévère de la part de la police.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00185

UN ASSASSINAT
à Ortale

Borgo, 3 avril.

Un assassinat a été commis hier, vers 3 heures et demie de l'après-midi, au lieu dit l'Ortale, petit hameau qui se trouve à quelques centaines de mètres de la rivière de Bevinco, sur le territoire de la Commune de Borgo.

La victime, un nommé Rutali Ange-François, a reçu un coup de fusil à la poitrine qui l'a traversé de part en part. La mort a été foudroyante.

Deux hommes auraient été vus cachés derrière un petit rideau ; c'étaient les nommés Rutali Félix et Rutali Joseph.

L'un d'eux serait l'auteur du coup de fusil.

Ces derniers étaient brouillés avec la victime pour des raisons d'intérêt, et, à cause surtout du partage de leurs propriétés.

Dans la journée d'hier MM. Virgitti, juge d'instruction, Gavini procureur de la République, accompagné du juge de paix de Borgo, se sont rendus sur les lieux du crime pour les constatations médico légales.

M. le docteur Zaccarelli a procédé, en leur présence, à l'autopsie du cadavre.

Récompenses Honorifiques

Marine du Commerce

Paris, 3 avril.

Le ministre de la marine a décerné la médaille d'honneur aux dénommés ci-après :

Nobili, Pinelli ; matelots inscrits à Ajaccio.

Sangi, maître au cabotage ; Argento, Franceschi, Gransolo et Vaïs, matelots inscrits à Bastia.

Lambruschini Charles, Lambroschini Joseph et Bidali, matelots inscrits à Ajaccio.

Grimo, pilote ; Franceschi et Poli-Vers, capitaines au long-cours ; Franceschi, Manneni, Mariani Damien, Mariani Dominique, Molinari, Raine, Ricci, matelots ; Morazzani, maître au cabotage, inscrits à Bastia.

Nominations dans les Finances

Paris, 3 avril.

M Cassagneau, ancien préfet de la Corse, trésorier payeur général de la Manche, est nommé trésorier payeur général de l'Oise.

La grève des Mineurs
du
Nord et du Pas-de-Calais

Bagarre sanglante
Un officier blessé

Lens, 3 avril.

La nuit dernière, plus de deux cents grévistes, qui manifestaient bruyamment, se sont rencontrés avec la patrouille que commandait le lieutenant Cerviotti, du 97e d'infanterie.

Cet officier exhorta les grévistes au calme et les engagea à rentrer chez eux. Mais ils ne voulurent rien entendre.

Une bagarre éclata entre la patrouille et les manifestants.

Les grévistes lancèrent des pierres sur les soldats et distribuèrent même quelques coups de bâtons.

Le lieutenant Cerviotti a été blessé.

Plusieurs soldats ont été également blessés.

Plusieurs arrestations ont été faites.

La plupart des manifestants se *sont enfuis.*

Interpellation Lasies

Paris, 3 avril.

M. Lasies, député du Gers, a informé M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, qu'il l'interpel erait à la prochaine séance de la Chambre sur les conséquences de la circulaire qu'il a adressée aux préfets relative aux troupes envoyées à Lens pour le maintien de l'ordre.

La victime, un nommé Rutali Ange-François, a reçu un coup de fusil à la poitrine qui l'a traversé de part en part. La mort a été foudroyante.

Deux hommes auraient été vus cachés derrière un petit rideau ; c'étaient les nommés Rutali Félix et Rutali Joseph.

L'un d'eux serait l'auteur du coup de fusil.

Ces derniers étaient brouillés avec la victime pour des raisons d'intérêt, et, à cause surtout du partage de leurs propriétés.

Dans la journée d'hier MM. Virgitti, juge d'instruction, Gavini procureur de la République, accompagné du juge de paix de Borgo, se sont rendus sur les lieux du crime pour les constatations médico légales.

M. le docteur Zaccarelli a procédé, en leur présence, à l'autopsie du cadavre.

Inauguration d'un monument
à
ALPHONSE KARR

Saint-Raphaël, 3 avril.

Aujourd'hui, à 2 heures, a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'*Alphonse Karr*.

Cette cérémonie était présidée par M. Léon Parsons, représentant le ministre de l'instruction publique.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Après cette cérémonie, qui avait attiré une foule considérable autour du superbe monument élevé à la mémoire de l'inoubliable auteur de « Sous les Tilleuls », un grand banquet a été offert au chef du cabinet du ministre, par municipalité de Saint-Raphaël.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

L'on des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

Ministère de la Guerre

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère de la guerre.

La discussion générale est ouverte.

M. Gaudin de Vilaine

critique le système de défense des côtes, qui laisse toujours à désirer.

Le général Mercier

demande en communication les documents nécessaires pour contrôler l'emploi des crédits affectés au personnel et au matériel.

M. Gauthier

sénateur de l'Aude, présente des observations sur l'ordinaire des troupes.

M. Waddington

rapporteur général du budget, répond aux nombreux orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

Le sénateur de la Seine Inférieure dit que les effectifs et les approvisionnements ont toujours été au complet et conformes au règlement.

L'orateur fait ressortir ensuite que l'application de la loi sur le service de deux ans nécessitera certainement une augmentation d'engagements.

M. Waddington ajoute, en terminant, que le rajeunissement des cadres d'officiers s'impose aujourd'hui plus que jamais.

Le ministre de la guerre

appuie les déclarations du rapporteur général du budget.

M. Etienne affirme sa ferme volonté d'exclure la politique de la caserne.

Le ministre de la guerre dit, en terminant, qu'il veut travailler, pendant son passage au ministère, à faire renaître entre les officiers de tous rangs cet esprit de camaraderie *qui n'existe plus ou presque* plus.

(Le discours du ministre de la guerre a soulevé de chaleureux applaudissements).

La discussion générale étant close, le Sénat passe à la discussion des articles.

Tous les chapitres de ce budget, sauf les deux derniers qui sont réservés, sont ensuite mis aux voix et adoptés.

Les congés pour les élections

M. Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, demande au ministre si des congés de trente jours seront accordés aux hommes qui voudront prendre part aux élections législatives.

Le ministre de la guerre répond que la loi de deux ans a supprimé tous les congés de trente jours.

Dans ces conditions aucun congé ne sera accordé à l'occasion des prochaines élections législatives.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Raz de marée
AUX ILES AÇORES

Quatre îles submergées
2.400 victimes

Paris, 3 avril.

Le « Matin » publie, sous toutes réserves, un télégramme annonçant qu'un raz de marée aurait dévasté les îles Açores.

Quatre de ces îles auraient été submergées.

Le chiffre exact des victimes ne peut pas encore être connu. On en compte déjà 2.400 environ.

EN ITALIE

L'éruption du Vésave

Naples, 3 avril.

Le volcan est très actif ; il vomit continuellement des quantités considérables de laves qui envahissent les villages de Bosco-Trecase et de l'Oratorio.

Ces laves ont en moyenne sept mètres de hauteur et une largeur de deux cents mètres environ.

Progrès effrayants

Naples, 3 avril.

La lave continue à avancer avec une rapidité effrayante.

Elle se rapproche déjà des habitations de Torre-Annunziata, et de la côte Nord-Est de Pompei.

Le cimetière, plusieurs propriétés et de nombreuses maisons de Pompei sont détruits.

La population de Torre Annunziata s'enfuit précipitamment.

L'Observatoire Vésuvien et le chemin de fer sont détruits

Naples, 3 avril.

Depuis cet après-midi, l'éruption a pris des proportions extraordinaires.

L'observatoire vésuvien est détruit.

Les professeurs et les employés se sont enfuis à temps de l'observatoire.

Le chemin de fer funiculaire est également détruit.

Service des Dépêches
et des Voyageurs

ENTREPRISE LUCIANI-BERNACCHI

de Bastia à Corte et vice-versa

ALLER:		RETOUR:	
Bastia	9 h. m.	Corte	11 h. s.
Biguglia	10 h. 30 m.	Caporalino	1 h. m.
Borgo	11 h. 30 m.	Ponte Leccia	2 h. 10 m.
Barchetta	1 h. 30 s.	Ponte Novo	3 h. 30 m.
Ponte-N.	2 h. s.	Barchetta	4 h. m.
Ponte Lec.	4 h. s.	Borgo	6 h. m.
Caporal.	5 h. 30 s	Biguglia	7 h. m.
Corte	7 h. 30 s.	Bastia	8 h. 30 m.

N. B. — Prière de retenir les places un jour à l'avance, à Bastia, rue l'Opéra, 6 à Corte, Café Cerani.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, ex-successeur de feu Mme veuve Gainzet, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
6, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flacon de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Rubis Gratuit, 1 fr. 50.
Apéritif « Le Pif » 1 fr. 25.
Quinquina « Pompeï, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE (vieux garanti) à 1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
Le Maître-chai à la maîtrise à titre gratuit.
Dépositaire de la Société Hellénique. — Planches de Pin Sylvestre de toutes dimensions. Lattes à poloude et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de tout à dimensions sur commande.
Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
M. ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale du Crédit permet la réalisation de ce rêve !

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Ville de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 0/0 1879, payables en 30 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 45 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Dons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix modérés à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes*. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 1, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'ici et ailleurs

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés au plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'École Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS ?

SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux inoffensif. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons la mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et détail, dans les Grands Magasins de Nouveautés et chez les Dépositaires.

ENTREPOT : 23, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

Ins-allation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti

Nouvelle Encre Gardot, Dijon. Marque déposée. Encres noires et à copier. Armines. Colles et Cires. Meilleure des Encres

Le Directeur Gérant,

J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PILULES DÉPURATIVES du Docteur GOLVIN

Recette populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que : Dartres, Rhumatismes, Vices Rhumo, Pustules, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Mour de Noels, Perte d'appétit, Eczéma, Boutons, Furoncles, Migraines, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux, etc.

Se fie la boîte avec le TIMBRE DE LA MAISON

Exiger la signature du Docteur GOLVIN sur l'étiquette

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies

PARIS

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les Auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafarque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2,50 (0 centimes). Rédact. 111, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Demandez dans tous les Cafés la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei, la demander dans tous les débits.

On ne fume pas ce bon cigare, On le hume tellement il est exquis.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MARDI 10 AVRIL 1906 — N° 100

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75. — Divers, 0,30. — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an.	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays. le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00186

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Mardi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 05 m. — Coucher, 6 h. 05 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Mercredi Saint.

9 AVRIL

Les Curiosités de la Semaine

Un prodige mnémonichique. Il s'appelle Bottle. Né Anglais, il a trente ans ; sa mémoire surpasse tout ce que l'imagination peut concevoir. Ouvrier à la Compagnie du Gaz à Cristal-Palace, un auteur en renom le rencontra, constata ses merveilleuses facultés et se fit son impresario. Il l'a soumis à un tel surmenage, que les médecins déclarent que ce phénomène n'ira pas au delà de trente-cinq ans. En attendant, Bottle fait fortune : il gagne plus de 3.000 fr. par semaine.

Considérant son cerveau comme une pièce anatomique d'une valeur considérable, il veut qu'après sa mort, ses héritiers en reçoivent le prix. Il a, en effet, vendu sa tête par un acte en due forme à un phrénologiste américain éminent. Elle doit être payée 50.000 francs, dont une partie lui a été payée d'avance, le reste devant revenir à sa veuve. S'il meurt en Angleterre, sa tête doit être embaumée aussitôt et expédiée en Amérique, son corps décapité sera inhumé en Europe.

Des expériences ont établi que le cerveau de ce prodige doit peser au moins 300 grammes de plus que celui de Cuvier, l'un des plus puissants que l'on connaisse.

Sous la tente.

Mme Sarah Bernhardt continue à lutter vaillamment contre le trust des théâtres qui, dans le Texas jadis cher à Gustave Aymard, accapare les salles de spectacle et les refuse à notre tragédienne nationale.

Tous les matins, les employés de l'impresario dressent une énorme tente, qui peut donner abri à quatre mille deux cents spectateurs assis, payant de 5 à 25 francs. Dès qu'elle est pleine, un promeneur demi-circulaire coiffant trois mille places donnent une recette de 55.000 francs.

Immédiatement après la représentation, les employés se précipitent sur les cordages, démontent la tente de toile, la chargent sur un des vagons qui partent pour la ville voisine.

Et Sarah télégraphe tous les soirs le chiffre de la recette au directeur du trust.

Origine de la bouffarde :

D'où vient le nom de bouffarde donné à la pipe, cette fidèle amie de l'homme ?

Voici ce que l'on raconte à ce sujet :

Un caporal de la grande armée s'appelait Bouffard.

A la bataille de Friedland il eut les deux bras emportés. Le lendemain, on de ses camarades trouva sur le champ de bataille un bras détaché du tronc et qui était affectionnement raidi.

« Je le reconnais, s'écria-t-il, c'est le bras de Bouffard ; la main tient encore sa pipe si bien culottée ! »

Cette pipe, qui devint la cordialité de la compagnie, fut sur-le-champ baptisée « bouffarde. »

Si cette version est exacte, ce savait là une origine glorieuse.

Comment on fabrique les vieilles médailles :

Il existe aux environs de Rome deux fermes où se fait en grand la fabrication des vieilles médailles. Singulière profession agricole, direz-vous. Rien n'est plus exact, cependant.

Les gens qui se livrent à cette industrie bizarre font avaler par des dindons des monnaies ou des médailles grossièrement frappées à l'effigie de Titus ou de Caligula. Après avoir conservé pendant quelques heures dans leur corps les pesants disques de métal en question, les dindons les rendent couverts d'une remarquable patine. Si cette patine n'était que le résultat du voyage gastro-intestinal, il serait aisé d'y suppléer en traitant, par exemple, les monnaies à vieillir par l'acide chlorhydrique dilué. Mais l'action des petites pierres contenues dans le gésier vient en effet à bout et en adoucissant les traits dure, en aide à l'action purement chimique du suc gastrique. Il est à craindre que certaines pièces de nos collections publiques n'aient été obtenues par ce procédé curieux.

De l'athéisme à la folie.

Nos sanscissionnaires de Van trail-Saint ont trouvé leur maître. Un riche entrepreneur des Etats Unis, M. Herman Menz, vient d'élever une statue à Satan sur un mamelon qui se dresse au milieu de sa propriété de campagne, à peu de distance de New-York.

Cet insensé ne se contente pas d'être athée ; il proclame *urbi et orbi* sa foi en un diable unique. C'est pour affirmer ses convictions — fort moyenageuses, n'en déplaise à cet innovateur ! — qu'il a fait ériger le monument maudit qui fut inauguré ces jours ci en grande pompe.

La statue qui est haute de cinq mètres, sans compter le piédestal, représente Lucifer accroupi comme un faune sur un rocher et prêt à bondir sur le monde, son front est orné des deux cornes traditionnelles et l'une des mains se cramponne au manche d'une fourche.

M. Menz avait eu l'intention d'inviter M. Combes à présider la cérémonie d'inauguration. L'ancien ministre n'a pas accepté. Nul personnage pourtant n'était mieux désigné pour cet office.

L'amour des planches.

Quand les Yankees se mettent à aimer le théâtre, ils n'y vont pas de main morte.

On écrit de Chicago qu'au Powaris Théâtre, une pièce qui a déjà fait fureur à New-York (*Le Lion et la Souris*), vient d'obtenir un tel succès que la direction a pris la résolution de la jouer trois fois par jour, ces trois représentations ayant lieu successivement à onze heures du matin, à 3 heures de l'après-midi et à huit heures du soir.

Et comme on n'avait pas encore eu le temps de faire apprendre les rôles en double ou en triple, les malheureux artistes étaient condamnés, tout au moins provisoirement, à débiter des rôles trois fois par vingt-quatre heures.

On ne signale encore aucun cas de rage parmi ces infortunés.

Au Mont Blanc :

Le nouveau chemin de fer qui conduira les amateurs d'ascensions vives au sommet du Mont Blanc est commencé. Une usine d'ouvriers s'est abattue sur les contre-forts du célèbre pic. Cette ligne de tramway, longue de 18 kilomètres, va serpenter le long de ces montagnes escarpées, franchissant torrents, moraines et glaciers, et en restant facile cette ascension accessible jadis au petit nombre, supprimera d'un seul coup le charme et la variété de la difficulté vaincue. Moyennant 14 la jolie somme de 100 francs, un wagon composé de 3 ou salons vitrifiés blindé quatre-vingts personnes sur les pentes glacées, et un hôtel avec un bar (la nature de confondre la vue en absorbant une « flac. » Saussure ressusciterait bien étonné.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 avril, à 3 h.

Marche,	Selldnick.
La dot mal placée, ouv.,	Lachne.
Menuet de Manon,	Massenet.
La Reine, fant.,	Helsey.
Ballet d'Isoline,	Messager.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Causerie - Maritime

Le Port de Londres et ses concurrents

L'avenir du port de Londres préoccupe depuis longtemps l'opinion publique. Il serait exagéré de parler de décadence, mais une commission royale a constaté qu'entre les années 1890 et 1899, le trafic de Londres n'avait augmenté que de 17 0/0, alors que celui de Hambourg s'était accru de 49 0/0, celui d'Anvers de 51 0/0, celui de Rotterdam de 110 0/0.

Constatons avec modestie que pendant la même période le trafic du port du Havre s'était accru de 2 0/0.

Londres a été pendant longtemps à la fois un réceptacle et un distributeur. C'est surtout le trafic de réexportation qui a souffert de la concurrence étrangère. Une grande partie des gros chargements des régions australes et du bords du Pacifique, qui arrivaient autrefois à Londres et partaient de là, subdivisés entre tous les ports européens, sont à présent répartis à Anvers, à Rotterdam, et même à Hambourg. C'est surtout comme port centralisateur que Londres a perdu de son importance.

La principale raison de la supériorité des progrès des ports continentaux, qui proccupe si vivement les Anglais, réside peut-être dans le développement considérable de l'arrière-pays que ces ports approvisionnent.

C'est depuis une trentaine d'années que les progrès du port de Hambourg ont été rapides. Ils coïncident naturellement avec le développement des besoins et le développement de la production du pays.

Les importations qui ne s'étaient élevées qu'à 642 millions de francs en moyenne entre 1851 et 1860, atteignaient 2.429 millions entre 1881 et 1890, et 4.709 millions en 1902. La valeur totale du trafic de ce port s'élevait il y a trois ans à plus de 8.800 millions de francs, alors que la valeur du trafic de Londres n'atteignait que 6.500 millions.

Les Allemands ne négligent d'ailleurs aucune occasion de concurrencer la marine marchande de la Grande Bretagne. L'annonce récente de la création d'une ligne de navigation anglo-japonaise a fait naître à Hambourg une vive émotion, et l'on a rattaché à cette nouvelle la visite que fit le directeur de la Compagnie Hamburg America à l'empereur Guillaume, à Rominten.

Si ces renseignements sont exacts, on peut compter que les compagnies allemandes s'uniront pour lutter contre la coalition anglo-japonaise et qu'elles recevront de l'Etat tous les appuis nécessaires.

Anvers a profité plus que le port allemand du commerce de transbordement que perdait le port de Londres. Sa situation exceptionnelle lui permet d'alimenter non seulement la Belgique, mais encore la France, une partie de l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Orient. Bien que les autres ports continentaux aient, depuis des siècles, des débouchés

70, Feuilleton du Petit Bastiais

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

Les Amoureux

— Remettons-nous, pensa-t-il, car je ne puis me présenter en cet état à l'administration. Mes camarades de bureau se moqueraient de moi et mes chefs s'imagineraient que j'ai perdu l'esprit.

Il était arrivé au bout de la rue de Richelieu, près de la place du Théâtre-Français, devant un petit café-restaurant où il déjeunait quelquefois.

Il y entra, s'assit, et, la gorge sèche, respirant à peine :

— Garçon ! appela-t-il.

— Monsieur désire ?...

— Noire.

— Qu'est-ce qu'il faut servir à monsieur ?

— Ce que vous voudrez pourvu que ce soit frais... Je viens de faire une longue course et je meurs de soif.

— Une menthe à l'eau ?

— Soit, mais dépêchez-vous, je suis pressé.

Il vida le verre d'un trait et se sentit assez calmé pour se montrer à son bureau, paya sa consommation et opéra une sortie plus tranquille que n'avait été son entrée.

Dans la rue Saint-Honoré, précisément devant la porte de l'administration, un rassemblement lui barra le passage.

Comme il essayait de se frayer un chemin à travers la foule, il entendit derrière lui une voix qui l'appelait :

— Monsieur Jean-Paul ?

Il se retourna et reconnut Gérard de Chellen.

Il salua, et, respectueusement :

— Qu'y a-t-il, monsieur ?

— Il y a que nous sommes en présence d'une dispute qui menace de dégénérer en bataille. Justement il ne se trouve pas d'agent sur la place et je voudrais empêcher un scandale qui rejaillirait sur la Compagnie. C'est un de nos cochers qui vient de chercher querelle à un ex-agent de notre inspection secrète qu'il accuse de lui avoir volé, précédemment, des amendes injustes et même des mises à pied. Aidez-moi à séparer ces deux hommes. Pendant que je ferai entendre raison au cocher Caribbois, que vous connaissez, vous tâcherez d'éloigner notre inspecteur révoqué, un nommé Girard, dont je vous engage à vous méfier, car c'est un mauvais drôle, capable de tout.

VII

Gérard cherchait depuis quelques instants dans la foule un visage connu.

Aperçevant Jean-Paul, il s'était adressé à lui tout naturellement.

Le jeune homme se serra contre lui, et tous deux, jouant des coudes, percèrent les rangs des badauds pour arriver jusqu'au bâton de la bagarre.

Les choses se gâtaient.

Des injures, les deux hommes étaient près de passer aux coups.

Caribbois, ancien sous-chef d'Afrique, assez bon enfant quand il avait bu, était terrible à jeun.

Et, justement, il n'avait encore rien absorbé ce matin-là.

De sa rude poigne, il avait saisi au collet son adversaire et le tenait si solidement que Gérard eut toutes les peines du monde à lui faire lâcher prise.

Ayant reconnu le jeune administrateur, le cocher balbutia quelques excuses.

— C'est vous, monsieur ? pardonnez-moi de vous avoir résisté, mais vous me tenez par devers moi... je ne pouvais pas savoir sans cela j'aurais bientôt compris tout de suite... mais il ne perdra rien pour attendre et vous ne serez pas toujours là pour m'empêcher de lui régler son compte.

Gérard l'interrompit en l'entraînant :

— Allons, venez, mauvaise tête.

Et ils disparurent tous deux dans la maison occupée par les bureaux de la compagnie.

Jean-Paul, pendant ce temps, s'était approché de Girard, qui le reconnaissait, affaibli d'une façon bizarre et, le regard caché sous des lunettes fumées.

L'ancien policier, en effet, pour mieux remplir son office d'espionnage envers des travailleurs, dont beaucoup avaient été jadis ses camarades, jugeait à propos de cacher un dégoûtement.

Il y avait encore une autre raison, plus impérieuse celle-là, qui lui conseillait de se rendre méconnaissable.

La police le cherchait pour de mauvais coups exécutés çà et là.

Il le savait et se cachait de son mieux.

Depuis dix ans, c'est-à-dire depuis qu'il avait quitté Vincennes à la suite d'un drame inouï à devisser pour nos lecteurs et dont nous nous réservons de raconter plus tard les détails sanglants, le prétendu Girard n'existait plus et avait repris son véritable état-civil.

Jean-Paul l'accosta rudement.

— Allons, filez, et plus vite que ça.

— De quoi, répliqua le gouailleur, la rue n'est donc plus à tout le monde ?...

Mais son air narquois tomba tout à coup.

A son tour, il venait de reconnaître Jean-Paul.

A la vue du jeune homme, il se troubla, tourna sublimement les talons et prit sa course dans la direction de la rue de Richelieu, poursuivi par les quolibets de la foule qui lui en voulait pour deux raisons :

D'abord, il s'était montré moins que preux devant l'attitude de Caribbois.

Ensuite, son adversaire, au plus fort de la dispute, avant réussi le mettre par terre et, le regard caché sous des lunettes fumées.

L'ancien policier, en effet, pour mieux remplir son office d'espionnage envers des travailleurs, dont beaucoup avaient été jadis ses camarades, jugeait à propos de cacher un dégoûtement.

Il y avait encore une autre raison, plus impérieuse celle-là, qui lui conseillait de se rendre méconnaissable.

La police le cherchait pour de mauvais coups exécutés çà et là.

Il le savait et se cachait de son mieux.

Depuis dix ans, c'est-à-dire depuis qu'il avait quitté Vincennes à la suite d'un drame inouï à devisser pour nos lecteurs et dont nous nous réservons de raconter plus tard les détails sanglants, le prétendu Girard n'existait plus et avait repris son véritable état-civil.

Jean-Paul l'accosta rudement.

— Allons, filez, et plus vite que ça.

— De quoi, répliqua le gouailleur, la rue n'est donc plus à tout le monde ?...

Mais son air narquois tomba tout à coup.

A son tour, il venait de reconnaître Jean-Paul.

A la vue du jeune homme, il se troubla, tourna sublimement les talons et prit sa course dans la direction de la rue de Richelieu, poursuivi par les quolibets de la foule qui lui en voulait pour deux raisons :

D'abord, il s'était montré moins que

FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

et des approvisionnements assurés, bien que la Belgique ne possède pas de marine de guerre, ni même une marine marchande suffisante, bien que ce royaume ne dispose pas d'un empire colonial d'où la concurrence soit exclue, Anvers, dont l'importance ne date que de 1830, a réussi, grâce à l'esprit d'entreprise des Belges, grâce au concours intelligent de l'Etat, à concurrencer Hambourg, Londres et Liverpool.

Il faut dire que les entreprises allemandes y ont une grande importance. Nombre de navires allemands viennent à Anvers parce que la situation de ce port leur permet de drainer les marchandises de la région rhénane dans des conditions de bon marché que ne peuvent réaliser ni les ports allemands, ni les ports hollandais. Et ils bénéficient, paraît-il, d'un traitement privilégié par les soins des autorités.

Mais à Rotterdam, l'Angleterre et le port de Londres rencontrent une concurrence allemande encore plus vive. Rotterdam est lui aussi un port de transit.

Le développement remarquable de son tonnage est dû, en grande partie, aux travaux exécutés en Allemagne pour rendre le Rhin navigable et à l'augmentation du service de la batellerie depuis Bâle jusqu'aux ports du Nord. Rotterdam est une des portes les plus largement ouvertes sur la vallée du Rhin, dont chacun sait le prodigieux développement industriel. Rotterdam devient chaque jour davantage un port allemand.

La suprématie maritime de Londres est d'ailleurs menacée par de nouveaux dangers. Le canal de Düsseldorf à Hanovre, dont on projette la construction, qui permettra d'une part aux ports d'Anvers et de Rotterdam, de faire pénétrer leurs chargements jusqu'au centre de l'Allemagne, donnera naissance à un nouveau concurrent, le port d'Emden, *relié par un canal à Dortmund* et au canal Düsseldorf Hanovre.

L'Allemagne réussirait ainsi à concentrer en terre allemande, en face de Londres, tout le trafic de son empire, et Londres verrait surgir un nouveau port de transit dont les progrès rapides seraient certainement de nature à l'inquiéter.

(Revue générale de la Marine Marchande).

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos de la décision des mineurs grévistes de continuer la grève :

« En présence de M. Basly, délégué des groupes révolutionnaires, enlevé au débat le caractère purement économique qui lui mériterait notre réserve. Il est certain que les mesures de la grève sont à cette heure les moins moins préoccupés d'assurer un profit matériel aux mineurs que d'entretenir l'agitation et d'aider au mouvement révolutionnaire qui entraîne la classe ouvrière.

» Le député de Lens est surtout préoccupé de sa propre réélection, et s'il faut pour cela entretenir la colère des ouvriers il la fera durer au moins jusqu'au 1er mai. Le mot d'ordre est évidemment parti de la Confédération du travail qui siège à Paris. Cette exploitation d'une catastrophe apparaît comme un trait d'égoïsme farouche. »

Le Gaulois

Sur les versions enregistrées par plusieurs journaux que les incidents révolutionnaires et grévistes sont inspirés par les Comités ou personnalités réactionnaires :

« Il paraît que nous conspirons contre le régime établi, c'est la « Lanterne » qui le dit. Tous les incidents de la région du Nord, de Toulon et d'ailleurs sont d'après elle à notre compte. Mais la « Lanterne » n'a par tout dit. La loi de séparation qui exaspère les populations rurales et les détermine sans doute à voter contre les amis du pouvoir, est notre œuvre, et M. Aristide Briand ne fit, en la proposant, que le porte-paroles de la réaction cléricale.

» Il y a mieux encore. Le déficit de 60 millions qu'avoue M. Poincaré et que M. Jules Roche a porté à un chiffre infiniment plus élevé, doit nous être imputé.

» Enfin, lorsque M. Clémenceau a tonné, avec affectation, le nom de l'anarchiste Breuilhoux, c'était pour y glisser un trait de banque offert par la réaction cléricale. Et maintenant, monsieur Sarrien, il ne nous reste qu'à convoquer la Haute-Cour. »

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

L'emplacement de la Cie Fraissinet

Nous avons annoncé la constitution d'un Comité de défense des intérêts commerciaux continentaux compromis par le maintien à son emplacement actuel, devant la Major, des services de la Compagnie Fraissinet, le Comité a provoqué, dimanche dernier, une réunion des commerçants de la Joliette, à laquelle assistaient : les citoyens Carnaud, député ; Hoyle, Sarravelli, Dianoux, conseillers d'arrondissement.

Le citoyen Carnaud a déclaré qu'il était à l'entière disposition du Comité et qu'il était heureux de faire connaître à l'assemblée qu'il était déjà intervenu auprès du M. le Préfet, lequel a donné immédiatement l'ordre de surseoir à l'exécution des travaux déjà commencés au quai de Rive-Neuve.

Le député de la première circonscription a terminé en déclarant que dès son retour à Paris, il fera toutes les démarches nécessaires auprès des pouvoirs compétents afin d'obtenir que le décret du ministre des Travaux publics ordonnant le transfert de la Compagnie Fraissinet au quai de Rive-Neuve soit rapporté.

Les citoyens Hoyle, Dianoux et Sarravelli promettent tour à tour leur concours dévoué au Comité et l'envoi d'une délégation auprès de M. Fraissinet fut ensuite décidé.

Cette délégation, composée des citoyens Boscedon, André et Meynier, a été présentée hier par le conseiller d'arrondissement du 3e canton.

M. Fraissinet a déclaré qu'il s'est borné à solliciter un emplacement plus grand à la Major, ou un autre qui soit propice pour sa compagnie ; ayant reçu l'ordre de transférer ses services au quai de Rive-Neuve, il va prendre ses dispositions pour l'exécuter, mais s'il recevait un lui de rester à la Major, avec l'extension de quai nécessaire à ses nouveaux services, il n'y ve rait aucun inconvénient.

La commission provisoire convoquera sous peu le Comité afin de rendre compte de sa mission et prendre les dispositions utiles.

La Grève DES OUVRIERS SYNDIQUES du Chemin de fer

Troisième journée

La troisième journée de grève a été comme les précédentes absolument calme.

Les grévistes ont tenu deux réunions ; l'une dans la matinée, et l'autre dans l'après-midi.

Le président leur a donné lecture des télégrammes suivants :

Paris, 8, 10 h. 30.

« Le camarade Charnay, désigné par le Congrès national, part aujourd'hui pour Bastia.

» GUÉRARD. »

Marseille, 9, 11 h. 58.

« Prends paquebot Ajaccio. Arriverai par voiture Bastia mardi soir.

» CHARNAY »

Paris, 3 h. 48.

« Les députés et les sénateurs de la Corse doivent voir ministre. Les accompagnerai. Attendons convocation d'heure en heure.

» GUÉRARD. »

⁂

Plus que jamais nous faisons un pressant appel aux syndiqués pour que ce matin, ils répondent à l'avis publié par la Compagnie et reprennent tous le travail.

Malgré toutes les explications que les grévistes peuvent donner, la grève n'est point justifiée. Il faut le proclamer bien haut, et c'est pour ce motif que la grève est désapprouvée par tout le monde. Or, l'avocat des syndiqués le leur a dit très nettement. Il n'y a pas de grève possible, *si elle n'est pas soutenue* par l'opinion publique.

Que les agents révolutionnaires sont donc, et qu'ils ne cèdent à aucun entraînement. Il y va de leur intérêt ; il y va aussi du bien de pays, et puisque, dans la lettre qu'ils nous ont adressée, les grévistes protestent de leur amour pour leur pays, qu'ils cessent de suite un conflit que rien ne justifie et qui est ruineux pour la Corse.

Syndicat national DES CHEMINS DE FER

Communications de la Commission exécutive

Bastia, le 9 avril 1906.

Au Directeur du *Petit Bastiais*,

En réponse à votre note de ce matin, nous tenons à bien faire comprendre au public que ce ne sont pas les grévistes qui ont violé le contrat de 1902, mais bien la compagnie, et il n'appartient qu'à elle d'éviter le conflit, d'abord, de le faire cesser, ensuite.

C'est donc sur elle que doit en retomber la responsabilité. Avons nous besoin de dire que nous sommes les premiers à regretter un état de choses qui porte un préjudice considérable à notre pauvre pays, et c'est précisément pour cela que nous avons tout tenté pour éviter le conflit.

On ne pourra plus dire que ce fut dans un moment d'emballement que nous avons pris une décision aussi grave.

Notre cœur de patriotes corses saigne à l'idée de penser que nous pouvons, en défendant nos droits violés, compromettre l'avoir économique de notre pays.

Ce n'est donc jamais en vain que l'on fera appel dans ce but à notre patriotisme insulaire.

Mais que la Compagnie donne l'exemple. Cet exemple sera suivi par nous dans l'intérêt de la Corse et de l'humanité.

D'ailleurs, l'opinion publique sera bientôt édifiée sur la situation, et l'on saura de quel côté se trouvent tous les torts.

Agréez, etc.

Pour la Commission exécutive de la Grève,
Le Président, VESCHI.

Les membres de la commission exécutive ont l'honneur de porter à la connaissance de la Compagnie de chemins de fer départementaux, ainsi qu'à tous les membres syndiqués actuellement en grève, que le service ne sera repris que lorsque nous aurons reçu entière satisfaction.

Les camarades n'ont pas à se laisser intimider par de vaines menaces.

Le service ne sera repris que sur un avis signé du président, et revêtu du cachet du syndicat.

La commission exécutive fait connaître en même temps au public et spécialement aux corporations ouvrières que la grève a été voulue par la Cie qui a violé la convention de 1902 et traqué les syndiqués.

⁂

La commission exécutive de la grève des chemins de fer de la Corse, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'au cas où la Compagnie croirait devoir organiser malgré la grève du personnel, des trains réguliers ou spéciaux, elle ne peut répondre ni de la régularité, ni de la sécurité de la marche, et qu'elle dégage d'une façon entière et définitive sa responsabilité.

Ainsi qu'il a été affiché hier, le service ne devant être repris que sur avis signé du Président et portant le cachet du syndicat, la commission exécutive ne saurait, en aucune façon, être rendue responsable des suites que pourront entraîner la reprise du service, sans entente préalable.

Le Président
de la commission exécutive de la grève
VESCHI.

Réunion publique

Les membres de la Commission exécutive ont l'honneur d'informer le public, ainsi que toutes les corporations ouvrières de la ville de Bastia, qu'une réunion publique aura lieu demain à 2 heures, dans la salle de la Bourse, afin de faire comprendre quels sont les motifs qui ont poussé les employés des chemins de fer à se mettre en grève, aura lieu le mercredi 11 courant, à 8 heures 1/2 du soir, dans une des salles du Théâtre.

Les membres de la presse sont invités à assister à cette réunion.

Cette conférence sera faite par le camarade Charnay, assisté de M. Moretti, avocat-conseil des grévistes.

Le Président
de la commission exécutive de la grève
VESCHI.

BASTIA-THÉATRE

Samedi soir, on donnait une troisième représentation de « Ballo in Maschera ». La soirée fut assez bonne. Les artistes, qui interprétèrent les divers rôles de cet opéra, furent presque irréprochables. M. Daneo, comme toujours, chanta bien son rôle et fut très applaudi. Mme Colonnelli, malgré quelques faiblesses, souleva, à de nombreuses reprises les applaudissements de la salle. M. Villani ne mérite que des éloges.

Mme Fratoni est une parfaite Ulrica, une Ulrica qui sait exercer sur le public son pouvoir de délicieuse magicienne.

Et maintenant, oublierai-je cet artiste très consciencieux et plein de talent — quoique très jeune — qu'est le baryton Ferrari F.. Son jeu de scène s'est considérablement amélioré ; sa voix sait chaque jour captiver de plus en plus le public. « Eri tu... » souleva samedi les applaudissements unanimes de la salle.

⁂

La deuxième représentation d' « Hernani », n'a pas égalé la première. Je crois que la cause en fut dans la médiocrité de l'orchestre, et même dans la fatigue, très visible, qu'avait dimanche soir Mme Colonnelli. Toutefois, M. Daneo a très bien chanté ; M. Daneo est certes un artiste de talent et que le public aime à voir sur la scène le plus longtemps possible. M. Villani et M. Scifoni ont été irréprochables. Ces deux artistes, toujours chaleureusement applaudis, ont acquis la sympathie de tout le public par leur voix agréable et puissante, par leur admirable jeu de scène.

N'oublions pas enfin de dire que le *maestro Manno, qui a dû déguerpir pour* de multiples raisons, a été très avantageusement remplacé par M. Bianchi.

J.

NOTA. — Ce soir « La Traviata », où débutera Mlle Bernardi que la Direction a expressément requise pour cet opéra. Mlle Bernardi vient du théâtre de Corfù où, nous assure-t-on, elle a remporté un brillant succès. Nous ne doutons pas du bon accueil qui l'attend ce soir.

L'ASSASSINAT d'Ortale

Une constitution. — Rutali Joseph à l'instruction.

L'enquête relative à l'affaire d'Ortale se poursuit activement par M. le juge d'instruction Virgitti.

Rutali Joseph, frère de Félix, inculpé de complicité d'homicide volontaire, a'est constitué prisonnier.

Il a été interrogé hier par M. le juge d'instruction, et écroué sous mandat de dépôt.

Rutali Joseph prétend n'être rendu à Ortale, samedi, vers 2 heures, où il devait faire construire une cave.

Il était arrivé vers 3 heures au magasin de son frère, qui exerce la profession de menuisier, et il venait à peine de lui donner connaissance d'une citation en payement de 250 francs, qu'il avait reçue de Rutali Ange-François, lorsque ce dernier vint à passer en compagnie de Perfetti Jean-Baptiste.

Rutali Joseph dit à François Rutali qu'il commettait une mauvaise action en réclamant les 250 francs que son frère lui avait déjà remis. Et Ange-François de répondre : « S'il a donné les 250 francs qu'il montre son reçu. »

Peu de temps après Ange-François et Perfetti s'éloignaient. Joseph Rutali, qui avait l'intention de rentrer le lendemain matin à Bastia, dit à son frère qu'il voulait ramasser quelques citrons. Ils se rendirent tous deux à leur jardin à environ 100 mètres du hameau. Félix était porteur de son fusil.

Une fois à la propriété, Rutali Joseph était en train de cueillir des citrons, lorsque tout-à-coup Félix Rutali qui avait dû apercevoir Ange-François un peu plus bas, se mit à franchir plusieurs planches qui forment le jardin, se dirigeant de son côté.

Joseph Rutali craignant un malheur voulut rejoindre son frère. Il s'engagea dans un sentier à sa poursuite, mais il ne tarda pas à le perdre de vue et à entendre une détonation d'arme à feu.

L'ayant rejoint, il apprit qu'il venait de tirer sur Ange-François Rutali.

La victime et l'inculpé étaient parents éloignés. Ils avaient toujours vécu en bons termes et ce n'est qu'au mois d'août dernier que leurs relations cessèrent.

Après son mariage, Ange-François s'était éloigné des frères Rutali et cela parce que ces derniers étaient mal avec son beau-frère, Paul-Jean Rutali.

Ce dernier avait même adressé plusieurs plaintes contre Félix Rutali qu'il accusait de coups d'armes et de dévastations de récoltes.

Ces plaintes avaient été classées sans suite.

D'après d'autres renseignements, il résulterait qu'à la suite de la discussion qui eut lieu devant l'atelier de Rutali Félix, la victime et Perfetti s'étaient éloignés pour aller faire des jours. L'inculpé et son frère Joseph ne tardaient pas à les suivre et à faire leur rencontre près d'un chêne-liège, à 200 mètres environ du hameau.

C'est là que le crime a eu lieu. Rutali Ange-François a été atteint par derrière et un peu au-dessus de la région lombaire, par un projectile d'arme à feu qui l'a traversé.

De l'autopsie pratiquée par M. le docteur Zaccarelli, il résulte que la balle a brisé la colonne vertébrale et perforé le foie et le cœur.

Le coup de feu a été tiré à une vingtaine de mètres ; la victime, foudroyée par la décharge, s'est *abattue comme une masse, la face* contre terre.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 13 8
à midi 18 0 à 6 heures du soir + 15 0
Maxima + 18 2 Minima 10 8
Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm.
à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. E. « fort.
Dans l'après-midi, Id.
Etat du ciel, couvert.
L'hygromètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Ministère des Finances

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. Adolphe Pichon, docteur en droit, gendre de M. Landry, conseiller à la cour d'appel de Paris, et beau-frère de M. Adolphe Landry, candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Calvi, est nommé sous-chef de cabinet du ministre des finances.

⁂

Nouvelles maritimes

M. l'ingénieur de Vaisseau Raffi, du port de Toulon, est désigné pour embarquer, à défaut de torpilleur, sur le croiseur cuirassé « Léon-Gambetta », dans l'escadre du Nord.

⁂

Nouvelles coloniales

M. Maestracci a été nommé pour une nouvelle période de deux ans, membre titulaire du conseil privé de la Nouvelle-Calédonie.

⁂

Mots de la fin

Au cours d'un examen de choristes hommes dans un petit théâtre :

Le régisseur (au loustic). — Quel timbre métallique ! Dites-moi, mon ami, quelle profession exercez-vous ?

Le choriste. — Je suis dans les chemins de fer.

Le régisseur. — Tout s'explique, vous avez une voix ferrée.

⁂

A vendre

Une Voiture, à 10 places à l'intérieur. S'adresser à M. Ricci, rue de la Banque, 3, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00187

BOURSE DE PARIS

	7 avril — 9 avril
Fr. 3 0/0 ancien	99 00 — 98 00
— 3 0/0 nouveau	98 70 — 98 55

ex-coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Première conférence DE M. Dominique Giuliani

Corte, 9 avril.

M. Dominique Giuliani, directeur du *Réveil du Beaujolais et du Sud-Est*, est candidat à l'élection législative dans l'arrondissement de Corte, a fait sa première conférence hier soir, au café des Gourmets, devant un nombreux auditoire.

Le sympathique conférencier avait choisi comme sujet : « La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

La conférence de M. Giuliani a été plusieurs fois interrompue par de chaleureux applaudissements.

Notre aimable confrère a produit sur tout son auditoire une impression telle, qu'à la fin de la conférence tous les électeurs présents sont alliés le féliciter et lui ont promis leur concours.

L'assemblée s'est séparée aux cris de : « Vive la Liberté ! Vive la Corse ! Vive Corte ! »

ÉLECTIONS SENATORIALES

Lot-et-Garonne

Paris, 9 avril.

Les électeurs sénatoriaux de ce département étaient appelés hier à élire un sénateur en remplacement de M. Fallières, devenu président de la République.

Sept candidats étaient en présence :

MM.

Nelson Lanes, manufacturier, président de la chambre de commerce, vice-président du conseil général, ancien maire d'Agen ;

Jouitou, avocat ;

Bottot de Lacase, avocat ;

Marcel Durey, imprimeur, homme de lettres ;

Belhomme, conseiller général de Fumel ;

Docteur Galup, conseiller général de Tonneins ;

Balet, avocat, conseiller général de Castelmoron.

Cette élection a donné lieu à trois tours de scrutin.

Au troisième tour, M. Belhomme, radical, a été élu par 457 voix contre 156 à M. Bottot de Lacase, conservateur.

Nouvelles Maritimes

Le lancement de l'*Ernest-Renan*

Saint Nazaire, 9 avril.

Le croiseur cuirassé « Ernest-Renan » a été lancé aujourd'hui, à 3 heures, à Saint-Nazaire, au milieu des principales autorités maritimes, militaires et civiles.

C'est le dernier de la série des cinq croiseurs dont la création avait été décidée en 1900. Les quatre premiers ont été : le « Victor Hugo, » le « Léon Gambetta, » le « Jules Ferry, » et le « Michelet. »

L' « Ernest-Renan » diffère notablement des précédents par les remaniements qui lui ont été apportés en vue d'augmenter sa vitesse.

Ce croiseur cuirassé a été construit par la Société des chantiers et ateliers de Saint-Nazaire-Penhoët.

Un train spécial, amenant toutes les personnalités officielles et parisiennes, est parti ce matin, à 6h. 15, de la gare du Quai d'Orsay, et est arrivé à Saint-Nazaire, à 2 heures de l'après-midi.

Une grande partie de la population assistait à ce lancement qui s'est opéré dans d'excellentes conditions.

Un grand banquet a été offert ce soir, à 7 heures, au Grand Hôtel de Saint-Nazaire par la Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire.

A ALAIS

La Grève des Mineurs

Alais, 9 avril.

Les mineurs de la compagnie houillère de Rochebelle ont déclaré la grève ce matin.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

Ministère de la Guerre

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère de la marine.

La discussion générale est ouverte.

M. de Constant

critique l'augmentation des dépenses navales et la progression de l'armement.

Il demande la limitation des dépenses à la suite d'une entente avec les autres puissances.

L'orateur fait ressortir quelles sont les charges qui pèsent sur le pays et insistent pour que les dépenses du budget de la marine soient réduites dans la mesure du possible.

M. de Cuverville

sénateur du Finistère, relève les nombreux délants de nos escadres.

Il parle de la marine de guerre anglaise et allemande et démontre que notre flotte n'est pas assez forte.

L'orateur reconnaît que l'augmentation du nombre des unités de combat s'impose, et se déclare partisan de la construction de cuirassés de fort tonnage.

M. Le Cour-Grand-maison

sénateur de la Loire Inférieure, demande le perfectionnement de notre outillage pour les réparations et l'entretien des navires.

Le ministre de la marine

développe le programme naval soumis au parlement.

Il parle de l'armement des autres puissances et objecte que la France ne peut rester stationnaire ; son inertie compromettrait sérieusement la défense nationale.

Les dépenses qu'elle s'impose sont absolument nécessaires. D'autres nations inscrivent à leur budget des sommes plus élevées que nous pour l'augmentation de leur flotte.

Parlant ensuite de l'armement, M. Thomson insiste sur la prépondérance des cuirassés sur les autres types de navires de guerre.

Le cuirassé de fort tonnage est le seul navire de combat. La guerre russo-japonaise l'a démontré d'une manière certaine. Seul il peut résister aux obus de gros calibre et mettre hors de combat un navire d'égale force.

Le ministre promet ensuite de faire compléter l'outillage des ports de guerre pour les réparations et l'entretien des navires.

La discussion générale est close.

Les Chapitres

Le Sénat adopte successivement tous les chapitres du budget de la marine.

Invalides de la marine

Discussion du budget des Invalides.

Tous les chapitres de ce budget sont adoptés.

Ministère des Beaux-Arts

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du buget des Beaux-Arts.

Quelques orateurs prennent la parole.

Les chapitres de ce budget sont également adoptés sans modifications.

La séance est levée et renvoyée à demain matin.

LE VOYAGE des souverains Anglais

A Naples

Paris, 9 avril.

La « Petite République » annonce que le roi et la reine d'Angleterre arriveront à Naples dans le plus strict incognito.

A Messine

Paris, 9 avril.

Le roi Edouard VII et la reine Alexandra sont arrivés aujourd'hui à Messine.

Ils ont été saluées par les autorités. La foule leur a fait une ovation des plus enthousiastes.

EN ITALIE

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

Pluie de cendres à Naples

Plus de 30.000 personnes ont quitté leurs maisons. — Villages détruits. — Nombreuses victimes.

Naples, 9 avril.

Le danger de l'invasion de Torre-Annunziata par la lave sortant du nouveau cratère qui s'est formé au pied du Vésuve, paraît évité, mais près de 30.000 habitants, saisis de crainte, ont quitté leurs maisons.

La pluie de cendres continue. Les dégâts matériels sont énormes ; on compte de nombreuses victimes.

La bouche principale du Vésuve est très active.

Les cratères du volcan, ouverts du côté de Naples, sont toujours en éruption.

Une pluie de cendres et d'eau chaude tombe sur la ville de Naples où l'émotion de la population, causée par ces événements, va grandissant.

Le village de Bosco-Trecase est complètement détruit.

A Ostajano dix maisons et cinq églises se sont écroulées.

Les villages de San Giorgio, et de Torre-del-Greco sont envahis par les sables et les cendres.

La mer est très agitée dans le golfe.

Des processions avec les statues de la Vierge et de Saint Janvier, sont faites par les femmes.

Les Souverains Italiens à Naples

Naples, 9 avril.

Le roi et la reine d'Italie sont arrivés ce matin à Naples.

Les deux souverains sont partis aussitôt pour la région vésuvienne.

LE PAPE

Paris, 9 avril.

Le « Petit Parisien » se croit en mesure d'affirmer que si l'éruption du Vésuve devient plus forte, le pape se rendra sur les lieux.

Aux Iles Mascareignes

Un cyclone s'est abattu sur l'île Rodrigues

Port-Louis, 9 avril.

Un violent cyclone s'est abattu sur l'île Rodrigues, qui fait partie de l'archipel des Mascareignes dans l'Océan indien.

Ce cyclone a causé d'immenses dégâts matériels. Toutes les récoltes ont été détruites ; plusieurs maisons ne sont écroulées.

Le nombre des victimes est élevé.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

Actes de banditisme

Saint-Pétersbourg, 9 avril.

De nombreux actes de banditisme et de pillage sont signalés sur plusieurs points de la Russie.

De nouveaux troubles se sont produits à Moscou.

Plusieurs révolutionnaires ont été arrêtés.

A Varsovie, des bagarres se sont produites entre manifestes et catholiques.

Il y a eu plusieurs blessés.

A Tiflis, nouveaux méfaits commis par les Tartares. La force armée est intervenue.

Dans presque toutes les villes de l'Empire, on signale beaucoup d'électeurs appartenant au parti constitutionnel démocrate.

L'Etat est très mécontent de l'attitude prise par les fonctionnaires dans les élections. Des mesures vont être ordonnées contre plusieurs d'entre eux par le gouvernement.

Theâtre Municipal

Direction Simonglovanni-Seta

Ce soir première représentation de

LA TRAVIATA

Opéra en 3 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

MAISON ROGIA LUI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Effets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Service des Dépêches *et des Voyageurs*

ENTREPAISE LUCIANI-BERNACCHI

de Bastia à Corte et vice-versa

ALLER:		RETOUR:	
Bastia	9 h. m.	Corte	11 h. s.
Biguglia	10 h. 30 m.	Caporalino	1 h. m.
Borgo	11 h. 30 m.	Ponte-Leccia	2 h. 30 m.
Barchetta	1 h. 30 s.	Ponte Novo	3 h. 30 m.
Ponte-N.	3 h. s.	Barchetta	4 h. m.
Ponte-Lec.	4 h. s.	Borgo	5 h. m.
Caporal	5 h. 30 s.	Biguglia	7 h. m.
Corte	7 h. 30 s.	Bastia	8 h. 30 m.

N. B. — Prière de retenir les places un jour à l'avance, à Bastia, rue l'Opéra, 6 à Corte, Café Cerani.

Service en voiture
Corte, Ajaccio et retour

Départs		Arrivées	
Ajaccio	9 h. matin	Corte	8 h. soir
Mezzana	10 h. 30 m.	Venaco	10 h. s.
Suarichio	12 h. 30 s.	Vivario	11 h. 30 s.
P.-d'Ucciani	1 h. 30 s.	Vizzavona	2 h. m.
Bocognano	4 h. s.	Bocognano	3 h. 30 m.
Vizzavona	5 h. 30 s.	P.-d'Ucciani	5 h. m.
Vivario	7 h. s.	Suarichio	6 h. m.
Venaco	8 h. 30 s.	Mezzana	7 h. 30 s.
Corte	10 h. 30 s.	Ajaccio	9 h. m.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

Pharmacie Teillet
10, Bd du Palais, Bastia
Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.
Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.
Huiles pures de Foie de morue.

FIÉVREUX
Guérissez-vous avec la
DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, A. Brun, Phien, 18, rue de Buenos-Aires. Bastia, Pierre Luciani, Phien, Pl. St-Nicolas. Prix du flacon : 3 francs.

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, ex-successeur de feu Mme veuve Guizzi, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gâteaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

DIDOT BOTTIN

Grand Annuaire du Commerce Universel

Modifications et Améliorations pour 1907. — 5 volumes au lieu de 4.

Toutes notes d'insertions, observations, annonces et souscriptions aux 5 volumes de l'édition 1907, en préparation, sont reçues chez

François Maestracci
2, rue Neuve Saint Roch, 2, Bastia

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif Digestif Fortifiant

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permettra réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 84 fr. 65 par mois, 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. Comman. 2 0/0 1879, payables en 30 mois, 89.50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 87 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 0 fr. par mois, 3.260.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 10, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

A CÔTÉ DE COLOMBANI

[illegible] — 2 et 3, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité où les dîners peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles. GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Assurance Mutuelle fondée en 1900

LA MÉTROPOLITAINE

Incendie, Accidents et autres risques

Assurance — Loi du 9 avril 1898. Règlement immédiat et complet des Sinistres. Pour demande d'agence, écrire à la Direction, 23, rue de Bellefond, Paris.

Cordonnerie Modèle

(Ancienne Maison Grimaldi)

Eugène PERICCHI, successeur

33, Boulevard Paoli, 33

BASTIA

HIVER 1905-1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures fourrées

Choix considérable de pantoufles

Prix défiant toute concurrence

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses clients de l'intérieur et du Cap qu'il apportera tous ses soins aux commandes qui lui seront transmises.

N. B. — La maison se charge des réparations.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, cannes, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent payant 18 karats

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, la mise aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien à Périgueux

Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable portrait

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli à Bonifacio, Nicolai à Ajaccio.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 7e et 8e nos.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUPAUD, Rédac.-G., du 4 Septembre

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à Ajaccio, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, Cours Grandval, en face Cardinali, photographe, et à Bastia, 2, rue de l'Opéra, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — Travail soigné et garanti.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations. 52 Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de l'an Huit mois Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de M. Angé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empirent des matières antiseptiques à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

VXXIe ANNÉE — MERCREDI 11 AVRIL 1906 — N° 101

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	12 m.	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Marcrell Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m — Coucher, 6 h 08 m.
Dernier quar., le 14. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Jeudi Saint.

10 AVRIL

Liqueurs et Parfums

Il y aurait, pour des capitalistes, deux belles industries à créer en Corse, ce sont celle des liqueurs, je parle des bonnes liqueurs, et celle des parfums. On m'objectera que pour ces deux produits, le marché est complètement envahi, que la concurrence y est écrasante, et le bon marché tel qu'une pareille tentative serait insensée. J'incline à croire au contraire que les innombrables falsifications qui se révèlent dans la fabrication des liqueurs et parfums, attireraient la clientèle vers une maison qui répudierait toutes les mixtures chimiques pour revenir aux anciens procédés, en n'employant que des matières premières irréprochables ; l'acheteur se soumettrait volontiers à une augmentation de prix, s'il avait la certitude d'acquérir une bonne marchandise qui devient de jour en jour introuvable.

Or, pour que le fabricant obtienne des matières premières de bonne qualité, authentique, il faut qu'il les trouve sur les lieux où il les récolte pour ainsi dire lui-même. Ce n'est qu'à cette condition qu'il sera absolument sûr des éléments de ses produits. Mais quel est le pays exceptionnel où, grâce à la variété des climats et des expéditions, on trouvera tous les ingrédients nécessaires à la confection des liqueurs et des parfums ? Ce pays, c'est la Corse. Si sa flore est bien connue des naturalistes, elle est à peu près ignorée des distillateurs ; sauf la baie de myrte qui a été l'objet de quelques préparations, il est quelques cultures de géranium, on peut dire que les trésors que recèlent nos plantes depuis le littoral de la mer jusqu'au faîte des montagnes sont encore à utiliser, à découvrir.

Non seulement nos terrains produisent naturellement une foule d'essences aussi propres à préparer des liqueurs agréables et bienfaisants que des parfums suaves, mais encore ces mêmes terrains sont éminemment propres au développement de toutes les fleurs odorantes de jardin. Les roses particulièrement viennent chez nous sans qu'il soit besoin de leur prodiguer de grands soins ; leur propagation en est des plus faciles, et l'essence de rose qu'on fait venir à grands frais des pays d'Orient, serait obtenue dans notre île, sans qu'il fût nécessaire d'avancer de fortes dépenses. De mai à juillet principalement, le distillateur pourrait emmagasiner des milliers de kilos de pétales odorantes. Je ne veux pas dire que ces milliers de kilos on les trouverait à l'heure présente, mais dès que la rose deviendrait un objet de trafic, tout possesseur de quelques arpents de terre lui réserverait une lisière de terrain, les grands propriétaires lui feraient une large part, et la production atteindrait bientôt la demande.

Remarquons que ce qui, en dehors des essences proprement dites, est nécessaire pour la fabrication des liqueurs et parfums, se trouve dans notre île, je parle de l'alcool et des huiles. On sait ce que vaut notre huile superfine de Balagne, et l'alcool provenant de la distillation de nos vins réalise la perfection. La seule matière qui nous manque est, en ce qui concerne les liqueurs, le sucre, c'est la seule chose à importer ; mais son prix étant à peu près uniforme dans toutes les régions de France, l'absence de cet article, sur le lieu de fabrication, ne saurait être considérée comme un obstacle aux industries locales dont nous prônons la création.

Ces industries, mais elles seraient la résurrection de notre arboriculture. Nos citronniers, nos orangers, ils vont dépérissant, et l'on ne songe guère à les remplacer, l'exportation rencontrant la concurrence de l'Espagne et de l'Algérie. Mais que de liqueurs exquises ne fabrique-t-on pas avec ces arbres divins ! Que de parfums délicats pour lesquels on emploie leurs fleurs à l'odeur si pénétrante qu'elles embaument l'air dans un vaste rayon ! Je ne veux pas entrer dans une énumération qui serait fastidieuse, dire ce qu'on pourrait tirer de nos jasmins, de nos genêts, du romarin de la lavande, de l'arbousier, etc. Oui, on pourrait reprendre en Corse les traditions de ces antiques maisons de liqueurs et de parfums dont la réputation était européenne, dont les produits étaient d'une perfection telle qu'ils touchaient presque à la pharmacie, qu'on les considérait comme ayant une action bienfaisante sur la santé.

C***.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Bastia

M. Henri Pierangeli adresse aux électeurs de l'arrondissement de Bastia la *circulaire suivante :*

Mes chers Compatriotes,

Cédant aux instances de mes amis, je viens solliciter vos suffrages.

Sans passé politique, je ne puis invoquer d'autres titres à votre confiance que la sincérité de mes *convictions* et mon profond attachement à mon pays.

Bastiais avant tout, mes aspirations sont les vôtres.

Poursuivre le relèvement économique de la Corse, soutenir les revendications de l'arrondissement, défendre de toute mon énergie les intérêts de Bastia, tel sera le but constant de mes efforts.

Républicain, je me déclare respectueux de tous les droits, de toutes les libertés.

Soucieux des véritables traditions républicaines, je donnerai toujours mon adhésion à une politique réformatrice, vraiment consciente des devoirs de l'Etat et des droits de l'individu, conciliant plus équitablement les intérêts du travail et du capital ; assurant une plus juste répartition de l'impôt ; donnant aux travailleurs après les longues années de labeur la certitude d'une vieillesse exempte de tous soucis ; facilitant en un mot l'évolution nécessaire de la démocratie vers la solidarité et la justice sociale.

Français, je repousse les théories destructives de l'internationalisme et de l'antimilitarisme qui aboutissent à la négation de la Patrie que tous, sans distinction, nous voulons tous les jours plus grande, plus forte et plus respectée.

La Corse n'est pas oublieuse de ses gloires passées et elle garde assurément le souvenir du plus illustre de ses enfants, mais elle ne veut plus d'opposition stérile, et c'est du gouvernement de la République qu'elle attend la réalisation des progrès dont nous sentons tous le besoin.

Fidèle à mes amitiés, je ne croirai point faillir à mes engagements en poursuivant sans cesse une politique d'apaisement et d'union, qui rallierait autour du même drapeau, sous ceux que des dissensions passagères ont pu diviser, mais qu'animent les mêmes sentiments d'inaltérable attachement à la République.

Vive la République !

HENRI PIERANGELI,
Ancien Magistrat,
Docteur ès-sciences politiques et économiques,
Membre du Conseil général de la Corse.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

De M. Judet, à propos des inventaires :

« La démocratie, rurale a compris que ses églises, aussi bien que ses curés sont menacés, elle apercevra bientôt que les magnifiques allocutions des séparatistes sont surtout chimériques, que leur attribution provisoire, par conséquent revisable, n'est qu'un trompe-l'œil. Si elle entend conserver ses curés, elle saura que la déclaration actuelle l'oblige à en charger d'un nouvel impôt sans aucun compensation. »

L'Autorité

De MM. Paul et Guy de Cassagnac, sur la résistance à la loi de séparation :

« Au diable les prudents, les donneurs d'eau bénite et les protecteurs d'Académie, il y a des moments dans l'existence d'un peuple où les dissensions et les divisions ne sont plus seulement des simulacres creux, mais de véritables fautes et de véritables trahisons à l'heure du péril en présence de l'ennemi.

« La diplomatie perd la religion, car pour reprendre avec une légère variante un mot de notre grand-père, on ne discute pas avec le mal, on le supprime. La faux ne discute pas avec l'ivraie. La ligue que nous avons fondée, affirme en tout occasion et de toute façon l'esprit qui l'anime, elle organisera la résistance sur le terrain catholique. »

La Libre Parole

De M. Drumont :

« De la France bourgeoise, patriote, solide et robuste, qui sortit de la révolution, et qui put d'une main ferme la direction du nouveau régime, il ne reste plus que des représentants bien dégénérés, bien affaiblis moralement et intellectuellement et qui auront grand peine à contenir ce prolétariat, qui se lève, avec des revendications qui n'ont rien de rassurant. »

Le Figaro

Sur les entraves ouvrières :

« Les candidats et les groupes qui prétendaient s'en faire un tremplin électoral, doivent avoir reçu beaucoup de leurs électeurs. D'abord la loi des retraites, adoptée à l'unanimité, on peut s'en faire ; ce qui supprime naturellement la concurrence. Après la suppression, alors après le vote qu'elle a subi à la Chambre, on ne sait pas bien nettement il serait encore possible de se rachéter ; la seule ressource des marchands est de promettre qu'on pourvoira à la dépense, par la confiscation pure et simple des grandes fortunes. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PENTA-DI-CASINCA. — Mlle Innocence Rafelli s'est éteinte le 4 du courant après une longue et douloureuse maladie. Appartenant à l'une des familles les plus honorables du canton de Vescovato, elle avait reçu de ses parents des leçons et des exemples de bonté et de charité. Aussi a-t-elle passé sa vie à entourer de soins ses

7e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

A midi, il se leva pour aller déjeuner.

Dans le couloir, il rencontra Cartilbien.

— Tiens, vous êtes encore là ? lui dit-il.

— Oui, monsieur Jean-Paul, répondit le cocher. Dame, écoutez donc, M. de Chelles m'avait défendu de bouger, et quand M. de Chelles me donne un ordre, je lui obéis tout comme s'il était le bon Dieu.

Ils descendirent ensemble et, tout en marchant, continuèrent à causer.

— Comment ce bal-là, demanda Jean-Paul, que vous ne travailliez pas aujourd'hui. Je croyais que vous preniez votre jour de repos en même temps que mon père, et c'est lui qu'il a pris le sien.

Là-dessus, Cartilbien entra dans une explication assez embrouillée, dans laquelle il était question de détails de service trop peu intéressants pour qu'il soit utile de les reproduire.

Dans le même ordre d'idées, il dit la raison administrative qui l'avait appelé au siège de la compagnie.

— Et voilà-t-il pas, continua-t-il, que, arrivé sur la place du Palais-Royal, je me trouve nez à nez avec cette canaille de Gérard ? Mon sang n'a fait qu'un tour, je lui ai tombé dessus, vous êtes intervenu avec M. de Chelles, et vous savez le reste... Mais ce que vous ne savez pas, c'est que si, au lieu d'avoir eu affaire à moi, ce gredin-là avait eu affaire à mon ami Loriol, à votre brave homme de père, il ne s'en serait pas tiré à si bon compte, oh ! non !

— Pourquoi donc ? questionna Jean-Paul avec la plus grande innocence et la meilleure foi du monde, mon père n'a pas une punition à son actif, il n'appelle comme tous les bourgeois les agents de l'inspection sécurité, mais il n'a aucun motif pour en vouloir personnellement à aucun d'eux.

Cartilbien ouvrit la bouche, prêt à lâcher une riposte qu'il retint visiblement et remplaça par quelques mots embarrassés :

— Au fait, si votre père ne vous a jamais parlé de ses histoires avec Gérard, ces choses-là ne me regardent pas, vous comprenez, monsieur Jean-Paul... Mais vous voilà arrivé devant votre restaurant et je risquerais de vous retarder avec mon bavardage. Qu'est-ce qu'on dirait au bureau si vous ne rentriez pas à l'heure, vous, l'employé le plus ponctuel de toute l'administration ? A la revoyure, monsieur Jean-Paul, et bien des choses d'ici-bas.

Il fit un pas pour s'éloigner mais, comme le jeune homme allait entrer dans le restaurant, il revint à lui, mit par un scrupule et, d'un ton un peu ennuyé :

— Dites donc, monsieur Jean-Paul, ce n'est pas la peine de parler de ce coco-là à votre père.

— Je vous demande pardon, j'ai, au contraire, l'intention de lui raconter tout ce qui s'est passé aujourd'hui, quand ce ne serait que pour apprendre de sa bouche ce que vous tairez avec tant de soin.

Cartilbien lui saisit la main avec une gravité mêlée d'attendrissement.

— Non, je vous en prie, ne dites rien à Loriol, ne le questionnez pas, on lui ferait du chagrin et puis... pour vous-même et pour votre sœur, Mlle Marie, il vaut mieux que vous ne vous mêliez pas d'certaines choses... je ne vous en dis pas plus long parce qu'il me semble que je ne dois pas... mais, je vous le répète, motus là-dessus !... et bien le bonjour !

Cette fois il s'éloigna pour tout de bon et si Jean-Paul, au lieu d'entrer au restaurant, l'avait suivi quelques minutes, il aurait pu l'entendre murmurer entre ses dents :

— Vieille bête de Cartilbien, va ! cale pochard qui ne sait pas tenir sa langue même quand il est à jeun ! Ah ! mon garçon, tu peux te vanter d'avoir fait de la « belle ouvrage. »

« Sans doute que Loriol n'aura jamais parlé de tout ça avec ses enfants... damé ça leur aurait appris à mépriser leur mère, et voilà que, comme un imbécile, j'ai été cancaner aux oreilles de ce brave garçon.

Je ne lui ai pas dit grand'chose, mais c'est encore trop par lui ! Animal de Cartilbien ! tu mériles une punition, tu l'auras... je voulais t'offrir une absinthe chez le petit liquoriste de la rue Saint-Marc... eh bien, tu n'en passeras... Une autre fois, tu ne bavarderas plus à tort et à travers.

Et quand il passa dans la rue Saint-Marc, Cartilbien fut, dans la mesure du possible, fidèle à la promesse qu'il s'était faite.

Il entra tout de même chez le liquoriste, mais quand celui-ci, debout derrière son comptoir, lui demanda, le reconnaissant pour un vieux client :

— Une absinthe comme toujours ?

— Non, answered-il en se léchant soudainement, répondit-il gravement avec un gros soupir.

Ajoutons que le brave homme n'avait pas tort de se traiter avec cette sévérité relative.

Sans le vouloir, et encore sous le coup de l'émotion récente causée par la rencontre de Gérard, il s'était rendu coupable d'une indiscrétion que son vieil ami Loriol, averti, était capable de ne pas lui pardonner.

De même que Jean-Paul avait mis une obstination farouche à ne pouvoir faire allusion devant les Loriol aux premières années de son existence, le brave conducteur et sa sœur, mue par un sentiment de délicatesse inouïe, n'avaient jamais dit un mot en jeune homme de drame de famille qui, jadis, avait troublé leur bonheur.

Jamais le nom de Gérard n'avait été prononcé devant lui pour lui épargner la douleur de rougir de la faute maternelle.

Bien mieux, Loriol avait supplié ceux de ses amis qui étaient au courant de ses infortunes conjugales, d'observer à ce sujet la plus grande discrétion auprès de ses enfants, comme il les appelait, afin que leurs jeunes cœurs ne fussent pas souillés par le pourrissement de choses lamentables, honteuses !...

Jean-Paul ignorait donc que Gérard et Bérand ne faisaient qu'un seul et même individu.

Pour lui, l'amant de sa mère, celui de qui il était le fils, c'était Bérand, le rôdeur cosmopolite, qu'il avait connu en dernier lieu, subrepticement à l'hôtel.

Non, dans le secret de son cœur, Jean-Paul gardait encore dans sa mémoire et dans son cœur, avait fait une faute.

Il le savait, hélas !

Comment, dans quelles conditions cette faute avait-elle été commise ?

Cela, il l'ignorait.

Il ne comprenait pas qu'elle avait fui avec un camarade de Loriol, avec un homme connu de ce dernier qui, s'il rencontrait jamais celui qui l'avait trahi en séduisant sa femme, ne pourrait résister au désir de se venger d'une façon brutale.

(A suivre)

frères dont deux lui survivent et à faire le bien autour d'elle.

Les obsèques ont eu lieu le lendemain au milieu d'une foule de parents et d'amis. La deuil était conduit par M. Raffalli, conseiller municipal, et MM. Carbuccia.

Nous prions MM. Raffalli Philippe, le capitaine Raffalli, Raffalli, docteur en droit, Raffalli, vicaire à Paris, de vouloir bien agréer nos sincères condoléances. — A. P.

CORTE. — La station quadragésimale est très suivie, grâce à la parole si éloquemment vibrante de notre prédicateur, M. l'abbé Bran.

« Je confie mon cœur à mes paroles, nous a-t-il dit au début de son ministère auprès de nous. » Les paroles ont été fidèles à leur mission, et comme il s'est trouvé que le cœur qui les dictait était un cœur d'apôtre, leur succès a été grand. Un brave homme disait: « Il y a vingt-huit ans que je suis à Corte, et jamais je n'ai vu tout le monde à l'église. » C'est que M. l'abbé Bran a au suprême degré le talent principal de l'orateur : l'art de toucher. Dans son cœur, on le voit, résonnent toutes les cordes qui peuvent vibrer dans le cœur de son auditoire quelque peu mûri; et il sait en tirer la note qui va droit au cœur de chacun et le met à l'unisson du sien. C'est dire qu'il ne suit pas les sentiers battus: c'est l'Evangile qu'il prêche, mais présenté sous un jour proportionné aux besoins et aux goûts de son auditoire. S'aperçoit-il que telle ou telle personne se laisserait toucher par les beautés de la nature ; il demande à l'azur limpide d'un ciel sans nuage, un scintillement de l'étoile, au bruissement de la feuille, au murmure du ruisseau, à la chanson de l'alouette, au vol de l'hirondelle, aux couleurs diaprées du papillon, au sourire de l'aurore, au parfum de la fleur, l'image qui, les hargant délicieusement, les conduira à Dieu.

Insensiblement le tableau change ; la poésie a fait place au raisonnement ; l'orateur, on le voit, vise une autre classe de son auditoire, sans oublier toutefois la première, dont l'âme toute embaumée encore du parfum de la fleur reçoit sans se plaindre, cette argumentation serrée qui seule a prise sur quelques natures.

Parfois on se croit au catéchisme ou autour d'une veste chaumière près de l'aïeul racontant de charmantes histoires. C'est la part des enfants et des ignorants ; part que tout le monde indistinctement s'attribue si l'on se juge par l'attention avec laquelle on les écoute.

Bref, on ne croit pas [illegible] allié à une si haute doctrine ; jamais je n'ai vu de communication aussi intime entre l'orateur et l'auditoire. Nul doute que la moisson ne se présente belle à la faucille du jeune prédicateur. Puissent ses notes ardentes résonner longtemps dans le cœur des Cortenais ; ce sera sa gloire et la leur.

Un Cortenais.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUÉS
du Chemin de fer

Quatrième journée

Notre appel n'a pas été entendu. Les agents syndiqués n'ont pas cru devoir reprendre leur service, ce matin, et les trains n'ont pu se former faute de personnel suffisant.

C'est avec regret que nous le constatons.

Aujourd'hui les grévistes nous convient à une réunion publique « pour nous faire comprendre, paraît-il, les motifs qui ont poussé à la grève... » Nous nous rendrons à cette convocation, mais il nous semble que si ces motifs étaient fondés, il était très facile de les exposer dans une note aux journaux de la localité que nous nous serions empressés de publier.

⁂

Nous recevons de M. Fontaine, directeur de la Compagnie de chemins de fer départementaux, la lettre suivante :

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je lis dans le *Petit Bastiais* d'aujourd'hui les communications de la commission exécutive de la grève. Elles contiennent des inexactitudes à gratter, qu'il importe de rectifier.

Il y est dit :

Que c'est la Cie qui a voulu la grève;

Qu'elle n'a rien fait pour l'éviter ;

Qu'elle *a violé la convention de 1902* ;

Qu'elle a traqué les syndiqués ; enfin que l'on a fait appel en vain à sa bienveillance en faveur d'un mécanicien révoqué.

Dans l'entrevue qui a eu lieu, le 6 avril, entre la commission exécutive de la grève et moi, en présence de M. le Sous-Préfet de Bastia, il a été nettement établi que la Cie n'avait commis aucune violation de la convention de 1902, et la commission par l'organe de son avocat Me Moretti a déclaré que le syndicat n'entendait pas se substituer à la Cie pour les punitions à infliger.

J'ai par ailleurs affirmé que j'avais toujours convoqué la délégation du syndicat pour lui donner connaissance des motifs de révocation afin qu'il soit bien établi qu'il s'agissait de fautes graves de service et non de faits de grève ou de participation au syndicat et j'ai admis, comme je l'avais fait spontanément en 1902, que tout agent ayant commis une faute grave pouvait faire valoir ses moyens de défense soit en accompagné d'une délégation du syndicat.

Sur ce point principal l'accord était donc complet entre la Commission et la Compagnie.

Au sujet de la révocation du mécanicien Battesti il a été reconnu par la commission qu'il avait commis de fautes graves et qu'il méritait une punition très sévère, mais puisque le syndicat reconnaît à la Cie le droit d'être seule juge des punitions à infliger, pourquoi le conteste-t-il dans un cas où les fautes sont reconnues ? Cette prétention annulait le premier point sur lequel l'accord a eu lieu. Quant à la prétendue guerre au syndicat, je n'ai pas eu de peine à en faire justice en rappelant les motifs des révocations d'agents prononcées depuis 1901, contre les onze agents frappés, motifs qui ont été d'ailleurs examinés et approuvés par le syndicat.

La Cie ne s'inquiète pas de savoir si ses agents sont syndiqués ou non, elle ne considère que le service qu'ils font et la justice est la même pour tous.

Tous ces points ont été parfaitement établis dans l'entrevue du 6 avril et j'en appelle au souvenir de tous ceux que M. le Sous-Préfet avait bien voulu convoquer. Il n'y avait donc aucun motif de se mettre en grève. C'est sur cette constatation que la commission s'est adressée à la bienveillance de la Compagnie pour lui demander de reprendre le mécanicien Battesti en lui infligeant telle punition que l'on voudrait pourvu que ce ne fût pas la révocation.

La Compagnie n'avait pas attendu cet appel pour montrer toute sa bienveillante et son humanité, le mécanicien Battesti en avait largement bénéficié puisque il avait encore sa pension, il avait été nommé de classe 3 fois, rétrogradé 2 fois, et averti enfin à 4 reprises différentes qu'à la première faute grave il serait révoqué.

J'ajoutais que la commission faisait appel à la bienveillance de la Compagnie, alors que la grève était votée en principe depuis le 2, ce qui ne me permettait pas de rapporter la décision prise.

La commission s'adressa alors à M. le Sous-Préfet qui voulut bien promettre tout son concours en faveur de Battesti, et il fut convenu que la commission proposerait le soir au syndicat d'attendre jusqu'au mardi 10 la réponse de la Compagnie.

Le soir de cette entrevue la grève était votée définitivement.

J'affirme enfin que la commission exécutive n'a jamais parlé des revendications qui ont été élaborées par le congrès du syndicat le 22 février dernier et qui n'ont été remises que le 25 mars à la Compagnie. Ces revendications sont complètement étrangères au conflit actuel.

Il n'est donc pas sérieux de prétendre que la Compagnie a voulu la grève, et qu'elle n'a rien fait pour l'éviter.

C'est le contraire qui est vrai et la Compagnie a conscience de n'avoir rien négligé pour éclairer les agents et empêcher tout conflit.

Veuillez agréer etc.

Ch. FONTAINE.

⁂

Syndicat national
DES CHEMINS DE FER

Communications
de la Commission exécutive

Bastia, 10 avril.

Au Directeur du *Petit Bastiais*,

La note que la commission exécutive de la grève a fait paraître dans votre estimable journal ne dissimule aucune menace. Le calme parfait dont les grévistes ont fait preuve sur tous les points du réseau, ne peut laisser aucun doute sur les véritables sentiments des agents.

La commission exécutive a tenu à affirmer que, malgré la note communiquée qui a été communiquée à la presse, la Compagnie ne peut pas compter pour assurer la régularité et la sécurité de la marche sur le concours du personnel gréviste, lequel ne reprendra le service que sur avis signé du président et partant le cachet du syndicat, après entente préalable.

La compagnie sait qu'elle ne peut pas compter sur ce concours et comme la note communiquée pouvait induire le public en erreur nous avons tenu à la proclamer pour prévenir tout équivoque et dégager notre responsabilité.

La commission exécutive n'a jamais cessé de prêcher le calme. Le public a constaté qu'elle a été écoutée. Elle ne veut pas se départir d'une attitude qui lui a valu des sympathies et qu'elle estime essentielle pour la bonne issue de la grève.

P. la Commission exécutive,
VESCHI, président.

Réunion publique

Les membres de la Commission exécutive ont l'honneur d'informer le public, ainsi que toutes les corporations ouvrières de la ville de Bastia, qu'une réunion publique aura lieu de faire comprendre quels sont les motifs qui ont poussé les employés des chemins de fer à se mettre en grève, aura lieu le mercredi 11 courant, à 8 heures 1/2 du soir, dans une des salles du Théâtre.

Les membres de la presse sont invités à assister à cette réunion.

Cette conférence sera faite par le camarade Charnay, assisté de M. Moretti, avocat-conseil des grévistes.

Le Président
de la commission exécutive de la grève
VESCHI.

DRAME SANGLANT
à Saint-Joseph

Une tentative de meurtre a été commise hier, à 1 heure de l'après-midi, à la barrière de Saint-Joseph, dans des circonstances assez mystérieuses.

A l'heure indiquée plus haut, M. Hilaire Agostini, originaire de Vescovato, et demeurant à Casamozza, où il fait le commerce des bois, sortait la bouette Rocchesani, stationnée en face le bureau de l'octroi, en compagnie de son oncle M. Jean Orlanducci, négociant à Vescovato.

Ils s'acheminaient tranquillement tous les deux vers la ville, lorsque arrivés au milieu du pont de Saint-Joseph, Giambelli Laurent, sujet sarde, qui marchait derrière eux, sortait un revolver de sa poche et faisait feu à deux reprises sur M. Agostini.

Atteint au bas des reins par un projectile, M. Agostini s'affaissait sur la chaussée comme une masse.

Des personnes attirées par le bruit des détonations se couraient immédiatement à son secours et le transportèrent dans une chambre de l'établissement Rocchesani, où M. le docteur Morucci, aussitôt prévenu, venait lui prodiguer ses meilleurs soins.

D'après cet excellent praticien, la blessure quoique grave, ne paraît pas mortelle, à moins de complications internes.

Le meurtrier qui avait essayé de s'enfuir, fut arrêté immédiatement dans la rue Saint-Joseph, par le maréchal des logis Antonini et l'agent de police Graziani qui s'étaient mis à sa poursuite.

Il fut écroué provisoirement dans la chambre de sûreté de la caserne de gendarmerie de Saint-Joseph,

Interrogé par le maréchal des logis sur les mobiles qui l'avaient poussé à commettre son crime, Giambelli prétend que les coups de feu étaient partis accidentellement, et que c'était *disgrazia*, déclara-t-il, qu'il avait fait tuer M. Agostini.

La nouvelle de ce drame se répandit comme une traînée de poudre et provoqua au sein de la population si laborieuse et si paisible de ce populeux quartier, la plus vive émotion.

La maison où a été transportée la victime qui était avantageusement connue et estimée, n'a pas désemplit durant toute la journée et l'on se perdait en conjectures sur les causes du drame.

M. le juge d'instruction Virgitti saisi de l'affaire, se transporta sur les lieux du crime et à l'auberge Rocchesani où il recueillit la déposition de M. Agostini.

Ce dernier confirma ses premiers dires, ajoutant qu'il connaissait de vue Giambelli, mais qu'il n'avait eu avec lui aucune relation d'amitié.

Il n'a pu expliquer pour quelles raisons l'inculpé aurait fait feu sur lui.

M. Agostini est un parfait honnête homme, au caractère doux et paisible. Le lâche attentat dont il a été victime, soulève l'indignation.

Espérons que sa blessure n'aura pas de suites et qu'il pourra bientôt rejoindre sa famille désolée.

Le meurtrier a été conduit devant M. le procureur de la République qui l'a placé sous mandat de dépôt.

L'arme dont il s'est servi est un revolver Lebel réduit, avec balles blindées ayant une force de pénétration considérable.

⁂

Il nous revient que Giambelli serait entré dans la bouette Rocchesani où se trouvait Agostini et lui aurait demandé du travail.

M. Agostini lui répondit qu'il aurait pu, très probablement l'employer après les fêtes de Pâques, et il quittèrent ensemble la bouette.

Deux minutes après leur départ de la bouette deux détonations retentissaient.

En voyant fuir le meurtrier, des témoins du drame se mirent à sa poursuite et, l'ayant rejoint, le frappèrent au visage. Ils l'auraient certainement lynché sans l'arrivée des agents de la force publique.

Amicale des Institutrices et des Instituteurs de la Corse

Les membres de l'Amicale sont informés que si la circulation des trains n'est pas rétablie le 15 avril au plus tard, l'Assemblée générale sera renvoyée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le Bureau.

Cirnea

Lundi prossimu, 16 aprile, a 8 ore 1/2 di sera, a Cirnea derà a Camera musicale, una rappresentazione di varia commedia fra e quale una cósera: *In campagna*, di P. Vattelapesca, *Zia Pè*.

Parecchie persone connoscenu st'operella, critica fine e maliziosa di nôstri custumi. A leghiela, c'è da mette a panza in tera. A bedela rapresentà, cosa accaderà ? un n'arrèsca decidela.

Pare che e persone incaricate d'interpretà i personaggi cusì ridicoli di sta cummediôla un masconu di e qualità ricchieste. Pudemmu dunque sta tranquilli a sta rigoardu.

Una sola cosa ci rincresce. Sta serata duvia avè lôga o teatru municipale — solu mezzu di fà cunnosce o *publicu* a curiosità tanta squisite d'u lavoru di *Zio Pè*. Ma malgradu tuttu, è statu impussibile d'ottene da u direttore ch'ellu cedissi à Cirnea a sera d'u lunì pasquale. Bisugnerà dunque cuntentassi d'un lunale assai più asiguu. Pacenza !

N. B. — E rimanca dumminicale d'a Cirnea ricumminciarenu u 22 aprile

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN. — Mercredi Saint, à 3 heures et demie, office des ténèbres.

SAINT-NOM DE MARIE. — L'église restera fermée le Jeudi Saint, pour les mêmes raisons que celles de l'année dernière.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de denticrs artificiels

F.-A. MORATI
Ancien chef de section
des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc.,
travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).
N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des 1res maisons de Paris.

Nos Dépêches
DU JOUR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le décret de convocation

Paris, 10 avril.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui le décret fixant, au 6 mai prochain, les élections générales pour la Chambre des députés.

Conseil des Ministres

Paris, 10 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La grève du Chemin de fer de la Corse

M. Barthou, ministre des travaux publics, a mis le conseil au courant de la grève des employés du Chemin de fer de la Corse, et des démarches qu'il avait faites auprès de la Compagnie de chemins de fer départementaux, afin d'arriver à une prompte solution du conflit.

La Conférence d'Algésiras

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a communiqué au Conseil l'acte général de la Conférence d'Algésiras.

L'éruption du Vésuve

Le conseil a décidé d'envoyer sans retard une division de l'escadre de la Méditerranée à Naples, afin de porter secours aux malheureuses populations vésuviennes.

Les grèves des mineurs

Le ministre de l'intérieur a donné connaissance des renseignements qui lui sont parvenus sur la situation dans les bassins houillers du Pas-de-Calais, du Nord et de la Loire.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Tragique événement
UN FOU DANS UN TRAIN
Un voyageur tué

Avignon, 10 avril.

La nuit dernière dans le train qui va de Lyon à Avignon se trouvait un individu atteint d'aliénation mentale.

Arrivé entre les stations de Mondragon et de Piolenc, cet individu nommé Rodier, prit subitement d'un accès de folie furieuse, sortit son revolver et tira deux coups, sans l'atteindre, sur un officier de chasseurs qui se trouvait dans le train.

Rodier dirigea ensuite son arme sur M. Bastin, entrepreneur de travaux publics qui essuya quatre coups de revolver.

M. Bastin, blessé mortellement, serait à toute extrémité.

Rodier a été arrêté à la station d'Orange.

Ce double attentat, causé par la folie, a vivement impressionné les nombreux voyageurs qui se trouvaient dans le train.

Les Morts du Jour

Le général Logerot

Paris, 10 avril.

On annonce la mort de M. le général de division Logerot, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 70 ans.

Le défunt était le frère de l'ancien ministre de la guerre.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00189

BOURSE DE PARIS

	9 avril	10 avril
Rente 3 0/0 amort.	98,00	98 85
— 3 0/0 cmortis	98,55	98.50
		ex-coupon.

La grève des Mineurs
du Nord et du Pas-de-Calais

Lens, 10 avril.

Le Congrès des délégués des ouvriers mineurs a décidé de maintenir les premières revendications formulées par les grévistes sur une base de 7 francs 18 centimes par jour.

Le Congrès a également décidé de demander une nouvelle entrevue aux compagnies houillères.

Bassin de la Loire

Saint-Etienne, 10 avril.

Les mineurs du bassin houiller de la Loire ont déclaré la grève ce matin.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les dépenses de la Chambre en 1906

L'ordre du jour appelle la discussion: 1° du projet de résolution ; 2° de la proposition de loi concernant l'ouverture d'un crédit supplémentaire applicable aux dépenses de la Chambre des députés pour l'exercice 1906.

La Chambre a adopté.

Sites et Monuments

La Chambre adopte également le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, ayant pour objet d'organiser la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique.

Traité de commerce avec la Bulgarie

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion en première délibération du projet de loi portant approbation du traité du commerce et de navigation signé le 13 janvier 1906 entre la France et la Bulgarie.

La Chambre adopte sans discussion le [illegible] présenté par M. [illegible]

[illegible] du travail

[illegible] également le [illegible] la Chambre a avec modifications ayant pour [illegible] les exploitations disposant [illegible] 1898, sur [illegible]

[illegible] douane

[illegible] ite ensuite la [illegible] loi autorisant [illegible] en cas de [illegible] de suspension [illegible] sur les [illegible] nécessité.

[illegible]

[illegible] térêt local

[illegible] le projet de [illegible] du docteur [illegible] abonnement, à [illegible]

Le Budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

Ministère de l'Agriculture

Le Sénat continue la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 16.

M. Leyret, sénateur des Bouches-du-Rhône, demande que l'olivier jouisse des mêmes lois de protection que la vigne.

Cette proposition est adoptée.

Les chapitres 16 et suivants sont mis aux voix et adoptés successivement.

L'ensemble du budget du Ministère de l'Agriculture est adopté.

Ministère des Colonies

Le Sénat passe ensuite à la discussion du budget du Ministère des Colonies.

La discussion générale est ouverte.

M. Cicéron

sénateur de la Guadeloupe, parle longuement sur les troubles sanglants qui se sont produits dans cette colonie.

L'orateur prie le ministre de donner les ordres nécessaires pour faire cesser l'anarchie qui règne en permanence à la Guadeloupe.

Le Ministre des Colonies

répond qu'il prendra les mesures nécessaires pour faire cesser cet état de choses.

Ordre du Jour

Le président annonce qu'il a reçu de M. Cicéron un ordre du jour ainsi conçu :

Le Sénat invitant le gouvernement à faire respecter par les fonctionnaires des Colonies la loi et la liberté individuelle,

Cet ordre du jour est adopté par mains levées.

Tous les chapitres de ce budget sont ensuite mis aux voix et adoptés.

Chemin de fer de la Réunion

Le Sénat adopte également tous les chapitres du budget du Chemin de fer et du port de la Réunion.

Chemin de fer de Kayes au Niger

Le Sénat adopte, en outre, sans modifications, le budget du Chemin de fer de Kayes au Niger.

Postes et Télégraphes

Tous les chapitres concernant le budget du ministère des postes et télégraphes sont successivement mis aux voix et adoptés.

Caisse nationale d'épargne

Enfin le Sénat adopte tous les chapitres du budget annexe de la Caisse nationale d'épargne.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Les sociétés de crédit maritime

Enfin la Chambre adopte le rapport de M. Le Hérissé sur le projet de loi relatif à la création des sociétés de crédit maritime.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Séance du matin

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

Ministère de l'Agriculture

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

La discussion générale est ouverte.

M. Denoix, rapporteur, développe les conclusions de son rapport.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, combat certaines parties de ce rapport.

Une vive discussion s'engage entre le rapporteur et le ministre, puis la discussion générale est close.

Le Sénat décide de passer à la discussion des articles.

Les cinq premiers chapitres sont renvoyés à la commission des finances pour un nouvel examen.

Les chapitres 6 à 10 sont successivement mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 h. 15.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

EN RUSSIE
La démission du Comte Witte

Saint-Pétersbourg, 10 avril.

Le correspondant du *Standard* a télégraphié à son journal que le comte Witte a remis à l'empereur sa démission de premier ministre de l'Empire.

EN ITALIE
L'ÉRUPTION DU VÉSUVE
Un toit d'une église qui s'effondre

Naples, 10 avril.

L'éruption est toujours très intense.

La pluie des cendres n'a pas cessé.

Le toit de l'église San Giuseppe d'Ottajano s'est écroulé effroyablement sous les décombres une centaine de personnes.

On a immédiatement organisé les premiers secours ; quarante-neuf cadavres ont été découverts dans l'église même. Les recherches continuent.

La toiture d'un marché qui s'écroule

10 morts — 100 blessés.

Naples, 10 avril.

Par suite du poids des cendres entassées sur la toiture du marché couvert de Monte Oliveto, la charpente a cédé ; la toiture s'est écroulée.

On compte plusieurs victimes. Dix personnes ont été tuées et une centaine blessées.

On craint que d'autres maisons ne s'écroulent à cause de la grande quantité de cendres amassées sur les toits.

L'éruption semble s'apaiser

Naples, 10 avril.

L'éruption semble s'apaiser. Le cratère central du Vésuve est calme ; une épaisse colonne de fumée s'en échappe.

Le feu sort toujours avec une certaine intensité des cratères inférieurs qui fument énormément.

⁂

On continue très activement les travaux de déblaiement dans l'église San Giuseppe d'Ottajano.

Dans la journée on a pu retirer 70 cadavres des décombres.

Un village détruit

200 morts. — Violente agitation intérieure du Volcan.

Naples, 10 avril.

Le village d'Ottajano est complètement détruit.

Le nombre des cadavres qui se trouvent sous les décombres est évalué au moins à deux cents.

Les instruments de l'observatoire signalent une très forte agitation intérieure du Volcan.

Les Souverains Italiens

Naples, 10 avril.

Le roi et la reine d'Italie ont remis au maire de Naples la somme de 100.000 francs pour être distribuée aux victimes.

AVIS DE DECÈS

Mme Veuve Isabelle Ghilini et ses enfants, M. André Ghilini, capitaine au long-cours, Mme André Ghilini et leurs enfants, M. Antoine Graziani et ses enfants, M. et Mme Joseph Ghilini, M. et Mme Vincent Veschi et leurs enfants, de Marseille, M. et Mme Noël Graziani et leurs enfants, Mme J.-T. Marcelli, inspecteur de 1re classe de la Garde civile (Tonkin), et leurs enfants, M. et Mme Etienne Ghilini et leurs enfants, de Nice, M. et Mme André Ghilini, M. et Mme André Ghilini, juge (Ambassus), M. et Mme Bernard Ferrari et leur enfant, de Marseille, M. Roch Veschi et ses enfants, de Marseille, M. et Mme A. Gentili et leurs enfants, de Marseille, Mme Vve Martin, de Marseille,

Les familles Ghilini, de Marseille, de Vescovato et de Venzolasca, Ferrari de Marcuil, et Veschi, de Marseille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. JACQUES GHILINI
Fabricant de Savon

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, grand'oncle et allié, décédé à Aix, le 10 avril, à l'âge de 51 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les FÊTES DE PAQUES on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que *Pasquette*, *Migliacci* et *Falcutelle*.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, exsuccesseur de feu Mme veuvé Gazzi, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

TOURCOING 1906

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples	Dimanche, 5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial)

Départs de

		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.	(commercial), Jeudi 7 heures matin.	
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 4 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale du Crédit permettra réalisation de ce rêve PAIEMENT EN 24 MOS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 0/0 0/0 1879, payables en 20 mois, 19 f. 50 par mois, 1.560.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 45 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunin, Directeur Banque Générale du Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans le [illegible] Louis-Napoléon Mattei à Bastia des Trois-six première qualité [illegible] rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums [illegible] meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — External

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'École Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franc port.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoines et Fourrages

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation
à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE XELLE

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de sigles Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis
dans le
Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 156, rue Montmartre, Paris.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires

de A. FOURCHAUD, Pharmacien à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2 cours Napoléon à Ajaccio.

Le Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE EDITION
avec gravure spéciale
[illegible] 16 fr. — Six Mois. 7 fr. 50
Le N° 25 centimes

SECONDE EDITION
avec 32 gravures coloriées
[illegible] 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50
Le N° 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI 12 AVRIL 1906 — N° 102

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclame (3e page), 0.75 — Décès, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et Algérie Patrie : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Jeudi Saint.
Saint : (heure nationale)
Lever, 4 h. 59 m. — Coucher, 6 h. 09 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Vendredi Saint.

11 AVRIL

CORSICA

(Suite et fin)

Vin

La Corse pourrait être le pays du vin par excellence et ne l'est pourtant pas, parce que l'entretien des vignes est trop coûteux. Les anciens vignobles ayant été détruits par le phylloxéra, on a commencé à planter des ceps américains ; mais ces plantations sont très chères et ne se font que très lentement. Si l'on songe que la terre n'est guère travaillée qu'avec la main, il n'y a pas lieu de s'étonner, si l'hectare cultivé coûte de 1.200 à 2.000 francs, tandis que des machines modernes feraient la même besogne pour 400 ou 500 fr.

La taille des vignes est aussi imparfaite ; produit minime. Une autre faute capitale est dans la préparation des vins qui est trop primitive et qui souvent se fait sans propreté. Il y a beaucoup de vins qui trahissent une fermentation d'acide lactique.

Les vins corses pourraient être excellents s'ils étaient bien préparés ; c'est ce que prouve le succès des vins de Cervione aux divers concours de Paris. Pourquoi les vins corses en général n'auraient-ils pas le même succès ? Ils sont très riches en extrait, souvent très doux, vu que les grappes mûrissent souvent trop longtemps et ont par suite un contenu acide moindre qui amène un riche dépôt. Très riches en alcool, ils seraient très bons pour couper d'autres vins et rien ne s'oppose à leur importation en Allemagne, puisque les droits d'entrée ont été abaissés pour de tels vins de 35 à 12 francs.

Huile

Ce qui est vrai pour le vin l'est aussi pour l'huile. Elle est exploitée d'une façon si primitive qu'elle ne peut entrer en concurrence avec les autres : elle est souvent impure et âpre. Tandis qu'en Algérie et en Tunisie on fabrique l'huile avec des machines de construction très récente, en Corse, neuf fois sur dix, on est aussi avancé qu'il y a cent ans. Il faudrait remplacer les cuves en bois par des citernes, et le vieux pressoir en bois par un pressoir en fonte ; il faudrait conserver l'huile avec des soins de propreté minutieux.

Cédrats

Ces fruits sont exposés à de telles variations de prix que l'on ne peut guère compter sur leur valeur. Le froid de cette année a détruit la moitié des plantations et montré ainsi les endroits où il serait bon de multiplier les plantations. Il serait aussi avantageux de régler la façon de fumer et d'arroser ; l'irrigation se fait d'ordinaire avec trop d'abondance. Pour pouvoir faire des marchés heureux il faudrait prendre l'habitude de mettre et de conserver les fruits dans de l'eau salée ; malheureusement la pénurie d'argent est un sérieux obstacle.

Châtaignes

Les châtaigniers sont menacés d'une destruction complète et leur disparition amènera bientôt une crise générale, puisqu'il n'y a pas d'autre produit pour remplacer les châtaignes comme aliment du peuple. L'industrie du tannin est un mal nécessaire, puisqu'elle fait vivre un très grand nombre de familles qui auraient de la peine à trouver d'autres moyens d'existence. Il faut déjà se figurer le moment où il n'y aura plus de châtaignes, à moins qu'on ne se livre à un reboisement systématique et sérieux.

Puisque les châtaignes ont été introduites comme aliment pour les chevaux et les mulets de l'administration militaire, puisque la farine de châtaignes a fait ses preuves comme aliment pour les prisonniers, une telle culture serait rémunératrice, surtout si on introduisait de bonnes espèces, comme le marron de Lyon, l'ovale marron, etc.

Céréales

Vu que la majeure partie des céréales provient de l'importation et que les entrepreneurs du gouvernement mettent sur le marché des céréales à un prix assez réduit, il est impossible au pays de leur faire concurrence et les cultures déclinent. Il en est ainsi pour l'avoine, dont le prix, est fait par l'Algérie qui en envoie beaucoup.

Légumes

Favorisés par le climat et qui rapportent à l'Algérie des millions : asperges, pois, pommes de terre, artichauts, oignons, etc., sont envoyés en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et en Autriche. Seule, la Corse reste isolée, livrée à elle-même ; elle n'a pas de tarif spécial, qui pourrait apporter le bonheur à la population des côtes, surtout aux jardiniers de Bastia, Borgo, Vescovato, Casinca, Aleria et du Cap-Corse. Quand on a établi, l'an passé, de nouveaux tarifs, on n'y a pas pensé ; on devrait faire en sorte que la Corse obtienne le même tarif que l'Algérie et que la taxe de 10 centimes de la Chambre de commerce soit abolie. D'autre part, les jardiniers devraient s'efforcer d'activer la croissance des primeurs et leur donner bon air en employant du bon fumier.

Fruits

Ce que j'ai dit est vrai des fruits. Ils sont d'une qualité excellente, si bien qu'il y a cinq ans, on les recherchait sur le continent où régnait la disette de fruits ; en multiplier la culture serait donc d'un grand profit.

Fromage

Le Roquefort est très exporté, qui est fabriqué très bien sur divers points de l'île ; d'autres fromages de brebis, de valeur moindre, restent dans le pays. Bien connu est un fromage doux : le *Broccio*, qui trouve son emploi dans certains produits des pâtissiers...

Le Travail

L'ouvrier Corse n'est pas bon. Son grand amour-propre et son amour de l'indépendance, ainsi que son existence indépendante, ont pour conséquences de lui faire considérer le travail comme une occupation secondaire qui lui rapporte non pas de quoi vivre, mais plutôt de l'argent comptant qu'il sacrifie d'ordinaire à son ambition politique. Cette politique intérieure, voilà le mal principal du pays qui nuit à son développement, car beaucoup d'entreprises sont sacrifiées à des intrigues politiques où sont privées tout-à-coup de capitaux, quand le capitaliste veut s'imposer. Mais on doit aussi ne pas oublier la « constellation politique » et on peut en tirer parti, en obtenant ainsi facilement la protection souvent si nécessaire. Malheureusement on est si souvent accablé de requêtes touchant la vente du bois ou l'embauchage des ouvriers, que l'on est forcé de désappointer bon gré mal gré, beaucoup de gens. Il est judicieux de prendre des gens dans toutes les localités, sans s'occuper de leurs dispositions d'esprit ; mais il ne faut pas négliger de se faire accorder aussitôt une faveur quelconque quand on abandonne une requête.

Salaire

Environ 2 fr. 25. Une surveillance sévère est nécessaire, et bien que l'amour inné du Corse pour ses aises le pousse à accepter de préférence une place de surveillant, et que sur le continent et aux colonies un très grand nombre de petits emplois de l'Etat sont occupés par des Corses, il faut chercher à donner la surveillance à un Français du continent. Les ouvriers italiens sont plus actifs, moins exigeants ; mais il ne faut pas les occuper en trop grand nombre et les employer en les disséminant.

Pour de jeunes chimistes et ingénieurs énergiques, ayant de l'initiative et des capitaux, la Corse est encore un bon champ d'action et je souhaite qu'elle prospère. Il entre en ligne de compte : extension de l'industrie de l'huile, fabriques de savon, distillation du bois, des essences, exploitation des mines. On pourrait aussi faire progresser l'industrie du lait près de Bastia et d'Ajaccio, afin de donner à ces villes du lait et du beurre par etsais, ce dont elles ont grand besoin.

Ajoutons la fondation d'une fabrique de sucre et l'élevage du bétail qui en dépendra. A la prospérité de l'élevage du bétail se joint la fondation d'une grande tannerie avec le tannin du pays. Enfin je cite encore l'industrie des conserves.

Docteur POLLAK.

Amicale des Institutrices et des Instituteurs de la Corse

Les membres de l'Amicale sont informés que si la circulation des trains n'est pas rétablie le 15 avril ou plus tard, l'Assemblée générale sera renvoyée à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le Bureau

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 avril à 3 h.

Montebello, allégro,	Luna.
Le lac des fées, ouv.,	Auber.
Séovisna, danse espagnole,	Laoûme.
Alto, fant.,	Verdi.
La Vallée d'Ossian, valse,	Benoît.

Le Chef de Musique, J. LANT.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement d'Ajaccio

Voici la profession de foi que M. Raphaël Casanelli d'Istria adresse aux électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio.

Mes Chers Concitoyens,

Candidat à la prochaine élection législative, je viens vous soumettre mon programme. Il sera conforme à mon origine et à mes sentiments. Ma famille vous est connue, et, si peu considérable que fût ma tâche, elle m'a cependant permis de prendre ma part des préoccupations politiques de notre pays.

Fidèle aux traditions des miens, je ne pense pas que mes opinions, non plus, par l'affirmation très nette de ma foi catholique. Neveu d'un évêque dont le souvenir est demeuré vivace, je croirai me montrer soucieux de sa mémoire en témoignant aux intérêts de notre clergé une sollicitude particulière.

A côté de ces sentiments si naturels, je place mes convictions républicaines acquises dès mon plus jeune âge. Je les dois à mon père qui fut un de ceux qui dès la première heure lutèrent pour la cause démocratique et en assurèrent le triomphe. Je n'aurai garde d'oublier la place si dignement occupée dans la politique Corse par mon regretté beau-frère, Moracchioli, à la droiture républicaine duquel l'éminent président de la République, M. Fallières, alors président du Sénat, rendit un hommage précieux et qui m'est cher.

Patriote, je désire que notre armée qui assure la défense du territoire et qui est la sauvegarde de nos libertés, soit forte et considérée, et je combattrai toutes les entreprises qui auraient pour but de la désorganiser ou de l'affaiblir.

Respectueux de nos gloires insulaires, je m'associerai à toutes les initiatives qui auront pour but d'en honorer la grandeur.

Je ne crois pas utile d'énumérer les réformes économiques et sociales aux quelles je serai heureux de collaborer. Je partage, si je le dire ? les aspirations généreuses de notre temps. Je connais, j'étudierai sans cesse les questions d'intérêt général que la Corse espère voir aboutir. Je tâcherai, dans la mesure de mes moyens, d'en hâter la réalisation. S'il est vrai que ma jeunesse n'est pas un titre dont j'aie à me faire gloire, elle ne saurait non plus constituer une infériorité. Je consacrerai à la mission que je sollicite une bonne volonté que rien ne lassera.

Voilà, mes chers concitoyens, le programme simple et vrai sur lequel j'appelle votre attention bienveillante. Je l'ai maintenu avec soin dans la limite de mes convictions intimes et politiques. Il est inspiré, dans ses principes, par une confiance inébranlable en l'avenir de la démocratie et avec le respect des opinions les plus opposées, par le culte de cette indispensable vertu sociale : la tolérance.

Veuillez croire, mes chers concitoyens, à mes sentiments les plus dévoués.

Raphaël CASANELLI D'ISTRIA.

Arrondissement de Corte

Devant un auditoire aussi nombreux qu'enthousiaste, M. Giuliani, directeur du « Réveil du Beaujolais et du Sud-Est », candidat aux élections législatives, dans notre arrondissement, a tenu sa première réunion.

Il a été présenté au public cortenais par notre concitoyen, M. Xavier Denobili, qui, dans une allocution très applaudie, a fait connaître les qualités de cœur et d'esprit qui font de M. Giuliani un vrai corse, un homme de talent, un défenseur ardent et resolu du droit et de la liberté.

Le distingué orateur prend à son tour la parole. Son premier devoir est de saluer, avec une émotion très réelle, la Corse, sa patrie bien-aimée ; puis, abordant le fond de sa conférence, une heure durant, il nous tient tous sous le charme de sa parole chaude et éloquente. Avec une indignation qui se communique sur tous les visages, il dénonce l'oppression.

Il démontre ensuite, sans peine, que cet acte, qui se heurte à la réprobation de la France entière, est l'œuvre de la Franc-Maçonnerie, aujourd'hui, triomphante, demain, sûrement écrasée.

D'unanimes applaudissements accueillent cette énergique péroraison. L'orateur est vivement félicité et tous les assistants tiennent à lui serrer la main et l'assurer de toutes leurs sympathies.

Arrondissement de Sartene

On annonce la candidature de M. le docteur Balesi, et celle de M. Durazzo, président du tribunal de Sartene.

PROPOS EN L'AIR

Sous la lune et sous le soleil

Les goûts sont divers, bizarres et souvent contradictoires dans l'échelle animale, surtout dans cette classe particulièrement intéressante à laquelle appartiennent certains bipèdes, connus sous le nom d'amateurs. C'est la même réflexion vers laquelle m'ont conduit de presque indiscrètes constatations que le hasard m'a forcé de faire.

Ne vous effarouchez pas ! Je ne veux médire de personne, puisque aucun nom ne surgira du bout de ma plume. Je veux tout simplement parler de deux rencontres que j'eus l'occasion de faire, à quelques jours d'intervalle, dans des conditions totalement différentes.

Je ne sais si vous connaissez la douceur des premiers clairs de lune du printemps ; l'heure est particulièrement suave lorsque cet astre, symbole de tant de bonnes choses, montre sa face rubiconde par dessus la mer très bleue. Ce n'est pas la brutale illumination électrique, telle qu'on nous la donne dans les salles de spectacle où tout est faux, de-

puis les dunes jusqu'aux mollets des chanteuses, mais c'est un lent éclairement de rêve au milieu des émotions vastes et réelles de toute la Nature. Or, croyez-ce que je vis un soir dans ce décor féerique que l'idéal de l'homme ne peut atteindre.

A l'heure où le Jour, malles et valises bouclées, venait de passer le col de Teghime, sur une de nos plus belles promenades, près d'une mer très claire où la lune semait l'or palpitant de milliards de paillettes, j'aperçus deux ombres, deux formes, deux êtres, un homme et une femme, qui marchaient enlacés.

Sûrement, les bains de lune n'ont pas les refroidissantes vertus des baignades en mer ; sinon les amoureux pareils à ceux dont j'ai parlé, ne montreraient pas cette exagération — parfois indécente — dans leur ardeur respective.

Mais la lune n'est pas seule à inspirer et à voir d'aussi touchantes choses... Le croirez vous ?.. Eh, bien ! le soleil aussi, le radieux, l'éclatant soleil, l'impertinent et indiscret soleil qui montre tout, même les vilaines actions. J'en ai eu la preuve certaine un matin que le hasard me conduisit au bord de la mer, vers un point pourtant très en évidence... Encore un couple qui... parlait seulement.

Ceux-là ne songeaient guère que le soleil est dangereux pour les amoureux, déjà assez enflammés par eux mêmes.

Je puis me tromper, mais je crois qu'il n'y a rien d'aussi bête que les amoureux ; ce sont les gens qui commettent les plus grosses bévues et les inconséquences les plus fâcheuses. Il est vrai que comme l'a si bien dit un écrivain : « En amour tout est vrai, tout est faux ; c'est la seule chose sur laquelle on ne puisse pas dire une absurdité. »

JACQUES.

BASTIA-THÉATRE

« La Traviata » a été donnée devant une salle comble. Ce fut un succès pour Mlle Bernardi, bien que cette artiste ait été toutefois dominée par les émotions du début. Mlle Bernardi peut cependant voir très agréable qu'elle manie avec une aisance remarquable. Elle peut donner les notes les plus difficiles sans que l'auditeur ait la sensation du moindre effort. Le jeu de scène de Mlle Bernardi est surtout digne d'éloges. Mardi soir elle a captivé l'attention de toute la salle et peut-être même arraché quelques pleurs.

M. Scifoni a bien chanté son air du 2e acte : « Di Provenza il mare .. etc. » Nous avons toutefois le droit d'attendre mieux de cet artiste ainsi que du ténor Gerardi duquel nous espérons beaucoup après la dernière représentation de « Rigoletto. »

L'orchestre, dans son ensemble, est insuffisant, surtout pour une œuvre comme la « Traviata ». Toutefois, on y trouve des unités excellentes. C'est ainsi que M. Giannarelli, déjà si connu dans notre ville, a joué délicieusement l'introduction du 3e acte qui a été unanimement bissée.

Nous adressons de chaleureux éloges à cet excellent musicien qui sait se prodiguer partout où l'art musical est cultivé et vénéré.

J.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE St JEAN. — Jeudi Saint, à 9 heures et demie, petites heures ; à 10 heures, grand'messe, procession au reposoir, vêpres, repositionnement des saints ; à 3 heures et demie, office des ténèbres.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICATS DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers sont prévenus, que le président, vice-président et un membre du Conseil d'administration étant démissionnaires et par application de l'article 7, ainsi conçu : « Tout sociétaire en retard de trois mois de cotisations sera considéré comme démissionnaire. »

Par ces motifs le syndicat est dissous.

Le secrétaire : A. Ogliastro

SERVICES MARITIMES POSTAUX DE LA CORSE

ITINÉRAIRES A PARTIR DU 11 AVRIL 1906.

Nous donnons ci-après le nouvel horaire de nos Services Maritimes postaux ; nos lecteurs pourront se convaincre, en le parcourant, que nous n'exagérons rien en marquant d'un trait noir cette date du 11 avril 1906 qui restera une des plus tristes de notre histoire insulaire ; la dignité de tout un département a été foulée aux pieds et les plus courageuses protestations sont restées sans écho.

Cette adjudication de mars 1905, qui entrait en vigueur hier, symbolise la faillite de toutes nos espérances, et rend désormais impossible le réveil économique que nous rêvions pour la *Petite Patrie*, lors du passage éphémère de la Compagnie Nantaise.

Désormais, avec 225,000 francs de subvention en plus qu'avant 1905, de par la grâce de son cousin Bérard, Fraissinet a le droit de nous servir plus mal que par le passé et Dieu sait s'il sert mal dès qu'il veut bien s'en donner la peine. Nous ne trouverons pas merci devant cet adjudicataire inexorable, et nous sommes menacés de le voir rester seul maître de nos destinées économiques pour peu que la Compagnie Méditerranéenne vienne à supprimer ses escales dans nos ports.

Au surplus, le concessionnaire inaugure les nouveaux services avec un matériel qui, à l'exception du *Golo* et du *Limone*, est absolument dangereux et démodé. Bienheureux si nous ne revoyons plus dans nos eaux le *Saint-Marc* et autres sabots, dont la flotte de la Compagnie Marseillaise est si abondamment pourvue.

Bien plus la coupable indifférence des Pouvoirs Publics, à notre égard, porte déjà ses fruits ; pour bien nous montrer qu'il est chez nous en pays conquis, l'adjudicataire inaugure les nouveaux services, qu'on nous fait l'humiliation de nous imposer, par une infraction flagrante à l'horaire fixé par l'administration des Postes ; le départ qui devait être effectué le mercredi 11 avril, à 10 heures du matin, de Bastia sur Nice, n'a pas eu lieu !

Cela promet pour l'avenir, car M. Fraissinet veut déjà nous montrer, par cette première suppression de départ, qu'il compte continuer à agir à sa guise, comme il l'a fait pendant les vingt cinq années qui suivirent la chute de la Compagnie Insulaire Morelli.

J.

STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS	STATIONS	ARRIVÉES	DÉPARTS
Ligne de Marseille à Ajaccio 1e (14 nœuds)					
Marseille		vendredi 4 h. s.	Ajaccio	mardi 4 h. 43 m.	lundi 4 heures s.
Ajaccio	samedi 4 h. 43 m.		Marseille		
Ligne de Marseille à Ajaccio 2e (10 nœuds 50)					
Marseille		mardi midi.	Ajaccio	samedi 8 h. 57 m	vendredi 4 h. s.
Ajaccio	mercr. 4 h. 57 m.		Marseille		
Ligne de Marseille à Calvi A, (Voir prolongement sur Ajaccio) (par quinzaine 10 nœuds 50)					
Marseille		samedi 8 h. m.	Calvi		mercr. 11 h. s.
Toulon	samedi 11 h. 43m.	samedi 4 h. s.	Toulon	jeudi 11 h. 6 m.	jeudi 4 h. s.
Calvi	dimanc. 4 h. 6 m.		Marseille	jeudi 7 h. 42 s.	
Ligne de Marseille à Ile-Rousse B, (Voir prolongem. et sur Ajaccio) (par quinzaine 10 nœuds 50)					
Marseille		samedi 8 h. m.	Ile-Rousse	jeudi 11 h. 46 m.	mercr. 11 h. s.
Toulon	samedi 11 h. 43 m.	samedi 4 h. s.	Toulon	jeudi 7 h. 43 s.	jeudi 4 h. s.
Ile-Rousse	dimanc. 4 h. 46 m.		Marseille		
Ligne de Marseille à Bastia 1e (14 nœuds)					
Marseille		samedi midi	Bastia	vendr. 6 h. 56 m.	jeudi 4 heures s.
Bastia	jeudi 2 h. 56 m.		Marseille		
Ligne de Marseille à Bastia 2e (10 nœuds 50)					
Marseille		dimanche midi	Bastia	lundi 7 h. 55 m.	dimanche midi
Bastia	lundi 5 h. 55 m.		Marseille		
Ligne de Nice à Calvi (par quinzaine 14 nœuds)					
Nice		dimanche midi	Calvi		samedi 11 soir.
Calvi	dimanc. 6 h. 47 s.		Nice	dimanc. 5 h. 47 m.	
Ligne de Nice à l'Ile-Rousse (par quinzaine, 14 nœuds)					
Nice,		dimanche midi	Parcours : Calvi.		samedi 8 h. soir
Parcours : Ile-Rousse.		1 mar. 8 h. 1/2 s.	suppl. : Ile-Rousse.	samedi 9 h. soir	samedi 11 h. soir
suppl. : Calvi . .	lun. 6 h. 56 s.		Nice	diman. 4 h. 56 m	
	lun. 9 h. 1/2 s.				
Prolongement de Calvi à Ajaccio (9 nœuds)					
Calvi.		dimanche 11 h. s.	Ajaccio		samedi midi
Ajaccio.	lundi 5 h. 27 m.		Calvi.	samedi 6 h. 27 s.	
Ligne de Nice à Calvi (par quinzaine 10 nœuds)					
Nice.		jeudi 9 heures m.	Parcours : Ile-Rousse.		mardi 7 h. 30 s.
Parcours : Calvi.		jeudi 8 heures s.	supp. : Calvi.	mardi 8 h. 30 s.	mardi 10 h. soir.
suppl. : Ile Rousse.	jeudi 9 heures s.		Nice	mercr. 7 h. 30 m.	
Ligne de Nice à l'Ile-Rousse (par quinzaine 10 nœuds)					
Nice.		jeudi 9 heures m.	Ile Rousse.		mardi 10 h. soir
Ile-Rousse.	jeudi 6 h. 42 soir		Nice	mercr. 7 h. 30 m.	
Prolongement de l'Ile-Rousse à Bastia (9 nœuds)					
Ile-Rousse.		jeudi 11 heures s.	Bastia		mardi midi.
Bastia	vendredi 5 h. m.		Ile-Rousse	mardi 6 heures s.	
Ligne de Nice à Ajaccio (10 nœuds 50)					
Nice.		samedi 4 h. soir.	Ajaccio		dimanche 6 h. s.
Ajaccio.	lun. 4 h. 23 m.		Nice	lundi 6 h. 23 m.	
Ligne de Nice à Bastia (10 nœuds 50)					
Nice.		lundi 5 heures s.	Bastia		mercr. 10 h. m.
Bastia	mardi 4 h. 43 m.		Nice	mercr. 9 h. 43 s.	
Ligne de Bastia à Livourne 1e (10 nœuds 50)					
Bastia		jeudi 10 h. soir	Livourne		mardi 10 h. soir
Livourne	mardi 4 h. 6 m.		Bastia	mercr. 4 h. 6 m.	
Ligne de Bastia à Livourne 2e (10 nœuds 50)					
Bastia		vendredi 10 h. m.	Livourne		samedi 7 h. soir
Livourne	vendr. 4 h. 8 soir		Bastia	samedi 8 h. 6 s.	
Ligne de Bastia à Livourne 3e (10 nœuds)					
Bastia		mardi 10 h. soir	Livourne		mercredi 10 h. s.
Livourne	mercr. 4 h. 24 m.		Bastia	jeudi 4 h. 24 m.	
Ligne de Calvi à Ajaccio et Bonifacio A, (par quinzaine, 9 nœuds)					
Calvi.		dimanche 9 h. m.	Bonifacio		mardi midi
Ajaccio.	doman. 3 h. 27 s.	lundi 4 h. matin	Propriano	mardi 3 h. 27 s.	mercredi 4 h. m.
Propriano.	lundi 6 h. 47 m.	mardi midi	Ajaccio	mercr. 6 h. 47 s.	mercredi midi
Bonifacio	lundi 9 h. 27 s.		Calvi.	mercr. 7 h. 30 s.	
Ligne de l'Ile-Rousse à Ajaccio et Bonifacio B, (par quinzaine, 9 nœuds)					
Ile-Rousse.		dimanche 9 h. m.	Bonifacio		mardi midi
Ajaccio.	dimanc. 4 h. 20 s.	lundi 4 h. m.	Propriano	mardi 3 h. 27 s.	mercredi 4 h. m.
Propriano	lundi 6 h. 47 m.	mardi midi	Ajaccio	mercr. 6 h. 47 s.	mercredi midi
Bonifacio	lundi 9 h. 27 s.		Ile-Rousse	mercr. 7 h. 30 s.	
Ligne d'Ajaccio à Propriano (10 nœuds 50)					
Ajaccio.		mercredi 7 h. s.	Propriano		jeudi 6 heures s.
Propriano	mercredi 9 h. 23 s.		Ajaccio	jeudi 8 h. 23 soir	
Ligne d'Ajaccio à Porto Torrès, (par quinzaine, 9 nœuds)					
Ajaccio.		samedi 4 h. m.	Porto-Torrès		samedi 10 h. s.
Porto-Torrès	sam. 11 h. 34 m.		Ajaccio	dim. 5 h. 34 m.	
SERVICE COTIER					
Ajaccio		dimanche 10 h. m	Ajaccio		dim. 10 h. m.
Porto ou Sagone.	dim. 12 h. 42 s.	dimanche 4 h. s.	Propriano	dim. 12 h. 30 s.	lundi 4 h. m.
Calvi.	dim. 9 h. 18 s.	lundi 8 heures m.	Bonifacio	lundi 7 h. 6 m.	lundi midi.
Ile-Rousse.	lundi 9 h. m.	lundi midi	Porto-Vecchio	lundi 3 h. 12 s.	mardi 7 h. m.
Saint-Florent	lundi 2 h. s.	mardi 5 heures m.	Bastia	mardi 2 h. 42 s.	jeudi 10 h. m.
Macinaggio	mardi 8 h. 18 m.	mardi midi	Macinaggio	jeudi 11 h. 42 m.	jeudi 3 h. s.
Bastia	mardi 4 h. 42 s.	jeudi 9 heures m.	Saint-Florent	jeudi 8 h. 18 s.	vend. 10 h. m.
Porto-Vecchio	jeudi 4 h. 12 s.	vend. 7 heures m.	Ile-Rousse	vend. midi	vend. 4 h. s.
Bonifacio	ven. 10 h. 18 m.	vend. midi	Calvi.	vend. 5 h. soir	samedi 8 h. m.
Propriano.	ven. 2 h. 6 s.	vend. 5 heures s.	Porto ou Sagone .	vend. midi 1 h. 10 s.	samedi 6 h. s.
Ajaccio.	ven. 7 h. 24 s.		Ajaccio	samedi 8 h. 48 s.	

Le Drame sanglant de Saint-Joseph

L'interrogatoire de l'inculpé L'état de la victime

Le nommé Giambelli Laurent, l'auteur de la tentative d'homicide volontaire commise, mardi, à l'octroi de Saint-Joseph, sur la personne d'Agostini Hilaire, a été interrogé hier par M. le juge d'instruction Virgitti.

Dès le début de cette interrogatoire, il a dit qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer son adversaire, mais seulement de le blesser.

Giambelli a soutenu que c'est accidentellement qu'il a blessé Agostini, sur lequel il ne voulait pas tirer. Il n'avait d'ailleurs, pour cela, aucune raison.

C'est à l'auberge du sieur Rocchesani qu'il avait rencontré Agostini auquel il avait demandé du travail.

La victime avait promis de lui en donner et Giambelli comptait aller la trouver à Casamozza, la semaine prochaine.

Un peu plus tard, sur la demande d'Agostini, il conduisit son mulet à l'abreuvoir, et vers 1 heure, ils se promenaient ensemble sur le pont Saint-Joseph. A un moment donné, un inconnu qui passait, prit Agostini à l'écart et ils se mirent à causer.

Giambelli qui marchait derrière eux, voulant s'assurer s'il lui restait de l'argent pour payer l'auberge, sortit son revolver. Presque aussitôt un coup est parti accidentellement, sans qu'il sache comment cela s'est produit.

Giambelli qui habitait San Nicolao, et était au service du sieur Bionchini, se trouvait à Bastia depuis la veille au soir.

Il était arrivé avec une charrette sur laquelle il avait chargé, mardi matin, six balles de farine pour le compte de son patron. Il devait rentrer, dans la soirée, à Padulella. Giambelli a passé la nuit du lundi au mardi à l'octroi de Saint Joseph, sous sa charrette.

Au moment de son arrestation, le meurtrier avait sur lui un revolver tout neuf, la somme de 5 francs 25 centimes et un couteau de poche à ressort.

Interpelé sur la provenance du revolver, il a prétendu l'avoir trouvé, il y a une quinzaine de jours, sur la grande route, non loin de Padulella, pendant qu'il se rendait aux champs.

Giambelli, qui est originaire de la province de Brescia, habite la Corse depuis 24 ans. Il a déclaré n'avoir jamais été condamné.

Les nombreux amis, que compte M. Agostini, apprendront avec plaisir que son état semble s'améliorer, et que l'on s'attend à une guérison lente, mais certaine.

M. le Préfet à Bastia

M. Phélut, préfet de la Corse, accompagné de M. Nardini, conseiller de préfecture, est arrivé hier, à 3 heures de l'après midi, à bord du contre torpilleur *Epée*.

M. le Préfet sera aujourd'hui une entrevue avec M. Fontaine, directeur de la Compagnie de chemins de fer départementaux et les délégués des grévistes.

La Grève DES OUVRIERS SYNDIQUÉS du Chemin de fer

La réunion au Théâtre

Hier soir a eu lieu, dans la salle du péristyle du théâtre municipal, la réunion annoncée.

Les corporations ouvrières de la ville avaient répondu au grand nombre à l'appel de la commission exécutive de la grève. La salle était bondée.

A 8 heure et demie précises, le citoyen Vecchi, qui présite, ouvre la séance et donne immédiatement la parole à M. Maurice Charnay, délégué du comité national des Chemins de fer de Paris, arrivé dans la journée à Bastia.

Conférence de M. Charnay

Le citoyen Charnay débute en remerciant le public, les travailleurs surtout, d'avoir répondu avec empressement et en si grand nombre à la convocation des grévistes.

Un conflit déplorable, dit-il, a surgi entre la Compagnie et les grévistes. Le public doit savoir sur qui doit tomber la responsabilité ; c'est pourquoi la réunion est publique et contradictoire.

Depuis 24 ans, grâce à la loi sur les syndicats, il est permis aux ouvriers de se syndiquer pour revendiquer leurs droits et défendre leurs intérêts.

C'est pour s'être syndiqués que les agents sont traqués par la Compagnie. Il parle des révocations d'agents pour des peines légères, pour des infractions aux règlements, révocations injustes et arbitraires. Il donne lecture de la sentence arbitrale survenue à la suite du conflit de 1901 qui a été violé par la Compagnie, ce qui a mis le syndicat dans l'obligation de décréter la grève pour se défendre.

L'heure tardive à laquelle la conférence s'est terminée ne nous permet pas de faire connaître dans ce compte rendu toutes les revendications, plus ou moins justes, qui ont été présentées.

Le citoyen Charnay annonce qu'une entrevue doit avoir lieu aujourd'hui entre les délégués des grévistes et M. le Préfet de la Corse. Il espère que l'entente sortira de cette entrevue et que, si l'on se mettait d'accord sur la question d'arbitrage, les grévistes reprendraient le travail avant même que soit rendue la sentence arbitrale.

« Les grévistes ne sont pas des révolutionnaires ; ce sont d'honnêtes travailleurs. »

Quelqu'un ayant crié dans la salle « à bas le capital ! » M. Charnay se déclare partisan de l'association du travail avec le capital.

Le sympathique conférencier termine son exposé en faisant appel à l'union des travailleurs et est chaleureusement applaudi.

Me Moretti prend ensuite la parole. Il remercie le citoyen Charnay qui n'a pas hésité à apporter sa compétence bien connue et son concours aux ouvriers en grève.

L'éloquent avocat qui prononce un magistral discours en faveur de la classe ouvrière est frénétiquement applaudi par l'auditoire.

Le citoyen président donne ensuite lecture d'un ordre du jour de remerciements qui est adopté à l'unanimité.

Théâtre Municipal

La Direction a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion de la Semaine Sainte, les représentations seront suspendues jusqu'à samedi, 14 avril.

Samedi première représentation de

IONE

Opéra en 4 actes de Petrella

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Colombani Joséphine. — Fraissi Rose-Marie-Catherine. — Romitorio Michel. — Santelli Charles-Marie. — Santucci Joseph.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/0 au parquet. 1.25 0/0 en coulisse.

La Maison

D^ous MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des îles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

Service des Dépêches *et des Voyageurs*

ENTREPRISE LUCIANI-BERNACCHI

de Bastia à Corte et vice-versa

ALLER:		RETOUR:	
Bastia	9 h. m.	Corte	11 h. s.
Biguglia	10 h. 30 m.	Caporalino	1 h. m.
Borgo	11 h. 30 m.	Ponte Leccia	2 h. 10 m.
Barchetta	1 h. 30 s.	Ponte Novo	3 h. 30 m.
Ponte-N.	3 h. s.	Barchetta	4 h. m.
Ponte Lec.	4 h. s.	Borgo	6 h. m.
Caporal	5 h. 30 s.	Biguglia	7 h. m.
Corte	7 h. 30 s.	Bastia	8 h. 30 m.

N. B. — Prière de retenir les places un jour à l'avance, à Bastia, rue l'Opéra, 8 à Corte, Café Cerani.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00191

BOURSE DE PARIS

10 avril — 11 avril

Rente 3 0/0 amort.	98.85	98.75
— 3 p. 0/0 amortis	98.50	98.30
	ex-coupon.	

Nouvelles Militaires

Armée territoriale

Paris, 11 avril.

M. Mariani, chef d'escadron de gendarmerie en retraite, est nommé avec son grade dans l'armée territoriale, et affecté au service des réquisitions de la 15e légion.

⁂

M. Ambrosi, sous-lieutenant de réserve au régiment de Corse, passe au 116e régiment territorial.

Nouvelles Maritimes

Une division française à Naples

Toulon, 11 avril.

La préfecture maritime a reçu l'ordre de faire partir immédiatement pour Naples, trois cuirassés de l'escadre de la Méditerranée.

Cette division a appareillé aujourd'hui pour Naples.

LE PAPE et les Associations Cultuelles

Paris, 11 avril.

Le « Figaro » se croit en mesure d'affirmer que le Pape refusera formellement l'autorisation de former les associations cultuelles, prévues par la loi sur la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Tirages financiers

Foncières 1903

L'obligation portant le numéro 500.066 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 73 285 est remboursable à 30.000 francs.

M. LOUBET et la Compagnie P.-L.-M.

Paris, 11 avril.

M. Loubet, ancien président de la République, ayant été élu membre du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, à la suite d'une vive discussion politique, n'a pas accepté cette élection.

LES GRÈVES

La Grève des facteurs des postes et télégraphes de Paris

Paris, 11 avril.

La grève a été déclarée aujourd'hui à Paris parmi les facteurs du service des imprimés et un certain nombre de facteurs du service des lettres.

Les relèveurs des boîtes dans les quartiers du centre, les facteurs manipulateurs de la recette principale et les facteurs télégraphistes, les facteurs ambulants des gares de Lyon et de Montparnasse ont également cessé le travail ce matin.

La plupart des grévistes réclament une augmentation de salaire et le droit syndical.

Cette grève, encore partielle, menace de devenir générale et apporte la plus grande perturbation dans le service si compliqué des postes et des télégraphes de la capitale.

Le gouvernement a déjà avisé aux mesures à prendre pour remédier à cet état de choses, très préjudiciable aux intérêts du commerce et de la population tout entière.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Séance du matin

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

Ministère des Travaux publics

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère des Travaux publics.

M. Théodore Girard, rapporteur, soutient les conclusions de son rapport.

Tous les chapitres de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

Chemins de fer de l'Etat

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du budget des Chemins de fer de l'Etat.

Tous les chapitres de ce budget sont adoptés.

Ministère de l'Intérieur

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du ministère de l'Intérieur.

La discussion générale est ouverte.

M. Lousties

demande des renseignements au ministre de l'intérieur sur le fonctionnement des services concernant la Mutualité.

M. Audiffred

déplore la lenteur apportée à la répartition de la subvention entre les sociétés de secours mutuels.

M. de Chamaillard

demande la réduction du traitement du préfet de police ; afin de protester contre les arrestations arbitraires qui ont été faites à l'occasion des inventaires des biens des Eglises, à Paris.

Le ministre de l'intérieur

approuve la conduite énergique du préfet de police, et déclare s'opposer à la réduction demandée.

La proposition de M. Poenthier de Chamaillard est ensuite mise aux voix et repoussée.

La suppression des Sous-préfets

Par 228 voix contre 46, le Sénat rétablit le crédit relatif aux sous-préfets, qui avait été supprimé par la Chambre.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

Les secours aux victimes de la catastrophe de Courrières

A l'ouverture de la séance, M. Gaudin de Villaine demande des explications au ministre de l'intérieur au sujet de la répartition des secours qui seront envoyés aux victimes de la catastrophe de Courrières.

M. Boudenoot

sénateur du Pas-de-Calais, déclare que pas un centime des fonds de secours n'a été détourné.

Le ministre de l'intérieur

répondant à la question de M. Gaudin de Villaine, fait connaître que pour donner satisfaction au public, les travaux de la commission générale de répartition des secours aux victimes de Courrières seront publiés au « Journal Officiel. »

L'incident est clos.

Pour les Victimes de l'éruption du Vésuve

Le président s'associe, au nom du Sénat, au deuil qui frappe les populations italiennes de la province de Naples, où l'éruption du Vésuve a fait tant de victimes.

M. Antonin Dubost adresse, à cette occasion, à l'Italie les chaleureuses sympathies du Sénat.

M. Léon Bourgeois

ministre des affaires étrangères, s'associe également, au nom du gouvernement, aux paroles de sympathie adressées par le président du Sénat à l'Italie.

(Marques d'approbation sur tous les bancs).

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

Ministère de l'Intérieur

Le Sénat continue la discussion du budget du ministère de l'intérieur.

La discussion générale étant close, tous les chapitres de ce budget sont mis aux voix et adoptés successivement.

Ministère des Affaires étrangères

Le Sénat passe ensuite à la discussion du budget du ministère des Affaires étrangères.

La discussion générale est ouverte.

M. Gaudin de Villaine

demande si la France doit continuer à rester un gouvernement fidèle à l'alliance russe, et si elle ne doit pas renoncer à l'entente avec l'Angleterre.

Le ministre des Affaires étrangères

répond que la France a des vues pacifiques, et qu'elle ne nourrit aucune arrière-pensée.

« Nous ne pouvons pas songer, ajoute M. Bourgeois, à rien modifier à nos alliances, surtout au lendemain de la Conférence d'Algésiras, au cours de laquelle la France a pu voir sur qui elle pouvait compter. »

La discussion générale est close.

Tous les chapitres de ce budget sont ensuite adoptés sans modifications.

La loi de Finances

Le Sénat aborde ensuite la discussion de la loi de Finances.

M. Milliès Lacroix, rapporteur, soutient les conclusions de son rapport.

Les cinq premiers articles sont mis aux voix et adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

EN RUSSIE

A St-PÉTERSBOURG

Résultats des élections

Saint-Pétersbourg, 11 avril.

Sur 178 élections à la Douma de l'empire, on connaît à Saint-Pétersbourg à 141 résultats.

Soixante dix-neuf élus appartiennent à la gauche, 16 au centre et 4 à la droite.

42 électeurs n'ont pas été classés et 37 sont en ballottage.

EN ITALIE

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

Deux villages détruits

13 morts — 30 blessés.

Naples, 11 avril.

L'éruption devient toujours plus menaçante.

Le préfet de Naples a ordonné la fermeture de tous les théâtres.

Le village de Sarno a été complètement détruit.

La plupart des habitants ont pu se sauver à temps.

Le village de San Gennaro a été également détruite.

Comme il a été envahi par les laves avec une rapidité effrayante, on compte treize morts et une trentaine de blessés.

Maisons et édifices écroulés

Naples, 11 avril.

A Torre del-Greco, les maisons continuent à s'écrouler.

Le palais municipal et le palais de la sous-préfecture se sont écroulés.

A Naples, les laves et les pierres ont soulevé, dans les rues, une hauteur de plus de cinq centimètres.

A Somma-Vésuviana, la pluie de cendres continue ; les laves et les pierres atteignent, dans les rues, une hauteur de deux mètres.

Cinquante maisons et trois églises se sont écroulées.

On craint qu'il n'y ait des morts et de blessés.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille.	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples.	Dimanche, 5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne.	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial).

Départs de Bastia

		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 2 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	4 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Gênes	Jeudi, midi.		
Marseille.	Mardi, soir.	(commercial). Jeudi 7 heures matin.	
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 4 heure s.	Marseille.	Mercredi, 7 heure matin.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permettja réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Ville de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Comman. 3 60 0/0 1879, payables en 30 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1863, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 0 fr., par mois, 3.780.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunin, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 5 et 6, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia les Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français, étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles. GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1887 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposé en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — External

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Dix institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bâ Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Se défier des Contrefaçons. Exiger la véritable marque

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiboli à Bonifacio, Napoléon, à Ajaccio.

LE Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure coloriée
Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr. 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
7, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **2, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orengia,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Clair, *ex ouvrier du Gaz*
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage. — *Travail soigné et garanti*

Atelier de Dorure

SAUVEUR SAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Cœurs, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafurque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 4, rue Bonaparte, Paris.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE NELLE

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont *marqués au prix* connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent sera pu 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI 13 AVRIL 1906 — N° 103

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

00192

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Vendredi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 50 m — Coucher, 6 h. 09 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Samedi Saint.

12 AVRIL

PROJETS DE FÊTE

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire... Est ce pour cela que la Cirnea a si peu défrayé la chronique l'hiver dernier ? A quoi bon redire chaque semaine les mêmes choses ? Les aimables Cyrnéens, les Cyrnéennes exquises, accourus aux réunions du dimanche, savent quel en fut l'attrait, fait de distinction, d'intimité, de bonne grâce accueillante. Tout l'hiver, nous avons dansé dans ce pittoresque local, si bien choisi pour abriter une société propagatrice de notre vieille histoire corse.

Et si nous n'avons pas fait de bruit autour de ces fêtes, c'est que la réclame était inutile, et que nos longues farandoles débordaient jusque dans le jardin mystérieux, sous le clair de lune.

Puis Carême vint. Et au lendemain de la fête enfantine — un triomphe ! — la Cirnea ferma ses portes. Ayant toutes les qualités, pouvait-elle manquer de tact ? Malgré d'instantes prières, elle refusa toute réunion, même à mi-chemin d'un Carême que l'Eglise en deuil voulait, cette année, plus rigoureux, plus triste.

Quelques jours encore, et le deuil aura pris fin. Pâques, la fête de la joie et du printemps, va ramener le sourire sur toutes les lèvres. C'est le jour que la Cirnea a choisi pour reprendre la série de ses réunions, dont la première s'annonce comme une soirée superbe. Ce n'est pas dans son local habituel, trop exigu pour la circonstance ; ce n'est pas non plus dans notre salle de spectacle, qu'un directeur peu complaisant lui refusa, mais à la Chambre musicale, dans le plus joli décor, que la Cirnea vous offrira le régal d'une représentation de haut goût.

Lundi soir donc, à 8 heures et demie très précises, (l'exactitude étant la politesse des rois), le rideau se lèvera sur la mignonne scène de la rue de l'Intendance. Trois comédies, dont une corse et deux françaises, composeront tout le programme. Pas d'intermèdes, pas de musique : on a voulu pour un soir faire diversion...

Pas de musique ? Je me trompe. Le titre de la désopilante comédie de Cronier en annonce « un peu ». Mais rassurez-vous ! Je crois que cette musique-là fondra en parfaite harmonie d'éclats de rire, les opinions des mélomanes et celles des musicophobes. Cette comédie toute nouvelle, jouée cet hiver au Grand-Guignol, fut un des succès de la saison.

Les interprètes ? Eh bien, je ne vous les nommerai pas. Pas plus d'ailleurs que ceux de « l'Anglais tel qu'on le parle », le joyeux vaudeville de Tristan Bernard, que l'on aurait aussi bien pu appeler « les Tribulations d'un interprète ». La pièce est fine, spirituelle, d'un comique irrésistible. Elle est jouée à ravir par de jeunes Cyrnéennes et Cyrnéens de Corse, de France... et d'ailleurs ! C'est dire que l'anglais sera parlé..... tel qu'on le parle.

Et le Corse aussi, je vous assure ! Allez plutôt entendre Santu, ce brave négociant retiré des affaires, qui a du foin dans ses bottes et une maisonnette *in campagna*, où il fuit avec délices les chaleurs de la ville. Allez écouter la sentencieuse Brigida, dont la physionomie, dessinée de main de maître, est un portrait frappant de la vraie femme bastiaise : intelligente, économe, modeste, sensée. Allez applaudir aux ruses de cette petite futée d'Orsula et de sa fidèle Fifina, qui n'ont pour la campagne aucun enthousiasme, et qui s'entourent de paysans et de paysannes aussi rusés qu'elles, finissent par rendre insupportable au pauvre Santu le séjour de sa maisonnette.

La pièce, l'une des meilleures du spirituel auteur dont s'honore notre ville, est une peinture fidèle de notre caractère et de nos coutumes ; elle est pleine d'humour, de fantaisie, d'ironie aussi et de profondeur, car la sérénade des paysans est réellement émouvante, tant la philosophie un peu amère en est vraie.

Un tel programme suffisait, je pense, à rendre attrayante la fête de lundi ; mais la femme exquise qui dirige la Cirnea avec tant d'intelligence, a voulu rallier tous les suffrages, en réservant à la jeunesse qu'elle aime, le tour de valse toujours désiré.

Rien ne manquera à la sauterie, ni les musiciens infatigables, ni *l'inépuisable buffet*.

Jeunes filles et jeunes femmes, si fraîches dans vos nouveaux atours de printemps, faites vous donc très belles, en l'honneur de cette Cirnea qui, ne l'oubliez pas ! secoua la première la monotonie où s'attristaient vos jolis yeux...

RI-RI-TI.

Une toute petite Conférence

Les deux grands facteurs de l'immoralité

L'*Alcool* et la *Prostitution*

Deuxième Partie

LA PROSTITUTION

Si nous passons à une autre cause d'immoralité, nous la trouvons dans la multitude des femmes déchues qui remplissent les villes. Bacchus et Vénus vont la main dans la main. L'immoralité s'étale partout : dans les cafés concerts, dans les bouges et jusque dans la rue.

Ces appels à la débauche n'atteignent pas l'homme mûr, mais pour la jeunesse ce sont des exemples qu'elle n'oubliera pas. Notre siècle est un grand coupable : il s'est montré tolérant à l'égard des mauvaises mœurs ; la morale publique en a souffert. Rome tombe le jour où la débauche atteignait les masses, mais elle fut invincible tant que la vertu les protégea. Il fut un temps où la femme était un levier puissant de travail et de génie : ses charmes, sa douceur, le respect qu'elle inspirait poussaient l'homme à des actions sublimes. Pétrarque n'a pas trouvé son génie tout fait : c'est l'amour mystique de Laure qui l'a façonné, et je surprends la main de Béatrix guidant la plume du Dante à travers les dédales de la Divine Comédie. Puis, toutes ces histoires galantes ont des conséquences funestes : on s'habitue peu à peu à considérer la vice sous un aspect engageant. Le scandale n'est plus qu'un moyen de faire parler de soi. Le sens moral est perverti, les bonnes mœurs s'émiettent et disparaissent.

La jeunesse qui vit dans une pareille atmosphère est vicieé dès l'adolescence et il n'y a pas à compter sur elle, car :

> Le cœur de l'homme vierge est un vase profond ;
> Dès que la première eau qu'on y verse est impure,
> La mer y pourrait sans tarir la souiller,
> Une fraîche eau jamais ne la lavera sur son fond.

Combien de jeunes gens faibles de corps et d'esprit ! Ce n'est pas du cette jeunesse là qu'il faut. De notre temps, l'homme a besoin de toutes ses forces pour résister à l'activité dévorante qui emporte les nations vers les rivages inexplorés.

En Corse, autant qu'ailleurs, il y a des hommes d'action et d'énergie, mais l'action et l'énergie se dépensent de différentes façons : dans les amusements et dans le travail. Selon le genre d'occupation, les résultats se produisent en sens contraires, bons ou mauvais. Il ne faut pas s'étonner que sous prétexte de devenir civilisés, nous fassions de la civilisation à rebours.

Dans la société, il y a des éléments dissolvants d'une extrême gravité et certains procès éclatent de temps ministres la dessous des classes sociales. La famille est sapée jusque dans les fondements, et la famille, c'est la petite Patrie et il ne peut y en avoir de grande sans elle. Qui nous donnera les familles des premiers Romains ? Qui ranimera leurs cendres mortes ?

Examinez les manifestations de l'esprit populaire, les chansons de la rue, les publications nouvelles, les feuilletons ; souvent les titres suffisent : c'est la femme, la jeune fille qu'on profane : sans elles, point d'affaires ! Nos meilleurs écrivains hésitent à composer des ouvrages sérieux, tandis que d'autres moins scrupuleux, parce qu'ils sont dépourvus de talent, réalisent de grosses fortunes en exploitant une mine inépuisable d'immoralité et d'ordures.

Dans les grandes villes, le théâtre est délétère ; les kiosques sont remplis de caricatures obscènes, les nudités excitent les appétits de la chair et tout se réunit pour empoisonner la foule dans ce milieu putride. On dirait que le centre de la pensée a été déplacé, que les conceptions de la nature supérieure de l'homme ont fait place aux instincts grossiers de la brute.

Le remède à tout cela, c'est d'imposer aux sens, aux passions désordonnées, la règle constante du devoir, hors de laquelle l'homme perd le meilleur de lui même : sa raison, sa dignité.

F. MARCELLI.

P. S. — Il va sans dire que ce qui précède ne se rapporte pas spécialement à la Corse où l'alcoolisme et la prostitution n'ont pas fait de grands progrès.

(Note de l'auteur).

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

A propos de l'incendie de Fresneneville où les ouvriers ont saccagé le château de leurs patrons :

« Si nous en sommes là, il n'y a plus qu'à se procurer un fusil, le charger et attendre. Combien sont ceux qui attisent ces haines du monde ouvrier contre le monde patronal, alors que le devoir serait d'expliquer à ces gens violents et égarés par des phrases inepties et criminelles que l'organisation sociale actuelle ne justifie aucune de ses colères ! Il faudrait leur montrer la plupart des chefs d'industrie actuels, anciens ouvriers, ou fils ou petite-fille d'ouvrier ; en exterminant les patrons, en rendant le patronat impossible, l'ouvrier ne fait pas autre chose que de se boucher à lui-même l'issue par où il doit déboucher dans l'aisance et dans la fortune. »

Le Soleil

Quelle belle leçon de choses pour ces professionnels de l'émeute dont le régime a poussé sur les barricades et pour ces égrugeurs de la blague qui ont livré à la risée tout ce que la vieille France honorait et adorait. Leurs disciples ont profité des enseignements et des exemples. Ils prennent des torches et lancent des sarcasmes. Les Briand réclamaient jadis des pavés : on leur en sert. Les Clémenceau raillaient et gouaillaient : on les gouaille et raille à leur tour. Ils ont désappris à se parler l'obéissance et le respect : on s'insurge et on les siffle. Ils couleront d'main sous les huées et les sifflets.

Le Gaulois

Le discours de M. Ribot est un fort éloquent réquisitoire, mais il aurait dû le faire suivre d'un petit acte de contrition. N'est-il pas en effet de ceux qui ont planté,

---

72e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Mais telle était la situation d'esprit où se trouvait Jean Paul, que la demi-révélation de Carbidieu, à laquelle il n'eut peut-être pas fait attention dans une autre circonstance, prit soudain à ses yeux une importance capitale.

Sans qu'il eût le plus léger soupçon du passé et poussé par une sorte d'instinct inexplicable, il distinguait un rapport vague entre le mystère qu'il cherchait à éclaircir et cet ennemi de Jean Lorieul, de ce Girard, dont l'existence lui était révélée pour la première fois.

Ce jour-là, plongé dans ses réflexions, il déjeuna rapidement et d'une manière des plus frugales.

Revenu à l'administration, au lieu de retourner tout de suite à son bureau, il entra dans celui du personnel et questionna le vieux commis principal Lenormand, un des doyens des employés de la compagnie :

— Monsieur, vous me rendrez service en me donnant un renseignement.

— Lequel, mon jeune ami ? répondit Lenormand avec aménité.

— Un renseignement concernant un homme qui a été, je crois, renvoyé.

— C'est facile. J'ai la garde des dossiers de tous les employés de l'administration depuis plus de vingt ans, des vivants et des morts, de ceux qui sont encore en exercice et de ceux qui sont partis pour cause de démission ou de renvoi. A quel service appartenait l'homme qui vous intéresse ?

— Au service de l'inspection secrète.

Lenormand se mit à rire.

— Ah ! ah ! vous tombez mal, ces gens-là ne relèvent que de leur chef direct qui nous est tout connu. Quant à eux, nous ignorons jusqu'à leur nom, ils n'émargent même pas à la caisse. C'est leur chef qui les paye, c'est lui qui les embauche et les congédie.

Tout ce que je puis vous fournir, c'est le nom du chef de ce service et, encore, puisqu'il s'agit d'un agent parti depuis un peu de temps sans doute, mieux vaut que je vous indique, non pas le chef actuel de l'inspection, mais le prédécesseur.

Et, obligeamment, il lui dicta le nom et la dernière adresse connue de Mérouille.

Tout en notant avec soin ces renseignements, Jean-Paul ne pouvait se défendre d'une émotion nouvelle.

Ce nom de Mérouille, ce n'était pas la première fois qu'il l'entendait prononcer.

Là-bas, à Orsennes, dans son enfance, il avait surpris bien des fois son nom sur les lèvres de Nais et de Béraud.

Qu'était ce Mérouille ?

A quelles occasions parlait-on de lui ?

Il ne s'en souvenait plus.

D'ailleurs, pour-être, n'y avait-il là qu'une simple et fortuite coïncidence de noms, encore que celui de Mérouille lui paraît assez peu commun.

Quel que fût cet homme, il l'irait voir et l'interrogerait au sujet de celui sur qui Lenormand ne paraissait pouvoir lui fournir aucune indication, à son grand désappointement.

— Merci, monsieur, dit-il, j'irai voir ce Mérouille et peut-être connaîtra-t-il à m'apprendre quelque chose relativement à ce Girard que je cherche.

Lenormand dressa l'oreille.

Le vieux commis principal était doué d'une curiosité stupéfiante.

On le considérait comme le répertoire vivant de tout le personnel de l'administration depuis vingt ans et davantage.

Quand, une fois, il avait inscrit sur la couverture d'un dossier le nom d'un employé, jamais plus il n'oubliait ce nom, que ce fût celui d'un important chef de division au bureau central ou celui d'un humble palefrenier attaché à un dépôt de banlieue.

— Girard ! s'écria-t-il, attendez donc, je connais ce nom là !... J'ai eu ça, mais il y a longtemps, par exemple... Le dossier n'est plus ici, mais il est là-haut aux archives. Il me faudra un peu de temps...

— Combien ? dit Jean-Paul avec une anxiété qu'il cherchait à maîtriser, car, en somme, cette fois, ce nom de Girard, plus répandu que celui de Mérouille, pouvait avoir été porté par deux hommes et rien ne prouvait que le Girard du dossier fut le Girard de l'inspection secrète.

— Combien de temps ? reprit le commis principal : dame, vous savez, il y en a des centaines, des milliers, de ces dossiers aux archives... et ils ont beau être classés avec un ordre dont je me vante...

— Monsieur Lenormand, plus vite vous me donnerez communication de ce dossier et plus profonde sera ma reconnaissance, je vous le jure ! dit le jeune homme en lui serrant la main dans un élan de sincère émotion.

Mon ami, répondit le bonhomme touché de cette effusion, je ferai un possible pour satisfaire un collègue aussi aimable qu'estimé de tous. Ce soir même, avant de quitter le bureau, vous aurez l'extrait du dossier, je vous le promets.

Jean-Paul retourna à son service, aussi surpris de l'excès de son contentement actuel qu'il l'avait été de son angoisse de tout à l'heure.

Il espérait sa besogne avec son zèle accoutumé, bien que son impatience se fût encore accrue d'un souvenir qui venait de lui revenir à la mémoire.

En lui demandant son aide pour mettre un terme à la dispute du matin, M. de Chelles lui avait dit :

— Méfiez-vous de ce Girard, c'est un mauvais drôle, capable de tout.

Il n'en était que plus pressé de savoir au juste à quoi s'en tenir sur le personnage en question.

Aussi fut-ce une véritable joie qu'il éprouva lorsque, un peu avant l'heure réglementaire de la fermeture des bureaux, il vit entrer Lenormand, ouvert le poussière, essoufflé, mais radieux.

— Ah ! mon brave ami, dit le commis principal, il m'en a fallu du temps et de la peine pour dénicher ce dossier vieux de plus de dix ans !... mais je le tiens. Enfin... le voici !... lisez vous-même ; Girard, ancien deuxième maréchal des logis de Bataillon-Chéry, ayant tenu avec sa femme la cantine dudit dépôt ouvrier mal noté pour son manque de zèle et en mauvaise conduite, frappé de réprimandes, d'amendes et de mises à pied successives, aurait été sévèrement renvoyé s'il n'avait pas disparu tout à coup en 1877... »

— Au dépôt de Batignolles-Clichy !... disparu en 1877 !... balbutia Jean-Paul d'une voix étranglée.

Le dépôt de Batignolles-Clichy était celui auquel Lorieul était attaché depuis son entrée à la compagnie.

Par conséquent lui et Girard se connaissaient.

D'autre part, cette année 1877, date de la disparition de l'homme, coïncidait avec celui du départ de Nais.

(*A suivre.*)

qui ont arrosé, qui ont fertilisé l'arbre dont nous goûtons aujourd'hui les fruits empoisonnés ? Nous sommes à la veille d'une révolution, mais cette fois ce n'est pas la noblesse que menacent les fureurs de la foule insurgée, ce sont les industriels, c'est la bourgeoisie. Le premier châtiment que l'on brûle en attendant les autres appartient à un riche serrurier, M. Ribot, qui est un grand bourgeois, aurait donc toutes les raisons de prendre en mains le rôle de chef de la réaction. Qu'attend-il au pays ? Hélas ! n'est-ce pas la fameuse concentration. A l'heure actuelle les vieilles formules ne peuvent plus servir.

Libre Parole

A propos du voyage à Paris des « escapés » Nemy et Prévost :

« Est-ce que tout finirait maintenant en France non par des chansons, mais par une exhibition ? Voici qu'on traite les deux braves « escapés » Nemy et Prévost comme on a traité Marie Aubert et la Mascotte. Nemy et Prévost ne se laisseront pas faire. Ils comprendront que leur rôle n'est pas de jouer les rois de la Mi-Carême. Ils emporteront l'impression que produira ja-bas le récit de leur tournée dans la capitale. »

La République Française

A propos du discours de M. Ribot :

« Nous n'essayerons pas, parce que cela est inutile, de défendre nos amis contre cet étonnant et vague reproche de pactiser avec la réaction. Aux côtés de M. Ribot se trouvait à Roubaix l'un des hommes les plus estimés du parti républicain, M. Renault-Morlière, qui, avec M. Méline, figurait parmi les 363. »

L'Eclair

Du M. Judet, sur la Séparation :

« La grande habileté de la patience pontificale qui se réserve et ne se prononcera qu'en pleine connaissance de cause, embarrasse beaucoup plus le cabinet Clemenceau qu'une acceptation prématurée ou un refus précipité de la loi.

» Gêner l'attitude expectante du Saint-Siège, lui enlever l'autorité qui vient de son silence, de sa ferme volonté d'attendre, serait la pire des tactiques, car elle aurait pour effet immédiat de faire entrer l'ennemi par la première brèche ouverte.

» C'est la mission des auteurs de la fameuse exhortation, des cathédiques éminents qui ont essayé de constituer une petite Eglise dans la grande et qui ont failli ruiner le plan adopté avec une parfaite sagesse par Pie X. Mais les propositions d'évêques prouvent que cette tentative échoue. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MORSIGLIA, — Le ministre de l'intérieur a accordé une médaille d'honneur à M. Bellotti Mathieu, garde-champêtre à Morsiglia.

⁂

CORTE. — La semaine dernière a été célébré en l'église paroissiale de Corte, le mariage de Mlle Madeleine Filippini, fille du regretté M. Joseph Filippini, avec M. Dussalis, professeur au collège Paoli.

La très charmante mariée a été conduite à l'autel par son cousin, M. Beaudel, juge suppléant au tribunal civil. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé-archiprêtre Sisco.

Les témoins de la mariée étaient, son oncle, M. J.-B. Vannacci, et son cousin, M. Jean Charles Benedetti ; ceux du marié, M. Ladevèze, principal du collège Paoli, et M., le lieutenant de vaisseau Darey.

En sortant de l'église on s'est rendu chez Mme Filippini, qui a fait les honneurs de ses salons aux très nombreux invités avec l'affabilité rare qui la distingue.

Nous offrons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

⁂

BARRETTALI. — M. Lucchesi Antoine Félix, négociant à Halil, a fait don à l'école de garçons de Barrettali, sa commune d'origine, d'une somme de vingt francs.

⁂

CARGESE. — Une des familles les plus marquantes du canton de Piana, la famille Cotti, vient d'être cruellement frappée par la perte de M. François-Antoine Cotti, ravi à l'affection des siens par une douloureuse maladie, contre laquelle sont restés vains les soins les plus empressés d'une épouse aimante et dévouée, de ses enfants, de son père, de son frère, Mgr César Cotti, archimandrite recteur du Rite-Grec Catholique de Cargèse, de sa sœur et les secours éclairés des praticiens les plus distingués. Rien n'a valu contre le destin implacable, et le mort aveugle a de nouveau plongé dans le deuil et la désolation une famille au sein de laquelle elle avait semé toutes les plus pures jouissances par les portes, il n'y a pas deux ans, de leurs regrettés gendre et beau-frère le docteur Frimigacci, et de leur fille et sœur Angélina Cotti.

François-Antoine Cotti, était aimé et estimé de tous, grâce surtout au tact parfait dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions de maire de la commune de Cargèse pendant bien des années. Son amabilité, son caractère franc et loyal, sa nature généreuse et foncièrement bonne, la sincérité qu'il mettait dans tous ses actes, le faisaient aimer de tous ceux qui le connaissaient. On ne pouvait approcher cette nature droite et aimable sans en sortir attiré par une sympathie réelle qui devenait bientôt de l'affection.

Je l'ai connu personnellement et je lui avais voué une affection dont le chagrin qu'j'éprouve me donne la mesure ; je n'oublierai jamais cette modestie qui n'avait d'égal que l'amabilité, la droiture de son caractère.

Affectueux et affable envers la riche comme la pauvre, il n'avait que des amis.

Puissent les regrets les plus vifs et les plus sincères ; puissent les sentiments de profondes sympathies qui se sont manifestés sur sa tombe prématurément ouverte, atténuer la douleur de sa famille. — ZANI.

⁂

BORGO. — M. Pancrazi, suppléant du juge de paix de Borgo, a été révoqué de ses fonctions.

Cette mesure a été prise à l'égard de M. Pancrazi, parce que ce magistrat a adressé à la chancellerie, en des termes que le garde des sceaux a jugés inacceptables, sa démission de suppléant, en la faisant sur des appréciations personnelles relatives à la loi sur la séparation.

⁂

OMESSA. — M. Quilici Landolphe, notaire, est nommé suppléant du juge de paix d'Omessa, en remplacement de M. Quilici, démissionnaire.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUES
du Chemin de fer

Ainsi que nous l'avions annoncé hier, M. le Préfet de la Corse a réuni ce matin, à la sous-préfecture, M. Fontaine, directeur de l'exploitation des chemins de fer et les membres de la commission de la grève.

Au cours de cette entrevue les agents syndiqués ont fait connaître les nouvelles revendications qui n'avaient pas été encore communiquées à la Compagnie. Ils ont en outre persisté dans celles qui les avaient déterminés à se mettre en grève et notamment dans la réintégration du mécanicien Battesti révoqué.

M. Fontaine a fait observer que la Compagnie ne pouvait revenir sur la décision prise à l'égard du mécanicien Battesti, parce qu'elle ne pouvait laisser mettre en discussion son autorité. Il a ajouté que la Cie ne pouvait de même soumettre à un nouvel arbitrage les demandes des grévistes par la raison que ces demandes avaient déjà été soumises à l'arbitre de 1901, et que les agents avaient eux-mêmes violé la sentence rendue à cette époque en se mettant en grève.

Il n'y a donc eu aucune entente entre les parties et les choses sont toujours au même point.

⁂

Revendications du personnel des chemins de fer

1. — Aucun renvoi pour fait de grève et la solde des journées de grève.

2. — Réintégration du camarade Battesti.

3. — Déplacements pour tous les agents sur les bases suivantes :

Mécaniciens, chefs de train et chefs contrôleurs, 1 fr. 10 par repas pris hors la résidence ; 1 fr. pour le coucher ;

Chauffeurs, serre-freins, cantonniers et hommes d'équipe, 1 fr. 25 pour chaque repas pris hors de la résidence ; 1 fr. pour le coucher ;

Pour le remplacement des chefs de station, maintien de l'indemnité journalière de 3 francs pendant toute la durée du déplacement.

4. — Augmentation des traitements ou salaires à raison de 10 francs par mois pour les agent des services actifs et d'une somme correspondante pour les ouvriers de la Traction.

5. — Repos annuel de douze jours pour les ouvriers de la Traction, avec solde.

6. — Carte de circulation.

7. — Commissionnement des chefs de gare et des ouvriers de la Traction au bout de six mois de service.

8. — Que tout agent ayant six années de service passe de droit à la 1re classe.

9. — Repos hebdomadaire pour les facteurs et hommes d'équipe.

10. — Création d'un poste de chauffeur de nuit à Ghisonaccia.

11. — Aucune mesure disciplinaire grave telle que : révocation, rétrogradation, changement de résidence, mise à pied, ne puisse être prise par la Compagnie avant que la délégation du personnel ait été invitée à présenter ses observations.

⁂

M. de Gentile, faisant fonction de juge de paix du 1er canton, avait convoqué hier soir, à 3 heures, au prétoire de la Justice de paix, M. Fontaine, directeur de la Compagnie des chemins de fer et la commission exécutive de la grève.

Cette convocation avait pour but de trouver un terrain d'entente entre la Compagnie et les grévistes et de mettre fin à un conflit qui porte au préjudice considérable à l'avenir économique de notre pays.

A l'heure indiquée plus haut, M. Fontaine est arrivé au prétoire de la Justice de Paix, suivi de très près par les membres de la Commission exécutive de la grève, qu'accompagnait M. Maurice Charnay.

La discussion a commencé aussitôt entre les parties en cause ; les pourparlers ont duré plus d'une heure, mais l'entente n'a pu se faire malgré la bonne volonté du magistrat cantonnal qui a vainement essayé de les concilier.

Il a été décidé que les pourparlers seront repris aujourd'hui.

⁂

A l'issue de cette entrevue le personnel des Chemins de fer, réuni au local ordinaire a voté l'ordre du jour suivant:

Considérant que la grève a été déclarée à la suite de la révocation injustifiée d'un mécanicien, mais qu'elle a été rendue inévitable par les refus systématiques opposés aux revendications les plus légitimes et les plus modérées du personnel,

Considérant qu'en ces revendications seraient d'autant moins onéreuses pour la Compagnie, qu'elle fait appel à la garantie de l'Etat, que d'autre part tout en assurant des améliorations sensibles aux agents moins rétribués, la dépense en serait très peu élevée,

Considérant que la Compagnie a violé en tout ou moins interprété d'une manière défavorable au personnel la sentence arbitrale de 1901,

Considérant notamment qu'elle a réduit les salaires du début qui étaient dès lors jugés insuffisants,

Considérant que les grévistes ont accepté l'arbitrage proposé d'abord par M. Henri Boland, ensuite par M. le juge de paix, en s'engageant à reprendre, conformément à la loi du 27 Décembre 1892, immédiatement le service,

Qu'au contraire la Compagnie a repoussé par deux fois l'arbitrage et refusé ainsi de mettre fin au conflit,

Le personnel des chemins de fer corse, décide de continuer la grève, et laisse à la compagnie la responsabilité d'un conflit qui ne dépend que d'elle seule de faire cesser.

P. la Commission exécutive,
VESCHI, président.

Souscription

pour les familles des victimes de la catastrophe de ouvrières.

COUR D'APPEL DE BASTIA

MM. Collin, Premier Président, 20 fr. ; Noguères, Procureur général, 20 ; Levie-Ramolino, Président de Chambre, 10 ; Stefanini, conseiller-doyen, 10 ; Flesch, conseiller 10 ; Savelli, 10 ; Durazzo, 10 ; Cluty, 10 ; Gabrielli, 10 ; de Figarelli, 10 ; Angeli, avocat gén. 10 ; M. Agostini, substitut du Procureur gén. 10 ; M. Vaslani, greffier en chef, 10 ; Orsatoni, commis greffier, 5 ; Secondi, 5 ;

Les membres de l'Ordre des Avocats, 109 ; MM. Gaudin, avoué, 5 ; Petri Guasco, 5 ; de Gentile, 5 ; Farinole, 5 ; Vannier de Morelli, 5.

Total : 290 francs.

⁂

Cette somme de 290 fr. a été versée le 4 avril 1906 à la Caisse de M. le Receveur particulier des Finances, par M. Collin, Premier Président de la Cour d'appel.

La Rue de la Banque

Bastia, le 7 avril 1906.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

J'ai l'honneur de recourir à l'hospitalité de votre estimable journal, pour vous signaler l'état lamentable où se trouve la rue de la Banque.

Il existe en effet au mur de clôture, qui sépare les immeubles portant les numéros 3 et 5 de cette rue, et qui étant à moitié démoli, de grosses pierres amassées sur le trottoir rendent la circulation presque impossible et cela dure depuis plus d'un an. Il est regrettable que la police n'ait pas encore songé à signaler ce véritable casse-cou, car j'en suis certain, notre sympathique Architecte y aurait trouvé remède.

Veuillez agréer, etc.

EMMANUEL O.

Avis spécial

relatif à l'utilisation des chevaux amenés par les réservistes pendant les manœuvres d'automne en 1906.

Conformément aux instructions du Ministre de la Guerre, les réservistes non gradés domiciliés ou résidant dans le département de la Corse et appartenant aux classes normalement convoquées en 1906, pourront demander à amener un ou deux chevaux ou mulet pour atteler les voitures du régiment d'infanterie pendant les manœuvres d'automne en 1906.

Ces réservistes ne seront convoqués que pour la période des manœuvres qui durera de 10 à 20 jours, suivant les détachements. Ils conduiront eux-mêmes leurs animaux pendant cette période. Ils recevront 5 francs par animal et par journée, depuis le jour inclus de leur arrivée au corps jusqu'au jour inclus de leur départ. Pendant ce laps de temps, les animaux seront nourris aux frais de l'Etat. Les frais de ferrage seront à la charge du propriétaire.

Les demandes des réservistes adressées au Colonel du 66e devront être remises avant le 15 avril, à la brigade de gendarmerie de leur domicile ou de leur résidence.

Les réservistes non convoqués en 1906, qui ont encore une période à accomplir, et qui désireraient amener un ou deux animaux de trait, dans les conditions ci-dessus, pourront, sur leur demande écrite déposée à la brigade de gendarmerie, avant le 5 mai, être autorisés à devancer l'appel.

Conditions que doivent remplir les Chevaux

Chevaux de toutes robes.

Hongres entièrement guéris de la castration ou juments non reconnues pleines,

d'une taille minimum :

de 1 mètre 40 pour les chevaux et juments, de 1 mètre 36 pour les mulets et mules, âgés de 6 ans et au dessus, et dans un état de conservation leur permettant encore le service qui leur sera imposé.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINT-JEAN. — Vendredi Saint, à 9 heures et demie, petites heures, monitions, oraisons, adoration de la Croix, procession, messe des présanctifiés ; à 4 heures, office des ténèbres ; à 7 heures et demie, sermon sur la Passion, chant du Stabat

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 14·0 à midi : 19·0 à 4 heures du soir + 16·0 Maxima + 19·6 Minima + 9·8

Baromètre — 7 heures du matin, 773 mm. à midi, 772 mm. 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. faible.

Dans l'après-midi, N. modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Cour d'assises

Par ordonnance, de M. le Garde des Sceaux, ministre de la justice, en date du 27 février 1906 et sur la présentation de MM. le Premier Président de la Cour d'Appel et du Procureur Général près la dite Cour, M. le Conseiller Gabrielli, a été nommé Président de la Cour d'assises de la Corse, pour le 2e trimestre de cette année.

Cette session s'ouvrira très probablement à la fin du mois de mai prochain.

⁂

Doléances douanières

Faisant droit à la note qui a paru dans l'un de nos derniers numéros, l'administration des chemins vicinaux a fait exécuter des réparations urgentes à l'ancienne route de Saint-Florent, dont nous avions signalé l'état de délabrement.

Nous remercions cette administration pour l'empressement qu'elle a mis à faire remettre en état de viabilité cette route si pittoresque et si fréquentée pendant la bonne saison.

⁂

Le roulage

Depuis quelques jours, à cause de la grève des chemins de fer, le nombre des charrettes et des véhicules qui circulent sur nos routes, a quadruplé.

En présence de ce nouvel état de choses et pour éviter tout accident possible, il serait urgent que la gendarmerie qui est spécialement chargée de la police du roulage, veille à ce que la loi du 30 mai 1851 soit respectée.

⁂

Récompenses honorifiques

La médaille du travail a été accordée à Mmes Costa Claire-Marie et Poli Elisabeth, couturières dans la maison Hubert de Vautier, à Marseille, et à M. Morati Charles-Alphonse-André, commis à la compagnie de chemins de fer de l'Etat, à Paris.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vapeur Anglais « Corsnian » capitaine Jones, à destination de Liverpool.

⁂

Avis aux contribuables

Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables dans une des salles de la Mairie (2e étage) du 18 avril au 5 mai inclus, de 9 à 11 heures du matin, pour opérer les mutations des cotes foncières.

LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE Nyrdahl (signalé les varices, la phlébite, le vieillissement, les hémorroïdes) est un sûr secours à toutes les accidents du retour d'âge ; hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipations. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, PARIS. Le Flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les FÊTES DE PAQUES on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que *Pastelle, Migliacci et Falculelle.*

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ange-François Rutali ;
Les familles Paul Rutali ; Jean-Baptiste Bonetti ; André Mariotti, juge de paix ; Pierre Paul Semali ; Ange Senati ; André Antoni ; Muratti ; Carmolacce ; Bianchi ; Felicelli ; Biasioli, Orsini ; Bonetti, de Scolca ; André Mattei ; Leoncelli et Stefani,

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du regretté

Ange-François Rutali

leur époux, beau-frère, neveu, cousin, parent et allié, décédé subitement le 7 avril 1906, par les frères Félix et Joseph Rutali, à Oletale, à l'âge de 27 ans.

Priez pour lui !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00193

BOURSE DE PARIS

	11 avril	12 avril
Rente 3 0/0 anciens	98.75	98.75
3 1/2 0/0 nouveau	98 30	98.60

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Armée territoriale

Paris, 12 avril.

M. Versini, inspecteur des eaux et forêts, lieutenant au 116e rég. territorial, est promu au grade de capitaine et affecté au 51e rég. de même arme.

Les congés de Pâques dans les corps de l'Est

Paris, 12 avril.

Les rapports franco-allemands étant moins tendus depuis la fin de la Conférence d'Algésiras, 2 000 soldats des corps d'armée de l'Est sont partis aujourd'hui en congé pour vingt jours.

Conseil de Cabinet

Paris, 12 avril.

Les ministres se sont réunis, ce matin, à 9 heures, en conseil de cabinet, au ministère de la Justice, sous la présidence de M. Sarrien.

La Conférence d'Algésiras

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a fait connaître les termes de la déclaration qu'il compte faire à la Chambre à l'occasion de la discussion du projet de loi portant ouverture d'un crédit supplémentaire destiné à couvrir les frais de la mission française à la Conférence d'Algésiras.

M. Bourgeois a fait connaître également le sens de la déclaration qu'il fera au sujet des résultats de cette conférence.

Les grèves des Mineurs et des chemins de fer Corses

Le ministre des travaux publics a rendu compte de l'état des grèves des mineurs du Pas-de-Calais, du Nord et du bassin de la Loire.

Le ministre des travaux publics met ses collègues au courant du conflit survenu entre le personnel des chemins de fer corses et la Compagnie de chemins de fer départementaux.

La grève des facteurs

M. Berard, sous secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, rend compte de l'état de la grève des facteurs ambulants de Paris et de province.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Affaire Bouc-Pugliesi Conti

Paris, 12 avril.

La Cour d'assises de la Seine a acquitté M. Célestin Bosc, qui était accusé d'avoir tiré deux coups de revolver sur M. Pugliesi-Conti, député de la Seine.

Sur la demande du Ministère public, M. Célestin Bosc a pris l'engagement d'honneur de ne plus recommencer.

EN ESPAGNE

Le mariage du Roi

Madrid, 12 avril.

Le mariage du roi Alphonse XIII avec la princesse Ena de Battenberg est définitivement fixé au 1er juin prochain.

AU VÉNÉZUÉLA

La démission du président Castro

Paris, 12 avril.

On télégraphie de Caracas que le président Castro vient de donner temporairement sa démission de président du Vénézuéla.

EN ITALIE

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

La situation s'améliore

Rome, 12 avril.

Le directeur de l'Observatoire vésuvien, le professeur Matteucci, a télégraphié, dans la matinée, qu'il croit que le Vésuve ne tardera pas à rentrer dans le calme.

⁂

Naples, 12 avril.

La situation s'est, en effet, améliorée depuis cet après-midi.

De nombreux cadavres ont été découverts dans tous les villages qui ont été éprouvés par l'éruption du Vésuve.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

L'éruption du Vésuve

M. Doumer, président, parle de l'éruption du Vésuve à la suite de laquelle tant de personnes ont trouvé la mort.

A cette occasion il adresse à l'Italie les sympathies les plus émues de la Chambre.

Le Ministre dès Affaires étrangères

prend à son tour la parole et déclare s'associer, au nom du gouvernement, aux sentiments de sympathie envers l'Italie, exprimés par le président de la Chambre.

La Conférence d'Algésiras

L'ordre du jour appelle la discussion d'un crédit supplémentaire relatif à la Conférence d'Algésiras.

Le ministre des Affaires étrangères

lit une déclaration exposant les résultats obtenus par la France à la Conférence.

M. Bourgeois fait observer que les droits spéciaux de la France au Maroc, ont été reconnus.

« Nous avons conclu », ajoute le ministre, le principe relatif à la régénération de l'empire marocain, avec nos intérêts spéciaux.

» Aucune difficulté sérieuse ne s'est élevée pour la solution de la question économique.

» La France n'avait, au sujet de la police et de la banque d'Etat, aucune arrière-pensée.

» Aucune atteinte ne sera portée à la souveraineté du Sultan.

L'Allemagne a reconnu elle-même que la Conférence a donné de bons résultats pour tout le monde. »

M. Bourgeois rend ensuite hommage à M. Révoil et aux autres délégués de la France qui ont su si habilement et avec tant de fermeté, soutenir nos intérêts et faire valoir nos droits.

Je remercie, dit-il en terminant, les délégués de l'Italie, des Etats-Unis, de l'Espagne, de la Russie et de l'Angleterre pour l'appui qu'ils nous ont prêté à la Conférence.

Toutes les puissances ont travaillé à une œuvre d'union.

« La France puisera dans cette délibération une nouvelle force pour servir la cause de la Justice, de la Paix et de la Civilisation. » (Applaudissements prolongés).

M. Delatosse

député du Calvados, dit que la France a eu raison de faire des sacrifices pour obtenir la paix.

L'orateur fait des vœux pour que l'entente anglo-russe soit conclue.

M. Rouannet

député de la Seine, est partisan de la paix entre toutes les nations.

L'orateur estime que la France ne doit pas avoir une attitude humiliée devant la Russie.

Le Ministre

proteste contre les paroles de M. Rouannet, et ajoute que la France, fidèle à son alliance avec la Russie, n'a jamais eu devant elle une attitude humiliée.

LE VOTE

La discussion étant close, le président met aux voix le projet de loi qui est adopté à l'unanimité des votants.

Interpellation Sembat
sur la grève des facteurs

M. Sembat, député de la Seine, demande à interpeller le gouvernement sur la grève des facteurs ambulants de Paris, etc.

Le gouvernement accepte la discussion immédiate.

M. Sembat

fait valoir les raisons qui ont poussé les facteurs ambulants de Paris à se mettre en grève, puis il demande une augmentation de salaires pour cette classe si intéressante d'employés de l'Etat.

L'orateur dit, en outre, que la question des syndicats des fonctionnaires doit être tranchée par le Parlement.

Le Ministre

des travaux publics, des postes et télégraphes, déclare que le gouvernement ne doit pas céder devant les menaces des grévistes, mais il accueillera toujours les réclamations avec bienveillance.

M. Rouannet

prend la défense des grévistes.

Il reproche au cabinet actuel d'être moins avancé que les cabinets présidés par MM. Combes et Waldeck-Rousseau.

La discussion générale est close.

Ordre du Jour

Le président annonce qu'il a reçu plusieurs ordres du jour présentés par divers députés.

La priorité est accordée sur l'ordre du jour Sembat, ainsi conçu :

La Chambre comptant sur le gouvernement pour traiter les syndicats des employés de l'Etat existant déjà sur le même pied que les associations, et accueillir au même titre leurs délégués, l'invite à préparer un projet de loi organisant la liberté syndicale.

Le président met aux voix l'ordre du jour Sembat.

Nombre de votants. .	487
Majorité absolue. . .	244
Pour l'adoption . .	82
Contre	405

La Chambre n'a pas adopté.

Ordre du jour Deville

Le président met aux voix la première partie de l'ordre du jour présenté par M. Deville et accepté par le gouvernement, ainsi conçue :

La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement.....

Nombre de votants. :	516
Majorité absolue. . .	259
Pour l'adoption . .	442
Contre	74

La Chambre a adopté.

La deuxième partie de l'ordre du jour Deville, ainsi conçue, est ensuite mise aux voix :

..... et comptant sur sa bienveillance à l'égard des agents des postes et des télégraphes mieux informés et mieux inspirés, passe à l'ordre du jour.

Nombre de votants. .	552
Majorité absolue. . .	277
Pour l'adoption . .	466
Contre	86

La Chambre a adopté.

L'ensemble de l'ordre du jour Deville est ensuite adopté par mains levées.

Séance demain.

SÉNAT

Séance du matin

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Le budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

La loi de Finances

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de loi des Finances.

Les alcools

Après une longue discussion, le Sénat prononce la disjonction de l'amendement, déposé par M. Nègre, relatif à la surtaxe des alcools industriels, à la détaxe des alcools naturels, et l'attribution des primes à la dénaturation des alcools.

Les vins

Le Sénat adopte l'amendement, déposé par M. Gauthier, tendant à renforcer les mesures pour empêcher la fabrication des vins sucrés.

L'article 12 est ensuite mis aux voix et adopté.

La séance est levée à midi, et renvoyée à cette après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 h.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du matin qui est adopté.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, portant fixation du budget général de 1906.

La loi de Finances

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de loi des Finances.

Les pensions aux Ecclésiastiques

Le ministre des finances déclare, au sujet des pensions à accorder aux membres des congrégations dissoutes, que ce service sera organisé complètement, aussitôt après la liquidation complète des biens des congrégations.

M. Poincaré ajoute que, dès maintenant, de nombreuses pensions et plusieurs secours ont été distribués.

Indemnités aux familles

Les articles 12 à 41 inclus sont adoptés.

Au sujet de l'article 42, le Sénat prononce la disjonction du chapitre relatif à l'allocation des indemnités aux familles dont les soutiens sont sous les drapeaux.

Les jugements militaires

Le Sénat adopte également le chapitre soumettant à la Cour de Cassation la révision des jugements prononcés par les conseils de guerre.

LE VOTE

Après avoir la disjonction de plusieurs chapitres, le Sénat adopte les derniers articles de la Loi de Finances.

Le Vote sur l'ensemble du budget

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du budget de l'exercice 1906 qui est adopté par 269 voix contre 0.

Vérifications de pouvoirs

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport sur l'élection de M. Belhomme qui vient d'être élu sénateur dans le Lot-et-Garonne.

Le Sénat adopte les conclusions du rapporteur tendant à la validation des opérations électorales.

M. Belhomme est admis.

Les crédits d'Algésiras

Le Sénat adopte enfin le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture d'un crédit supplémentaire d'utilité à couvrir les frais de la mission française à la Conférence d'Algésiras.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

La démission du Comte Witte est démentie

Saint-Pétersbourg, 12 avril.

Le gouvernement fait démentir officiellement la démission de M. Witte, président du Conseil des ministres, annoncée hier par plusieurs journaux.

A Ekaterioosiaw

Saint-Pétersbourg, 12 avril.

Le gouverneur général a informé la population d'Ekaterioosiaw que toute tentative qui serait faite pour provoquer des désordres contre les Juifs, sera réprimée très sévèrement.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Italie)

4 fr. 25 le fiasco de 2 litres, 1,5 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 4 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 50.

Vin de Malaga à 1 fr. 80.

Vin Madère, Carthage, 1fr. 25.

Apéritif « La Paf » à 1 fr. 25.

Quinquina « Ponpoul, » à 1 fr. 25.

HUILE D'OLIVE pure garantie

1 franc le litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Italienne. — Planches de Pin larices de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXIe ANNÉE — SAMEDI 14 AVRIL 1906 — N° 104

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00134

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Samedi Saint.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 55 m. — Coucher, 6 h. 11 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : PAQUES.

14 AVRIL

La Compagnie P. L. M. ET LA CORSE

La Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée vient d'éditer une élégante plaquette contenant des cartes postales et destinée à faire connaître davantage aux touristes la Côte d'Azur, la Corse, l'Algérie et la Tunisie. Nous reproduisons avec plaisir la courte notice relative à la Corse qui est accompagnée d'une *vue de Bastia*.

Nous appelons l'attention de nos Syndicats locaux d'Initiative sur l'intérêt qu'il y aurait pour notre pays à ce que la Cie P.-L.-M. s'entendît avec le concessionnaire des services maritimes postaux de la Corse et la Cie de chemins de fer départementaux, en vue de faire délivrer à prix réduits, par toutes lesgares du réseau continental, des billets pour la Corse. Lorsque la Cie Nantaise fut déclarée adjudicataire, cette innovation fut réalisée, mais l'interruption du service obligea la Cie P.-L.-M. à y renoncer.

Il serait nécessaire d'en demander le rétablissement.

Voici la notice :

LA CORSE

Quand nous aurons à loisir goûté le charme des multiples beautés de la Côte d'Azur proprement dite, tournons nos yeux vers la mer ; d'autres sites méritent notre visite. N'hésitons pas à nous embarquer sur cette mer propice qui berce notre esquif au rythme alangui de ses flots de cobalt.

Notre première étape sera la Corse. Trop ignorée jusqu'ici du touriste et du voyageur, elle offre largement à l'hivernant les climats guérisseurs, les atmosphères reconfortantes, ou simplement les sensations profondes que procure la contemplation des merveilles de la nature.

Sous ce triple rapport, elle est susceptible de satisfaire les plus difficiles. On a dit de Cyrnos qu'elle était la plus belle île du monde. C'est, au moins, de l'aveu unanime, la plus parfaitement admirable du bassin méditerranéen.

Très haute sur les flots qui la ceinturent, elle profile de fort loin sur l'horizon son impressionnante silhouette de montagnes en escalade dont les hauts sommets portent sa gloire jusqu'à près de 3.000 mètres au-dessus de la mer, et elle offre à l'œil ébloui, au fur et à mesure qu'on en approche, une gamme croissante de détails pleins de couleur, de relief et d'imprévu.

Les excursions, comme bien on pense, y sont plus variées et plus fertiles en sensations intenses et multiples que partout ailleurs.

En quittant, à l'aube, Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile-Rousse, Sartène ou Bonifacio, on peut, dans la même journée, contempler successivement la flore africaine, la flore provençale, la flore tempérée et la flore alpestre. On peut se reposer, le matin, sous les orangers en fleurs, parmi la luxuriance des agrumias aux fruits d'or, et déjeuner, deux heures plus tard, au seuil du froid, dans un climat de Normandie. On peut, au cours de l'après-midi, aspirer l'arôme pénétrant des maquis, s'enfoncer sous le dôme impénétrable de forêts presque inviolées, traverser les torrents rugueux, gravir les sommets de porphyre, et, le front dans les nues irradiées de soleil, toucher les neiges éternelles... Puis, le soir venu, on se retrouve sous un ciel d'Orient, scintillant d'étoiles, dans l'atmosphère attiédie d'un climat toujours printanier, tandis que le vol des locustes strie la nuit de multiples petits éclairs et que le flot murmurant des golfes frange de phosphorescences les blocs granitiques du rivage.

L'égalité et la douceur de son climat, l'admirable pureté de son atmosphère tout imprégnée de parfums des maquis environnants, les ressources inépuisables de distractions que procure la variété des excursions, en font un lieu de séjour tel qu'on ne saurait en rêver de plus attrayant.

Après Ajaccio, Bastia avec ses allures de capitale, ses belles maisons, ses monuments de style italien, son port actif et bruyant, et, par dessus tout, sa vieille ville si curieuse et si couleur locale, est digne d'attirer et de retenir le voyageur. Ses environs, comme ceux d'Ajaccio, sont merveilleux. Elle est notamment le point de départ du « Tour du Cap Corse, » excursion qu'on ne saurait se dispenser de faire dès qu'on aborde à Cyrnos.

HENRY HAGUET.

NOTES D'UN VAGABOND

La Corse et l'Automobile

Nous sommes heureux de reproduire en tête de nos colonnes le magnifique article que M. Henri Boland vient de publier sur la Corse, dans la grande revue parisienne *Omnia*.

Les délices de la très select Capoue qu'est Ajaccio sont, je l'avoue, rapidement épuisées. Il faut être artiste pour s'y attarder longtemps et volontiers, flâner, comme je viens de le faire, le long des rues étroites à maisons hautes et polychromes, îles, rose tendre, jaune clair, qu'on dirait peintes à la détrempe et qui se mirent dans l'admirable golfe, suivre les allées et venues des Ajacciens faisant les cent pas, à lente allure, sur la place du Diamant, écouter les faits et gestes de ces gamins berlodés, à l'œil intelligent et vif, qui me font songer à un mot profond et juste de Napoléon Ier : « Mettez un habit sur le dos d'un Corse, et vous ne savez pas jusqu'où il ira. » Il avait, du reste, l'enfant d'Ajaccio devenu empereur et roi, prêché d'exemple, et il était allé loin, très loin, sans habit — avec une simple redingote grise.

Ajaccio n'est, en somme, pour le touriste, qu'une entrée, une antichambre, en point de départ pour visiter le pays le plus varié et le plus tourmenté qui soit, cette Corse qui est un résumé et une synthèse de toutes les splendeurs de la nature et que les anciens appelèrent avec tant d'apropos « l'île de Beauté ! »

Avant de quitter la ville pour m'enfoncer dans l'intérieur, je suis monté, par une route charmante en lacets, au Salario, parmi des massifs de cistes et de lentisques fleurant bon, et me voici, installé dans une maison inhabitée, sur la crête même de la colline, dominant de plus de 500 mètres le golfe étincelant et d'un bleu profond, entouré de hautes cimes en forte saison toutes blanches encore des neiges hivernales.

Spectacle inoubliable ! Mes souvenirs affluent en foule : je note des noms sur toutes les arêtes, depuis les harmonieuses et basses collines d'Aspretto, qui frangent le fond du golfe, jusqu'aux majestueux sommets de la grande chaîne, qui ferment l'horizon, et parmi lesquels le Monte d'Oro, se dressant d'un jet, déchiqueté et superbe, au dessus de l'échancrure du col de Vizzavona, est roi de par ses 2.391 mètres d'altitude ; je devine les vallées, je remonte par la pensée le cours de la Gravona, dont les eaux viennent, avec celles du Prunelli, paresser dans les sables du Campo dell'Oro, mon rêve s'enfonce dans les gorges noires et mystérieuses que suit la nouvelle route de Bastelica, les monts de Sartene se dessinent dans le lointain, et il me semble, dans la petite chapelle du Capo di Muro, voir briller une lueur, celle de la lampe qu'entretiennent les pêcheurs devant la statuette de la Vierge.

A mes pieds, la ville s'étale. Tout près de moi, par de là le vallon de Saint Antoine, le pénitencier de Castelluccio s'accroche aux flancs du mont Posso di Borgo et Lisa au hérisson, revêche et sardonique comme une grimace de pierre, avec ses ravines déchirées et ravinées, et sa crête affrétée, taillée en gradins de géant.

Ce n'est rien que ce belvédère du Salario, aux fontaines délicieuses, c'est tout juste la tour Eiffel au dessus du golfe aux lignes nobles et pures, qui évoque la Grèce, mais une Grèce verdoyante, et qui d'autre part ressemble étonnamment au lac des Quatre-Cantons, avec le soleil en plus toute l'année ; ce n'est rien, je le répète, un simple but de promenade pour les hôtes de plus en plus nombreux de la station hivernale, mais il faut y venir et, avant de quitter Ajaccio, se reparer de là, comme je le fais en ce moment, de l'éblouissant panorama, prendre une dernière vue d'ensemble du golfe et des monts, du miroir tranquille et de son cadre lointain.

Le jour — peut-être plus proche qu'on ne pourrait le croire, si le Touring Club de France consent à s'y intéresser — où cette route du Salario sera, par la crête de la Pisona, prolongée jusqu'à la Parata pour rejoindre la route des Sanguinaires, Ajaccio aura une promenade sans rivale, une double corniche *sans pareille* !

***

Il y a plusieurs moyens de visiter la Corse.

Le chemin de fer relie les diverses villes principales, Ajaccio et Bastia, s'élevant en lacets qui en font un petit Gothard au-dessus du golfe, remontant jusqu'à son origine la pittoresque vallée de la Gravona, trouant le massif central insulaire par un tunnel de 4 kilomètres sous le col de Vizzavona, dévalant par un tronçon vertigineux le long des gorges sauvages du Vecchio, passant sous la vieille citadelle de Corte, la ville héroïque, puis gagnant la vallée du Golo que la voie suit jusqu'aux abords de Bastia, entre des collines boisées de châtaigniers.

Cette grande ligne détache deux embranchements : à l'ouest celui de l'Ile-Rousse et de Calvi, qui dessert la fertile Balagne ; au sud est, celui de Ghisonaccia, qui parcourt la plaine orientale, insalubre pendant l'été et paradis des chasseurs l'hiver, et qui doit être prochainement prolongé sur Bonifacio. L'extraordinaire et si vétuste place forte perchée sur des falaises qui s'effritent dans les Bouches célèbres, en regard de la Sardaigne.

Ce réseau ferré est déjà fort curieux, et a trajet d'Ajaccio à Bastia par le chemin de fer est pittoresque, et même, sur certains points, émotionnant à souhait ; mais le voyageur qui ne parcourrait la Corse que par chemin de fer n'aurait qu'une idée vague et très incomplète de ses beautés.

C'est en voiture qu'il faut voir l'Ile en détail, ou mieux encore en automobile.!

Si paradoxale que puisse sembler mon affirmation à ceux qui n'ont jamais vu cette région inconnue et méconnue qu'est l'admirable Corse, je dis et je maintiens, fort de mes expériences souvent renouvelées, que la Corse est un Eden, une terre prédestinée pour les chauffeurs, dont elle ne peut tarder à devenir l'un des rendez-vous de prédilection.

Elle a des routes admirables, mais excellentes, solides, dures, bien entretenues par les Ponts et Chaussées et par l'Administration des Forêts, des routes aux rampes longues mais ménagées, très accessibles aux autos, et qui offrent des spectacles inégalés ; des routes qui longent des rivages divins, qui s'enfoncent dans ces montagnes géantes, qui surplombent les gouffres dantesques, qui s'insinuent dans des défilés vertigineux, qui circulent sur des corniches impossibles, qui déroulent leur ruban gris sous les dômes de verdure des plus majestueuses forêts.

---

73. Feuilleton du PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Un regard de la maman Loriol l'avait fait rêver, mais Jean-Paul en avait entendu assez.

Elle était partie en 1877.

Et Alice, c'était ce ne pouvait être, hélas ! que sa mère.

Aussi n'avait-il pas oublié la date. Ce détail de la date était tout ce qu'il savait de la fuite de sa mère, encore l'avait-il appris par hasard, un jour que, parlant politique devant lui, Loriol s'était cru sans y prendre garde :

— Ce n'est pas l'année de l'Exposition que l'autre est morte, c'est l'année précédente, en 1877... Je vous l'assure, ma mère, et je sais payé pour m'en souvenir, puisque c'est justement le jour des obsèques de l'ancien président qu'elle est partie.

— Merci de tout mon cœur, dit-il, mon cher monsieur Lenormand, je vous suis bien obligé de la peine que vous vous êtes donnée pour moi. Excusez moi de vous avoir dérangé.

— De rien, répliqua le vieux comptable, enchanté d'avoir pu vous faire plaisir.

— Plaisir ? — Oui, vous m'avez fait plaisir, répéta-t-il avec autorité.

Le bonhomme, qui était très myope, ne put distinguer une larme qui coulait sur sa joue, malgré tous les efforts que le pauvre garçon avait faits pour la retenir.

En rentrant au petit logement de la rue des Moines, Jean-Paul fut surpris de voir que c'était Mme Loriol et non Marie qui venait lui ouvrir la porte.

Déjà il avait remarqué l'absence de la jeune fille à la fenêtre où, chaque soir, elle attendait son retour.

— Où est donc Marie ? demanda-t-il en la cherchant des yeux.

— Marie est couchée, répondit la jeune femme.

— Elle est malade ? Je veux la voir tout de suite, s'écria-t-il.

— Non, soupirait seulement, répétait-elle en se plaçant devant lui, je viens d'entrer dans sa chambre. Elle dort. Ne la dérange pas.

Le médecin que j'ai fait venir, a dit que ce n'était rien, une nouvelle nervosité causée par une émotion dont, naturellement, je n'ai pu savoir encore la cause, car la pauvre enfant n'était pas en état d'entendre lorsqu'elle est rentrée cet après-midi de chez Madame de Chelles. Mais sois sans inquiétude, le docteur a affirmé qu'il s'agissait d'une simple indisposition et que, après une bonne nuit de repos, il n'y paraîtrait plus.

— Pauvre chère mignonne ! fit-il en se laissant tomber accablé sur une chaise ; il ne manquerait plus que cela qu'il lui arrivât malheur.

Le dîner fut bien triste ce soir là, entre Jean-Paul et la veille femme, assis vis-à-vis l'un de l'autre.

Quelle différence avec le dîner de la veille, égayé par le bavardage de Loriol animé tout à son travail, et surtout par la présence de Marie, en ce moment couchée dans sa petite chambre et absorbée par une émotion violente, subite et inexplicable.

Ni le jeune homme ni la bonne maman Loriol n'avaient faim ce soir-là.

Les plats qu'elle apportait, elle les remportait sans qu'ils y eussent touché.

— Grand'mère ! dit-il, tu ne manges pas... tu me caches la vérité... l'état de Marie est plus inquiétant que tu ne veux le laisser paraître.

— Non, répondit-elle en hochant avec tristesse sa pauvre tête aux cheveux blancs, ce n'est pas Marie qui m'inquiète, c'est toi, c'est toujours toi. Tu es pâle comme un mort, mon pauvre enfant, et ce n'est pas seulement ton inquiétude actuelle au sujet de Marie qui cause ta pâleur, car tu continues à souffrir pour une autre raison... Je vois bien à tes yeux que tu as encore pleuré aujourd'hui.

Il n'essaya pas de le nier et, d'une voix qui tremblait :

— Grand'mère, j'ai commencé les recherches auxquelles j'étais décidé à me livrer.

— Ah ! et... tu as déjà trouvé quelque chose ?

— Quelque chose ? non, mais quelqu'un peut-être ; je suis sur la trace du seul homme qui puisse me tirer de ce doute, pire qu'un supplice. Mais il ne faut pas m'interroger, il faut me répondre, il le faut, vois-tu, chère bonne maman, quand bien même les questions que je vais t'adresser réveilleraient des étreintes passées.

— Parle, fit-elle, simplement... en essayant de dominer son émotion avec son habituelle fermeté.

— Avez-vous entendu parler d'un nommé Grard ?

— Grard ?... Tu sais donc ?...

— Je ne sais pas, mais je me doute : cela que cet homme a joué dans notre vie à tous.

Elle cacha sa tête dans ses mains, et, après un instant de silence, d'une voix altérée par la douleur et la honte :

— Eh bien, oui, c'est ainsi qu'il s'appelait, celui pour qui elle a tout oublié, son honneur, son devoir, son mari.

— Tout, excepté son enfant, excepté moi qu'elle a élevé avec elle, moi qui lui rends sa tendresse, moi qui n'ai pas le droit de la condamner, ni même de la juger, dit-il gravement.

— Tu as raison, c'est la mère. Mais pourquoi me parles-tu de ce Grard ?

— Pour éclaircir le mystère de la naissance de Marie, car si ce Grard est celui que je crois, je le retrouverai et, par lui, je saurai la vérité. Vous rappelez-vous son visage ?

— Le monstre, s'écria-t-elle, il me semble que je le vois encore tel qu'il était il y a dix ans...

Et, sans hésiter, elle fit le signalement de l'homme qui avait désarmé sa bra de ses remords.

Ce signalement répondait d'une façon exacte à celui de l'ancien aubergiste d'Ormesson, du misérable que Jean-Paul croyait son père, du prétendu Bérard, enfin.

— C'est bien, dit-il avec résolution, j'ai appris déjà bien des choses aujourd'hui, j'espère qu'elles me permettront d'en apprendre d'autres avant peu.

VIII

Le lendemain matin, quand Jean-Paul, sortant de sa chambre, descendit chez les Loriol, pressé d'avoir des nouvelles de Marie, il eut le plaisir de la trouver levée et entièrement remise.

La jeune fille ne conserva de son indisposition de la veille qu'une légère pâleur et un cercle bleuâtre autour de ses beaux yeux.

A part cela, elle était active et gaie en apparence comme toujours.

— Tâche donc de savoir au juste ce qui lui est arrivé, dit Mme Loriol à Jean-Paul.

(*A suivre.*)

Certes, nos routes traversent des coins sauvages et des pays déserts ; elles ne sont pas silloncées encore par les breaks des agences Cook et Lubin ; aucun tramway électrique ne court sur leurs accotements, et nul funiculaire, nulle crémaillère ne déshonore les cimes sur les flancs desquelles elles sont tracées ; c'est de la nature fruste, sauvage, inviolée, austère, veuve de l'homme et que de longtemps, j'espère, la snobisme n'envahira.

De-ci quelques difficultés, pour les piétons, pour les voitures en certaines régions ; mais ces difficultés disparaissent en tout ou moins singulièrement s'atténuant avec l'automobile, qui franchit d'énormes distances et qui permet de doubler l'étape pour arriver à un gîte propre et décent.

Ce qui manque encore à la Corse, en effet, ce sont les hôtels ! Dès que vous quittez Ajaccio, où l'on trouve tout le confort des grandes installations cosmopolites, il n'y a plus, dans la contrée, à part quelques centres un peu favorisés, que des hôtelleries, des auberges si vous aimez mieux, qui s'améliorent du reste d'année en année, et où vous serez admirablement accueilli, à condition d'avoir prévenu de votre arrivée par le télégraphe. La où il n'y a pas d'auberge — ce qui devient rare — la large et légendaire hospitalité corse supplée avec une grâce touchante à cette pénurie.

Pénurie toute provisoire, car le Syndicat d'initiative de la Corse, habilement piloté à travers les récifs d'un pays où les esprits sont aussi déchirés que le sol est convulsionné, par son président, M. Sylvestre Frassetto, se préoccupe de cette grave question, et, sur l'initiative de M. Sompolo, ingénieur des Arts et Manufactures, vient de se fonder à Ajaccio une société qui compte jalonner la Corse d'hôtels sans luxe, mais simples et propres, et conçus selon les exigences de l'hygiène et de la science moderne.

En attendant que ce soit chose faite, le Syndicat d'initiative, puissamment secondé par le Touring-Club, améliore les installations existantes et se fait un plaisir de diriger les touristes à travers ce pays splendide et neuf ; c'est à lui qu'il faut s'adresser en débarquant à Ajaccio, c'est à lui qu'il faut demander d'ouvrir et d'aplanir les voies. Son œuvre est d'autant plus méritoire qu'elle est purement patriotique et complètement désintéressée.

Il dresseurs des itinéraires pour les chauffeurs, tiendra compte des désirs et des goûts dans la mesure du possible : prévendre sur demande aux étapes, jouera complètement et gracieusement le rôle de Providence.

Que voudrait-on et que pourrait-on bien exiger de plus ?

H. BOLAND.

(*A suivre*)

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur la situation financière de la France

« S'il est exact, comme M. Poincaré l'a affirmé hier au Sénat et comme nous en sommes convaincus, que les budgets futurs soient à l'avance surchargés, comment ceci ou proposer et même voter des projets de loi dont l'exécution se traduira par des centaines de millions de dépenses nouvelles ?

» Comment a-t-on surtout l'audace de réclamer dans la plupart des programmes électoraux des réformes ou aboutissant telles qu'on ne pourra pas faire parce que le budget est en déficit, et promettre, en même temps, des diminutions d'impôts, alors qu'il est infiniment plus vraisemblable qu'on sera contraint d'en créer de nouveaux. »

Le Gaulois

Sur le même sujet :

« Les chiffres énoncés par le ministre des finances sont discutables. On les rectifiera plus tard, après les élections. Pour le moment, il s'agit de jeter de la poudre aux yeux de l'électeur, et de le tromper par le tableau savamment dressé d'une prospérité dont il ne trouve pas la moindre trace, soit dans ses comptes de ménage, soit sur sa feuille de contributions. C'est là toute la politique du ministère. On gouverne, non pour le suffrage universel, mais pour les candidats du bloc, et l'électeur tient une moindre place que l'électeur, dans les préoccupations du gouvernement ».

Le Soleil

Sur les prochaines élections législatives :

« Sur dix électeurs, il ne s'en trouve pas un qui soit satisfait des impôts croissants rassuré par les atteintes à l'ordre social, et aux libertés publiques, bien fier comme citoyen et comme français, d'être sans cesse menacé dans ses intérêts et humilié dans sa dignité. Si le gouvernement triomphe, ce ne sera pas la preuve que le pays approuve, ce sera tout au plus un argument pour les philosophes qui prétendent que ce pays est tellement conservateur, qu'il ne peut se résoudre à désobéir à ceux qu'il hait et méprise.

» Prenez n'importe quel Français et, causant avec lui, d'homme à homme, demandez-lui, quel que soit son parti politique, s'il trouve que tout va pour le mieux. Il lèvera les bras au ciel, fera la grimace et vous répondra : « Sûr, ça ne va pas, et ce régime est vraiment dégoûtant. »

» Voilà le cri du cœur qui est celui de la raison. Mais de ce cri à un vote, il y a toute la distance qui sépare la pensée de l'acte. Il faut que l'électeur ait bien convaincu de l'efficacité de son opposition pour qu'il se décide à braver le sourire et le garde champêtre, à voter selon sa conscience contre le gouvernement qui dispose de la force et des faveurs. Aura-t-il ce courage ? On peut l'espérer, mais on ne doit pas s'y fier. »

LA CIRNEA

Programme

de la soirée du 16 Avril (lundi de Pâques) au bénéfice de la CIRNEA, *à la Chambre Musicale.*

1. — L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE
Vaudeville en 1 acte, de Tristan Bernard

Personnages :

Julien,	MM.	L.
Hogsons,		R.
Eugène, (Interprète),		V.
L'Inspecteur,		S.
Le garçon,		A.
Un Agent de police,		D.
Box,	Mme	R.
La Caissière,		P.

2. IN CAMPAGNA
Commedièta in dui atti di P. Vattelapesce

Persone :

Santu,	Sig.r	V.
Guardia Campestre,		M.
U Paisanu,		R.
Paisanu,		
Brigida,	Sig.ra	M. V.
Orsula,		M. B.
Fiffina a serva,		C. S.
Lauaja,		M. B.

3. UN PEU DE MUSIQUE
Pièce de M. Cromier
tirée d'une nouvelle d'E. Fourrier.

Personnages :

de Brésieuse,	MM.	L.
Robillet,		B.
Tascestown,		M.
Julot,		S.
Le Marquis,		A.

TOUR DE VALSE

Lever du rideau à 9 heures très-précises.

Prix unique: 2.50.

Les cartes d'entrée sont en vente à la Librairie Gilagnier et chez M. Poggi, coiffeur.

On est prié de les présenter au contrôle.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — L'heureux gagnant du premier gros lot de la presse, est arrivé hier soir sur son superbe auto, à Bonifacio.

C'est la seconde fois que Mme Hofer, arrive dans notre ville. Elle vient d'explorer toute notre île qu'elle a trouvée enchanteresse.

Mme Hofer, passera les fêtes de Pâques à Bonifacio.

⁂

OCCHIATANA. — M. Lanalavi, ancien instituteur, percepteur surnuméraire, a fait don à l'école de garçons d'Occhiatana, de divers tableaux synoptiques de plantes potagères, fourragères, industrielles, fleurs, etc., et de cahiers pour les élèves indigents.

⁂

PORTOVECCHIO. — M. Filippi, notaire à Portovecchio, a adressé une pétition à la Chambre des députés, pour se plaindre de la concurrence illégale qui lui est faite par le notaire d'un autre chef-lieu de canton, en violation de l'article 4 de la loi organique du notariat du 25 ventôse an XI.

La commission des pétitions a proposé le renvoi de cette pétition à M. le Ministre de la Justice en le priant de donner à l'affaire les suites qu'elle comporte, si les faits matériels allégués sont conformes à la vérité.

La pétition a été renvoyée au ministre de la justice.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE. — Bénédiction des maisons : Samedi Saint, rues St Joseph, San Rocco, Cimbalo, Colonelle, Campanari, Ste Elisabeth, Saint-Angelo, Place d'Armes, Cours Favale, Rd St Angelo, Maisons Romieu et Benavita, Place Preli, rue Droite, Descente des Colonnes, Magasins ; Lundi, Citadelle ; Mardi, Pontatig ; Jeudi, Campagnes.

La Grève DES OUVRIERS SYNDIQUES du Chemin de fer

Une deuxième tentative de conciliation a été faite, hier, par M. de Gentile, *f. f.* de Juge de Paix, après des parties en cause, dans la salle du prétoire de la Justice de Paix.

Mais, malgré le bon vouloir du magistrat cantonal, l'entente n'a pu s'établir.

M. Fontaine refuse énergiquement tout arbitrage que les ouvriers grévistes demandent non moins énergiquement.

Dans ces conditions l'accord n'a pu se faire, et, M. le Juge de Paix s'est borné, en désespoir de cause, à dresser un procès-verbal de non conciliation.

Nécrologie

M. Jacques Ghilini

Ces jours derniers est décédé à Aix, un de nos compatriotes, M. Jacques Ghilini, qui avait établi dans cette ville une importante fabrique de savon. Ses connaissances techniques, secondées par son esprit d'initiative, le faisaient particulièrement estimer dans le monde industriel de la vieille cité provençale, et il avait réussi à faire prévaloir sa marque, qui est depuis longtemps une des plus connues du Midi.

Cet actif industriel était doublé d'un excellent père de famille. Aussi sa disparition laisse-t-elle dans le plus profond désespoir sa compagne bien-aimée et ses enfants. Mais, caractère franc, ami sûr, il est aussi regretté par tous ceux qui se trouvaient en relations d'affaires avec sa maison.

La regretté défunt était âgé de 51 ans, et rien ne faisait présager une pareille catastrophe. Le monde commercial et industriel d'Aix perd en lui un de ses membres les plus sympathiques et les plus justement considérés.

Nous envoyons à Mme Ghilini et à ses enfants, ainsi qu'aux familles Ghilini de Marseille et de Bastia toutes nos condoléances.

L'Application de la Loi de Séparation

Figaro

Le percepteur de Bonifacio, escorté de nombreux gendarmes sous les ordres d'un lieutenant, est arrivé ces jours derniers à Figari pour procéder à l'inventaire du mobilier appartenant à l'église paroissiale.

La population foncièrement catholique avait décidé de s'opposer par la force à ce que l'inventaire eût lieu. Les esprits étaient très surexcités et des malheurs étaient à craindre. Le curé, M. Bozzi, prêchait depuis plusieurs jours le calme. Le jour de l'inventaire, dès l'aube, les fidèles, appelés par le glas funèbre qui ne cessait de se faire entendre depuis la veille, accourent en masse à l'église. Ils chantent des cantiques, récitent des prières, puis ils assistent à une messe de requiem.

Vers 9 heures, pendant l'absoute, les gendarmes entrent dans le cimetière qui entoure l'église. Tout le monde se précipite vers la porte. En voyant les sépultures de leurs morts foulées par les pieds des chevaux, les fidèles perdent leur calme. Des cris de menaces sont proférés. On crie : « A bas les voleurs ! A bas les franc-maçons ! Vive la religion ! » Des pierres, qui fort heureusement n'atteignent personne gravement, sont lancées. Les femmes sortent des bâtons et des broches en fer qu'elles brandissent en menaçant de frapper le premier qui s'avance. Elles déclarent énergiquement que personne n'entrera dans le sanctuaire. Néanmoins le percepteur s'approche timidement de la porte ayant à ses côtés M. le Maire qui, on ce moment, ne se sent pas très à l'aise. Tout à coup la bannière mortuaire est lancée sur le percepteur qui en reste tout pensaud. Au même instant M. le Curé arrive, non sans peine, auprès du percepteur, et réussit à le dégager de son manteau de deuil. L'agent du fisc annonce alors à M. le Curé qu'il vient faire l'inventaire de son église. Le curé le prie de décliner son nom et sa qualité.

Le percepteur après avoir fouillé dans sa serviette exhibe ses papiers. Le Curé lui demande encore s'il doit toucher au tabernacle. Le percepteur, après quelques secondes d'hésitation, lui répond que non. M. le Curé lit alors une vibrante protestation contre la loi de Séparation. Cette lecture est écoutée en silence mais elle provoque dans l'assistance un frémissement d'indignation.

Le percepteur peut enfin pénétrer dans l'église accompagné par le lieutenant et une dizaine de gendarmes. La présence de ces derniers dans le saint lieu achève d'exaspérer les fidèles qui veulent, coûte que coûte, jeter dehors ces intrus.

A ce moment la l'agent du fisc et les gendarmes courent un réel danger. Voyant la gravité de la situation, le Curé monte à l'autel et adjure ses paroissiens de maîtriser leur juste colère. Comme il est très aimé de la population, il obtient un calme relatif. « Ce n'est pas aux gendarmes ni au percepteur que vous devez vous en prendre, dit-il, c'est à ceux qui ont voté la loi infâme de Séparation. Bientôt il me dépendra que de vous d'envoyer au parlement des patriotes et de bons catholiques et non pas des franc-maçons ennemis de notre Religion. » Ces paroles sont saluées par les cris de : « Vive Jésus ! Vive la Religion ! A bas les franc-maçons ! »

Le percepteur, sous la protection du Curé, peut enfin commencer son opération qu'il achève en quelques minutes n'ayant presque rien trouvé à inventorier dans l'église.

L'inventaire fini, tant bien que mal, le percepteur et les gendarmes se retirent aussitôt poursuivis par les huées et les coups de sifflets répétés de la foule.

Un témoin.

Théâtre Municipal

Ce soir, samedi,
Grande soirée de gala au bénéfice de M. bénéficiaire de M. Daneo, ténor.
Première représentation de

IONE

Opéra en 4 actes de Petrella

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 14·5 à midi + 20·0 à 6 heures du soir + 16·0 Maxima + 21·3 Minima + 9·8.

Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 768 mm. 6 heures du soir, 767 mm.

Vent. — Dans la matinée, E. faible. Dans l'après-midi, S. E. id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Les cendres du Vésuve

Nos lecteurs n'ignorent pas que la ville de Naples est à l'heure actuelle, presque recouverte de cendres et que la situation des villages environnants est des plus critiques.

Les habitants ont abandonné leurs maisons pour ne pas s'exposer au sort des victimes de la montagne Pelée, et sans remonter à la mort de Pline, le Vésuve, dans sa colère, ne se laisse jamais distancer par son confrère des Antilles.

Les navires en rade ont été eux aussi recouverts d'une fine poussière, d'une couleur brun foncé. Un échantillon de ces cendres nous a été remis par un passager arrivé hier de Naples par le paquebot de la Méditerranéenne.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de mars, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 721 de Bastia, 423 d'Ajaccio, 121 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 1.265.

Il a été transporté : de Bastia, 993 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 665 ; de Calvi ou Ile-Rousse, 392 ; total, 2.040.

En outre, il a été transporté par la Compagnie Méditerranéenne 338 passagers de Bastia et 163 d'Ajaccio.

Total des passagers, 1.766.

⁂

Finances

M. Muraccioli Don-André, ancien gardien commis greffier, est nommé receveur buraliste de 1re classe, à Froges.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Massoni Ambroise-Elysée-Léon, sergent au 8e rég. d'infanterie coloniale, est nommé facteur rural à Comps du Var.

⁂

Crépage de chignons

Un crépage de chignons a eu lieu hier, sur la Traverse, entre deux femmes pour des motifs que l'on ignore.

Il était midi, et cette scène qui a duré un bon quart d'heure, avait amené une foule de curieux, toujours avides de ce genre de spectacle.

Et il a fallu, à défaut de la police, que des dévoués citoyens se chargeassent de rétablir l'ordre, quoique peu troublé par les deux commères.

⁂

Avis aux contribuables

Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables dans une des salles de la Mairie (2e étage) du 18 avril au 5 mai inclus, de 9 à 11 heures du matin, pour opérer les mutations des cotes foncières.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu hier un chapelet en nacre blanche monté en argent.

Prière de le rapporter au bureau du Journal contre récompense.

Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunira ce matin, à 10 heures, en réunion extraordinaire, à l'effet d'étudier les moyens propres à faire cesser un conflit si préjudiciables à la Corse.

Usine à gaz

AVIS

La Compagnie du Gaz a l'honneur d'informer le public que M. J. A. Fielding a donné sa démission et que M. D. Anderson prendra la direction du gaz de Bastia, à partir du 14 avril courant.

Signé : MARTIN STOKES.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les FÊTES DE PAQUES on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que *Panelle, Migliacci et Falculelle.*

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE
EN GROS
pour semence et consommation
Early, Portois, etc., etc.
Anix, légumes, savons, café, etc.
Gros et détail

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, ex-successeur de feu Mme veuve Guizot, prévient ses nombreuses clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00195

BOURSE DE PARIS

12 avril — 13 avril

Rente 3 0/0 ancien 98,75 — 98 75
» 3 » nouvelle 98 30 — 98.60
ex-coupon.

Récompenses Honorifiques

Paris, 13 avril.

Une mention honorable de la mutualité est accordée à M. Pallavicini, délégué départemental de la société « Le soutien fraternel » des sous-agents des postes à Ajaccio.

LES GRÈVES

Paris, 13 avril.

La grève des facteurs des postes et télégraphes de Paris

La grève des facteurs du service des imprimés, des relèveurs des boîtes et des gardiens de bureau continue.

Quelques sous-agents ambulants et cent cinquante facteurs du service des lettres, se sont joints aux grévistes ce matin.

Les distributions ont été faites, aujourd'hui, par la troupe, avec un léger retard.

Une centaine de jeunes facteurs télégraphistes ont adhéré à la grève.

Révocation de 300 sous-agents

Paris, 13 avril.

M. Barthou, ministre des Travaux publics et des Postes et Télégraphes, a révoqué trois cents sous-agents qui, malgré son invitation, n'ont pas repris le travail ce matin.

Parmi les sous-agents révoqués se trouvent la plupart des membres du bureau du syndicat et le chef du mouvement de la grève.

La grève des facteurs des postes de Lyon

Lyon, 13 avril.

Ce matin, 150 facteurs distributeurs du service des lettres ont déclaré la grève.

Une certaine agitation règne dans le personnel des postes.

On s'attend à une grève générale des sous-agents des postes et des télégraphes.

A MARSEILLE

L'Exposition Coloniale

Arrivée de l'Escadre

Marseille, 13 avril.

L'escadre de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Touchard, a mouillé aujourd'hui en rade d'Endoume.

Cette force navale, qui se compose des croiseurs cuirassés *Kléber* et *Du Chayla*, des cuirassés de 1er rang *Saffren* et *Saint-Louis*, des contre-torpilleurs *Arc* et *Dard*, ainsi que de plusieurs torpilleurs, rehaussera par sa présence l'éclat des fêtes qui seront données à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition.

La deuxième ville de France

Marseille se classe encore comme la deuxième ville de France, sa population dépassant celle de Lyon de 50.567 habitants.

La population de Marseille qui, en 1901, était de 488.559 habitants, s'élève aujourd'hui à 519.285.

Le nombre de maisons est de 41.166 et celui des ménages de 145.142.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DOUMER

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les Warrants agricoles

La Chambre adopte le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, relatif aux Warrants agricoles.

Les biens de famille

La Chambre adopte également la proposition de loi constituant les biens de famille qui seront insaisissables.

Les dépôts aux caisses d'épargne

Discussion du projet de loi relatif à l'arrangement franco-italien sur le transfert des dépôts entre les caisses d'épargne ordinaires des deux pays.

La Chambre a adopté.

La gendarmerie mobile

Discussion du projet de loi créant un corps de gendarmerie mobile.

L'urgence est demandée.

Plusieurs orateurs parlent contre l'urgence.

La séance est suspendue pour permettre aux députés de prendre connaissance du rapport sur le budget général de 1906, modifié par le Sénat.

Reprise de la séance

Vote d'un crédit

A la reprise de la séance la Chambre adopte le projet de loi portant ouverture d'un crédit destiné au traitement du sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

Les enfants assistés

La Chambre adopte le projet de loi concernant les enfants assistés.

La majorité pénale

La Chambre adopte, en outre, le projet de loi fixant à 18 ans la majorité pénale des enfants.

Les actes respectueux

La Chambre adopte enfin le projet de loi abaissant à 21 ans la majorité légale pour contracter mariage, et supprimant la formalité des actes respectueux.

Le budget

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de 1906.

M. Jules Roche

député de l'Ardèche, dit que le salut public exige un arrêt dans l'accroissement des dépenses.

Le pays doit connaître la situation financière exacte ; il importe de mettre un terme aux dépenses qui augmentent chaque année.

L'activité économique de la France diminue ; on marchera à la ruine complète, si on ne se décide à diminuer les dépenses.

Le Ministre des Finances

reconnaît qu'il faut réduire les dépenses, mais il estime que le parlement doit commencer par donner l'exemple.

Si la richesse de la France est moindre que celle des pays étrangers cette réduction s'impose.

M. Berteaux

député de la Seine-et-Oise, déclare qu'il ne veut même pas répondre aux calomnies débitées par M. Jules Roche contre les finances du pays.

Les dépenses ont augmenté pour assurer la défense nationale et améliorer l'instruction publique.

La discussion générale est close.

Les Sous-Préfets

Le crédit relatif aux sous préfets est rétabli par 309 voix contre 208.

Les services pénitentiaires

Le chiffre fixé par le Sénat, concernant les services pénitentiaires, est adopté.

Les œuvres complémentaires de l'Ecole

L'amendement présenté par M. Carnaud, député des Bouches-du-Rhône, ayant trait au rétablissement du crédit de un million pour les œuvres complémentaires de l'école, est adopté par 294 voix contre 187.

Le Budget

Tous les autres chapitres du budget sont successivement mis aux voix et adoptés avec quelques modifications.

L'ensemble du projet de loi portant fixation du budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 1906 est mis aux voix et adopté.

La Marine marchande

La Chambre passe enfin à la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, concernant la marine marchande.

La Chambre a adopté.

La séance est ensuite suspendue jusqu'à 10 heures du soir.

Séance de nuit

La séance est reprise à 10 heures.

Sur la proposition du président, la séance est renvoyée à demain, à 4 heures de l'après-midi.

SÉNAT

Présidence de M. ANTONIN DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Les décorations pour l'armée territoriale

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux décorations, sans traitement, de la Légion d'honneur et de la médaille militaire accordées à la réserve et à l'armée territoriale.

Le Sénat a adopté.

La Marine marchande

Le Sénat passe à la discussion du projet de loi sur la marine marchande.

L'urgence est déclarée.

M. de Constant

estime que le projet est dangereux pour les intérêts nationaux.

L'orateur soutient que la nouvelle loi sur la marine marchande ne fera qu'accroître les dépenses sans profiter aucun résultat pratique.

M. Doumergue

répond que la loi doit être votée pour sauver l'industrie des constructions maritimes.

Le Sénat a adopté.

Les sociétés de crédit maritime

Le Sénat passe ensuite à la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la création des sociétés de crédit maritime.

Le Sénat adopte les conclusions du rapport de M. Le Hérissé.

La séance est ensuite suspendue jusqu'à 9 heures.

Séance de nuit

La séance est reprise à 9 h. 15.

Le ministre des finances dépose sur le bureau du Sénat le projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes pour l'exercice 1906, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, et adopté par la Chambre des députés.

Le Sénat décide le renvoi du budget à la commission des finances.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

A LA GUADELOUPE

Les troubles électoraux continuent

Paris, 13 avril.

M. Cléron, sénateur de la Guadeloupe, a reçu de Pointe-à-Pitre, une dépêche annonçant que de nouveaux troubles se sont produits.

Les presses des journaux ont été brisées et les imprimeries saccagées.

Plusieurs radicaux ont été blessés.

La gendarmerie refuse de protéger les personnes.

EN ITALIE

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

Naples, 13 avril.

L'intensité de l'éruption du volcan a considérablement diminué.

On continue à envoyer des secours aux malheureux habitants des villages voisins, restés sans abri et sans ressources.

Des milliers de fugitifs se sont réfugiés à Naples.

La population en proie à la plus vive anxiété, depuis dimanche, redevient calme.

EN RUSSIE

A St-PÉTERSBOURG

Démission de deux ministres

St-Pétersbourg, 13 avril.

Les ministres de l'intérieur et de la justice ont adressé leur démission au Tsar, qui les a acceptées.

AUX ÉTATS-UNIS

LES VÉTÉRANS de l'armée allemande *à la Maison Blanche*

Washington, 13 avril.

Cinquante vétérans de l'armée allemande ont été présentés au président Roosevelt par l'ambassadeur d'Allemagne.

Le Président de la République des Etats Unis a profité de cette occasion pour parler de la conférence d'Algésiras.

» Les résultats de cette conférence, a-t-il dit, rendront les relations plus amicales entre la France et l'Allemagne.

» Les liens qui unissent l'Allemagne aux Etats-Unis sont bien ombragés.

» Le rôle de la diplomatie doit consister à unir nos deux pays encore plus étroitement. »

AU VÉNÉZUÉLA

La démission du président Castro

Paris, 13 avril.

Le correspondant de « l'Echo de Paris », à Washington, a télégraphié à ce journal que le président Castro a bien démissionné, mais il garde le contrôle, de l'administration du Vénézuéla.

Cette démission aurait été provoquée par la crainte de représailles de la part de la France.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Eugénie Picq, née Perodi ; M. Emile Picq, professeur honoraire, officier de l'Instruction publique ; Mme Anna Chalmeton, née Picq, M. Eugène Chalmeton et leur fils ; Mlle Laure Picq ;

Les familles Dandé et Fogzi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Charles Perodi

Capitaine en retraite
Chevalier de la Légion d'honneur

leur père, beau-père, grand-père, arrière grand-père, beau-frère et oncle, décédé le 12 avril 1906, dans sa 86e année, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 1 heure de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Droite, 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

MM. les Officiers, membres de la Société des officiers de la Corse et de l'Union Centrale sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté camarade le capitaine Perodi, qui auront lieu le 14 avril, à 1 heure de l'après-midi.

Rue Droite, 15.

Le Président, Colonel Grimaldi.

Les membres de la Société des anciens Sous-Officiers sont priés d'assister aux obsèques de M. Perodi, capitaine en retraite, qui auront lieu aujourd'hui samedi, à 1 heure de relevée.

Réunion au domicile mortuaire, rue Droite, 15.

Les membres de la Société des Vétérans sont priés d'assister aux obsèques du capitaine Perodi, qui auront lieu aujourd'hui samedi, à 1 heure de relevée.

Le drapeau sortira.

Le Président, T. Stretti.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 20 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale du Crédit permettra réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 60 0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 2 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.300.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tenin, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 4 et 6, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SORTENT-ILS DE TOMBENT-ILS? ALORS OUI.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Dames de magasins. Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ENTREPOT : 39, rue d'Enghien, PARIS

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MERLIN

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Pil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,

J. B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon *magistrale*.

Ce organe ne oublie aucun roman, ne qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie Tranquillité* e l'étiant de ses modèles

6 francs par an ou 35 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

LIQUEUR DE NOIX

pour M. SIMONPIERI

Lisez tous les Jeudis

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebrque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés,

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE 15 AVRIL 19..

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Chant de Pâques

L'or du grand soleil qui retombe à flots
Met sur les arbres ses grelots
Pareils à des fruits de givre et d'aurore ;
Le jour à peine se colore,
Et dans l'air mollement tiédi
Les oiseaux volent de leur nid.

Les dômes tout blancs se sont éveillés ;
Sur leurs balcons encor mouillés
Les cloches, déjà, font des balançoires
Et tintent des chants de victoires,
Des arpèges d'allelulas.....
Pâques fleurit comme un lilas.

Aux larges vitraux s'allument des feux ;
Il monte des encensoirs bleus,
Des parfums d'extase et de poésie ;
L'amour fait place à l'agonie,
La prière incline les fronts
Qui s'illuminent des rayons.

C'est un jour d'espoir, sous le ciel nouveau,
Qui chante, langoureux et beau,
Par le son des cors et des harpes saintes,
La paix des douleurs éteintes
Et la fière immortalité
Du Grand Martyr ressuscité !

SAUVAGE.

PAQUES D'ANTAN

A mon frère....

C'est un très vieux souvenir de Pâques, un souvenir d'au moins quinze ans qui, je ne sais pourquoi, me revient en mémoire, en cette matinée d'avril radieuse comme l'autre...

Nous étions une bande d'enfants dont l'aîné n'avait pas dix ans, qu'on avait emmenés en vacances printanières, dans la maison fermée depuis octobre, et qui soudain s'était remplie de refrains et de rires. Du matin au soir, mollets nus et cheveux au vent, nous courions par les sentiers refleuris, sans trop comprendre la poésie de ce renouveau, un peu grisés pourtant de cette débauche de verdure embaumée.

Mais l'église surtout nous attirait, l'église blanche avec son joli clocher tout neuf et sa petite place toute proprette, animée d'un va et vient inaccoutumé. Très intrigués, nous avions voulu savoir pourquoi, et l'on nous avait dit que si nous étions bien sages, on nous laisserait aider aussi à garnir le reposoir du Jeudi-Saint.

Toute la journée, ce furent, sous la voûte assombrie, des allées et venues sur la pointe de nos petits pieds, qui s'essayaient à ne pas faire de bruit. C'était à qui porterait le plus vite les gros bouquets de roses éclatantes, parmi leurs feuilles de papier doré, les longues branches de buis, d'un si beau vert, les candélabres d'argent, si lourds à nos petits bras, mais que nous soulevions quand même bravement. Je ne vous dis pas que tout cela se passa sans querelles ; il y eut bien de ci de là quelques bousculades qui faillirent compromettre le sort des naïfs objets d'art. Mais en somme ce furent des journées d'exemplaire sagesse, comme aucun de nous n'en retrouverait dans sa mémoire.

Sur nos âmes d'enfants, un peu de tristesse s'étendait, faite de tout ce noir dans l'église, si claire les autres jours, de ces psaumes plaintifs au rythme traînant, faite surtout du silence des cloches qui ne chantaient plus dans le clocher neuf. Et nous nous demandions pourquoi, parmi les roses éclatantes du reposoir dont nous étions si fiers, dans l'ombre des tentures où tremblotait la flamme des cierges, l'on avait étendu le grand Christ si pâle, au front sanglant...

Personne n'eut le courage d'endeuiller nos pensées par le récit du drame dont nous sentions vaguement planer la lourde angoisse. — Ah ! bénis soyez-vous, amis d'autrefois, qui saviez épargner à notre enfance la moindre peine ! — A toutes les questions, on avait répondu : « Il faut être sages, jusqu'au retour des cloches qui sont parties pour Rome. » Et là-dessus, nos imaginations s'en étaient allées aussi vers ce pays mystérieux où s'étaient réfugiés tous les carillons du monde.

Ce qui se dit pendant ces trois jours dans notre groupe, ce que les garçons forgèrent d'aventures, ce que les fillettes rêvèrent de chimères, non vraiment, je ne saurais le dire. Mais de l'irréel entrevu, mon âme garde encore, délicieusement, l'impression lointaine...

Le soir du troisième jour, les mamans nous annoncèrent mystérieusement que les cloches seraient de retour le lendemain, et qu'il fallait nous coucher bien vite pour les voir revenir à l'aube. Quels rêves cette nuit-là ! Jamais nos cerveaux d'enfants n'en avaient créé d'aussi beaux. Bien au-delà de l'aurore et de l'*Angelus*, la ronde de nos songes bleus s'azita, parmi les mousselines des petits lits.

Quand nous nous éveillâmes, les cloches sonnaient à toute volée leur carillon de fête. D'abord surpris, les yeux encore emplis des visions de la nuit, nous nous regardâmes sans rien dire ; puis, la même pensée nous ayant secoués, ce fut dans la chambre, dans l'escalier, dans toute la maison, une course folle de petits pieds nus : « Maman, Maman, elles sont là, elles sont revenues nos belles cloches ! »

Oh ! l'exquise et saine joie ! Nos mères nous embrassaient tout émues, tandis qu'autour de la table où s'étalaient les beaux gâteaux dorés et les œufs de Pâques aux arabesques de sucre, nous poursuivions notre ronde folle. Cela dura toute la matinée. De toute part éclatait le triomphe éternel de la Résurrection. Et tandis que, vêtus de blanc, nous suivions pour aller à l'église le sentier où pleuvait la neige rose des pétales de pêcher, les bravos paysans déchargeaient, en signe d'allégresse, leurs bons vieux fusils qui n'avaient et qui n'ont jamais là-bas tué personne !

Pâques de la première enfance, qu'êtes-vous devenues ?... Ceux qui riaient ce matin-là à ce retour de cloches, s'en souviennent-ils comme moi ! La vie nous a dispersés, et c'est sous des cieux bien lointains que certains s'éveilleront au son de l'*alleluia*. Pour nous, depuis lors, les cloches ont sonné d'autres fêtes. Nous avons eu douze ans, l'âge des félicités pures et des angéliques communions ; nous avons eu quinze ans, l'âge des rêves sans fin ; puis, avec nos vingt ans, l'âge des bonheurs plus graves, plus tranquilles est venu...

Pourquoi donc est-ce ce souvenir oublié qui revient me sourire ce matin, sous les traits d'une toute petite fille aux longues boucles, tandis que les cloches éperdument chantent en notes sonores, et qu'un rais lumineux de soleil pénètre en ma chambre de malade ?

Sans doute, parce que les meilleures joies de la vie sont celles dont on se sent inondé, sans les comprendre.

RI-KI-TI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 avril, à 5 h.

Marche Militaire,	Fengeot.
Othello, (ouverture),	Rossini.
Le Retour à la vie, (valse),	Chabas.
Marche aux flambeaux,	Meyerbeer.
Lina, (polka pour cornet),	Lovens.

Le Chef de Musique, J. LANT.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : PAQUES.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 55 m. — Coucher, 6 h. 11 m.

Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23

Fête de Demain : Saint Fructueux.

A l'occasion des Fêtes de Pâques, le *Petit Bastiais* ne paraîtra pas demain, lundi 16 avril.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le Décret de convocation

Le « Journal Officiel » publie le décret convoquant pour le 6 mai les collèges électoraux, à l'effet d'élire chacun un député.

Ce décret est ainsi conçu :

« **Article 1er.** — Les collèges électoraux des arrondissements ou des circonscriptions électorales sont convoqués pour le dimanche 6 mai 1906, à l'effet d'élire chacun un député.

» **Art. 2.** — L'élection aura lieu sur les listes arrêtées le 31 mars 1906. Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant les dites modifications.

» **Art. 3.** — Le scrutin ne durera qu'un jour : il sera ouvert à 8 heures du matin. Toutefois, dans les communes où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il paraîtra utile de devancer cette heure, les préfets pourront prendre à cet effet des arrêtés spéciaux qui seront publiés et affichés dans chaque commune intéressée cinq jours au moins avant la réunion des collèges électoraux. Dans tous les cas, le scrutin sera clos à 6 heures du soir. Le dépouillement suivra immédiatement.

» Ils seront seuls en compte les bulletins des candidats qui seront conformes aux dispositions de la loi du 17 juillet 1889 et dont la liste nominative complète sera transmise par le préfet aux maires des communes composant l'arrondissement ou la circonscription, deux jours au moins avant le scrutin.

» **Art. 4.** — Le recensement général des votes de chaque arrondissement et de chaque circonscription électorale sera fait au chef-lieu du département, en séance publique ; il sera opéré par une commission composée de trois membres du conseil général, désignés par le préfet.

» **Art. 5.** — Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin. »

Le Président de la République,

A. FALLIÈRES.

Le Port de Bastia

Pour avoir une idée de l'accroissement d'importance du port de Bastia en l'espace de 10 ans, nous donnons à nos lecteurs l'aperçu suivant :

	1895 tonnes	1900 tonnes	1905 tonnes
Dieppe	52.420	476 350	870.491
Bordeaux	411.707	4.904 044	4.702.962
Cette	35 199	270 452	259 727
Ajaccio	48 574	178 456	182 948
Bastia	29.417	229.479	347 821

Il faut de plus remarquer que l'augmentation du tonnage n'est accrue pour notre port dans l'espace de ces deux dernières années dans des proportions bien plus importantes.

Seul M. Fraissinet déprécie systématiquement l'activité commerciale de notre port.

On se souvient de la campagne qui précéda l'adjudication de nos services maritimes, mais il n'y a pas bien longtemps, une revue commerciale se plaignait amèrement qu'une Compagnie Française vint concurrencer l'adjudicataire et lui arracher le *misérable fret* et les *quelques passagers* pouvant assurer son maintien sur nos lignes.

Jeudi dernier tous les Bastiais, accourus pour assister au départ du *Liamone*, ont pu s'assurer par eux-mêmes de l'activité apportée dans notre port par les deux courriers de la Cie Méditerranéenne, et si le *Liamone* avait 15 passagers à destination de Marseille, le *Numidia* en avait 35. Voilà le progrès.

NOTES D'UN VAGABOND

La Corse et l'Automobile

(Suite et fin)

Au surplus, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on voyage en Corse en automobile. Il y eut même naguères des services publics de diligences automobiles entre Ajaccio et Vico et entre Ajaccio et Sartène ; si l'entreprise a lamentablement échoué, c'est qu'elle était l'œuvre de faiseurs, de lanceurs peu scrupuleux qui n'avaient d'autre souci que de recueillir des fonds, de se tailler là dedans la part du lion, puis, sans s'occuper de ce qui devait advenir, lancèrent sur des routes hautes et accidentées, des machines désinvolument faibles conditionnées par des mécaniciens inexpérimentés. Le matériel devint rapidement hors d'usage ; les ventouse, qui avaient promis 50 0/0 — une bagatelle — aux actionnaires, prirent leur vol vers d'autres cieux explicitables et laissèrent en panne voyageurs, gogos et matériel — celui-ci bon tout au plus à être vendu comme vieille ferraille.

Mais l'expérience n'est pas concluante ; elle est à reprendre sur d'autres bases, plus sérieuses, et je suis convaincu que la société qui, prudemment, sagement, entreprendrait de desservir par des services d'automobiles les voies touristiques de cette Sud-ne méditerranéenne, aurait devant elle le plus brillant avenir.

Il faut étudier le terrain d'abord, faire des essais, tenir compte de facteurs très divers, ne pas oublier surtout que la Corse offre, avec toutes les altitudes, tous les climats ; que dans la même journée le chauffeur y passe du rivage africain à l'Alpe glacée, et que, pendant que nous nous chauffons amoureusement au bon soleil d'Ajaccio, les neiges encombrent encore — à la fin de mars — des passages élevés, tels que le col de Vergio, utilisé, à 1.454 mètres au-dessus des mers, par la route d'Evisa au Niolo et à Corte.

Les chauffeurs ne doivent donc pas se lancer sur les routes de Corse à l'aventure et sans avoir pris des informations quant à leur praticabilité.

Tout l'hiver, on peut faire la tournée d'Ajaccio à Cargese et Evisa par Piana et les Calanche, retour par Vico et Sagone, traverser la Corse de part en part par la route d'Ajaccio à Bastia, parler enneigés au col de Vizzavona, mais on s'en tire avec des malaises. On peut aussi faire le tour du Cap Corse au Nord, le voyage de Sartène à Bonifacio au Sud, longer la plaine orientale sur toute l'étendue Est de

Elle parcourir la Balagne souriante et fertile et l'extraordinaire corniche entre Calvi et le golfe de Porto, merveille des merveilles de la merveilleuse côte occidentale corse, une Norvège méditerranéenne avec la végétation de l'Afrique, crénelée et fleurie, dédaléenne et ombreuse, avec des fiords anguleux et prodigieux qu'encerclent des murailles de porphyre démentielle à l'infini par le Grand Artiste et le Grand Cloutier !

On peut voir tout cela en auto, même en décembre et en janvier ; mais l'époque par excellence pour parcourir la Corse en auto est le printemps, de la mi-avril à la fin mai. Alors l'île de la légende est dans tout l'éclat du renouveau ; ses bruyères blanches et ses genêts d'or sont en fleur, les cistes, les lentisques, les myrtes, les asphodèles, toutes les plantes odoriférantes de son maquis emplissent l'atmosphère de leurs pénétrantes essences et portent loin en mer l'odeur de la Corse ; on sent l'île parfumée bien avant d'y atterrir, avant même d'en entrevoir les divins rivages.

Alors aussi les routes hautes sont libres, dégagées des neiges ; et, pendant que dans les plaines les orangers se couchent sous la faix des fruits dorés, là haut dans la montagne, les flamettes pâles émaillent les hautes noyeraies et flanc et dans les forêts aux fûts altiers, aux mystérieux halliers, sonnent comme des voix de gothiques cathédrales, les brises au passé, accompagnant de leurs harmonieux murmures le rossignol et la fauvette dans leurs cantilènes d'amour.

C'est alors qu'il faut voir la Corse, pour bien en saisir, en comprendre, en retenir le charme pénétrant, enveloppant, inoubliable ; passer à allure modérée du golfe d'Ajaccio au golfe de Porto par Cargèse la Grecque et les Calanques uniques au monde, remonter la coupure où mugit le torrent de Porto, dans l'infernale Spelunca, jusqu'à la terrasse de châtaigniers d'Evisa ; passer dans la Niolo par la forêt d'Aïtone et le col de Vergio, en sortir sur Corte par le défilé de la Scala di Santa Regina, gagner Ghisoni par le col de Sorba, la côte orientale par le défilé de l'Inzecca ou bien Sartène par Zicavo, Porto-vecchio, le golfe de Santa-Manza, Bonifacio, revenir à Ajaccio par Propriano et Bicchisano, faire une pointe dans les montagnes de Bastelica, traverser le cœur de la Corse par la route de Corte et de Bastia, diverger à l'ouest vers Calvi par Bigorno et la vallée du Regino, puis, par le Désert des Agriates et les délicieux rivages de Saint-Florent et de la péninsule du Cap Corse, gagner Bastia, la riche commerciale, le grand port de la Corse.

Cela, n'est le rêve, le voyage par excellence pour le chauffeur qui dispose de huit à dix jours, la sensationnelle traversée à travers une succession ininterrompue de paysages, ici grandioses et là doux, toujours beaux et variés.

Je n'ai ni l'humeur ni la prétention d'en fixer ici les étapes, elles varient nécessairement selon l'allure des chauffeurs et plus encore selon la force des machines. Il y a, du reste, un appendice au Journal de la Corse, un guide routier de l'île, admirablement conçu et qui sera consulté avec fruit par les automobilistes, bien qu'il soit plus spécialement écrit à l'usage des cyclistes.

Accidents de terrain, nature du sol, rampes, barrages et kilométrage, ressources et points de ravitaillement tout y est indiqué par le menu et avec la plus grande précision.

***

Il ne faut pas s'imaginer, du reste, que les chauffeurs qui visiteront la Corse joueront le rôle de pionniers et de découvreurs. C'est une illusion que je dois leur ôter, quoi qu'il m'en coûte. Les voies sont frayées, la Corse est explorée depuis peu, il est vrai, par les automobilistes, mais enfin elle l'est de plus en plus, et, dans la semaine qui vient de s'écouler, me gré un retour effectif de l'hiver après les premières caresses de printemps, j'ai vu partir d'Ajaccio plusieurs autos de première force et de matériaux sûrs, notamment celle de MM. de Saint-Germain et celle de Mme Hoffer, la cantinière au million, qui vient de visiter la Corse en joyeuse compagnie.

La Corse est ouverte ; elle a des moyens de communication prompts et confortables avec Marseille, Nice et Livourne, elle sera dans peu d'années jalonnée d'hôtels, elle deviendra le Paradis du tourisme.

Elle le mérite et par la beauté inégalée de ses sites et par les vertus hospitalières de ses habitants.

Il y a vingt ans que je l'ai vue pour la première fois, vingt ans que je l'aime d'une passion insensée et toujours grandissante, vingt ans qu'elle m'a conquis, que je me suis donné à elle, tout entier, sans réserve, pour jamais, vingt ans que je la pleure, que je la décris, que je la vante, regrettant l'insuffisance de mon souffle et l'indigence de mon vocabulaire pour en clamer la radieuse et incomparable beauté.

La semence germe, la récolte est proche. Quand elle sera assurée, je laisserai à d'autres le soin de continuer la tâche commencée et je m'enfermerai dans mes souvenirs, impérissable privilège fait l'éternelle nuit, une nuit qui, je le sens, ne sera point noire, car il est des lueurs qui persistent et illuminent le fond même des tombeaux.

H. BOLAND.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUES

La reprise du travail

Dans l'après-midi de vendredi, la conciliation n'avait pu se faire chez M. le Juge de paix.

Dans la soirée, la Compagnie faisait savoir, par télégramme, à M. le Préfet de la Corse qu'elle avait le plus vif désir de terminer au plus tôt le conflit actuel auquel elle était cependant étrangère. Par ailleurs, elle tenait à donner à l'opinion publique une nouvelle preuve de conciliation dans l'intérêt de la Corse entière.

En conséquence elle acceptait, si le service était repris dimanche matin de soumettre à l'arbitrage de M. l'ingénieur en chef Berthet, un certain nombre des revendications remises dans la journée de jeudi, à M. le Préfet, par le syndicat et portées à la connaissance de la Compagnie, par dépêche.

Elle refusait les revendications concernant la reprise du mécanicien révoqué, le salaire pendant les journées de grève, et les augmentations de traitement, puisque cette dernière question avait été tranchée par la sentence arbitrale de 1901.

Toute la soirée, des pourparlers eurent lieu entre M. le Préfet d'une part, le Directeur de la Compagnie et MM. Charnay et Moretti d'autre part, sans qu'on ait pu aboutir.

Le samedi matin à la suite d'une réunion des syndiqués, la Commission est venue trouver M. le Préfet pour lui exposer que les concessions de la Compagnie paraissaient insuffisantes et elle demandait à M. le Préfet de vouloir bien insister auprès de la Compagnie pour obtenir son adhésion à l'arbitrage sur les augmentations des traitements du petit personnel, et sur le paiement entier des salaires pendant les journées de grève.

La Compagnie a été saisie de ces propositions. Nous apprenons que, en attendant sa réponse, les grévistes ont tout préparé pour reprendre le travail mardi matin.

Il est donc probable que ce jourlà des trains spéciaux auront lieu pour la reconnaissance de la voie et que le service normal reprendra mercredi matin.

Cette grève a été déclarée pour un motif futile, et où tout le bon droit était pour la Compagnie, car on ne saurait lui contester son pouvoir disciplinaire étant donnée les responsabilités qu'elle assume.

Les grévistes ont donc suspendu par un pur caprice, la vie économique du pays ; ils l'ont si bien compris qu'ils se sont empressés, six jours après de présenter des revendications.

Du moment qu'il s'agissait d'augmentations ou d'améliorations en faveur du personnel, il était bien difficile à la Compagnie de refuser l'arbitrage demandé.

Son premier mouvement a été de le faire à cause de l'origine du conflit ; — heureusement elle a su s'inspirer de considérations plus élevées ; — elle n'a plus vu que le tort immense qu'une grève prolongée aurait causé au pays et elle a consenti à cet arbitrage. Nous l'en remercions.

Espérons que les grévistes apporteront au travail, la même ardeur qu'ils ont mise à soutenir ce qu'ils croyaient être leurs droits, mais nous les engageons à réfléchir à l'avenir aux conséquences de ces emballements si préjudiciables au pays.

Syndicat national
DES CHEMINS DE FER

Avis aux Camarades Grévistes,

Le Président fait connaître à tous les camarades grévistes qu'à la suite d'une proposition d'arbitrage, acceptée par la Compagnie et par la Commission exécutive de la Grève, ils sont priés de reprendre le travail mardi matin, 17 avril 1906, à l'heure réglementaire.

Confiant toujours en vous, nous vous adressons nos salutations fraternelles.

Vive le Syndicat !

Le Président de la grève,
VESCHI Noel.

La Commission exécutive,
Leoni, Pinelli, Sigurani, Poggi, Parigi, Bourdec.

LA CIRNEA

Programme

de la soirée du 16 Avril (lundi de Pâques) au bénéfice de la Cirnea, *à la Chambre Musicale.*

1. — L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE
Vaudeville en 1 acte, de Tristan Bernard

Personnages :

Julien,	MM.	L.
Hogsone,		R.
Eugène, (Interprète),		V.
L'Inspecteur,		S.
Le garçon,		A.
Un Agent de police,		D.
Box,	Mme	R.
La Caissière,		P.

2. IN CAMPAGNA
Commedièta in dui atti di P. Vattalapesca

Persone :

Santu,	Sig.r	V.
Guardia Campestre,		M.
I° Paisanu,		R.
Paisani,		
Brigida,	Sig.re	M. V.
Orsula,		M. B.
Filfina a serva,		C. S.
Lutaja,		M. B.

3. UN PEU DE MUSIQUE
Pièce de M. Crosnier
tirée d'une nouvelle d'E. Fourrier.

Personnages :

du Brézieuse,	MM.	L.
Robillet,		B.
Tascestown,		M.
Juliot,		S.
Le Marquis,		A.

TOUR DE VALSE
Lever du rideau à 9 heures très-précises.

Prix unique: 2.50.

Les cartes d'entrée sont en vente à la Librairie Ollagnier et chez M. Poggi, coiffeur.

On est prié de les présenter au contrôle.

Nécrologie

M. le capitaine Perodi

M. le capitaine Charles Perodi vient de s'éteindre à l'âge de 86 ans, après une assez longue et douloureuse maladie. C'était un des doyens *de nos officiers retraités.*

Engagé volontaire, il gravit rapidement les grades subalternes et conquit l'épaulette de sous-lieutenant par ses rares qualités militaires qui le distinguaient, par sa vaillante conduite en Algérie et en Crimée. Il fut nommé, jeune encore, chevalier de la légion d'honneur en récompense de ses brillants services.

Il aurait pu poursuivre sa carrière et atteindre les grades supérieurs, mais ses nombreuses campagnes l'avaient bien fatigué, et il prit prématurément sa retraite, au grand regret de ses chefs et de ses camarades, dont il avait gagné toute l'estime et les sympathies.

Il rentra à Bastia, pour y goûter les joies de la famille, entre une compagne bien-aimée et une unique fille adorée.

Mme Perodi l'a précédé de quelques années dans la tombe, et cette séparation a été bien cruelle à son cœur, bien que sa chère fille et ses petites filles lui aient prodigué avec tant d'affection tous leurs soins et toutes leurs délicates prévenances. Il s'est éteint doucement entre leurs bras, pour aller rejoindre celle qui pendant un demi-siècle avait partagé toutes ses joies.

C'est au milieu d'une affluence considérable qu'ont eu lieu les obsèques.

On remarquait dans le cortège une délégation des officiers de la garnison et la plupart des officiers et sous officiers retraités, ainsi que les membres de la Société des Vétérans, drapeau en tête, et presque tous les habitants de Carjoc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Leca, mécanicien principal de la marine ; commandant Costa ; capitaines Marchi et Figuli. Le deuil était conduit par MM. Dané et Granarolo.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie.

Nous présentons toutes nos condoléances à M. et Mme Emile Picq, à leurs enfants et aux familles Dané et Poggi.

BASTIA-THÉATRE

Nous avons assisté, hier soir, à la représentation de " Ione ". La troupe Simongiovanni a très bien rendu cet opéra. Rien n'a été négligé par la Direction pour rendre poignantes les scènes tragiques de l'œuvre grandiose de Petrella. Aussi le succès obtenu a été brillant et ainsi des plus mérités.

Nous renvoyons à demain la chronique concernant les artistes.

TheâtreMunicipal

Ce soir, dimanche
LA TRAVIATA
Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 14·0
à midi 19·2 à 5 heures du soir + 16·0
Maxima + 20·0 Minima 11·0
Baromètre — 7 heures du matin, 763 mm.
à midi, 768 mm, 6 heures du soir, 768 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, S. E. faible
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

***

Carnet mondain

On vient de célébrer à Bonifacio, près d'Oran, le mariage de Mlle Paola Guglielmi, fille de M. le docteur Guglielmi et de Madame née Poniggy, avec M. le capitaine Henry d'Urbal, adjudant-major au 2e régiment étranger, fils du regretté chef d'escadron baron d'Urbal.

Les témoins de Mlle Guglielmi étaient son beau frère, M. d'Antony et Mlle Goupet ; ceux du baron d'Urbal, M. le lieutenant-colonel Le Ray, du 2e étranger, et M. le commandant Boyer, sous-chef d'état-major de la division d'Oran.

M. le docteur *Guglielmi* appartient à une honorable famille de la Balagne et est établi depuis longtemps en Algérie, où il compte de nombreux amis et une très belle clientèle.

***

Postes et télégraphes

Nous apprenons avec plaisir que M. Viviani, commis des postes et télégraphes à Corte, vient d'être admis au concours pour l'emploi de rédacteur dans les services administratifs.

Nous lui envoyons nos sincères félicitations.

***

Objets perdus

Un chevrier venant d'Erbalunga à Bastia a perdu son portemonnaie.

— Il a été perdu un portemonnaie contenant la somme de cent francs, sur la route de Bastia à Erbalunga.

Prière de le rapporter au bureau du journal.

Café des Gourmets

Boulevard Paoli, 23, Bastia

A partir de 4 heures
GLACES

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, ex-successeur de feu Mme veuve Guizot, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. Colombani

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les FÊTES DE PAQUES on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que *Panelle, Migliacce et Falculelle.*

La Maison
Doux MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des îles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

Ne confondez pas. Exigez la date du tirage sur les Billets
Série Rouge et Jaune de la
LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER
par billets fractionnés, vendus en quelques heures
La Seule qui tire tous ses gros lots en 1906,
le *14 Août prochain* en un seul tirage.
1 lot de 400.000 — 1 lot de 250.000, 50.000, 20.000 et 332 autres de 5000 100
Le Billet : UN FRANC
Ecrire COSTE-PICOT, Rec. de l'Express, Agent gén. de la Loterie 32, rue Lepelletier, à Lille.
Joindre timbre, offre 0.01 par 5 billets. Agents 5 0/0 et remise UN AN + 1 Actif Patrimonial et un 5e Capital.
Consulter les Notices aux Librairies Spéciales. En vente dans les Débits de Tabacs, Librairies, Changeurs, etc.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES
Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille.	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	Lundi 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples.	Dimanche, 5 heures s.
Lundi	minuit.	Livourne.	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial).

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 2 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	1 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille.	Mardi, soir.	(commercial). Jeudi 7 heures matin.	
Nice	Mercredi, soir.		

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 5 heures soir.	Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 4 heures s.	Marseille.	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00197

BOURSE DE PARIS

	12 avril	13 avril
Rente 3 0/0 amortie	98.75	98.75
3 » 0/0 consolidé	98.30	98.60

ex-coupon.

ARRIVÉE DES TOURISTES à Ajaccio

Ajaccio, 14 avril.

Cent-dix touristes, faisant partie de l'excursion organisée par le Touring-Club, sont arrivés, ce matin, à Ajaccio, sur l'un des superbes paquebots de la Compagnie Méditerranéenne.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Vivario, 14 avril.

M. Giuliani, candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Corte, a tenu une réunion électorale dans notre commune.

Au milieu d'une salle comble, le distingué conférencier a fait le procès du gouvernement qui opprime les consciences, traque les catholiques et laisse notre pays dans le *marasme et la misère.*

Les électeurs de Vivario, vivement impressionnés par la parole chaude et convaincue de l'orateur, lui ont fait une ovation enthousiaste.

Un courant extraordinaire de sympathie en faveur de la candidature de M. Dominique Giuliani souffle sur l'arrondissement de Corte. Le talent avec lequel le jeune et sympathique tribun mène la bataille, électrise les populations, et, les plus pessimistes sont obligés de le reconnaître.

NOS REPRÉSENTANTS

La Grève des Chemins de fer Corses

Paris, 14 avril.

MM. Ranc, Giacobbi et Emmanuel Arène, sénateurs, ont eu aujourd'hui deux entrevues avec M. Barthou, ministre des travaux publics.

Quoique absorbé par la grève des facteurs des postes, qui accapare actuellement les préoccupations publiques, M. Barthou ne prête pas moins une très vive attention à la grève des chemins de fer de la Corse et fait tous ses efforts pour arriver à une heureuse solution du conflit.

Grâce à l'intervention du ministre, la Compagnie des chemins de fer départementaux, qui a son siège à Paris, 10, rue Louis Legrand, avait accepté, hier, l'arbitrage de M. Berthet, ingénieur en chef du département de la Corse. Cet arbitrage devait porter sur trois points déterminés.

Le ministre a fait appeler de nouveau, ce matin, M. de Roquemaurel, *directeur de la Compagnie* et lui a annoncé que les grévistes refussaient l'arbitrage de M. Berthet, et proposaient, pour trancher le différend, une commission composée du préfet de la Corse, du sous-préfet de Bastia, d'un conseiller de préfecture, d'un représentant de la Cie des chemins de fer, qui ne serait pas M. Fontaine, et d'un délégué des grévistes.

M. de Roquemaurel a déclaré ne pouvoir donner ce témoignage de bonne volonté au ministre.

Il a ajouté qu'il accepterait, au lieu de M. Berthet, telle autre personnalité d'ordre technique, par exemple M. Pavillier, ancien ingénieur en chef de la Corse, ancien directeur des travaux de la régence de Tunis, actuellement ingénieur en chef à Marseille, dont le nom avait été déjà prononcé au cours d'une précédente réunion avec le ministre.

M. de Roquemaurel a ajouté, en outre, qu'il consentait également à faire porter l'arbitrage, en plus des trois points indiqués hier, sur un autre point soulevé par les grévistes, c'est-à-dire sur les salaires des petits employés.

M. de Roquemaurel a déclaré au ministre que c'était la limite extrême des concessions qu'il pouvait faire, et qu'il ne consentirait notamment, à aucun prix, à transiger sur le payement des journées de grève.

Le ministre des travaux publics *a fait connaître télégraphiquement* au préfet de la Corse le résultat de cette conversation.

Conseil des Ministres

Paris, 14 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le droit syndical

M. Sarrien, président du Conseil, a entretenu ses collègues sur la constitution d'une commission chargée d'étudier l'unification de la législation sur le droit syndical et le droit d'association, ainsi que la réglementation des rapports entre les associations de fonctionnaires et les pouvoirs publics.

La grève des postes

M. Barthou, ministre des travaux publics et des postes et télégraphes, a fait connaître l'état de la grève des postiers.

Il a annoncé que les mesures nécessaires avaient été prises pour assurer le service et maintenir l'ordre.

La direction des cultes

M. Briand, ministre de l'instruction publique, a fait approuver les dispositions qu'il avait prises, pour liquider la direction des cultes, précédemment attachée au ministère de l'instruction publique.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Les Morts du Jour

M. Estancelin

Paris, 14 avril.

On annonce la mort de M. Estancelin, ancien député de la Seine-Inférieure.

Le Cardinal Callegari

Rome, 14 avril.

On annonce la mort du cardinal Callegari, archevêque de Padoue.

LES GRÈVES

La grève des facteurs des postes de Paris

Paris, 14 avril.

Les grévistes ont tenu hier soir une nouvelle réunion au cours de laquelle ils ont décidé de ne pas reprendre le travail.

Cinq mille agents des postes et télégraphes ont voté la grève à la réunion d'hier soir.

Aucune défection nouvelle ne s'est produite ce matin.

Les grévistes sont calmes, néanmoins les mesures d'ordre ont été renforcées.

Plusieurs agents des postes qui ont été révoqués hier ont demandé aujourd'hui à reprendre le travail.

Ces agents ont été acceptés.

Aucun désordre n'est signalé.

Le service des lettres est assuré, seul le service des imprimés souffre de la grève.

Aucune défection ne s'est produite parmi les télégraphistes.

La grève des facteurs des postes et télégraphes de Lyon

Lyon, 14 avril.

Les facteurs qui s'étaient mis en grève à Lyon ont repris le service.

Aucune mesure de rigueur n'a été prise contre eux.

Tous les services fonctionnent normalement.

Duel Percin-Driant

Mise en quarantaine d'un officier

Paris, 14 avril.

A la suite du duel qui a eu lieu dernièrement, entre le général de *division Percin et l'ex-commandant* Driant, rédacteur à l'*Eclair*, le capitaine De Gail, qui a été témoin pour le général Percin, a été mis en quarantaine par les officiers du régiment de cuirassiers en garnison à Saint-Germain.

Duel De Gail-Perrin

Paris, 14 avril.

La situation qui était faite au capitaine De Gail par ses camarades de régiment devait fatalement amener des incidents regrettables.

Un duel motivé par cette situation a été, en effet, décidé.

La rencontre a eu lieu ce matin.

L'arme choisie était l'épée de combat.

Après plusieurs reprises, le capitaine Perrin a été blessé à la main.

Cette blessure a mis fin au combat.

LE ROI D'ANGLETERRE en Russie

Paris, 14 avril.

« L'Echo de Paris » se croit en mesure d'affirmer qu'il est question du voyage du roi d'Angleterre en Russie.

D'après ce journal, le roi Edouard VII arriverait à Saint-Pétersbourg après la réunion de la Douma de l'Empire.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Doumer

La séance est ouverte à 2 h.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière *séance qui est* adopté.

Les employés des chemins de fer

A l'ouverture de la séance, M. Gourd demande à adresser une question au ministre des travaux publics sur la réglementation du travail, et sur les pensions des employés des chemins de fer.

Le député du Rhône demande la création de quatre emplois nouveaux pour le contrôle du travail.

Le ministre des Travaux publics déclare ne pas s'opposer à la proposition déposée par M. Gourd.

Cette proposition est adoptée.

Interpellation Rousset

M. Rousset, député de la Seine, demande à interpeller le ministre des postes et télégraphes sur la grève des facteurs des postes.

M. Rousset prie le ministre de ne pas maintenir les mesures de rigueur qu'il a prises contre les *agents grévistes.*

M. Barthou s'oppose à la discussion immédiate.

La Chambre décide, par 393 voix contre 116, de renvoyer cette interpellation à la suite des autres.

Le Budget

La Chambre passe ensuite à la discussion du projet de loi sur le budget de 1906, rejeté modifié par le Sénat.

La Chambre ratifie le vote du Sénat sur la question des Lits militaires.

Elle accepte également la rédaction du crédit pour les œuvres complémentaires de l'Ecole, lequel crédit est fixé à 600.000 francs, au lieu d'un million.

La Chambre accepte la taxe sur les bicyclettes à partir du 1er janvier 1907.

Elle rétablit enfin le dégrèvement des droits d'enregistrement pour les obligataires du Panama.

Le budget est renvoyé au Sénat pour la quatrième fois.

La séance est suspendue jusqu'à 9 heures du soir.

SÉNAT

Présidence de M. Antonin Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture *du procès-verbal de la dernière* séance qui est adopté.

La grève des postiers

A l'ouverture de la séance, M. Labiche demande à questionner le ministre des postes et télégraphes sur la grève des postiers.

Le sénateur de la Manche prie le ministre de vouloir bien fournir quelques explications sur cette grève.

Le ministre

répond que la grève a commencé par un coup de foudre, et qu'elle se continue par la révolte.

« Le gouvernement, ajoute M. Barthou, ne cèdera pas devant les menaces.

» Les fonctionnaires de l'Etat n'ont pas le droit de se mettre en grève, aussi le gouvernement sera très sévère pour eux.

» Les révocations qui ont été prononcées seront maintenues. »

M. Labiche

remercie le ministre des explications qu'il vient de donner au Sénat, et il le félicite surtout de son attitude énergique.

L'incident est clos.

Le budget

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1906, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, et qui retourne au Sénat avec de nouvelles modifications apportées par la Chambre.

Le Sénat rejette l'abaissement de la taxe sur les bicyclettes.

Il déjoint la proposition faisant remise des droits d'enregistrement aux anciens actionnaires du Panama.

Le Sénat rejette les articles relatifs au personnel des Ecoles professionnelles, ainsi qu'à la destruction des corbeaux.

Le Sénat accepte le relèvement du crédit destiné aux œuvres complémentaires de l'école, mais il n'accorde que la somme de 600.000 fr., au lieu d'un million.

La séance est ensuite suspendue, afin de permettre à la Chambre de discuter les modifications qui viennent d'être apportées au budget par le Sénat.

Reprise de la séance

La séance est reprise à 7 h. 35.

Le ministre des finances dépose le budget de 1906 qui est retourné pour la troisième fois, de la Chambre.

M. Millies-Lacroix, rapporteur général du budget de 1906, propose, au nom de la commission, d'accepter la réduction votée sur les bicyclettes, mais à la condition que cette taxe sera transformée en taxe *indirecte* à partir du 1er janvier 1907.

En outre, le Sénat accepte, mais persiste dans son vote sur la disposition de l'article relatif à la détaxe proposée sur les obligations de Panama.

La séance est ensuite levée et renvoyée à 10 heures du soir.

EN ITALIE

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

La pluie des cendres a cessé

Naples, 14 avril.

La pluie des cendres qui s'abattait depuis plusieurs jours sur Naples et les communes voisines a complètement cessé.

Le ciel redevient moins gris.

Des compagnies d'ouvriers ont été organisées pour aider les soldats à enlever les cendres et les sables qui se trouvent sur les toits et dans les rues.

La population reprend courage ; des vivres et des habillements sont distribués aux blessés et aux fugitifs.

EN PORTUGAL

Rébellion à bord d'un navire

Lisbonne, 14 avril.

Une rébellion a éclaté à bord du navire de guerre « Vasco de Gama ».

On ne connaît pas les raisons qui ont fait naître cette rébellion.

Le gouvernement n'a communiqué aucun renseignement à ce sujet.

EN RUSSIE

Détenus politiques libérés

St-Pétersbourg, 14 avril.

Les mesures répressives deviennent moins rigoureuses.

Le gouvernement paraît décidé à accorder de nombreuses grâces.

Le Tzar a gracié un certain nombre de condamnés pour des raisons politiques.

Les gouverneurs de plusieurs provinces ont fait mettre en liberté de nombreux détenus politiques.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Ursule de Castelli, née Giamarchi, Mme Vve Elisabeth Mattei, née Giamarchi, et ses enfants, M. et Mme Etienne Giamarchi, conseil de France à Ostende, et leur fille, M. et Mme Pierre Giacobini, capitaine au long-cours, et leur fille, M. et Mme Xavier Giamarchi, maire de Vescovato, et leurs enfants, M. et Mme Camille Giandel, capitaine au 126e régiment d'infanterie à Toulouse, et leurs enfants, M. et Mme Antoine Giacobini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Alexandre Giamarchi

Commis Principal à la Préfecture de la Seine

leur frère, beau-frère et oncle, décédé à Paris le 9 avril 1906.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE
EN GROS
pour semence et consommation

Eaux, Pertuis, etc., etc.

Aux, légumes, savons, cafés, etc.
Gros et détail

TOURCOING 1906

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 05 par mois, 1.440 000 fr. de lots par an.
Obl. Comptoir d'Escompte 3 0/0 1879, payables en 30 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.300 000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.500.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tussin, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 4 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés la leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse, il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modelle. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plusdistingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — RACHOU & BÉSINEAU et FRÈRE-TARRE — OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour Bois et Métaux — LE MELIN, 67, rue Lafayette, Paris — Catalogue G. 80 c.

Demandez et offrez dans tous les Cafés **AMARO MATTEI** *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographie, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage; — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus

Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bâ Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde-malade-dentiste — se disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières anxiolites à la vente pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 3 fr. 20, adressé, 216, rue Montmartre, Paris.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'ij ceio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

10 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modes et Travaux* réfléchit de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

PRODUCTEUR A BASTIA

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1900)

Bonne de propriété stomachique, recommandée par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combarnous, l'un des maîtres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur, fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac, désirosses d'essayer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et souverraine contre le mal de mer et les coliques.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à la Ville près Cardo et à Bastia chez M. Kindanet, pharmacien, place des Tribunaux, *au métier des contribuables.*

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

X CXIe ANNÉE — LUNDI, 16, et MARDI, 17 AVRIL 1906 — N° 106

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Départs, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anicet.
Soleil : (heure normale)
Lever, 4 h. 50 m. — Coucher, 6 h. 15 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Saint Appolon.

16 AVRIL

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

IX

Le guêpier

Sur les conseils d'Aurèle la Parisienne avait changé d'appartement et fait transporter ses bagages à la succursale de l'hôtel où Aurèle avait également arrêté une chambre. Ce dernier avait laissé seuls, naturellement, les deux anciens amants, afin que leur flamme pût se rallumer, et éloigner ainsi Vincent de ses nouvelles amours. Il comprenait fort bien le rôle odieux qu'il jouait, mais il ne voulait pas s'arrêter à cette idée, car en l'analysant il aurait abandonné, à l'instant, son plan. D'autre part, il ne lui déplaisait pas de se donner une bonne revanche sur son ami qui lui avait fait manquer assurément la plus belle aventure galante de sa vie en s'interposant à l'oratoire de la Conception ; et qui, ensuite, profitant de son absence, s'était attaché aux pas de cette idole, qui vraisemblablement, s'était donnée à lui. Il en était plein de dépit. Il devinait les amours de cette veuve, très consolable avec son ami qui lui cachait son bonheur par jalousie sans doute. Œil pour œil, dent pour dent, se disait-il, en mûrissant son plan, lui qui n'avait jamais connu la vengeance, lui en qui n'avait jamais germé le moindre grain de perversité. La loyauté avait été sans cesse la devise de sa nature et son cœur ignorait la bassesse et les mesquines rancunes. Il s'était toujours placé au dessus des petitesses des choses et haussait les épaules chaque fois qu'il rencontrait une mauvaise nature. Cette fois il s'était piqué au vif, sans raison, car Vincent avait bien le droit, en somme, de se donner une maîtresse sans demander conseil à personne et sans initier qui que ce soit, fût-il son meilleur ami, dans son bonheur, ce bonheur surtout qui consiste à donner une jouissance intime et sans partage. Mais dans l'amour, ou plutôt dans la passion, on ne raisonne pas, l'égoïsme vous aveugle et le cœur le moins susceptible et le plus enclin à la douceur devient féroce et ne transige jamais.

Le soir, Vincent ne vint pas au cercle, et Aurèle apprit le lendemain que la tête à tête avait été infiniment charmant et qu'il avait duré bien des heures du jour et de la nuit.

Pendant les quelques jours qui suivirent le retour d'Aurèle à Bastia, ce dernier avait revu deux fois seulement la belle Italienne sans que celle-ci ait pu deviner en lui le rival de Vincent ; aussi s'était-il promis qu'il ne quitterait pas Bastia sans s'être passé la douce fantaisie de posséder cette ravissante créature aux yeux merveilleux, à la taille souple, ne fût-ce que pour inscrire son nom sur le livre d'or de ses conquêtes. La vanité seule ne stimulait pas ses désirs, il ressentait notamment quelque chose en lui qui le poussait mystérieusement vers cette femme. Il n'osait pas croire qu'il l'aimait, il aurait trouvé la chose stupide pour lui, mais il voulait à tout prix la revoir.

Convaincu que Vincent redeviendrait l'esclave de Séverine après encore quelques tête-à-tête pareils au premier, il s'empressa, au lendemain de cette première épreuve, de faire remettre à la domestique des Baleri le billet suivant à l'adresse de l'Italienne :

« Madame,

» Vous ne sauriez croire combien vous béniriez l'heure que vous passeriez à l'oratoire de la Conception, demain samedi, à six heures du soir, à la même place que vous savez, si vous daignez y venir. L'entretien que j'ai l'honneur de vous demander n'est nullement dans l'intention de nuire aux sentiments intimes que vous professez actuellement, je désire simplement vous entretenir de choses qui vous intéressent profondément et qui pourront, ce me semble, vous ouvrir un chemin praticable que vous ne dédaignerez pas de suivre, dans votre intérêt.

» Veuillez croire, madame, à mon profond respect.

» AURÈLE D'AITONE
» Hôtel de France. »

Ce billet bouleversa Marie-Madeleine. Elle ne savait que penser. Aurèle d'Aitone était bien l'ami de Vincent, le même qui lui avait demandé son cœur concurremment avec Vincent. Il était peut-être complice d'une machination infernale dont elle aurait à souffrir. Allait-elle assister encore à une comédie, maintenant qu'elle s'était donné à Vincent ? D'autre part, cette étrange lettre, pleine d'énigmes et si pressante, si désintéressée, l'intriguait au plus haut point. Elle ne savait si elle devait se rendre à ce rendez-vous à l'insu de Vincent. Qui sait ?... peut-être apprendrait-elle quelque chose qui pourrait la mettre en garde contre une mauvaise aventure. La femme sensible — et elles le sont presque toutes — devient, lorsqu'elle aime, d'une naïveté enfantine, au rien la trouble, elle croit à tout et en tout, car elle a constamment peur d'être atteinte dans son bonheur ; de l'assurance à la crainte, il n'y a qu'un pas, et l'amour chez une femme est un thermomètre qui, dans une heure, monte et descend plusieurs fois, marquant le degré des sensations du cœur.

L'âme, sans cesse en éveil, est toujours prête à sourire et à pleurer. Aussi Marie-Madeleine résolut d'aller à ce rendez-vous qui serait son horoscope, où elle connaîtrait la destinée de son amour, se réservant de tout dire à Vincent si elle était l'objet d'une mystification de la part de son ami. Elle dirait qu'elle avait été guidée par son amour pour lui, pour Vincent qu'elle adorait et qu'elle avait peur de perdre.

Aurèle reçut le lendemain même ces simples mots, sans signature :

« Je veux bien vous accorder l'entretien que vous me demandez dans l'esprit de votre lettre ».

Ces simples lignes réjouirent Aurèle qui prévoyait une victoire complète. Il se disait que lorsque la femme fait la moindre concession dans une intrigue où son cœur est en jeu, fatalement elle trébuche, et comme Aurèle n'avait plus de ménagements à garder dans sa conduite, puisqu'il avait rompu, les yeux fermés, avec les lois de l'amitié, il comptait mener rondement cette affaire pour sa propre satisfaction.

X

Le diable à l'église

A l'heure indiquée, Aurèle attendait dans le coin obscur de la chapelle de la Conception, en ce même coin où Vincent remporta la première victoire. Pendant son attente pleine d'anxiété, il chercha des yeux l'endroit où lui-même se tint blotti durant l'entretien de l'inconnue avec son ami et trouva plus que jamais cette position ridicule, mais cette fois il allait prendre sa revanche avec éclat et quoique en son for intérieur il trouvait le procédé peu chevaleresque il ne s'en réjouissait pas moins, car l'image de son propre bonheur lui faisait oublier le chemin tortueux qu'il suivait en ce moment mais qui devait le conduire indubitablement au paradis terrestre.

Son attente ne fut pas longue.

PHILIPPE TONELLI.

(A suivre).

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Inauguration des Nouveaux horaires

Jeudi dernier, à 4 heures, le *Liamone*, premier navire que la Compagnie Fraissinet mettait sur ses lignes de la Corse à 14 nœuds depuis quarante ans qu'elle dessert nos ports, inaugurait le nouvel horaire, tout son pavois au vent !

Le public, toujours friand de nouveautés et alléché par la perspective qu'on lui avait laissé entrevoir d'une lutte de vitesse entre le nouveau paquebot et le *Numidia*, de la Compagnie Méditerranéenne, s'était porté en masse sur les quais.

Grande a été sa déception ! Le *Numidia*, sous vapeur, a dû attendre son frère l'*Iberia* pour prendre les passagers qu'il lui amenait de Tunis, et la lutte n'a pas eu lieu.

En simple observateur froid, nous voudrions conseiller aux armateurs qui dirigent les services de la Compagnie Méditerranéenne, de ne pas se laisser prendre à un piège dont le but est compréhensible. Les régates offrent sans doute un vif intérêt, mais c'est un luxe qui coûte cher.

Nous voyons bien les efforts soutenus de la Compagnie Méditerranéenne depuis bientôt un an, subissant sans le secours d'une subvention de 550 000 francs, les réductions de fret que la Compagnie Fraissinet a toujours eu pour principe d'établir en présence de toute velléité de concurrence. Amoindrir par tous les moyens possibles le capital rival jusqu'à son épuisement complet : telle est la tactique de M. Fraissinet, en faisant les sacrifices actuels qu'il saurait largement compenser plus tard, chargeurs vous le savez ! s'il arrivait encore à rester le seul maître du frêt de la Corse.

Les armateurs expérimentés qui dirigent les services de la Compagnie Méditerranéenne, si bienfaisants pour notre pauvre Corse, sont trop avisés pour n'avoir pas déjà deviné l'écueil que nous leur signalons.

Ce que les Corses sensés demandent, ce ne sont pas les luttes de parade qui reviennent cher au prix actuel du charbon.

Nous savons que les deux nouveaux bateaux de M. Fraissinet ont donné aux essais 18 nœuds et demi, et sont, par conséquent, susceptibles d'effectuer la traversée de Bastia-Marseille, en douze heures.

Nous savons aussi que les cinq steamers de la Compagnie Méditerranéenne ont donné eux, aux essais, 19 nœuds et demi, pouvant ainsi faire le même trajet en moins de onze heures.

Le cahier des charges prévoyait alors une vitesse normale de 16 nœuds et demi, tandis qu'aujourd'hui, grâce à la complaisance de M. Bérard, l'adjudication des services postaux a été cédée à M. Fraissinet sur les bases de 14 nœuds pour un seul service par semaine entre Bastia et Marseille.

Ce que désirent les Corses, c'est d'être assurés, pour l'avenir, de pouvoir se rendre à Marseille et en revenir en moins de 15 heures.

Cet avantage, nous devons le reconnaître, seule la Compagnie Méditerranéenne nous l'a procuré pour la première fois depuis quarante ans.

Jeudi dernier, 12 avril, date mémorable dans les annales de nos services maritimes, nous avons pu remarquer que le *Liamone* partait avec 12 passagers, alors que le *Numidia* en prenait à son bord plus de 40.

Nous ne doutons pas que cette manifestation spontanée du public qui sait se souvenir et le prouver, ne donne à réfléchir à M. Fraissinet.

O.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 avril à 3 h.

Kosmé-Sélo, allégro,	Serrau.
Lagdunum, ouv.,	Allier.
Barcelona, valse,	Vantare.
Werther, fant.,	Massenet.
La Mat chiche, polka,	Clere Borel

Le Chef de Musique, J. LEVY.

L'AMICALE CORSE

de la Cochinchine et du Cambodge

Les Corses habitant la Cochinchine et le Cambodge ont fondé à Saïgon une société amicale ayant pour but ;

1. De créer entre les sociétaires des relations suivies et de développer entr'eux les sentiments de solidarité.

2 De constituer par la mutualité un fonds de réserve permettant de venir en aide à la famille du sociétaire en cas de décès.

3. De venir en aide moralement et pécuniairement, dans la mesure du possible, aux adhérents victimes d'une infortune.

4 D'aider moralement les compatriotes Corses habitant la Cochinchine et le Cambodge et qui se trouvent sans situation.

5. De rendre les derniers devoirs aux sociétaires décédés dans la colonie.

La Commission provisoire réunie sous la présidence de M. Carlotti Agostini, administrateur des services civils de l'Indo-Chine, a procédé à l'élection des 15 membres du Comité.

Ont été élus : MM. Carlotti, Agostini, G.zano, Fratani, Mattei A., Cardi, Franceschetti, Frediani, Massari, Pietri, Luciani, Falcucci, Depeio, Canavaggio, Feydel H.

Le Comité ainsi composé a procédé ensuite à l'élection de son bureau.

Ont été élus ;

Président, M. Agostini, ingénieur des ponts et chaussées.

Vice-Président, M. Carlotti, administrateur.

Secrétaire, M. Fratani, conducteur des ponts et chaussées.

Trésorier, M. Falcucci, professeur.

Depuis longtemps, la constitution de cette société s'imposait, étant donné le grand nombre de Corses qui habitent la Cochinchine et le Cambodge.

Un groupement similaire fonctionne au Tonkin, depuis plus d'un an, et a produit jusqu'ici les meilleurs résultats. Nous ne pouvons donc que féliciter les promoteurs de cette œuvre qui est appelée à rendre les plus grands services à tous ceux de nos compatriotes, fonctionnaires ou colons, qui résident dans ces deux pays de l'Union Indo-Chinoise.

Le choix fait par le Comité des membres du bureau nous est d'ailleurs un sûr garant que la jeune Société arrivera très facilement à atteindre le but particulièrement élevé qu'elle s'est proposé.

Ce que disent les Journaux

La République Française

Au sujet des troubles révolutionnaires à l'occasion du premier mai :

« En êtes-vous ? Vous devez en être. Tâtez-vous bien. Il y a des chances pour que vous en soyez sans vous en douter. Je complote, tu complotes, il complote, nous complotons tous, nous qui nous sommes inquiétés des désordres révolutionnaires déchaînés sur notre pays.

» Le parfait républicain doit recevoir d'un sœur d'airain les plus fâcheuses nouvelles.

» On pille les magasins ? Levez les épaules. On fait sauter à la dynamite la maison du travailleur ? Souriez, souriez avec grâce autant que possible. On brûle les châteaux ? Ha ! Ha ! La farce est charmante.

» Nous qui frongons le sourcil devant la

révolution qui vient, nous sommes des ennemis de la République. »

Le Soleil

Tout est sacrifié au favoritisme ou à la haine, il n'existe plus ni honneur, ni services, ni titres qui soient à l'abri des lâchetés d'un dénonciateur ou de la rancune d'un fonctionnaire. Pour qu'un journal comme le « Matin » s'en étonne et s'en indigne il faut que le scandale soit bien révoltant et répugnant.

C'est à ce régime qu'est soumise la France, régime de terreur et de honte d'autant plus digne de mépris qu'il est pratiqué par des gens qui ont l'impudence de se réclamer des formules égalitaires et se prétendent les adeptes de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

L'Autorité

Dit M. Paul de Leoni :

« Les comités grévistes ont l'audace de prélever des redevances sur les souscriptions destinées aux victimes de Courrières. Tous nous avons voulu, sans distinction de parti, sans différence d'opinions, aller au secours des veuves et des orphelins. Avec notre argent les syndicats révolutionnaires se vont se procurer de la dynamite pour faire sauter les rails de chemins de fer et fournir des subsides aux fauteurs de désordres, aux entrepreneurs d'émeutes et de séditions. »

Le Figaro

Sur l'agitation révolutionnaire :

« Au point où nous en sommes, il n'y a aucun espoir à fonder dans une méthode de conciliation et de faiblesse. L'expérience faite par le ministère Combes l'a suffisamment prouvé. Vis-à-vis de véritables insurgés, d'ennemis capacables de la Société, une seule politique s'impose : celle de la manière de l'ordre, par la force et à tout prix. On ose espérer que le gouvernement actuel ne voudra pas assumer la responsabilité de livrer ce pays à l'anarchie. »

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement d'Ajaccio

Un télégramme d'Ajaccio nous informe que M. Raphaël Casanelli d'Istria aurait retiré sa candidature.

Arrondissement de Bastia

Cagnano

La tournée électorale de M. Gaudin, à travers le Cap, promet tout à fait d'être couronnée de succès. Entre autres communes, j'ai été témoin de ce qui s'est passé à Cagnano.

M. le Maire de Bastia y a reçu le plus bienveillant accueil, et il a tout lieu d'espérer d'obtenir la majorité dans cette commune.

Mutualité scolaire

Circonscription de Bastia

Assemblée générale du 29 mars 1906

L'assemblée générale annuelle a eu lieu cette année sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia, président d'honneur de la Société.

La séance est ouverte à 1h heures du matin.

M. le Président prononce une allocution très applaudie. Il fait l'éloge de la Mutualité en général et de la Mutualité scolaire, en particulier. « La meilleure preuve que l'on puisse donner, dit-il, de l'importance de cette belle institution, c'est l'étendue qu'elle occupe en France, pendant ces derniers temps. Créée pour la première fois à Paris, il y a cinq vingtaine d'années, par un homme dont le nom est devenu populaire, les Mutualités se lavres, les petits cavés, comme on se plaît encore à les appeler, n'ont pas tardé grâce au zèle employé par leur infatigable apôtre M. Edouard Petit, à envahir la France entière, on en compte aujourd'hui dans nos écoles plus de cinq mille, comprenant plus de 300 mille petits sociétaires. Les principaux orateurs du succès sont les Instituteurs et les Institutrices, et je ne saurais trop engager tout le personnel de votre arrondissement à s'occuper d'une œuvre aussi démocratique que la Mutualité, capable de faire aimer toujours davantage le gouvernement de la République dont elle a toute la sollicitude. »

Personne ne demandant la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale. Ce procès-verbal est adopté.

On passe ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

I. — Rapport du Trésorier.

M. Chipponi donne lecture de son rapport sur la situation financière duquel il résulte que les recettes se sont élevées pendant l'année à la somme totale de 6 873,40, savoir :

1. Subvention ministérielle 500 fr. 2. Cotisation des membres honoraires, 32 fr.
3. Cotisations des membres participants, 3 747,35 francs.
4. Intérêts de fonds placés, 25 francs.
5. Avoir disponible au 1er janvier 1905, 2 578,05 francs.

Les dépenses ont atteint 4 611,15. Elles se décomposent ainsi :

1. Frais de gestion comprenant frais de recouvrement, de correspondance, de bureau, d'impression et de souscription à la fête nationale de la mutualité, 103 45 fr.
2. Secours en argent aux malades, 1.047,50 francs.
3. Versement fait durant l'année sur 738 livrets de retraite 2.260 francs.
4. Versement au fonds commun de retraite, 1.200 francs.
5. Somme remboursée aux héritiers d'un sociétaire décédé 2,20 francs.

L'excédent des recettes sur les dépenses formant l'avoir disponible au 1er janvier 1906 est donc de 6 873,40 f. 4,611,15 f. 2,262,25 francs.

Cette somme a été déposée à la caisse nationale d'épargne.

D'après l'état de la situation qui nous a été communiqué par la caisse des dépôts et consignations, l'avoir total du fonds commun de retraite de la Société au 31 décembre 1904 s'élevait en y comprenant les subventions spéciales accordées par l'Etat, conformément à la loi du 1er avril 1898, à la somme de 7,423 f. 93. Ajoutons-y le versement de cette année 1.200 fr., et les subventions que cela nous donne le droit d'escompter et nous pouvons affirmer que notre fonds aliénable dépassera 10 000 francs au 1er janvier 1906.

II — Rapport de la commission d'apurement

Le mardi 27 mars 1906 à 4 heures du soir, la Commission d'apurement des comptes s'est réunie à l'Ecole de la place Saint-Nicolas pour procéder à la vérification des comptes de gestion pour l'année 1905.

Comme les années précédentes, elle s'est livrée à un pointage rigoureux de toutes les sommes portées au livre de caisse. Aucune erreur de chiffres, aucune omission n'a été constatée au cours de son minutieux travail.

Aussi la commission renouvelle à M. Chipponi trésorier, ses plus vives félicitations pour l'activité qu'il déploie et le zèle consciencieux qu'il apporte dans l'exercice de ses délicates fonctions.

Elle prie le conseil d'administration et l'assemblée générale d'y joindre les leur.

A l'unanimité l'Assemblée générale approuve les comptes du trésorier.

La croisière
de l'*Ile de France*

Paris, le 2 avril 1906.

Monsieur le Maire,

J'organise pour le mois d'avril, à bord du paquebot yacht « Ile de France, » aménagé pour la navigation de plaisance et exclusivement affecté à mes voyages, une croisière qui visitera la Corse, la Sardaigne, l'Ile d'Elbe et les Baléares. Nous passerons à Bastia la journée du 12 avril, et nous partirons pour Porto-Ferrajo dans la nuit du 13 au 14.

Je sais que notre conférencier a demandé à M. le Premier Président Collin, qu'il connaît personnellement, s'il ne pourrait pas faire une de ses conférences à Bastia, et M. Collin m'a informé que vous mettiez très gracieusement à notre disposition le théâtr'a du théâtre. Laissez-moi, M. le Maire, vous remercier très vivement de cette marque d'intérêt, qui constitue un nouveau témoignage, — et non le moins précieux, — de l'obligeance que l'on m'a témoignée dans toute la Corse pour m'aider à organiser ma croisière.

Je suis heureux de pouvoir montrer à un certain nombre de nos compatriotes les admirables beautés de notre île.

A mes compagnons et à moi, vous ferez, M. le Maire, un très grand honneur en acceptant de venir prendre place à notre table, pour le dîner du bord à sept heures. J'espère qu'il vous sera possible de me donner une acceptation qui nous causera un véritable plaisir et dont je vous remercie d'avance très chaleureusement. Je serai également heureux, si votre soirée est libre, que vous veuillez bien assister à la conférence de M. Bonafous, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix-Marseille, sur la « Sardaigne ».

Veuillez agréer, etc.

LOUIS OLIVIER.

Ultérieurement M. le Maire a reçu le télégramme suivant :

Gaudin, Maire, Bastia.

Grève chemins de fer corses m'oblige à modifier mon programme croisière.

OLIVIER.

La Grève
DES OUVRIERS SYNDIQUÉS

La grève continue toujours, et malgré les motifs allégués par la commission exécutive dans un placard qui a été distribué et affiché hier dimanche, il nous est impossible de ne pas faire peser sur les seuls grévistes toute la responsabilité de cet état de choses.

A la demande de M. le Préfet, et aussi sur l'intervention des représentants de la Corse à Paris, la Compagnie avait cru devoir revenir sur sa détermination première et elle avait fini par accepter le principe d'un arbitrage.

Du moment que les agents n'insistaient plus pour faire réintégrer le mécanicien révoqué et qu'ils bornaient leurs nouvelles revendications à des questions d'augmentation de salaires, en exceptant la paye des journées de grève, la Compagnie ne pouvait s'opposer à l'examen de leurs demandes, et elle s'est empressée de le faire connaître à M. le Préfet.

Tout paraissait donc terminé, et déjà différents noms avaient été proposés pour arbitres, lorsque les grévistes ont fait connaître qu'ils ne reprendraient le travail que lorsque l'arbitre serait désigné et qu'ils n'en accepteraient pas d'autre que le Préfet de la Corse.

Cette prétention était vraiment inexplicable ; s'agissant de questions touchant aux fonctions des agents, et à leurs salaires, la Compagnie avait pensé qu'il convenait de faire appel à un homme compétent, et e le avait proposé, soit l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées du département, soit M. Pavillier, ancien ingénieur en chef en Corse, actuellement chef du service à Marseille.

Quant au Préfet il paraissait vraiment difficile de lui confier le soin de trancher le différend, d'abord parce qu'il avait besoin de l'autorisation du ministre et surtout, il faut bien le dire, parce qu'en raison de son intérêt à faire cesser le conflit, il serait quelque peu juge et partie dans l'affaire.

Quoiqu'il en soit, il nous semble impossible que les grévistes puissent persister dans leur prétention de refuser tout arbitre qui ne serait pas le Préfet et nous estimons qu'en pareil cas, le Préfet se doit, à lui-même de refuser la mission que les agents voudraient lui confier.

La désignation de l'arbitre ne devrait d'ailleurs pas empêcher la reprise du travail, car le public ne doit pas attendre la fin de ces pourparlers qui peuvent durer longtemps, bien qu'il ne manque certes pas de personnes compétentes et impartiales, pour apprécier justement et répondre en toute équité au conflit qui n'a que trop duré.

Syndicat national
DES CHEMINS DE FER

Au Directeur du *Petit Bastiais*,

Le Président de la commission exécutive de la grève vous prie de déclarer qu'il n'a autorisé personne à faire publier l'avis ordonnant la reprise du travail, mardi matin, 17 avril.

Le Président de la grève,
VESCHI NOEL.

Bourses des Lycées

Ont été nommés titulaires de bourses nationales de mérite :

Ponzevera François-Etienne, orphelin, 3 enfants, bourse de demi-pensionnat de 250 fr., Bastia.

Quilichini César-Adolphe, né en 1890, le père gardien de la paix, 30 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat surveillé de 200 fr., Teulon.

Poirot Marcel Henri, né en 1890, le père employé, 1 enfant, bourse de demi-pensionnat de 250 fr., Bastia.

Rossi Pierre, né en 1893, le père instituteur, 18 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 400 fr., Ajaccio.

Seta Dominique, né en 1892, le père cultivateur, 6 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Ajaccio.

Ont été nommés titulaires de bourses nationales d'essai :

Ambrogi Joseph-André, né en 1895, le père officier d'administration, 26 ans de services, 5 enfants, bourse d'externat surveillé de 200 fr., Marseille.

Antoni Jean-Charles, né en 1893, le père, sous-brigadier des douanes, 21 ans de service, 4 enfants, bourse d'externat de 200 fr., Marseille.

Antonini Jacques Toussaint, né en 1890, le père cordonnier, 9 enfants, bourse d'internat de 175 fr., Ajaccio.

Bartoli Jean-Baptiste, né en 1893, le père cultivateur, 4 enfants, bourse d'internat de 40 fr., Bastia.

Battesti Xavier, né en 1893, le père sous brigadier des douanes retraité, 24 ans de services, 3 enfants, demi pensionnat de 325 fr., Cette.

Bernamonti Jean-Etienne, né en 1893, le père cultivateur, 8 enfants, bourse d'internat de 350 fr., Bastia.

Bernardini Antoine, né en 1893, le père entrepreneur, 7 enfants, bourse d'internat de 450 fr., Ajaccio.

Camogli Antonin, né en 1890, le père négociant, 8 enfants, bourse de demi-pensionnat de 550 fr., Nice.

Carabelli Lysandre, né en 1892, le père cultivateur, 4 enfants, bourse d'internat de 500 fr., Etampes.

Maspoli Joseph, né en 1889, le père employé de chemin de fer, 6 enfants, bourse de demi-pensionnat de 300 fr., Marseille.

Mondoloni Jean, né en 1894, le père négociant, 8 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Ajaccio.

Nicoli François-Marie, né en 1894, le père gendarme, 25 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Bastia.

Paganani Robert, né en 1889, le père professeur, 25 ans de services, 4 enfants, bourse de demi pensionnat de 270 fr., Nice.

Pancrazi Charles, né en 1892, le père cultivateur, 2 enfants, bourse d'internat de 400 fr., Bastia.

Paolantonacci Jean, né en 1894, le père cultivateur, 5 enfants, bourse de demi-pensionnat de 300 fr., Ajaccio.

Paoletti Etienne, né en 1894, le père employé à la caisse de dépôts et consignations, 16 ans de services, 1 enfant, bourse d'externat de 300 fr., Bastia.

Pistachini Michel, né en 1893, le père cultivateur, 4 enfants, bourse d'internat de 400 fr., Ajaccio.

(A suivre).

NOUVELLES RELIGIEUSES

SAINTE-MARIE. — Mardi, mercredi, jeudi et vendredi des conférences spéciales seront données aux hommes à 8 heures du soir, dans l'église Sainte-Marie par M. l'abbé Aegier, directeur de la mission.

Ce soir, mardi, conférence dialoguée sur le libre penser.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 15 0 à midi + 19 2 à 6 heures du soir + 16 2
Maxima + 20 4 Minima 10 0
Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, S. O. faible
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

Brillant succès

Le *Petit Bastiais* est heureux de s'associer au brillant succès que vient de remporter au Grand Concours littéraire, ouvert par le journal *La Mode Illustrée*, sous la présidence de M. René Bazin, sa charmante collaboratrice *Ryane*, pour sa délicieuse composition : *L'Existence préférée*, qui, sur 3,850 auteurs a pu obtenir une Mention honorable avec Diplôme d'Honneur.

Toutes nos félicitations à la sympathique lauréate, qui précédemment avait obtenu l'estique succès au Concours des « Annales politiques et littéraires ».

Le lundi de Pâques

La splendide journée d'hier a incité les nombreux Bastiais, avides d'air pur et d'émotions, d'aller à la campagne oublier les ennuis de la ville.

La route de Piétranera présentait une animation extraordinaire et certains cabarets champêtres donnaient vaguement l'idée du pavillon d'Amenonville, mais en mieux.

La plus franche gaieté n'a cessé de régner et à part quelques soldats en goguette dont la joie exubérante était plutôt déplacée, tout se serait très bien passé, si trois cabriolets dévalant le boulevard Paoli à toute allure, n'avaient occasionné un accident, vers six heures du soir, au tournant de la rue Miot.

L'un des cabriolets, dans sa course vagabonde, a buté contre les deux autres et les personnes qui se trouvaient sur ces véhicules ont été renversées.

Les victimes, assez sérieusement contusionnées, ont été en toute hâte transportées aux pharmacies Loiggi et Gentili, où les soins les plus dévoués leur furent prodigués par MM. les docteurs Valentini et Ramaroli.

La foule a commenté très longuement ce pénible accident dû à l'imprudence des conducteurs de ces véhicules.

Le drame de Saint-Joseph

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'état de santé de M. Hilaire Agostini, la victime du lâche attentat que nous avons relaté, va s'améliorant tous les jours.

L'extraction de la balle n'a encore pu se faire, mais le blessé est, désormais, hors de danger.

Quant au meurtrier, il prétend toujours que le coup est parti accidentellement.

Water-Closets

Les water closets de notre théâtre dégagent une odeur si pénétrante, et si subtile que les spectateurs en sont parfois incommodés. Ce n'est vraiment pas la peine d'entretenir un nombreux personnel pour donner une idée de l'incurie de nos employés municipaux, aux étrangers qui s'aventureraient dans cet édifice public.

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

Avis aux contribuables

Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables dans une des salles de la Mairie (2e étage) du 18 avril au 5 mai inclus, de 9 à 11 heures du matin, pour opérer les mutations des cotes foncières.

A vendre

Une Voiture, à 10 places à l'intérieur. S'adresser à M. Ricci, rue de la Banque, 3, Bastia.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

PUZZICHELLO
Eau solfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.
1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.
Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

Café-Restaurant des Gourmets
A partir de 4 heures
GLACES

A céder pour cause de décès
Librairie, Papeterie, Journaux.
Excellente clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

UN DRAME
à Pietricaggio

Corte, 16 avril.

La nommée Castellani Pauline-Françoise, âgée de 22 ans, de Pietricaggio, a été tuée à la fenêtre de sa maison, d'un coup de fusil, par Orsini Don-Jean, âgé de 18 ans, cultivateur au même village.

Le projectile a atteint la victime au menton.

Le meurtrier est en fuite.

LES GRÈVES
La grève des facteurs des postes de Paris

Paris, 16 avril.

A la suite de nombreuses défections parmi les grévistes, la grève des facteurs des postes et télégraphes peut être considérée comme terminée.

Tous les services fonctionneront normalement à partir de demain matin.

La grève des typographes parisiens

Paris, 16 avril.

La Chambre syndicale des typographes parisiens a soumis, ce matin, aux patrons un certain nombre de revendications.

Les ouvriers de la Fédération du livre se mettront en grève demain matin, si les patrons n'acceptent pas leurs revendications.

Dramatique Suicide à Agen

Agen, 16 avril.

Un nommé Fabre est arrivé ce matin à Agen, et est descendu dans un hôtel de la ville, en compagnie de sa femme et de ses deux fillettes, dont la plus jeune paraissait âgée de quinze mois.

A l'heure du déjeuner, le personnel de l'hôtel, ainsi que les voyageurs, furent mis en émoi par le bruit de plusieurs détonations.

Après quelques recherches, les garçons frappèrent à la porte de la chambre occupée par M. Fabre et qui était fermée en dedans.

Aucun personne ne répondait, le propriétaire de l'hôtel fit appeler le commissaire de police. A son arrivée, la porte fut enfoncée, et l'on se trouva en présence d'un horrible spectacle. Le mari, la femme et les deux fillettes étaient étendus à terre dans une mare de sang et ne donnant plus signe de vie.

Fabre tenait encore dans sa main le revolver qui avait servi à lui donner la mort.

Une lettre trouvée sur la table faisait connaître qu'il y avait eu suicide ; le mobile n'en était pas indiqué.

Les vêtements de ces malheureux ne contenaient aucun papier pouvant donner des indications plus précises sur leur identité.

L'Evêque de Saint-Flour

Saint-Flour, 16 avril.

Mgr l'évêque de Saint-Flour, dont l'état de santé laisse beaucoup à désirer, a écrit au Pape pour lui demander un successeur ou un coadjuteur.

ARRIVÉE DE BÉHANZIN à Bordeaux

Bordeaux 16 avril.

Béhanzin est arrivé aujourd'hui à Bordeaux, venant de la Martinique.

Béhanzin partira demain pour Marseille, et de là, il s'embarquera pour l'Algérie.

EN ITALIE
Les relations italo-allemandes

Rome 16 avril.

On commente sévèrement en Italie le retard apporté par l'Allemagne à adresser ses condoléances à l'occasion de l'éruption du Vésuve.

L'ambassadeur d'Allemagne à Rome a fait part, aujourd'hui seulement, au gouvernement italien, des condoléances de son gouvernement

Secousses de tremblement de terre à Ottajana

Naples, 16 avril.

Le professeur Matteucci a reçu, aujourd'hui, la croix de commandeur de l'ordre de la Couronne qui lui a été remise par le Roi.

Ce savant a télégraphié que des secousses de tremblement de terre avaient été ressenties, la nuit dernière, à Ottajana.

Aucun accident n'a été signalé.

EN ESPAGNE
Départ du Roi

Madrid, 16 avril.

Alphonse XIII a quitté Madrid dans la soirée se rendant à Cherbourg, où il s'embarquera pour se rendre à l'île de Wight, à bord de son yacht « Giralda ».

EN PORTUGAL
Révolte des marins
Un officier tué

Lisbonne, 16 avril.

Les marins des cuirassés « Vasco-de-Gama » et « Don-Carlos », ainsi que l'équipage de deux canonnières sont tous en révolte.

Un lieutenant de vaisseau a été tué à bord du « Vasco-de-Gama ».

DISCOURS-PROGRAMME
DE M. DOUMER

Le Fère, 16 avril.

Le président de la Chambre des députés a prononcé à La Fère, un grand discours dans lequel il a fait connaître quelles étaient ses vues politiques.

Parlant des prochaines élections « Doumer a dit qu'elles doivent fortifier la Patrie et la République. Il ne faut pas de pression officielle, ni de corruption, ni de fraudes.

Le président critique ensuite le ministère Combes, pendant lequel la liberté, l'égalité et la justice étaient choses démodées.

La République était menacée de devenir une caricature de césarisme une démagogie policière, un véritable régime de terreur, exploité contre les bons citoyens.

« Nous ne voulons pas la réaction, a ajouté l'orateur, mais un progrès constant politique et social. »

M. Doumer s'est ensuite étendu sur la loi de Séparation.

Il voudrait que cette loi fut appliquée avec libéralisme et modération.

La loi militaire doit être complétée.

Au sujet des grèves le président de la Chambre déclare qu'en toutes circonstances l'ordre doit régner partout.

Il faut rétablir le scrutin de liste avec la représentation proportionnelle, et réformer l'administration départementale.

Le régime fiscal doit être modifié ; la réforme des contributions directes avec un impôt sur le revenu s'impose.

M. Doumer parle enfin des retraites ouvrières, de la réforme judiciaire et termine en disant :

« Nous voulons la France ordonnée, prospère et grande. »

Le discours de l'éminent président de la Chambre des députés a obtenu un énorme succès.

Une ovation enthousiaste a été faite à M. Doumer à sa sortie, de la salle de réunion.

00199

EN SERBIE
Démission du ministère

Belgrade, 16 avril.

Le président du Conseil a remis au roi la démission collective du cabinet.

Don Carlos fer a accepté cette démission.

EN RUSSIE
LA RÉVOLUTION
L'agitation agraire

St-Pétersbourg, 16 avril.

On signale une agitation agraire assez considérable, principalement dans les provinces de Poltava et de Nidji-Novgorod.

Les paysans ont causé des désordres graves dans plusieurs localités.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Salat-Nicolas, Bastia (Corse)
Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et laînage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

A VENDRE
pour cause de décès
ETUDE de Me Casal, avoué
S'adresser à M. Casal, sous-brigadier des douanes à Bastia.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. la litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. la litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 3,litres 1,2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gantiane, 1,fr. 20.
Apéritif « Le Fol » 1 fr. 25.
Quinquina « Pomponi, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour lattures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scieurs de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, ex-successeur de feu Mme veuvé Guizzi, préviennent sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

Bijouterie-Horlogerie
DANESI fils
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

HOTEL D'EUROPE
Mme A. COLOMBANI
a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les FÊTES DE PAQUES on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Pasnelle, Migliacci et Falculelle.

74. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Elle m'a écrit sur son ardoise qu'elle avait failli être victime d'un accident de voiture et elle attribue à la frayeur qu'elle aurait éprouvée la crise nerveuse qu'elle a eue. Mais je la connais, la chère enfant, et j'ai bien vu qu'elle mentait. D'habitude, elle écrit ce qu'elle veut exprimer rapidement et sans aucune hésitation.

Cette fois, sa main tremblait en traçant les mots sur l'ardoise et, avant d'écrire, elle a semblé réfléchir quelques secondes, comme si elle cherchait ses phrases.

D'ailleurs, je la juge trop bien pour ne pas être convaincue que, si elle a cru devoir mentir, c'était poussée par un motif honorable et charmant comme tout ce qui vient d'elle.

Sans doute, elle a pensé que la vérité nous causerait du chagrin ou de l'inquiétude, et c'est pour cela qu'elle l'a dissimulée, la chère petite fusée. Mais c'est égal, j'aime mieux savoir ce qu'il en est. Questionne-la et elle te dira tout, à toi qui es son confident.

Ainsi qu'ils eussent plus de liberté, la bonne femme, prétextant des commissions urgentes dans le quartier, les laissa seuls.

Avec Jean-Paul qui, nous l'avons dit, connaissait aussi bien qu'elle le langage des sourds-muets, Marie n'avait pas besoin d'avoir recours à son ardoise.

Les deux jeunes gens commencèrent une longue et importante conversation que nous allons traduire comme si c'était leurs lèvres et non leurs doigts agiles qui parlaient.

— Tu vas mieux ? questionna d'abord Jean-Paul.

— Je vais tout à fait bien, répondit-elle.

— Le médecin a dit que tu avais été malade à la suite d'une émot..n... si ce vrai ?

— Oui.

— Que t'es-il donc arrivé ?

— Presque rien, un accident de voiture.

Il l'interrompit en posant doucement sa main sur celle dont elle se servait pour s'exprimer.

Elle vit à son air qu'il ne la croyait pas, baissa la tête et devint très rouge.

— Est-ce que j'ai perdu ta confiance ? reprit-il.

Elle releva la tête et avec un tendre sourire :

— A toi, je te dirai tout, mais à une condition.

— Laquelle ?

— C'est que tu ne répéteras rien à ma bonne maman Loriol ni à notre père.

Le sourire de Marie disparut et, subitement, sa jolie figure prit une expression de gravité presque solennelle.

Les doigts de sa main potelée s'agitèrent avec une sorte de fièvre, et voici et que ses doigts agiles firent comprendre à Jean-Paul, ému et intéressé.

— Tu m'as fait promettre, quand j'ai su écrire, de ne jamais donner à nos chers parents de détails sur notre enfance. J'ai tenu cet engagement sans t'en demander la cause, devinant que cette cause devait être sacrée. Eh bien ! si j'avais dit un mot à maman Loriol de ce qui m'est arrivé hier, j'aurais été forcée de soulever pour elle un coin de ce voile mystérieux jeté sur le passé et que tu m'as fait jurer de tenir toujours baissé. Trouves-tu à présent que j'ai eu raison de mentir ?

Pour toute réponse, il l'attira vers lui et lui mit au front un doux et chaste baiser.

Plus vêloces que jamais, les jolis doigts roses tracèrent dans l'air des signes qu'il comprit sans la moindre hésitation.

Le récit de Marie n'expliquait que trop la violence de l'émotion dont le seul souvenir l'oppressait.

La veille, après déjeuner, elle avait revêtu sa toilette la plus fraîche pour se rendre chez Mme de Chelles qui avait bien voulu exprimer à son père le désir de la connaître.

Il y avait longtemps que la jeune fille attendait ce jour-là précisément, qu'elle espérait cette invitation.

Elle désirait apporter à celle que tous considéraient comme la protectrice de la famille un témoignage de sa gratitude personnelle.

L'influence de Mme Chelles avait valu à Jean-Paul un avancement rapide, mais cette faveur n'était pas seulement due à la bonne volonté du jeune administrateur.

Mme de Chelles ayant appris dans quelles conditions Loriol avait, plusieurs années auparavant, recueilli les deux enfants, tenait le brave homme en haute estime.

C'était elle qui, de l'aveu même de son mari, l'avait intéressé aux Loriol et si Jean-Paul possédait, tout jeune encore, des chances inespérées d'avenir, c'était peut-être plus encore à elle qu'il les devait qu'à M. de Chelles lui-même.

Marie, informée de cette circonstance, éprouvait, bien qu'elle la connût seulement de réputation, une vive sympathie pour la jeune femme, sa bienveillance à son cher Jean-Paul, n'était-ce pas s'attirer les droits les plus sérieux du monde à son affection et à sa reconnaissance ?

Puis, quelques mois auparavant, quand la maman Loriol avait fait cette grande maladie qui avait failli l'emporter, n'était-ce pas aux soins du célèbre docteur envoyé et payé par Mme de Chelles que la grand'mère chérie avait dû sa guérison ?

Et quand la convalescence était venue, c'était encore Mme de Chelles qui, chaque semaine, faisait parvenir à la bonne vieille des douceurs, des bouteilles de vieux vin, des provisions de toutes sortes, très réconfortantes, très fines et très choisies, et que les ressources réunies de Loriol et des deux jeunes gens n'auraient pas suffi à procurer à la grand'maman.

Bref, si Mme Loriol était encore de ce monde, c'était à Mme de Chelles, après Dieu, qu'on le devait.

Bien entendu, celle qui avait profité de toutes ces bontés avait été accompagnée de son fils et de Jean-Paul, offrir ses remerciements à la jeune femme.

Mais Marie, que son infirmité rendait timide, n'avait pas osé se joindre aux autres ce jour-là et s'était bornée à appeler de tous ses vœux la bénédiction du ciel sur le bon ange de la maison.

Pour ne point effrayer la mainde par des visites inattendues, Mme de Chelles n'était autorisée, alors de venir la voir en personne.

C'était de loin que s'exerçait sa protection sur la famille et elle ignorait jusqu'à l'existence de Marie, quand Loriol, lui ayant parlé de la jeune sourde-muette, elle avait exprimé, avec sa bienveillance habituelle, le désir de la voir.

Le brave homme savait bien ce qu'il faisait en attirant l'attention de Mme de Chelles sur la mignonne.

(suivre)

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permettra réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Ville de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 3 600/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *H. A. Tunis, Directeur Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris. (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-aux première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers. Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1899 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & PENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatanes ambulants — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2 cours Napoléon, à Ajaccio.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION D'ABONNEMENT avec Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e Nos.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Rédac. G., 64 à 68, rue de Grenelle, Paris.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **2, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine *de Toga.*

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation
à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux *clients* de l'intérieur et de Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis

le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI, 18 AVRIL 1906 — N° 107

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	26 »	13 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Appolon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 50 m. — Coucher, 6 h. 15 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Saint Léon IX.

17 AVRIL

Les Curiosités de la Semaine

Une de nos téministes les plus remuantes a fait campagne, depuis plusieurs années déjà, pour la suppression du vocable « mademoiselle ». Toutes les femmes étant égales — dit en substance cette farouche nivelleuse — elles doivent être désignées sous la même appellation.

Voici que le tribunal de Genève abonde dans je sens de cette propagandiste. Il avait à juger dernièrement un procès intenté à une célibataire par une veuve du même nom. Celle-là se qualifiait de « madame » ; celle-ci lui en déniait le droit. Or, voici le principal des considérants lapidaires des juges genevois, qui ont donné raison à la célibataire :

« On ne saurait, en principe, refuser à une femme non mariée le droit de se décerner elle-même le titre de madame. La simple courtoisie enseigne, en effet, d'appeler ainsi — dans le doute — toute femme qui atteint l'âge auquel le mot de mademoiselle, adressé par erreur, n'est accueilli que comme un compliment discret.

» Les nécessités d'ordre professionnel et l'usage peuvent, en outre, justifier cette dérogation consacrée par la politesse masculine ».

En l'espace, par exemple, on conçoit facilement qu'il y ait une certaine accointance entre la science du bien et du mal que doit posséder la sage-femme et la candeur que doit toujours garder la demoiselle.

« Ces deux qualités paraissent en effet s'exclure, et la malignité du public pourrait facilement, dans un cas semblable, prêter trop de science à la demoiselle et trop de candeur à la sage-femme, ce qui nuirait à toutes deux. »

Le Français qui aime les décorations peut se rejouir ; un ordre nouveau va bientôt fleurir les boutonnières.

C'est le sultan du Maroc qui a pris soin la création de cette chevalerie africaine. La couleur du Maroc étant le rouge et celle du prophète le vert, les couleurs du nouvel ordre seraient un ruban rouge à fin liseré vert ; il y aurait des chevaliers, des commandeurs et des grands-croix avec ou sans plaque.

Et le ruban sera rouge !

De New-York à San-Francisco sans arrêt.

On va prochainement mettre en circulation, aux Etats-Unis, une locomotive monstre de 11 m. 25 de longueur sur 4 m. 10 de haut au-dessus des rails, qui pèse, en ordre de marche, 165.000 kilogrammes. Cette machine est tout à fait caractéristique. On l'a réalisée dans le but de franchir sans arrêt le trajet considérable qui sépare New-York de San-Francisco. Une locomotive, en Europe, qui peut parcourir sans arrêt 250 à 300 kilomètres est déjà une machine qui, en une seule étape, s'en va de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique !

Les inventeurs de cette locomotive extraordinaire, MM. J. Hoadley et W. Knight, sont naturellement Américains. Leur locomotive n'emploiera pas de charbon mais du pétrole ; elle ne se servira pas d'eau. Le pétrole lui-même graissera automatiquement les organes de la machine et les roues, qui pourront tourner sans échauffement pendant soixante heures, pendant toute la traversée du continent américain. Ainsi, la nouvelle machine remorquera un train ordinaire en deux jours et demi, quand les trains les plus rapides mettent en ce moment une bonne semaine.

Souhaitons qu'il n'y ait pas illusion.

Si les maux qui nous menacent sont nombreux, consolons-nous : les guérisseurs le sont encore plus, ainsi qu'il appert de la statistique.

L'effectif du corps médical est de 223.235 pour le monde entier. Le tot de l'Europe est de 162.333 Les Européens qui en comptent le plus sont : l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, puis la France et l'Italie.

La capitale européenne où, proportionnellement, ils sont plus nombreux, est Bruxelles, avec 24 médecins pour 100.000 habitants. Madrid vient après. Paris n'arrive qu'au douzième rang.

Il s'agit, bien entendu, des médecins investis de la consécration officielle du diplôme. Quant à leurs concurrents intérieurs, nul n'oserait tenter de les compter.

L'humanité est bien gardée.

Du Nord aujourd'hui...

Les ouvriers russes ont admirablement compris le parlementarisme. Un collège électoral vient d'envoyer siéger à la Douma un député sourd et muet.

Un député — n'est-il pas vrai ? — doit rester sourd aux tentatives de corruption dont il est si fréquemment l'objet, et demeurer muet lorsque de la divulgation d'un secret d'Etat peuvent dépendre le bonheur d'un peuple ou la sécurité d'une nation.

Ces hommes du Nord sont de profonds politiques... de profonds ironiques.

Près de Nancen, en Allemagne, une station géante de radiotélégraphie est en construction. L'antenne produira ses ondes à la hauteur de cent mètres et pourra les transmettre à une distance de quinze cents kilomètres, soit celle qui sépare Berlin de Saint-Pétersbourg, de Dublin et de Brindisi.

D'autre part, en Angleterre, on songe à organiser la télégraphie sans fil sur des parcours encore considérables. En effet, en cas de guerre, la Grande-Bretagne serait à la merci d'un adversaire entreprenant qui, détruisant les câbles sous-marins, couperait les communications de la métropole avec les colonies.

Rappelons que, chez nous, le ministre de la guerre s'occupe d'établir la télégraphie hertzienne entre Paris et la frontière de l'Est — hélas ! éloignée seulement de 350 kilomètres — en utilisant la Tour Eiffel.

Les chevaux « recapés ».

On sait que tous les « recapés » de Courrières n'appartiennent pas à l'espèce humaine. Deux chevaux, en effet, ont été retirés vivants de la mine et remontés à la surface du sol.

Les deux braves bêtes vont être payées de leurs peines. La Société des Amis des Animaux a, en effet, résolu de s'occuper d'eux et elle a entamé des pourparlers dans ce but avec la Compagnie de Courrières, pourparlers qui sont sur le point d'aboutir.

Lorsque des soins appropriés à leur état actuel auront rendu aux nobles bêtes les forces qu'elles ont perdues pendant la terrible épreuve, une existence exempte de souffrances commencera pour elles. Elles mangeront à leur faim, n'auront plus de gros fardeaux à traîner, ne recevront plus de coups de fouet.

Elles aussi, auront leur médaille d'or !

Bâillez, bâillez ! Le bâillement est hygiénique.

Le docteur Nogeli vient de recommander le bâillement comme un excellent procédé de gymnastique respiratoire. Le bâillement met en action tous les muscles respirateurs du thorax et du cou.

Donc bâillez largement, mais aussi étirez-vous les bras, matin et soir, dans le but de ventiler vos poumons et de toniifier vos muscles de la respiration.

Cette gymnastique a des effets remarquables, paraît-il, dans les maux de gorge et dans les maux d'oreilles.

Fâcheuse méprise.

La scène se passe dans une petite ville d'Irlande.

Les assises étaient convoquées pour juger une grosse affaire de meurtre.

La séance est ouverte et, suivant l'usage, le greffier fait l'appel des jurés et ajoute ces mots : « Et maintenant, messieurs, veuillez vous rendre à vos places habituelles. »

Alors, à la grande stupéfaction de tous les assistants, on voit les douze jurés aller s'installer sans hésitation aucune... au banc des accusés !

Les juges, notamment, parurent, aussi émus que si on leur avait dérobé leur place naturelle.

PIPELET.

Le Régime douanier de la Corse

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 avril

M. le président. — L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur la proposition de loi présentée par la commission des douanes chargée d'examiner l'amendement de M. Debussy, relatif au régime douanier de la Corse en ce qui concerne les farines de froment, semoules, gruaux, etc.

M. Debussy, président et rapporteur de la commission des douanes. — La commission, d'accord avec le Gouvernement, prie la Chambre de déclarer l'urgence.

M. le président. — Je mets aux voix la déclaration d'urgence.

(L'urgence est déclarée).

M. le président. — Personne ne demande la parole pour la discussion générale ?...

Je consulte la Chambre sur la question de savoir si elle entend passer à la discussion de l'article unique.

(La Chambre décide de passer à la discussion de l'article).

M. le président. — « Article unique. — Les farines de froment, les grains perlés ou mondés, les gruaux, semoules en grains, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées, originaires de la Corse, sont ajoutés à la nomenclature des produits de cette île admissibles en franchise sur le continent français sous l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 6 et 7 de la loi du 6 mai 1841.

» Les blés, les farines de froment, les graines perlés ou mondés, les gruaux, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées importés de l'étranger en Corse y seront soumis à l'intégralité des droits applicables dans la France continentale. »

M. J. Thierry propose d'intercaler dans les deux paragraphes, après les mots : « l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées, » les mots : « les riz, brisures de riz, farines de riz. »

La parole est à M. Thierry.

M. J. Thierry. — Je ne crois pas que mon amendement soulève de difficultés. Je demande simplement qu'on intercale les mots : « les riz, brisures de riz, farines de riz, » dans la nomenclature des articles dénommés par le texte que propose la commission.

M. le rapporteur. — La commission accepte l'amendement de M. Thierry.

M. le président. — L'article serait dès lors, ainsi rédigé :

« Les farines de froment, les grains perlés ou mondés, les gruaux, semoules en grains, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées, les riz, brisures de riz, farines de riz originaires de la Corse, sont ajoutés à la nomenclature des produits de cette île admissibles en franchise sur le continent français sous l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 6 et 7 de la loi du 6 mai 1841.

» Les blés, les farines de froment, les grains perlés ou mondés, les gruaux, le pain et le biscuit de mer, l'amidon, le pain d'épices, la dextrine et les autres dérivés des amylacées importés de l'étranger en Corse y seront soumis à l'intégralité des droits applicables dans la France continentale. »

Personne ne demande la parole sur l'article unique ?...

Je le mets aux voix, par scrutin.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis. — MM. les secrétaires en font le dépouillement).

M. le président. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre de votants	492
Majorité absolue	247
Pour l'adoption	492
Contre	0

La Chambre des députés a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

La Lettre à dix centimes

A partir du lundi 16 avril, le prix du port des lettres à destination de la France, de l'Algérie, de la Tunisie et des Colonies françaises ou protectorats est fixé à 10 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes excédant.

Le tarif des cartes postales illustrées ou non n'est pas modifié.

Celui des cartes électorales expédiées sous bande ou sous enveloppe ouverte est fixé à 1 centime par 25 grammes à dater du même jour.

Le décret est ainsi conçu :

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Dans la service intérieur et dans les relations franco-coloniales, la taxe des lettres affranchies est fixée à dix centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

La taxe des lettres non affranchies est fixée à vingt centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Les lettres insuffisamment affranchies sont frappées d'une surtaxe égale au double de l'insuffisance de l'affranchissement.

Le port des cartes électorales, comme celui des circulaires électorales et des bulletins de vote, est fixé à un centime par 25 grammes, quel que soit le mode d'expédition, sous bande ou sous enveloppe ouverte.

La date d'application de ces dispositions est fixée au 16 avril 1906.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 6 mars 1906.

A. FALLIÈRES.

PÉTITIONS A LA CHAMBRE

M. Forni Jean-Laurent, à Ajaccio, sollicite un secours en raison de ses services comme gardien de phare.

Cette pétition a été renvoyée le 8 juillet 1905 au Ministre de la marine, sur le rapport fait par M. de Saint-Martin au nom de la 16e commission des pétitions.

Réponse de M. le Ministre des Travaux publics

Paris, le 5 avril 1906.

Monsieur le Président,

Conformément à une résolution de la 16e Commission des pétitions à la Chambre des Députés de cette définitive aux termes de l'article 61 du règlement, vous avez bien voulu me renvoyer la pétition inscrite au rôle sous le n° 2282 et par laquelle M. Forni, à Ajaccio, sollicite un secours comme gardien de phare.

J'ai l'honneur de vous adresser en réponse la note ci-jointe.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre des Travaux publics,

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Directeur du Cabinet,

Signé : Léon BARTHOU.

NOTE

Par une pétition du 12 février 1905 adressée à M. le Président de la Chambre des Députés, M. Forni, demeurant à Ajaccio, sollicite un secours à titre d'ancien gardien de phare.

A la suite d'une requête postérieure de cet ancien agent adressée au Ministère des Travaux publics et sur le vu des propositions de l'ingénieur en chef et du Préfet du département de la Corse un secours de cinquante francs a été accordé à M. Forni, par décision du 10 février 1906.

Celui-ci ayant ainsi reçu satisfaction, la pétition qu'il adressée à la Chambre des Députés se trouve sans objet.

(1) Cette pétition a été renvoyée par M. le Ministre de la Marine au Ministre des Travaux publics comme objet rentrant dans ses attributions.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLETTA. — M. Bertocci-Cavalazzo, consul de France à Tanger, a fait don à l'école de garçons d'Oletta d'une somme de 50 francs, pour l'achat de fournitures scolaires destinées aux élèves indigents.

***

PIETRICAGGIO. — Un incendie a été commis hier 15, à 4 heures du soir, à Pietricaggio, Orsini Don Jacques, 18 ans, a tiré un coup de fusil sur la nommée Castellani Pauline-Françoise, âgée de 22 ans, qui se rendait à la fontaine de son habitation.

La balle a fracturé le crâne, la mort a été instantanée.

Le mobile du crime est des plus futiles. Ce n'est pas comme on pourrait le croire, un drame passionnel.

La brigade de Valle-d'Alesani et la magistrat cantonal se trouvent sur les lieux en attendant l'arrivée du Tribunal de Corte.

Le meurtrier ainsi que quatre de ses a uis gardent la campagne.

⁂

CHIAVARI. — M. Turian, régisseur des cultures à la colonie de Saint-Maurice, est nommé en la même qualité au pénitencier agricole de Chiavari, en remplacement de M. Tasset, appelé au même emploi à la colonie de Belle-Ile.

⁂

MURO. — Mercredi, 11 courant, ont eu lieu à Muro, les obsèques de M. Dominique Santandrea, instituteur honoraire, décédé à l'âge de 83 ans.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Moroni, directeur de l'école communale de Muro, Suzoni, directeur de l'école communale de Cattori, Massimi et Paretti, instituteurs-adjoints.

Le deuil était conduit par M. André Gerolami, gendre du défunt, et par ses neveux, MM. Henri Lucani, François et Jean Toussaint Campi.

Des discours ont été prononcés par MM. Séraphin Gerolami et Charles-François Morati.

M. Gerolami s'est exprimé en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous arrêter un instant devant ce cercueil qui contient la dépouille mortelle d'un ami, d'un parent.

Je veux dire un suprême adieu, rendre un dernier hommage à M. Dominique Santandrea que la mort arrache à l'amour de ses enfants, à l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

L'ami bien aimé dont nous pleurons aujourd'hui la perte, était vraiment digne de notre respectueuse sympathie, car il emporte au-delà du tombeau le souvenir ému d'une génération qu'il a formée lui-même.

Homme de bien dans toute l'acception du mot, M. Santandrea était une noble et belle physionomie qui vivra longtemps dans nos souvenirs. Il est des figures qu'on n'oublie pas, car elles laissent dans nos esprits une impression aussi profonde qu'ineffaçable.

Ces témoignages d'estime rendus à sa mémoire n'étonneront aucun de ceux qui l'ont approché. Ils paraîtront plutôt un faible hommage rendu aux mérites de ce digne homme.

Le trait dominant de sa nature était la bonté. Elle était peinte sur son visage. Sa démarche et son attitude respiraient la douceur, et je ne puis que souscrire au nom de « brave homme » que lui donnait amiablement le sentiment populaire.

Le public sait posséde cet art délicat de définir, explosion soudaine d'un cœur qui comprend et traduit fidèlement au dehors ce qu'il ressent.

Vous l'avez vu à l'œuvre, habitants de Muro, et vous avez pu apprécier les hautes qualités de ce cœur d'élite.

M. Santandrea naquit à Ajaccio en 1835. Il entra à l'Ecole Normale à l'âge de 16 ans et en sortit deux ans après, le premier de sa promotion.

Ce fut Muro son poste de début. Il y travailla 18 ans à l'éducation de la jeunesse. Il avait compris de bonne heure que la première de toutes les obligations pour l'homme est de répondre à l'appel de Dieu en usant des facultés que la Providence lui a données. C'est pour cela que, jeune homme, il prit l'habitude d'un travail opiniâtre et constant.

La régularité avec laquelle il remplit ses fonctions d'instituteur montrait bien qu'il était pénétré de leur importance.

On remarquait aussi chez lui cette rare distinction de manières, cette élévation de langage qui le caractérisèrent toujours. D'une amabilité charmante, M. Santandrea avait cet esprit gracieux et enjoué d'autrefois et savait toujours trouver un mot affectueux pour ceux qui venaient le voir.

Homme de foi et de devoir il a élevé ses enfants selon la justice et la charité. De sa foi chrétienne découlèrent les plus nobles vertus : cette probité qui lui valut l'estime de tous ; ce sentiment du devoir, qui le rendait prêt à tous les sacrifices, et qui fit de lui un chef de famille incomparable ; cette générosité de cœur qui l'inclina toujours vers les faibles et les petits et qui crée chez lui un besoin de se donner.

Les années s'accumulant sur la tête de l'homme qui a bien travaillé. L'heure de la récompense approche. Bientôt la maladie au lit sentir : c'est le premier coup de cloche qui annonce le départ ; les forces diminuent. En vain la science la plus éclairée, le dévouement le plus affectueux lui ont été prodigués, la couronne était prête.

Tous, nous sommes exilés sur la terre, et, pour une âme chrétienne, il n'est qu'un pays, celui des joies éternelles !

Adieu, cher M. Santandrea, reposez en paix, après une vie toute remplie de travail et de bonnes œuvres.

Votre souvenir vivra longtemps dans nos cœurs. Adieu !

⁂

Discours prononcé par M. Morati

Messieurs,

C'était un noble cœur et une intelligence d'élite que ce vénérable vieillard qui s'éteint plein de jours, dans toute la sérénité que donne la satisfaisant témoignage d'une vie bien remplie, muni des Sacrements de l'Eglise, léguant à ses enfants éplorés l'exemple des vertus civiques et domestiques.

Dominique Santandrea n'est plus, mais sa mémoire vivra longtemps encore parmi tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre et qui ont pu apprécier l'aménité de son caractère.

Avant de rendre à la terre sa dépouille mortelle, qu'il me soit permis, au nom de toute une génération déjà sur la déclin de l'âge, qu'il a élevée dans l'amour du devoir et du travail, de lui adresser un dernier et suprême adieu.

Adieu donc, ou plutôt au revoir dans un monde meilleur, cher et vénéré maître ! Reçois d'un de tes élèves ce douloureux, mais sincère témoignage de cordiale reconnaissance !

Tu as rempli ici-bas la plus sublime mission qu'il soit donné à l'homme d'accomplir, l'éducation de la jeunesse ! Dors en paix du sommeil du Juste ! Encore une fois, adieu !

BASTIA-THÉATRE

Toujours des histoires d'amour dans ces opéras ! C'est la réflexion que je faisais samedi à la représentation « d'Ione, » l'opéra de Petrella si beau et pourtant si peu connu à Bastia. Deux hommes aiment une femme, deux femmes aiment un même homme ; un des premiers cherche à supprimer le rival heureux, une des deux amoureuses sauve — chose bizarre ! — l'aimé qui en aime une autre. Voilà « Ione. » Le décor est beau puisque cela se passe à Pompei lors de la terrible éruption du Vésuve ; la musique est délicieuse, tour à tour grandiose, touchante et heureuse.

Je crois que de tous les opéras donnés par la troupe Simongiovanni, celui-là a été le mieux rendu. Mme Colonnelli s'est surpassée dans le rôle si difficile de « Ione » ; sa voix admirable a soulevé à maintes reprises les applaudissements unanimes de la salle. Cette artiste possède un talent indiscutable ; tout le monde d'ailleurs s'accorde à le reconnaître.

Il en est de même pour le sympathique ténor, M Daneo, qui récolte non seulement de chaleureux applaudissements, mais aussi d'innombrables gerbes de fleurs — des fleurs du printemps qui nous revient, — que de discrètes mains féminines lui envoient du haut des loges.

M Ferrari a bien chanté le sombre rôle de Barbare ; cet artiste possède une très belle voix et joue avec une remarquable énergie les rôles très sérieux. M. Villani a été très bon dans le rôle de Burbo ; ses éloges les plus sincères sont dus à cet excellent artiste.

Et que dirai-je maintenant de cette délicieuse Nidia que fut Mme Fratoni ? La gamme des éloges me semble épuisée ; mais je crois ne rien exagérer en disant que Mme Fratoni dans son rôle de simple main noble esclave a su nous mettre tout le public à un tout autre esclavage, au doux esclavage de ses gestes gracieux et de sa voix charmeuse. On dirait que ce rôle si beau et si complexe de Nidia, personnification du plus grand dévouement, ait été expressément écrit pour Mme Fratoni.

Notons enfin un remarquable solo de clarinette au 3me acte. En somme, soirée délicieuse et dont il est bon de féliciter même la Direction qui n'a rien négligé pour la rendre attrayante.

J.

Camera Musicale

Stasera, 18 aprile, à 8 ora 1/2 precise

A CIRNEA

darà una seconda e ultima rappresentazione di

1. IN CAMPAGNA
Commedièlla in dui atti di P. Vattelapesca

Persone :

Santa,	Sig.ra	V.
Guardia Campestre,		M.
I° Paisanu,		R.
Paisani,		
Brigida,	Sig.na	M. V.
Orsula,		M. B.
Fiffina a serva,		C. S.
Laitaja,		M. B.

2. — L'ANGLAIS TEL QU'ON LE PARLE
Vaudeville en 1 acte, de Tristan Bernard

Personnages :

Julien,	MM.	L.
Hogeone,		R.
Eugène, (Interprète),		V.
L'Inspecteur,		S.
Le garçon,		A.
Un Agent de police,		D.
Bix,	Mme	R.
La Caissière,		P.

3. UN PEU DE MUSIQUE
Pièce de M. Crosnier
tirée d'une nouvelle d'E. Fourrier.

Personnages :

de Brézieuse,	MM.	L.
Robillet,		B.
Tascestown,		M.
Juliot,		S.
Le Marquis,		A.

Prezza unicu : *1 franca*, pagabile all'entrata.

E porte s'operranu a 8 ore menu un quartu.

⁂

Désirant, conformément à ses statuts, vulgariser les œuvres de notre éminent concitoyen P. Vattelapesca, la Cirnea a décidé de donner ce soir mercredi, à 8 heures et demie, à la Chambre musicale, une deuxième représentation de la désopilante comédie corse *In Campagna*.

Afin de mettre l'accès de la salle à la portée de toutes les bourses, le prix des places a été fixé à la somme unique de un franc.

Nous pensons que chacun aura à cœur d'aller applaudir l'œuvre de Vattelapesca, qui a eu un si grand succès lundi soir.

L'Application de la Loi de Séparation

Corbara

Bien que des dispositions fussent prises par M. le Maire et M. le Curé, tous deux partisans de la non-résistance, on sait que la population de ce village s'opposa formellement le 8 février dernier à ce que l'inventaire se fit.

M. Ferry, receveur de l'enregistrement à Ile-Rousse, est revenu jeudi dernier, pour procéder à cette opération. On l'avait assuré qu'il n'y aurait plus de résistance et que par conséquent le déploiement de la force armée était inutile. D'ailleurs, la population ignorerait l'heure et le jour de l'arrivée de l'agent du fisc, car celui qui, dans une circonstance si grave et si solennelle, aurait dû prévenir qu'un grand crime devait se perpétrer dans son église, garderait de Conrad le silence prudent. Mais le brave populo, grâce à quelques tuyaux du fameux Bidegain, a eu cependant vent de la chose, et arrêté de ce qui se trame il attend tranquillement le moment d'entrer en scène.

Un vénérable vieillard, dans la crainte d'une surprise de la part de l'agent du gouvernement, s'introduit avec précaution dans l'église avec quelques jeunes gens, et tandis qu'il en ferme soigneusement les portes, les autres escaladent la tour du clocher pour gagner l'arrivée de cet employé. Celui-ci, ne se doutant nullement de ce qui se passe, ne tarda pas à arriver, à pied, par un chemin détourné. Vaines précautions ; du haut de leur observatoire les sentinelles improvisées l'aperçoivent au moment où il pénètre dans le village et l'accueillent avec un branle-bas de cloches inouï.

M. Ferry se précipite vers l'église, va de porte en porte : malheur ! toutes résistent à ses efforts. Voyant la population accourir, il se réfugie au presbytère pour suivi par les enfants. Une fillette lui dit : « Inventaire, Monsieur ; il n'en faut plus, » tandis que les autres se mettent à crier : « Vive le Christ ! Vive la Liberté ! »

Au presbytère, disons, le curé et les marguilliers étaient dans la consternation. En attendant l'agent et en le voyant paraître ils allaient ils se confondirent en excuses d'avoir été la cause involontaire de sa découverte.

Si l'on doit aussi s'en rapporter à tout ce qui se dit, pendant que sur la place de l'église, la foule criait, gesticulait et se tenait prête à faire valoir ses droits, on aurait procédé à l'inventaire au presbytère, illégalement, puisque M. le Receveur de l'enregistrement n'a pu pénétrer dans l'église, dont les portes n'ont été ouvertes qu'après son départ. — Z.

Pietra-di-Verde

Le 9 avril, M. Bonavita, percepteur de Cervione, se présentait pour la deuxième fois à Pietra-di-Verde afin de procéder à l'inventaire.

A 7 heures du matin, tandis que M. le Chanoine Felici célébrait la messe, la porte étant par ce fait ouverte, cet agent qui était accompagné d'un porteur de contraintes s'introduisit dans l'église ; il ne resta dans l'intérieur que quelques secondes.

La population, ayant été avertie de la présence de l'agent du fisc, les cloches firent entendre le glas funèbre, un cercueil fut placé sur la place de l'église avec deux cierges un service d'ordre se forma et la garde fut montée sur la place de l'église par une bande de jeunes gens prêts à opposer la force à la force au besoin et à empêcher l'inventaire.

L'agent ne reparut plus, il se contenta, paraît-il, de prendre des contenances.

Ce qu'il y a de certain c'est que rien n'a été inventorié dans l'église de la Pietra, l'agent du gouvernement voyant l'impossibilité de faire un inventaire public.

Notre église est restée vierge de toute souillure et peut-être des jours meilleurs, viendront ; la population de la Pietra a fait vaillamment son devoir.

L'agent du fisc a été salué à son départ par la conque marine et les huées de la foule surexcitée.

Molino.

Fin de la Grève

COMPAGNIE DE CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

AVIS

La Cie de Chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public que le service normal des trains sera repris demain, 18 avril 1906, sur tout le réseau, sauf sur la section Ajaccio Vizzavona qui sera ouverte très probablement à midi.

Bastia, le 17 avril 1906.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Armée territoriale

Est affecté au service de garde des voies de communication de la 15e région, dépôt du 116e territorial, M. Martinaggi, sous-lieutenant au dit régiment.

— Sont affectés aux services spéciaux du territoire de la 15e région, les chefs de bataillon Malaspina, du 144e, Pietri, du 115e, et le capitaine Cima, du 116e.

Troupes coloniales

M. le lieutenant Antoni, du 23e rég. d'infanterie coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

M. le capitaine d'infanterie coloniale Colonna a été affecté au 1er rég. de tirailleurs tonkinois.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire, MM. les adjudants d'infanterie coloniale Calloli, du 2e rég., et Cantini, du 22e.

Pensions

Luigi Dominique-Marie, premier maître de timonerie ; 38 ans 2 mois 28 jours de service, pension avec jouissance du 24 août 1905. 1.855 francs.

Simbaldi Sébastien-Jacques-Nicolas, premier maître fourrier ; 38 ans 11 mois 10 jours de service, pension avec jouissance du 20 septembre 1905. 1.720 francs.

Cabella Pierre-Marie Augustin, surveillant des prisons maritimes ; 28 ans 7 mois de services, pension avec jouissance du 16 décembre 1905, 925 francs.

Solari Dominique, matelot, 55 ans 10 mois 20 jours de services, pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 880 frs.

Vergiarelli Jean-Antoine, sous-brigadier visiteur ; 37 ans 10 mois 9 jours de services, pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1.029 francs.

Vitali Jean Toussaint, préposé, 33 ans 11 mois 2 jours de service, pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 880 frs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 14·8 à midi + 20·0 à 6 heures du soir + 16·5 Maxima 20·4 Minima 11·0.

Baromètre — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 762 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, S.E. modéré Dans l'après-midi, S. id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Décès

Nous apprenons avec regret que notre distingué confrère M. Henry Hogoet, directeur du « Journal des Transports, » vient d'avoir la douleur de perdre son père, M. Auguste Hogoet.

Nous lui adressons l'expression de nos sincères condoléances.

⁂

Mentions honorables

Des mentions honorables ont été décernées à MM. Frigosini Antoine, gardien de la paix à Marseille, le 13 décembre 1905, a capturé un chien enragé.

Rossi Louis Ernest, menuisier à Besançon, le 10 juillet 1905, s'est jeté tout habillé dans un endroit profond du Doubs pour sauver un homme sur le point de se noyer.

Pollacchi Joseph-Marie, capitaine au régiment de sapeurs pompiers de la ville de Paris, déjà titulaire d'une mention honorable et d'une médaille d'argent de 2e classe, le 11 novembre 1905, s'est distingué au cours d'un violent incendie.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Barthelemy Biaggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

⁂

Accident

Le sieur Paoli Don-Charles, journalier, au service de M. Moraccioli, entrepreneur des travaux du port, a été victime hier d'un bien regrettable accident.

Il était 8 heures et demie du matin et Paoli était occupé à transporter des pierres sur un chaland lorsqu'il fut sérieusement blessé par la chute d'un bloc de pierre pesant 300 kilogrammes environ.

Transporté immédiatement à l'hôpital civil, par les soins de l'Assistance Publique, Paoli y a reçu tous les soins que réclamait son état.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

Au Port

Vap. « Vizzavona, » cap. Beverini, arrivé de Livourne, diverses.

— Vap. « Coraman, » cap. Jonas, arrivé de Livourne, diverses.

— Vap. « Potion, » cap. Terras, de Livourne, 37 passagers, div.

— Vap. « Liamone, » cap. Orsini, de Marseille, 74 passag., div.

— Vap. « Numidia, » cap, Mattei, de Marseille, 50 passagers, div.

— Vap. « Ibéria, » cap. Lelièvre, de Tunis, 34 passagers, div.

— Vap. « Cipre, » cap. Piazzone, de Livourne, 9 passag., div.

— Vap. « Tavignano, » cap. Catoni, de Marseille, 10 passag., div.

— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, d'Ile-Rousse, 40 passag. div.

— Vap. « Vanduara, » cap. Homos, de Monaco, 2 passagers.

— Vap. « Numidia, » cap. Mattei, de Marseille, 83 passag., div.

— Vap. « Goto, » cap. Carrier, de Marseille, 54 passag., div.

⁂

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vap. italien « Marzocco, » cap. Prevo, de 1.173 tonneaux, à destination d'Odessa,

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00201

BOURSE DE PARIS

	13 avril	17 avril
Rente 3 0/0 ancien	98.75	98.80
Rente 3 0/0 nouvelle	98.60	98.50
	ex-coupon.	

Conseil des Ministres

Paris, 17 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les grèves

M. Barthou, ministre des travaux publics et des postes et télégraphes, a entretenu ses collègues de la grève des postes et télégraphes de Paris.

Le ministre a fait connaître que le mouvement gréviste, qui semblait toucher à sa fin, a repris ce matin.

Il a indiqué les mesures arrêtées par lui et M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, pour assurer les services.

M. Barthou a ensuite parlé de la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Depuis la réunion des délégations patronale et ouvrière, tenue samedi dernier, et qui n'a pas abouti, le mouvement gréviste s'est accentué.

De nouveaux pourparlers sont engagés.

Le budget de 1907

M. Poincaré, ministre des Finances, a entretenu ses collègues des dépenses et des recettes générales prévues au budget de 1907.

M. Poincaré a demandé aux divers ministres de rechercher les économies à réaliser pour équilibrer le nouveau budget.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Le Roi d'Espagne à Cherbourg

Paris, 17 avril.

Le roi Alphonse XIII arrivera demain matin à Cherbourg, et s'embarquera aussitôt pour l'île de Wight, à bord de son yacht « Giralda ».

Le roi ne s'arrêtera pas à Paris ; il voyage dans le plus strict incognito avec le marquis Viana et trois aides de camp.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1869

Paris, 17 avril.

L'obligation numéro 23 442 est sortie remboursable à 200 000 fr.

LE MINISTRE DE LA MARINE à Auteuil

Paris, 17 avril.

M. Thomson, ministre de la marine, est rentré aujourd'hui d'Auteuil, où il était allé passer les fêtes de Pâques avec Mlle Thomson.

LES GRÈVES

La grève des mineurs du Nord

45.568 grévistes

Lens, 17 avril.

La réunion de samedi tenue à Paris par les délégués des ouvriers mineurs et les délégués patronaux n'ayant produit aucune entente, la grève a repris avec intensité.

Le nombre des grévistes est de 45.568.

Des désordres se sont produits aujourd'hui.

Plusieurs groupes de grévistes ont voulu empêcher leurs camarades de travailler.

Plusieurs arrestations pour entraves à la liberté du travail ont eu lieu.

La grève des facteurs des postes de Paris

Paris, 17 avril.

La grève des facteurs des postes de Paris continue.

M. Grangier, chef des grévistes assure que le nombre des sous-agents en grève s'élève à 2 300.

L'administration prétend que le mouvement diminue et que 600 sous-agents seulement n'ont pas repris le travail.

La journée a été calme ; aucun incident grave ne s'est produit.

Inauguration d'une statue à Mars-La-Tour

Nancy, 17 avril.

Hier a eu lieu, à Mars-la-Tour, l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, offerte à la commune par l' « Œuvre de Mars-la-Tour », créée en 1902 pour perpétuer le souvenir de l'héroïque bataille du 16 août 1870.

Cette statue est de grandeur naturelle ; elle est due à M. Roberton. Le piédestal, en pierre bleue de Belgique, a été sculpté par M. Nicolas de Mars-la-Tour.

M. Lebrun, député, a présidé cette cérémonie qui a été imposante.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Tous les assistants, qui étaient fort nombreux, ont défilé devant la statue.

TIRAGE des Obligations à lots *de Panama*

Paris, 17 avril.

Aujourd'hui a eu lieu le tirage des obligations à lots de Panama.

Le gros lot de
500.000 francs
a été gagné par l'obligation portant le numéro 029.540.

Le lot de
100.000 francs
a été gagné par l'obligation portant le numéro 1 726.988.

LA CATASTROPHE de Courrières

Lens, 17 avril.

D'après le chiffre donné par la Compagnie des mines de Courrières, il resterait encore 768 corps dans les différentes galeries.

Le chiffre des disparus, d'après la liste dressée par les ingénieurs, s'élèverait à 1.100 environ.

EN ITALIE

Les relations italo-allemandes

La fin de la Triplice

Rome 17 avril.

Par suite de la dépêche de l'empereur d'Allemagne au comte Goluchowski, présidant du conseil des ministres d'Autriche-Hongrie, après la conférence d'Algésiras, le mouvement antiallemand s'accentue de jour en jour.

Plusieurs députés ont l'intention de présenter des questions au ministre des affaires étrangères pour savoir quels sont les rapports entre l'Italie et l'Allemagne après la conférence d'Algésiras.

Dans les milieux politiques, on s'accorde à reconnaître que si l'Allemagne voulait provoquer la dissolution fiscale de la Triplice, elle a bien choisi le moment pour l'obtenir.

AU VÉNÉZUÉLA

La comédie du président Castro

Washington, 17 avril.

Dans les milieux politiques, on considère la démission du président Castro, comme une simple comédie.

La question d'Algésiras, ayant été réglée d'après les désirs de la France, le président Castro a compris que le moment du règlement des comptes était arrivé pour lui, et il a jugé à propos de prendre un congé, laissant au vice-président le soin d'accorder à la France les satisfactions et réparations nécessaires.

Le vice-président aura en outre, à trancher le différend qui est pendant avec les Etats Unis.

EN SERBIE

La crise ministérielle

Belgrade, 17 avril.

Le Roi n'a fait appeler aujourd'hui aucun personnage politique pour la constitution du nouveau cabinet.

Le général Gruitch a donné sa démission de président du conseil des ministres parce que le roi a refusé de sanctionner dans un ukase de promotion, paraissant à Pâques, l'éloignement des officiers régicides.

La crise ministérielle a eu pour point de départ la lutte ardente entre l'Autriche et le parti radical autour de la question des canons, de l'emprunt et du traité de commerce.

Pharmacie Teilliet
10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Hallas purs de Foie de morue.

DIDOT BOTTIN
Grand Annuaire du Commerce Universel

Modifications et Améliorations pour 1907. — 5 volumes au lieu de 4.

Toutes notes d'insertions, observations, annonces et souscriptions aux 5 volumes de l'édition 1907, en préparation, sont reçues chez

François Maestracci
2, rue Neuve Saint Roch, 2, Bastia

A VENDRE
où à louer

Bâches neuves et usagées
Bonnes conditions
S'adresser à M. A. P. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

Scierie Mécanique
ET
Tonnellerie
Minelli près Bastia

Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.

Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, hêtre et chêne.

Eoballas pleins de vigne.

Sciure de pin à 1 franc la sac.

Bois de chauffage 4 fr. 50 les 250 kilos.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emanuelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.

ANCIEN CABINET
DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI
4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI
Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, en mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplômés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

A LOUER
Villa Blanchard
S'adresser à Me Giordani, notaire.

BASTIA-QUINQUINA
AU VIN DE BANYULS
SPÉCIALITÉ
de la Maison Bourgeois frères
BASTIA (Corse)
Apéritif Digestif Fortifiant

20.000 FR. DE RENTE POUR UN FR.
LOTERIE
des Enfants Tuberculeux d'Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille
AUTORISÉE
500.000 100.000 50.000
AVIS
TABLEAU COMPLET DES LOTS
1 de 500 000 | 2 de 100 000 | 1 de 50 000
2 de 25 000 | 3 de 10 000 | 5 de 5 000
25 de 1 000 | 40 de 500 | 1100 de 100
UN MILLION de Francs
1er 15 JUIN 1906 les 100.000
Les 15 de chaque mois les 100.000
Les 15 de chaque mois les 50.000
Les 15 de chaque mois les 25.000
Les 15 de chaque mois les 10.000
Les 15 de chaque mois les 5.000
Les 15 de chaque mois les 1.000
Les 15 de chaque mois les 500
Les 15 de chaque mois les 100

75. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

En apparence, il lui demandait de procurer du travail à l'ouvrière habile, qui était presque une artiste déjà dans son gracieux métier de peinture sur porcelaine.

En réalité, il voulait donner à Marie l'occasion qu'elle cherchait depuis longtemps d'aller, elle aussi, apporter son tribut de reconnaissance à leur bonne fée à tous.

Délicieuse sous sa toilette simple et fraîche, Marie se présenta au coquet appartement de la rue de Constantinople, portant à la main, soigneusement emballé dans une petite caisse, l'élégant vase de porcelaine qu'elle avait décoré avec un goût parfait.

A la femme de chambre qui vint lui ouvrir la porte, elle tendit une carte de visite sur laquelle, à la suite de ses mois imprimés : « Marie Loriol, peintre sur porcelaine », se lisaient ces deux lignes écrites à la main : « désire présenter ses respects à Mme de Chellier ».

Elle fut introduite presque aussitôt auprès de la maîtresse de maison.

Sa jolie figure, son maintien décent sa grâce sympathique, séduisirent au premier abord la jeune femme.

— L'œuvre enfant ! pensa celle-ci, jeune, charmante et frappée d'une infirmité si cruelle.

Marie, quant elle sortait, avait soin d'emporter toujours l'ardoise qui lui permettait de suppléer par l'écriture à sa parole absente.

Elle y traça rapidement ceci :

— Madame, j'ai l'honneur de vous saluer le bonjour ; mon père m'a dit que vous aviez consenti à me recevoir j'en suis bien heureuse, car cela me permet de vous affirmer combien je vous suis reconnaissante de vos bontés pour les siens.

Suzanne sourit, touchée de ce sentiment exprimé d'une façon si gracieuse et si navrante.

L'infirmité de la jeune fille, moins encore que le charme distingué répandu dans toute sa personne, lui fit oublier la distance qui les séparait.

Elle lui saisit la main et la lui serra avec une bienveillance spontanée, dans laquelle il entrait autant de sympathie que de compassion.

Puis, prenant à son tour l'ardoise que Marie lui tendait après avoir effacé ce qu'elle venait d'écrire, elle y inscrivit la réponse suivante :

— Mademoiselle, votre père m'a dit tant de bien de vous que je n'ai pas seulement accepté, mais désiré votre visite. Il m'a assuré que vous étiez jolie, je le vois ; que vous étiez bonne, j'en suis sûre ; que vous aviez du talent, j'espère que vous m'en avez apporté la preuve.

Marie s'inclina avec une grâce parfaite et ouvrant la petite caisse montra le vase que Suzanne admira.

Maintenant elles se connaissaient et, entraînées l'une vers l'autre, elles se sentaient amies.

— C'est vous qui avez fait cela ? demanda Mme de Chellier, dont la physionomie exprimait la surprise et le ravissement.

La jeune muette esquissa avec modestie un geste d'affirmation.

De nouveau, Clarisse courut des mains de Suzanne à celles de Marie.

— Ce joli vase est-il à vendre ? demanda la première.

— Non, madame, répondit la seconde.

Et l'entretien se poursuivit de la même façon.

— Il est vendu ? c'est dommage, je l'aurais acheté.

— Et moi, madame, je suis venue tout exprès pour vous l'offrir.

— C'est dans la surprise que votre père m'avait laissée pressentir.

— Oui, madame, et je désire que vous l'acceptiez avec autant de bonté que j'ai de plaisir à vous en faire hommage.

Suzanne prit le vase et alla le poser sur une étagère au milieu des bibelots qui décoraient un coin de son petit salon, en ayant soin de lui donner une place d'honneur parmi toutes ces jolies choses.

Les conseils de Jean Paul, ceux de la grand'maman Loriol, et surtout ses lectures — livre était sa distraction favorite — l'avaient mise en garde contre les intrigues et même contre les petits désagréments auxquels une trop jolie figure expose une jeune fille dans les rues de Paris.

A l'insistance que l'homme mettait à rester non pas sur le seuil, elle comprit la gêne de sa présence et se retira.

Elle laissa involontairement les yeux de plusieurs assistants de son départ.

Elle était si modeste, si peu coquette, si naïve, si gracieuse, si bonne, si charmante !

Marie comprit la délicatesse du procédé et salua d'un air de remerciement, son visage rouge de contentement et d'orgueil.

Mme de Chelles avait trop de tact pour lui faire ce jour-là une communication du travail qui eût semblé vouloir payer son présent.

Elle se borna à l'inviter à revenir la voir le plus tôt possible, lui affirmant que, sincère admiratrice de son talent, elle s'empressait de la recommander à plusieurs amateurs de ses amis.

Marie sortit enchantée de cette première entrevue.

En s'en retournant rue des Moines, elle pressait le pas, désireuse d'apprendre au plus vite à Mme Loriol l'excellent accueil qu'elle avait reçu quand, soudain, sur le boulevard des Batignolles, elle fut frappée par l'allure étrange d'un passant.

Privée du sens de l'ouïe, elle n'avait pu remarquer que, depuis quelque temps, elle était suivie.

Non seulement le bruit des pas de cet inconnu marchant derrière elle n'arrivait jusqu'à son oreille, mais il lui était impossible d'entendre les galanteries prononcées impertinentes qu'il lui débitait, en petite partie d'ailleurs.

Voyant qu'elle ne lui répondait pas, et comme, fatigué de la suivre inutilement, se mit à marcher sur la même ligne qu'elle.

Alors seulement elle s'aperçut du sa

(A suivre.)

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Comm. 2 60 0/0 1879, payables en 30 mois, 29 f. 50 par mois, 1.560.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200 000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris. (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène; où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Saison à des prix modérés

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour la remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums de meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
10 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

L'ANCÊTRE

Drame lyrique en trois actes

Représenté pour la première fois le 24 février 1906, au théâtre de Monte-Carlo.

Poème de L. Augé de Lassus
Musique de C. SAINT-SAENS

Partition pour chant et piano.

Prix : 20 francs ; franco port.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

LE KELLS
42, Rue Lafayette, PARIS

SCIES : RUBAN, TOURS, MACHINES
OUTILS FRANÇAIS et ANGLAIS pour tous métiers

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Maux de Dents

guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURQUAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la signature privilégié

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiloli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE EDITION
avec gravure soiree
Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE EDITION
avec 32 gravure coloriées
Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages

Le plus attrayants des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebrecque, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 1 fr. 50, adressé, 144, rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI, 19 AVRIL 1906 — N° 108

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Réduction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 mois	3 mois	1 an
CORSE	2 fr.	5 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPART.	2 fr. 25	6 fr. 50	24 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Les Services Maritimes Postaux de la Corse

Lorsque M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, s'est enfin décidé à mettre en adjudication le service maritime postal de la Corse, après un provisoire qui avait duré onze ans, il a voulu inaugurer un système nouveau qui évidemment aurait dû réaliser un progrès sur celui qui avait été précédemment pratiqué.

L'adjudication devait se faire, non plus, comme toujours jusque là, par le rabais de la subvention allouée, mais par la majoration de la vitesse.

Le concours devait s'établir sur la vitesse, dit l'article 2 de la loi du 3 janvier 1903.

Or, la condition essentielle pour que ce système pût donner un bon résultat, c'était qu'il y eut pluralité de concurrents, car avec un candidat unique il y avait la *certitude* qu'aucune majoration ne serait obtenue sur la vitesse indiquée comme minimum de 14 nœuds pour les trois lignes Marseille-Ajaccio, Marseille-Bastia et Nice-Calvi ; mais pour toutes les autres lignes, au nombre de seize, on avait omis de stipuler un minimum de vitesse, en sorte que ces lignes pouvaient être adjugées à 5 ou 6 nœuds, c'est-à-dire avec régression sur les vitesses établies dans le cahier des charges de 1882.

L'adjudication du 23 mars 1905, faite avec un seul concurrent, dans les conditions que nous venons d'indiquer, a eu ce résultat déplorable que les trois lignes ci-dessus nommées ont été adjugées à 14 nœuds, et que les seize autres lignes l'ont été ainsi qu'il suit : huit lignes à la vitesse de 10 nœuds 50, qui régissait notre service maritime depuis 1882, et huit lignes aux vitesses de 9 et 10 nœuds, depuis longtemps inusitées.

En sorte que pour les trois quarts des lignes formant le réseau maritime postal de la Corse aucune majoration de vitesse, aucun progrès n'aura été réalisé durant une période de quarante années comprise entre 1882 et 1921, date de l'échéance de l'adjudication du 23 mars. Les trois quarts des voyageurs qui circuleront sur ce réseau maritime navigueront sur des vieux navires dont la construction remonte à 1882 pour le *Balkan* et le *Taurus*, 1883 pour le *Thibet* et le *Sidon*, et 1884 pour la *Ville de Bastia* et le *Bocognano*.

Evidemment ce résultat désastreux est dû à la façon dont le cahier des charges a été rédigé et interprété par M. Bérard.

Il n'est pas possible d'admettre que le Parlement en édictant le concours à la vitesse n'ait pas voulu améliorer les relations postales entre la Corse et le continent. Or, malgré, l'imprévoyance du Sous-secrétaire d'Etat, qui n'a pas fixé le minimum de vitesse pour seize des lignes de notre réseau maritime postal, a eu pour résultat d'abandonner presque entièrement le régime d'un concours unique les conditions de cet important service auquel sera attaché pendant quinze années la vie économique de notre île.

Le système du concours à la vitesse ne pouvait aboutir à un progrès satisfaisant qu'avec des concurrents multiples ou tout au moins avec un cahier des charges stipulant un minimum de vitesse quelque peu augmentée pour chacune des lignes comprises dans notre réseau maritime.

Aussi, lorsque M. Bérard avait constaté qu'un seul concurrent était inscrit, au jour ultime fixé par le cahier des charges, son devoir était de ne point procéder à l'adjudication, car, ainsi que nous venons de l'exposer, la concours à la vitesse ne pouvait fonctionner avantageusement avec un concurrent unique, puisque celui-ci devait fixer à sa guise les vitesses de seize lignes sur les dix-neuf qui forment le réseau.

Une adjudication ainsi faite, sans pluralité de concurrents et sans un minimum de vitesse pour chaque ligne, n'était pas réellement une adjudication, mais une simple convention dont une des parties contractantes dictait presque toutes les conditions.

En présence du triste résultat de l'adjudication du 23 mars, qui infligeait à notre service postal des vitesses de cargo-boat et permettait d'utiliser en Corse des vapeurs qui n'étaient plus jugés bons pour le Dahomey, M. Bérard avait pour devoir absolu de ne pas approuver l'adjudication, ainsi que le lui avait demandé la Chambre de Commerce de Bastia.

L'émotion fut très grande en Corse à la suite de cet événement qui nous mettait en dehors de la loi du progrès qui régit toutes choses aussi bien en France que dans le monde entier. Cette émotion se manifesta très vivement dans les meetings tenus à Ajaccio et à Bastia, aussi bien que dans le Congrès qui réunit à Corte les délégués de l'île entière.

Dans une pensée de conciliation, il fut décidé qu'on entrerait en pourparlers avec la Cie Fraissinet pour supprimer quelques lignes reconnues inutiles pour nous et onéreuses pour l'adjudicataire et qui réclamerait en échange une faible augmentation de vitesse sur quelques lignes.

Ce programme ne fut accepté que partiellement par la Cie Fraissinet, qui dans une lettre adressée à notre Conseil général fit connaître dans quelle mesure elle consentait à modifier les obligations résultant pour elle de son contrat.

Dans sa session d'octobre notre Assemblée départementale a examiné les propositions qui lui étaient soumises. Après l'intervention énergique de MM. de Carafla et Decori, la majorité du Conseil général était résolue à rejeter ces propositions, lorsque sur la demande d'un de ses membres elle décida d'attendre le résultat de l'instance en nullité d'adjudication, introduite devant le Conseil d'Etat par la Compagnie Nantaise.

Cette décision manifestait hautement le désir et l'espoir que le Conseil d'Etat annulerait cette adjudication, qui est l'événement le plus déplorable qui se soit produit dans nos annales durant les cinquante dernières années.

Le Conseil d'Etat mettra-t-il à néant cette adjudication ?

Nous n'osons l'espérer, car nous connaissons trop ce qu'il entre d'arbitraire dans la justice de cette juridiction.

Le Conseil général de la Corse va bientôt se réunir, et la question qui nous occupe y sera vraisemblablement de nouveau abordée. Nous ne prétendons pas lui suggérer la décision à prendre sur cet important sujet, mais il nous sera permis de dire pourquoi nous pensons que le meilleur parti à suivre serait de maintenir le service tel qu'il a été adjugé, si l'adjudicataire refuse d'admettre intégralement les modifications équitables réclamées par l'opinion publique.

Ce service est onéreux pour la Compagnie Fraissinet à cause des lignes stériles qu'il comprend et dont elle doit avoir à cœur de se décharger en consentant à augmenter dans une faible mesure la vitesse de quelques autres lignes. Mais elle a une raison plus sérieuse encore d'améliorer ces vitesses.

En effet, tel qu'il est actuellement organisé, ce service fait la partie belle à la Compagnie Méditerranéenne dont les beaux navires filent 14 et 15 nœuds.

La Compagnie Fraissinet n'a pas de meilleure chance de s'affranchir de cette concurrence qu'en relevant ses vitesses. Elle devrait donc être amenée logiquement à faire ce relèvement, même sans compensations, à plus forte raison, si elle est sagement inspirée, devra-t-elle le faire avec la suppression des lignes qui lui sont préjudiciables.

Mais, dira-t-on, si la Compagnie adjudicataire s'entête, nous devrons subir les déplorables conditions de l'adjudication Bérard. Il n'en sera rien, car nous aurons par la concurrence des avantages supérieurs à ceux que nous réclamons de la Compagnie Fraissinet. La concurrence nous donnera et au-delà, ce que l'adjudication du 23 mars nous a fait perdre, et le meilleur moyen de conserver cette concurrence, c'est que la Compagnie conserve les vitesses de son cahier des charges.

Si donc elle refuse d'accepter en entier le programme des justes modifications qui lui a été proposé, il convient, à notre avis, de laisser le service tel qu'il a été adjugé.

Nous attendons, pour dire tout ce que nous pensons du citoyen Bérard, la prochaine adjudication des services maritimes de l'Algérie, dont cet inamovible sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes prépare en ce moment le cahier des charges, où certainement les vitesses ridicules de 9 10 et 10 nœuds ne seront pas inscrites.

Nous attendons aussi que l'Etat ait procédé à l'adjudication de son service maritime postal méditerranéen qui va avoir lieu prochainement.

Il nous revient que la commission royale qui en prépare le cahier des charges, a fixé à 18 nœuds la vitesse de Naples à Palerme, à 15 nœuds la vitesse du quotidien de Civitavecchia au golfe degl'Aranci, et à 12 nœuds toutes les autres lignes. Les flots de Caprara et de la Gorgona auront donc deux services hebdomadaires à 12 nœuds, alors que Ajaccio et Bastia conserveront jusqu'en 1921, deux services hebdomadaires sur Marseille à 10 nœuds 50.

Quand ces deux services auront été adjugés dans des conditions de confort et de vitesse de beaucoup supérieures aux nôtres, nous aurons toutes les raisons du monde pour dire qu'une fois encore la France nous a traités en parias, et à ce moment nous qualifierons comme il convient les agissements du citoyen Bérard et de ses complices.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon IX.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 50 m — Coucher, 6 h. 15 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête du Demain : Saint Victor.

18 AVRIL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement d'Ajaccio

M. Forcioli, député sortant, a adressé aux électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio, la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens,

Je viens vous demander le renouvellement de vos suffrages.

Pendant les quinze mois que j'ai passés à la Chambre, j'ai rempli fidèlement le mandat que vous m'aviez confié.

Aujourd'hui il vous appartient de décider si j'ai fait tout mon devoir.

Nous avons traversé une crise dangereuse. Nous avons pu voir que, seul entre tous les gouvernements, le gouvernement républicain permet aux citoyens de décider de la paix ou de la guerre.

Nous avons vu également, à la lueur des éclairs qui faisaient craindre l'orage, que si nous voulons conserver l'honneur et l'intégrité de la patrie, nous devons avoir une armée forte par sa discipline, pouvant imposer le respect par sa valeur, par son armement et par le nombre.

J'ai voté la loi sur la Séparation des Eglises et de l'Etat. Peut-être le Concordat aurait-il duré quelques années encore, si la Curie romaine, en se refusant à toute entente, n'avait poussé au divorce un Gouvernement qui s'était déclaré hostile à la Séparation. La loi est large, tolérante, libérale. Jamais la République n'a entendu procéder à une œuvre de spoliation et j'aurais été des premiers à protester contre une pareille mesure. L'Eglise conserve gratuitement les édifices et les objets mobiliers servant à l'exercice du Culte. Maîtresse d'elle-même, elle trouvera dans le nouveau régime, avec une dignité plus grande, un renouvellement de la foi par l'effort et par le zèle des croyants. Elle a le droit, toujours refusé jusqu'à présent par les gouvernements, d'ouvrir une chapelle après une simple déclaration.

La République est constituée par l'ensemble des libertés dont jouissent les citoyens afin d'arriver à l'organisation d'une justice sociale plus complète.

Elle seule a voulu et pu répandre l'instruction comme une mesure bienfaisante sur tous les points du territoire.

Elle seule a voulu et pu s'occuper de la situation des travailleurs.

Déjà elle a établi en 1905 l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources.

Elle vient de voter une proposition de loi établissant les retraites pour les ouvriers des villes et pour les travailleurs des champs. Le Sénat républicain la votera également et la République inscrira à son actif une réforme de plus.

L'œuvre n'est pas finie : la Chambre nouvelle poursuivra sa marche vers un un idéal de justice plus grande.

Justement préoccupé de la situation des fonctionnaires modestes de la République, je pense que les députés et es sénateurs sont leurs défenseurs naturels, et que nous devons écouter, en y faisant droit autant que possible, leurs réclamations légitimes.

J'ai pu faire donner une suite heureuse à quelques demandes formées par les maires dans l'intérêt des communes et accorder des satisfactions à quelques intérêts privés. Je n'ai marchandé, dans tous les cas, ni mes démarches, ni mon concours.

C'est dans ce sens que je continuerai à orienter mon attitude politique. Je suis convaincu que dans le passé elle a été conforme à l'idée que vous vous étiez faite du mandataire et du mandat.

D. FORCIOLI,
Député sortant.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

De M. Ernest Judet, sur les déclarations de M. Léon Bourgeois sur les résultats de la conférence d'Algésiras :

« M. Léon Bourgeois vient de parler deux fois, au Sénat et à la Chambre, avec le même verbiage superficiel. Quand il dit que l'Etat ne doit poursuivre au dehors qu'une politique nationale au lieu d'une politique religieuse, il a mille fois raison. Mais la question est précisément de savoir s'il a le droit d'ignorer les missionnaires qui ont examiné soin de la patrie. La fastidieuse et optimiste déclaration de M. Bourgeois sur les affaires du Maroc et les résultats de la conférence d'Algésiras n'avait ni la même gravité, ni la même portée. Elle était surtout faite pour voiler les insuccès anciens sous les demi-succès d'une fin qui paraît satisfaisante parce que nous échappons au cauchemar de la guerre continentale. M. Bourgeois restera l'homme des mots sonores et illusoires ».

L'Autorité

Sur les prochaines élections :

« Cette fois, ce seront tous les partis coalisés, ce sera le peuple de France, qui se lèveront en masse comparse pour la liberté, pour la patrie, au nom desquelles ils ont fait la première, la deuxième et la troisième république, également infidèles à leur nom et à leur mission. Ce sera la « démocratie, » enfin aidée par la logi-

que des erreurs et la brutalité des faits qui, peu à peu, sans même s'en douter, reprenne à son bon sens, remontera la pente d'un siècle entier pour reprendre le cours de son histoire, sur le solide fondement de ses traditions religieuses ».

Le Radical

De M. Maujan, sur la grève des facteurs :

« La tâche qui consiste à porter et à distribuer des imprimés devient plus encombrante tous les jours, c'est la suite naturelle de l'énorme et incessant développement de tout genre des prospectus, des circulaires, des documents de publicité. Est-il impossible de donner une satisfaction matérielle appréciable aux facteurs, qui pâtissent littéralement sous le fais ? Je ne puis le croire. Il me paraît au contraire qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, on arrivera à s'entendre ».

La République Française

A propos de la grève des facteurs :

« M. Berthou qui avait pris la parole au nom du gouvernement et en sa qualité de ministre des postes a mérité par son énergique et éloquent discours une adhésion quasi unanime. On pourra s'étonner qu'un ministère qui compte parmi ses membres M. Clémenceau et M. Briand ait pris en pareille circonstance une attitude aussi ferme et on pourra même se livrer à ce propos à de faciles ironies. Nous aimons mieux, quant à nous, aider et soutenir le gouvernement quand il remplit son devoir que d'imiter de pareils procédés d'opposition. En laissant cesser la grève des postiers le gouvernement donne une leçon très opportune aux révolutionnaires de toute catégorie qui se préparaient à tirer à leur manière la journée du 1er mai ».

Le Gaulois

A propos des grèves :

« M. Berthou a dit, en réprouvant la révolte des postiers, qu'il fallait respecter et appliquer la loi, et au temps où nous sommes pareille affirmation de la part d'un ministre n'est malheureusement pas banale. Mais il ne se rencontra pas à Jaurès M. Aristide Briand, à blâmer M. Clémenceau dont la seule présence dans le cabinet est pour les agents des postes un encouragement et une absolution.

» Les désordres de Lens, les incendies de Fresnoville, les bris de scellés parfois tragique exercice soutre les travailleurs, la dynamitage récent d'une église ont une autre importance que les refus d'obéissance opposés par six officiers aux réunions illégales d'un pareil nombre de commissaires de police. La chasse aux ouvriers laboureurs est organisée partout où la grève est proclamée. Les soldats n'y peuvent rien ; ceux que l'on emploie sont en trop petit nombre : les autres ont ordre de ne point se montrer. C'est l'anarchie, c'est l'émeute, et si les promoteurs de la manifestation du 1er mai exécutent leur programme, ce sera bientôt la révolution. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 avril à 3 h.

Marche,	Sellénick.
La dot mal placée, ouv.,	Lecôme.
Menuet de Mozon,	Hasenet.
La Juive, fant.,	Halévy.
Ballet d'Isoline,	Messager.

Le Chef de Musique, I. LANY.

PÉTITIONS A LA CHAMBRE

M. Bernardi, pharmacien à Luri, s'adresse à la Chambre pour obtenir le payement de sommes qu'il dit lui être dues pour fournitures pharmaceutiques faites pendant l'année 1900 au service de l'Assistance médicale gratuite.

Cette pétition a été renvoyée le 25 janvier 1906 au Ministre de l'intérieur sur le rapport fait par M. Proust au nom de la 10e commission des pétitions.

Réponse de M. le Ministre de l'Intérieur

Paris, le 31 mars.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me communiquer le dossier d'une pétition inscrite sous le n° 1484 par laquelle M. Bernardi, pharmacien à Luri, réclame le payement de fournitures qu'il aurait faites, en 1900, au service de l'Assistance médicale gratuite.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il résulte des renseignements fournis, que M. Bernardi a été à la date du 31 janvier dernier, débiteur de la somme de 143 fr. 65 représentant le solde qui lui était dû sur le montant des fournitures pharmaceutiques par lui faites, pendant l'année 1900, au service de l'Assistance médicale gratuite.

Cette somme, qui représente la part contributive de la commune dans la dépense, n'avait pu être mise, avant la date indiquée, à la disposition de l'intéressé, par suite du retard que la commune de Luri avait apporté dans le versement de son contingent.

D'autre part, M. Bernardi a, à la date du 20 février dernier, accusé réception à M. le Préfet de la Corse, des mandats qui lui sont parvenus, à ce sujet, par l'intermédiaire du maire de la commune de Luri.

Je vous renvoie, ci-joint, le dossier que vous m'avez communiqué.

Agréez, etc.

Pour le Ministre :

Le Directeur du Personnel et du Secrétariat

Signé: Illisible.

Carnet Mondain

Dans l'église Saint-Jean-Baptiste, richement décorée, se pressait hier une foule des plus élégantes : on y célébrait le mariage de Mlle Marie Gusseo, fille du regretté capitaine Gusseo et de Madame née Cecconi, avec M. Antoine Mingalon, secrétaire du service correctionnel au parquet de Marseille, fils de M. l'architecte Mingalon et de Madame née Roux.

La jeune épouse portait un très riche costume relevé de points d'Angleterre du meilleur goût. Elle a été conduite à l'autel par son beau-frère, M. le notaire Mingalon.

Les demoiselles d'honneur étaient **ses charmantes amies, Mlle Louise** Salicati et Mlle Fanny Baffalli, accompagnées de M. *Louis Mozer*, docteur en droit, et M. le docteur Moncier.

Les témoins étaient, pour Mlle Gusseo, *sa sœur*, Mme Mingalon-Gusseo, et son oncle, M. Louis *Tristani* ; pour M. Mingalon, son oncle, M. l'ingénieur Pierre Mingalon, et son frère, M. Jérôme Mingalon, lieutenant d'infanterie.

M. le chanoine Casanova, curé-archiprêtre, a présidé la cérémonie et prononcé une allocution de circonstance très remarquée. La messe a été célébrée par M. l'abbé Contrest.

Le défilé à la sacristie qui a suivi la messe a été fort long. Les jeunes époux et leurs familles y ont reçu les félicitations de leurs nombreux amis, ainsi que leurs meilleurs vœux.

Après un déjeuner des plus exquis, d'une soixantaine de couverts, dont le menu était signé Lingénieur, a eu lieu une très brillante réception ; les honneurs ont été faits par Mmes Antonetti-Cecconi et Mingalon-Roux avec la plus franche urbanité.

Cette réception ne s'est terminée que tard, car une sauterie a été organisée et ce n'est qu'à regret que danseurs et danseuses ont été obligés de se séparer.

Nous offrons aux jeunes époux l'expression bien sincère de nos souhaits de bonheur le plus complet.

Bourses des Lycées

Ont été nommés titulaires de bourses nationales de mérite :

Cerli Don-Jean, né en 1893, le père instituteur, 38 ans de services, 11 enfants, bourse d'internat de 450 fr., Bastia.

Casalo Jean-Paul, né en 1893, le père juge de paix, 3 enfants, bourse d'internat de 400 fr., Bastia.

Casanova François, né en 1888, le père avoué, décédé, 6 enfants, bourse de demi-pensionnat de 350 fr., Ajaccio.

Castelli Félicien-Pollion, né en 1894, le père instituteur, 25 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 500 fr., Nice.

Caioni Paul-Pierre, né en 1894, le père surveillant chef retraité, 30 ans de services, 6 enfants, bourse d'externat surveillé de 200 fr., Marseille.

Cacciali Paul Mathieu, né en 1893, le père garde-forestier, 7 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Ajaccio.

Cacciali Jean, né en 1887, le père garde forestier, 8 enfants, bourse d'internat de 150 fr., Ajaccio.

Chiaroni Luc-Marie, né en 1894, le père gendarme, 23 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat surveillé de 55 fr., Ajaccio.

Colombani Louis, né en 1893, le père cultivateur, 6 enfants, bourse d'internat de 300 fr., Calvi.

Conte François-Jacques, né en 1888, le père professeur, décédé, 1 enfant, bourse de demi-pensionnat de 250 fr., Ajaccio.

Conti Georges-François, né en 1893, le père cultivateur, 5 enfants, bourse d'internat de 400 fr., Bastia.

Domartini Ignace, né en 1895, le père instituteur, 24 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 375 fr., Bastia.

Donsimoni Antoine, né en 1894, le père chef de gare, 18 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 350 fr., Ajaccio.

Fiaschi Jérôme, né en 1890, le père militaire réformé, 5 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat de 300 f., Ajaccio.

Nécrologie

M. Alexandre Giamarchi

M. Alexandre Giamarchi, commis principal à la préfecture de la Seine, vient de succomber à la longue et douloureuse maladie qui le minait depuis longtemps.

Entré tout jeune à la préfecture de la Seine, il avait conquis ses grades *grâce à sa puissance de travail* et à sa vive intelligence. Il comptait parmi les fonctionnaires les plus distingués de cette administration et était appelé à y parcourir une carrière des plus brillantes. Très estimé de ses chefs, il n'avait que des amis dans ce nombreux personnel, et tous l'ont vu disparaître avec les plus profonds regrets.

Appartenant à une des familles les plus considérées de la Casinca, il ne cessait de se montrer très accueillant *envers ses compatriotes* et était toujours heureux de mettre ses nombreuses *relations à leur service.*

Camarades et compatriotes se pressaient *derrière son cercueil et ont* tenu à lui donner une dernière preuve de *leur* affection et de *leurs* regrets.

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles de Castelli, Mattei, Giamarchi, Giacobini et Glandel.

BASTIA-THÉATRE

La « Traviata » a été donnée dimanche soir pour la deuxième fois, devant une salle très bruyante : Pâques avait été joyeusement fêtée. Elle fut mieux rendue que mardi. Mlle Bernardi fut parfaite dans son jeu et son chant. M. Gerardi *sut bien donner son rôle* d'Alfredo et chanta mieux que jamais.

M. Scifoni fut très applaudi.

⁂

Peu de monde lundi. « Ione » fut pourtant très bien donné, mieux peut-être que samedi. Nous renouvelons nos éloges à l'admirable Mme Colonelli, au remarquable M. Danco, au sympathique M. Ferrari et à la délicieuse Mme Frattoni. Nous adressons enfin nos compliments *les plus sincères à cet* excellent M. Villani.

Une nouvelle représentation de cet opéra est à désirer.

J.

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Marine

Equipages de la flotte

Les quartiers maîtres mécaniciens Casanovechie Jean François, Bonavita Joseph et Corvi Dominique-Charles-Auguste, sont nommés à la 1re classe.

M. Conti Sylvestre, second maître armurier à bord du « Cécille » est nommé à l'emploi de commis de 4e classe dans le personnel *administratif* des directions des travaux.

Ministère de la Guerre

Réserve et Territoriale

MM. Ottavi et Seta, sous-lieutenants de réserve au régt. d'infanterie de Corse, passent au régt. de Mayenne.

M. Flocconi, sous-lieutenant de réserve au 154e régt., passe au régt. d'Auxerre.

M. Marcelli, major de réserve au régt. de Cosne, passe au régt. de Châteauroux.

M. le sous-lieutenant de réserve Ettori, du régt. d'Antibes, passe au régt. de Toulon.

M. le sous-lieutenant Mattei, du régt. de réserve de la Roche-sur-Yon, passe au régt. de Marseille,

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée aux adjudants d'infanterie coloniale : Culioli Don Joseph, du 2e rég., 16 ans de services, 12 campagnes ; et Cantini François, 22e rég., 15 ans de services, 12 campagnes.

Prisons

M. Luciani Philippe, gardien ordinaire à la maison de correction de Toulon, est nommé commis greffier à la prison de la même ville.

La Tentative de Meurtre du pont de St-Joseph

L'italien Giambelli Laurent, auteur du coup de feu tiré sur M. Agostini Hilaire, près de l'octroi de Saint-Joseph, a été confronté hier avec son patron Bolchini de Padulella.

Giambelli a reconnu que le revolver lui avait été donné sur sa demande par Bolchini.

Ce dernier, précédemment entendu, avait en effet déclaré que son employé Giambelli, qui était porteur de 250 francs au moment de son départ de Padulella, avait tenu, devant voyager la nuit, à être armé.

Au sujet de cette somme d'argent Giambelli, revenant sur ses premiers dires, a fait *connaître qu'il* l'avait perdue au baccara dans un *cercle de la basse ville.*

L'inculpé qui était assisté de son *conseil Me Mancini, a prétendu une* nouvelle fois que le coup de revolver, qui a blessé Agostini, est parti accidentellement.

M. le Juge d'instruction a fait conduire Giambelli dans les diverses maisons de jeu et aux buvettes du quartier réservé pour rechercher où il a passé la nuit qui a précédé le crime et s'il a perdu d'autres sommes d'argent au jeu.

L'état du blessé Agostini est satisfaisant.

Théâtre Municipal

Ce soir, jeudi

IONE

Opéra en 4 actes de E. Petrella

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 14-5 à midi : 19-8 à 6 heures du soir : 16-2 Maxima 21-2 Minima 8-8

Baromètre — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 753 mm. 6 heures du soir, 750 mm.

Vent. — Dans la matinée, S.E. modéré Dans l'après-midi, S. id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Arrivée de touristes

D'après un télégramme reçu hier soir par M. Luciani, loueur de voitures, le bateau « Ile de France » arrivera à Bastia demain vendredi, avec cent touristes, qui visiteront la ville et les environs.

⁂

Récompenses honorifiques

Une médaille de bronze a été décernée à M. Pietra Marc-Aurèle, sergent au régiment de sapeurs-pompiers de Paris, déjà titulaire d'une mention honorable : le 19 février 1906, a exposé sa vie pour sauver un grainetier enseveli sous un plancher chargé de 800 sacs de cosses de lèves.

⁂

Pour les mutualistes

La médaille d'argent a été décernée à MM. Boschetti et Ferrandi Jacques, mutualistes à Paris ; Vincigurra Louis, agent général de la société la Mutualité commerciale, à Paris ; la médaille de bronze à MM. Casabianca Jean-François-Laurent, mutualiste à Torcy, Chiaverini, mutualiste à Paris ; Clinchard Emile, sous-chef de bureau au secrétariat général, ministère des colonies, Don Simoni Bonaventure, secrétaire général de la société la Solidarité militaire à Paris ; Forcioli Dominique, vice-président de la Société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de la ville de Tunis.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu de la rue Salvator Viale à la propriété Lota, route de Saint-Antoine, une broche en or forme fer à cheval.

La rapporter au bureau du journal, contre récompense.

⁂

Au Port

Vap. « Ville de Bastia, » cap. Bellier, arrivé de Nice, 12 pas., div.

— Vap. « Bocognano, » cap. Merlin, de Macinaggio, div.

— Vap. « Golo, » cap. Carrier, de Livourne, 13 passag., div.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Guillaumy Baggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Ambaudrot, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui auront eu traitement dans sa Clinique, sont priés sous la direction d'une dame française compétente.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Mingalon Antoine, secrétaire du parquet de M. le procureur de la République de Marseille, d'Ajaccio, et Gusseo Lucie-Jeanne Marie, de Bastia.

Santucci Jean-Etienne-Innocent, typographe, de Corte, et Antonietti Nunzia-Marie, couturière, de Scolca.

NAISSANCES

Barboni Julie-Joséphine. — Damiani Robert. — Angelini Nicolas. — Ventimiglia Paul-François. — Santini Gabrielle. — Damiani Marie-Augustine. — Allegrini François-Pascalino. — Filippini François-Philippe.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/0 au parquet, 1.25 0/0 en coulisse.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

La Maison

DOUX MATTEI aîné

Place Saint-Nicolas, Bastia

recevra très prochainement un chargement de sel gros des îles d'Hyères. A l'arrivée du navire le sel sera vendu 10 fr. environ les 100 kilos.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Pertuis, etc., etc.

Aulx, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.

2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Pzzzichello.

CHOCOLAT MENIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00203

BOURSE DE PARIS

	17 avril	18 avril
Rente 3 0/0 ancien	98.80	98.65
— 3 0/0 nouveau	98.50	98.70

ex-coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Corte, 18 avril.

M. Dominique Giuliani, candidat aux élections législatives dans notre arrondissement, continue sa tournée, si brillamment inaugurée à Corte.

Doué d'une puissance de travail peu commune, le distingué directeur du « Réveil du Beaujolais et du Sud-Est » ne désarme sans mesure. Il a donné dix conférences dans les seules journées de lundi et de mardi. Partout les populations se pressent autour des salles de réunion pour entendre sa parole vibrante et convaincue. Les réquisitoires enflammés qu'il prononce contre le bloc *des sectaires* soulèvent l'indignation des masses.

A *Serraggio*, où le commandant Marisni a tenu à accepter la présidence de la réunion électorale, à Vezzani, à Pietroso, l'enthousiasme de ces populations a été indescriptible et les acclamations frénétiques.

Le mouvement en faveur de la candidature de M. Dominique Giuliani est déjà irrésistible ; aussi, son élection paraît assurée.

Postes et Télégraphes

Facteur-receveur

à Marignana

Paris, 18 avril.

La recette auxiliaire rurale municipale, à Marignana, a été transformée en établissement de facteur-receveur.

DOUANES

Paris, 18 avril.

M. Tisnot, vérificateur des douanes, faisant fonctions de sous-inspecteur à Vintimille, est nommé en la même qualité à Bastia.

M. Alata, candidat à l'inspection de Bastia, est nommé surnuméraire à la direction d'Alger.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE *des Evêques*

Paris, 18 avril.

L'assemblée plénière des archevêques et évêques français aura lieu, à l'archevêché de Paris, le 30 mai prochain.

LES GRÈVES

A LORIENT

La grève des dockers

Lorient, 18 avril.

Les dockers et débardeurs des quais sont en grève depuis ce matin. Ils réclament une augmentation de salaire.

Les grévistes sont calmes.

La gendarmerie, qui a été renforcée stationne sur les quais. Pendant toute la journée, l'ordre n'a pas été troublé.

La grève générale

Lorient, 18 avril.

Toutes les corporations ouvrières de la ville ont tenu aujourd'hui, à la Bourse du travail, une longue réunion, au cours de laquelle la grève générale a été votée.

A PARIS ET EN PROVINCE

La grève des typographes parisiens

Paris, 18 avril.

A la suite du référendum organisé parmi les ouvriers typographes et brocheurs, la chambre syndicale des typographes avait écrit aux imprimeurs pour leur soumettre les revendications qui seraient appliquées, à partir du mercredi 18 avril, dans toutes les imprimeries du département de la Seine.

En présence du silence observé par les imprimeurs, 3.000 ouvriers typographes et 1.000 brocheurs se sont mis en grève ce matin.

⁂

De nombreuses grèves d'ouvriers typographes ont éclaté à Saint-Etienne, à Douai, au Hâvre et à *Belfort.*

La grève des Mineurs

du

Nord et du Pas-de-Calais

A LENS

La maison du Directeur saccagée par les grévistes

Lens, 18 avril.

Un millier de grévistes ont assailli, dans la matinée, la maison d'habitation de M. Reumaux, directeur des mines de la concession de Lens, qui se trouve à Paris.

La maison a été prise d'assaut, et Mme Reumaux, femme du directeur, qui se trouvait seule chez elle, avec les domestiques, a échappé aux grévistes en prenant la fuite par une porte dérobée, située derrière la maison.

Les assaillants qui sont ensuite introduits dans la maison d'un employé de la compagnie qui a été saccagée et pillée.

La troupe et les gendarmes, prévenus aussitôt, se sont rendus sur les lieux pour disperser les grévistes qui les ont reçus à coups de pierres.

Un sous-lieutenant d'infanterie a été blessé à la tête.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

⁂

Les grévistes ont assiégé également la maison du concierge de M. Reumaux ; puis ils ont démoli complètement une voiture.

La gendarmerie est intervenue ; une collision sanglante a eu lieu entre les manifestants et les agents de la force publique. Plusieurs grévistes ont été blessés.

La gendarmerie a opéré l'arrestation de sept manifestants.

M. Reumaux se trouvait à Paris en sa qualité de président de la délégation patronale.

SITUATION TRÈS GRAVE

Le préfet prisonnier des grévistes. — Les barricades. — Un officier de dragons mortellement blessé.

Lens, 18 avril.

La situation devient de plus en plus alarmante.

Les grévistes ont envahi la voie ferrée et élevé plusieurs barricades, afin d'empêcher les troupes d'arriver.

En ville également, plusieurs rues sont barricadées.

Le préfet ayant donné l'ordre à la cavalerie d'enlever une barricade, la troupe a été obligée de reculer devant une avalanche de pierres qui étaient lancées par les grévistes. Un officier de dragons a été mortellement blessé.

Un télégramme, adressé à la « Presse » annonce que le préfet du Pas-de-Calais, est prisonnier des grévistes dans la gare de Billy-Montigny.

Les manifestants ne veulent pas le lâcher.

Les grévistes parcourent les rues en criant :

Nous voulons du pain ou du sang !

A LIÉVIN

Pillage des magasins

Lens, 18 avril.

Ce matin, les employés et ouvriers qui se rendaient au travail, ont été attaqués par des bandes de grévistes et ont été ainsi obligés à rentrer chez eux.

L'automobile du sous-préfet a été arrêtée par les grévistes.

Les grévistes se livrent au pillage des magasins et ne se gênent pas pour vendre sur le marché les marchandises volées.

La force armée est impuissante à réprimer de tels désordres, si elle ne peut pas faire usage de ses armes.

On compte aujourd'hui 41.355 grévistes.

EN AMÉRIQUE

TREMBLEMENT DE TERRE à San-Francisco

Enormes dégâts. — Plusieurs milliers de victimes. — Trois mille maisons effondrées.

New-York, 18 avril.

Une très violente secousse de tremblement de terre, qui a duré plus de 3 minutes, a été ressentie, à San Francisco et à San Sacramento.

Le chiffre des morts et des blessés s'élève, jusqu'à présent, à plus de quatre mille.

L'importance des dégâts est inestimable. On parle, en effet, de plus de trois mille maisons effondrées ou sérieusement endommagées.

L'eau manque complètement.

La ville est plongée dans la plus complète obscurité, car aucun éclairage n'est possible.

De nombreux incendies se sont déclarés sur plusieurs points de la ville ; pour arrêter la marche du feu on est réduit à faire sauter les maisons.

La situation est lamentable.

Destruction complète de San-Francisco

Paris, 18 avril.

Un télégramme de New-York, arrivé dans la soirée, annonce que la ville de San Francisco est virtuellement détruite.

Les Morts du Jour

Le Général des Jésuites

Rome, 18 avril.

Le Père Martin, général des Jésuites, est décédé ce matin.

M. Gustave Vapereau

Paris, 18 avril.

On annonce également la mort de M. Gustave Vapereau, agrégé de philosophie, ancien préfet, ancien inspecteur général de l'instruction publique, commandeur de la Légion d'honneur.

Né à Orléans, le 4 avril 1819, il fit une partie de ses études au petit séminaire d'Orléans. Admis à l'Ecole normale en 1838, secrétaire de V. Cousin, en 1842 ; agrégé de philosophie en 1843, licencié en droit en 1854. M. Vapereau fut nommé préfet du Cantal, le 14 septembre 1870. Il s'employa activement à faire concourir ce pays éloigné du théâtre de la guerre à l'œuvre de la défense nationale, puis, il passa, le 26 mars 1871, à la préfecture de Tarn-et-Garonne qu'il occupa, dans des circonstances difficiles, jusqu'aux dernières crises de la présidence de M. Thiers, en 1873.

Rentré dans l'Université comme inspecteur général de l'Instruction publique, en 1877, il fut mis à la retraite par suppression d'emploi le 1er avril 1888.

On doit à M. Vapereau, de nombreux ouvrages littéraires très appréciés ; on lui doit particulièrement la rédaction, plusieurs fois remaniée, du « Dictionnaire universel des Contemporains. »

DERNIÈRE HEURE

M. CLÉMENCEAU *à Lens*

Paris, 18 avril.

En présence de la gravité de la situation, M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, est parti ce soir, par train spécial, pour *Lens.*

AVIS DE DÉCÈS

M. Graziani Georges, Mme Graziani, et leur enfant, M. Graziani François, interprète, à San-Francisco, M. Graziani Noël, curé, à Carpineto, et sa famille, Mme Vve Avvezri, et ses enfants, M. et Mme Noël Berti, et leurs enfants, M. et Mme Gaëtan Capecchi, M. et Mme Battistini Jean-Sylvestre, et leurs enfants, de Valle d'Alesani, M. Battistini Louis et ses enfants ; M. et Mme Grimaldi Simon Brand, de Valle d'Alesani, M. et Mme Santolini Philippe-Marie, de Cervione, Mme et M. Agostini Félix, maire de Santa Reparata di Moriani, et leurs enfants, M. et Mme Acquatella Pierre-Tommasi, Mme et M. Cruciani Sauveur, sergent surveillant militaire à Bougie, et leurs enfants, Mme Vve Grimaldi Imperia, et son enfant, M. Francesch Dominique, de Cervione, M. Tomasi Pierre, M. Foli Philippe-Marie, de Santa Maria di Poggio,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Graziani Roch

leur frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé, le 18 avril, à l'âge de 20 ans, et les prient de vouloir bien assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, 19 avril, à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Lycée, 1.

FIÈVREUX

Guérissez-vous avec la

DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, A. Dian, Pharm., 16, rue de Beaune. — Bastia, Pierre Lorenzi, Pharm., Pl. St-Nicolas. Prix du flacon : 3 francs.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à *visiter ses magasins, où elle pourra* se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute *nouveauté qu'il* vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

Mr ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia

CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE

Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du

VIN DE VIAL — Quinq. Sor. — Viande — Lacto-Phosphate de Chaux

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.
Jeudi	9 heures soir.
Dimanche	10 heures matin.
Samedi	10 heures soir.
Jeudi	minuit.
Samedi	10 heures matin.

Arrivées à

Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Nice	Vendredi 6 heures m.
Tunis	Lundi, 11 heures m.
Naples	Dimanche, 5 heures s.
Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Nice & Marseille	(commercial).

Départs de

Marseille	Samedi, 3 heures s.
Nice	Samedi, 10 heures m.
Tunis	Mercredi, midi.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.
Livourne	Vendredi, minuit.
Cette	Jeudi, midi.
Marseille	Mardi, soir.
Nice	Mercredi, soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	6 heures m.
Samedi	7 heures s.
Jeudi	4 heures s.
Jeudi	11 heures m.
Samedi	4 heures m.
(commercial), Jeudi	7 heures matin.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche, 4 heures soir.
Ajaccio	Lundi, 8 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.
Ajaccio	Mardi, 5 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Propriano	Lundi, 9 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples :

Ville de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 0/0 0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 10, rue Vivienne, Paris, (2e).

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes*. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BURRAUX DE TABAC

Assistance Judiciaire

Délibération du 18 mai 1905

Etude de Me Dapelo

Avoué de 1re instance

D'un jugement par défaut, rendu par le Tribunal de première instance de Bastia, le quatre novembre 1905, enregistré et signifié ;

Au profit du sieur Vezzani François, pêcheur, domicilié et demeurant à Bastia,

Contre la dame Cortesi Catherine, ménagère, domiciliée et demeurant à Bastia ;

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère public entendu,

Accorde défaut contre la dame Cortesi Catherine et pour le profit,

Prononce le divorce entre les époux Vezzani aux torts de la femme,

Condamne la dame Cortesi aux dépens.

Pour extrait,

L. DAPELO.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite sa nouvelle adresse, et de mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE

Envoi franco du Catalogue — Réargenture de tous objets

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Me MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ; — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOLI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

MESDAMES

Vous économiserez rûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, v. o. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains y* sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité règnent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons en un Panorama en couleurs, numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

Ne fumez que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 146, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI, 20 AVRIL 1906 — N° 109

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00204

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Victor.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 45 m. — Coucher, 6 h. 18 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Saint Anselme.

19 AVRIL

Fin de Législature

La Chambre, ayant enfin terminé le vote du budget sur le coup de minuit et avec trois mois et demi de retard, s'est séparée pour aller se préparer à subir le prochain verdict du suffrage universel. Il faut bien dire que les quatre années de cette législature expirante laisseront dans l'histoire une trace assez peu glorieuse. Le souvenir de cette Chambre restera nécessairement attaché à celui du ministère Combes qu'elle a soutenu pendant trois ans, qu'elle aurait soutenu jusqu'au bout s'il n'avait été emporté par la révolte du sentiment public contre les hontes de la délation. Une si étroite solidarité avec un gouvernement de désorganisation nationale ne met évidemment les députés sortants en bonne posture ni devant la postérité ni d'abord devant les électeurs, dont le jugement comporte des sanctions immédiates qui leur importent bien davantage.

Il est juste de reconnaître, d'ailleurs, que la dernière année de la législature a été employée à réparer dans une certaine mesure les fautes des trois années précédentes. Le cabinet Rouvier avait travaillé de son mieux à rétablir la paix. Le cabinet Sarrien vient de révéler, dans la grève des facteurs, une fermeté dont sa composition un peu hétéroclite laissait craindre qu'il ne fût point capable. L'échéance imminente a remis un peu la sagesse et la prudence à l'ordre du jour. Mais l'héritage du combisme n'a pas cessé de peser sur la politique républicaine. Le ministère Combes, par son alliance avec le socialisme, a surexcité l'audace des révolutionnaires et a favorisé leur propagande. Sur toute la ligne, il a détendu les ressorts de l'énergie gouvernementale et il a légué à ses successeurs de terribles difficultés.

La situation apparaît donc comme un peu rassurante et ce n'est pas le temps de s'endormir sur le mot oreiller d'un optimisme de discours ministériel. Les incidents déterminés par l'inoffensive formalité des inventaires laissent à prévoir ce que pourrait être l'insurrection des catholiques si le pape, comme on l'annonce déjà, refusait les associations cultuelles et obligeait par suite le gouvernement, d'après le texte de la loi, à entreprendre de fermer les églises. Nul ne sait ce qu'il peut sortir de cette loi de séparation, bâclée à la légère par une Chambre dont le premier acte consistait à approuver la déclaration du président du conseil, M. Combes, qui se proclamait en termes catégoriques partisan du Concordat. Le péril clérical n'existait pas, il y a quatre ans. Le combisme l'a créé, ou ressuscité de toutes pièces.

Quant au péril révolutionnaire, il n'est pas né d'hier, c'est entendu, mais la politique combiste n'a rien négligé pour l'aggraver. Les grèves se multiplient et deviennent de plus en plus tragiques, et les politiciens d'extrême gauche en sont encore à blâmer l'intervention de la force armée, — que M. Clémenceau a dû ordonner, comme ses prédécesseurs, après avoir eu un instant l'illusion qu'il pourrait s'en passer. D'autre part, la grève des facteurs, saluée avec enthousiasme par le congrès des instituteurs, a montré que les fonctionnaires, au mépris de leur devoir et de leurs engagements, étaient disposés à participer à la grève générale qui est, avec la diffusion de l'hervéisme, l'objet de tous les soins de la puissante confédération du travail.

Au moment où s'ouvre la période électorale, il ne faut pas hésiter à dire la vérité au pays, qui du reste peut de moins en moins l'ignorer, car les faits sont assez significatifs pour n'échapper à personne. La sécurité publique est gravement menacée. La continuation d'un pareil état de choses, l'obstination à suivre la néfaste politique qui en est responsable nous conduiraient infailliblement aux abîmes. La République et la France elle-même risqueraient de sombrer dans les convulsions d'une nouvelle guerre civile. Puissent les électeurs se recueillir, prendre conscience de leur devoir qui se confond avec leur intérêt et tirer de leur sein une Chambre composée de républicains inébranlablement attachés à un programme démocratique de défense sociale et nationale, fidèles à la tradition des Gambetta et des Jules Ferry !

(*Le Temps*).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement d'Ajaccio

M. Raphaël Casanelli d'Istria adresse aux électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio la lettre suivante :

Mes chers Concitoyens,

Après avoir recueilli de nombreux témoignages de sympathie, je vous surprendrai sans doute, en vous annonçant que je retire ma candidature à l'élection législative du 6 mai. Je devrais à mes amis d'affronter la lutte, dans laquelle ils s'étaient engagés avec moi En leur donnant l'assurance que je n'oublierai jamais leur affectueux dévouement, je les prie d'accepter les explications suivantes, touchant mon attitude actuelle.

Lorsque j'ai posé ma candidature, je ne m'attendais pas à rencontrer des obstacles dans notre parti. Von désir pouvait sembler prématuré, mais il ne devait pas, selon moi, apparaître comme un danger pour la cause républicaine.

Certains de nos amis ne partageant pas cette manière de voir.

Conscient de mes devoirs politiques, convaincu que la base des partis est la discipline, ne voulant pas jeter des germes de division dans nos rangs, je fais volontiers le sacrifice de mon ambition à la cause que les miens et moi avons toujours soutenue et à laquelle je ne cesserai d'être dévoué.

Raphaël CASANELLI D'ISTRIA.

Mutualité scolaire

Circonscription de Bastia

Assemblée générale du 29 mars 1906

III. Rapport du Secrétaire.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre, pour l'année 1905, le compte rendu moral de notre « Mutualité Scolaire ».

Les résultats obtenus sont la continuation heureuse des années précédentes, comme le prouvent d'ailleurs les chiffres ci-après :

Sur les 1,419 inscrits depuis la fondation (fin mai 1901), il nous restait au 31 décembre 1904 : 825 sociétaires, dont 520 garçons et 305 filles.

Les admissions de 1905 s'élèvent à 127 sociétaires dont 91 garçons et 36 filles.

Nous aurions donc au 1er janvier 19 0 : 952 sociétaires dont 611 garçons et 341 filles.

Nous avons perdu en 1905 : 102 sociétaires, 59 garçons et 43 filles.

Il nous reste donc au 31 décembre 1905 : 850 sociétaires, dont 552 garçons et 298 filles.

Ce n'est qu'une légère augmentation mais le progrès est réellement constant. Il serait beaucoup plus accentué, ce progrès, si toutes nos Ecoles de la Circonscription avaient pu créer une section. Malheureusement, des causes diverses en sont désœuvrer, et un grand nombre de nos sections restent stationnaires.

Pourtant il nous reste encore beaucoup à faire ; nous pouvons être fiers de notre œuvre, car elle nous a permis de faire beaucoup de bien. Il nous a fêta de répéter que depuis la fondation (1er mai 1901), notre Société compte 1 545 adhésions parmi lesquelles 850 restent fidèles à leurs engagements. Nous avons payé 9,179 journées de maladie à 429 sociétaires qui ont pu ainsi recevoir la somme exacte de 4,167 fr. 85 c. Nous avons fait délivrer à nos sociétaires 1,632 livrets personnels de retraite portant la somme assez rondelette de 7,441 fr. ; une cinquantaine de livrets vont être demandés incessamment. Nous avons, pour y pourvoir, 2,262 fr. 25 à la Caisse nationale d'épargne. Nous avons pu verser à la Caisse des Dépôts et Consignations pour la constitution du fonds commun ne retraite la somme de 5,000 fr. majorée par les subventions de l'Etat conformément à la loi du 1er avril 1898, et s'élevant ainsi à plus de 10,000 fr. Il nous suffira, dis-je, de faire connaître ces beaux avantages pour que tous les élèves de nos écoles soient enrôlés dans notre société et y restent le plus longtemps possible.

Comme les années précédentes, nous renouvelons notre pressant appel aux familles de nos jeunes élèves, convaincus d'avance que nos populations si intelligentes, si travailleuses et si sagement économes ne se montreront pas indifférentes à l'admirable mouvement qui, sous toutes ses formes, entraîne la France tout entière vers la Mutualité, et le caractère particulièrement touchant de la Mutualité scolaire devait nécessairement frapper l'esprit et le cœur des pères et des mères de famille ; car qui l'avenir de leurs enfants est la principale préoccupation.

Nous exprimons aux nombreux amis de notre œuvre les sentiments de gratitude des Mutualistes.

Nos remerciments iront tout d'abord à notre président d'honneur, M. le Sous-Préfet de Bastia. M. Montigny nous a donné, avant ce jour, et à diverses reprises, d'éclatants témoignages de l'intérêt qu'il porte à nos écoles. Nous n'oublierons jamais cette exquise amabilité avec laquelle il nous reçut tous, instituteurs et institutrices, le 19 juin 1901, le jour inoubliable de la 1re liste de l'Enseignement primaire laïque. Il conquit dès lors la sympathie respectueuse du personnel enseignant de notre ville, et je suis heureux de le lui confirmer aujourd'hui au nom de tous.

A peine informé de l'existence de notre société scolaire de secours mutuels et de retraite, M. le Sous-Préfet nous fait son inscription en tête de membres honoraires.

Aujourd'hui le représentant officiel du Gouvernement nous fait l'honneur de présider à nos humbles travaux.

Sa présence parmi nous est l'affirmation éclatante de l'intérêt que porte la République à la cause de la Mutualité. C'est aussi la marque d'estime la plus flatteuse, la plus encourageante qu'il puisse donner à notre jeune Association. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

M. le Sous-Préfet remercie le Secrétaire et renouvelle ses félicitations pour tous ceux qui s'occupent avec tant de dévouement de la direction et du fonctionnement de la belle œuvre à laquelle s'intéressent les instituteurs comme les institutrices.

---

76. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Méroualle, le compagnon de cette femme qui l'avait aimé jadis, qu'elle-même avait aimée également, mais qu'elle s'était désabusée de considérer comme sa mère, car une mère ne l'eût pas abandonnée.

L'autre était une dame riche qui avait pu se charger d'elle pendant quelque temps par charité, mais qui avait fini par la rendre à ses parents.

Et quand elle les comparait mentalement l'une à l'autre, elle en acquérait une conviction plus parfaite.

L'autre, la dame riche, la voyageuse, avait pour elle de la tendresse, certes, mais la tendresse capricieuse d'une inconstante, la passion d'une petite fille pour sa poupée, d'une sorte de folie pour un jouet !

Mais Naïs l'avait entourée de soins ardemment dévoués ; pauvre, elle la gardait et se privait pour elle... Et si, un jour, elle aussi l'avait abandonnée, c'était que tout manquait à la maison sans doute. Riche comme l'autre, jamais elle ne se fût séparée d'elle.

L'amitié de Marie pour Naïs avait été, depuis, entretenue comme un culte par Jean-Paul, qui avait vu la première idée de cette histoire d'une dame riche ayant, par charité, pris soin des premières années de la petite fille.

Oui, c'était cela.

A sa naissance, on l'avait trouvée gentille et on l'avait prise.

Plus tard, quand on s'était aperçu de son infinité inestimable, on l'avait reprise.

La scène de l'enlèvement à Anvers, les transports de désespoir de Jeanne du Berly la serrant dans ses bras avec égarement avant de la confier à Naïs, tout cela petit à petit, s'était effacé de la mémoire de Marie.

Et puis, planant sur ce passé, il y avait une figure détestée d'instinct et qu'elle ne pouvait oublier, celle de Méroualle !...

Et c'était lui que brusquement elle revoyait, lui, qui sans la reconnaître, l'accostait en pleine rue, comme une fille de mauvaise vie.

Elle le retrouvait et c'était pour recevoir de lui une injure !...

Un cri rauque, inarticulé et qui n'avait rien d'humain, sortit de ses lèvres ; elle étendit brusquement les bras devant elle comme pour chasser une vision abhorrée, et, c'était Méroualle qui cherchait à la rejoindre, elle s'enfuit, rouge, respirant à peine, le laissant immobile et stupéfait.

Quelques minutes après, elle était de retour rue des Moines et tombait évanouie dans les bras de Mme Loriol.

Jean-Paul avait écouté Marie avec un intérêt passionné.

L'homme qui avait ainsi effrayé Maria était celui dont elle l'avait entretenu bien des fois ; c'était le même dont l'arrivée à Ormesnes avait eu des conséquences telles que Naïs s'était vue forcée d'enlever précipitamment la petite martyre pour la soustraire à un danger terrible.

Jean-Paul, en réfléchissant, arrivait par déduction à se convaincre que ce nom de Méroualle, souvent prononcé par Naïs et par Girard, était celui là même dit homme.

Justement, Lenormand le lui avait appris la veille, c'était à un individu portant le même nom qu'il devait s'adresser pour retrouver les traces de Girard.

Cette fois, le doute ne semblait plus permis.

C'était Méroualle qu'il s'agissait de rejoindre au plus tôt, car par lui on aurait la clé du mystère.

— Votre fille, avait dit Girard à cet homme en lui avouant l'entrevue où ils avaient eu à s'expliquer, que Jean-Paul avait entendu sans qu'ils s'en doutassent.

Eh bien ! Jean-Paul irait le trouver.

Il ferait appel aux sentiments paternels qui, peut-être, n'étaient pas éteints dans son cœur.

Le jeune homme était de plus en plus tourmenté une la compagne de son enfance était la fille de Méroualle.

Etait-elle également la fille de Naïs ? Etait-elle sa sœur ?

Voilà ce que, seuls, Girard et Méroual le pouvaient lui révéler à présent.

Le second était un misérable comme le premier.

Il n'avait pas reconnu sa fille après tant d'années et lui avait adressé d'intimes propositions.

Il le supplierait, dans l'intérêt de Marie de lui dire la vérité.

Et, s'il résistait pour une raison quelconque, on pourrait toujours bien, par lui, remonter jusqu'à Girard.

A celui-ci, Jean-Paul, surmontant sa répugnance, tiendrait ce langage :

— Je suis votre fils..., je pourrais, je devrais vous haïr... cependant je vous pardonnerai si, en parlant, vous faites cesser le doute qui me tue. Dites-moi si je suis ou non le frère de Marie, si je dois la fuir, désespéré, ou si je puis, sans commettre un crime, faire d'elle ma femme !

Bien entendu, il laissa ignorer sa résolution à la jeune fille.

Il se contenta de passer sur son front un nouveau baiser qu'il aurait voulu seulement fraternel, mais qui, malgré lui mit dans sa chair un douloureux frisson de volupté.

— Non ! se dit-il, je ne l'embrasserai plus avant de savoir si j'en ai le droit car je l'aime comme un insensé !

Au moment où il allait partir pour aller à son bureau, Mme Loriol l'arrêta

— Eh bien ? lui demanda-t-elle, que t'a-t-elle dit ?

— La même chose qu'à toi, répondit-il.

— Ah ! fit-elle à demi-persuadée, c'était donc vrai, cet accident de voiture ?

— Oui, dit-il en dissimulant mal l'altération de sa voix.

La vieille le laissa s'éloigner en le suivant d'un regard soupçonneux :

— C'est drôle, murmura-t-elle, j'ai idée qu'il ment, lui aussi.

A l'administration, Jean-Paul obtint sans peine communication de l'adresse de Méroualle.

Muni de ce renseignement, il demanda à son chef un congé de quelques heures pour affaires de familles, congé qui lui fut accordé avec d'autant plus de facilité que c'était la première fois qu'il de mandait [illegible] faveur.

Il ne [illegible] Badreuil où, dans une maison de piètre apparence, Méroualle avait établi le siège de son service secret à la Compagnie des omnibus.

— M. Méroualle ? demanda-t-il au concierge.

— Ne demeure plus ici depuis trois jours, lui fut-il répondu.

— Pouvez-vous me dire où il habite maintenant ?

— Non, monsieur. Il est parti sans laisser sa nouvelle adresse et j'ai idée que vous ne le découvrirez pas facilement, car c'est un homme très mystérieux que M. Méroualle.

(*A suivre*)

M. l'inspecteur primaire, président de la Société, prend ensuite la parole pour remercier, à son tour, M. le Sous-Préfet de la nouvelle marque de sympathie qu'il vient de donner à nos œuvres scolaires et et post-scolaires. Il félicite ensuite les écoles de section, instituteurs et institutrices, qui mènent *le bon combat* en faveur de la Mutualité. Il adresse un nouvel appel au dévouement de ceux qui n'ont pas encore réussi à créer dans leur école, une section mutualiste, et exprime une fois de plus le désir de voir la « Mutualité » répandue dans toutes les Ecoles de la Circonscription.

IV. — Sur la proposition du Secrétaire, M. le Président propose à l'assemblée générale, conformément aux statuts, l'admission définitive des 140 membres nouveaux inscrits depuis le 1er janvier 19 5.

Tous sont admis comme ayant accompli le stage réglementaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Vu :
Le Président, *Le Secrétaire,*
CAPRARO. L. LEONI.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

A propos des grèves :

« Toutes ces grèves ne prouvent pas évidemment que les grévistes aient tous raison, mais elles prouvent au moins que l'Etat est un fichu patron. Et pour se montrer surpris de cette constatation, il faut n'avoir pas lu les comptes rendus des derniers jours de la législature qui finit.

» Du reste, il est inutile d'insister. La grève des facteurs est une affaire ratée, et il faut s'en rejouir pour tout le monde, mais surtout pour eux car si elle avait réussi à mécontenter le bourgeois de Paris, celui-ci aurait été bien capable de se mettre à son tour en grève dans huit mois, au moment des étrennes. »

La République Française

Un article de M. Méline sur les menées révolutionnaires :

Sur la fin de la législature :

« Ce ne sont pas des réformes, pas même celle de la journée de travail, que poursuit le gouvernement révolutionnaire occulte, qui siège à la Confédération du Travail. Il a mis en avant la journée de huit heures, parce que d'une part, c'est une idée simple, facile à saisir par les intelligences les plus obscures, et que d'autre part, n'est une utopie absolument irréalisable, et qui n'a aucune chance d'être acceptée soit par l'industrie, soit par le Parlement. C'est donc pour lui, un par brandon de guerre civile, et il importe que notre gouvernement en soit bien pénétré pour savoir où est son devoir. »

Le Gaulois

La Chambre défunte avait mal vécu, elle a fait effort pour mieux expirer, mais je crois bien que le suffrage universel ne lui en tiendra pas compte. Les grandes assises politiques vont s'ouvrir, le juge suprême prépare déjà sa sentence, on ne le désarmera pas avec des simulacres de justice et de contrôle sans d'autorité.

Nous n'avons à l'heure actuelle qu'un adversaire, c'est le Bloc ; c'est sur le Bloc que nous devons frapper, et tous ceux qui s'offrent à livrer le même combat sont nos alliés naturels, d'où qu'ils viennent et quelles que soient les divergences d'opinions qui en tout autre occasion nous éloigneraient d'eux.

Sus au Bloc, tel est notre cri de guerre. C'est pour la liberté, c'est pour la patrie que nous allons au combat.

Etrange Disparition

On écrit de la Ciotat, au « Petit Marseillais, » le 16 avril :

Mercredi dernier, un prêtre de passage à La Ciotat, après avoir, dans la matinée, visité la ville, descendit à l'hôtel du Commerce et, à 2 heures de l'après-midi, après son déjeuner, manifesta à l'hôtelier, M. Martin, son intention d'aller faire une excursion au Bec de l'Aigle et lui demanda de lui chercher qu'il devait prendre. Avant de partir, il lui laissa son bréviaire et sa pèlerine qu'il devait reprendre dans la soirée.

Le soir, il ne retourna point et, depuis, n'a plus reparu, ni écrit pour réclamer ces objets. La chose lui paraissant anormale et se doutant, avec raison, qu'un accident ait pu arriver dans ces parages accidentés et dangereux, le propriétaire de l'hôtel du Commerce s'en fut, dimanche matin, informer la gendarmerie et, aussitôt, M. Privat, maréchal des logis, envoya des gendarmes explorer les cimes dangereuses du Bec de l'Aigle, pendant qu'en même temps, sur sa demande, la direction des stations de La Ciotat mit obligeamment à sa disposition la chaloupe à vapeur « la Dorade » qui, armée de quatre hommes, avec M. Privat, explorèrent minutieusement les infractuosités bordant la côte du Bec-de-l'Aigle à la vigie.

Ces recherches par terre et par mer ne firent découvrir aucune trace et partant, aucun résultat. D'après les annotations écrites sur le bréviaire laissé à l'hôtel, ce prêtre serait M. Cour... recteur de Poggio-Il Lonzi (Corse).

Cette disparition, si inexplicable étrange, étant donné le but et l'endroit de sa promenade, peut faire supposer que s'étant trop approché des aspérités qui surplombent la mer, et pris probablement d'un vertige, ou attiré dans le vide, il n'ait été victime d'un accident ; car, rien dans son allure et sa disposition d'esprit, lorsqu'il a quitté l'hôtel, ne faisait soupçonner toute idée fuisante de sa part. — H.

Rejet du pourvoi *du condamné à mort* CASTELLANI

Castellani dans sa cellule. — Entretien avec son défenseur. — Son rêve. — Ses espérances.

A son audience du 11 avril, la Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par Castellani Hyacinthe contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Corse qui le condamne à la peine de mort. Cet infortuné ne peut donc plus espérer qu'en la clémence du Chef de l'Etat.

Castellani qui, quelques jours après sa condamnation, s'était presque complètement affaissé, est maintenant plein de confiance. Il a pris de l'embonpoint, ne paraît guère plus soucieux, souvent même, il plaisante.

L'honorable gardien en chef de la maison d'arrêt, ainsi que tous ses subordonnés n'ont rien négligé pour lui rendre moins pénibles les quelques jours qui lui restent à vivre. Le condamné n'a plus d'entraves aux pieds. Il couche à l'infirmerie où quatre gardiens veillent auprès de lui.

L'ordinaire de la prison a été pour lui très sensiblement amélioré. Il est soumis au régime des malades. Il a chaque jour du bouillon, du vin et du pain blanc.

Par un sentiment d'humanité que tout le monde comprendra, on n'a pas fait connaître à Castellani la décision de la Cour de Cassation.

Les gardiens, l'aumônier, ses défenseurs essayent, au contraire, par de pieux mensonges, de lui faire croire à la probabilité de la grâce et au succès de son pourvoi. Mᵉ Hyacinthe de Montera junior est allé le voir hier, et a, une fois de plus, essayé de le réconforter et de l'encourager.

« Je suis sûr, lui a dit Castellani, que l'arrêt de la Cour d'assises de la Corse sera cassé. Je l'ai rêvé cette nuit et mes songes ne me trompent jamais. Oui, j'ai rêvé que je partais pour Aix sous l'escorte de la gendarmerie, pour y être jugé de nouveau. Je me voyais débarquant à la Joliette, à Marseille, et ma sœur, Mme Lambert, qui est établie en Tunisie où elle a d'ailleurs une belle situation, venait me trouver pour m'apporter quelques consolations et un peu d'espoir. Préparez-vous donc, mon cher maître, à faire un petit voyage, car vous viendrez me défendre, n'est-ce pas ? Vous ne m'abandonnerez pas. »

Mᵉ de Montera, dont l'émotion était cependant visible, s'est efforcé d'entretenir les belles illusions de son client. Celui-ci a d'ailleurs pour lui une infinie reconnaissance. Il a tenu à lui chanter sur l'air de la paghiella des vers corses qu'il a composés à son intention et qui sont assez gentiment faits et témoignent même d'un certain esprit. « Voyez-vous, lui a-t-il dit, si l'on m'embarque pour le continent, cette poésie je la chanterai des portes de la prison jusqu'au bateau. »

Mᵉ Hyacinthe de Montera a assisté au repas de son client à qui il a offert un paquet de cigarettes élégantes. Le jeune maître a annoncé à Castellani que sur ses instances, six jurés avaient consenti à signer un recours en grâce et qu'il y avait tout lieu d'espérer dans la clémence du Chef de l'Etat, au cas où par impossible, le pourvoi en cassation n'aurait aucun succès.

Mᵉ H. de Montera a ensuite exhorté Castellani à se recommander à Dieu, dont la miséricorde est infinie, et à se fier entièrement au digne ecclésiastique qui est chargé du service de la prison, M. l'abbé Rostaccci. Celui-ci avait supplié Castellani de remplir ses devoirs de chrétien à l'occasion des fêtes de Pâques. Mais le condamné a déclaré qu'il ne se confesserait que quand il serait enfin fixé sur son sort.

Si le Président de la République n'accueille pas la demande en grâce de Castellani, l'exécution aura lieu vraisemblablement la semaine prochaine ou dans une quinzaine de jours au plus tard.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

FOLELLI. — M. Texier, directeur des mines de Champlan, a fait don à l'école mixte de Folelli de plusieurs grandes images représentant les fruits de la terre, des méthodes de lecture, un tableau du système métrique et des cartes géographiques.

⁂

ROGLIANO. — M. Bonavita, receveur des postes et télégraphes à Figari, a été nommé aux mêmes fonctions à Rogliano, par permutation avec M. Baretti, receveur à Rogliano, qui le remplace à Figari.

⁂

CARGÈSE. — Lundi dernier, la petite ville de Cargese était plongée dans le deuil par la mort d'un de ses enfants d'élite.

M. François-Antoine Coti, ancien maire, *succombait à une longue et cruelle maladie*, laissant une famille honorable dans les pleurs et provoquant une véritable explosion de regrets au sein de la colonie grecque de Cargese, ainsi que dans toutes les communes de la province de Vico, où la famille Coti possède des relations nombreuses.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'une affluence énorme d'amis arrivés de *tous les points de notre région* et le caractère qu'elles ont revêtu est le plus bel éloge qu'on puisse faire du défunt et la meilleure consolation pour des parents éplorés.

Deux discours ont été prononcés sur sa tombe. L'un par M. le docteur Dragacci, et l'autre par M. Giuseppacci Noël.

Nous reproduisons celui de M. le docteur Dragacci.

Messieurs,

L'homme du bien que nous accompagnons aujourd'hui jusqu'au champ du repos, était de ceux qui laissent, en même temps que des traces marquées de leur passage en ce monde, un vide considérable au sein des populations parmi lesquelles ils ont vécu. De tels hommes ont droit aux regrets de leurs concitoyens et j'ai pensé que nous ne devions pas laisser disparaître du milieu de nous, cet enfant de Cargese, sans rendre hommage à sa mémoire, sans dire que sa mort n'est pas seulement ressentie par sa famille et les siens, mais qu'elle est un véritable deuil public.

Laissez-moi associer dans ces regrets un autre membre de la famille, mon vénéré confrère, le docteur Frimigacci, que je salue en passant et dont le nom évoque parmi nous tant de souvenirs. Je ne veux pas, messieurs, prétexter ici tous les détails de la vie du défunt : c'est un simple adieu que je lui adresse au nom des habitants de Cargese.

François-Antoine Coti fut une des personnalités qui honorent le plus la colonie grecque. Grâce à ses hautes qualités personnelles, aux relations de sa famille, à l'honnête aisance dans laquelle il se trouvait, il a joué dans son pays un rôle important qui lui assigne, sans conteste, un rang distingué parmi les hommes les plus recommandables de la province de Vico. Bien jeune, il fut maire de Cargese et il administra la commune avec un talent et une compétence qui lui valurent l'affection de ses administrés, comme aussi le respect et l'estime de l'administration préfectorale, qu'il combattait pourtant avec la plus grande énergie, car il ne resta jamais au fond politique. Sa gestion fut marquée par l'exécution de plusieurs travaux utiles, entre lesquels je citerai la construction du chemin vicinal de la Marine et l'ouverture de la traverse des Postes. Il projetait pour sa commune d'autres embellissements, mais il fut arrêté dans ses desseins par le mal terrible qui brisa sa vie publique presque à son aurore.

Il résigna dans ses fonctions de maire, sans cesser, pour cela, d'être au service de ses concitoyens. Doué, en effet, d'une intelligence cultivée et d'une instruction solide, il éclairait de ses conseils tous ceux qui avaient quelque difficulté à résoudre et prêtait généreusement sa plume pour *toutes les demandes qu'on avait besoin* d'adresser.

Je ne dirai rien, messieurs, du père de famille, de l'homme privé, je ne ferai qu'augmenter votre émotion et mon éloge resterait au-dessous de la vérité. Mais je ne puis pas ne pas parler du chrétien. A cette époque d'athéisme officiel et de persécution cléricale, il est réconfortant de rencontrer des hommes qui ont le courage de leur foi catholique et ne reculent devant rien pour affirmer leurs convictions religieuses. François-Antoine Coti fut de ce nombre ; il ne manqua jamais à ses devoirs de chrétien ; nous l'avons vu, dans les rares moments de calme que lui laissait la maladie qui le torture, pendant 20 années, nous l'avons vu, dis-je, se traîner péniblement vers nos églises et faire acte de bon et fervent catholique. Une fin édifiante fut le couronnement de sa belle existence. Il demanda et reçut publiquement tous les sacrements de l'Eglise et, ainsi raffermi par le pain des forts, il affronta l'heure dernière avec la résignation et la sérénité que possède seule une âme vertueuse.

Je termine, messieurs, par cette pensée consolante que la mort n'est qu'une délivrance pour le juste et si je pouvais adoucir tant soit peu l'immense douleur qui accable la famille Coti, je lui dirai, courage, chers parents, celui que vous pleurez n'est pas mort ; il vit dans vos cœurs et dans le souvenir de toute la population de Cargese.

Il est ressuscité dans l'éternelle Patrie, d'où il vous protège et dans laquelle nous irons le rejoindre pour ne plus nous séparer.

UN VOL D'AVOINE

La nuit dernière, vers 11 heures et demie, les douaniers Granarolo Alexandre et Ciccoli Pascal, de service aux docks, aperçurent deux individus qui se tenaient près d'une charrette, en face de l'ancienne filature Barsanti.

S'en étant approchés, l'un d'eux prit la fuite. Comprenant qu'ils avaient affaire à des voleurs, les douaniers arrêtèrent le charretier et le conduisirent, avec sa charrette qui était chargée d'avoine, au corps de garde de la douane.

Ils s'empressèrent ensuite, d'après les ordres de M. Florat, lieutenant des douanes, d'aller informer la police. Quelques instants après le brigadier Giudici et les agents Stefani, Antonini et Bonavita arrivèrent au corps de garde et mirent en état d'arrestation le charretier qui déclara se nommer G. Dominique, 33 ans, au service du sieur C. Don Charles, demeurant avec ce dernier, place de la Fontaine-Neuve.

Conduit aussitôt au poste de police, 3, fit connaître que l'avoine appartenait au nommé L. Jean, docker, demeurant rue St-Joseph. Le chargement se composait de plusieurs sacs. Ils lesavait pris devant les magasins situés à côté de la filature.

Le charretier, qui n'a pu dire à qui appartenaient la charrette et la mule, a été écroué au violon municipal.

⁂

Dans la matinée d'hier, le sieur Agostini Benoît informait la police que la charrette saisie lui appartenait et qu'il l'avait remisée à la place d'armes où on l'avait prise sans le prévenir.

Peu de temps après le sieur Doleï Jean, cultivateur à St-Joseph, se présentait au poste de police, disant que la mule qui avait servi au transport de l'avoine, lui avait été volée, pendant la nuit, dans son écurie, avec les harnais et que le sieur Mari François, à son service, qui détenait la clef de l'écurie, ne s'était pas présenté au travail.

⁂

Le brigadier Bertrand et l'agent Poggi se mirent aussitôt à la recherche de L. Jean qu'ils ont arrêté à son domicile. Ce vol d'avoine a été commis au préjudice de MM. Ghiglermini, négociants, Place d'Armes, dont les entrepôts se trouvent près des Magasins Généraux.

M. Moiselio, commissaire de police, chargé d'instruire cette affaire, a interrogé, dans l'après-midi, L. Jean et G. Dominique. Ce dernier a déclaré que vers 10 heures du soir *les sieurs L. Jean et L. Antoine* se sont présentés à son domicile et lui ont offert 20 fr. s'il voulait les aider à transporter des sacs d'avoine dans un vestibule de la rue Miot. Il accepta. L. Jean lui remit alors la clef de l'écurie Doleï où il prit la mule qu'ils attelèrent ensuite à la charrette du nommé Mancino, remisée à la place d'armes. Ils se rendirent *ensemble aux docks.*

Sous l'escalier extérieur qui conduit au 1er étage de la filature, se trouvaient onze ou douze sacs d'avoine ; L. Antoine faisait le guê. Au moment du chargement les douaniers arrivèrent ; L. Jean prit aussitôt la fuite et L. Antoine, qui se tenait à une certaine distance, en fit autant. G. Dominique ignorait complètement que cette avoine provenait d'un vol.

M. Moiselio a ensuite interrogé L. Jean qui protesta énergiquement contre les imputations dont il est l'objet et soutient n'avoir pris aucune part au vol d'avoine dont il est question. Lota A. n'a pas été retrouvé.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les suffuses persistantes, les engorgements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera *disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50*, franco Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 14 0 à midi : 19 3 à 6 heures du soir + 15 8
Maxima 19 2 Minima 11 0
Baromètre — 7 heures du matin, 748 mm. à midi, 752 mm. 6 heures du soir, 755 mm.
Vent. — Dans la matinée, S.E. frais.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, 1/2 couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

⁂

Nécrologie

A une heure de relevée, une nombreuse assistance accompagnait les restes mortels de M. Roch Graziani, décédé dans sa vingtième année, emporté par une de ces maladies qui ne pardonnent pas.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Nous prenons part à la disparition prématurée de cet infortuné jeune homme et adressons à sa famille l'expression de nos regrets.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

Pilules Suisses

Vieux-Grapilier (Charente), 25 octobre 1905. Très satisfait des Pilules Suisses qui, il y a huit ans, ont sauvé ma femme d'une maladie grave contre laquelle beaucoup d'autres remèdes avaient échoué, j'ai encore eu recours dernièrement à vos bonnes Pilules. Comme la première fois, le résultat a été aussi heureux que rapide. Elle a 67 ans et se porte comme à 20 ans. CARLIER Alphonse (Sig. lég.) Stè Harrag, 28, rue Grammont, Paris.

⁂

Mots de la fin

En police correctionnelle ;

Une dame d'une trentaine d'années, cheveux retiants, toilette tapageuse, est citée comme témoin.

— Etes-vous mariée, madame ? lui demande le président.

— Je m'en rapporte à la sagesse du tribunal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00205

BOURSE DE PARIS

19 avril — 19 avril

Rente 3 0/0 (ancien) 98.65 — 98 45
— 3 0/0 (nouvelle) 98 70 — 98 45
ex-coupon.

Conseil des Ministres

Paris, 19 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les mesures d'ordre

Le conseil a arrêté les mesures d'ordre qui sont devenues nécessaires pour le maintien de l'ordre pendant les grèves.

Les grèves

Le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur a communiqué au conseil les télégrammes envoyés par les préfets sur l'état des grèves dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Un officier de dragons et un *gendarme sont décédés cette nuit* des suites des blessures reçues au cours des bagarres sanglantes qui ont eu lieu à Lens et à Denain.

La grève des postiers

M. Barthou, ministre des postes et télégraphes, a entretenu le conseil de la grève des sous-agents des postes.

Le Conseil a autorisé le ministre à signer cent nouvelles nominations, afin de remplacer immédiatement les sous-agents des postes qui sont encore en grève.

Télégramme de condoléances

M. Fallières, président de la République, a donné connaissance au Conseil du télégramme de condoléances qu'il avait adressé au président Roosevelt à l'occasion de la catastrophe de San Francisco.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

ACCIDENT MORTEL

L'inventeur du *Radium* écrasé par un camion

Paris, 19 avril.

M. Curie, l'inventaire du *Radium*, membre de l'Institut, a été victime aujourd'hui d'un bien déplorable accident.

M. Curie traversait la chaussée de la rue Dauphine, lorsque, arrivé presque en face du Passage portant le même nom, il glissa à terre.

Malheureusement, à ce moment, un camion portant un gros chargement ne put être retenu à temps par son conducteur et l'illustre inventeur du *Radium* fut pris sous une roue et écrasé.

La mort a été instantanée.

Ce déplorable accident a jeté la consternation dans tout le quartier.

LES GRÈVES

A PARIS

Les facteurs des postes

Paris, 19 avril.

Les facteurs grévistes ne sont guère nombreux aujourd'hui ; leur nombre s'élève à 276.

Dans une réunion qui a été tenue cet après-midi, M. Granger, secrétaire général du syndicat, a engagé les grévistes à reprendre leur travail demain matin, et d'informer immédiatement leurs chefs.

La grève des typographes

Paris, 19 avril.

Les ouvriers typographes et brocheurs sont toujours en grève.

Ils n'ont encore reçu aucune réponse à leurs revendications.

On ignore actuellement le nombre des grévistes.

Demain aura lieu une réunion à la Bourse du Travail.

ANZIN

Grève des métallurgistes

Anzin, 19 avril.

La grève des métallurgistes est *complète.*

Les grévistes sont calmes.

LORIENT

La grève générale

Lorient, 19 avril.

Les dockers, les débardeurs des quais, ainsi que toutes les autres *corporations ouvrières sont en* grève.

Le chômage est complet partout.

Les troupes sont consignées dans les quartiers.

Cette première journée de grève n'a donné lieu à aucun incident grave.

Les Morts du Jour

M. Legrandais

Paris, 19 avril.

On annonce la mort de M. Legrandais, conseil municipal de Paris.

M. Barodet

On annonce également la mort de M. Barodet, ancien maire de Lyon, ancien sénateur de la Seine, décédé à Vincent, dans le Jura.

La grève des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais

A LENS

L'arrivée de M. Clémenceau

Lens, 19 avril.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, a visité aujourd'hui la maison de M. Reumaux, directeur des mines.

Cette maison, qui a été saccagée hier par les grévistes, se trouvait encore dans l'état de désordre indescriptible où l'avaient laissée les assaillants.

M. Clémenceau a promis aux propriétaires de l'immeuble des mesures énergiques de protection.

Le ministre s'est ensuite rendu à l'hôpital, où il s'est longuement incliné devant le corps du lieutenant Lautour, tué d'un coup de pierre par les grévistes au cours d'une manifestation qui s'est produite hier.

M. Clémenceau a également visité tous les officiers et soldats blessés, auxquels il a adressé toutes ses félicitations pour leur conduite digne d'éloges.

Lens, 19 avril.

Le Conseil d'administration du syndicat des mineurs a adressé aux grévistes une proclamation condamnant les vols et les pillages et mettant les mineurs en garde contre les agitateurs étrangers.

Dans cette proclamation les grévistes accusent les policiers, les débitants et les agents de la réaction d'avoir fomenté les troubles.

Lens, 19 avril.

En présence de la situation extrêmement grave, des mesures d'ordre très énergiques vont être prises.

On compte actuellement 17.000 hommes répartis dans les concessions minières du « Pas-de-Calais. »

Ces troupes vont être renforcées.

Les obsèques *du lieutenant Lautour*

Lens, 19 avril.

Les obsèques du lieutenant Lautour, du 5e dragons, décédé la nuit dernière à l'hôpital des suites des blessures reçues au cours de la dernière bagarre, seront célébrées demain à Lens.

Ces obsèques donneront lieu à une imposante manifestation. Toutes les autorités y assisteront.

On dit même que M. Clémenceau retournera à Lens à cette occasion et y prononcera un discours devant le cercueil de ce malheureux officier.

DENAIN

Mort d'un gendarme

Denain, 19 avril.

Le gendarme qui a été blessé dans la bagarre avec les grévistes est mort cette nuit.

Les grévistes ont établi des barricades autour de l'usine Call.

Arrivée de M. Clémenceau

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, est arrivé dans l'après-midi.

EN AMÉRIQUE

LE DÉSASTRE *de* SAN FRANCISCO

15.000 victimes

Dégâts énormes

New-York, 19 avril.

Le désastre de San-Francisco dépasse en horreur tout ce qui a été annoncé par nos télégrammes d'hier.

Le nombre des personnes tuées ou blessées est évalué à 5.000 environ.

Des quartiers sont devenus la proie des flammes. Le vent active les progrès de l'incendie.

Si le vent ne change pas, la ville entière sera détruite.

Des malfaiteurs, profitant de la panique générale causée par la catastrophe, commettent de nombreux vols et se livrent à toutes sortes d'excès.

Deux régiments montent la garde près d'un énorme monceau d'objets précieux provenant de maisons détruites.

Ces objets ont une valeur évaluée à plusieurs millions de dollars.

Paris, 19 avril.

Un télégramme de New-York annonce que des secousses de tremblement de terre ont été également ressenties dans plusieurs villes et villages du Sud de la Californie.

Les dégâts sont énormes ; on parle de 10 000 personnes tuées ou blessées.

100.000 personnes sans abri. — Quatre pillards condamnés et exécutés.

Paris, 19 avril.

On télégraphie du New-York au « New-York-Herald de Paris. »

L'incendie n'a pas cessé.

Plus de 100.000 personnes se trouvent sans abri à San Francisco ;

De nombreux vols se commettent dans les maisons.

Plusieurs arrestations ont été opérées. Quatre pillards, pris en flagrant délit, ont été immédiatement exécutés.

Le consulat français et les plus beaux quartiers sont détruits.

Paris, 19 avril.

Les derniers télégrammes parvenus aujourd'hui de San Francisco annoncent qu'une grande partie des plus belles constructions de la ville sont devenues la proie des flammes.

De nombreux quartiers sont entièrement détruits ; les maisons ne sont plus que des monceaux de ruines.

L'incendie continue ses ravages.

Les locaux du Consulat français ont été complètement détruits.

Tout le personnel est indemne.

A San José

New-York, 19 avril.

A San José, la cathédrale a été détruite ; plusieurs maisons se sont écroulées, d'autres ont été sérieusement endommagées.

Quarante personnes ont été tuées ; on compte 87 blessés.

A Santa Cruz

New-York, 19 avril.

A Santa-Cruz, le tremblement de terre a causé beaucoup de dégâts.

Le chiffre des morts s'élève à 200 ; celui des blessés à 310.

Presque toutes les maisons des vieux quartiers se sont effondrées.

A Santa Rosa

New-York, 19 avril.

La ville de Santa Rosa est presque entièrement détruite.

Dix mille personnes se trouvent sans abri.

Le nombre des victimes est considérable.

La plupart des négociants et des propriétaires d'immeubles sont complètement ruinés.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

La disparition *DU POPE GAPONE*

St-Pétersbourg, 19 avril.

La plupart des journaux de Saint-Pétersbourg signalent la disparition du Pope Gapone, dont la famille et les amis n'ont pas de nouvelles depuis quelque temps.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et fainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Vignes Américaines
Plants racinés 1er choix

Riparia X Rupestris 3,300 (garantie.
Riparia Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. ETIENNE DE SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

A céder pour cause de décès
Librairie, Papeterie, Journaux.
Excellente clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes, les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.
Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,20 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus 0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Isolle)
1 fr. 25 le flacon de 2 litres : 1,2 environ
Vins mousseux à 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gantlaus, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Pif » à 1 fr. 25.
Quinquina « Ponpont, » à 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Fin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

DIDOT BOTTIN
Grand Annuaire du Commerce Universel

Modifications et Améliorations pour 1907. — 5 volumes au lieu de 4.

Toutes notes d'insertions, observations, suppressions ou souscriptions aux 5 volumes de l'édition 1907, en préparation, sont reçues chez
François Maestracci
2, rue Neuve Saint Roch, 2, Bastia

20.000 fr. de RENTE pour UN fr.
LOTERIE
des Enfants Tuberculeux : Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille
GROS LOTS
500.000
100.000 - 50.000
AVIS
TABLEAU OFFICIEL DES LOTS
1 à 500.000 | 2 à 100.000 | 1 à 50.000
2 à 20.000 | 5 à 10.000 | 5 à 5.000
25 à 1.000 | 50 à 500 | 1100 à 100
1170 lots sur 1.200.000 billets
UN MILLION
15 JUIN 1906

LA MAISON
L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

rsste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXIe ANNÉE — SAMEDI, 21 AVRIL 1906 — N° 101

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anselme
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 55 m. — Coucher, 6 h. 18 m.
Dernier quar., le 15 — Nouv. Lune, le 23
Fête du Dimanche : *Dimanche in Albis.*

20 AVRIL

Une « Première »

Il n'est pas besoin d'être doué d'une sagacité exceptionnelle, pour observer que nos modernes insulaires, s'ils continuent, généralement — affaire de commodité ! — *à se servir de l'idiôme natal*, se croient cependant tenus de n'en user que *a mezza voce*, volets fermés et portes closes, avec des airs de s'en accuser, comme d'un état de flagrante infériorité. D'aussi spirituelles convictions fleurissent plus spécialement — le croirait-on ? — parmi le populaire de nos localités les plus intérieures et les plus abruptes, depuis le valeureux officier colonial, dûment retraité, à la peau incendiée par le ciel d'Orient et *la religion de l'absinthe, jusqu'à* la douce enfant, frais émoulue de l'École Normale qui envoie aux journaux des « nouvelles » dont l'action (on n'a jamais su pourquoi) se passe invariablement en ... Bretagne, et dont le héros reçoit le prénom de Yves, toujours aussi intrépidement ; bonnes gens bien intentionnées, mais tenant pour un critérium d'indiscutable bon ton ce dédain solennel

Du vin pur de notre cru...

Alors, cependant, que ce mouvement tout nouveau de décentralisation de bon aloi, secouant les provinces de France, remet partout en grand honneur les productions de l'esprit du terroir et partout fait éclore et fleurir les sociétés régionalistes, en Corse, à Bastia, quelques éminentes personnes esquissèrent une tentative, à ces mêmes fins. Et, cela va sans dire, au profond ébahissement d'un tas de braves garçons qui ne comprenaient pas — mais pas du tout ! — que des Corses conçoivent l'inexplicable idée de s'intéresser aux coutumes corses et aux diverses manifestations de l'intellect corse.

Les œuvres d'un trop modeste, mais génial auteur bastiais, Vattelapesca, constituaient un champ d'exploitation fécondé dont *A Cirnea* fut l'heureux pionnier.

La représentation d'une première comédie en dialecte corse fut une révélation, un émerveillement. Et pas plus tard que l'autre soir, devant le ban et l'arrière-ban du Tout-Bastia, nouvelle audition d'un second petit chef-d'œuvre, et nouveau triomphe. Et il n'en faut pas plus pour que ces événements littéraires empruntent — si l'on se reporte à l'état d'esprit que nous signalions tout à l'heure, — des proportions insoupçonnées...

Il n'y a plus grand chose à dire de cette fameuse *In Campagna*, dont le lecteur ne soit déjà averti. Ici même l'on nous en a fort joliment entretenu. Bornons-nous à constater une fois de plus la surprenante précision dont est brossé ce tableau de la vie locale, et l'incomparable maîtrisequi a silhouetté les figures, de cette manière de farce réaliste et vieux-Bastiais, à l'instinctive drôlerie, judicieux et goguils, jeunesses ferventes de randonnées à *Santu Nicolà* peuplé de calicots énamourés, servantes rosses, roublardes commères, paysans raseurs et tapeurs. Les divers épisodes de cette conspiration *rustique* sont d'un naturalisme vigoureux, entr'autres cette hilarante scène de la sérénade villageoise,

O voi vicchi incuscrutti... etc.

qui transporta, plus particulièrement, l'assemblée.

Et quel style que celui-là ! Toute la fine fleur du langage bastiais imagé à l'infini, haut en couleurs, *gouailleur* et *caustique*, comme pas un. Et puis, quelle psychologie terriblement acérée apparaît chez Vattelapesca sous la saillie de l'humoriste ! le tout enveloppé dans un tour d'ironie pimpante et de savoureuse espièglerie.

Corse d'ailleurs, Corse d'Ajaccio, de Corte, de Sartène, de Balagne, à vous maintenant de vous inspirer de l'exemple de Bastia et de tirer parti de vos *trésors latents*, du dialecte et de l'esprit régionaux. Il est vrai qu'il n'est point partout, des Vattelapesca, Seule et unique aussi, est cette Cyrnéenne qui s'attarde *un peu longuement* parfois, sous les voûtes de la maison Romieu, à des tours de valse, hors de propos, mais qui vous a parfois de ces réveils éclatants, où elle se ressaisit et se retrouve tout entière.

Puisse la belle vaillance qui ne connaît pas d'obstacles, de son infatigable Présidente, orienter longtemps *A Cirnea* au sein des plus radieuses prospérités.

F. M.

Causerie Maritime

La Télégraphie sans fil
La Désinfection des navires

En France, l'administration des Postes et Télégraphes vient de décider la création de trois nouvelles stations de télégraphie sans fil.

Ces stations qui seront probablement installées à Bizerte, Port-Vendres et Cherbourg, porteront à cinq le nombre de postes français de télégraphie sans fil desormais en service.

Porquerolles et Ouessant sont déjà dotés en effet de deux postes d'essai qui fonctionnent régulièrement depuis plusieurs mois. La pensée du ministre, en décidant la création de ces nouvelles stations, aurait été uniquement, assure-t-on, de poursuivre des expériences concluantes.

En Allemagne, la télégraphie sans fil a déjà donné naissance à un néologisme : *radiotélégramme*, qui est le nom par lequel on désigne dans tous les pays la dépêche transmise par le *radiotélégraphe*. Les postes *radiotélégraphiques* de la côte sont des *stations côtières* et elles ont été établies, en Allemagne, pour une portée de 200 kilomètres entr'elles, et de 120 kilomètres entre les postes de navires, dont le mât a une hauteur de trente mètres. La longueur des ondes émises par ces différents postes, est de 365 mètres.

Les signaux en usage dans la télégraphie Morse sont tous employés en radiotélégraphie, mais d'autres ayant une signification particulière leur ont été ajoints.

La direction des correspondances est effectuée par les stations côtières, qui donnent leurs ordres aux postes de navires et aux autres stations à service limité.

On accorde un traitement privilégié, au navire qui, par sa situation, la direction de sa route et sa vitesse, quitte le premier la zône dans laquelle une communication réciproque est possible.

On vient d'installer à Berlin et à Dresde une télégraphie sans fil, la distance entre ces deux villes est de 148 kilomètres. La station de Berlin communique également avec celle de Marienleuchte sur l'île Pehmarn, et celle de Karlskrona, en Suède. Pendant la nuit, il sera même possible, croit-on de communiquer avec la station Marconi de Poldhu, en Angleterre.

Sur les navires Transatlantiques, la télégraphie sans fil a déjà rendu des services très appréciés. Aussi le « Norddeutscher Lyod » a décidé de faire installer un poste de télégraphie sans fil à longue distance à bord de son paquebot express « Kaiser Wilhelm II ». Grâce aux appareils Marconi dont il est doté, le « Kaiser-Wilhelm II » pourra donc rester en *communications constantes avec la terre*. Il est plus que probable que le « Norddeutscher Lloyd » fera de même avec ses autres paquebots express, qui sont d'ailleurs déjà munis d'appareils Marconi, mais à portée sensiblement inférieure

Il est probable également que le « Norddeutscher Lloyd » fera paraître à bord un journal quotidien, comme il s'en édite depuis plus d'un an et demi sur le « Cunard, » du service express *Liverpool-Queenstown New-York*, et depuis quelques semaines sur les « Hamburg-American liners, » du service express Hambourg-Douvres-New-York.

⁂

La désinfection des navires par le moyen de l'acide sulfureux, avec les appareils Clayton, a donné de bons résultats. *Cette désinfection* a comme conséquence les avantages suivants : Suppression des quarantaines, extinction des incendies sans dommage pour les marchandises que le feu n'a pas atteintes, d'où, pour *les armateurs*, diminution des frais d'exploitation et d'assurance.

Le S. S. « Oropesa, » de la Pacific Steam Navigation Cº, signalé comme ayant des cas de peste à bord, après s'être présenté à La Pallice venant de l'Amérique du Sud par Lisbonne et la Corogne, est arrivé à Liverpool et y a débarqué quelques malades qui ont été mis en observation.

Les armateurs de « l'Oropesa » ont demandé à la Compagnie du Gaz Clayton, *d'accord avec les autorités sanitaires*, de procéder à la fumigation de leur navire en vue d'obtenir un certificat de désinfection qui lui évitera toute difficulté au retour dans les ports de l'*Amérique du Sud. Cette opération a eu* lieu la semaine dernière.

Ce que disent les Journaux

L'Eclair

De M. Judet :

« Après les mille et mille manifestations de décheance hautement encouragées ou tolérées, après la surenchère des cadeaux parlementaires offerts au suffrage universel par la Chambre expirante, à la veille du renouvellement democratisé, après l'élection de Falières, en face du cabinet Sarrien-Clemenceau, comment les facteurs pourraient-ils hésiter ? Les menaces puis les mesures impitoyables de M. Barthou leur paraissent une trahison car ces esprits simples avaient foi dans l'éternité de leur faveur et leur droit au désordre. Les voilà cruellement désabusés. »

Le Radical

De M. Maujan :

« Nos ministres ont intérêt à garder tout leur calme et tout leur sang-froid en face des revendications du personnel postier comme de tous autres travailleurs. Le pays d'ailleurs d'un gouvernement démocratique est dans le peuple, dans les

---

77e FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— N'a-t-il pas de parents, pas d'amis auprès de qui je pourrais me renseigner ?

— Oh ! pour ça, il ne recevait guère que des individus bizarres dont pas un ne m'est connu par son nom.

— Ainsi vous ne pouvez me fournir aucun indice ?

— Aucun, et je le regrette de tout mon cœur, car vous m'avez l'air d'un brave garçon, tandis que monsieur Méronalle... Enfin, enfin... je n'en dis pas plus long, conclut le portier d'un ton significatif.

— Décidément, je joue de malheur ! pensa le jeune homme.

Il retourna, le cœur navré, à son bureau.

— Oh ! je le retrouverai, se dit-il, mais c'est encore un retard. Hélas ! pendant combien de temps ne serai-t-il encore interdit à d'embrasser Marie ? Ne serai-t-il seulement ni permis de l'embrasser jamais comme je voudrais l'embrasser ? Quand j'aurai mis la main sur ceux que je cherche, il faudra peut-être arracher tout espoir de mon cœur !... Ah ! c'est affreux !... pourtant je saurai bien... c'est mon devoir et c'est ma volonté !

IX

Méronalle, brusquement congédié par la Compagnie des omnibus, était, ainsi que nous l'avons dit, à la recherche d'une position sociale.

Il y aurait eu de quoi ébattre un esprit moins énergique et surtout moins inventif que le sien, mais dans sa carrière d'aventures, il en avait vu bien d'autres.

En attendant que l'occasion se présentât d'atteindre enfin la fortune après laquelle il courait depuis si longtemps, le plus pressé était de payer aux besoins de sa vie quotidienne et nous savons que Méronalle, joueur et libertin, avait des appétits assez difficiles à satisfaire.

Sa première pensée avait été d'aller de nouveau trouver Stéphane de Berly, afin de tirer de lui une bonne somme.

Mais, après réflexion, il avait rejeté cette idée.

Stéphane de Berly livré à lui-même eût été une excellente dupe, car le frère cadet du défunt comte était, au point de vue intellectuel, un assez pauvre sire.

Mais il était contrôlé par sa femme, la terrible Palmyre et celle-ci, défiante et rusée, l'avait mis en garde contre les exigences répétées, encore que peu justifiées de Méronalle.

En effet, quel prétexte donner à un nouvel essai de chantage depuis que les époux de Berly avaient obtenu la déclaration d'absence de Marie.

Ne jouissaient-ils pas en paix de la fortune de leur nièce disparue et comme morte au point de vue de la loi ?

Méronalle pouvait encore, en usant de l'intimidation, tirer d'eux quelques maigres subsides, mais, malgré son audace naturelle, il se sentait mal en situation, en ce moment, d'avoir recours à ce moyen.

Palmyre, avec son flair redoutable, le devinerait embarrassé, besogneux, et, l'expérience le lui avait appris, on n'effraye pas les gens qui vous savent aux prises avec le gendarme.

Avant d'entamer avec les de Berly la partie suprême qu'il méditait, il voulait au moins avoir quelques atouts dans la main.

Méronalle, sans emploi et vivant au jour le jour, se sentait un piètre adversaire pour des gens en possession d'une fortune qui se chiffrait par millions.

C'était un de ses axiomes favoris, que plus on avait besoin de tout le monde, plus il fallait paraître n'avoir besoin de personne.

Se créer provisoirement une position convenable, cette position dût-elle n'être apparente, était donc la première chose à faire.

Ce résultat obtenu, il se présenterait chez Stéphane et entamerait la lutte avec plus de chances de succès.

Manger un cabinet d'affaires auquel il avait exploité autrefois une clientèle d'Argoat, c'était une entreprise destinée à un échec presque certain.

Un établissement de ce genre n'avait produit jadis que de maigres bénéfices, alors que Méronalle, ayant à peine quitté la préfecture de police, pouvait encore avec le personnel de cette administration des renseignements qui pouvaient lui être utiles.

Mais, après plus de dix ans, il ne connaissait plus personne à la préfecture.

Les nouveaux préposés policiers ne lui étaient pas familiers et, pour ouvrir une agence de recherches, il ne se serait plus, comme il disait, à la hauteur.

Cependant, un projet hantait sa cervelle.

Le divorce, entré dans la loi et dans les mœurs, depuis la fermeture de son cabinet d'affaires, lui paraissait une bonne mine à exploiter.

Bien des époux voulaient divorcer et ne le pouvaient pas, empêchés qu'ils en étaient par la procédure du législateur qui, admettant un certain nombre de causes de divorce, avait volontairement omis le consentement mutuel.

Souvent, Méronalle s'était dit qu'il y avait là, pour un homme intelligent, une série d'opérations fructueuses à tenter.

Bien entendu, il rechercherait sa clientèle dans les classes riches, parmi les époux capables de payer un bon prix le service qu'on leur rendrait en brisant une union détestée ou simplement gênante parce qu'elle les *marchait d'un* [illegible]

courageur une autre, plus agréable ou plus avantageuse.

Mais la clientèle des gens riches ne viendrait qu'à une agence située dans un beau quartier et convenablement installée.

Méronalle rêvait des bureaux semi-austères, semi-élégants, peuplés d'employés nombreux et bien vêtus, meublés avec un luxe modeste, avec, dans l'antichambre, au lieu du traditionnel dernier élève crasseux et rôpi, un beau huissier à la mine engageante, solennel dans son habit noir sur lequel brillerait une chaîne d'or.

Certes, les agences de divorce pullulaient à Paris, mais aucune d'elles ne primait les autres.

Ce qu'ambitionnait Méronalle, c'était de devenir au divorce ce que l'illustre, M. de Foy avait été au mariage, — en un mot quelque chose comme le ministre du divorce en France.

Il déjà, par la pensée, il voyait affluer auprès de lui les gentilshommes qui, ayant croqué au jeu au vert le bœuf, la dot de leur femme, grillaient de divorcer pour avoir une seconde fois à se mettre sous la dent les actrices qui, mariées à un cabotin, voulaient quitter le nom de celui-ci pour en porter légalement un plus noble, offert par un admirateur riche et titré ; les bourgeoises sur le retour, dégoûtées d'un mari trop casé et désireuses de dégoiser, munies de la permission de M. le maire, leurs économies de tendresse avec un nouvel époux, jeune et vigoureux.

(*A suivre.*)

tuasses laborieuses. Il n'en a pas d'autre qu'il le sache bien et surtout qu'il ne se berce jamais de l'espoir de désarmer les gens qui ne veulent que l'excès du mal, pour en faire sortir ce qu'ils appellent le bien ! L'habileté la plus élémentaire consiste à résister à leurs exactations, et à bien se garder de faire leur jeu. »

L'Humanité

A propos des grèves :

« M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, avait promis que l'on ne verrait pas les pantalons rouges autour des corons de Courrières, de Lens et de Liévin. On les y voit dans les rues de Paris. Chaque bureau de poste de la capitale est transformé en corps de garde. C'est une dérision à la fois et une infamie.

« O jours d'ardeur démocratique, où un Clémenceau déclarait que l'Etat républicain ne devait de rester neutre dans les conflits entre employeurs et employés !

« O jours de foi révolutionnaire, où un Briand de toute son ardeur se portait au secours des mineurs et des tisseurs en révolte, qu'êtes-vous devenus ?

« Ces hommes sont le pouvoir, ils sont l'Etat et s'associent à toutes les mesures de salut capitaliste imposées par un Barthou. »

La République Française

A propos de la grève des facteurs :

« Le gouvernement, a déclaré M. Barthou, est solidaire. Est-il unanime à approuver les déclarations et les actes du ministre des travaux publics ? Nous avons peine à le croire. La preuve que tous les ministres ne comprennent pas leur devoir de la même façon, c'est que M. Briand, par exemple, n'éprouve aucun besoin de rappeler au respect de la loi des instituteurs qui se sont solidarisés publiquement avec les postiers en lançant un véritable défi au ministre qui venait de qualifier d'illégale, l'attitude de ces employés de l'Etat. La preuve encore, c'est que M. Clémenceau ne réprime pas avec une suffisante énergie, les attentats contre la liberté du travail. Il faudra beaucoup de souplesse et beaucoup de bonheur aux ministres opposés pour éviter de se casser les reins à ce jeu de bascule. »

Le Siècle

A propos de la grève des facteurs :

« Le gouvernement a agit vite et bien, et cet exemple était précisément nécessaire parce que les élections approchent. Les mains qui ont jeté les facteurs dans la grève leur ont dit que le moment était bon choisi parce que les candidats de tous les partis les soutiendraient. Comment ne s'unit-il pas trouvé un seul facteur pour leur répondre : « Précisément le moment est mal choisi parce que le gouvernement, à la veille des élections, ne donnera pas à ses adversaires l'avantage d'exploiter sa faiblesse. » La grève qu'on a imposée à ces pauvres gens était à la fois odieuse et inepte. »

Le Gaulois

Les postiers hésitaient à plus d'indulgence ont été surpris, et dans une certaine mesure leur indignation se peut expliquer. Ne devaient-ils pas croire en effet que si l'on avait appelé au pouvoir M. Briand, c'était précisément pour fouiller les syndicats rouges et favoriser les revendications, si violentes soient-elles, du prolétariat ?

On s'est beaucoup diverti lorsque M. le duc de Bisaccia a proclamé la nécessité d'oublier dans la République, l'ordre moral. L'un ne peut nier aujourd'hui que la formule était bonne.

L' " Ile de France " et l'Ile de Beauté

Nous avons pu admirer hier, accosté au Nouveau-Port, le paquebot-yacht *Ile de France*, de la Société Générale de Transports maritimes à vapeur, spécialement aménagé pour la navigation de plaisance et exclusivement affecté aux croisières de la « Revue générale des sciences. »

Ce superbe navire de 2.407 tonneaux de jauge est commandé par un de nos compatriotes, M. Thadée Nicolai, de Brando, qui, avec une aménité et un tact parfaits, a conduit jusqu'à l'Ile de beauté, les 87 touristes qui sont à son bord.

M. Ollivier, directeur de la « Revue générale des Sciences », est à la tête de cette croisière pour l'organisation des excursions. Le mauvais temps ayant empêché le vapeur de faire escale à Bonifacio, après avoir fait le tour de la Sardaigne, *l'Ile de France* a passé 24 heures à Bastia ; elle est partie ce matin pour l'Ile d'Elbe et se rendra ensuite à l'Ile-Rousse et à Calvi.

Les croisières projetées pour le mois de juillet, — ceci dit pour nos lecteurs qui voudraient profiter de cette superbe occasion, — comprennent un voyage au Spitzberg, jusqu'au 80e degré de latitude Nord, les côtes de la Baltique et de la Suède.

L'*Ile de France* est un superbe steam-yacht de 115 mètres de longueur, peint en blanc, avec cheminée jaune

Il possède une machine de 2,400 chevaux de force, un pont-promenade où les passagers peuvent s'installer à leur aise, un salon de musique une vaste salle à manger de 214 places, trois grands salons, 42 chambres à un lit, 71 chambres à deux lits, 10 chambres à trois lits, toutes les cabines sont éclairées à l'électricité et chauffées par des irradiateurs, 7 salles de bain ; de vastes salons de toilette, et deux chambres noires pour la photographie viennent compléter ce luxueux aménagement.

L'Etat-major du bateau se compose en outre de MM. Maudine, second capitaine ; Poli, lieutenant en premier, Vidal lieutenant commissaire du bord.

M. Icard, l'aimable restaurateur tient de plus, à la disposition des passagers, tout un personnel de cuisiniers, patissiers, garçons de restaurant à faire pâlir d'envie n'importe quel hôtel répondant aux exigences du confort moderne. A l'avant du bateau est installée notamment une véritable bergerie qui donne aux visiteurs l'illusion de l'arche de Noé.

Les touristes se sont rendus à la grotte de Brando pendant que d'autres visitaient la ville, ce qui n'a pas peu contribué à jeter une note gaie et animée.

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'ils emporteront de notre île le plus agréable et le plus durable des souvenirs.

BASTIA-THÉATRE

« Ione » a eu plaire au public bastiais ; aussi, même à la troisième représentation, le monde ne manquait pas. Ce fut un succès et des plus mérités. La bonne musique de Petrella y fut très applaudie ; le remarquable solo de clarinette de cet excellent musicien du 163e qu'est M. Ladevèze, a été unanimement bissé au 3e acte.

Les artistes ont très bien rempli leur rôle. Devrai-je leur renouveler mes éloges ? N'ai-je pas déjà dit que « Ione » était l'opéra le mieux rendu par eux ?

Jeudi soir, il me semble toutefois que Mme Colonnelli a chanté mieux que jamais. Il est vrai que chaque fois qu'on l'entend, cette artiste apparaît de plus en plus captivante.

Mme Frattoni, comme toujours, fut excellente dans son chant et son jeu de scène.

MM. Danco, Villani et Ferrari sont en tous points dignes d'éloges. Le premier surtout nous a donné un Glauco parfait.

J.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIETRA-DI-VERDE. — Cinq membres du conseil municipal parmi lesquels se trouve M. Panerai Félix Antoine, adjoint municipal, viennent d'adresser leur démission, directement à M. le Préfet de la Corse.

De ce fait le conseil municipal se trouve réduit à cinq membres seulement, y compris M. le Maire, deux conseillers municipaux étant décédés depuis la formation de la municipalité.

Le conseil municipal ne se trouvant donc plus en majorité pour délibérer conformément à la loi, des élections complémentaires sont rendues nécessaires pour compléter la municipalité.

⁂

BONIFACIO. — Une sentinelle du 163e, qui était de faction auprès d'une poudrière située à proximité du cimetière de Bonifacio, entendit, vers 10 heures du soir, des cris stridents, ressemblant fort à des appels désespérés d'enfant. Il informa le chef de poste que peut être quelque garçon ou fillette se serait trouvé enfermé dans l'église Saint François, le chapelle de la nécropole. Cette réflexion avait son fondement, car tout le jour avaient eu lieu des processions au cimetière, et il n'y aurait eu rien d'extraordinaire qu'un enfant put être enfermé, par inadvertance, dans l'église. La population en apprenant cette nouvelle se rendit sur les lieux d'où partaient les cris. Non seulement on ne découvrit rien, mais même plus les voix rauques ne se firent entendre. On se retira donc.

La solitude régnant de nouveau, les appels recommencèrent de plus belle. C'est alors que la malheureuse sentinelle transie de peur, s'évanouit et tomba bouche contre terre. Ce n'est qu'à la relève que le caporal de poste trouva la sentinelle à moitié refroidie et vomissant du sang. Des soins lui furent prodigués au poste par le lieutenant d'artillerie Marchand et l'adjudant Picyro.

Ce sont les goélands et les mouettes si nombreux dans les creux des falaises calcaires de Bonifacio, qui doivent avoir été cause de cet accident. — P.

⁂

OTA. — M. Masoni Xavier, a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudre à feu à Ota, en remplacement de M. Subrini François, démissionnaire.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Pensions

Colombani Pierre-Thomas, soldat ; 2 ans 9 jours de services. (Blessures ou infirmités). pension avec jouissance du 1er novembre 1905. 600 francs.

Marelli Clotilde-Madeleine-Joséphine, veuve Castan. Le mari sous-intendant militaire de 2e classe, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 25 juin 1905, 1.667 francs.

Orengo Marie Hortense-Elisa, veuve Raffaelli. Le mari chef d'escadron, décédé en possession de droits à une pension. Pension avec jouissance du 24 juin 1904, 1.333 francs.

Olmeto Jules, juge, 37 ans 9 mois 13 jours de services, pension avec jouissance du 15 novembre 1905, 3.458 francs.

Raggi Marie-Rosalie, veuve Sarrus. Le mari commis ; 26 ans 1 mois 5 jours de services, pension avec jouissance du 6 juin 1905, 457 francs.

Arletti Nicolas, préposé visiteur, 26 ans 5 mois 18 jours de services, pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 681 fr.

Morocchini Luigi-Salvatore, sous-brigadier, 26 ans 11 mois 4 jours de services, pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 900 francs.

Morezani Ours André, préposé, 27 ans 1 jour de service, pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 795 francs.

Clavaldini Paul-Toussaint, préposé, 27 ans 11 mois 12 jours de services, pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 815 f.

Bianchi Pierre, garde de 1re classe, 31 ans 3 mois 3 jours de services, pension avec jouissance du 1er octobre.

TheâtreMunicipal

Ce soir, samedi

Soirée de gala au bénéfice de Mme COLONNELLO (soprano)

La 3me acte de

HERNANI

et

CAVALLERIA RUSTICANA

Opéra en 2 actes de G. Mascagni

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 14·4 à midi + 17·3 à 6 heures du soir + 15·5 Maxima + 18·4 Minima + 10·5

Baromètre — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 764 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — Dans la matinée, O. modéré. Dans l'après-midi, S. id.

Etat du ciel, tgt couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm

⁂

Au Cabanon

Les aliénés que l'on est obligé d'hospitaliser, en attendant, leur transfert dans une maison de santé du continent, sont enfermés dans une petite cellule qui est loin de répondre aux exigences du confort moderne. Les malheureux privés de raison sont assez à plaindre sans que l'on ajoute encore à leur pénible situation.

Les crédits disponibles sont insuffisants, mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne devrait reculer devant aucun sacrifice pour combler une pareille lacune.

⁂

Compagnie méditerranéenne

Les chargeurs bastiais qui remettent leurs marchandises à la Cie Méditerranéenne, se plaignent du long retard apporté à l'expédition des envois qui restent en souffrance à Marseille.

Les courriers arrivent paraît-il, avec leur plein chargement à destination de Naples et de Tunis. Pourquoi ne pas mettre sur la ligne le « Balaïs » et donner satisfaction à tous ceux qui veulent encourager la concurrence.

Il nous suffira de signaler cette situation, pour qu'il y soit apporté un prompt remède.

⁂

Le Miroir des Modes

Le « Miroir des Modes » d'avril est maintenant en vente et charmera tous ses lecteurs.

Des toilettes d'une rare élégance et d'un goût d'distingué sont spécialement désignées pour les beaux jours d'été qui commencent. Hâtez-vous, Mesdames, de choisir parmi ces ravissants modèles tout ce qu'il vous faut pour vous et pour vos enfants Les patrons vous seront expédiés par retour du courrier.

En plus des modes, de première importance en ce moment-ci, nos lectrices ne manqueront pas d'être vivement intéressées par la variété de nos articles sur tous les sujets.

Comme patrons gratuits, quoi de plus approprié ? Un boléro pour dames et un costume marin pour garçonnets.

Prix du numéro : 1 franc. En vente chez tous les Libraires.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Barthomeuf Biaggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

⁂

A vendre

Une Voiture, à 10 places à l'intérieur. S'adresser à M. Ricci, rue de la Banque, 3, Bastia.

⁂

A louer

— Un magasin situé rue de l'Opéra, 3, (ancienne librairie Fabiani).

— Un appartement au 3e étage de la maison Fantozzi, composé de 9 pièces, donnant sur la place St-Nicolas.

— Magasin au rez-de-chaussée sur la place St Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, 15, place St-Nicolas, Bastia.

⁂

Mots de la fin

— Comment se fait-il capitaine, que vous n'avez jamais navigué.

— C'est vrai, cependant, ça n'est pas tout à fait exact .. En 1875, à Fouilly les-Navets, je me suis battu avec le maire et je lui ai envoyé un coup d'épée dans le bicorne.. vous voyez que j'ai tout de même traversé un « bras de maire !... »

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Ce soir samedi 21 avril, réunion extraordinaire, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Prière d'être exact.

La commission exécutive.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Gisi Roch François, de Rogliano, et Marola Joséphine, ménagère, de Corte

Colombani Edouard, cordonnier, de Bastia, et Bazzali Anna-Maria, ménagère, de Crocicchia.

Magnavacca Jean-Tonssaint, instituteur, et Morlong Marie-Rose, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Angeli Liparata Félicité-Lucie. — Denori Georges-François-Raoul. — Pinasco Pasquine.

DÉCÈS

Costa Jeanne-Marie-Jacqueline, 14 mois, de Bastia.

Pasquali Louis, veuf, 75 ans, de Forzano.

Quirolo Marguerite, veuve, 94 ans, de Gênes.

AVIS DE DÉCÈS

M. Costa, instituteur à Bastia, et Mme Costa,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

JEANNE-MARIE-JACQUELINE COSTA

leur fille, décédée à Bastia, à l'âge de quatorze mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, à 9 heures du matin.

On se réunira, rue de l'Opéra, 25.

Mme Vve Isabelle Riolacci, née Mannonali ; MM. Antoine et Paul Riolacci ; Mlles Lucie et Suzanne Riolacci ; Mme veuve Hortense Riolacci, née Taddei ; M. Etienne Riolacci, et ses enfants ; M. et Mme Frédéric Mattei, et leurs enfants ; M. et Mme Toussaint Vincileoni, et leurs enfants ; Mme veuve Vérace Mannoni, née Galvani ; M. et Mme Vincent Mannoni, et leur fils ; M. et Mme Mulles Laporal, et leurs enfants ; Mlles Annette et Julie Mannoni ; M. Finocchi, et ses enfants ;

Les familles Riolacci, Mannoni, Perelli, Zannettini, Massoni, Contri, Galvani, Sarrocchi, Andrei, Felisi, Scotti et Nicolai,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. JEAN-PAUL RIOLACCI

Receveur buraliste

leur époux, père, fils, frère, beau-fils, beau frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Charleval (Eure) le 7 avril, à l'âge de 44 ans.

Vignes Américaines

Plants racinés 1er choix

Riparia X Rupestris 3,309 (garantis.

Riparia Gloire de Montpellier

Rupestris Monticola et Metallica

M. ETIENNE DE SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

M. ARTHUR C. SOUTHWELL

Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00207

BOURSE DE PARIS

	18 avril	19 avril
Rente 3 0/0 ancien	98.45	98 55
— 3 0/0 nouveau	98 15	98 15 ex-coupon.

Postes et Télégraphes

Service télégraphique

Paris, 20 avril.

L'organisation d'un service télégraphique municipal est autorisé à Barrettali, à Saint Lucie de Porto-vecchio et à Zonza.

Terrible accident à bord de la « Couronne »

3 morts, 22 blessés

Toulon, 20 avril.

Un terrible accident qui a fait de nombreuses victimes, s'est produit aujourd'hui à bord du vaisseau-école la « Couronne », ancré dans le port.

On compte trois morts et 22 blessés, dont 16 grièvement atteints.

Les causes de cet accident sont encore inconnues.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1871

Paris, 20 avril.

L'obligation portant le numéro 1.067.128 est remboursable à 100.000 francs.

Les obligations portant les numéros 618.319 et 275.237 sont remboursbles chacune à 50.000 francs.

Bons du Congo

Bruxelles, 20 avril.

Le bon portant le numéro 2 de la 50 869e série est sorti remboursable à 150.000 francs.

VIF INCIDENT à Compiègne

Compiègne, 20 avril.

Un vif incident, qui n'est terminé par un duel vient de se produire à Compiègne.

En apprenant la mort du lieutenant Lautour, tué par les grévistes à Lens, M. Martel, ancien officier qui se trouvait en compagnie de quelques-uns de ses amis, a proféré, au cours d'une conversation, en présence de M. Reboul, sous-préfet de Compiègne, des injures contre les ministres et il a prononcé ces mots : « Quel gouvernement d'assassins ! »

Une altercation se produisit aussitôt entre M. Martel et le sous-préfet qui virent aux gros mots, puis aux voies de fait.

A la suite de cet incident un échange de témoins a eu lieu et une rencontre a été jugée nécessaire.

Les deux adversaires sont allés sur le terrain ce matin de très bonne heure.

L'arme choisie était l'épée de combat.

Après de rudes assauts, le sous-préfet Reboul a été blessé au bras droit.

Cette blessure a mis fin au combat ; les deux adversaires ne se sont pas réconciliés.

EN TURQUIE

La maladie du Sultan

Londres, 20 avril.

Le correspondant de la « Pall Mall Gazette » de Londres à Constantinople télégraphie qu'état donné l'état de santé du Sultan de Turquie, il faut s'attendre à recevoir incessamment la nouvelle de sa mort.

EN AMÉRIQUE

LE DÉSASTRE de SAN FRANCISCO

Nouvelles terrifiantes

New-York, 20 avril.

Au fur et à mesure que les nouvelles arrivent, l'étendue du désastre semble s'accroître.

Les incendies font rage sur plusieurs points de San Francisco, qui ne forme plus qu'un vaste brasier.

La secousse a été ressentie avec une violence inouïe à Franco City, en Californie.

La terreur et l'émotion sont indescriptibles.

La plupart des habitants de la ville étaient endormis au moment de la secousse de tremblement de terre. Ils se sont précipités dans la rue, en chemise.

Les dégâts

Les dégâts à ce jour sont évalués à plus de quatre cents millions de dollars.

Les plus grands dégâts aux édifices ont été causés au sud de Market-Strett, où les maisons sont pour la plupart de construction peu solide.

Tous les monuments publics d'éclairage ont disparu. L'Hôtel de-Ville, qui a coûté sept millions de dollars a disparu également.

De grands dégâts ont été causés par le feu, depuis le bâtiment du Post Office jusqu'au quai, qui fait face à la mer, et aussi à l'est et au sud du bâtiment du Post-Office.

Dix pâtés de maisons situés dans le quartier des Manufactures, ont été virtuellement détruits.

Les rues qui ont été les plus éprouvées jusqu'ici sont les rues Davisfront, Battery, Sansome, Montgommery, Kearney, Spear, Main, Blate et Premont, situées dans le secteur Nord-Est de la ville, faisant face à la baie.

Les immeubles des journaux « Call » et « Examiner », de San Francisco, sont devenus la proie des flammes.

On signale un sérieux incendie à Berkeley, près de San Francisco, où se trouve l'Université de l'Etat.

Le quartier des Affaires, situé entre les rues du Marché et Howard, est très éprouvé.

L'Hôtel Valencia, à cinq étages s'est effondré, ensevelissant 175 personnes sous ses décombres.

Un grand magasin connu sous le nom de « Département Store », le Grand Hôtel, l'Hôtel du Palais ont été détruits.

L'usine à gaz, située au centre de la rue du Marché, a été détruite par une explosion, allumant un nouveau foyer d'incendie.

La ville d'Oakland, située de l'autre côté de la baie, a beaucoup souffert.

Des maisons ont été détruites à des centaines de milles au Sud de San Francisco.

Le feu, activé par un violent vent d'Est, augmente rapidement d'intensité ; si le vent ne tourne pas à l'ouest, la ville tout entière est perdue.

La ville chinoise est une véritable fournaise.

L'intendance militaire a subi une perte de plus de quatre millions de dollars.

L'escadre du Pacifique aurait été anéantie

New-York, 20 avril.

Un journal annonce que l'escadre du Pacifique, ancrée dans la baie de San Francisco, aurait été anéantie.

Les victimes

Paris, 20 avril.

On n'est pas bien fixé sur le chiffre des victimes ; d'après les uns il y aurait 15.000 morts environ ; d'après le « Daily Telegraph » les victimes seraient au moins 7.000 ; tandis que le chiffre officiel est maintenu à 10.000.

A Santa Rosa

New-York, 20 avril.

La ville de Santa Rosa est entièrement détruite.

Plus de deux mille personnes ont péri.

UN RAZ DE MARÉE

New York, 20 avril.

La « Terminal Island », qui est une ravissante station de bains de mer, a été détruite par un raz de marée.

Cet établissement était situé à vingt milles d'Oakland.

LA RÉVOLUTION en marche

Paris, 20 avril.

La situation devient de jour en jour en plus grave.

Les télégrammes qui nous parviennent de Lorient, de Lille, de Valenciennes, de Denain et de Lens indiquent que l'attitude des grévistes est de plus en plus menaçante.

Le gouvernement a prescrit aux troupes envoyées pour assurer le maintien de l'ordre à ne pas faire usage de leurs armes. Cette mesure qui dénote une faiblesse coupable de la part de nos gouvernants vient de porter ses fruits. En effet, au cours des nombreuses collisions qui se sont produites entre les grévistes et la troupe, on ne compte aucun gréviste blessé, tandis que, parmi les troupes, le chiffre des morts et des blessés augmente chaque jour. Il est vrai, que la vie d'un gréviste est, pour quelques uns de nos gouvernants autrement précieuse que celle d'un soldat.

En épinglant la croix de la Légion d'honneur sur l'uniforme du lieutenant Lautour, le gouvernement a-t-il rendu à une femme éplorée et à des enfants en bas-âge l'époux et le père qui leur a été ravi.

A LILLE

Graves collisions entre les grévistes et la troupe

Lille, 20 avril.

Une grave collision a eu lieu ce matin près d'Haveluy, entre un détachement de dragons et les grévistes.

En présence de l'attitude menaçante des grévistes, les dragons se sont formés en carré.

Les manifestants se pouvant attaquer la troupe de front, se sont mis à lancer des pierres et autres projectiles.

Un dragon a été mortellement blessé.

Deux chevaux sont revenus sans leurs cavaliers qui ont disparu.

Nouveaux détails

2 capitaines et 8 soldats blessés par les grévistes

Lille, 20 avril.

La collision qui s'est produite ce matin près d'Haveluy est plus grave qu'on ne croyait.

Dans l'attaque des grévistes contre le carré des dragons, en dehors du soldat mortellement atteint, dont nous avons parlé, il y a eu un capitaine et un soldat très gravement blessés à coups de pierres.

Un peu plus tard les grévistes ont attaqué un autre escadron de cavalerie.

La troupe n'a pas fait feu sur les assaillants.

Un capitaine et sept soldats ont été blessés.

VALENCIENNES

Vols et Pillages

Valenciennes, 20 avril.

Une vive agitation règne parmi les grévistes.

Des ouvriers qui se rendaient au travail ont été attaqués.

Aujourd'hui, deux mille grévistes ont envahi le village d'Escaudaire.

De nombreuses maisons de porions et d'ouvriers n'ayant pas adhéré à la grève, ont été assaillies et saccagées. Des bijoux et autres objets mobiliers ont été volés.

Les assaillants ont essayé d'incendier plusieurs maisons. Ils en ont été empêchés par les habitants et la gendarmerie.

Valenciennes 20 avril.

Un train express a été arrêté par les grévistes pendant quelques minutes près de la gare de Proovy.

Cet après-midi, un train de la Compagnie des usines métallurgiques d'Anzin a été également arrêté par les grévistes près de Denain.

A LENS

Les obsèques du lieutenant Lautour

Discours du Ministre de la Guerre

Lens, 20 avril.

Les obsèques du lieutenant Lautour ont eu lieu ce matin en grande pompes, et avec le concours d'une affluence considérable.

Sur le cercueil, recouvert du drapeau tricolore, avait été placé l'uniforme du malheureux officier.

De nombreuses couronnes recouvraient le char funèbre.

Le deuil était conduit par M. Etienne, ministre de la guerre et M. Clémenceau, ministre de l'intérieur.

Toutes les autorités assistaient aux obsèques.

Le convoi s'est rendu à la gare où des discours ont été prononcés par un lieutenant de dragons, camarade du défunt, par M. le général Lebon, commandant le premier corps d'armée et par M. Etienne, ministre de la guerre, qui a parlé au nom du Gouvernement.

Le corps est parti ensuite pour Compiègne, où habite la famille de la victime et où se fera l'inhumation.

Avant les obsèques, le ministre de la guerre a épinglé la croix de la Légion d'honneur sur l'uniforme du lieutenant Lautour, mort en service commandé.

Il a ensuite décerné plusieurs croix de la Légion d'honneur et des médailles militaires aux officiers et aux gendarmes blessés par les grévistes.

LORIENT

Habitants sans vivres

Lorient, 20 avril.

La situation s'est subitement aggravée à Lorient.

Les grévistes qui ont été calmes durant la journée d'hier se sont livrés aujourd'hui à toutes sortes d'excès.

Des bandes d'ouvriers de différentes corporations ayant adhéré à la grève pénètrent dans les magasins et en font sortir les employés qui ne veulent pas faire grève.

Les bazars, les épiceries et les Branda magasins sont fermés.

Les habitants ne peuvent plus se procurer des vivres dans aucuns magasins.

DENAIN

Collisions sanglantes

Denain, 20 avril.

Le nombre des grévistes a augmenté. Quelques ouvriers de la maison de M. Cail ont été molestés pendant qu'ils se rendaient au travail.

Les ouvriers mineurs menacent d'empêcher demain la marche des trains de voyageurs.

Denain, 20 avril.

Les grévistes ont essayé d'envahir la ville de Denain.

Les troupes sont intervenues pour les disperser. Une collision sanglante s'est produite.

Un entrepreneur a été assez gravement blessé ; plusieurs soldats ont reçu des contusions sans gravité.

DERNIÈRE HEURE

LE DÉSASTRE *de San Francisco*

Paris, 20 avril.

L'ambassade des Etats-Unis à Paris a reçu de New-York le télégramme suivant :

On se trouve en présence d'un effroyable malheur national.

San Francisco est perdu. Il est impossible de se rendre maître du feu.

L'étendue de ce désastre est incalculable.

La ville continue à brûler.

FIÉVREUX

Guérissez-vous avec la

DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison, mais empêche, en outre, le retour des accès de fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront étonnés par la rapidité de leur guérison !

Paris, A. Bras, Phm, 18, rue de Beaune. Bastia, Pierre Luciani, Phm, Pl. St Nicolas. Prix du flacon : 2 francs.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

AN IEN CABINET

DE M. LE DOCTEUR PASQUALINI

4, rue des Terrasses, Bastia

Fabrication et réparations de dentiers artificiels

F.-A. MORATI

Ancien chef de section des hôpitaux de Dijon, de Marseille, etc., travaille, comme opérateur, au mécanique dentaire, spécialement pour MM. les docteurs et chirurgiens-dentistes (diplomés).

N. B. — Les matières premières devant servir à la fabrication des dentiers proviennent des trois maisons de Paris.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permettra réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Obligations Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.500.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à M. A. Tunin, Directeur Banque Générale de Crédit, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

on peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

A DÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient été faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'École Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'École Normale sur 3 ;
16 brevets supérieurs sur 18.

Des bourses ont été accordées à plusieurs de nos élèves.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'École Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

ABONNÉ

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 1 mois, 0 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

64, rue Jacob, 64 — PARIS

Tous les Dames ont le plus grand intérêt à se servir

DES PATRONS DÉCOUPÉS

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demandez dans tous les Cafés LA CLERMONTINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

Mme MASSE-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignons séchez pour bestiaux Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation

à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur

Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LA GRAINE St-VINCENT

guérit radicalement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, Maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure à Tous

Santé, Vigueur

A. DETHOREY. Phien spécialiste, NANCY

envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — Dans toutes les Pharmacies

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafarque, etc.

Récits d'Explorations. ❧ Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 5fr., rue Montmartre, Paris.

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS PRÊTS DE TOMBER? ILS LE SONT!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats instantanés. Vente journalière considérable.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en France et dans le monde entier.

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

Demandez partout dans tous les Cafés AMARO MATTEI apéritif supérieur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour : d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE, 22 AVRIL 1906 — N° 111

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : *Dimanche in Albis*
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 45 m. — Coucher, 6 h. 18 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Saint Alexandre Sauli.

21 AVRIL

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

X

Le diable à l'église

Marie-Madeleine pénétra dans la chapelle avec un froufrou de robe qui fit tressaillir Aurèle.

Elle alla directement vers le coin mystérieux comme si quelqu'un l'y eût poussée. Elle se mit à genoux et se recueillit quelques instants, puis releva la tête comme si elle eût fini sa prière et attendit.

A l'arrivée de l'Italienne, Aurèle était assis ; il se leva dès qu'il la vit et salua légèrement.

Après un court moment d'hésitation, il s'approcha d'elle et lui dit d'une voix douce :

— Merci, madame, d'être venue, je vous en serai éternellement reconnaissant.

Marie-Madeleine, maîtresse d'elle-même, regarda son interlocuteur et répondit :

— Il faut bien que votre désir ait été provoqué par un motif sérieux pour vous autoriser à me donner un pareil rendez-vous qui peut certainement me compromettre.

Aurèle ne fut pas déconcerté par ces paroles, il y répondit avec une galanterie digne de Lovelace.

— Oh ! madame, pouvez-vous croire un seul instant à une fantaisie *peu courtoise* de ma part ? que vous êtes peu charitable.

— Non, monsieur, mais une femme est souvent sur le bord d'un précipice, et le moindre vent, la moindre imprudence, peuvent la jeter dans l'abîme.

— Vous avez raison, et c'est ce motif, *le seul*, je vous le jure, qui m'a poussé à vous demander cet entretien.

— Ce motif ?...

— Oui, madame, pour vous faire éviter le précipice et vous indiquer le sentier qui conduit... au véritable bonheur.

— Monsieur, je ne réclame rien et je crois suivre un droit chemin ; ma vie est pleine de quiétude.

— Je fais des vœux pour qu'il en soit toujours ainsi, mais permettez-moi d'objecter que le chemin même le plus droit que parcourt une femme, peut être bordé de ronces ..

— Où ! c'est le chemin de la vie celui-là, et nul ne peut s'y soustraire.

— Soit, mais on peut aussi éviter l'abîme qui s'y trouve au bout.

— Mon Dieu ! si l'on pouvait tout prévoir ici-bas, l'existence serait un charme.

— Je vous assure, madame, que l'on peut éviter l'abîme.

— Et que faut-il faire pour cela ? demanda Marie-Madeleine en souriant.

Aurèle la regarda fixement, et, sans répondre par un autre sourire, lui demanda à son tour d'une voix qui feignait trahir une émotion et qu'il essayait de rendre ferme :

— Voyons, parlons franchement, *madame : êtes-vous heureuse avec...* Vincent ?

Marie-Madeleine se troubla.

— Je sais tout et vous avoue que le jour où j'appris que mon *ami vous avait ravie.... à mon affection*, mon âme en fut affligée.

— Mais qui vous dit que votre ami...

— Oh ! pourquoi vouloir me cacher cette liaison, je sais tout, vous dis-je.

— Et que savez-vous ?

— Je sais que je vous aimais et que vous répondîtes à mon premier billet qui vous donnait rendez-vous à cette même place, mais que par votre étrange caprice...

— Monsieur ! interrompit Marie-Madeleine en se levant.

— Restez, madame, je vous en prie, dit Aurèle en la retenant, et pardonnez-moi, le dépit avait gagné mon cœur. Je vous jure pourtant que je ne vous rappelle pas cet... incident pour vous offenser, mais pour dire que je n'ai cessé de vous aimer...

— Il est inutile, monsieur, de poursuivre cet entretien qui m'est pénible. On n'a plus le droit de revenir sur le passé ; le cœur suit un mouvement, une impulsion.

— Et mon ami est heureux, interrompit Aurèle en secouant la tête.

La veuve ne répondit rien, mais elle baissa les yeux comme pour confirmer le bonheur de Vincent.

— Hélas ! madame, reprit Aurèle sardoniquement, comme l'amour est étrange ! Tandis que *vous avez voué une affection* entière à Vincent, lui...

Elle releva subitement les yeux et attendit qu'Aurèle achevât sa phrase.

— *Lui, qui devrait vous adorer* à genoux, et sans cesse...

— Eh bien ?...

— Eh ! bien, je doute fort qu'il vous rende la même somme d'amour que vous lui prodiguez.

— Monsieur, répondit son interlocutrice d'une voix qui dépeignait une légère indignation, Vincent est sincère et vous avez tort de l'accuser *d'une indifférence qu'il n'a* point à mon égard. Vous êtes aveuglé sans doute par le dépit, mais c'est mal à vous de parler ainsi de votre ami.

— *Si vous aviez pu nous juger* ensemble, vous auriez vu lequel des deux a plus de sincérité et de constance.

Aurèle devenait maladroit et presque *inconvenant. Ces dernières* paroles exprimant mal sa pensée, sans doute, firent lever Marie-Madeleine, qui fit mine de quitter l'église.

— Oh ! pardon, pardon encore, madame, l'intérêt que je vous porte me fait parler peut-être sans mesure, mais sans parti-pris, et pour vous donner une preuve de ma sincérité je vous dirai, au risque de briser votre cœur, que Vincent vous trompe et ne vous aime pas...

— C'est une calomnie, monsieur, dit la veuve avec indignation. Vincent m'aime et sera mon époux.

— J'en doute fort, madame. Et en attendant, il est en ce moment même dans les bras d'une autre femme pour laquelle il a fait des folies.

— L'Italienne fixa Aurèle et lui dit d'une voix ferme :

— Si vous n'êtes pas un imposteur, monsieur, vous me donnerez la preuve de ce que vous venez de dire.

— Ce soir ! demain ! Madame.

— A l'instant même, monsieur.

— Soit !

Tous deux se levèrent instinctivement.

— Venez me rejoindre au premier étage de la succursale de l'hôtel de France, au-dessus du café Andreani ; couvrez-vous le visage avec votre voilette afin que l'on ne vous reconnaisse point autant que possible, et là vous verrez la trahison de celui qui prétend vous aimer.

— Puis-je compter sur votre loyauté, Monsieur, sur votre honneur ?

— Madame, je serais un misérable, si j'agissais autrement.

— Allez vite, monsieur, je viendrai vous rejoindre.

PHILIPPE TONELLI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 avril à 3 h.

Le Puissant, allégro,	Gustner.
Fantaisie sur les Troyens,	Berlioz.
Fandango, fant.,	Schwartz.
Coppelia,	Léo Delibes
Merlet Pieson, pol. p. 2 cor.,	Reynaud.

Le Chef de Musique, J. LANT.

Sus à la Corse!

Le dernier Cadeau de nos Députés sortants

La Chambre, avant l'expiration de son mandat, a tenu à faire un petit cadeau à la Corse, et a voté dare dare, au pied levé, un projet de loi qui grève dans des conditions très sensibles, notre malheureux département, en soumettant les blés, les farines de froment, les grains perlés ou mondés, les grenus, le pain et le biscuit de mer, le riz, les brisures de riz, la dextrine, etc., importés de l'étranger en Corse, à l'intégralité des droits applicables dans la France continentale.

Par une amère dérision le paragraphe premier du projet de loi porte que tous ces produits, originaires de Corse, sont ajoutés à la nomenclature des produits de l'île admissibles en franchise sur le continent français, sous l'accomplissement de certaines formalités.

Il est à remarquer que la Corse n'exportant presque aucun de ces produits, le premier paragraphe du projet de loi aurait pu être supprimé sans aucun inconvénient pour la Corse, et qu'il ne reste que le second paragraphe, celui qui augmente d'au moins 250 000 francs les droits à l'entrée dans nos ports.

Le rapport de M. Debussy a été déposé en mars ou avril de l'année dernière. Nos Représentants avaient donc été prévenus en temps utile, et auraient pu, tout au moins, présenter leurs protestations.

Ils se sont contentés de prier leurs collègues de jeter dans l'urne un bulletin blanc en leur nom : c'est la manière à eux de défendre les intérêts de la Corse.

Ce projet de loi qui entraîne une augmentation de droits de près de 250.000 francs par an, avait ému la Chambre de commerce de Bastia qui, à la date du 19 avril 1905,

---

78. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Assurément ce plan n'était pas dépourvu de côtés pratiques.

Il n'avait qu'un défaut, celui de nécessiter tout de suite une somme assez rondelette pour faire face aux frais de premier établissement et aux fortes dépenses de publicité indispensables.

Et de cette somme rondelette qu'il lui fallait, inutile d'ajouter que Méronalle ne possédait pas le premier sou.

— Heureusement, dit-il, Jeanne est là, Jeanne, ma suprême ressource dans les moments critiques. Je sais bien que, en dehors de sa rente viagère de six mille francs, il ne lui reste qu'un moyen de se procurer le petit capital dont j'ai besoin... ce moyen, elle a toujours refusé jusqu'ici d'y avoir recours, même dans certains cas urgents où je me suis trouvé, mais cette fois, il faudra bien qu'elle cède.

Une demi-heure après avoir pris cette résolution, il sonnait, rue Chaptal, à la porte du petit logement où Jeanne de Berly était allée cacher sa déchéance et sa précoce vieillesse.

Nous ne nous pas de tracer le mot de vieillesse en parlant d'une femme qui avait à peine atteint sa quarantième année ?

Hélas ! la radieuse beauté qu'avait ravie le vieux comte de Berly, la grâce enchanteresse qui avait excité dans le cœur loyal de Robert de Chelles la passion où il avait trouvé la mort, tout cela était envolé, disparu !

De tant de charme et de jeunesse, il ne restait plus qu'une créature usée, flétrie, vieillie par les souffrances endurées plus que par les années vécues.

Le chagrin n'avait pas suffi à la réduire à cet état misérable.

La morphine, la hideuse et terrible morphine, avait presque achevé son œuvre.

Le corps ravagé, l'intelligence aux trois quarts perdue par le poison, la conscience de Berly n'était même plus l'ombre d'elle-même.

La figure ridée sous le maquillage, d'où étonnait, une perruque rousâtre cachant mal les rares mèches grises, seuls restes de la luxuriante chevelure d'autrefois, la chair molle, les membres veules et désormais sans force, telle était à présent la malheureuse.

Au moral, la ruine était encore plus complète.

Les paroles ne parvenaient plus que difficilement à son cerveau, la moindre phrase à composer était pour elle un supplice ; elle était incapable d'assembler deux idées sensées, ne pouvait plus que par monosyllabes, rêvait toujours — des rêves maladifs, désordonnés — mais ne pensait plus.

Dans le cauchemar où se débattait son agonie, une seule chose vivait encore en elle, c'était le souvenir de sa douloureuse maternité.

A demi-folle, elle avait conservé, gravée dans son cœur, l'image bien-aimée de sa fille.

Une résurrection semblait s'opérer dans ces êtres, quand on prononçait devant elle le nom de Marie.

Alors, ses yeux brillaient d'un éclat fugitif, son âme tout entière s'éclairait, la parole lui revenait, elle retrouvait des larmes, et son cerveau lui-même, son pauvre cerveau malade, engourdi, se réveillait pour un instant.

Elle voulait encore que l'enfant dont elle était séparée depuis si longtemps vînt encore et gardât l'espoir de la revoir, de l'embrasser avant de mourir.

Seul, ce désir passionné la retenait à la vie.

Mais si grand était l'affaiblissement de sa raison que, lorsqu'elle pensait à sa fille, elle semblait ne pas comprendre que l'enfant devait être devenue une femme.

Toujours elle se la représentait petite comme en cette heure fatale où, pour la dernière fois, elle l'avait serrée dans ses bras avant de la confier à Nais.

Incapable d'aimer une autre personne que sa fille, elle était également incapable de haïr.

Méronalle lui-même ne lui inspirait plus qu'une complète indifférence.

Honteuse de s'être laissée traîner aux bras d'un tel homme, elle avait ressenti pour lui de l'horreur et du mépris.

Maintenant, perdant jusqu'au sentiment du dégoût et du remords, elle le subissait encore et sentait bien qu'elle le subirait toujours, car il était le seul être au monde qui lui parlât de sa fille.

Abusant sans vergogne de sa déchéance morale et de son misérable état mental, il lui extorquait encore de temps à autre quelques petites sommes d'argent qu'elle prélevait sur sa nécessaire, rien qu'en faisant luire à ses yeux l'espérance de lui ramener son enfant.

Après tant d'années, une semblable espérance est peu insensée à une personne raisonnable ; mais Jeanne de Berly n'était plus qu'une sorte de folle et il n'était pas surprenant qu'elle persistât dans ses illusions lorsqu'elle y était sans cesse replongée par un homme aussi adroit et aussi peu scrupuleux que Méronalle.

Sur un point seulement, il trouvait en elle une résistance que jusqu'alors il n'était jamais parvenu à vaincre.

C'est qu'elle était alors protégée contre ses exigences par un instinct puissant qui lui défendait, quoi qu'il pût dire ou faire, de lui livrer le seul héritage qu'elle eût à laisser à sa fille.

Et c'était une partie tout au moins de cet héritage sacré que Méronalle était décidé à lui arracher.

Il entra, introduit par la seule domestique de la comtesse, une vieille servante rustique qui, ayant été choisie par lui, n'avait *en réalité du respect et du dévouement que pour lui.*

— Comment va madame ? demanda-t-il avant de pénétrer dans la triste chambre à coucher où Jeanne passait sa vie, étendue, enfouie plutôt en un fauteuil où disparaissait son corps amaigri, réduit à rien.

La vieille bonne haussa les épaules, et d'un air rogue :

— Madame va toujours de même. Comment voulez-vous qu'elle aille ? Elle se sent attendre par la morphine... elle en vit en attendant qu'elle en meure.

— Et la fille ?

— Oh ! elle diminue de plus en plus, la pauvre dame. D'ailleurs, vous allez pouvoir vous en assurer.

Le bruit de la porte qui s'ouvrit et se referma, eut les lèches de Méronalle frappant sans ménagement sur le parquet dépourvu de tapis, rien ne parvint à tirer la malade à l'atonie délétère où elle semblait plongée, les yeux à demi-clos, les lèvres entr'ouvertes en une pamoison.

Sur ses genoux raidis sur un square, reposait l'appareil meurtrier qui ne le quittait jamais.

Méronalle l'observa silencieusement pendant quelques secondes.

(*A suivre.*)

a pris une délibération très motivée.

Cette délibération se termine ainsi :

«.... Demande aux pouvoirs publics de ne point modifier en ce qui la concerne la législation qui la régit et de lui conserver un des derniers privilèges qui lui restent et auquel est attachée une des principales branches de sa vie économique.

» Invite tous les Représentants de la Corse à lui prêter en cette circonstance leur patriotique concours. »

Autant en a emporté le vent !

Pauvre Corse !

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement d'Ajaccio

On annonce la candidature impérialiste de M. Versini, avocat au barreau de cette ville.

M. Versini a joué un rôle politique en 1888-89 dans le 5e arrondissement de Paris, où il était l'âme de l'opposition boulangiste.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

A propos des révocations faites par M. Barthou parmi les postiers :

« Il est fort heureux qu'une telle atteinte au droit syndical ait été portée au nom d'un ministère unanime qui compte parmi ses membres des hommes tels que Clémenceau, Bourgeois, Sarrien et Briand, par l'ancien collaborateur de M. Méline.

» Tant mieux : qu'il en soit ainsi à la veille du 1er mai, alors que de toutes parts les ilotages du travail et les organisations ouvrières se préparent à batailler courageusement pour la journée de huit heures ainsi que pour le triomphe définitif de leurs légitimes revendications.

» Il est bon que les travailleurs soient une fois de plus éclairés sur les véritables sentiments à leur endroit de la classe possédante et dirigeante. »

La Petite République

A propos de la grève des facteurs :

« Le timbre à deux sous va amener dans le trafic une augmentation rapide qui se traduira tout de suite par un surcroît de travail. N'est-il pas juste dès lors d'encourager le zèle et le dévouement dont on aura besoin par des mesures qui affirmera très clairement la bienveillance gouvernementale ? La solution est là qui peut mettre fin à un douloureux conflit tout en permettant au gouvernement de maintenir son attitude. Qu'il réintègre tous les facteurs et qu'il accorde les améliorations sollicitées. »

L'Echo de Paris

Contre le bloc de gauche :

« Le confusisme que la majorité a soutenu jusqu'au jour où le soulèvement de la conscience publique l'a jeté à bas du pouvoir, a été non seulement le règne honteux de la délation et de la corruption, mais aussi de la destruction de nos forces nationales. Si l'œuvre des syndicalistes et des antimilitaristes a pris l'extension dont on commence enfin à comprendre le danger, n'est ce pas aux ministres de la guerre et de la marine du cabinet Combes, au général André et à M. Pelletan, qu'on en est redevable ? »

L'Estafette

A propos du système électoral préconisé par le colonel Marchand de donner une voix de plus par enfant aux pères de famille :

« C'est en effet, une révolution, si demain 40 millions de suffrages, au lieu de 10, entraient en ligne, si la majorité c'est-à-dire la puissance, c'est-à-dire le gouvernement, était déplacée au profit des chefs de famille. La voix unique du célibataire, qui exploite aujourd'hui un système dont il est justement le privilégié, serait ramenée à sa place très modeste, celle de ses charges ; elles ne peuvent se comparer à celle du mari, du père d'un ou plusieurs enfants. La charge grève le droit et le droit fait supporter plus aisément, lera même la charge.

» Les élections prochaines, n'en doutons pas, se feront au détriment du parti modéré. L'histoire est là pour nous prouver qu'aux heures de crise, les bons de la plaine furent toujours absorbés par la montagne, ou par la réaction. Ils n'ont de raison d'être qu'en temps de paix, et leur politique devient sans objet, au moment de révolution ou d'anarchie. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PENTA-ACQUATELLA. — Il lieu cet eu lieu à Penta-Acquatella les obsèques de M. François Mattei, représentant depuis plusieurs années le canton de Campile au conseil d'arrondissement.

M. François Mattei, grâce à son intelligence et à son amour pour le travail, s'était créé dans le canton de Campile une situation des plus enviables. Il meurt à l'âge de quarante ans. Sa mort prématurée a excité, dans les milieux où il était connu et où ses qualités de cœur et d'esprit étaient appréciées, d'unanimes et légitimes regrets.

Il a succombé à une de ces longues et pénibles maladies qui ne pardonnent jamais !

Appartenant à une famille très honorablement connue, grâce à sa parfaite loyauté et à son caractère franc et généreux il s'attirait l'estime de tous.

Une nombreuse foule représentée par toutes les classes de la société du canton de Campile et des cantons environnants a accompagné avec un respectueux recueillement, à sa dernière demeure les restes de celui qui fut François Mattei et rendu par là le juste tribut des douloureux hommages qu'on doit à tout bienfaiteur.

Puissent ces quelques lignes apporter à sa mère, frère et sœurs, si cruellement éprouvés, à qui nous adressons l'expression de nos bien sincères condoléances, un légitime soulagement. — C.

Cirnea

Oghie, a cinque ore, solita riunione a Cirnea, « casa Romieu. »

Inaugurazione d'un busto di Pasquale de Paoli, opera dell'abile scultore vastese G. M. Pekle. In memoria d'un gran patriotto Corso.

Prezzi d'entrata : 1 franco per i sòcii d'a Cirnea e i membri d'e so famiglie ; 5 franchi per l'estranei.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central des Agriculteurs de France

Cours des graines diverses au 15 avril

Avoine noire Bretagne.	Havre	21.50
Avoine rouge Oran....	Marseille	19.00
Avoine blanche Russie.	Marseille	18.00
Maïs roux Plata.....	Le Havre	18.50
Maïs Cinquantini.....	Marseille	19.75
Maïs Plata.....	Marseille	17.25
Orge de Russie.....	Marseille	17.75
Petites fèves lavées et nettoyées.....	Marseille	24.00
Fèves concassées.....		18.00

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expéditions de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0.25 à 0.50 par 100 kilos.

AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

M. Castellani Nicolas, adjudant au 1er régt. de tirailleurs sénégalais, est promu sous-lieutenant au corps.

Armée territoriale

M. le sous-lieutenant de réserve Marchi, du régiment de Nevers, passe au 13e territorial.

— M. Tonsini, lieutenant de réserve au 147e d'infanterie, passe au 42e territorial.

— M. Mosca, sous-lieutenant de réserve au régt. de Bourges, passe au 62e territorial.

— M. Ambrosi, sous-lieutenant de réserve au régt. de la Corse, passe au 146e territorial.

— M. Poletti, sous-lieutenant de réserve au régt de la Corse, passe au 132e territorial.

Troupes coloniales

M. le lieutenant Antoni, du 22e régt. d'inf. coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

M. le capitaine d'inf. coloniale Colonna a été affecté au 1er régt. de tirailleurs tonkinois.

Médaille militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire, MM. les adjudants d'infanterie coloniale Calioli, du 1er régt., et Castini, du 22e.

Ministère de la Marine

Equipages de la flotte

Sont nommés *à la 1re classe de leur grade* : le quartier maître boulanger-coq de 2e classe Tavera Joseph ; le quartier maître infirmier de 2e classe Diana Baptiste-Louis.

TheâtreMunicipal

Ce soir, dimanche

Le 3me acte de

HERNANI

et

Cavalleria Rusticana

Opéra en 2 actes de G. Mascagni

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

La direction a l'honneur d'informer le public que M. Gerardi, ténor léger, et Mme Bernardi, chanteuse légère, ont été remplacés par M. Magnelli et Mlle Rigutini lesquels artistes débuteront dans les opéras de la « Favorita » et « Lucie de Lemmoor. »

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 15-5 à midi + 17-3 à 4 heures du soir + 17 Maxima + 19-3 Minima + 10-0

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, S. modéré.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Nouveau Confrère

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux confrères, MM. Falcucci et Biasini, qui, avec l'*Insulaire*, journal républicain bi-hebdomadaire, viennent de prendre place au sein de la presse insulaire.

⁂

L'hygiène de la ville

Nous ne saurions trop nous élever, dans l'intérêt de l'hygiène, contre les lenteurs inexplicées que mettent souvent certains propriétaires — d'aucuns bien rentés — à faire réparer les égouts de leurs immeubles, lorsque, étant obstrués, ils constituent un véritable *danger pour la santé publique.*

Il ne se passe pas de semaine, en effet, sans que la police ne soit mise dans l'obligation de verbaliser de ce chef, contre certains propriétaires par trop récalcitrants.

Nous en avons assez, on l'avouera, avec l'état reconnaissant de malpropreté dans lequel se trouvent presque toutes les cours de nos maisons, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter à cela, les... odeurs que dégagent continuellement dans quelques-unes de nos rues des égouts obstrués.

⁂

Décès

M. Costa, instituteur à Bastia, et Mme Costa, ont eu la douleur de perdre leur fille Jeanne Marie, âgée de quatorze mois et qui faisait leur joie de ses parents, car les enfants à cet âge savent déjà se faire aimer.

Nous adressons à M. et Mme Costa nos sentiments de vives condoléances pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver.

⁂

Le vol d'avoine

Les nommés G. Dominique et L. Jean, inculpés du vol d'avoine au préjudice de MM. Ghiglermini, ont été conduits hier devant M. le juge d'instruction Virgilli, qui les a longuement interrogés.

Le charretier G. maintient ses premiers dires.

Il a agi d'après les ordres que lui avaient donnés L. Jean et L. Antoine qui devaient le payer.

Il ignorait complètement que l'avoine provenait d'un vol.

L. Jean oppose des dénégations formelles aux dires du charretier. Il s'est couché à 8 heures et demie et ne s'est levé que le matin.

L. Antoine n'a pas encore été arrêté.

Le jardinier M... a été également arrêté et interrogé.

Il n'a pas participé au vol qu'il a toujours ignoré et a remis la clef de l'écurie du sieur Doleal, son patron, à I.... Antoine, qui se disait son cousin germain et s'est présenté en son nom.

⁂

Légumes

De même pour les fruits, l'Angleterre offre aux producteurs français de larges débouchés pour les légumes et primeurs d'un grand nombre de régions.

D'après le rapport de M. Joan Périer, précédemment cité, la France a exporté en Angleterre, en 1902, pour 11.827.377 *francs de légumes* divers : artichauts, asperges, salades, pois de l'Ouest, carottes de la région nantaise, haricots verts du Var (région de Solliès-Pont et environs d'Hyères).

⁂

Mots de la fin

M. X..... vient rendre visite à son député, legeal a peu de chances d'être réélu aux prochaines élections.

— *Monsieur ne peut pas vous recevoir*, lui dit le domestique.

— Pourquoi donc ?

— Il a une extinction de voix.

Déjà ! s'exclame M. X..... !

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Butrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Liegeoiseur du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

Objets perdus

Il a été perdu un bracelet en or, forme serpent.

Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/0 au parquet. 1.25 0/0 en coulisse.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE MARIE. — Aujourd'hui, dimanche, aura lieu la clôture de la Mission.

A 7 heures, messe, allocution et communion générale.

A 4 heures, vêpres, sermon sur le triomphe de la croix à travers les siècles, bénédiction apostolique, procession dans l'intérieur de l'église avec le crucifix miraculeux, salut du T. S. entretenu et adieux des missionnaires.

Nous espérons que beaucoup de fidèles auront à cœur d'assister à ces touchantes cérémonies pour témoigner leur sympathique reconnaissance aux dignes missionnaires qui n'ont épargné ni les peines, ni les fatigues pour le salut des âmes.

N. B. — Les missionnaires donneront un joli souvenir de mission à tous les hommes qui feront la communion à la messe de 7 h.

ORATOIRE DE Ste CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête de l'invention de la Ste Croix commencera mardi 24 courant.

Le matin : 5 heures précises messe basse chant du Veni avec bénédiction de la sainte relique suivie d'une 2e messe à 6 heures.

Le soir à 7 heures et demie Salut.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k. marque Ronde, 9.50 le ballot ; Marque Examen, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Examen, 8.50 ; de Cadanis sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sulfate de cuivre en sacs de 50 k., 0,62 à 0,65 le kilo.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 51 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 50 fr. les 100 k ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k., *Fer à cheval*, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Merly, Bilard, Parrel bordianeka, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures

GLACES

TOURCOING 1906

Ne confondez pas. Exigez la date du tirage sur les Billets. Série Rouge et Jaune

LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER

pour Enfants Tuberculeux, Orphelins et Vieillards

La seule qui tire tous ses gros lots en 1906,

le *14 Août prochain* en un seul tirage.

400.000 fr. 250.000, 50.000, 20.000 fr. et 5000+100

Le Billet : UN FRANC

COSTE-PIZOT, Rue de l'Hôpital, Ajout gén. de la Loterie 32, rue Lepelletier, à Lille.

Adresser mandat-poste de 0,85 par 5 billets, 4 joints 3 fr. par abonné URGENT à Lille (Enfants) et au Trésorier Général, rue Lepelletier, à Lille.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à	
Jeudi	4 heures soir.	Marseille.	Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice	Vendredi 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis	11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples.	Dimanche, 5 heures s.
Jeudi	minuit.	Livourne.	Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille	(commercial).

Départs de		Arrivées à Bastia	
Marseille	Samedi, 3 heures s.	Dimanche	6 heures m.
Nice	Samedi, 10 heures m.	Samedi	7 heures s.
Tunis	Mercredi, midi.	Jeudi	4 heure s.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi	11 heures m.
Livourne	Vendredi, minuit.	Samedi	4 heures m.
Cette	Jeudi, midi.		
Marseille	Mardi, soir.		
Nice	Mercredi, soir.		

(commercial), Jeudi 7 heures matin.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à	
Marseille	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio	Lundi, 8 heures soir.	Propriano	Lundi, 8 heures soir.
Propriano	Mardi, 12 heures m.	Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio	Mardi, 4 heures s.	Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00209

BOURSE DE PARIS

	20 avril	21 avril
Rente 3 0/0 cours	98.55	98.50
Rente 3 0/0 ouverte	98 15	98.10
	ex-coupon.	

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Pietrapola

Hier soir, vendredi, une magnifique réunion électorale a été tenue par M. Giuliani, le vaillant candidat catholique de l'arrondissement de Corte. M. Renucci, le sympathique maire d'Isolaccio, a tenu à présider la réunion de Pietrapola et celle de San Gavino et à présenter lui-même aux deux assemblées le jeune et éloquent défenseur de la cause de Dieu et de la liberté.

M. Giuliani fait le tableau des actes du régime actuel qui d'après lui, mène la France à la ruine en s'attaquant à tout ce qui fait la grandeur du pays.

D'un accent indigné il a protesté contre la folie des sectaires qui s'attaquent à Dieu et veulent même s'emparer des églises, monuments modestes mais vivants de la foi de nos pères. La foule électrisée n'a cessé d'applaudir et de témoigner son indignation contre le gouvernement.

Ghisonaccia

Les nouvelles de la tournée électorale de M. Giuliani, candidat catholique de l'arrondissement de la Terre des Communes font croire au succès de cette candidature.

Les cantons de Venaco, Vezzani, Ghisoni avaient vibré de façon étonnante sous la parole éloquente du directeur de « Réveil du Beaujolais du Sud'Est. »

Le canton de Fiumorbo offre un spectacle plus émouvant encore. Toutes les communes, l'une après l'autre, sont entraînées à la chaude parole du jeune et courageux candidat.

Un enthousiasme sans précédent, comme une traînée de foudre gagne de proche en proche, les populations qui accompagnent M. Giuliani au milieu des cris de joie délirants, des vivats et des saïves de mousqueterie. Depuis bien des années on n'avait vu pareil emballement dans le Fiumorbo.

Ses adversaires les plus endurcis et les plus optimistes ne cachent pas leurs craintes et sont obligés d'avouer que l'arrondissement de Corte pourrait bien leur réserver une désagréable surprise.

Postes et Télégraphes

Facteur-Receveur

Paris, 21 avril.

Le sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes a autorisé la conversion en établissement de facteur-receveur de l'Etat de l'établissement de facteur-receveur municipal existant dans la commune d'Aullène.

Conseil des Ministres

Paris, 21 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le mouvement gréviste

Le conseil s'est occupé des mouvements grévistes qui ont entraîné des désordres sur divers points du territoire. Il a examiné très sérieusement la situation au point de vue économique et administratif de toutes les localités où les grèves ont éclaté.

Les grèves du Nord

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, qui, comme on le sait, s'est rendu dans le Nord et le Pas-de-Calais, a rendu compte de son voyage.

M. Clémenceau a fait connaître les revendications qui lui ont été présentées par les grévistes et les concessions que les directeurs des compagnies minières lui ont promis de faire, afin d'amener la reprise du travail.

Poursuites judiciaires

M. Sarrien, président du Conseil et ministre de la justice, a fait part au conseil des ordres qu'il avait envoyés au procureur général de Douai pour ouvrir une instruction régulière sur les faits criminels qui se sont produits récemment, et de rechercher toutes les complicités.

La catastrophe de San Francisco

Le ministre des affaires étrangères a communiqué au conseil les télégrammes qu'il avait reçus au sujet de la catastrophe de San Francisco.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Arrestations imminentes des excitateurs DES GRÉVISTES

Paris, 21 avril.

L'*Intransigeant* annonce comme très probable l'arrestation de diverses personnalités parisiennes ayant joué le rôle d'excitateurs dans les grèves du Nord.

LES OBSÈQUES du savant Curie

Paris, 21 avril.

Les obsèques du savant Curie, l'illustre inventeur du Radium, qui a trouvé la mort dans un fatal accident, ont eu lieu cet après-midi.

Suivant le désir de son mari, Mme Curie a refusé les funérailles solennelles qu'on voulait lui faire.

Les obsèques ont revêtu la plus grande simplicité et c'est dans la plus stricte intimité qu'elles ont eu lieu.

Toutes les notabilités du monde des sciences faisaient partie de cortège.

Le gouvernement était représenté par M. Briand, ministre de l'instruction publique.

M. Pierre Curie était né à Paris en 1850. Il était donc à peine âgé de 47 ans.

Physicien et chimiste distingué, on lui doit la découverte du Radium, en 1901, qui lui valut l'attribution du prix Nobel de 100.000 francs.

Membre de l'Académie des sciences, il était l'auteur de remarquables travaux scientifiques.

Les Morts du Jour

Le cardinal Labouré

Rennes, 21 avril.

On annonce la mort de cardinal Labouré, archevêque de Rennes, décédé à l'âge de 65 ans.

Après avoir fait sa théologie à Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre, et nommé professeur de seconde et directeur du petit séminaire d'Arras, où il avait fait lui-même ses études. Il en devint bientôt le supérieur.

Il était vicaire général du diocèse d'Arras, quand il fut appelé au siège épiscopal du Mans, par décret du 31 décembre 1884 ; il fut sacré le 31 mai 1885.

Mgr Labouré fut promu à l'archevêché de Rennes après la mort de Mgr Gouthe-Soulard, par décret du 13 juin 1893, préconisé le 15 du même mois, et installé le 12 octobre suivant.

LA CATASTROPHE de Courrières

La remontée des cadavres

Lens, 21 avril.

La lugubre remontée des cadavres continue aux puits des fosses sinistrées.

A Billy-Montigny, huit cadavres ont été remontés aujourd'hui, trois seulement ont pu être identifiés.

A Salaumines quatorze corps ont été remontés, mais tous étaient méconnaissables.

Quatre ouvriers asphyxiés

Lens, 21 avril.

Ce matin, pendant les travaux de sauvetage quatre ouvriers ont été frappés d'asphyxie.

Les médecins de service se sont empressés de leur prodiguer tous les soins que comportait leur état, mais, malgré tous leurs efforts, un des quatre ouvriers a succombé dans l'après-midi.

LES GRÈVES

LORIENT

Les troubles continuent

Lorient, 21 avril.

Les troubles continuent à Lorient.

Les grévistes, au nombre de 1.500, environ, se sont rendus aujourd'hui sur les quais et ont empêché le débarquement des poissons.

Ils ont voulu contraindre les pêcheurs à se mettre en grève.

Des bagarres se sont produites ; la troupe est intervenue pour disperser les grévistes.

Des patrouilles circulent dans les quartiers.

Nouvelles bagarres Six arrestations

Lorient, 21 avril.

De nouvelles bagarres se sont produites à Lorient.

Les grévistes ont attaqué la troupe.

Cet après-midi des collisions ont eu lieu entre les dragons et les ouvriers grévistes qui ont lancé des pierres contre les soldats.

Six arrestations ont été opérées.

L'agitation gréviste prend des proportions inquiétantes.

LIEVIN

Collision sanglante Un officier de cuirassiers désarçonné et blessé

Lievin, 21 avril.

La situation s'aggrave à Liévin : les troupes occupent tous les points importants, baïonnette au canon.

L'agitation qui s'était manifestée ce matin parmi les grévistes, est devenue très vive cet après-midi.

Vers 3 heures, les troupes ont eu beaucoup de peine à contenir la foule.

Les grévistes ont élevé de nouvelles barricades qu'ils ont essayé de défendre.

La troupe est intervenue ; des collisions se sont produites.

Un lieutenant de cuirassiers a été désarçonné et s'est fracturé une jambe.

Graves incidents à red uter

Liévin 21 avril.

On craint de nouveaux troubles. Les grévistes seraient disposés à envahir les maisons et à tout saccager.

La maison du directeur des mines est gardée militairement. Toutes les fenêtres ont été barricadées à l'aide de planches.

De nombreuses maisons ont leurs portes fermées et leurs fenêtres barricadées.

DENAIN

4.000 manifestants

Attentat à la liberté du travail. — Un capitaine et neuf dragons blessés.

Denain, 21 avril.

Quatre mille manifestants, après avoir parcouru plusieurs rues de la ville, se sont présentés aux ateliers où se trouvaient des ouvriers n'ayant pas adhéré à la grève.

Les manifestants ont voulu leur faire quitter le travail.

Chargés par la cavalerie, ils ont été dispersés.

Plusieurs grévistes sont tombés dans le canal, d'où ils ont été retirés sains et saufs.

Un capitaine, neuf dragons et quelques grévistes ont été blessés.

EN AMÉRIQUE

LE DÉSASTRE de SAN FRANCISCO

L'incendie continue

New-York, 21 avril.

L'incendie de la ville continue, mais comme le vent d'Est ne souffle pas avec autant de violence, les progrès de l'incendie sont moins rapides.

La population est toujours sous l'empire de la terreur.

Un grand nombre de personnes emprisonnées dans les maisons en flammes, sont brûlées vives, et il est impossible de les secourir.

La population se réfugie en masse au parc de Golden Gate et au Presidio.

Scènes poignantes

New York, 21 avril.

Des scènes poignantes se produisent sur tous les points de la ville, à l'occasion de la reconnaissance des cadavres retirés des décombres.

A la vue de leurs immeubles effondrés, de leurs propriétés détruites, de leur fortune anéantie, des actes de désespoir et même de folie se produisent également.

Les communications

New York, 21 avril.

Les rues sont barrées par les décombres.

La voie ferrée s'est effondrée sur une étendue de plus de quatre milles entre Suisun et Benicl, sur la baie de San Francisco.

Le feu menace les bâtiments où sont les appareils de la Compagnie de télégraphie. Si cet immeuble est atteint, San Francisco sera complètement privé de communications télégraphiques avec le monde entier.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Mme S. A. ALLEN

Cure la pellicule, fait repousser les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui facilite leur coiffure ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Dépôt : 1, rue Etienne-Marcel, Paris

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire *connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de lapoitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés.* Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Pertuis, etc , etc.

Ail, légumes, savons, cafés, etc. Gros et détail

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes et les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.

2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

Marque recommandée

COGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

20.000 fr. de RENTE pour UN fr.

LOTERIE

des Enfants Tuberculeux d'Ormesson et de l'Institut Pasteur de Lille

UNIQUE LOT

500.000 fr

100.000 - 50.000

AVIS

1 à 500.000	2 à 100.000	1 à 50.000	
1 à 20.000	3 à 10.000	5 à 5.000	
15 à 1.000	140 à 500	1100 à 100	

UN MILLION

Le 15 JUIN 1906

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permettla réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 60 0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tomin*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc:

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Salon à des prix modérés

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir un nombreux clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LIQUEUR DE NOIX

DISTILLÉE

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887). Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1903)

Donée de propriétés stomachiques, reconnues par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combescure, l'un des maîtres les plus éminents de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ces propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désirenses d'adoucir leurs souffrances, dans les cas d'épilepsie et nerveuses contre le mal de mer et les nausées.

La Liqueur de Noix se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à ses Villa près Cardo et à Bastia chez M. Luciani, pharmacien, place des Terreaux.

Se méfier des contrefaçons.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 2, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage: — Travail soigné et garanti.

Atelier de Dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.
Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.
Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposée en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).

Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES

Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.

Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).

Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :

A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.

BASTIA, chez M. OLLAGNIER, Libraire

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

Demandez dans tous les Cafés la CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons et chez l'Auteur-Parfumeur en Gros

ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations N° 0172.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — SCIES : RUBAN, TOURS, MACHINES à coudre — OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour Bijouterie — LE MERLE, 42, Rue Lafayette, Paris — Prime 5 et 6.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Leturque, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, strvoyé. 168, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — LUNDI, 23 AVRIL 1906 — N° 112

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Alexandre S.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 45 m. — Coucher, 6 h. 18 m.
Dernier quar., le 15. — Nouv. Lune, le 23
Fête de Demain : Saint Fidèle.

22 AVRIL

SOUVENIRS

Elle s'élève au milieu d'un fouillis de verdure !... Quel est le promeneur qui, en venant de Bastia, ne l'a aperçue écrasant et dominant le reste du paysage, déployant sa masse solennelle que surmonte comme une crête découpée son clocher orgueilleux, où les petites hirondelles viennent y faire leur nid tout en gazouillant amoureusement.

... Le couvent a quelque chose de vieux manoir antique. L'enclos y est immense, l'air incroyablement pur, chargé de toutes les senteurs salines de la mer et, si limpide que les sommets boisés des hauteurs avoisinantes semblent être à portée de la main.

Cela a été pour moi une grande joie de revoir pour quelques jours ma vieille abbaye ; j'ai pu constater avec plaisir, la satisfaction sincère qu'éprouvent nos [illegible] maîtresses à retrouver femme, celles dont elles ont soigné l'âme enfantine avec tant d'amour ; entre autre je puis m'arrêter en passant sur une très vieille amie, dont la vie est peuplée de souvenirs... Elle aime la lecture, la jeunesse et la poésie, trois traits d'union qui peuvent faire fondre comme de la neige au soleil, toute prévention contre Sainte Catherine ; supérieurement intelligente, elle a conservé pour moi ses indulgences d'aïeule .. mais aujourd'hui, simplement pour nos interminables parties d'échecs, où je me vois forcée de battre piteusement en retraite...

De ma fenêtre, le spectacle qui s'offre à ma vue par cette soirée toute parfumée des premières haleines d'avril, est des plus charmants ; il évoque un monde de souvenirs confus ; souvenirs d'extrême jeunesse...

Les yeux n'aperçoivent que des lignes larges, presque illimitées, les bruits qui parviennent aux oreilles sont de ceux qui ne troublent pas la paix des immensités, le murmure de la brise dans les hauts sapins, des cris d'oiseaux, des chants de coq ; sous le réseau mince des arbres monte une odeur de sève printanière, et les petits lézards, courant le long des terres, font frissonner sur leur passage les herbes folles de leurs petits corps agiles.

A l'autre bout de la clôture se trouve un bâtiment qui, par effet contraire, n'a rien de silencieux. Des annexes bien aménagées servent d'étables et de basse cour, de belles vaches au regard doux, étonné parfois, paissent tranquillement ; une légion de poules et de canards volètent, caquètent, piaillent, se disputant la pâtée du soir ; l'entrain, l'activité y rayonnent et font de ce petit coin enchanté une minuscule principauté.

... Mais voici quatre heures qui sonnent à la grande pendule Empire... l'heure du goûter, de la récréation. D'ici j'entends des cris, des rires joyeux ; toute une ruche naires de tout rang, de tout âge précipitent leur joie exhubérante sur la grande esplanade ombragée d'oliviers séculaires, de sapins gigantesques...

Quel est donc le charme mystérieux qui entoure ces arbres de prix, pour que tous les cœurs qui ont joué, chanté, causé à leur ombre, leur gardent une tendresse fidèle ??

Combien de générations ont passé depuis lors !... Où sont-elles à cette heure ces compagnes bien aimées de classe ? Les unes connues des existences paisibles, d'autres, jetées dans le courant de l'adversité, se heurtent à tous ses écueils ! d'autres voguent malgré les marées et les tempêtes, vers la haute mer, d'autres encore ont disparu bien jeunes...

Et cependant, elles avaient rêvé aussi, accoudées à des pupitres de classe, des pays enchantés... un avenir brillant... il leur semblait que jamais les années ne pourraient se franchir assez vite...

Et elles passent cependant !... et l'on s'aperçoit que ce bonheur est le plus pur, le plus vrai dont le souvenir nous suit jusque dans les cheveux blancs, le bonheur juvénile qui est, peut-être, le plus grand charme des êtres dans la fleur ; et dans ce demi rêve confus, bercée par le bruit des vagues déferlant contre les rochers, on se sent redevenir tout à coup une petite fille en jupe courte, en natte tombante, mais hélas, avec la nuit qui descend, la réalité survient...

Tout en bas, à Erbalunga, une lumière paraît, puis disparaît, tel un ver luisant sous l'herbe, puis une autre, puis une autre encore ; et bientôt, c'est tout le long de la mer une guirlande irrégulière de feux ; les villages voisins s'allument aussi silencieusement et les étoiles, prises d'émulation, se mettent ainsi de la partie, de sorte que l'œil confond les lumières de Dieu et celles des hommes, fantasmagorie d'un monde enchanté...

MYRRHIS.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Bastia

Profession de foi de M. Astima

Mes Chers Concitoyens,

Je sollicite en toute confiance le renouvellement de mon mandat de député.

J'ai à peine besoin de vous faire connaître mon programme. Il est inscrit, je puis bien le dire, dans ma longue carrière. Ce programme est tout de liberté, de justice et de loyauté. Et tel j'ai été jusqu'ici au parlement, tel je serai si vous me confiez à nouveau le grand honneur de vous représenter.

Je fais appel à tous les républicains, à tous, sans distinction, l'union étant plus que jamais nécessaire pour la défense des institutions Républicaines.

Démocrate sincère, fils de mes œuvres, je crois pouvoir compter sur l'appui de la classe ouvrière qui, depuis mon entrée dans la vie politique, n'a cessé de m'honorer de sa sympathie et de son entière confiance. C'est avec elle, avec son précieux concours, que j'ai lutté et vaincu et c'est elle encore, je n'en doute pas, qui contribuera puissamment à la victoire de demain.

Nos classes ouvrières savent, d'autre part combien je tiens à ce que complète satisfaction soit donnée à leurs légitimes revendications.

Déserter au moment du danger serait une lâcheté. Vieux lutteur, je ne veux, ni ne dois quitter mon poste de combat, bien convaincu, d'ailleurs, que les vrais républicains sont et resteront à mes côtés.

Et maintenant, Républicains, aux urnes !

COLONEL ASTIMA,
Conseiller Général, Député sortant.

Souvenirs du peintre de Nittis

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant à l'occasion de l'[illegible] de M. Joseph de Nittis :

Vers une heure du matin, les deux peintres Federico Rossano et Marco de Gregorio viurent m'appeler :

— Alerte, Peppino ! la montagne flambe. En un instant, je fus prêt. Nous montâmes lestement le Vico Cecere et la route nationale.

La rouge lueur incendiait la terre et le ciel malgré la dense fumée. Des femmes, éperdues, les cheveux épars, souffletaient leur propre visage.

— Ah ! saint Janvier ! Nous sommes morts ! Nous ! Et les autres ! Et aussi les petits ; et les vieux encore ! San Gennaro, qu'est-ce que nous t'avons fait ? Manque-t-il de cierges à ta chapelle ? N'avons-nous pas prié sur les genoux et baisé la terre en gardant sur nos lèvres la poussière de ton lieu ? Oh ! *Porco* de saint Janvier, tu fais méchamment. Quand il te plaît, tu peux bien arrêter cette mer de feu ; dans les temps passés, tu le fis bien voir. Viens vite, accours sur ton grand cheval en or.

La montagne crépitait. La lave dévorait tout sur son passage. A distance, la chaleur desséchait les arbres. Ils faisaient *p ff ff*, puis flambaient comme des allumettes.

Nous allions devant nous, par les chemins âpres des scories anciennes. Les familles fuyaient avec des fardeaux, traînant des grappes de vieillards et d'enfants, criant l'appel à la madone et à saint Janvier...

L'aube éclaire l'immense désastre.

Il fallait partir. J'allai retenir un carrosse qu'on plaça chez moi dans *le ca tile* ; puis, le portail fermé, je fis une ronde.

La boule foyait toujours ; on emportait même les mourants. Le grand jour était venu, jour de soleil ardent ; et ce qu'on entendait, c'était le hurlement immense d'un peuple qui s'unissait au grondement de la montagne.

Plus de charrettes, de brancards, de mules ni de chevaux.

On apprit qu'une voiture stationnait chez moi. Ce fut vers dix heures. La porte fut attaquée.

— « Sono lì dentro. Hanno cavalli e carrozzi. Ammazzateli ! Ammazzate ! » (Ils sont là-dedans. Ils ont chevaux et carrosses. Tuez-les ! Tuez !)

La foule s'amassait et jetait des pierres.

Je me travaillai plus. Debout sur la petite terrasse intérieure, un revolver au poing, des cartouches dans la poche, je pris ma femme [illegible]

Un cri d'épouvante domina rondain tous les bruits.

— Le Pin !

Les assaillants abandonnèrent le siège et s'enfuirent.

Le Pin, c'est le fleuve, prompt comme le vent et le nuage, qui, s'éperpillant, couvrit Pompéi pour des siècles. Un peu c'a brisé... et nous n'avions plus le temps matériel de fuir.

Droite, immense, la colonne s'éleva, s'élargit comme la feuillaison de l'arbre et lentement tomba sur les pays d'alentour.

Ma femme et dona Filomena de Gregorio, alliitant une petite fille de cinq semaines, prirent place dans la voiture qu'on remplit d'étoffes. Je les accompagnais à cheval pour les protéger, car on les eût jetées à terre en chemin pour s'emparer de la voiture.

79 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Bah ! vient de se faire une piqûre, pensa-t-il.

« Quand elle est dans cet état, elle a encore moins de force et d'intelligence que jamais. Je tombe bien. Attendons que le premier effet soit produit, car, si je lui parlais en ce moment, elle ne m'entendrait même pas.

Enfin, les doigts de la malade s'agitèrent faiblement et ses paupières à moitié baissées se relevèrent, ne laissant voir d'abord que le blanc de l'œil.

Puis la prunelle contractée reprit sa place dans l'œil grand ouvert et regarda vaguement devant lui avec une expression hagarde.

La lumière du jour parut la blesser, car ses yeux se refermèrent aussitôt, en même temps qu'un gémissement sourd sortait de ses lèvres.

— Jeanne ! fit Mérouville.

Elle ne bougea pas.

Il s'accroupit à elle, lui prit la main et répéta d'un ton plus rude :

— Jeanne !

Elle ne bougea pas davantage.

Alors, impatienté, il s'assit près d'elle sur une chaise, approcha sa bouche de son oreille et, sans baisser la voix :

— Jeanne, je viens te parler de ta fille.

Un frisson la secoua tout entière à ces mots.

Faisant un effort, elle se tourna vers lui et, avec ravissement, prononça :

— Ma fille !...

Puis, saisie d'anxiété, furieuse contre les paroles qu'elle trouvait si pénibles :

— Parlez... vite !... parlez-moi d'elle... de ma fille...

— Cette fois, j'ai des renseignements certains.

— Ah ! ... enfin !...

— Oui, elle est loin, bien loin d'ici. Je vais partir et je te la ramènerai.

— Partir ?

— Je viens de te dire qu'elle était bien loin. Le voyage sera long. Pense donc ! on l'a enlevée en Amérique.

— En Amérique ? balbutia-t-elle sans comprendre.

— Oui, dans l'Amérique du Sud. Le voyage est long et il coûte cher. J'emmène mon argent et je m'embarquerai dès demain à Bordeaux pour te la ramener plus vite.

— C'est cela... il faut partir... me la ramener...

— Mais je te répète, il me faut de l'argent, beaucoup d'argent.

— De l'argent, dit-elle, l'œil allumé.

Du doigt, elle lui montra avec hâte placés à quelques pas de son fauteuil et sur laquelle était sa bourse.

Machinalement, il se leva, alla prendre la bourse et l'ouvrit.

Il n'y trouva que deux cents francs environ, soliquant de la pension de la comtesse, que, par prudence, on lui payait mensuellement.

Il jeta la bourse à terre avec colère.

— Tu as donc fait ? s'écria-t-il. Je te dis qu'il s'agit d'un voyage en Amérique...

Il n'y a là qu'une dizaine de louis, ainsi que je m'y attendais d'ailleurs..... Que veux-tu que je fasse de cela ?

— Partir, insista-t-elle en joignant les mains, partir tout de suite pour aller chercher ma fille.

Il se plongea dans les bras croisés

— Je partirai, quand j'aurai dix mille francs.

— Dix mille francs ! elle avec égarement.

A peine pouvait-elle s'exprimer, mais, comme il s'agissait de sa fille, une lueur de raison traversait son cerveau.

Elle comprenait.

— Dix mille francs, dit-elle découragée, mais je n'ai pas dix mille francs, moi...

Il se rapprocha d'elle et caressant, tendre :

— Tu ne les as pas, je le sais, mais tu peux te les procurer et tu te les procureras pour me permettre de te ramener ta fille, ta chère fille. Dis-moi où sont les diamants qui te restent, ces diamants que tu n'as jamais voulu me confier. Je les vendrai et j'aurai les dix mille francs... et tu auras ta fille.

— Non, fit elle les dents serrées, non... je ne veux pas...

— Voyons, Jeanne, sois raisonnable... Non... ces diamants, c'est tout ce qui me reste... On n'a dit, je me souviens... que c'était l'héritage de Marie. Je n'ai pas le droit... non ! pas le droit d'y toucher...

Petit à petit, sa lucidité augmentait et en même temps sa docilité de parole.

— Bien des fois vous m'avez trompée, reprit-elle, je veux si donné de l'argent, beaucoup d'argent... et vous n'avez pas retrouvé ma fille.

— Mais cette fois, je te le jure, je le ramènerai. Dis-moi où tu as déposé ces diamants.

— Non ! ces diamants appartiennent à Marie ; quand je la reverrai, je les lui donnerai moi-même en l'embrassant... et après, je mourrai !...

Malheureuse ! la fille sera morte avant toi et c'est toi qui l'aura tuée ! s'écria-t-il, car elle ne retrouvera pas sa fille tout seule lorsque elle y [illegible]

Elle se regarda fixement et, avec franchise :

— La personne à qui je les ai confiés ne voulait pas reconnaître pas. Le jour où elle en a accepté la garde, comme je me défiais de ses faiblesses, je lui ai fait jurer de ne s'en dessaisir que pour me les rendre à moi-même.

— Eh bien ! je l'accompagnerai chez cette personne.

(suivre)

De Rosina, Portici, San Giovanni à Teduccio jusqu'au pont de la Maddalena, nous fûmes insultés et menacés par la foule ; deux fois nous fûmes attaqués sérieusement. Le cocher resta muet sous les injures, et, par miracle, fut brave.

La lave courait toujours, emplissant les combes qui ralentirent sa marche ; elle se dirigeait vers le cimetière.

En vingt-quatre heures, elle fit autant de chemin qu'elle en avait fait en vingt-un jours au temps de Pline.

Les guides avaient eu raison sur tous les points. Pas un, d'ailleurs, ne consentit à mettre un voyageur en péril, quelle que fût la somme offerte. Ils se prodiguèrent de toute leur énergie, refusèrent même les excursions à distance pour bien affirmer par leur abstention complète le danger des vaines bravades. Si l'un d'eux avait faibli, sa seule présence aurait encouragé les curieux qui fussent allés plus loin que leur vouloir. Pauvres, ils repousseront l'aubaine très grosse. Il n'y eut pas une seule défection. Tous restèrent sur la brèche, barrant les routes, avertissant, agissant suivant l'humaine possibilité. Tous furent braves gens. Pas un ne faillit au devoir.

Mais bien des fous passèrent.

La science n'avait rien prévu.

C'est au pied du cône que s'ouvrit l'immense cratère... Le fleuve de feu sépare les téméraires du monde des vivants !

A l'aube, on dressait à Naples la liste des disparus, — cent, — deux cents,— trois cents...

Quand on atteignit le chiffre de douze cents, vers midi, l'autorité fit suspendre la publication des résultats qu'on ne connut jamais.

Les deux femmes placées en lieu sûr, je repartis pour Rosina où m'attendaient Rossano et Gregorio. Ce fut un voyage difficile.

De longues processions barraient les routes, à leur tête se dressait un Christ noir, les bras étendus sur la croix ; un Christ d'épouvante ! Le clergé suivait, chantant des litanies funèbres. Puis venaient les confréries de pénitents avec les cagoules mortuaires abattues sur le visage. Les femmes gémissaient et déchiraient leurs vêtements. Par intervalles, on entendait la voix sonore des quêteurs !

— Pain et grâce pour les sans noms, au nom de saint Janvier.

En passant sur le pont de la Maddalena, le peuple, écumant de colère, crachait des invectives à la statue du saint Janvier — et tournait son derrière vers ses quatre nerfs — et trouvait sa femme sur le pont. Les processions étaient passées, les rues désertes. Depuis vingt quatre heures, elle n'avait rien pris. L'encombrement des rues ne permettant pas de gagner la maison de mon frère, il avait fallu se contenter du premier abri chez des Napolitaines qui n'eurent même pas la velléité de changer quoi que ce fût à leurs habitudes et d'offrir un peu de nourriture à deux femmes, dont l'une venait d'accoucher, dont l'autre était grosse de sept mois. Ce trait de mœurs est bien napolitain.

Le soir, nous allâmes nous réfugier chez mon frère Vincenzo, qui demeurait au Palazzo Magno-Cavalio, tout en haut de la Madonna de Grazie. Pendant huit jours, on oublia la clarté du ciel. Ce fut le déluge des cendres, avec le grondement ininterrompu du cratère. « Ma femme et moi, nous montions, seuls par les rues, vers le Corso Vittorio-Emmanuele, qui domine la ville.

Des hauteurs, on voyait le fleuve de feu toujours alimenté ; la ville, muette et sombre. Ce fut un temps de cataclysme, pareil à la fin du monde. Un chaos de folie gagnait le cerveau, et la pluie noire tombait toujours ; on vit des cendres jusqu'à Rome. La mer charriait des flots de boue.

Cela dura dix jours.

Le onzième, commença l'accalmie. Nous allâmes, des premiers visiter les ruines.

Plus de villages ; rien qu'une plaine d'enfer, chaude et noire, qui fumait encore. Par un étrange phénomène, la croix d'un clocher se dressait hors du sol.

L'atmosphère était intolérable, et la chaleur qui montait des laves brûla nos chaussures, nos cheveux, les cils, la barbe, nos vêtements.

Rien ne restait plus des choses passées. Et pourtant !...

L'amour de la montagne est si tenace au cœur des Vésuviens, (cet amour qui fit rebâtir sept fois Torre del Greco, la riche ville sept fois anéantie) que les habitants revinrent déjà tous, en familles pressées, comme ils étaient partis, avec les matelas, les montants de fer et les planches des lits.

Ils gémissaient. Ils parlaient à la montagne comme à une créature, vivante, aimée, par qui l'on a souffert à laquelle on offre le pardon.

— Ah ! pauvres de nous ! Comme elle a fait des siennes, la montagne ! la belle montagne ! Ah ! Madonna mienna ! Seimontagne ! Ah ! Montagne méchante ! Hâte-toi de faire refluer les figuiers que nous allons faire refleurir les figuiers que nous allons planter... Elle est comme ça... Mais si vous mettez un brin de figuier dans un trou, vite il y pousse un arbre. Nous te pardonnerons, pauvre de nous !

Ce que disent les Journaux

La République Française

Le discours que M. Doumer vient de prononcer à La Fère, dans sa circonscription, est un des plus vigoureux, des plus éloquents que nous ayons entendus depuis l'ouverture de la période électorale. Le président de la Chambre a tenu à s'expliquer sur tous les problèmes qui étaient hier à l'ordre du jour ou qui y seront demain. Il a tenu à parler non seulement de l'avenir, mais du passé. Avec son courage habituel il a énergiquement condamné tous les abus et tous les scandales commis sous le ministère Combes.

La république, a-t-il dit, était alors menacée de devenir une caricature du césarisme, une sorte de démagogie policière, un régime de terreur, exploité contre les bons citoyens, par les pires, par les haineux, par les ja'oux, par ceux que la langue populaire désigne sous le nom de « mouchards », et combien M. Doumer a eu raison d'ajouter, que « l'existence de cette bohême malfaisante, à la tête des administrations d'où dépendent l'ordre intérieur, et la sécurité extérieure » n'étaient pas seulement un paradoxe mais une lamentable leçon, dont il fallait se souvenir, si l'on voulait éviter à ce pays, les pires catastrophes.

L'Autorité

Après avoir rappelé les agissements odieux de la bande Combes, M. Doumer déclare comme conclusion que l'indulgence est une des formes de la sagesse politique, qu'elle conseille de jeter un voile sur ce passé récent, de l'oublier dans la mesure où il peut créer des divisions et des haines entre les hommes.

Pratiquer dans ces conditions, l'indulgence est la plus triste des infirmités, des sanctions vengeresses.

Le Gaulois

Pour appliquer le programme exposé aujourd'hui par M. Doumer il faudrait bouculer les hommes, chambarder les institutions. Que resterait-il de la République telle qu'on nous l'a faite le jour où la justice et la liberté régnèrent sans contrôle sur notre pays.

La majorité républicaine accepterait-elle un néant qui dépouillerait le régime d'ont elle vit de tout ce qui le lui rend agréable et surtout profitable ?

La République sans favoritisme, la probité dans le gouvernement, l'égalité entre les citoyens de toutes opinions, c'est un beau rêve, mais le jour où on rêve deviendra une réalité, M. Doumer verrait se fermer contre la République une formidable coalition de tous les appétits que le Bloc s'applique à exciter parce que la République n'a jamais été autre chose chez nous et parce que c'est sa raison d'être.

Le Soleil

Ce qui distingue le système Doumer, du système Combes, c'est une question, non de doctrine, mais de procédé : la drogue est la même, et toute la différence est dans la façon de s'en servir. Quant au fond c'est la même substance. M. Doumer empêchera à la mode libérale, ce que M. Combes a employé à la mode jacobine. C'est évidemment plus agréable, et être étranglé avec un cordon de soie, vaut mieux pour les cœurs sensibles et les âmes fières, qu'être roué sous les coups de bâton. Mais le procédé pour différer dans la forme, s'inspire de la même idée et vise au même but.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Le vendredi 6 avril, M. l'abbé Bron donnait devant un auditoire de plus d'un millier d'hommes qui se pressaient, s'entassaient dans notre église paroissiale, une fort intéressante et originale conférence sur la... lanterne de Diogène. Plus heureux que le philosophe de l'antiquité, le brillant conférencier se félicite d'avoir trouvé à Corte des hommes aux convictions robustes, crânement manifestées, et flagellant sans pitié le « clérical » je n'ose pas », il les met en garde contre la peur de paraître ce que l'on est, sentiment si indigne des fils de la Terre des Communes.

Le Vendredi Saint vint lui montrer que ses paroles avaient porté juste. Plus de huit mille personnes ne craignaient pas de venir le soir, un cierge à la main, faire escorte à l'image du Christ mort. Spectacle grandiose que cette procession flamboyante à travers les rues de la ville brillamment illuminées, au milieu du silence de la nuit pieusement interrompu par les gémissements d'une foule pleurant la mort de son Dieu.

Cette solennité si touchante, la parole de M. l'abbé Brun devait la rendre plus émouvante encore. Il fait arrêter la foule sur la place de l'église ; et là, en plein air, il l'invite à prêter serment de fidélité à son Dieu. Sa parole vibrante électrise tous les cœurs ; un tonnerre d'applaudissements souligne ses paroles pendant que le cri de « Vive le Christ ! » s'échappe avec force de ces poitrines enthousiasmées.

Cette journée ne fut pas sans lendemain : nombreuses furent les communions pascales : de longtemps on en avait vu autant...

Que deviendra maintenant la semence du père de famille; jetée à pleines mains par cet infatigable ouvrier ?... Il faut à la moisson du temps pour grandir et jaunir.

Cependant quelques belles gerbes aux épis d'or se sont présentées à la faucille du jeune moissonneur; il a eu de consolantes retours, quelques-une de pauvres âmes qui avaient oublié le chemin de la table sainte depuis de longues années.

Merci à M. l'abbé Brun, pour le bien immense qu'il a fait parmi nous; la population Corticuse qui ne peut se résoudre à lui dire adieu, lui dit un pressant au revoir. — *Un Cortimate.*

CASTELLANI
dans sa cellule

Castellani demeure toujours confiant en son rêve. Il est désormais persuadé que l'arrêt de la Cour d'assises qui le condamne à la peine de mort sera cassé et qu'il obtiendra du jury d'Aix un verdict plus favorable.

Il passe ses journées dans un assez vaste préau en compagnie de deux gardiens qui s'emploient de leur mieux à tuer le temps en jouant avec eux des parties de cartes qu'ils s'évertuent à perdre. La « scopa » est son jeu préféré.

Plus que jamais il proteste de son innocence et déclare qu'il est victime d'une horrible fatalité. Souvent il chante une longue chanson en vers corses qu'il a composée en honneur de ses défenseurs et où sont relatés les moindres incidents de son procès.

Me de Montera va souvent le voir et, après chaque visite de son défenseur il se montre plus confiant et courageux.

Le chef de l'Etat aura-t-il pitié de Castellani ? Nul ne le sait. Mais devant la gravité des faits qui lui sont reprochés, il est à craindre qu'il ne soit exécuté. M. Deibler ne manque pas, en ce moment, de besogne. Il y a, à l'heure actuelle, en France, au moins cinq condamnés à mort, dont l'un, Levêque, par la Cour d'assises de la Seine, un autre, Boudali Moohameld Ould, par la Cour criminelle de Mostaganem. Ce sont les deux condamnés dont le pourvoi a été rejeté le 12 avril par la Cour de cassation en même temps que celui de Castellani. Ajoutons à ceux-là trois condamnés à mort par la Cour d'assises d'Aix, sur le sort desquels la Cour suprême n'a point encore statué. On voit bien qu'en France, en ce moment, la guillotine ne chôme pas.

La décision du chef de l'Etat, en ce qui concerne Castellani, ne peut se faire attendre longtemps encore et tout porte à croire qu'avant la fin du mois le condamné sera fixé sur son sort.

Bourses des Lycées

Filippi Innocent-Laurent, né en 1893, le père cultivateur, 7 enfants, bourse d'internat de 336 fr., Bastia.

Geronimi Jean-César, né en 1893, le père gendarme retraité, 25 ans de service, 3 enfants, bourse d'internat de 375 f., Ajaccio.

Giordani Lucien-Joseph, né en 1893, le père régisseur de culture dans un pénitencier, 25 ans de services, 4 enfants, bourse de demi-pensionnat de 300 fr, Ajaccio.

Gozzi Pierre Louis, né en 1893, le père commis des postes, 25 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 350 fr., Marseille.

Lanzguillaire Gaspard-Gaston, né en 1894, le père secrétaire d'inspection académique, 25 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat surveillé de 1901r., Draguignan.

Lorenzi Maurice-Joseph, né en 1893, le père garde républicain retraité, 20 ans de services, 3 enfants, bourse de demi-pensionnat de 100 fr., Bastia.

Parutti Jean, né en 1893, le père receveur buraliste, 25 ans de services, 3 enfants, bourse d'internat de 375 fr., Cholet.

Parotti Jean-Augustin, né en 1893, le père brigadier des eaux et forêts, 33 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 450 fr, Ajaccio.

Pierotti Claude Fernand, né en 1894, le père concierge à l'institut agronomique, 26 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat de 350 fr., Henri IV.

Provitola Sauveur-Charles, né en 1889, le père capitaine, décédé, 30 ans de services, 5 enfants, bourse d'externat de 225 fr., Marseille.

Renucci Paul-Martin, né en 1893, le père cultivateur, 3 enfants, bourse d'internat de 400 fr., Bastia.

Rinaldi Jean-Charles, né en 1893, le père directeur des contributions directes, 17 ans de service, 3 enfants, bourse d'externat surveillé de 120 fr., Digne.

Robaglia Jean-André, né en 1889, le père lieutenant de vaisseau, décédé, 18 ans de services, 2 enfants, bourse de demi-pensionnat de 575 fr., Janson le Sailly.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 avril

Thermomètre — 7 heures du matin : 15-5 à midi + 17-3 à 6 heures du soir + 17 Maxima + 19-3 Minima 10-0

Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Carnet mondain

Hier matin a été célébré en l'église Saint-Etienne le mariage de Mr Barthélemy Camogli, négociant à Nice, avec Mlle Louise Saint-Etienne, de Saint-Chamond.

La mariée était conduite à l'autel par son père.

Au cours de la cérémonie religieuses, Mlles Banme, Mery Willmann et Marie-Louise Dubrez se sont fait entendre dans plusieurs morceaux de musique sacrée.

Les témoins étaient, pour Mlle Saint-Etienne, M. Roquemaure, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et M. de Vincel, ingénieur; pour M. Camogli, M. Raphaël Camogli son oncle, et M. Renucci, négociant.

Un déjeuner suivi d'une sauterie a réuni parents et invités dans les salons de l'hôtel Terminus.

Nous adressons à M. et Mme Barthélemy Camogli, nos meilleurs souhaits de bonheur.

⁂

Nos cours

La police s'est enfin décidée à verbaliser contre les irréductibles partisans du tout dans la cour.

C'est une habitude tellement enracinée chez de nos ménagères que la plupart des cours de nos maisons se trouvent dans un état permanent de malpropreté repoussante.

La police s'est enfin décidée à aviser de sévir dans l'intérêt de l'hygiène publique.

C'est pourquoi tous les locataires de plusieurs immeubles de la Haute-Ville ont été mis en contravention.

⁂

A vendre

Une Voiture, à 10 places à l'intérieur. S'adresser à M. Ricci, rue de la Banque, 3, Bastia.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Barthélemy Biaggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Pulvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f

⁂

Mots de la fin

Un descendant de M. Joseph Prudhomme voit son fils revenir à la maison la figure ensanglantée, les vêtements en désordre.

— Qu'as-tu donc, mon fils, qu'est-il arrivé ?

— Oh ! papa, nous étions, Paul et moi, en train de discuter tranquillement. Voilà que tout à coup le tuteur me rose de coups et m'envoie dans l'œil un coup de poing qui m'a fait voir trente-six chandelles !

— C'est ce qui prouve, vois-tu, que des « discussions jaillissent les lumières. »

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 22litres, 1,3 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 20.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gentiane, 1[fr. 20.
Apéritif « Le Pof » 1 fr. 25.
Quinquina « Pomponet, » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Scierie Hollandaise. — Planches de Pin laricio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciure de bois de pin, blanche à fr. le sac

Scierie Mécanique
ET
Tonnellerie
Minelli près Bastia
Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.
Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, bâtre et chêne.
Echallas pieux de vigne.
Sciure de pin à 1 franc le sac.
Bois de chauffage à fr. 50 les 250 kilos.
N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emmanelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00211

Nouvelles Maritimes

Le Départ de l'Escadre

Toulon, 22 avril.

Les manœuvres de l'escadre de la Méditerranée, qui est placée sous le commandement du vice-amiral Touchard, commenceront demain par une attaque des ouvrages fortifiés de la côte.

Mardi matin, l'escadre appareillera pour effectuer une croisière aux îles Baléares et sur les côtes de l'Algérie.

LES OBSÈQUES
de M. BARODET

Lyon, 22 avril.

Les obsèques de M. Barodet, ancien maire de Lyon, ancien député et ancien sénateur de la Seine, décédé à Vincelles-du-Jura, le 18 avril courant, ont eu lieu ce matin, à 9 heures, au milieu d'une affluence considérable.

M. Barodet avait joué un rôle important dans l'histoire parlementaire de la troisième République.

Le convoi est parti de la gare de la Croix-Rousse pour se rendre à l'ancien cimetière de la Croix-Rousse, où a eu lieu l'inhumation, suivant la volonté formelle du défunt, qui a tenu à être enterré là où reposent plusieurs des meilleurs amis qu'il avait quand il entra dans la vie politique.

Huit discours ont été prononcés sur la tombe de l'ancien maire de Lyon.

L'AGITATION
Révolutionnaire
DANS LE PAS-DE-CALAIS

A LENS

L'effectif des troupes

Lens, 22 avril.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, ayant été convaincu de l'utilité, et même de la nécessité d'accroître l'effectif des troupes dans le bassin houiller, de nombreux détachements d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie sont arrivés aujourd'hui à Lens.

Les troupes qui sont actuellement réparties dans toute l'étendue du bassin houiller du Pas-de-Calais, et plus particulièrement sur les communes de Lens et de Liévin, représentent un effectif de 21 000 hommes.

Les consignes les plus sévères ont été données aux chefs de corps et de service.

Protestations
de la
Fédération des Mineurs

Lens, 22 avril.

La fédération syndicale des mineurs a envoyé à M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, un télégramme pour protester contre l'envoi des troupes.

La Fédération accuse les troupes de provoquer le pauvre peuple et réclame le départ immédiat des soldats.

Les grévistes parcourent les rues, drapeaux rouges en tête, en criant : « A bas les troupes ! Vive la grève ! »

La grève à outrance

Lens, 22 avril.

Une grande réunion de grévistes a été tenue aujourd'hui au bar du « Travail ».

Le citoyen Missel, dit Merrheim, de la confédération du Travail, a excité les grévistes à la résistance.

A l'issue de la réunion les grévistes ont voté la grève à outrance.

A LORIENT

La grève générale continue

Les boulangers militaires

Lorient, 22 avril.

Les boulangers militaires ne peuvent pas subvenir aux besoins de la population.

Tous les magasins sont fermés aujourd'hui.

Dans une réunion tenue cet après-midi, les grévistes ont décidé de faire la grève à outrance. Les orateurs ont préconisé l'action directe.

Les grévistes ont parcouru après la réunion les principales rues de la ville en proférant les cris de : « Vive la grève à outrance ! »

Plusieurs grévistes se portent sur les routes et font la quête obligatoire, arrêtent les voitures et menacent ceux qui ont le malheur de ne pas donner.

AU VATICAN

La santé de Pie X

Rome, 22 avril.

Le docteur Lapponi a autorisé le pape à se lever aujourd'hui, mais il lui a interdit toute sorte de travail.

La crise cardiaque que Pie X a eue mardi dernier l'a beaucoup fatigué.

L'état de santé du Pape cause de vives inquiétudes au Vatican.

EN AMÉRIQUE
LE DÉSASTRE de SAN FRANCISCO

Nouveaux détails

Paris, 22 avril.

Les nouvelles qui arrivent de San Francisco sont très confuses, mais presque toutes annoncent que l'incendie est maintenant maîtrisé.

Tous les théâtres sont détruits.

Afin de circonscrire les foyers d'incendie, on a été obligé de faire sauter les constructions au moyen de la dynamite.

La Bourse de commerce et les principales minoteries sont détruites.

La plupart des victimes appartiennent à la population pauvre ; les morts et les blessés sont transportés dans les dépôts mortuaires et les hôpitaux.

Des restaurants ont majoré leurs prix dans des conditions énormes.

Des trains spéciaux, partant de New-York et de Chicago pour la Californie, sont pleins de personnes éplorées allant à San Francisco à la recherche de leurs parents, mais il est absolument impossible, dans la confusion actuelle, de rechercher qui que ce soit.

EN ITALIE
SECOUSSES de Tremblement de Terre
A SIENNE

Rome 22 avril.

On télégraphie de Sienne que ce matin, vers 7 heures, a été ressentie une courte mais violente secousse sismique ondulatoire dans la direction ouest-est.

Aucun accident n'a été signalé.

Sienne se trouve à 50 k. sud de Florence et sur le chemin de fer d'Empoli à Chiusi.

A POGGIBONSI

Rome, 22 avril.

Les secousses de tremblement de terre ont été nombreuses, et elles ont duré plus longtemps.

La plus forte secousse, qui a été ressentie vers 11 heures du soir, a duré près de deux minutes.

La population effrayée a passé la nuit sur les différentes places ; plusieurs habitants se sont réfugiés dans les campagnes.

On ne connaît pas encore l'importance des dégâts.

A TARENTE

Rome, 22 avril.

Un télégramme de Tarente annonce qu'une forte secousse de tremblement de terre, mais qui n'a duré qu'une quarantaine de secondes, a été ressentie ce matin vers 2 heures.

LE VESUVE

Naples, 22 avril.

Le cratère semble tranquille ; il est même invisible à cause du brouillard.

Les appareils sont calmes.

EN RUSSIE

La convocation de la Douma

St-Pétersbourg, 22 avril.

La Douma se réunira pour la première fois le 10 mai prochain, et elle clôturera ses travaux le 15 juin.

Le gouvernement est décidé à restreindre à son plus strict minimum le temps de parole accordé aux orateurs et de prendre, d'autre part, les mesures nécessaires pour permettre à la Douma de ne siéger que pendant un mois.

Explosion d'une bombe dans une banque

Saint-Pétersbourg, 22 avril.

On télégraphie de Vitesberk qu'une bombe, chargée de clous, a éclaté dans l'établissement financier le plus connu, causant des dégâts considérables.

On compte de nombreux blessés, notamment parmi le personnel de la Banque. Quelques-uns portent des blessures assez graves, qui mettront leurs jours en danger.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Félix Colonna de Leca, chevalier de la Légion d'honneur, M. et Mme Marc-Antoine Colonna de Leca, Mlles Angéline et Caroline Colonna de Leca.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme CAMILLE COLONNA DE LECA

leur sœur, tante et grand'tante décédée à Lomio, le 21 avril courant, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui, 23 avril, à Lomio, à 3 heures de relevée.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Armand Valese, gendarme à Ghisoni, et ses enfants ; M. et Mme Gasparini ; M. et Mme Bonigni, née Serra, et ses enfants ; Mlles Marie et Sébastienne Serra ; M. Laurent Serra, M. Victor Serra ; M. et Mme Michel Gasparini, et sa famille ; M. et Mme Charavin et ses enfants ; M. Henri Valese, Mme Veuve Degiovanni ; Mme et M. Lota, pilote ; Mme Veuve Barthelet et sa famille ; M. et Mme Louis Degiovanni, et sa famille ; M. et Mme Devoti et ses enfants ; M. Giovannoli et ses enfants ;

Les familles Casanelli, Barthelet, Banza, Coretti, Conirezi et Rossi :

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Paulina Valese
née SERRA

leur épouse, mère, fille, sœur, petite-fille, belle sœur, nièce, cousine, alliée, décédée à l'âge de 25 ans, le 22 avril courant.

L'enterrement aura lieu lundi, 23 avril 1906, à 4 heures de relevée.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

DIDOT BOTTIN
Grand Annuaire du Commerce Universel
Modifications et Améliorations pour 1907. — 5 volumes au lieu de 4.
Toutes notes d'insertions, observations, anonces et souscriptions aux 5 volumes de l'édition 1907, en préparation, sont reçues chez
François Maestracci
2, rue Neuve Saint Roch, 2, Bastia

A VENDRE
où à louer
Bâches neuves et usagées
Bonnes conditions
S'adresser à M. A. P. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

65 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD GORDIEN

par CHARLES DE BERNARD

La Peine du Talion

I

— Je ne suis pas jouillier, dit Sordeuil avec une impatience mal déguisée.

— Je le sais ; mais, d'après l'expression soucieuse qu'a parfois votre regard, je vous croyais observateur. Eh bien ! mon cher confident, je vais aider votre sagacité. Le rubis de ce bourgeois signifie qu'en ce moment sa femme est à l'Opéra où elle m'attend.

— En vérité ! s'écria George dont la curiosité et l'intérêt parurent subitement éveillés.

— Puisque j'ai commencé, autant vaut tout vous dire ; d'ailleurs j'ai besoin de vous. Sachez donc que cet homme replet est outrageusement jaloux, comme tous les hommes replets. Il va toujours furtivement dans l'appartement de sa femme ; il fouille les tiroirs, il ouvre les lettres, il compte, je crois, les feuillets de papier à l'instar de Barthelo. Bref, cela crie vengeance, et je suis le vengeur. Mais l'espionnage marital rendant les intelligences difficiles, j'ai dû aviser à un moyen de communication prudent et commode. Or, mon Javerral, dont le grand-père était bijoutier, possède, pour sa décoration personnelle, une collection de pierreries à rendre jalouse une duchesse douairière. L'épouse opprimée m'en a donné la liste, dont j'ai composé une espèce de lexique, limité des fleurs persanes et des quipos indiens ; dans cet idiome symbolique et hiéroglyphique, chaque pierre a son sens, chaque comble sa signification. Depuis qu'elle me distingue, madame Javerral préside d'elle-même à l'encrevissement de son époux, qui se trouve ainsi l'agent de notre correspondance. Je vous assure que ce système est fort bon. Au lieu de perdre du temps et de commettre des imprudences en pouvriant la dame de mes pensées, je n'ai d'autres peine que d'attendre à la Bourse le mari, qui, chaque jour, a la complaisance de m'apporter à son cou un message de sa femme. Il est notre pigeon voyageur.

— Oh ! vous êtes un séducteur habile, dit Sordeuil avec un sourire contraint.

— Mon cher, vous pouvez en croire mon expérience, car, étant marié maintenant, j'ai étudié la question sous ses deux faces. Si vous avez affaire à un mari, pas de latin, mais explication toute pacifique. Il n'y a que les sots qui gourmoient ; l'homme d'esprit ne combat pas son ennemi, il l'utilise. Maintenant, voulez-vous me rendre un service ?

— Parlez.

— Je vais à l'Opéra porter la réponse au rubis. Il faudrait que vous eussiez la complaisance d'accompagner ma mère et ma femme lorsqu'elles voudront partir.

— Ne suis-je pas tout à vous, mon cher Henri ? répondit George avec empressement.

— Eh bien ! venez ; que je vous fasse connaître en qualité de cavalier servant ; surtout quand je montrai ne me trahissez pas. Ma femme est trop jolie pour ne pas avoir droit à des égards, et je serais désolé qu'elle soupçonnât mes énormités. Depuis quelque temps sa froideur m'a fait faire plus d'une réflexion sérieuse et morale. Il est certain qu'elle est cent fois mieux que madame Javerral, et souvent je me sens l'envie de devenir le plus exemplaire des époux ; mais comment résister au plaisir de ridiculiser ce gros homme qui m'a fait perdre cinquante mille francs à la Bourse ?

— La vengeance ! elle justifie tout, dit Sordeuil d'un ton grave.

— Vous accentuez ce mot là d'une manière un peu corse, répondit en riant d'Epernon ; pour moi, je ne comprends que la vengeance parisienne.

A ces mots l'époux infidèle prit le bras de son confident et traversa le salon en se dirigeant vers la jeune femme qui, un moment auparavant, avait entretenu un colloque mystérieux avec ce dernier, au moyen de la glace de la cheminée.

II

En voyant approcher son mari, accompagné de l'homme dont le regard semblait posséder sur elle une puissance inexplicable, madame d'Epernon éprouva un malaise que trahit aussitôt sa contenance ; elle regarda d'un autre côté en adressant la parole à une de ses voisines ; puis, sans attendre la réponse, se redressa sur son fauteuil et respira à plusieurs reprises un flacon suspendu à son bracelet, comme si elle fût préparée à une crise imminente. Les deux hommes arrivèrent jusqu'à elle sans qu'elle parût les avoir aperçus ; à la vue de son mari, elle tourna la tête, sourit avec calme et recondit au saint de Sordeuil en affectant l'air froid et distrait par lequel les femmes cherchent à se débarrasser d'un indifférent ou d'un importun.

— Ma chère Clémence, lui dit d'Epernon d'un ton gracieux, on vient de me prévenir qu'il y a ce soir une réunion des actionnaires du bazar. Il est nécessaire que j'y assiste pour veiller à nos intérêts, car il est question d'une mesure dont l'adoption me contrarierait beaucoup. J'y veux donc aller. Si l'assemblée se prolonge trop pour que je puisse revenir, voici monsieur de Sordeuil qui, en vrai chevalier français, se mettra ses ordres et à ceux de ma mère ; je lui confie mes pleins pouvoirs.

(*A suivre*).

POUR LES
SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
SAVON SIMON
J. SIMON, 59, rue St-Honoré, Paris

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 3 60/0 1879, payables en 30 mois, 29 f. 50 par mois, 1.560.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.260.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunin*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc:

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? ILS

concrète et définitive dans une vaste fédération corse, sont autant de traits de l'histoire contemporaine d'une région, d'un pays qui s'impose à l'observation par l'originalité de la situation, de sa population et de son rôle dans notre politique méditerranéenne et coloniale.

Ce rassemblement des mœurs sociales de la Corse appar.t dès maintenant comme le premier élément de son relèvement économique ; ce relèvement a droit à une place dans les préoccupations des hommes de recherche, d'initiative et de réforme.

Pour la Corse

Le Comité des Intérêts corses de Nice vient de publier le premier numéro de son Bulletin.

Bien que né en période électorale, ce Bulletin ne traite que des questions absolument étrangères à la lutte des partis, mais, en revanche, autrement intéressantes pour l'avenir de notre chère Corse ; et ses rédacteurs, *modestement*, mais animés du plus pur patriotisme, y développent les questions les plus vitales pour la prospérité de l'île, et en particulier pour le tourisme

Le Comité de Nice veut attirer des touristes en Corse : voilà son but unique. *Et pour l'atteindre*, il ne reculera devant aucun effort, devant aucune démarche. Ce but, nous espérons qu'il l'atteindra, parce que son infatigable président, M. l'avocat Santiaggi, et tous ses collaborateurs du Comité aiment profondément leur île natale et que leur désintéressement ne le cède en rien à leur patriotisme.

Ce que disent les Journaux

L'Humanité

De M. Jaurès à propos de grèves :

« Y eût-il ministère plus réactionnaire au plein sens du mot que celui où est entrée la fine fleur du radicalisme, les Sarrien et les Clémenceau, accompagnés même d'un socialiste d'hier en la personne de Briand ? Y eut-il jamais de plus honnête à la classe ouvrière et au socialisme ?

» On n'a été chercher Briand que pour lui faire envisager dans cette unanimité du choix à la tribune, la responsabilité des mesures les plus contraires aux revendications ouvrières. Il s'y prête de bonne grâce. »

Le Gaulois

Sur la visite de M. Clemenceau au lit où reposait le corps du lieutenant Lautour :

« L'armée allemande en plus un autre geste. On a décoré Prevost et Nény qui se portent aujourd'hui le mieux du monde. Comment n'a-t-on pas pensé à donner la croix, avant qu'il meure, au lieutenant Lautour ? M. Clemenceau s'est rendu également auprès des lits des deux officiers, MM. de Verzel et Allut, et des soldats et gendarmes blessés qui sont soignés à l'hôpital de Lens, le geste ne s'est pas plus produit là qu'ailleurs. Le ministre n'est borné à des condoléances. Et pourtant la croix de la Légion d'honneur ou la Médaille militaire auraient bien fait sur la poitrine de ces braves gens. »

La République Française

Sur les discordres du Pas-de-Calais :

« Cette situation ne peut pas se prolonger. Nous sommes en présence d'une révolte préparée et concertée par une association révolutionnaire que plusieurs articles du Code pénal permettaient de dissoudre et de poursuivre. Nous sommes à la veille du 1er mai et à quinze jours des élections législatives. Si le gouvernement ne comprend pas mieux son devoir ou s'il est impuissant à le remplir parce que certains de ses membres s'opposent à l'application des lois, il ne tardera pas à savoir quelles lourdes responsabilités sur lui. »

Le Soleil

Allons-y, se sont dits les ouvriers. Si Briand prend un fusil, ce sera pour combattre à nos côtés, et Clemenceau a solennellement promis qu'il ne fera pas marcher les soldats.

Et pourtant les soldats sont venus. On leur recommande bien encore de ne pas se défendre mais ils sont là, et c'est Briand qui les envoie, et c'est Clemenceau qui les mène.

Les pouvoirs socialistes n'avaient pas prévu cette explosion du prolétariat socialiste et ils se trouvent que les soldats pour défendre l'ordre public. C'est pratique, mais inconséquent.

Le Figaro

Sur la mort du lieutenant Lautour :

« Devant le camarade mort, ces braves gens ne comprendront plus qu'on les expose à la fureur des émeutiers, en leur déniant le droit de légitime défense : ils sont stupéfiés déjà, de constater que des révolutionnaires, pris en flagrant délit de meurtre, et de pillage, sont mis en liberté, à peine arrêtés, et ils se demandent ce qu'un gouvernement en léthargie, attend de leur sacrifice. Il n'y aura rien à répondre au capitaine, au sous-lieutenant, au soldat, qui aura demain le courage de s'écrier : « C'est moi ! J'ai vu mes hommes débordés, menacés, frappés, tués, j'ai pensé que mon devoir était de les défendre, *j'ai pris la douloureuse responsabilité* que personne ne veut prendre. C'est moi ! Celui qui jettera ce défi à la face des émeutiers de la rue, et des apeurés du ministère, ce ne sera plus un soldat, ce sera le héros ! »

L'Eclair

Voici une première victime, le lieutenant Lautour, du 3e dragons, mort hier à l'hôpital de Lens, la tête fracassée. Je salue avec une respectueuse émotion ce camarade qui, lorsqu'il rêvait au grand jour de la lutte sur la frontière, ne se doutait guère qu'il tomberait au crépuscule du « grand soir ».

D'autres morts vont suivre sans doute ; constatons que c'est l'armée qui a fourni les premières victimes et soyons certains qu'à mesure que les événements se dérouleront elle apparaîtra de plus en plus aux Français, comme le palladium de la patrie. L'armée est désormais l'unique rempart contre l'anarchie et sa revanche sonnera définitivement lorsque les bourgeois des loges, à qui je criais l'autre jour mon mépris, la supplieront de sauver leur caisse. L'heure n'est peut-être pas éloignée où ils en viendront là !

«AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Armée territoriale

M. Borelli, sous-lieutenant de réserve d'infanterie à la disposition des troupes coloniales, passe dans l'armée territoriale, même affectation.

M. Versini, inspecteur adjoint des eaux et forêts, lieutenant au 116e territorial, est promu au grade de capitaine au 24e de même arme.

M. Beveraggi, adjudant en retraite, est nommé sous-lieutenant au groupe territorial du 30e rég. d'artillerie.

M. le chef d'escadron de gendarmerie en retraite Mariani, à Venaco, est nommé dans l'armée territoriale et affecté au service éventuel des remontes réquisitions de [illegible]

Décorations

Le sergent Leca, du 1er régiment de tirailleurs tunisiens, a été nommé chevalier de l'ordre du Dragon de l'Annam.

M. Orsatti, commissaire spécial de police à Nice, est nommé chevalier de l'ordre de Saxe-Cobourg et Gotha.

Gendarmerie

Le brigadier Perfettini, de la légion de gendarmerie de Paris, passe de Gennevilliers à Clichy Pont.

Infanterie

M. Andreani, sergent-major au 4e rég. de tirailleurs algériens, à Sousse, est nommé adjudant.

Ministère de la Marine

M. l'ouvrier d'état de 2e classe Maccioni Toussaint est inscrit sur le tableau de classement pour le grade d'ouvrier d'état de 1re classe.

Postes et Télégraphes

M. Sarrolo, commis de l'office postal à Sousse, est désigné pour Tunis.

Pensions

Ferrandi Sébastien, adjudant, 30 ans 5 mois 21 jours, de services. Pension avec jouissance du 1er décembre 1905, 1.083 f.

Giacomaggi Paul-Mariano, adjudant, 37 ans 6 mois 1 jour de services. Pension avec jouissance du 13 août 1905, 1.148 fr.

Orsoni François-Xavier-Auguste, capitaine, 22 ans 10 mois 14 jours de services. (Perte de l'usage d'un membre.) Pension avec jouissance du 2 février 1904, 3 200 f.

Giuliani Marie-Angelica, veuve Pierre dit Gugliermi, *Le mari sergent, décédé* titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 29 juin 1905, 350 fr.

Dionisi Françoise-Marie, veuve Giacobbi Le mari maréchal des logis, décédé titulaire d'une pension. Pension avec jouissance du 2 novembre 1905, 645 francs.

Pernice François-Antoine, capitaine, 30 ans 11 mois 4 jours de services. Pension avec jouissance du 25 décembre 1905, 3 000 fr.

Cecconelli François-André, officier d'administration de 1re classe du service de la justice militaire, 30 ans 6 mois 23 jours de services. Pension avec jouissance du 25 janvier 1906, 3.330 fr.

Casalonga Napoléon-Eugène-Charles-François, adjudant, 20 ans 11 mois 28 jours de services. Pension avec jouissance du 18 novembre 1905, 1.75 fr.

Amouretti Elster, gardien de batterie de 1re classe ; 50 ans 9 mois 17 jours de services. Pension avec jouissance du 1er janvier 1906, 1.300 fr.

Lucchi Jean-François, gendarme, 48 ans 7 mois 24 jours de services. Pension avec jouissance du 1er décembre 1905, 930 fr.

Andreani François-Antoine, adjudant, 31 ans 9 mois 26 jours de services. Pension avec jouissance du 12 novembre 1905, 1.405 fr.

Corazzy Jean-Marie-Ange-François-Antoine, adjudant, 32 ans 6 mois 18 jours de services, Pension avec jouissance du 27 octobre 1905, 1.120 fr.

163e Régiment d'Infanterie

Avis relatif
AUX MANŒUVRES D'AUTOMNE

De nouvelles instructions ayant été données pour les manœuvres d'automne, l'avis concernant les animaux que certains réservistes auraient pu amener lors de leur convocation est annulé.

Il ne sera donc donné aucune suite aux demandes qui pourraient être adressées au Colonel du 163e.

Bastia, le 19 Avril 1906.

Le Lieutenant Colonel
Commandant provisoirement
le 163e d'Infanterie,
Signé; BRUTÉ DE RÉMUR.

BASTIA-THÉATRE

Des applaudissements, des fleurs, des vers ! Certes, voilà pour une artiste le comble du succès ; Mme Colonnelli l'a eu samedi soir à la première de « Cavalleria Rusticana. » La remarquable cantenue de la troupe Simongiovanni chanta à un moment donné sous une véritable pluie de fleurs — douce chose pendant qu'autre part, d'autres gémissent sous une pluie de cendres ! Et ce n'est pas tout : aux fleurs succéda une avalanche de mystérieux billets multicolores... *chacun contenait un hommage* en vers dédié à la diva chanteuse ; il y en avait de toutes les couleurs. Je cite, en choisissant au hasard :

Quando del labbro tuo gentile il canto
Si diffonde soave in dolci accenti,
Un delizioso fremito d'incanto
Si sprigiona dall'alme reverenti ;
Ispirata dal core, alta e sublime
Ogni tua nota un sentimento esprime.

Je ne connais pas le poète ; mais j'ai toutefois une remarque à faire aux admirateurs qui eurent la féconde idée d'un pareil hommage.

Je ne conçois guère pourquoi ils ont tenu à mettre comme en tête : « Regio Teatro di Bastia. » Regio n'est guère de circonstance, après 30 ans de République... ; passe encore « Imperiale, » eu égard aux sentiments d'une partie de la population bastiaise !

En somme Mme Colonnelli a obtenu samedi un brillant succès.

« Cavalleria » a été d'ailleurs assez bien donnée.

M. Danco aussi a recueilli de bonnes salves d'applaudissements. Nos sincères éloges lui sont dus et sont dus aussi à Mme Fratoni qui nous a donné une « Lolla » admirable, une « Lolla » superbe dans son chant et son jeu qui révèlent une artiste pleine de l'expérience de la scène.

Le troisième acte d' « Ernani » donne avant « Cavalleria » ne nous a pas paru fameux.

M. Villani y a toutefois — comme toujours d'ailleurs — été remarquable. M. Ferrari, visiblement indisposé samedi soir, n'a pu donner dans son rôle de Charles Ier tout ce qu'il pouvait. Il a été cependant meilleur dans « Cavalleria. »

La deuxième représentation de « Cavalleria » précédée du troisième acte d' « Ernani », donnée dimanche, a été supérieure à celle de samedi. M. Ferrari, complètement remis, a bien chanté et a été très applaudi. M. Ferrari est incontestablement un bon artiste, quoique jeune. Il mérite nos sympathies et nos éloges.

Disons, enfin, que dans les deux soirées de « Cavalleria » les chœurs ont été en tous points dignes de félicitations.

J.

Nota. — Ce soir « La Favorite » où débutera le nouveau ténor M. Magnanelli. On nous dit beaucoup de bien de cet artiste. Il a obtenu le plus grand succès partout où il a passé, à Lima, Santiago, San Salvador (Amérique)etc. Les journaux : « La Voce d'Italia », « El Imparcial », « Estrella del Sal Salvador », Diario » del Salvador », etc. lui ont adressé de chaleureux éloges. Nous ne doutons pas de son succès à Bastia.

TheâtreMunicipal

Ce soir,
Grande soirée de gala au bénéfice de Mme Fratoni, contralto, 1re représentation de
LA FAVORITE
Opéra en 4 actes de Donizetti

A la fin du 1er acte, Mme Fratoni chantera « La sérénade de Braga » avec accompagnement de violon (M. Giannarelli) et piano (M. Swicher).

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 avril

Thermomètre — 7 heures du matin + 14 à midi 19.7 à 6 heures du soir + 10.2 Maxima + 20.5 Minima 8.2

Baromètre — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 765 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — *Dans la matinée*, S. modéré.
Dans l'après midi, O. modéré.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 1 mm 5

⁂

Touristes

Le vapeur *Ville d'Alger*, appartenant à la Compagnie Transatlantique, est attendu mercredi matin à Bastia. Il aura à son bord 250 touristes qui sont en train de terminer une croisière dans la Méditerranée.

Ce magnifique bateau a 110 mètres de longueur et 6 mètres de tirant d'eau.

Il est commandé par un bastiais, le capitaine Marinetti, ayant pour second le capitaine Marié qui a été longtemps lieutenant à la Compagnie Fraissinet.

⁂

Nouvelles militaires

Le Conseil de guerre siégeant à Marseille a condamné le soldat L., du 163e d'infanterie, pour outrages envers un supérieur, à six mois de prison ; et le jeune soldat C., du recrutement de la Corse, pour insoumission, à trois mois de la même peine.

Ministère public, M. le lieutenant Muselli ; défenseur, Me Datfoy.

⁂

Ponts et Chaussées

M. Pacietti Antoine, commis stagiaire des ponts et chaussées, est nommé commis de 4e classe, et restera, en cette qualité, à la disposition du ministre des colonies, pour être employé au réseau des travaux publics de la Guinée française, et sera considéré comme étant en service détaché.

⁂

Postes et Télégraphes

M. Santoni, postulant, a été nommé surnuméraire des postes et télégraphes à Paris.

⁂

Eaux et Forêts

MM. Rocca Sylvestre François-Michel, Antoni Pierre-Ignace et Pancrazi Jules-Etienne ont été nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par une compagnie du 163e régiment d'infanterie, le mercredi 25 avril 1906, de six à 10 heures du matin, sur la route de Saint-Florent et ses abords.

⁂

Prisons

M. Pancrazi, directeur de la Santé à Paris, est nommé directeur de la 30e circonscription pénitentiaire, à Marseille.

⁂

Au Port

— Vap. « Ibéria, » cap. Lelièvre, de Tunis, 27 passagers, div.
Vap. « Vezzavona, » cap. Boverini, arrivé de Livourne, 2 pas., div.
— Vap. « Italia, » cap. Prades, de Nice, 26 passagers, *diverses.*
— Vap. « Golo, » cap. Carrier, de Livourne, 39 passag., div.
— Vap. « Numidia, » cap. Mattei, de Marseille, 49 passag., div.
— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Marseille, 74 passag. div.
— Vap. « Paraguay », cap. Merlo, de Porto-Torres, 5 passagers, div.

⁂

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.
Arrivée : Vapeur anglais « James Speir » capitaine Th. Edmond, venant de Liverpool.

⁂

Mots de la fin

Petite soirée de famille.
Tandis que sa nièce est au piano, l'oncle Eugène paraît morose,
— A quoi pensez-vous ? lui demande-t-on.
— Je songe que si j'avais appris le piano étant jeune, je pourrais moi aussi raser aujourd'hui tout le monde !!

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Buttami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingenour du 10 au 24 mai exclusivement.

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

Agostini Olivier, cantonnier, et Casalegnerra Lucie-Marie, ménagère, tous deux de Volosjula.

Rinesi Noël, marin, et Franchi Marie-Duchesse, tailleuse, tous deux de Bastia.

Farfaggi Ange-François, pêcheur, de Saint-Antonio, et Mathonet Rosine-Marie, ménagère, de Montsalle (Basses-Alpes).

DÉCÈS

Valsse Pauline-Marie, mariée, 29 ans, de Marseille.

Albertini Scholastique, mariée, 55 ans, de Brustico.

Corti Joséphine, célibataire, 91 ans, de Bastia.

PUZZICHELLO

Eaux sulfureuses sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.
Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à PUZZICHELLO.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
La plus Haute Récompense

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Moratti née Adam, successeur de feu Mme veuve Guinot, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Gateaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Moratti n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

Vignes Américaines
Plants racinés 1er choix
Riparia X Rupestris 3.309 (garantis.
Riparia Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. ETIENNE DE SUSINI, Boulevard du Palais, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00213

BOURSE DE PARIS

	21 avril	23 avril
Rente 3 0/0 ancien	98.50	98 40
» 3 0/0 nouv.	98 40	98 45

ex coupon.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 23 avril.

M. le général Rau, commandant le 8e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve), du cadre de l'état-major général.

A L'ÉLYSÉE

RÉCEPTION DE LA
Mission Chinoise

Paris, 23 avril.

Le président de la République et Mme Fallières ont offert ce matin un grand déjeuner en l'honneur de la mission chinoise, venue pour étudier l'organisation politique, économique et militaire de la France.

A ce déjeuner assistaient : le prince Tsai Tao, chef de la mission, *les hauts-commissaires* Chang-Ki-Heng et Li Cheng-To, ainsi que les autres membres ; le ministre de la Chine à Paris, M. Bourgeois, ministre des Affaires étrangères ; le ministre des Colonies, etc.

La musique de la garde républicaine a joué pendant le déjeuner.

Visite de Paris

Après le déjeuner, la mission chinoise, qui était accompagnée de M. Léon Bourgeois et du ministre de Chine à Paris, a visité l'Hôtel-de-Ville, le Palais de Justice, et la Préfecture de police.

L'AGITATION Révolutionnaire

A VALENCIENNES

Troubles graves

100 morts

Paris, 23 avril.

Le bruit s'est répandu, cet après-midi, que des troubles graves ont éclaté aux environs de Valenciennes.

Il paraîtrait que la troupe serait intervenue et qu'une collision sanglante aurait eu lieu au cours de laquelle une centaine de personnes auraient trouvé la mort.

Communication officielle

Paris, 23 avril.

Au ministère de l'intérieur on déclare n'avoir reçu aucune confirmation des bruits alarmistes répandus au sujet des prétendus troubles qui se seraient produits aux environs de Valenciennes.

Le préfet du Nord n'a adressé aucun télégramme mentionnant que les troubles d'une telle gravité ont eu lieu dans ce département.

A LORIENT

Grande effervescence

Charges de cavalerie

Lorient, 23 avril.

Une grande effervescence règne au sein de la population ouvrière.

Des manifestations se sont produites ; elles ont nécessité l'intervention de la troupe.

Des chasseurs à cheval ont été insultés grossièrement et menacés de mort.

La crise commerciale et industrielle s'accentue ; aucun navire n'est ancré dans le port ni dans l'avant-port de commerce.

Les ouvriers typographes ont pu reprendre le travail sous la protection des troupes.

L'agitation révolutionnaire prend de l'extension. Des placards anarchistes ont été collés partout.

Le chômage continue.

NOUVELLE GRÈVE

Les métallurgistes de Hennebont

Les ouvriers et employés des établissements métallurgiques de Hennebont ont déclaré la grève.

A LENS

Les blessés

Lens, 23 avril.

L'amélioration constatée dans l'état du lieutenant Allut s'accentue.

Le capitaine Albertus du 12e cuirassiers, le gendarme Poitrade, de la 3e légion et sept soldats blessés par les grévistes dans différentes *bagarres sont en traitement* à l'hôpital militaire d'Arras.

Leur état est satisfaisant.

Distribution de pain

Une nouvelle distribution de pain aux grévistes a eu lieu, ce matin, par les soins de la municipalité.

Des bandes nombreuses de femmes, d'enfants et d'hommes faisaient la queue ; des fantassins, baïonnette au canon, maintenaient l'ordre.

42 arrestations

Lens, 23 avril.

A la suite des récents événements 42 arrestations ont été opérées par la gendarmerie.

Au nombre des personnes arrêtées *se trouvent neuf femmes.*

Les prisonniers ont été transférés à Béthune. Ils sont tous accusés d'incendies volontaires, pillages et destruction de monuments d'utilité publique.

Les communications télégraph'ques

On travaille toujours très activement à rétablir les communications télégraphiques.

Ce travail est effectué sous la protection de la troupe.

Les fils ont été posés *provisoirement* sur des ceps plantés dans les murs.

Une grande partie des poteaux brisés ont été remplacés.

Les communications pourront être rétablies définitivement demain ou mercredi.

Nouvelles arrestations

Lens, 23 avril.

Cet après-midi la gendarmerie a arrêté le nommé Mouette, membre de la fédération syndicale des mineurs, et M. Moinier, conseiller municipal, tous deux prévenus d'agitation révolutionnaire.

La grève des Mineurs

42.320 grévistes

Lens, 23 avril.

La situation n'a pas changé. Le nombre des grévistes, qui a légèrement augmenté, est de 42.320. On compte 11 900 travailleurs.

Le chômage est toujours complet aux mines de Lievin, Carvin, Dourges, Drocourt et Pens.

Le travail a repris en partie à Meurchin ; il est complet aux mines de Marles et de Ferfay.

Lens, 23 avril.

La nuit et la matinée ont été calmes.

Des manifestants ont tenté de molester des ouvriers qui se rendaient au travail. Ils en ont été empêchés par la troupe.

Une certaine agitation règne parmi les grévistes qui se montrent agressifs.

NŒUX-LES-MINES

5 arrestations

Lens, 23 avril.

Une bande de grévistes ont envahi, à Nœux-les-Mines, un estaminet qu'ils ont saccagé.

La gendarmerie est intervenue et a mis en état d'arrestation cinq individus sous l'inculpation de pillage.

LES RESCAPÉS de Courrières *à BIARRITZ*

Biarritz, 23 avril.

Les quatorze rescapés de la catastrophe de Courrières sont arrivés avec leurs familles à Biarritz.

Ces ouvriers vont faire un séjour de quelques semaines dans cette ville pour rétablir leur santé.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1892

Paris, 23 avril.

L'obligation numéro 321.792 est sortie remboursable à 100 000 fr.

L'obligation numéro 276 719 est remboursable à 50.000 francs.

L'obligation numéro 383 542 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation numéro 156 300 gagne 10 000 francs.

EN AMÉRIQUE

LE DÉSASTRE *de* SAN FRANCISCO

Nouveaux détails

La reconstruction de San-Francisco

New-York, 23 avril.

L'incendie n'est pas encore éteint, que les Américains s'occupent déjà de la reconstruction de la ville, comme ils le firent pour Chicago et Baltimore.

Les nouvelles d'une belle-mère

Paris, 23 avril.

Un riche américain, qui se trouve actuellement à Paris en voyage de noce, a offert à une agence télégraphique la somme de vingt mille francs pour connaître le sort de sa belle-mère.

Les banques

New-York, 23 avril.

Les banques de San-Francisco ont recommencé aujourd'hui leurs opérations sous des tentes.

Toutes les banques des Etats-Unis ont promis leur concours en cas de nécessité.

Les souscriptions étrangères

Washington, 23 avril.

Le président Roosevelt a fait clairement entendre aux ambassadeurs des puissances étrangères que l'assistance de l'étranger était inutile, les Etats-Unis étant assez riches pour fournir tous les secours nécessaires.

EN ITALIE

La rentrée du Sénat

Les relations italo-allemandes

Rome 23 avril.

Le Sénat reprend ses travaux demain.

La séance de rentrée promet d'être très intéressante.

Le marquis Visconti Venosta prendra la parole pour justifier son œuvre à la conférence d'Algésiras.

M. De Marino interpellera ensuite le gouvernement sur les relations italo-allemandes.

Le ministre Guicciardini a été désigné pour répondre à cette interpellation.

Les journaux allemands attendent une réponse ferme et nette du ministre italien ; de cette réponse, disent-ils, dépendront les futurs rapports entre l'Allemagne et l'Italie.

EN RUSSIE

Le pope Gapone pendu par les révolutionnaires

Londres, 23 avril.

Le correspondant du « Chester Guardian » à Saint-Pétersbourg, télégraphie que les révolutionnaires auraient pendu secrètement le pope Gapone dont les traces sont complètement perdues.

EN EGYPTE

La garnison anglaise

Londres, 23 avril.

Le gouvernement anglais a décidé officiellement d'augmenter l'effectif de la garnison anglaise en Egypte.

Le corps d'occupation qui est actuellement de 3.500 hommes, sera porté à 4.500.

Café-Restaurant des Gourmets
A partir de 4 heures
GLACES

80. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIEGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— C'est inutile, dit-elle retenue par un instant de défiance suprême, faites-moi chercher une voiture et j'irai seule.

— Soit, fit-il.

Et, mentalement, il ajouta :

— Je te suivrai, ma belle, et je saurai où sont tes diamants, pauvre fille.

« Tu ne veux m'en remettre que ce qui est nécessaire pour parfaire la somme que je te demande.

« Mais j'ai intérêt à ne pas ignorer l'endroit où tu auras caché le reste. On ne sait pas ce qui peut arriver et il faut toujours se garder une poire pour la soif.

Quelques minutes après, la comtesse de Serfy, appuyée sur le bras de Mérounille, descendait en chancelant l'escalier de la maison où elle demeurait.

Il l'installa dans le fiacre amené par la vieille bonne et s'éloigna avec une discrétion affectée pour lui permettre, sans être entendue de lui, de donner une adresse au cocher.

Bien entendu, il se jeta dans une autre voiture que la domestique avait été chercher un moment après que la première et dont le cocher avait reçu d'avance l'ordre de suivre son camarade.

Les deux voitures traversèrent presque tout Paris, passèrent les ponts, et, gagnant la gare Saint-Lazare qu'elles dépassèrent, mirent par s'engager dans les fortifications où le fiacre qui avait amené la comtesse s'arrêta à l'extrémité de l'avenue de Saint-Ouen, devant une baraque de modeste apparence située près des fortifications.

Mérounille la laissa descendre et, quand il l'eut vue s'engouffrer dans l'allée étroite et sombre, descendit à son tour.

Il nota soigneusement le numéro de la maison.

— C'est bien, se dit-il, à présent que je connais le domicile de ces filles dépravées, j'apprendrai bientôt à son nom. Le plus fort est fait. Je sais où est mal, ce sera bien le diable si je n'arrive pas avant peu à donner la vallée complète aux oiseaux.

Il remonta dans son fiacre où il attendit de l'autre côté de l'avenue, que la comtesse sortît.

Trois quarts d'heure s'écoulèrent, au bout desquels il la vit enfin reparaître pâle, épuisée, se soutenant à peine.

Elle serrait convulsivement contre sa poitrine un objet enveloppé dans un journal.

A la forme de cet objet, l'œil exercé de Mérounille distingua facilement un écrin.

— Bon, pensa-t-il, voilà l'affaire faite. Dans quelques heures, elle m'aura remis les brillants, demain j'aurai mon petit capital. Tout va bien.

Il donna à son cocher l'ordre de déguerpir dans une direction quelconque.

Le soir, un peu avant la tombée de la nuit, il se présentait de nouveau rue Cassini.

A sa grande surprise, la comtesse, au lieu des diamants qu'il s'attendait à recevoir, lui tendit dix mille francs en billets de banque.

— Voilà l'argent, lui dit-elle ; j'ai opéré la vente moi-même pour gagner du temps, partez vite.

— Aujourd'hui même, ma Jeanne bien-aimée, répondit-il en jouant l'exaltation et dans quelques semaines, je te le jure, tu presseras ta fille sur ton cœur !

Quand il se fut retiré, elle s'agenouilla devant un crucifix d'ivoire, pendu au mur :

— Mon Dieu ! murmura-t-elle, rendez-moi mon enfant, rendez-la moi, vivante et j'oublierai en la voyant tout ce que j'ai souffert... N'accablez pas la pauvre pécheresse et donnez lui la grâce avant de mourir, d'embrasser encore sa fille !...

Mais l'effort qu'elle venait d'accomplir l'avait épuisée.

Elle ne put même pas achever sa prière et quand la vieille bonne entra dans la chambre de sa maîtresse, elle la trouva étendue, évanouie sur le parquet.

Elle s'releva, la ramena de son mieux et l'aida à se replacer dans son fauteuil ou la comtesse se tint immobile, les yeux fixes, les membres glacés, la bouche muette.

Elle n'était plus encore une fois qu'un cadavre vivant.

Son cerveau était retombé dans son engourdissement funeste et, pendant que son cœur saignait :

— Ma fille !... ma fille !

Ses lèvres s'agitèrent faiblement pour bégayer :

— De la morphine... tout de suite... ou je vais mourir !...

X

Deux mois se passèrent pendant lesquels Mérounille, ainsi qu'on peut le penser, se garda bien de faire acheter chez la couturière.

Il négligea même de faire envoyer de ses nouvelles durant tout ce temps, se moquant bien de l'anxiété dont la pauvre mère devait souffrir, et ne s'occupant que d'employer par le meilleure réussite de ses projets les dix mille francs qu'il avait su arracher à sa crédule infatuée.

Déclarons-le tout de suite, une partie de l'argent ainsi extorqué par le rusé coquin avait servi à agrémenter la plus coquette installation que l'on pût voir.

Il possédait maintenant un petit hôtel Chaussée-d'Antin où les heureux sont rares, et il avait pour cocher un vieux soldat, qui, ayant été décoré sur le champ de bataille, avait été mis à la retraite avec le grade de sous-officier.

Jusque-là il ne s'était pas montré trop exigeant, mais il avait besoin d'un cocher qui fît admirer sa livrée par les passants, c'est-à-dire sur le siège duquel il se présentait de plusieurs en compagnie.

Jusque-là il ne s'était pas montré trop exigeant, mais il avait besoin d'un cocher qui fît admirer sa livrée par les passants, c'est-à-dire sur le siège duquel il se présentait de plusieurs en compagnie.

Il n'était même recruté un vieil officier retraité incapable de lui rendre aucun service comme chef, mais dont la ruban rouge augmentait l'apparence respectable de la maison.

Dans l'antichambre se prélassait, grave et respectueux, le fameux huissier, avec son habit noir et sa belle chaîne d'or.

Un portail lire à la quatrième page des principaux journaux de Paris une annonce ainsi conçue :

DIVORCES

Affaires pour ces personnes de Divorce, discrétion absolue dans les démarches. — Résultat certain, même dans les cas difficiles. — Personnel de toute confiance. — Références des meilleures agences françaises. — Consultations gratuites. — S'adresser à M. Mérounille, ancien... rue de la Chaussée-d'Antin.

Affichée par ces mêmes mots, la clientèle qui se rendait chez Mérounille, dans l'espoir de voir prononcer le divorce entre elle et le magistrat auquel elle s'adressait, était nombreuse et variée.

Il n'était pas rare qu'à deux ou trois jours d'intervalle, on vît entrer dans le cabinet de travail, où le maître recevait, deux personnes qui, quelques heures auparavant, s'étaient rencontrées dans l'antichambre, et qui, ne se connaissant pas, venaient pour le même motif.

Parmi les époux en quête de divorce, il n'avait pas encore mis la main sur celui qui, abusé par ses apparences, n'est à dire sur le riche équipage qu'il se prélassait de plusieurs en compagnie.

Jusque-là il ne s'était pas montré trop exigeant, mais il avait besoin d'un cocher qui fît admirer sa livrée par les passants, c'est-à-dire sur le siège duquel il se présentait de plusieurs en compagnie.

Il n'était même recruté un vieil officier retraité incapable de lui rendre aucun service comme chef, mais dont la ruban rouge augmentait l'apparence respectable de la maison.

Dans l'antichambre se prélassait, grave et respectueux, le fameux huissier, avec son habit noir et sa belle chaîne d'or.

Un portail lire à la quatrième page des principaux journaux de Paris une annonce ainsi conçue :

DIVORCES

Affaires pour ces personnes de Divorce, discrétion absolue dans les démarches. — Résultat certain, même dans les cas difficiles. — Personnel de toute confiance. — Références des meilleures agences françaises. — Consultations gratuites. — S'adresser à M. Mérounille, ancien... rue de la Chaussée-d'Antin.

Affichée par ces mêmes mots, la clientèle qui se rendait chez Mérounille, dans l'espoir de voir prononcer le divorce entre elle et le magistrat auquel elle s'adressait, était nombreuse et variée.

(A suivre.)

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permettra réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 600/0 1879, payables en 30 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.305.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tumin*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc:

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix modérés

« Commercial Union, »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 60 millions), demande de représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rue du Muy, Muy. Marseille.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ou disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de deux artificielles.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'établissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

M^me MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

102 et 104 Rue Lafayette

Succursale rue Pierre-Levée

CAPSULES FRANCO (Brevetées)

Dépôt Général des PILULES GOLVINAIS

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à percer — OUTILS FRANÇAIS et ANGLAIS pour Bois et Métaux — LA MELLE 42, rue Lafayette, Paris — Prime 1 fr.

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE EDITION avec gravure hors texte

Un An..... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE EDITION avec 16 gravures coloriées

Un An..... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES par les auteurs les plus célèbres :

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafurgue, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 1 fr. 50, adressé, 140, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — MERCREDI, 25 AVRIL 1906 — N° 114

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marc.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 45 m. — Coucher, 6 h. 18 m.

Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : N. D. du Bon Conseil.

24 AVRIL

Un Exemple à suivre

La châtaigne, un des principaux produits agricoles de la Corse, donne lieu chaque année à un mouvement d'affaires appréciable, malgré le peu de soins apportés à la culture de cette essence, et surtout l'absence du choix de variétés recherchées par le commerce du continent. Aussi les fruits, mal triés en général, entre les mains d'intermédiaires, se vendent mal, laissent au propriétaire-expéditeur peu de bénéfice et le bon renom aux commissionnaires.

Ce qui se passe en Corse se passe aussi dans l'Ardèche, pays gros producteur de châtaignes. Là les intermédiaires, au moment de la récolte, parcourent la campagne, achètent les châtaignes les plus grosses, les marrons, et les revendent ensuite aux confiseurs avec bénéfices. Mais tout ici-bas a une fin, et les cultivateurs de Vesseaux, petit village à mi-chemin de Privas à Aubenas, qui produit beaucoup de marrons fort estimés, las d'être tondus par ces « levenus, » autrement dit les intermédiaires, résolurent de se passer de leurs services et fondèrent le 26 mars 1905, un Syndicat de vente de châtaignes.

Comme tous les syndicats, celui de Vesseaux s'occupa d'abord de procurer à ses adhérents les matières fertilisantes, les machines, etc., mais vers la fin de la campagne des engrais, il s'occupa également de trouver des acheteurs de marrons, et pour cela il s'adressa aux confiseurs en gros de Paris, Lyon, Marseille, Moulins, Carcassonne et Nîmes par la circulaire que voici :

Devant la concurrence déloyale pratiquée dans le commerce, nous avons organisé un syndicat de propriétaires producteurs, et par suite décidé de vendre directement nos produits au commerce.

La supériorité incontestable des « Marrons de Vesseaux, » une garantie d'authenticité assurée par un plomb qui accompagnera tous nos envois, le titre officiel du syndicat sera pour nos clients autant de garanties qui nous font espérer la préférence de vos ordres.

Un triage sérieux, judicieusement fait et préparé spécialement pour le confiseur, donnera, nous l'espérons, une plus-value méritée à notre marque.

Les résultats étant variables tant au point de vue de la quantité que de la qualité, nous ne livrerons qu'un choix trié attentivement et que nous avons dénommé : *Marrons Vesseaux, triage supérieur, Syndicat.*

Ce triage, dont nous avons écarté soigneusement les marrons plats, véreux ou mal finis, comprendra l'ensemble des fruits récoltés, c'est-à-dire des plus gros aux moyens.

Nos prix pour la campagne actuelle sont établis comme suit : 35 francs les 100 kilos, logés sur wagon, gare départ Aubenas, paiement à 60 jours.

Nous tenons à votre disposition, et sur demande, des échantillons de 5 à 10 kilogr.

Notre production en marrons de Vesseaux étant limitée, nous vous demanderons, après échantillon vu, de nous fixer sur les quantités que vous désirez accevoir.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement que vous désirerez.

Veuillez agréer, etc.

N. B. — Prière de bien exiger la marque et de s'assurer que nos sacs portent bien le plomb estampillé à marque.

L'envoi de cette circulaire eut de bons résultats, puisque au début de la campagne, d'après les renseignements fournis par M. Pasquet, professeur départemental d'agriculture de l'Ardèche, les marrons se vendirent 35 francs les 100 kilos, et à la fin de la campagne, 45 et 48 fr., alors qu'autrefois les propriétaires de châtaigniers de Vesseaux avaient toutes les peines à obtenir 25 francs *de leurs marrons.*

Par une bonne entente, que nous offrons en exemple aux cultivateurs de la Corse, les intermédiaires feront bel et bien écartés.

Comment ce Syndicat a-t-il procédé ? A chaque commande, le président prévenait les syndiqués qui apportaient leurs châtaignes au secrétaire-trésorier chargé de la réception. Les sacs plombés, après *vérification de la marchandise*, étaient mis en gare d'Aubenas. Le secrétaire-trésorier notait pour chaque syndiqué les quantités de châtaignes livrées, et le produit de la vente était ensuite partagé au prorata des quantités apportées.

Comme le paiement avait lieu à 60 jours, le président du Syndicat de Vesseaux obtint en 1905, d'une maison d'Aubenas *des avances*, pour payer comptant les livraisons. Mais depuis, ce Syndicat a créé, avec les bénéfices réalisés par les remises faites par les fournisseurs d'engrais, machines, etc., et le concours de l'Etat, une caisse de crédit agricole qui lui permettra de se passer cette année, en partie d'abord, en totalité plus tard, de la banque d'Aubenas, et d'obtenir des résultats meilleurs encore dans la vente des marrons.

J.-B. CASTELLI.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

M. Dominique Giuliani adresse aux électeurs de l'arrondissement de Corte l'appel suivant :

Mes chers Compatriotes !

Ma première déclaration a affirmé le filial amour dont mon âme est remplie pour la religion catholique.

J'ose espérer que toute la population de l'arrondissement de Corte a compris que mes convictions religieuses ne m'empêcheront jamais de me constituer le défenseur résolu de ses intérêts.

Avant de formuler un programme, j'ai voulu prendre contact avec elle.

Je me suis donc approché du peuple.

J'ai vu, j'ai écouté, et voilà que mon cœur vibre de douleur et d'indignation.

On m'avait bien dit que la Corse souffrait.

J'ai pu constater qu'elle agonise vraiment.

Désolation des choses, tristesse des gens !

Le sol inculte est frappé d'une stérilité effrayante !

Hommes découragés et qui n'avouent impuissants à nourrir, à vêtir leurs femmes et leurs enfants : tout et tous est en deuil dans ce Pays !

O ma petite Patrie adorée, toi la *plus belle, toi que Dieu fit si douce* et si riante ; toi qu'auréola de la plus éclatante des gloires, le plus génial des hommes ; Corse de Napoléon et de Pascal Paoli ; terre qui gardes encore les vibrations *d'un passé sublime*, qu'il est flétrissant le joug des Arène et de ses valets !

Je ne m'attarderai pas davantage à tracer le sombre tableau de misères que tous connaissent.

Et mon programme sera court.

Assez de promesses, les Corses en ont trop reçu, elles les laissent toujours et de plus en plus maigres.

Les paltoquets qui tous les quatre ans reviennent à la dernière minute, exiger dédaigneusement un mandat qui les engraisse eux et leurs familles, n'ont jamais donné au peuple que des promesses... que des mensonges !...

Si vous m'accordez votre confiance, sans trêve ni relâche je travaillerai *à réparer le mal qu'on vous a fait.*

La tâche est immense, mais elle ne saurait effrayer ceux qui ont entendu vraiment votre plainte navrante et contemplé avec douleur la tristesse de vos foyers.

Je ne ressemblerai pas à vos députés muets qui somnolent à la Chambre en sont en perpétuel congé. Souvent, jusqu'à en devenir importun, je crierai du haut de la Tribune Nationale vos souffrances, et il faudra bien qu'on les entende, il faudra bien qu'elles soient calmées.

Que de choses à faire dans l'arrondissement et pour le plus grand bien de l'Ile entière ?

D'ailleurs, je ne garderai pas l'attitude *de ceux que vous avez si souvent* élus pour votre malheur.

Un de mes devoirs les plus sacrés consistera à visiter vos demeures, pour causer en ami avec vous, vous demander vos conseils, écouter vos justes doléances, faire mon possible pour obtenir ce qui vous est dû.

Avez-vous jamais vu un des députés dont vous avez fait la fortune, venir constater combien est grande votre misère, vous prodiguer son appui, ses consolations, vous prouver qu'il est votre ami sincère et dévoué ?

Non, ils ne vont pas à vous, ces hommes, car le contact des travailleurs, de ceux qui ont les mains calleuses, les gênerait !

Il faut que cela cesse !

Le député doit être votre ami et votre serviteur. Ce n'est qu'en restant continuellement en relations suivies, non avec les rabatteurs de votes, mais avec tous les habitants de la région qui l'a élu, qu'il peut remplir son devoir.

Vous et moi pouvons faire beaucoup de bien. Nous ne briserons jamais cette union féconde et réconfortante.

Et si vous me confiez le mandat que je sollicite, je travaillerai aussi *pour la France entière.*

Je serai avec les représentants du Peuple qui déchireront la page odieuse inscrite dans le recueil de nos lois par la Franc-Maçonnerie.

L'Eglise Catholique et notre Patrie sont rivées l'une à l'autre par des liens qu'on ne peut rompre sans provoquer de déchirantes et mortelles blessures.

La loi de Séparation doit être abrogée et nous devons rendre au clergé de France, la situation indépendante et honorée, qui lui est si légitimement due.

Les députés libéraux qui arriveront en majorité au Parlement donneront aux consciences outragées la paix dont elles ont tant besoin.

Si vous y consentez, j'unirai mes efforts à ceux qu'ils tenteront.

Il faudra aussi rétablir l'ordre dans les masses sociales en acceptant les revendications justes, en écartant les dangereuses utopies.

L'armée qui mérite tant d'égards a été indignement traitée. Nous lui donnerons les réparations nécessaires et ferons en sorte qu'elle soit à jamais à l'abri des atteintes des sans-Patrie.

Nous arrêterons le gaspillage des finances publiques, de notre argent que vous gagnez si péniblement.

Oui, la Chambre future qui, nous pouvons l'affirmer, sera libérale, relèvera la France.

J'ai parlé comme si j'étais certain de faire partie de cette Chambre.

Et j'espère que votre verdict n'infirmera pas mon langage.

Non, vous ne voterez pas en esclaves cette fois !

Vous allez enfin agir en citoyens libres ayant conscience de leur dignité.

Vous garderez à la France la Religion Catholique, bien précieux, dont la perte serait le plus lamentable des désastres.

Vous ferez cesser la misère physique et morale qui vous torture.

Vous mériterez, que cette fois on dise :

« Les Corses qu'Arène jeta comme un troupeau d'esclaves, aux pieds des Combes, des Banc et d'autres rebuts du suffrage universel et restreint, ont retrouvé leurs vertus traditionnelles, l'indépendance, la fierté, le courage patriotique ! »

Vive la République libérée du joug des Francs-Maçons !

Vive la France !

Vive l'arrondissement de Corte !

DOMINIQUE GIULIANI,
Candidat catholique et des revendications Corses.

UN BUSTE DE PASCAL PAOLI

Pascal Paoli est la plus grande figure de notre histoire insulaire, une figure rayonnante de justice et d'humanité. Sampiero, avec sa nature énergique et, avouons-le, un peu sauvage, caractérise mieux les Corses, du moins ceux de son temps. Pascal Paoli est comme la fleur de nos vertus. D'un caractère sévère mais équitable, et surtout par la force morale, il a imposé silence à nos haines et à nos discordes séculaires, pour nous unir tous dans un impétueux élan d'indépendance et de liberté. Aussi notre petit peuple grandit-il aussitôt aux yeux du monde qui, par la bouche de ses philosophes et de ses rois, lui adressa d'éclatants témoignages d'admiration.

M. Pékie, le jeune sculpteur dont s'honore notre ville, a très bien rendu le caractère de Pascal Paoli : ce n'est pas l'homme d'action qu'il nous présente, mais le penseur. Rien de farouche dans ce regard où se lit plutôt une vague tristesse, comme le pressentiment de la catastrophe prochaine, mais aussi une décision calme et d'autant plus inébranlable qu'elle est raisonnée. C'est le secret des artistes, de saisir la pensée au vol en la fixant dans le marbre ou sur la toile de manière à en donner la sensation. *Le portrait le plus fidèle n'est* pas celui qui reproduit exactement les traits d'une personne, mais bien celui qui sait en dégager l'âme. Ce mérite, M. Pekie le possède au plus haut point. Il l'a montré dans le buste du colonel de Sozzoni ; nous le voyons encore, et avec plus d'évidence, dans l'œuvre qu'il nous donne aujourd'hui : c'est une magnifique page d'histoire écrite avec le ciseau (1).

Souhaitons que de nouvelles pages la suivent !... mais, pour cela, l'artiste a besoin d'être encouragé autrement que par des paroles ...

VATTELAPESCA.

(1) Le buste de Pascal Paoli a été exposé aux vitrines de M. Zuani, pharmacien.

Au Comité des Intérêts Corses DE NICE

M. Valeau, le distingué professeur de la Faculté d'Aix, faisait avant hier soir, au siège du Comité des Intérêts Corses de Nice (1, avenue de la Gare), une conférence sur la Corse économique.

En l'absence de M. Santiaggi, président, M. Fouta, 1er vice-président, eut l'honneur de présenter à l'assemblée l'illustre conférencier, qui donna un langage châtié tint l'auditoire sous le charme de sa parole chaude, sympathique et généreuse.

Connaissant admirablement la Corse tant au point de vue pittoresque qu'au point de vue économique, il prêtait à cette île un avenir des plus souriants et des plus heureux ; en connaissant parfaitement les richesses ou les besoins, il indiqua à l'assemblée les mesures à prendre pour aider à la prospérité et au relèvement économique de la Corse.

La Corse riche de richesses inexploitées deviendra, grâce aux efforts énergiques et féconds des différents comités d'initiative, un centre d'exportation et de production de matières premières, de nature à enrichir l'Etat tout entier.

Votre beau pays, affirme M. Valeau, sera sauvé le jour où il entrera dans « l'Orbite Coloniale ; » à l'instar d'autres îles étrangères, la Corse devrait être une station intermédiaire entre les colonies et la Métropole, une station de ravitaillement pour les coloniaux venus de différentes parties du globe et tenus de traverser la Méditerranée — au milieu de laquelle la Corse se dresse belle, fière et majestueuse, — pour rentrer en Europe, se reposer des fatigues et se remettre des maladies contractées sous un ciel moins généreux que celui du pays natal.

Vos efforts, ajouta-t-il, sont suivis avec une attention bienveillante par des personnalités connues, suivant attentivement l'évolution qui s'opère dans votre île.

M. Etienne que je voyais ces temps derniers à Paris m'assura d'une sollicitude particulière pour votre pays ; M. de Saint-Germain que j'ai vu il y a quelques jours à peine à l'exposition coloniale de Marseille — exhaut quelle part modeste l'essentiel au relèvement économique de la Corse, — me disait avec la bienveillance qui lui est coutumière :

— Eh ! bien, quoi de nouveau en Corse ? Vous savez que nous suivons avec intérêt

le réveil de votre île où nous croyons qu'il y a beaucoup à faire.

M. Delonde, député de Saïgon, au cours d'une conversation que nous eûmes ensemble à Marseille, alors que l'entretenais quelques minutes avant son départ, des Corses habitant la colonie, me disait :

— *Je n'oublie pas la Corse, et ses enfants eux mêmes pensent à elle. N'a-t-elle pas droit à notre entière affection comme à tout notre dévouement ?*

Voilà des hommes autorisés qui s'intéressent à votre île, voilà des hommes actifs qui joindront leurs efforts aux vôtres.

La Corse est donc sauvée, la Corse entrant dans « l'Orbis Colonial » marche dans la voie du progrès et de la prospérité.

Notre dict signé conférencier préconise la fondation de syndicats d'initiative en Algérie et en Tunisie. La Fédération de toutes ces fractions descendra, dit il, une force formidable avec laquelle on devra compter et devant laquelle tout devra céder.

Il préconise aussi la fondation d'une école d'industrie et de commerce en Corse, et la création d'un musée où seraient exposés les différents produits du pays.

La Corse, riche dans son sous sol, dans son sol, pourrait devenir une région induat ielle et commerciale importante qu'*conclierait l'exploitation.*

Aimant notre pays qu'il affectionna tout particulièrement, M. Valran parle du « lieu il de l'île » avec une émotion sentie de « fils adoptif »

Cette heureuse excursion est saluée par les applaudissements de l'auditoire qui décerne un distingué conférencier ce titre que personne ne mérite mieux que lui.

Savant distingué, journaliste remarquable, M. Valran a mis sa plume et son talent au service de notre cause et contribue dans une large mesure au relèvement économique de la Corse.

Nous tenons spécialement à le remercier pour sa part active de dévouement et d'infatigable labeur qu'il apporte à la cause commune.

Le Comité tout entier lui adresse ses plus plus chaleureuses félicitations et l'assure de toute son admiration et de son dévouement.

Nous joignons nos remerciements à ceux du comité, persuadé que M. Valran les acceptera, car nous sommes admirateur de son génie et partisan de ses idées.

PIERRE CASANOVA,
Secrétaire du Comité de Nice.

Ce que disent les Journaux

La Petite République

De M. Henri Turot, sur les événements du Pas-de-Calais :

« *Les Compagnies sont criminelles :* pour sauv garder leurs scandaleux bénéfices elles s'opiniâtrent dans une résistance que le gouvernement a le devoir de faire cesser par tous les moyens possibles ! Il faut bien, pour être équitable, reconnaître que dans le douloureux conflit actuel, officiers et soldats font les plus louables efforts pour garder leur sang-froid et qu'on doit à leur courageuse patience, d'avoir évité jusqu'ici d'effroyables hécatombes. Il n'est point héroïque d'abuser de cette longanimité, et c'est folie de pousser à bout des hommes si manifestement résolus à ne point se servir de leurs armes.

« Oui, nous comprenons la colère et la revolte de travailleurs trop longtemps exploités, qui se refusent à accepter des salaires de famine pour un labeur exténuant et périlleux. Mais nous sommes témoins des gens étrangers au pays, qui, au lieu d'organiser méthodiquement la résistance, au lieu d'empêcher les effusions de sang, comme le faisaient jadis ceux qu'on appelait des meneurs, s'acharnent à rendre ces colères encore plus aveugles et à les tourner contre des soldats irresponsables du rôle qu'on leur fait jouer. »

L'Echo de Paris

Toujours bon plus longtemps ces actes de brigandage et que nos soldats aux dernières nouvelles étaient à quelques mètres ! L'absence des mesures qui ont présence de la faiblesse criminelle de ceux qui nous gouvernent. Hier encore, des émeutiers arrêtés au cours d'une bagarre ont été remis en liberté sur l'ordre du préfet, représentant du gouvernement, pendant ce temps nos officiers et nos soldats agonisaient à l'hôpital.

Qu'est-ce que le ministre de l'intérieur attend donc pour faire arrêter les meneurs ? Le gouvernement a cependant assez de morts déjà sur la conscience.

La République Française

Sur les troubles de Draguignan

« Hier, au moment même où M. le Ministre de l'intérieur rentrait à Paris, l'usine de Draguignan était siège de explosion, les hauts fourneaux étaient éteints et 2,000 ouvriers réduits au chômage.

« Cette situation si particulière des hauts fourneaux de Dessain, M. Clémenceau l'connaissait cependant avant de quitter Paris. Il savait que l'équipe d'ouvriers de jour qui allait relever l'équipe de nuit avait été *assaillie et que, ne pouvant pénétrer dans l'usine, elle avait dû se disperser.* Le reste du personnel espérait *que la présence du ministre de l'intérieur* allait mettre fin au désordre, mais il a attendu en vain la visite et le secours du ministre.

« Ainsi, voilà, par sa faute 3.000 ouvriers privés de leurs moyens d'existence. »

La Libre Parole

De M. Drumont, sous le titre : « Les *heures tragiques* » :

« On a l'instinct que tout dépend d'un incident. Tout reste debout encore par un miracle de paradoxal et fragile équilibre, la puissance de l'habitude, la vitesse acquise ; mais si ce rien cassait, tout casserait. Il en est de ceci comme des cordages qui retiennent un poids très lourd. Le cordage est fatigué, usé, il n'est plus qu'un fil imperceptible et prêt à se rompre. Tant qu'il ne rompt pas tout tient. »

Le Naufrage de l'*Antoine-Piccioni*

Le brick goélette « Antoine Piccioni », de Bastia, chargé de briques et venant de Marseille, se rendait au Golfe dans la nuit de jeudi à vendredi.

L'accès de la rade, pour les navires d'un certain tonnage, se trouve à l'Est de l'île Sainte-Marguerite, entre la pointe orientale de cette île et la Pierre-Fourmigue (jour en maçonnerie construite sur une série de rochers qui forment un barrage au-dessous du niveau de la mer, courant de l'Ouest à l'Est)

L'« Antoine-Piccioni » a manœuvré visiblement pour s'engager dans cette passe. Dans quelle condition cette manœuvre s'est-elle produite ? C'est ce qu'il est encore impossible de déterminer.

Le vent paraissait, à ce moment, établi à l'Est et soufflait assez violence.

Bref, on découvrait, hier matin, le brick goélette à la côte, l'avant-bâbord presque à sec sur les rochers de la pointe de la Tradelière.

L'équipage, composé du capitaine et de quatre hommes, avait probablement gagné l'île Sainte-Marguerite, où il est resté durant la *journée d'hier, occupé au sauvetage* du navire.

Nous apprenons, au dernier moment, que le brick-goélette est considéré comme perdu. Roulé par les lames sur les aspérités des récifs, il a ses flancs crevés.

On n'a pu retirer que le grand mât, les voiles et certains accessoires.

Le bureau de l'Inscription Maritime de Cannes a reçu, au sujet de ce naufrage, deux dépêches du gardien de sémaphore de l'île de Sainte-Marguerite.

Ces dépêches, laconiques, ne donnent qu'une idée imparfaite de l'événement, et *il faudra attendre le rapport du capitaine* qui sera fait ce matin à l'Inscription Maritime de Cannes, où l'équipage de l' « Antoine-Piccioni » est attendu.

(Petit Niçois).

L'Application de la Loi de Séparation

Muro

L'inventaire de l'église de Muro, fixé une première fois au 9 mars, avait été différé jusqu'à nouvel ordre par dépêche officielle de la veille, à cause de la chute du ministère.

Deux brigades de gendarmerie régionnées pour la circonstance, indépendamment de la brigade locale, n'en arrivaient pas moins de bon matin, dans la commune, où leur présence intempestive ne servit qu'à surexciter la population, au point que la journée ne se passa pas sans qu'il ne se fit un tintouin de bonnes, assez lionfiant d'ailleurs, quoique peu goûté par les « reflets délicats.

Sur nouvelle convocation de M. le Directeur des Domaines dûment notifiée aux intéressés, M. le Percepteur Orabona se présentait le 19 du courant à dix à heures du matin à la porte de l'église, sans autre escorte que celle d'un commissaire de police, son chauffeur délégué spécial aux opérations d'inventaire.

Il y était reçu par M. le Curé entouré de son clergé, des membres du Conseil de Fabrique et d'une foule compacte de fidèles, accourus à l'appel du glas funèbre tinté par les cloches de la paroisse, et qui malgré la saison du travail de récolte des olives, avaient déserté les champs pour protester par leur présence contre l'inquisition de la loi.

Après exhortation de la lettre de service, la lecture par M. le Maire de conclusions tendant à revendiquer pour la commune la propriété de l'église et par une protestation de M le Curé, suivie de celle du Président des Fabriciens, la population refusa net l'accès du temple à MM. les délégués du fisc qui durent se *retirer.*

Aussitôt après leur départ les portes s'ouvrirent toutes grandes et la foule se précipita dans la nef ou un « Te Deum » l'action de grâces, présidé par notre zélé vicaire, M. l'abbé Ferrandi, était chanté.

Tout s'est passé en bon ordre et dans le calme le plus parfait.

Chronique Judiciaire

Un nommé Luciani, se présentait hier, au magasin de M. Laverini, boulevard Paoli, sous prétexte d'y faire des emplettes. *Fort aimable et* enchanté d'avoir affaire à qu si bon client, l'honorable commerçant l'invita à trinquer avec lui. Mais profitant du moment où M. Laverini, tournait la tête, Luciani ouvrit une vitrine et s'empara de deux ceintures en soie rouge. Malheureusement *pour lui son geste ne fut pas* assez prompt, car le commerçant se retournant brusquement le surprit et *le livra à la police.*

Luciani fit des aveux complets. Cet homme est un dangereux malfaiteurs, déjà quatre fois condamnés pour vol et violences. Il se trouvait en compagnie de Suvani au moment où celui ci assassinait l'agent Biagini.

Le tribunal siégeant en audience extraordinaire, car les congés de Pâques ne sont pas terminés, a jugé hier Luciani Bastien, en état de flagrant délit et l'a condamné à trois mois de prison.

Me Hyacinthe de Montera junior, assistait le prévenu.

Un secret de beauté.

Au siècle dernier, il était bien porté, pour les femmes, d'être délicate, frêle et pâle. Ce n'est plus la mode maintenant. Ce qui captive le plus les hommes, c'est le genre de beauté que donne la santé. Les femmes doivent avoir les yeux brillants, les lèvres *rouges*, les joues colorées. Leur démarche doit être souple, et elles doivent respirer la force. Comme en principe, comme l'a dit Proud'homme il n'y a pas de femmes laides, « toutefois femmes peuvent paraître jolies, si elles ont la précaution de se maintenir en bonne santé. La beauté n'est plus une question de traits ni de peau. C'est une question de sang. C'est, en effet, le sang pur et riche qui donne aux yeux la vivacité et l'éclat, qui donne aux joues et aux lèvres les couleurs. Les pilules Pink donnent du sang riche et pur, elles donnent de l'appétit, elles favorisent les digestions, calment et fortifient les nerfs et procurent un sommeil et réparateur. Les pilules Pink calme régularisent toutes les fonctions de la femme. Elles purifient le sang, elles favorisent l'élimination de tous les poisons résidus de la nutrition et évitent aux femmes les rougeurs, les éruptions, les furoncles si fréquents au printemps.

Les pilules Pink sont recommandées à toutes les personnes faibles, aux anémiques, aux jeunes filles mises par la chlorose, aux femmes qui ont de mauvaises digestions. Les pilules Pink agissent une puissante action sur le système nerveux feront le plus grand bien à toutes les neurasthéniques.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Ballu, Paris, trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

AVIS

. Pancrazi Louis s'étant rendu acquéreur du droit de bail de M. Bellentani au local de n° 35, du Bd Paoli à Bastia, ainsi que du mobilier qui le compose, opposition dans les dix jours chez M. Baudouin, avoué à Nice ou au dit local chez l'acheteur.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 avril

Thermomètre — 7 heures du matin 13 0
à midi 15 1 à 6 heures du soir + 13 3
Maxima 15-5 Minima 8 8
Baromètre — 7 heures du matin, 75 6 mm.
2 midi, 757 mm. 6 heures du soir, 757 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. O. frais.
Dans l'après midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Marine

Le paiement des délégations pour le 1er trimestre 1906, aura lieu à Bastia, à partir du 25 courant.

⁂

Palmes académiques

A l'occasion du congrès des sociétés savantes, a été nommé officier d'Académie, *M.* Zanettacci-Stephanopoli Jean, administrateur adjoint de la commune mixte d'Oumel-Bouaghi à Canrobert, Constantine, pour ses importantes fouilles archéologiques.

⁂

Nécrologie

Hier, ont eu lieu, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis, les *obsèques* de *Mme* Pauline Valsse née Serra, ravie par une courte mais cruelle maladie à l'affection des siens.

Mme Pauline Valsse disparaît à l'âge de 25 ans, laissant deux enfants en bas âge. Elle respectueuse et persévérante, elle fut une épouse dévouée, une mère excellente. La douceur de son caractère, son excessive bonté, font déplorer sa mort inattendue.

On ne saurait dépeindre la douleur de M. Valsse dont l'affection pour sa chère compagne était si profonde.

Le deuil était conduit par MM. Valsse, Gasparini Pierre, Emile Rossi, Pierre Lota, capitaine-pilote, et Laurent Barthelet.

Le cercueil a été porté à bras par les Membres de l'Assistance publique. Le poêle était tenu par quatre jeunes filles. Deux belles couronnes ont été offertes *par la famille et les amies de* la défunte.

Nous prenons une très vive part au deuil qui frappe les familles Valsse, Gasparini, Emile Rossi, Conaresti, Barthelet, Fabiani Oreste, Bassa et Cereiti, auxquelles nous offrons nos plus sincères condoléances.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par une compagnie *du 163e régiment d'infanterie*, le mercredi 25 avril 1906, de six à 10 heures du matin, sur la route de Saint-Florent et ses abords.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bellami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Liagoncur du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

Mots de la fin

Bellodet raconte qu'il a soumis un échantillon de son écriture à un graphologue, lequel l'a émerveillé de sa science.

— Que vous a-t-il dit ?

— D'après la manière dont j'avais fait l'a du mot « épinards, » il a deviné tout de suite que je n'avais jamais eu le premier prix d'orthographe.

PUZZICHELLO

Eau sulfureuses sodiques contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

Nos Dépêches DU JOUR

ARRIVÉE
de M. le Chanoine Ortolan

Un de nos correspondants particuliers nous télégraphie :

Ajaccio, 24 avril.

Le chanoine Ortolan, vicaire capitulaire du diocèse, est arrivé à Ajaccio venant d'Italie.

M. Ortolan a aussitôt pris la direction effective du diocèse.

L'Election d'Ajaccio

Sérieuse opposition à la candidature Forcioli

Ajaccio, 24 avril.

Je suis en mesure de vous affirmer qu'une réunion des prêtres de la ville d'Ajaccio aura lieu vendredi, 27 avril, sous la présidence de M. le Vicaire Capitulaire.

Le 1er mai aura lieu une autre réunion à laquelle assisteront tous les curés doyens de l'arrondissement et les desservants de chaque doyenné.

Cette réunion sera également présidée par le Vicaire Capitulaire qui ira aussi présider l'assemblée du clergé de la Balagne à Ile-Rousse.

Ajaccio, 24 avril.

Il se confirme que la campagne électorale dans l'arrondissement d'Ajaccio prend depuis trois jours *un caractère absolument inconnu* en Corse, surtout à cause d'une tactique absolument nouvelle qui vient d'être inaugurée et qui mettra M. Forcioli en ballottage.

Dans chaque canton, il y aura un candidat sûr de grouper autour de lui les voix catholiques. De cette façon il sera impossible au candidat de l'administration de réunir la majorité absolue.

Bien entendu, au deuxième tour, tous les candidats se désisteront et les électeurs feront un seul bloc qui, *d'après un plan savamment* combiné, écrasera le député sortant.

Déjà je puis vous télégraphier comme certaines les candidatures de MM. Bodoy, ancien maire d'Ajaccio; Poglioni, ancien maire d'Ajaccio, (pour le canton de Salice); Alais, ancien conseil; docteur Bartoli (pour le canton de Zicavo), Versiel, avocat (pour le canton de Vico); docteur Del Pellegrino, conseiller municipal d'Ajaccio.

Ces différents candidats ont déjà commencé leur tournée électorale chacun dans son canton. Les foules les acclament avec le même enthousiasme qu'elle manifestait à conspuer les agents qui allaient faire l'inventaire de leurs églises.

Au « Journal Officiel »

Retraite

Paris, 24 avril.

M. Cattoni, gardien de phare de 1re classe, attaché au service du phare de la Mortella, est admis à la retraite.

Les Pensions et Allocations ECCLESIASTIQUES

Paris, 24 avril.

D'après le dernier relevé qui vient d'être établi par la direction des Cultes pour le département de la Seine, 27 242 demandes de pensions ou allocations ecclésiastiques auraient déjà été adressées au ministère des Cultes sur les 33.000 ecclésiastiques dans ce département pouvant prétendre à des pensions ou allocations.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00215

BOURSE DE PARIS

	23 avril	24 avril
Rente 3 0/0 ancien	98,45	98,45
— 3 0/0 nouveau	98,45	98 05

ex-coupon.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La Candidature DE L'ABBÉ LEMIRE

Paris, 24 avril.

« *L'écho de Paris* » annonce que Mgr l'archevêque de Cambrai a refusé à l'abbé Lemire, d'ailleurs sortant, l'autorisation de demander aux électeurs de la première circonscription d'Hazebrouck, le renouvellement de son mandat.

Cette mesure aurait été prise à cause de l'attitude du député du Nord depuis la discussion, à la Chambre, du projet de loi sur la *Séparation des Eglises et de l'Etat.*

Un Attentat anarchiste CONTRE M. LOUBET

Paris, 24 avril.

Le « Journal » a publié un télégramme de Montélimar disant qu'un engin, de forme arapede, d'où s'échappait de la fumée, a été découvert dernièrement sur l'appui d'une des fenêtres du rez-de-chaussée de la maison occupée, rue des Quatre Alliances, par M. Loubet, *ancien président de la République.*

La mèche, qui brulait, a été éteinte par un passant.

M. Loubet se trouvait, en ce moment là, dans son cabinet de travail, situé au rez-de-chaussée de la dite maison.

Cet engin a été saisi par la police et soumis à une analyse.

Le silence le plus absolu avait été gardé sur cette mystérieuse découverte, afin d'arriver plus rapidement à la découverte de l'auteur de cet attentat, mais l'enquête n'a produit *jusqu'ici aucun résultat.*

L'analyse a, cependant, démontré que si l'engin avait éclaté, toute la maison, occupée par M. Loubet, aurait sauté.

Nouvelle confirmation

Montélimar, 24 avril.

Un télégramme de Montélimar confirme la nouvelle publiée dans le « Journal, »

Cet attentat remonte au 2 mars dernier.

L'AGITATION Révolutionnaire

A PARIS

Paris, 24 avril.

Par suite de l'extension du mouvement gréviste, des patrouilles de gardes républicains surveillent les imprimeries et les magasins de bijouterie et de joaillerie.

On craint que des troubles ne se produisent avant le 1er mai, car l'agitation ouvrière semble bien devoir plus intense.

DE SAIN

Valenciennes 24 avril.

De nouvelles troupes sont arrivées hier sur le théâtre de la grève.

Ce matin 1,500 ouvriers ont pu entrer aux forges de Denain, grâce à la protection de la troupe.

A LENS

Lens, 24 avril.

Sur l'indication de M. Barthou, *ministre des travaux publics*, les compagnies houillères du Pas-de-Calais ont décidé de maintenir les sanctions de base jusqu'en 1908.

Cette décision a été communiquée aux grévistes.

A BETHUNE

Reprise partielle du travail

Lens, 24 avril,

On signale à Béthune une légère reprise du travail.

Les mesures d'ordre sont devenues plus sévères.

Le déploiement des troupes et l'arrestation des *principaux* agitateurs découragent les grévistes.

Aucun incident sérieux ne s'est produit.

LORIENT

La continuation de la lutte

Lorient, 24 avril.

Les grévistes ont tenu ce matin une nouvelle réunion.

Plusieurs ouvriers ont pris la parole exhortant leurs camarades à rester unis.

Les grévistes ont décidé de continuer la lutte et d'attendre les événements.

La vente du pain est toujours assurée par la municipalité.

LE 1er MAI

Les mesures d'ordre

Paris, 24 avril.

Le Conseil des ministres qui sera tenu samedi prochain aura une importance exceptionnelle.

Dans cette réunion le Conseil délibérera des mesures à prendre pour assurer l'ordre public pendant la journée du 1er mai.

Mouvement révolutionnaire

Paris, 24 avril.

Dans les sphères gouvernementales, on se préoccupe, avec raison, du mouvement révolutionnaire qui, chaque jour, se dessine de plus en plus, à l'occasion du 1er mai.

Les ministres de l'intérieur et de la guerre se sont entretenus longuement *aujourd'hui* avec le président du Conseil.

A cette réunion assistaient également le général Dessirier, gouverneur militaire de Paris, et M. Lépine, préfet de police.

EN AMÉRIQUE

LE DÉSASTRE de SAN FRANCISCO

Nouvelle secousse de tremblement de terre

New York, 24 avril.

Une nouvelle secousse de tremblement de terre a été ressentie la nuit dernière.

On ne signale, jusqu'à présent, aucun dégat.

Les disparus

Paris, 24 avril.

Parmi les disparus, on signale M. de Peretti de la Rocca, consul de France, à San Francisco, dont on n'a plus de nouvelles depuis le 18 avril.

On a pu se rendre compte que le plancher de la maison qu'il occupait s'était effondré.

Le Sauvetage

New-York, 24 avril.

Le service de sauvetage, qui fonctionne depuis deux jours, est organisé d'une manière remarquable.

Les sauveteurs qui font preuve d'un courage admirable et d'une très grande activité, ont retiré des décombres plusieurs personnes vivantes.

EN RUSSIE LA RÈVOLUTION

Evasion de prisonniers politiques

St-Pétersbourg, 24 avril.

On assure que sept personnes déguisées en officiers ou en agents de police se sont rendues dans une maison d'arrêt et ont présenté au garde-chef des mandats portant mainlevée d'écrou.

On a pu ainsi faire sortir de prison dix prisonniers politiques qui devaient être jugés aujourd'hui.

L'autorité judiciaire n'a pas tardé à s'apercevoir que les mandats étaient l'ouvre d'habiles faussaires.

Elle a aussitôt prescrit une enquête et fait rechercher les coupables qui ont pris la fuite.

Le Pope Gapone dans un monastère

Saint-Pétersbourg, 24 avril.

Contrairement à ce qui a été annoncé au sujet de la disparition du pope « Gapone, » plusieurs journaux affirment qu'il a été renfermé dans un monastère par ordre de l'autorité ecclésiastique pour y *subir une pénitence religieuse.*

L'ouverture de la Douma

St Pétersbourg, 24 avril.

Une communication officielle fait *connaître que l'ouverture de la* Douma est fixée au 10 mai prochain.

Le Tzar ouvrira personnellement la séance du conseil de l'Empire et de la Douma.

DANS LE CAUCASE

Nouveaux désordres

Saint-Pétersbourg, 24 avril.

Les désordres recommencent dans toute la région du Caucase et dans la Courlande.

Des troubles agraires ont éclaté dans les provinces de Smoleuck et de Varoctgo.

A VARSOVIE

Vol de 70.000 roubles

St-Pétersbourg, 24 avril.

Les télégrammes qui parviennent de Varsovie annoncent que, dans cette ville, dix hommes armés ont pénétré dans les bureaux d'une société de crédit mutuel et se sont emparé d'une somme de 70.000 roubles.

Les agents de cet audacieux vol, à l'exception d'un seul, ont tous pris la fuite.

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)
La plus Haute Récompense

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur
de BASTIA pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus 0,60 à 1 fr. la bouteille(verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
1 fr. 25 le flasco de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 1 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 1 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 30.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gattinara, Ujfr. 20.
Apéritif « La Paf » 1 fr. 25.
Quinquina « Rossy » 1 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie 1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
La Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Pin larigio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Scierie de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

Pharmacie Teillict
10, Bd du Palais, Bastia
Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites à soude et de chaux.
Le litre 2 fr 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.
Huiles pures de Foie de morue.

81. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Les gains étaient même encore fort au-dessous des dépenses quotidiennes, un jour, l'huissier de Méronville vint lui annoncer que deux personnes attendaient qu'il voulût bien les recevoir.

— Les clients ! interrogea nonchalamment celui qui ne faisait appeler à présent : Monsieur le directeur.

— Une cliente à coup sûr, répondit l'huissier, quant au second visiteur, il me paraît plutôt désireux de vous entretenir pour une affaire personnelle.

Faites-les attendre tous les deux un grand quart d'heure, après lequel vous aurez soin d'introduire en premier celui qui n'est pas un client.

— Mais c'est que la dame me semble digne d'une attention particulière ; d'une part elle a l'air non seulement pressée, mais très excitée, d'autre part sa mise annonce une femme riche, oh ! mais là, tout ce qu'il y a de plus riche.

— Raison de plus, fit Méronville en souriant ; si je la reçevais tout de suite, elle croirait que je ne suis pas occupé et aurait moins de confiance en moi. Exécutez mes ordres à la lettre.

— Parfaitement, monsieur le directeur, dit l'huissier.

Et il se retira en saluant jusqu'à terre.

Méronville, appréciant l'importance d'un employé chargé d'introduire auprès de lui les visiteurs et de les déranger à première vue, n'avait pas choisi à la légère l'homme à qui il avait confié cet office.

Sébastien Pilchet ne possédait pas pour unique qualité le bon physique qu'il tenait de la nature.

Doué d'une intelligence remarquable, il avait fait un peu tous les métiers, tour à tour greffier de justice de paix, maître dans une école, ouvreur de bonbonnière, gérant de plusieurs brasseries et souffleur dans un théâtre de banlieue.

Un penchant trop prononcé pour le vin, le jeu et le beau sexe, et surtout la facilité qui lui manquait absolument, le distinguer entre sa propriété et celle d'autrui, l'avaient fait renvoyer de partout.

Méronville l'avait engagé à laisser pour sa bonne mine, ensuite parce que ce défaut de scrupule du personnage, allié à sa finesse réelle, le lui rendait doublement précieux.

— Soyez digne de ma confiance, lui avait-il dit en le prenant, je vous remets la garde de ma maison.

Il est vrai qu'il avait ajouté mentalement :

— Mais je ne te remettrai jamais ma caisse.

Méronville, nous l'avons vu, s'était donné un quart d'heure avant de daigner recevoir les deux personnes qui, pour des motifs tout différents, étaient impatientes d'être admises auprès de lui.

On se tromperait en s'imaginant qu'il mit ce quart d'heure à profit pour préparer d'avance son entretien avec ces deux visiteurs, en se basant sur les renseignements sommaires fournis par le portier Sébastien Pilchet.

Bien qu'établi depuis peu de temps, Méronville n'était pas seulement préoccupé pour l'avenir de sa nouvelle entreprise.

Avant toute chose, il ne cessait de songer à l'exploitation ce règle à laquelle il espérait soumettre Stéphane de Berly.

En second lieu, il pensait, sans aucune satisfaction, à la difficulté qu'il éprouverait si jamais il lui venait à l'esprit de s'approprier ce qui restait de diamants de la comtesse.

Informations prises, il avait appris que la vieille mourrice de Jeanne habitait la maison de l'avenue de Saint-Ouen, dans laquelle il avait vu celle-ci entrer.

La crochette était donc découverte.

C'était donc à cette femme, dont elle avait pu apprécier la tendresse sûre, que la comtesse avait confié le précieux dépôt.

Cette Babet Hofer qu'il croyait morte depuis longtemps, cette damnée Alsacienne avait donc l'âme chevillée dans le corps, malgré ses soixante-dix ans bien sonnés !

Il ne fallait pas espérer que cette femme entretiendrait devant à Mme de Berly, violât jamais une promesse faite ou une consigne reçue.

Fille d'un ancien soldat, Babet possédait au plus haut point le sentiment du devoir et de l'honneur.

Alsacienne, elle avait l'entêtement de sa race.

D'une probité farouche, elle était incorruptible.

Ni la menace, ni la séduction n'avait prise sur ce cœur de chêne.

Elle mettait toute son énergie à conserver intact le dépôt qu'elle avait reçu de sa chère Jeanne qu'elle aimait comme si elle eût été sa fille.

Et elle avait pour l'aider dans sa mission son fils Christophe, que Méronville redoutait encore plus qu'elle même.

Ancien soldat comme son père, Christophe Hofer, brigadier de la police de Sûreté, était connu à la préfecture pour son adresse, son courage et sa force herculéenne.

Cet homme, à l'esprit délié et à la carrure de Titan, semblait désigné par tous les moyens de défendre à sa mère.

Méronville était donc bien forcé de s'avouer à lui-même qu'il n'y avait par grand chance à tenter de se débarrasser.

Mais il ne pensait en ce moment ni à Stéphane de Berly ni aux hommes Alsaciens de l'avenue de Saint-Ouen.

Son poste, mignon, la paillardise continuait à le tourmenter, malgré les fils argentés de sa chevelure, qui lui donnaient l'air propre respectable.

Et il ne pouvait arracher de sa mémoire le souvenir de cette jolie fille qu'il avait suivie deux mois auparavant sur le boulevard des Batignolles et qui avait échappé à sa poursuite d'une façon si étrange.

Il la revoyait toujours plus terrifiée que confuse à sa vue, gardant dans son oreille le son de ce cri sauvage et inarticulé qu'elle avait poussé en s'en fuyant.

Deux fois, depuis, il l'avait rencontrée par hasard.

Le premier jour, elle avait disparu sans qu'il eût pu la rejoindre, mais le second, il l'avait suivie de loin et l'avait vue entrer dans la maison de la rue des Moines.

Un policier expérimenté qu'il était, il n'avait pas tardé à obtenir des renseignements sur elle.

Fille d'un nommé Lorioi, conducteur d'omnibus, peintre sur porcelaine et sourde-muette, lui avait-on dit.

Il connaissait donc son nom, son métier et son infirmité.

Ce dernier détail lui avait même inspiré cette réflexion :

— La fille de Jeanne était également sourde-muette.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200 000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.000.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunin*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 10, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc:

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes.—Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Succès — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Salon à des prix modérés

« Commercial Union, »
Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 50 millions), demande de représentants à Ajaccio et Calvi.
Références très sérieuses exigées.
Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, ad du Muy, Muy-Marseille.

Mme MASSEL-WOOD
chirurgien-dentiste
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,
du 1er au 8 de chaque mois.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

A VENDRE
Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.
S'adresser au concierge de Toga.

CHOCOLAT MENIER

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lebrun, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
15 centimes le Numéro.
En vente partout.
Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 140, rue Rochechouart, Paris.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.
Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905
4 Élèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale aux concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles
Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, au 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur le prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Generaux & Boulevard de Cardo, 1.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — JEUDI, 26 AVRIL 1906 — N° 115

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	12 fr.	6 fr.

Union postale et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA
00216

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Bon Conseil
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 37 m. — Coucher, 6 h. 25 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête du Demain : Saint Zito.

25 AVRIL

Le Nouveau Régime Douanier
DE LA CORSE

On a lu le compte-rendu de la séance de la Chambre des députés au cours de laquelle le rapporteur de la commission des douanes, M. Debussy, a présenté son projet de loi tendant à assimiler la Corse au continent en ce qui concerne les droits d'importation sur les blés et les riz venant de l'étranger et leurs dérivés.

Ce projet de loi est passé comme une lettre à la poste. Pas un député ne s'est levé pour protester contre cette nouvelle atteinte portée aux prérogatives séculaires de la Corse. Comment d'ailleurs aurait-il pu le faire, en présence de l'attitude nos de représentants qui, non seulement se sont désintéressés de la question, mais même ont contribué par leurs votes à former la touchante unanimité avec laquelle le projet de loi Debussy a été accueilli.

Pauvre Corse, à quelles mains tes intérêts les plus chers sont-ils confiés ? C'est à croire que nos députés ne se sont rendu aucun compte de la portée de ce projet de loi. Cependant, dès que M. Debussy l'avait annoncé, il y a un an, notre Chambre de commerce fit entendre une véhémente protestation, en montrant que l'adoption d'un pareil projet de loi entraînerait pour la Corse une perte de 250.000 francs. Et, quelques jours après, à cette place, le *Petit Bastiais* publiait des articles dans lesquels étaient amplement démontrées les conséquences que le projet de loi en question avait pour la Corse.

Voici, en résumé, les calculs que nous faisions. Les blés étrangers entrant en Corse paient jusqu'à présent 6 fr. 50 les 100 kilos, alors que sur le continent, ils paient 7 fr., grâce aux primes Méline, en vertu desquels, tout droit supérieur à 6 francs, sur toutes les marchandises, excepté les denrées coloniales, doit être, pour la portion au-dessus de 6 francs, diminué de moitié. Or, il entre en Corse, sous forme de farine en grande partie, plus de 300,000 quintaux de blé. D'où une perte de 200.000 francs environ. Si l'on nous objecte que les blés étrangers n'entrent qu'en infime partie, puisque la plupart du temps ce sont des farines de l'intérieur de la France qui, sont importées en Corse, nous pouvons répondre que le droit, s'il n'est pas perçu à l'entrée par la douane, l'est en réalité par le minotier qui majore d'autant son prix de vente.

Pour les riz, la perte qui résultera pour la Corse de l'adoption du projet de loi Debussy, sera encore plus claire, quoique moins importante. Les riz, en effet, venant de l'étranger, paient maintenant 1 fr. 20 la balle de 100 kilos. Avec la loi Debussy, ils paieront 8 francs comme sur le continent. Et l'on peut dire que la grande partie des riz que la Corse reçoit sont étrangers, puisqu'ils viennent du Japon, de l'Italie ou de l'Espagne.

Que l'on n'aille pas s'imaginer qu'en frappant davantage les produits étrangers à leur entrée en Corse, la Chambre ait entendu encourager la production locale. Chacun sait que la Corse n'est pas en mesure de cultiver le blé dans les mêmes conditions que le continent, et qu'elle ne produit pas du tout de riz.

Faut-il croire qu'elle a voulu arracher la Corse à l'industrie étrangère en l'obligeant à apporter à l'industrie française son maigre contingent ? C'est possible. Dans tous les cas, un projet de loi protectionniste comme le projet de loi Debussy, soutenu par des libre-échangistes comme M. Thierry, voilà qui paraîtra singulier.

Nous, la Corse ne méritait pas qu'on ajoutât à ses charges déjà lourdes de nouvelles impositions. On rêve à tort son assimilation au continent en matière fiscale, alors que sa situation géographique et financière proteste hautement contre cette assimilation.

C'est ainsi que les arrêtés Miot disparaissent petit à petit. Serait-ce donc que la Corse d'à présent n'est plus le département français d'il y a cent ans ? Qu'y a-t-il de changé ? avons-nous enfin tous les avantages qui sont largement octroyés aux autres départements soit par la nature, soit par l'Etat ? Rien de tout cela. La Corse était au contraire, disent nos pères, plus riche au commencement du siècle dernier. L'industrie agricole tout au moins y marchait à plaisir. Aujourd'hui, une seule industrie fleurit et prospère, le fonctionnarisme, aux effets déprimants, fruit amer mais inévitable de l'affreuse politique.

Donc, par l'inertie coupable de nos représentants, les arrêtés Miot partiront pièce à pièce. Hier, c'était l'assimilation en matière de sucres. Cette fois, c'est l'assimilation en matière de blés et de riz. Parions qu'on ira jusqu'au bout. *Povera Corsica !*

F. T.

Nouveau Succès littéraire

L'excellente revue *Je sais tout* avait ouvert un concours littéraire entre ses lecteurs pour un Conte ou Nouvelle d'un minimum de 500 lignes de 36 mots.

Le dernier numéro de *Je sais tout* annonce que le Jury de ce grand concours avait terminé ses opérations et avait eu à examiner 11.244 envois.

Le Jury, après revision complète de cet énorme travail, a classé six œuvres de valeur égale, comme dignes d'obtenir le premier prix.

A la suite d'un nouvel examen et d'une longue discussion le Jury a décidé que le premier prix du concours serait partagé entre les auteurs des six œuvres jugées les plus méritantes.

Nous sommes une fois de plus très heureux de faire connaître à nos lecteurs que Mlle Marie Canquoin (Piccolina Gyptis), fille de notre excellent concitoyen M. le sous-intendant militaire Canquoin, se trouve au nombre des six lauréats du premier prix.

Je sais tout exprime « le regret de ne pouvoir récompenser, par la publication, les auteurs de tant de jolies nouvelles où se trouvent les plus jolis dons de style, de grâce et de sincérité. »

Les lecteurs du *Petit Bastiais* seront plus heureux, puisque notre très aimable collaboratrice nous annonce l'envoi de sa Nouvelle.

Nous l'en remercions bien affectueusement en lui renouvelant nos meilleures félicitations.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

M. Clément Rossi, conseiller municipal de Marseille, adresse aux électeurs de l'arrondissement de Calvi, l'appel suivant :

Mes chers Concitoyens,

Des bruits malveillants ayant pour but de porter atteinte à ma candidature ont été mis en circulation par mes adversaires aux abois, prétendant que je me retirais de la lutte. Plus que jamais, mon devoir de catholique fervent, de patriote sincère, de Corse fier de son origine, m'impose l'impérieux devoir de marcher hardiment à l'assaut, contre tous ceux qui osent encore se réclamer de la politique Combiste et du ministère Clémenceau. Plus que jamais aussi je revendique l'honneur de conduire au combat les populations catholiques de notre belle et chère Balagne, persuadé que je serai secondé dans cet effort par tous les hommes de cœur qui ne veulent pas rester indifférents aux persécutions de l'Eglise et à l'anéantissement de la Patrie, par la coalition innomable des juifs et des franc-maçons.

Citoyens ! l'heure devient de plus en plus pressante, la Corse agonise sous la botte despotique d'un gouvernement sectaire qui l'a livrée à la tyrannie d'un seul homme, M. Emmanuel Arène.

Vous condamnerez avec énergie cette politique néfaste et criminelle.

Vous repousserez d'une main large et puissante à la fois, la politique de l'équivoque qui est le seul programme, je puis l'affirmer hautement, de mes adversaires.

Catholiques, réfléchissez. Après avoir chassé de leurs couvents de malheureuses religieuses qui, à cette heure, nous regardent du fond de leur exil, on fermera vos églises.

Cela sera l'œuvre de la prochaine Chambre, si la France catholique ne se dresse pour barrer la route à la Révolution menaçante.

Citoyens ! En votant contre la coalition, vous votez pour vos croyances, vous votez aussi pour la résurrection de la Corse qui attend de vous un geste décisif.

Aux urnes sans défaillance, le succès nous appartient si chacun de vous fait son devoir.

Vive la Balagne !
Vive la République libérale.

Clément ROSSI,
Conseiller municipal de Marseille.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 avril, à 3 h.

Kassné-Sélo, allégro,	Serres.
Lagdaneu, ouv.,	Allier.
Barcelona, valse,	Eustace.
Werther, fant.,	Massenet.
La Mat chiche, polka,	Clere Borel

Le Chef de Musique, J. LANY.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

Décidément ces pauvres petites sont destinées à jouer un rôle dans mon existence. J'ai vécu longtemps près de la première... Je donnerais beaucoup pour vivre agréablement aussi longtemps près de la seconde. Toutefois quelle charmante fille ! Une fraîcheur, une grâce, un air d'innocence. Et naïve avec ça ! Une femme qui ne parle pas... la femme rêvée, quoi !

Le quart d'heure était écoulé.

Fidèle à sa consigne, Sébastien introduisit un des visiteurs, celui qui n'avait pas l'air d'un client.

Méreuille vit entrer un jeune homme qui lui était inconnu, mais dont la figure pâle, les traits sombres et résolus, l'aspect nerveux, presque farouche, l'intrigueront fortement.

— Venue d'employé convenable, mais modeste, pensa-t-il, l'apparence de quelqu'un qui souffre. Sébastien se sera trompé cette fois, c'est un client de peu d'importance, mais c'est un client.

Il inclina légèrement la tête, mais sans prendre la peine de se lever.

Le visiteur, de son côté, ne répondit même pas à ce salut quelque peu impertinent et, d'une voix sèche :

— Vous êtes bien monsieur Méreuille, ancien chef du service de l'inspection secrète à la Compagnie des omnibus.

Méreuille ne songea pas à nier.

Il ne croyait, d'ailleurs, avoir aucune raison pour cela.

Mais il ne crut tenu à un peu plus d'égards, envers un homme qui connaissait de sa vie une époque qui, après avoir été peu brillante, s'était terminée, en somme, d'une façon peu flatteuse pour lui.

Il se leva et, la honche en cœur, désignant un siège du doigt :

— Un chef, monsieur, j'ai occupé l'emploi dont vous parlez. Veuillez donc vous asseoir, je vous prie, nous serons plus commodément pour causer de l'affaire qui vous amène.

— Enfin ! je vous tiens donc ! s'écria le jeune homme, il y a plus de deux mois que je vous cherche !

— S'il y a plus de deux mois qu'il me cherche, pensa [illegible], ce ne peut être pour un duel [illegible] d'ici quelques semaines que [illegible] affaire annonce à porta dans les journaux.

Puis, tout haut :

— Eh bien ! monsieur, à présent que vous m'avez trouvé, dites-moi ce que vous avez à me communiquer, mais faites vite, je vous prie, car d'autres personnes attendent leur tour. A qui d'abord ai-je l'honneur de parler ?

— Je me nomme Jean-Paul Loriol, répondit le jeune homme.

— Loriol ! s'écria Méreuille, seriez-vous par hasard parent d'un homme de ce nom, conducteur d'omnibus, et demeurant aux Batignolles, rue des Moines ?

— C'est mon père.

— Votre père ? En ce cas, c'est bien vous qui avez une sœur frappée d'une infirmité cruelle ?

— Notre chère Marie a le malheur d'être sourde-muette, ce n'est, hélas ! que trop vrai. Quant à être ma sœur, j'en suis infiniment moins sûr, et c'est pour lever mes doutes à ce sujet que je suis venu jusqu'à vous.

— Ouais ! que veut dire tout cela ? pensa Méreuille, de plus en plus intrigué.

Jean-Paul poursuivit avec émotion :

— Deux hommes peuvent seuls me renseigner sur ce point. Vous ou celui qui s'appelle à présent Grand, après s'être fait appeler il y a dix ans Béraud à Orsennes où vous l'avez connu, à Orsennes où Marie et moi avons été élevées, comme frère et sœur, dans sa maison.

La foudre tombant sur la tête de Méreuille ne lui eût pas causé une secousse plus violente que ces paroles.

La jolie sourde-muette de la rue des Moines était la fille de Jeanne !

Il était à cent lieues de s'en douter.

— Et vous venez pour que je vous dise, moi, si vous êtes réellement le frère de cette jeune fille ? interrogea-t-il, stupéfait.

XI

Jean-Paul avait appris par les annonces insérées dans les journaux l'adresse de Thomone qu'il poursuivait inutilement depuis deux mois.

Il avait bien cru le reconnaître en l'apercevant.

Mais il y avait si longtemps qu'il l'avait vu qu'il se défiait de sa mémoire.

Aux premiers mots que prononça Méreuille, Jean-Paul ne douta plus.

C'était bien cette voix qu'il avait entendue, dix ans auparavant, à Orsennes.

Il ne pouvait oublier l'accent de cet homme, dans cet entretien terrible avec Grard, entretien qu'il avait épié en frissonnant et qui avait décidé la fuite de Jeanne et de Marie.

Mais était-ce bien lui ce Méreuille, chef de bureau à la Compagnie des omnibus, qui avait été mêlé à l'affaire de Stéphane de Berly et la jeune fille dont l'image troublait ses nuits.

En même temps qu'une affreuse lumière s'était faite dans son esprit, il eut rapidement pris le parti qu'il croyait indiqué par les circonstances.

Dire qu'il était le père de Marie eût été commettre un mensonge non seulement inutile, mais nuisible à ses intérêts.

En effet, il venait d'entrevoir, à l'état d'ébauche, un plan nouveau qui amenait un sourire sur ses lèvres.

Aux premiers mots que prononça Méreuille, Jean-Paul ne douta plus.

C'était bien cette voix qu'il avait entendue, dix ans auparavant, à Orsennes.

Il ne pouvait oublier l'accent de cet homme, dans cet entretien terrible avec Grard, entretien qu'il avait épié en frissonnant et qui avait décidé la fuite de Jeanne et de Marie.

Mais était-ce bien lui ce Méreuille, chef de bureau à la Compagnie des omnibus, qui avait été mêlé à l'affaire de Stéphane de Berly et la jeune fille dont l'image troublait ses nuits.

En même temps qu'une affreuse lumière s'était faite dans son esprit, il eut rapidement pris le parti qu'il croyait indiqué par les circonstances.

Dire qu'il était le père de Marie eût été commettre un mensonge non seulement inutile, mais nuisible à ses intérêts.

En effet, il venait d'entrevoir, à l'état d'ébauche, un plan nouveau qui amenait un sourire sur ses lèvres.

Marie était à la fois la nièce

A LA MÉMOIRE DE PASCAL PAOLI

Le magnifique buste de Pasquale Paoli, d'où au ciseau de notre sympathique concitoyen, le sculpteur Mathieu Pekle, et qui porte l'empreinte d'un talent aussi vigoureux que personnel, n'était pas destiné, contrairement à l'opinion de ceux qui ont pu l'admirer à la devanture de la « Croix Rouge », au Conseil général de la Corse, mais bien à notre société régionaliste « Cirnea, » qui en a célébré l'inauguration, dimanche, en son local habituel et avec toute la solennité de circonstance.

A cette occasion, le maître Vattelapesca avait composé en l'honneur de cette figure, la plus grande et la plus aimable de notre histoire, un sonnet en dialecte Corse, de la plus noble inspiration, que nos lecteurs goûteront plus loin. Et qui, ravissamment detaillé par Mlle M. V., fut salué d'une triple salve d'applaudissements... Une ovation discrète et spontanée fut également adressée par les nombreux *socii*, ravis, au jeune et vaillant artiste Pekle.

Après quoi, les coupes bouillonnèrent d'un champagne tumultueux, et cette ardente jeunesse se livra à toute sorte de danses, à la mémoire de Paoli, capitaine et législateur et qui, grave et doux et tout blanc parmi le vert foisonnement des palmes et des lauriers, accueillit — en son modernisme — cet hommage des souvenirs...

A Pasquale Paoli

A tè, chi cunsagrasti manta e côre
Au to paese, e che in luntana terra
Pagasti cun l'esilio un santu amore,
Vola u miò versu e pôrghie sta priera :

Che u to spiritu in noi l'antiu ardore
Fu a liberti ridesti, ci che fiera
Noi risistimu a fronte no u splendore
D'una più vasta e nôbile carriera !

Un n'à u piomba che si pôpuli ô fatale,
Ma l'oru d'i nimici. Ne a cuscenza
Quandu cunserva pura u so libaie,

A passione d'a patria indipendenza
E l'ôdiu d'ogni astuzia e prepotenza
Cumme l'anima un pôpulu è immortale.

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos des grèves :

« M. Clémenceau a enfin fait le geste que toute l'habileté d'un ministre s'efforce toujours de ménager, et pour l'avoir fait trop tard, il a laissé grossir et nombre des victimes. Et les révolutionnaires qui s'étaient ainsi offert le spectacle de l'ordre de la rue, n'y comprennent plus rien et ne demandent si ce n'était pas un piège. Non, c'était de l'irrésolution, la pire et la plus épuisante devant la fatalité qui pourrait cet homme et lui crie : « Tu as péché toute ta vie d'indiscipline et la révolte et c'est toi qui seras forcé de les réprimer. »

L'Autorité

Comme la gangrène, le mal inoculé et constamment envenimé par la Confédération du travail gagne de proche en proche. Aucune guérison, aucune amélioration ne sont à espérer tant que le pouvoir restera dans les mêmes mains. Pas plus contre les révolutionnaires que contre les Allemands le ministre Sarrien n'est capable d'énergie. Il n'en aura jamais que contre les catholiques. Toute sa poigne se dépense à forcer des églises et des sacristies.

L'Echo de Paris

La révolution vient, la révolution est là. D'un bout à l'autre du pays les citoyens terrorisés se révoltent se tournent vers le gouvernement auquel ils versent par an près de 4 milliards pour assurer les services publics. Eh bien, ce gouvernement n'ose rien faire. M. Clémenceau va rendre à des grévistes des vanities aussi ridicules qu'inouïes. Assez, il faut que ça finisse.

Frémissant d'indignation devant les abdications, les reculades, les palinodies et les mensonges du syndicat d'electoral qui, incapable de gouverner, livre pour conserver ou gagner quelques voix, le pays à l'émeute, tout le monde en France crie : « Assez ! Assez ! »

L'Estafe

Clémenceau n'est pris pour un héros parce qu'il n'a pas tout à fait capitulé devant l'émeute, mais son énergie se borne à mobiliser sur la place l'armée avec défense d'agir. Le ministre de l'intérieur n'a ni contenté les révolutionnaires ni inquiété son autorité ; il s'est dérangé pour offrir le spectacle lamentable de l'irrésolution et de l'impuissance, pour faire bafouer la loi et l'ordre public dans sa personne.

Le Gaulois

M. Clémenceau au lieu de rassurer les honnêtes gens négocie avec les brigands. Au lieu de courir au plus pressé et de rembarrer l'ordre « manu militari », il va de porte en porte, interrogeant ceux qu'il aurait le devoir de faire coffrer. Ces prétendus grévistes ne sont que des malfaiteurs. On les ménage ostensiblement, on ne leur veut point déplaire ; on expose la vie de nos soldats. On s'est montré moins soucieux du sang des catholiques qui n'a tapissent personne et se contentaient de défendre leurs églises. Il faut en finir ; on doit protéger nos soldats.

Le fléau de la Corse

Fraissinet et Cie

C'est encore, malheureusement encore, de la Compagnie Fraissinet que nous voulons parler.

La Compagnie Fraissinet ne se gêne plus ; elle viole à son gré un horaire qui, pourtant, devrait être fixe une fois pour toutes ; elle retarde les heures et même les jours de départ de ses courriers, sans se soucier du tort immense apporté aux particuliers et au pays.

Cette semaine, nous nous voyons forcés de le faire constater, une fois de plus, en présence des plaintes nombreuses qui nous ont été portées aux bureaux de notre journal.

La « Ville de Bastia » qui devait partir pour Livourne, mardi soir, à 10 heures, n'a pas encore quitté notre port à l'heure où nous écrivons ces lignes ; d'autre part, le « Cyrnos », arrivé de Livourne avec 7 heures de retard, n'est parti pour Nice qu'à 5 heures du soir, au lieu de 10 heures du matin.

De nombreux touristes sont venus se plaindre et nous ont prié de protester contre ces infractions au cahier des charges. Cela est vraiment triste à constater à une époque où le mouvement touristique commence à prendre en Corse un remarquable essor.

Dans toute faute commise, il est des coupables, il est des responsabilités ; ces responsabilités sont lourdes lorsque le préjudice atteint le corps social. Les coupables dans l'affaire qui nous occupe sont ceux qui ont toujours accordé à la Compagnie Fraissinet une louche protection ; les responsables sont ceux qui par égard familial, par intérêt, par esprit d'amitié ou d'association au mal, n'ont jamais hésité à abuser des pouvoirs dont ils sont investis jusqu'à mettre en danger la vie économique d'un pays.

Nous demandons que le Syndicat d'initiative de la Corse proteste contre les dangereuses irrégularités des services de la Compagnie Fraissinet. Si l'on n'agit pas, *l'initiative* n'existe point.

Nous prions enfin Messieurs les conseillers généraux qui doivent se réunir lundi, de mettre en demeure la Compagnie adjudicataire de remplir et de bien remplir la tâche qu'elle a acceptée.

Montrons une fois pour toutes que notre Corse aussi a droit au bien-être, au progrès, à la justice.

BASTIA-THÉATRE

C'est au bénéfice de Mme Fratoni, le contralto, que fut donnée, mardi soir, la représentation de la « Favorite ». Mme Fratoni excella dans le rôle si délicat d'Léonore, elle chanta et joua avec âme. Aussi les applaudissements lui furent largement prodigués et, — cela devient sans doute coutume à Bastia ! — les fleurs aussi. Roses, lilas, marguerites, toutes les florales de l'avril vinrent joncher les planches de l'avant-scène.

Le ténor Magnanelli a fait ses débuts dans le rôle de Fernand. Cet artiste possède une voix très légère — trop légère peut-être, — mais douce, gracieuse et sympathique. Il a en outre un jeu de scène très correct.

Mais plus que tout autre, M. Villani mérite des éloges. Il est vrai que cet artiste est déjà accoutumé aux compliments les plus chaleureux ; désormais, n'a-t-il pas fait florès à Bastia ? C'est incontestablement le meilleur artiste de la troupe Simonpiovanni.

Le baryton Ferrari a chanté avec flamme ; cet artiste est très consciencieux et possède une belle voix. Il devrait cependant chercher à améliorer son jeu de scène.

Notons en terminant le succès fou obtenu par les choeurs dans : « Il reste seul... » L'amphithéâtre et le parterre n'ont pas failli à la vieille tradition : les fameux trois temps ont été magistralement exécutés par les amateurs de bonne gaieté qui y sont.

J.

NOTA. — On défend aux personnes l'accès des coulisses ; nous prions ceux qui sont chargés de l'application d'une pareille mesure de l'étendre jusqu'aux... chiens. Mardi soir, le duo du 4e acte entre MM. Villani et Magnanelli a failli se changer en trio par suite de l'intervention d'un de ces bruyants quadrupèdes. Donc, à la demande générale, *plus de chiens*, à moins... que la pièce ne l'exige !

Les Touristes à Bastia

Hier matin, le vapeur « Ville d'Alger » de la Compagnie Transatlantique, arrivait devant notre port. Ce vapeur, on le sait, avait à son bord 250 touristes qui devaient visiter Bastia et ses environs.

Tout le monde s'attendait à le voir accoster, mais l'attente fut vaine.

Voici ce qui s'est passé d'après les renseignements qu'on nous a fournis : La « Ville d'Alger, » mesurant 110 mètres, ne pouvait accoster qu'au quai Nord Est ; or précisément, ce quai était en partie occupé par la « Ville de Bastia. » Le capitaine du port n'est garde de prendre les mesures nécessaires pour faire déplacer ce Fraissinet, il se contenta de laisser le vapeur de la Compagnie Transatlantique en vue de la ville, et les braves gens qui nous faisaient l'honneur d'une visite durent se rendre à terre sur des barques.

M. le capitaine du port n'a pas à satisfaire uniquement les caprices de la Compagnie Fraissinet, il a surtout à faciliter l'entrée dans notre port des bateaux qui nous font l'honneur de nous visiter et de nous apporter leur argent.

D'autre part, le commandant de la « Ville de Bastia » aurait bien pu faire lui-même le nécessaire. Son bateau qui devait partir mardi soir, à 10 heures, pour Livourne, avait raté son service. Il n'avait donc aucune raison pour encombrer presque inutilement le port comme il l'a fait.

Fraissinet serait-il maître unique et tout puissant dans le port de Bastia ?

Il y a, certes, du quoi se le demander.

Nous espérons, cependant, que nous n'aurons plus à relever des faits de cette nature qui portent un préjudice considérable au mouvement commercial de notre port.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Ministère de la Guerre

Artillerie

M. le capitaine de Fillâtre, du 22e rég., est nommé adjudant major au corps.

Intendance

M. Rocchiani, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire des vivres à Toulon, est promu au grade d'officier d'administration principal, et maintenu à Toulon.

M. Imperiali, officier d'administration principal à la direction de l'intendance du 7e corps d'armée, a été désigné pour la 7e région.

Troupes coloniales

M. Cristofari Don-Marc, chef de bataillon au 23e rég. d'infanterie coloniale, est promu lieutenant-colonel au corps.

Ecole de Guerre

Ont été définitivement admis en 1906 à l'école supérieure de guerre, MM. les lieutenants Aloisi, du 16e, et Ducani, du 30e.

Pensions

M. Rouboliï Alexandrine Pauline-Ernestine, femme Evangelista, institutrice publique ; 24 ans 8 mois 25 jours de services, (infirmités.) Pension avec jouissance du 12 juin 1904, 617 fr.

Portanelli Marie-Baptistine, femme Véran, institutrice publique, 35 ans 26 jours de services. Pension avec jouissance du 13 juillet 1905, 1.067 fr.

Villa Marie-Virginie-Euphrasie, veuve Doumergue. Le mari instituteur public, décédé en activité ; 37 ans 2 mois 19 jours de services. Pension avec jouissance du 10 août 1905, 420 fr.

Orphelins Lovicomi : 1. Colomba, 2. Palma, 3. Joséphine-Antoinette. Le père instituteur public, décédé en activité ; 34 ans 7 mois 14 jours de services. La mère décédée. Pension avec jouissance du 18 juillet 1905 au 11 mai 1920 inclusivement, 395 fr. Tuteur : M. Cacciagnerra, oncle.

Franchi François-Antoine, chef de brigade, 36 ans 2 mois de services. Pension avec jouissance du 1er oct., 1905, 2.913 fr.

Butori François, préposé, ancien sergent : 46 ans 28 jours de services. Pension de 907 fr., avec jouissance du 1er novembre 1905. — Part de l'Algérie, 145 fr. Part de la Métropole, 761 fr.

TheâtreMunicipal

Ce soir,

Grande soirée de gala au bénéfice de M. Ferrari, baryton, 1re représentation de

Lucie de Lammermoor

Opéra en 4 actes de Donizetti

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

Débuts de Mlle Rigadioi, soprano.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 avril

Thermomètre — 7 heures du matin 10 0 à midi — 16 0 à 6 heures du soir + 14 0 Maxima - 17 1 Minima 9 0

Baromètre — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée, O. assez fort Dans l'après-midi, N. frais.

Etat du ciel, Découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Police et Politesse...

Nous prions Messieurs les Agents de police d'être un peu plus convenables avec les étrangers qui leur demandent un renseignement sur la ville. Ces messieurs semblent être les ennemis jurés de Dame Politesse ; c'est ainsi qu'hier l'un d'eux auquel un touriste demandait le nom d'une rue, répondit par un « Là bas ! » fort ennuyé et un significatif haussement d'épaules.

Diable ! tâchez de ne pas montrer qu'il existe une trop grande différence entre poli et... policier !

⁂

Nécrologie

M. Jean Paul Riolacci, receveur buraliste de 1re classe à Charleval, vient de succomber des suites d'une longue maladie. On regrettera longtemps dans cette localité l'agent affable et le citoyen probe, en même temps que l'époux tendre et le père affectueux qui vient de disparaître, et qui avait su gagner l'estime de tous.

Nous prenons une vive part à la douleur de Mme Riolacci née Mannoni, de ses enfants et de toute sa famille et leur offrons l'expression de nos condoléances bien sincères.

⁂

Ponts et chaussées

M. Bernard Emile, commis des ponts et chaussées de 4e classe, au service ordinaire de la Corse, sera attaché dans le département des Bouches-du-Rhône, au service des études des travaux du canal de Marseille au Rhône.

⁂

Conférences militaires

La Société nationale des conférences militaires a décerné un Rappel de diplôme à M. le lieutenant Pinelli, du 88e d'infanterie ; un diplôme d'honneur à MM. le lieutenant Angenni, du 74e ; le lieutenant Albertini, du 23e dragons ; le lieutenant Angelini, du 1er rég. du génie ; le capitaine Branati, du 117e ; le lieutenant Bley, du 163e ; Cacciagnerra, capitaine au 134e ; Giansili, lieutenant au 59e ; le maréchal des logis Gherardi, du 5e rég. de chasseurs ; le sous-lieutenant Imbert, du 163e ; le médecin aide-major Costa, du 102e ; le lieutenant Genuardi, du 4e.

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Barthelemy Buggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Polvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bertrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Alexandroff, Cours Grandval, 2, à Ajaccio.

Les malades qui entrent en traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les catéchismes préparatoires à la 1re communion se font, à Saint-Jean, tous les jours à 4 h. 1/2 pour les externes du Lycée et des écoles laïques, à 4 heures pour les autres enfants, à midi et à 4 h. 1/2 pour les filles.

Charles de Vincenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet, 1.25 0/00 en coulisse.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k. marque Boule, 9.10 le ballot ; Marque Examen, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Evenlen, 8.50, de Catania sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sulfate de cuivre en sacs de 50 k., 0,62 à 0,65 le kilo.

Sucre raffiné : en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k , Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, la 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k., Fer à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k , 12.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Marty, Bilard, Parrel bordiansky, Thomas et Cie grues.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Pertuis, etc., etc.

Aux, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

TOURCOING 1906 Exposition des Industries Textiles

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00217

BOURSE DE PARIS

	24 avril	25 avril
Rente 3 0/0 ancien	98.45	98 50
» 3 0/0 nouvelle	98 05	98 15
		ex-coupon.

Nouvelles Militaires

Nominations et Mutations

Service de santé

Paris, 25 avril.

M. Henyer, médecin principal de 1re classe, à Oran, est promu au grade de médecin-inspecteur et désigné pour la direction du service de santé de 6e corps d'armée.

Infanterie

M. Fusafons, lieutenant au 163e, passe au 15e régiment de même arme.

Artillerie

M. Catoni, maréchal des logis au 13e bataillon d'artillerie, batteries détachées en Corse, est nommé stagiaire gardien de batterie, à Toulon.

NAUFRAGE du brick-goëlette S^t-Antoine de Padoue

Le capitaine et quatre hommes noyés

Cannes, 25 avril.

Le brick-goëlette « Saint-Antoine de Padoue » s'est perdu, la nuit dernière, sur les rochers de l'île Sainte Marguerite.

L'équipage se composait du capitaine, du maître d'équipage et de quatre hommes. Il y avait, en outre, un passager.

Deux matelots seulement se sont sauvés à la nage : les matelots Bianchi, inscrit à Propriano, et Giglioli, inscrit à Bastia.

Le capitaine Giuliani, de Bastia ; le maître d'équipage, Erasme Gilardi, de Bonifacio ; le matelot Soular Jacques, de Bastia ; le mousse Fondacci, de Campile et le nommé Emili, passager, ont été engloutis par les flots.

Le bureau de l'inscription maritime de Cannes a reçu, au sujet de ce naufrage, deux dépêches du guetteur du sémaphore de l'île Ste-Marguerite.

Ces dépêches, laconiques, ne donnent qu'une idée imparfaite de ce bien douloureux événement. Il faudra attendre le rapport qui sera fait à l'inscription maritime de Cannes, à l'arrivée des survivants.

Le « Saint-Antoine de Padoue » avait un chargement pour Cannes, dont l'entrée de la rade se trouve à l'est de l'île Sainte Marguerite, entre la pointe orientale de cette île et la Pierre Fourmigue, (tour en maçonnerie), construite sur une série de rochers qui forme un barrage au-dessous du niveau de la mer.

C'est en s'engageant dans cette passe, avec un vent très violent, que ce navire s'est perdu.

M. CLÉMENCEAU à Lyon

Paris, 25 avril.

M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, arrivera à Lyon, le jeudi 3 mai prochain.

Le ministre prononcera un grand discours politique à l'occasion de l'inauguration du Pavillon destiné aux ouvriers victimes d'accidents du travail.

Conseil Général DE LA MANCHE

POURSUITES contre le Préfet

Paris, 25 avril.

Le Conseil général de la Manche, dans une séance des plus orageuses, a demandé aujourd'hui au ministre de l'intérieur l'autorisation d'intenter des poursuites judiciaires contre le préfet et le secrétaire général de la préfecture pour avoir empêché des cantonniers comme témoins dans les opérations d'inventaires des biens ecclésiastiques.

LE 1er MAI

La sécurité du Chef de l'Etat

Paris, 25 avril.

On continue, dans les sphères gouvernementales, à s'occuper sérieusement des mesures d'ordre qui seront prises à l'occasion du 1er Mai.

On a la certitude qu'un vaste mouvement ouvrier se prépare et que de grandes manifestations de nature à troubler l'ordre public pourraient se produire.

La « Presse » affirme qu'en vue du 1er Mai des mesures spéciales de précaution sont prises par la police et la sûreté générale pour assurer la sécurité du Chef de l'Etat.

LES MANIFESTANTS

Les mesures d'ordre

Paris, 25 avril.

Un fonctionnaire de la préfecture de police déclaré à un rédacteur du « Figaro » que 80.000 ouvriers chômeront à Paris, à l'occasion du 1er Mai.

Parmi ces manifestants, 20,000 seront animés de très mauvais sentiments, mais ils ne pourront pas mettre leurs projets à exécution, parce qu'ils se trouveront en présence de 20 000 fantassins, de 10 000 cavaliers, et de 12 000 agents de police qui les empêcheront de gagner le centre de Paris et qui seront chargés de calmer leur ardeur révolutionnaire.

LES GRÈVES

Les Typographes Marseillais

Réunion à la Bourse du Travail. — La grève générale. — Bagarre devant l'établissement Moullot.

Marseille, 25 avril.

Tous les ouvriers imprimeurs et typographes de la Fédération des presses typographiques ont tenu, hier soir, une réunion à la Bourse du Travail, dans laquelle ils ont voté la grève générale.

Ce matin, aucun ouvrier ne s'est rendu à son travail.

Vers 7 heures, les grévistes, au nombre d'un millier, se sont formés en cortège sur la place Castellane, et se sont dirigés vers le superbe et vaste établissement Moullot, qui est situé sur l'Avenue du Prado.

Là une bagarre s'est produite entre les manifestants et la police ; un agent de police, qui avait été obligé de dégainer, a été conspué par la foule.

Les grévistes sont allés manifester ensuite devant les imprimeries du « Petit Marseillais, » quai du Canal ; du « Petit Provençal, » rue Grignan ; du « Radical, » boulevard National ; du « Sémaphore » et du « Soleil du Midi, » rue Venture, etc.

Toutes ces imprimeries sont gardées par la police.

A PARIS

La grève des terrassiers

Paris, 25 avril.

Le mouvement gréviste commence à se dessiner.

Cet après-midi, 650 ouvriers terrassier des chantiers du Métropolitain ont déclaré la grève.

Dans quelques autres corporations ouvrières on parle de faire la grève.

D'autres ouvriers vont quitter le travail ; les revendications des grévistes paraissent exagérées. Ils demandent 8 francs par jours, la journée de huit heures et l'unification des salaires pour les terrassiers les puisatiers et mineurs.

L'AGITATION Révolutionnaire

LENS

Lens, 25 avril.

La grève est stationnaire ; le calme n'a pas cessé sur les différents points du bassin.

Les mineurs continuent la résistance.

Aucun incident grave n'est signalé.

VALENCIENNES

Trois arrestations

Valenciennes, 25 avril.

Aujourd'hui la gendarmerie a procédé à l'arrestation de trois individus inculpés d'avoir saccagé plusieurs corons.

Des perquisitions ont été opérées cet après-midi à leur domicile.

D'autres perquisitions ont eu lieu chez plusieurs personnes signalées comme appartenant à des groupes révolutionnaires.

DENAIN

Paris, 25 avril.

La nuit et la matinée ont été calmes ; un grand nombre d'ouvriers des forges et hauts-fourneaux ont repris le travail.

Aux établissements Cail et à la verrerie de Denain, le chômage est complet.

Des patrouilles de chasseurs, de hussards, et de cuirassiers circulent dans la ville.

LORIENT

Reprise partielle du travail

Lorient, 25 avril.

La situation s'est améliorée ; une détente s'est produite entre patrons et grévistes.

Presque tous les cochers travaillent ; les menuisiers et les cordonniers ont cessé la grève. Les magasins sont ouverts, ce qui permet de pouvoir s'approvisionner. Les charretiers ont repris le travail chez plusieurs patrons.

Les pourparlers continuent entre les entrepreneurs et leurs ouvriers des quais.

A PONS

La Rochelle, 25 avril.

Les maçons et les tailleurs de pierre de la ville de Pons, dans la Charente-Inférieure, sont en grève.

L'ordre n'a pas été troublé ; aucun incident ne s'est produit.

A HENNEBONT

Lorient, 25 avril.

Les usines d'Hennebont sont occupées militairement.

La grève continue ; une vive agitation règne dans la ville, où se trouvent de nombreuses troupes.

LA RÉPRESSION

Paris, 25 avril.

M. Sarrien, président du Conseil, M. Clémenceau, ministre de l'intérieur, M. Huard, directeur de la sûreté générale et M. Addion, commissaire spécial ont eu ce matin une conférence au ministère de la Justice.

MM. Sarrien et Clémenceau, après avoir examiné la situation générale des grèves du Nord et du Pas-de-Calais et la tactique des grévistes, ont discuté les résultats obtenus par les mesures d'ordre qui ont été appliquées.

Les ministres se sont ensuite entretenus avec MM. Huard et Addion des nouvelles mesures qui s'imposent pour prévenir les troubles, l'incendie ou le pillage des habitation et la destruction des monuments ou objets d'utilité publique.

EN AMÉRIQUE

LE DÉSASTRE de SAN FRANCISCO

Exode des habitants

New York, 25 avril.

Tous les réfugiés de San Francisco seront enlevés de la ville, et munis de billets de chemins de fer, pour n'importe quel autre point des Etats-Unis.

Cette mesure est prise pour empêcher une épidémie, car ces milliers de réfugiés, qui sont jetés pêle-mêle sous des hangars improvisés dans les parcs, souffrent d'une grande gêne.

Le nombre des victimes

New-York, 25 avril.

Il est impossible d'évaluer le nombre des morts. Jusqu'ici on a recueilli près de six cents cadavres.

Aussitôt qu'un cadavre est découvert, on l'inhume sans aucune formalité. Dans ces conditions, les statistiques sont des plus confuses.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PÉTERSBOURG

Explosion d'une bombe

Saint-Pétersbourg, 25 avril.

Une bombe a été jetée hier, à Sielestock, dans une boutique du centre de la ville.

L'explosion a été terrible ; plusieurs personnes ont été blessées.

La mobilier du magasin a été mis en pièces, une grande partie des marchandises sont perdues.

L'auteur de cet attentat n'est pas connu.

AVIS DE DECÈS

M. Paul Fuselier, de la maison Tolers frères, Mme Paul Fuselier, née Guerrieri ; Mme Honorine Torre, née Fuselier, M. François Torre, imprimerie Ch. Sauvi, et leurs enfants ; Mme Emilie Dionisi, née Fuselier, M. Ange Dionisi et leurs enfants, de Toulon ; Mme veuve Paul Damiani, M. Jean-Louis Damiani ; Mme et M. Honoré Fuselier, principal du collège à Bar-sur-Aube, et leurs enfants ; MM. Jules, Léon et Alcide Fuselier ; M. et Mme Bernascône ; Mlle Jeanne Damiani ; M. et Mme Orphée Damiani ; M. et Mme Jean Nonza ; Mme veuve Pietri ; M. et Mme A. Bedola ; M. et Mme Pierre-Louis Damiani ; M. Dominique Damiani ; M. et Mme Dominique Corteggiani ;

Les familles Damiani, Pomonti, Orsini, Daodati, Poggi et Antonetti de Farinole.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve LOUISE FUSELIER
Née DAMIANI

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 25 avril, à l'âge de 69 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 26 du courant à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Rd Paoli, 47.

(LAMA)

M. Paul-Baptiste Bertola ; M. Fabien Bertola ; Mlles Virginie et Angelina Bertola ; M. et Mme Arrighi de Casanova et leurs enfants ; M. et Mme Laurent Maxsiani, née Bertola et sa famille ; M. et Mme Charles Semmarcelli, née Bertola ; M. Antoine Peraldi de Comène ; Mlles Rose et Petra Peraldi de Comène ; M. et Mme Démétrius Dragacci, née Peraldi de Comène ; M. et Mme Léon Loca et ses enfants ; M. et Mme Jacques-Toussaint Casablanca et leur famille ; M. et Mme Charles-Louis Limarola et leur famille ; M. et Mme Jacques-Antoine Cecoaldi ; M. et Mme Jean Cecoaldi et leurs enfants ;

Les familles De Paoli, Leoni, De Monti-Rossi de Palasca, Bartoli de Monticello, Colonna d'Ary, Colonna de Leca, Vaccaci, Poilidori de Morsiglia, Catani, Stephanopoli, San Vito-Alata, de Rocaserra, Durazzo et Trani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME BÉATRIX BERTOLA
Née PERALDI DE COMÈNE

leur épouse, mère, belle sœur, belle-mère, sœur, tante et cousine, décédée à Lama, le 24 avril 1906, à l'âge de 62 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

Jeudi	4 heures soir.
Jeudi	9 heures soir.
Dimanche	10 heures matin.
Samedi	10 heures soir.
Jeudi	minuit.
Samedi	10 heures matin.

Arrivées à

Marseille	Vendredi, 7 heures m.
Nice	Vendredi 6 heures m.
Tunis	Lundi, 11 heures m.
Naples	Dimanche 5 heures s.
Livourne	Vendredi, 4 heures m.
Nice & Marseille	(commercial).

Départs de

Marseille	Samedi, 2 heures s.
Nice	Samedi, 10 heures m.
Tunis	Mercredi, midi.
Naples	Mercredi, 5 heures soir.
Livourne	Vendredi, minuit.
Cette	Jeudi, midi.
Marseille	Mardi, soir.
Nice	Mercredi, soir.

Arrivées à Bastia

Dimanche	8 heures m.
Samedi	7 heures s.
Lundi	4 heures s.
Jeudi	11 heures m.
Jeudi	4 heures m.
Samedi	(commercial), Jeudi 7 heures matin.

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de

Marseille	Dimanche, 4 heures soir.
Ajaccio	Lundi, 4 heures soir.
Propriano	Mardi, 11 heures m.
Ajaccio	Mardi, 4 heures s.

Arrivées à

Ajaccio	Lundi, 7 heures matin.
Propriano	Lundi, 5 heures soir.
Ajaccio	Mardi, 1 heure soir.
Marseille	Mercredi, 7 heures matin.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale du Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 60 0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.320.000 fr. de lots par an.
Actions Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tamin, Directeur Banque Générale du Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix modérés

« Commercial Union, »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 50 millions), demande de représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rd du Muy, Muy. Marseille.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVJ

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904 1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE KELLS

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoines et Fourrages

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Me MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia**, **1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orega,
du 1er au 8 de chaque mois.

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

132 et 134 Rue Lafayette

Dépôt Général du FER GAFFARD

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IIe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Odessa, Dublin, Rome, Milan.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

La Famille

600 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

1 fr. 50 par an — 25 nos spécimen contre timbre

7, rue Cadet PARIS

CHOCOLAT MENIER

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 9e, 9e et 8e.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ARIEL-DURAND, Editeur, 5, r. du 4-Septembre

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PILULES DÉPURATIVES GOLVIN

Lisez tous les Jeudis le Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

par les auteurs les plus célèbres

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lanorgue, etc.

Récits d'Explorations. 90 Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50. Adresser, 146, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — VENDREDI, 27 AVRIL 1906 — N° 116

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	28 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00218

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Zita.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 35 m. — Coucher, 6 h. 26 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Marcellin.

26 AVRIL.

LA Révolution en marche

La situation est devenue très grave dans la région du Nord et du Pas-de-Calais. Des bandes de grévistes sont maîtresses de la rue. Elles font violence à qui leur plaît, obligent des femmes — mortes de peur — à porter le drapeau rouge. Elles envahissent les maisons, *pillent les boutiques*, saccagent les domiciles privés. Les gendarmes ont toutes les peines du monde à rétablir, de temps en temps, un peu d'ordre aussitôt troublé. Tout ce qu'on peut obtenir, c'est d'empêcher que les grévistes n'achèvent sur place les soldats ou les gendarmes qui tombent de cheval ou sont renversés par une pierre. On les emporte couverts de sang, blessés, mourants. Un officier a déjà succombé.

Tel est le tableau — plutôt atténué — de ce qui se passe sur le terrain de la grève. L'émeute ne connaît plus de limites à son caprice. Il n'y a plus de liberté individuelle, *plus de propriété*, plus de lois, plus de gouvernement. Hâtons-nous de le dire : les grévistes ne sont pas seuls responsables et coupables de la folie qui les entraîne. A force de tout tolérer aux agitateurs révolutionnaires, depuis quelques années, on a fini par leur faire croire que tout leur était *permis. Les ouvriers* s'exposent à une désillusion cruelle ; il est temps de les avertir. Mais quelle imprévoyance et quelle frivolité, dans la faiblesse qu'on a montrée envers les excitateurs anarchistes !

L'autre jour, à propos de la grève des postes, le grand homme de la confédération du travail, M. *Griffuelhes*, a dit un mot qui éclaire tous les événements que nous voyons se dérouler aujourd'hui : « On vous menace de révocation, s'écriait-il. N'en croyez rien ! On avait également menacé de révoquer les ouvriers des arsenaux s'ils ne reprenaient le travail. Puis, les rodomontades ministérielles n'ont pas été suivies d'effet. On a accordé aux ouvriers des arsenaux tous les délais qu'ils ont voulu prendre. On n'a frappé ni révoqué personne. Et cette victoire complète de la révolution sociale vous en promet de nouvelles. » Comment les agents des postes, après cet exemple typique, n'auraient-ils pas espéré l'impunité ? Quelques-uns ont été révoqués. Des mêmes peines plus graves peuvent échoir aujourd'hui ou demain à d'autres grévistes, qui, eux aussi, auraient les mêmes raisons de ne pas craindre la rigueur des pouvoirs publics.

Hier, à Lens, on a vu le préfet du Pas-de-Calais, M. Dureault, cerné par les grévistes et contraint par eux de faire relâcher des émeutiers qui avaient lapidé les gendarmes. Sans doute, M. Dureault avait l'air de donner librement cet ordre ; mais on ne nous fera pas croire, sous le règne philosophique du déterminisme, qu'un homme est entièrement et dignement libre quand on l'entoure et quand il se sent menacé. Il n'aurait qu'un moyen d'affirmer sa liberté : ce serait d'ordonner le contraire de ce qu'on exige de lui. Le préfet du Pas-de-Calais a obéi à l'émeute. Et ce serait, en d'autres temps, un incident de la plus haute importance. Mais nous sommes habitués. On nous a fait prendre, à doses progressives, le poison ; et nous sommes intoxiqués. N'est-ce pas à Toulon — car il faut toujours revenir aux arsenaux, *conservatoires officiels de l'anarchie*, — que le secrétaire de la Bourse du travail séquestrait récemment le commissaire de police ? Le jour où ce même commissaire de police se permettrait d'arrêter légalement l'anarchiste pour insultes à l'amiral préfet maritime, le gouvernement blâmerait peut-être ce commissaire de police à cause de son manque de tact...

Et que dirait-on aux soldats et aux gendarmes s'ils se défendaient ? On les envoie à Lens et ailleurs, car la première pensée des ministres radicaux : « Pas de troupes dans les grèves ! » n'est plus qu'un rêve évanoui. Les troupes et les gendarmes sont là. Pour calmer les émeutiers, on leur a laissé croire que ces soldats et ces gendarmes étaient des cibles vivantes et qu'on pouvait s'exercer sur eux ou contre eux et que jamais ils ne ripostaient. Hélas ! à quels périls, à quelles responsabilités, à quels tristes réveils sommes-nous exposés ? Cependant les émeutiers lapident les soldats et les gendarmes, avec conscience. Un lieutenant du 5e dragons est mort. Deux autres officiers sont gravement atteints. D'autres soldats ou gendarmes sont blessés. Le sang a coulé, le sang de braves gens qui n'en peuvent mais, qui ne sont ni ouvriers ni patrons, et qui sont pris entre l'égoïsme des gouvernants et la rage des révolutionnaires.

Que pense M. Clémenceau de ces officiers et de ces soldats qui depuis quelques jours sont livrés à tous les outrages et à tous les sévices ? Que pense-t-il de l'armée, et de son héroïsme tranquille, et de la discipline, l'ancien rédacteur en chef de l'*Aurore* ? Il ne peut en penser que du bien. D'ailleurs, le corps du lieutenant de dragons est là, tout chaud encore. C'est une démonstration et une preuve. Un jour, M. Clémenceau disait à M. de Mun : « Les morts sont de grands convertisseurs. » Dussions-nous ne jamais être convertis à rien, ni convaincus de rien et croupir toujours dans le même scepticisme, il ne faudrait pas qu'il y eût des morts dans nos discordes civiles. Mais pourquoi n'a-t-on pas su prévoir ? Pourquoi a-t-on toujours remis au lendemain les affaires sérieuses et les responsabilités ? Pourquoi a-t-on cédé et cédé sans cesse ? Pourquoi n'a-t-on jamais dit la vérité ? La passion de gagner ou de garder un portefeuille de ministre vaut-elle les remords qu'ils doivent éprouver, ceux qui nous ont conduits à ces heures tragiques ?

Hier, M. Clémenceau est parti pour la région des grèves. Quelques personnes se demandent ce qu'il va y faire et ce qu'il peut y faire. En ces sortes de résolutions, c'est le tempérament plus que la raison qui décide, et nous connaissons bien M. Clémenceau, nous croyons deviner à quel sentiment il obéit. Le ministre de l'intérieur est de cette sorte d'hommes — privilégiés ou disgraciés — à qui le danger physique ne procure aucune émotion. C'est un don ingrat, puisqu'il ne sert à rien en dehors du règlement des querelles privées. Dans les circonstances présentes, il est évident que M. le ministre de l'intérieur veut tâcher de se trouver où les briques et les pierres pleuvent sur les soldats et les gendarmes. Il a jusqu'à présent exigé que la troupe subisse tout sans se défendre. Sans aucun doute, il se rend compte qu'un tel ordre est facile à dicter de Paris par téléphone. Il veut tenter un dernier effort pour l'apaisement on s'exposer au milieu de la bagarre. M. Clémenceau vit, depuis hier, les angoisses de l'archidue démocrate et socialiste que M. Jules Lemaitre (avant la politique) nous avait montré dans son roman et dans sa pièce, *les Rois*. De tout cœur nous souhaitons à M. Clémenceau plus de chance.

(*Le Temps*).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Réunion Publique

tenue par M. Giuliani, candidat à la députation dans l'arrondissement de Corte.

Hier soir, plus de 500 électeurs, de toutes les classes, réunis dans les salles du café Cerveti, ont applaudi, pour la deuxième fois, M. Giuliani, le sympathique candidat à la députation dans notre arrondissement.

Lorsque l'orateur pénètre dans la salle, un formidable cri de « Vive Giuliani » part de toutes les poitrines. Dans de chaleureux accueil, M. Giuliani monte sur l'estrade et demande aussitôt à l'assemblée de former son bureau. Notre sympathique confrère, M. Xavier de Nobili, est désigné par acclamations pour occuper la présidence. MM. Jean Mannoni et Barthélemy Mattei sont désignés comme assesseurs, et M. Joseph Galgani, comme secrétaire.

Le président, après avoir remercié les assistants de l'avoir appelé à présider cette réunion et d'être venus, en si grand nombre, pour écouter le futur député, donne la parole à M. Giuliani.

L'orateur déclare, tout de suite, n'être arrêté à Corte, pour puiser, au cœur de la Terre des communes, le courage et les forces nouvelles dont il aura besoin pour terminer la campagne électorale et bien commencée dans les cantons de Venaco, Vezzani, Ghisoni et Prunelli.

La salle frémit et applaudit, lorsque l'orateur fait avec éloquence le tableau sombre et émouvant des tristesses de l'aveuglement. Avec un tact plein de parfaite courtoisie, il fait allusion à la candidature Gavini dont, tout enfant, il a acclamé le nom, lorsque ce nom symbolisait une idée, un principe. Il est peiné de voir l'héritier de Sampiero et de Denis Gavini soumis au bloc des recteurs et des francs-maçons, et d'être, lui, dont le nom devait être un programme, l'instrument docile d'Emmanuel Arène.

Aussi les électeurs Corticals lui donneront une leçon méritée en combattant sa candidature bicéphale ; peut-être, elle lui profitera, car le vote significatif du 6 mai le détachera de la bande franc-maçonnique et le ramènera dans quatre ans aux véritables traditions de sa famille.

L'orateur fait frémir aussi toute l'assemblée, lorsqu'il parle de Napoléon. Il se déclare républicain, mais il affirme, avec un accent de pure sincérité, que tous les Corses doivent garder vibrant le souvenir du plus grand génie du monde.

La réunion prend fin au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Deux interruptions sont rendues immédiatement muettes par une riposte du candidat, riposte courtoise, mais d'une précision implacable. L'une parle du Pape : M. Giuliani dans un mouvement oratoire confond facilement l'interrupteur, et toute la salle crie avec lui : « Vive le Pape ! Vive la Religion. »

Corte va, d'un mouvement réel, que rien n'arrêtera, à M. Giuliani dont la franchise, les principes et l'éloquence subjuguent même nos adversaires de bonne foi.

Un Cortenais.

Les Fantaisies de la Cie FRAISSINET

VOYAGEURS ET MARCHANDISES
en panne à Ile-Rousse

A nos Conseillers généraux,
Au Syndicat d'initiative de la Corse,

Nous nous faisons un devoir de publier une réclamation émanant d'un voyageur qui s'est trouvé aux prises avec le mauvais vouloir évident de la Compagnie Fraissinet, dans l'exécution du cahier des charges.

L'adjudicataire fait, en effet, tout son possible pour exciter chaque jour davantage l'indignation de nos populations.

Le Conseil général, qui doit se réunir lundi prochain, aura à cœur de protester avec la dernière énergie contre des agissements de nature à porter les plus grands préjudices aux intérêts économiques de notre île.

Le *Petit Bastiais* sera une tribune ouverte à tous ceux qui auraient des réclamations de cette nature à faire valoir. C'est un devoir auquel il ne faillira pas.

De Rousse, le 25 avril.

Au Directeur du *Petit Bastiais*,

Hier au soir une vingtaine de passagers attendaient avec impatience l'arrivée du « Bocognano » pour y prendre passage à destination de Nice.

Le paquebot arrivait vers 8 heures et demie avec une heure de retard.

La surprise des passagers fut grande en constatant que le bateau mouillait à la bonne extérieure du port. Vu l'heure tardive, et les fortes lames qui régnaient là où avait eu lieu le mouillage, les barques ne pouvaient approcher du paquebot sans danger pour les voyageurs ; ceux-ci durent donc renoncer à s'embarquer.

De l'avis général le commandant du vapeur a fait preuve de mauvaise volonté en ne pénétrant pas dans la rade du port, ce qui aurait permis sinon l'embarquement des marchandises au moins celui des passagers. Le vent ne soufflait pas en tempête ; aussi, on ne peut excuser la décision du commandant en la circonstance. Plusieurs passagers étaient venus bien loin de l'intérieur pour s'embarquer, appelés qu'ils étaient par des affaires urgentes qui les réclamaient sur le continent. D'autres étaient simplement des touristes, mais que l'expiration du congé appelait aussi impérieusement à leur poste.

La Compagnie Fraissinet, si elle a un peu d'amour-propre, doit donner des ordres à ses officiers pour que pareilles choses se reproduisent le moins souvent possible. Il appartient aussi à la municipalité de la ville de protester vehémentement et au besoin faire constater par des hommes du métier si les commandants des paquebots agissent sans partipris lorsqu'ils mouillent leur bâteau en dehors de la rade.

L'agent de la Compagnie a été d'une amabilité parfaite pour tous les passagers près desquel ils l'est resté jusqu'à minuit environ, espérant toujours que le paquebot aurait fini par pénétrer en rade.

Hélas, le « Bocognano » partit vers les rives continentales laissant l'agent et les passagers se morfondre sur le quai !

GASTON ROULET.

Ce que disent les Journaux

Le Siècle

De M. Cornely :

« Si l'on avait appliqué dès le début de la grève la méthode à laquelle on s'est résigné de recourir, après l'avoir laissé se développer, cette grève, il est infiniment probable que les gendarmes n'auraient eu à arrêter personne, parce que le sac et l'incendie des maisons auraient été moins rapidement consommés, et que douceurs et douze de crosse, que la menace va nous voir aux travaux forcés, seraient encore chez eux, libres de se croiser les bras et de se reposer jusqu'à ce que la faim, qui chasse le loup du bois, leur conseille de retourner au travail. En somme, les mineurs qui voulaient travailler ont eu raison de croire, les chefs du mouvement gréviste vont aller au bagne. Tel est le résultat le plus clair de la politique qui a consisté à cacher l'arme. »

La République Française

Si les événements actuels suivent leur cours, nous sommes exposés à voir les gendarmes de M. Clemenceau et de M. Barrucand soliver leurs électeurs jusque sur le seuil des bureaux de vote. Les radicaux n'entendent pas que la fin des élections, pour reprendre leur indépendance et reprimer enfin les excès révolutionnaires. Ils donnent ordre à entendre dans toutes leurs réunions et presque dans toutes leurs professions de foi.

Les socialistes, de leur côté, après avoir recueilli les voix des radicaux, se préparent à recommencer la guerre de classe sans merci, et déjà ils annoncent des révoltes périodiques. Il y a dans cette entente pour les élections une hypocrisie qui touche à l'indécence.

Le Gaulois

Nous l'avons dit, dès la première heure, pour les agités de la « scouine » la arrière du militaire est le commencement de la sagesse. On le voit aujourd'hui. Que de l'eau pas comprêté pour rien ? Le boulanger Lauraud serait encore de ce monde, les hôpitaux de la région minière ne

seraient pas encombrés de dragons, de cuirassiers, de gendarmes mis à mal par les amis de M. Aristide Briand.

Le Soleil

La « Lanterne » et autres organes radicaux démontrent, démontrent, argumentent, ce sont les théoriciens ; les autres, esprits simplonistes et pratiques, exécutent. Voilà toute la différence, et les plus coupables ne sont pas les instruments et les agents de révolution, ce sont les excitateurs et fauteurs qui troublent les esprits, grisent les cerveaux et arment les bras.

Le Figaro

Il est impossible de ne pas constater une fois de plus que la liberté du travail y a paru et que le coup mortel qu'elle a reçu constitue dès maintenant le plus dangereux des précédents révolutionnaires. La révolution recommencera et n'aboutira jamais toujours comme d'une victoire acquise, de ce nouveau point de départ. Servant sa coutume, elle a tué un droit naturel et primordial.

La Mine de Vezzani

VEZZANI, le 24 avril 1905.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je lis dans votre journal une Etude sur la Corse, de M. le docteur allemand Pollack.

M. Pollack semble avoir découvert la Corse, ce qui lui fait commettre beaucoup d'erreurs.

Au sujet des richesses minérales de la Corse, parlant incidemment de la mine de cuivre de Vezzani, il dit que le filon est maigre et que sa teneur est faible.

Son appréciation est inexacte, et se ressent de la froideur de nos relations.

M. le docteur allemand Pollack n'est jamais venu à Vezzani : il ne connaît donc point la richesse de cette concession et ses nombreux filons.

S'il y était venu, il aurait pu constater que le filon de Poggiolello, que l'on exploite actuellement, a six mètres d'épaisseur.

Que faut-il donc à M. Pollack pour qu'un filon ne soit pas maigre ?

La teneur commerciale de ces minerais varie entre 5 et 9 0/0.

M. Pollack, qui est chimiste, ignore certainement que la teneur moyenne du minerai de la fameuse mine de Rio-Tinto est de 4 0/0.

C'est donc un devoir pour moi de protester, alors que la mine a déjà produit 4 000 tonnes de minerai.

Y a-t-il beaucoup de mines en Corse qui pourraient en montrer autant ?

Veuillez agréer, etc.

RICHARD P. ROBERTS,
Ingénieur de la mine de Vezzani.

Une Conférence

M. Henri Boland, le distingué délégué du Touring-Club de France, a fait samedi dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, une conférence sur le tourisme en Corse. La salle était trop petite pour contenir la foule qui s'y était donné rendez-vous, et c'est devant un auditoire aussi nombreux que choisi que l'aimable conférencier a développé ses idées sur l'avenir touristique de notre pays.

Après avoir décrit dans une langue élégante et imagée les beautés de notre île, M. Boland a parlé des moyens pratiques à employer pour attirer les touristes en Corse et pour leur en rendre le séjour agréable. Il a surtout insisté sur les conditions d'hygiène et de confortable qui font défaut dans la plupart de nos hôtels et qu'il est nécessaire d'améliorer.

La conférence de M. Boland a obtenu le meilleur succès et a été fréquemment interrompue par de chaleureux applaudissements. M. Jacques Stephanopoli, conseiller général, adjoint au maire d'Ajaccio, assisté de M. Frasseto, le dévoué président du syndicat d'initiative, présidait cette réunion. En quelques mots élogieux, le président avait au commencement de la séance présenté le conférencier à l'auditoire. La réunion s'est terminée par un discours de M. Frasseto, faisant appel à la solidarité de tous nos compatriotes pour l'œuvre patriotique poursuivie par le syndicat d'initiative.

(Journal de la Corse.)

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CASTELLARE. — Par les soins de M. l'Instituteur, une souscription a été ouverte dans la commune de Castellare de Casinca, et a produit la somme de 114 fr., qui a été employée à compléter le matériel scolaire.

⁂

SAINT-FLORENT. — Hier a été célébré dans l'église paroissiale de Sainte Anne, le mariage de Mlle Constance Santelli, la fille de notre sympathique garde maritime, avec M. Pierre Agostini, douanier à Cavalières (Var).

La jeune épouse éblouissante de jeunesse et de beauté dans sa ravissante toilette blanche était conduite à l'autel par son père. Un cortège des plus choisis suivait les jeunes époux.

Les témoins de l'épouse étaient M. Santelli, son oncle germain, et Mme Casabianca ; ceux de l'époux, MM. Tavera, négociant, et Pitaini, gardien de phare.

L'honorable curé de notre paroisse, M. le chanoine Pagneucci, dans une brillante allocution, donna aux jeunes époux les meilleurs conseils.

Après cette imposante cérémonie un déjeuner des plus exquis était servi chez Mme et M. Santelli ; le menu avait été rédigé par Mlle Agnès Luciani, le cordon bleu si avantageusement connu des habitués de l'Hôtel d'Europe. Divers toasts furent portés aux jeunes époux, une sauterie fut organisée dans la journée.

Le soir un souper des plus copieux réunissait à la même table les parents des jeunes époux ; les invités ne se séparèrent que très tard dans la suite emportant de cette journée le meilleur souvenir.

Nous offrons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur. — Un invité.

⁂

FURIANI. — Un orage a éclaté hier matin, causant de sérieux dommages aux agriculteurs de cette commune.

Une pluie de grêle s'est abattue sur la plaine ; les arbres fruitiers, les primeurs, surtout, ont beaucoup souffert.

Les malheureux cultivateurs de cette petite commune que le fléau a particulièrement éprouvés sont dans la consternation.

⁂

CORTE. — On vient de célébrer le mariage de Mlle Jeanne Casanova, fille du regretté M. Hyacinthe Casanova, avec le négociant bien connu, M. André Mannoni. Mlle Casanova a été conduite à l'autel par son oncle, M. Augustin Casanova ; elle avait pour témoins, son oncle, M. Xavier Monleau, avocat, et son cousin, M. Laurent Mignucci, adjudant d'infanterie coloniale ; ceux de M. Mannoni, étaient son oncle, M., le capitaine de gendarmerie Mannoni, et son beau frère, M. le lieutenant d'artillerie Pantalacci.

En raison d'un deuil très récent la cérémonie a conservé le caractère de la plus stricte intimité.

Nous présentons aux jeunes mariés nos meilleurs vœux de bonheur.

⁂

MARIGNANA. — La recette auxiliaire rurale municipale des postes existant dans la commune de Marignana a été convertie en établissement de facteur receveur.

Rectification

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Bastia, 26 avril.

Je lis dans le « Petit Bastiais » d'aujourd'hui, sous la rubrique « Les Touristes à Bastia », que si le vapeur français « Ville d'Alger » n'est pas rentré hier dans le port de cette ville, c'est que notre service avait, dans le but de satisfaire les caprices de la Compagnie Fraissinet, omis de faire le nécessaire pour lui donner une place à quai. Cette assertion est totalement fausse. Et je vous serais bien obligé de vouloir bien l'insérer dans le prochain numéro de votre journal.

Veuillez agréer etc.

T. PERALDI.

« AU « JOURNAL OFFICIEL »

Pensions

Antonetti François-Antoine, instituteur public, 20 ans 9 mois 7 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1.369 fr.

Costa Jean, instituteur public, 44 ans 2 mois 28 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1.304 fr.

Leca Noel, instituteur public, 37 ans 5 mois 16 jours de service. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1.204 fr.

Tomasi Antoine-François, instituteur public ; 35 ans 10 mois 17 jours de service. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1.204 fr.

Calendini Anne-Marie, institutrice publique, 37 ans de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1 005 fr.

Martelli Marie-Magdeleine, femme Fondacci, institutrice publique, 37 ans 8 mois de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1.075 fr.

Gentili Marie Toussainte, femme Leca, institutrice publique, 24 ans 5 mois 16 jours de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1.075 fr.

Colombani Marie-Jeanne, femme Salvini, institutrice publique, 38 ans de services. Pension avec jouissance du 1er octobre 1905, 1.075 fr.

Carnet Mondain

C'est au milieu d'une très élégante assistance qu'a été bénie, hier, en l'église paroissiale Saint Jean, l'union de M. Antoine Malerba avec Mlle Judith Giudicelli.

La jeune mariée portait avec grâce un costume en satin blanc sur lequel s'épanouissaient de jolies fleurs d'oranger. Elle a été conduite à l'autel par son père, le sympathique M. Joseph Giudicelli, professeur de mathématiques, qui a su former par son habile méthode, une phalange de braves officiers à notre marine de commerce.

Le jeune époux est un de ses élèves ; il appartient à une famille d'intrépides marins de Bonifacio ; comme ses pères, il veut demander à la mer la situation qui lui permettra de subvenir aux charges de sa famille.

Les témoins étaient : pour Mlle Giudicelli, MM. Antonetti, avocat, et Jean Graziani, commis des douanes en Cochinchine ; ceux de M. Malerba, MM. Franzini, lieutenant au 11e territorial, et Susini, adjudant d'administration.

M. l'abbé Pasqualini a prononcé une allocution pleine d'affectueux conseils.

Après la messe les époux ont reçu à la sacristie les félicitations de l'assistance.

Un grand déjeuner a réuni chez Mme Joseph Giudicelli les nombreux invités et a été suivie d'une réception très animée, qui s'est prolongée jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Nos adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

L'Application de la Loi de Separation

Carticasi

Samedi dernier, les notes lugubres du glas retentissaient à Carticasi. Une grande animation régnait dans les rues, d'ordinaire désertes. Hommes armés de gourdins, femmes et enfants, tous se dirigeaient du côté de l'église. Etranger à la localité je suis le courant, curieux de voir ce qui allait se passer. Arrivé sur la place de l'église je remarque, non sans surprise, que sur le perron, devant la porte principale, se dresse un catafalque surmonté d'une lumière de deuil.

M'adressant à un passant je lui demande ce que cela peut signifier. Il me répond très simplement, qu'on attend M. le Receveur de l'Enregistrement qui va procéder à l'inventaire de l'église. Quelques instants après, en effet, M. Vannucci, à l'amabilité duquel il faut rendre hommage, parait ayant à ses côtés M. le Maire et le garde-champêtre suivis de deux ou trois autres individus. Ils s'avancent lentement la tête basse et se dirigent vers l'église. M. le Receveur allait gravir les degrés du perron, lorsque le Curé, qui vient d'arriver à l'instant, l'arrête d'un geste et lui pose quelques questions, à propos de l'inventaire qui va être dressé.

M. le Curé, un jeune, prêtre lit ensuite, d'une voix forte et émue, une « sperbe protestation plusieurs fois coupée par les applaudissements d'une foule enthousiasmée. La lecture finie, il remet sa protestation au receveur et l'invite à passer. Mais passer, n'est pas chose facile ! Une muraille humaine se dresse devant le Receveur qui, essaie, en vain, de parler ; sa voix est couverte par les cris de la foule ; le « colombo » se mêle de la partie. Une bousculade se produit, et l'on voit M. le Curé qui tâche de prêcher le calme, descendre l'escalier.

M. le Receveur se décide alors à quitter la place.

Et la foule délirante, de crier : « Vive la Religion ! Vive la liberté ! »

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Les membres de la dite Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, au siège social.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 avril

Thermomètre — 7 heures du matin 12 0 à midi 18 2 à 6 heures du soir + 14 0 Maxima 18 2 Minima 6 7

Baromètre — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 757 mm. 6 heures du soir, 752 mm.

Vent. — Dans la matinée, S.E. modéré Dans l'après-midi, E. frais.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

⁂

Courrier en retard !

Le paquebot postal de la Compagnie Fraissinet est parti hier soir avec une heure de retard.

Le départ réglementaire étant fixé à 4 heures du soir, ce paquebot n'a quitté notre port qu'à 5 heures.

⁂

Nouvelles maritimes

M. le commissaire de 2e classe Brisset est désigné pour remplir les fonctions de commissaire de la station des sous-marins, à Toulon.

⁂

Education à refaire

Bastia s'endort, malgré l'acharnement des démocrates qui, chaque jour, détruisent les efforts courageux et intelligents de leurs concitoyens.

Les démolisseurs de becs de gaz sont légion, les destructeurs des arbres de nos promenades sont aussi inconnus que nombreux. Les dévasteurs silencieux même ne trouvent pas grâce devant la rage de destruction de ces vandales.

Dès qu'un magasin veut sortir de l'ordinaire, des malintentionnés s'acharnent à l'y faire rentrer.

Tout le monde a remarqué le bon goût qui a présidé à l'ornementation du magasin du *Bonheur des Dames*. C'est simple et très bien compris. Une semaine ne s'est pas passée, sans que de mauvais gernements n'aient été sorpris en train d'y faire des dégradations.

La police ne fait rien pour enrayer ces déplorables habitudes, mais on doit convenir, sans fausse honte, que nos mœurs et notre apathie naturelle, pour tout ce qui appartient à la collectivité, sont les seules causes d'un esprit stupéfiant.

Les vitres des becs de gaz seront démolies comme par le passé, les arbres cassés, les devanture abimées, tout ce qu'on pourra dire, restera lettre morte. Il y a là toute une éducation à refaire.

⁂

Décorations

Ont été nommés chevaliers de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan :

MM. Luciani, sergent au 13e rég. d'infanterie coloniale, et Mazi, sergent secrétaire d'état-major des troupes coloniales.

⁂

Obsèques

A une heure de relevée, ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Louise Foselior née Damiani, décédée dans sa soixante-neuvième année, après quelques jours de maladie.

La regrettée défunte était la mère de M. Paul Foselior, de la maison Thiers frères, et la belle-mère de M. François Torre, de l'imprimerie Santi. Ces Messieurs conduisaient le deuil, entourés de nombreux parents et amis, et ont reçu en cette triste circonstance l'expression des regrets qu'a provoqués la mort de cette excellente femme qui a toujours été l'objet des soins les plus affectueux.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Nous adressons toutes nos condoléances à MM. Foselior, Torre, Dionisi, Damiani et à leurs familles.

Dangers suspendus

Hier soir, vers 5 heures et demie, un gros morceau de corniche de la maison portant le n° 3, de la rue Saint-François, s'est détaché et est venu s'abattre sur le trottoir. Au même instant, la demoiselle M. Catherine, 15 ans, qui passait par là, reçut des débris de plâtres sur les épaules.

Les blessures de cette jeune fille ne sont pas graves, heureusement, mais il conviendrait de prendre des mesures en temps utile pour éviter le retour de pareils accidents.

⁂

Au Port

Services de vapeurs Arthur C. Southwell.

Départ : Vapeur anglais « James Speir », cap. Edmonds, à destination de Liverpool.

⁂

Nos accapareuses

Notre police a verbalisé hier contre les nommées L. Marie et B. Madeleine, revendeuses, qui avaient accaparé des petits pois, contrairement à l'arrêté municipal.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Boitrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingenour du 10 au 24 mai exclusivement.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Malerba Antoine, étudiant en cabotage, de Bonifacio, et Giudicelli Judith, de Meria.

Mazzoni Hyacinthe, employé de commerce de Lento, et Davico Reine, de Bastia.

NAISSANCES

Benelli Marie Louise-Anne — Bozzoni Pierre Eternel.

DÉCÈS

Sebastiani Antoine-Pascal, marié, 64 ans, de Valle d'Alesani.

Casalta Antoine-Sébastien, ancien juge au tribunal civil de Bastia, marié, 80 ans, de Bastia.

Croce Joseph, 2 mois, de Bastia.

Forni Marie Lucie, mariée, 39 ans, de Castelnuovo de Garfagnano.

LES HÉMORROIDES

Peu de personnes ignorent quelle triste famille constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup mais qu'il existe depuis quelques années, un médicament, l'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tuilerie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sous l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.

Service Vicinal

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

AVIS D'ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le public est prévenu que le mardi, 15 mai 1906, à 2 heures de relevée, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Corte et Sartène, à l'adjudication au rabais aux soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux du département.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'Agent Voyer en Chef et de MM. les Agents-Voyers d'Arrondissement.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00219

BOURSE DE PARIS

25 avril — 26 avril

Rente 3 0/0 ancien 98.50 — 98 85
— 3 p. 0/0 nouveau 98 15 — 98 20
au comptant.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Tournée électorale de M. Giuliani

Calacuccia, 26 avril.

Au Niolo, M. Giuliani a été très chaleureusement accueilli à Corscia, à Calacuccia, à Lozzi, à Casamaccioli, les populations ont manifesté la plus vive sympathie au candidat catholique. L'enthousiasme est général.

La commune d'Albertacce a tenu à prouver que, dans les circonstances critiques où nous sommes, la cause de Dieu et de la Patrie prime tout.

M. Giuliani a été présenté aux électeurs d'Albertacce par M. l'abbé Antoine Albertini, le fils du très regretté docteur Prosper Albertini, dont la popularité est grande au Niolo.

La conférence de M. Giuliani a eu un plein succès et a produit une émotion intense.

Au moment où la sympathique candidat allait quitter la commune d'Albertacce, il reçut l'accolade de M. l'abbé Albertini. A cette vue, la population vivement impressionnée, fit des ovations enthousiastes au candidat libéral.

L'impression générale est que le Niolo considère hier encore par des hommes mal renseignés, comme le plus défavorable à M. Giuliani, lui donnera au contraire une très forte majorité.

L'Attentat CONTRE M. LOUBET

Paris, 26 avril.

M. Emile Loubet a été interviewé aujourd'hui par un rédacteur du « Journal, » au sujet de l'attentat de Montélimar.

L'ancien président de la République a confirmé tous les détails qui ont déjà été donnés sur la découverte de l'engin explosif.

M. Loubet a ajouté : « Depuis mon départ de l'Elysée, je continue à recevoir des lettres de menaces.

» J'estime que je devrais avoir droit à un repos que j'ai bien mérité.

» Enfin, advienne que pourra, je suis fataliste. »

ENTREVUE DE SOUVERAINS à Darmstadt

Paris, 26 avril.

Le « Pall Mall Gazette » annonce que le roi d'Angleterre aura une entrevue avec les empereurs de Russie et d'Allemagne, dans les premiers jours de septembre prochain.

La Candidature de l'abbé Lemire

Paris, 25 avril.

M. l'abbé Lemire, député sortant, a déclaré à un rédacteur du « Matin » qu'il ne croyait pas que le décret pontifical interdisant aux ecclésiastiques de poser leur candidature aux élections législatives, avait un effet rétroactif.

Le député de la première circonscription d'Hazebrouck a ajouté qu'il resterait sans doute candidat.

Les membres du comité Lemire ont, au contraire, déclaré que les électeurs voteraient pour lui malgré tout.

LE 1er MAI

A PARIS

Le service dans les Hôpitaux

Paris, 26 avril.

« L'Intransigeant » annonce que la Direction de l'Assistance publique a informé le personnel des Hôpitaux de Paris que tout le monde doit être à son poste le 1er mai.

Aucune permission ne devra être délivrée ce jour-là.

Les directeurs des hôpitaux ont été invités à faire préparer le plus grand nombre de lits possible.

Les entrepreneurs des travaux de maçonnerie

Paris, 26 avril.

« L'Echo de Paris » annonce que la chambre syndicale des entrepreneurs des travaux de maçonnerie a voté la somme d'un million pour soutenir les procès qui pourraient surgir par suite de l'interruption des travaux.

Il a été décidé également que si le 1er mai prochain, les ouvriers quittent en masse le travail, les entrepreneurs fermeront tous leurs chantiers.

LA RÉPRESSION

Paris, 26 avril.

Le « Figaro » prétend que le gouvernement a déjà fait venir à Paris, en vue de l'agitation révolutionnaire en perspective, 6.000 cavaliers et 20.000 fantassins, qui ont été pris dans les garnisons de l'Ouest et du Centre.

LES GRÈVES

Les Typographes Marseillais

Marseille, 26 avril.

Les patrons-imprimeurs ont décidé, en principe, de donner satisfaction à presque toutes les revendications formulées par les grévistes.

Dans ces conditions, il est très probable que le travail reprendra, dès demain matin, dans toutes les imprimeries.

A BETHUNE

Reprise du travail

Béthune, 26 avril.

La reprise du travail a été plus accentuée dans la concession des mines de Bethune.

LIEVIN

Nombreuses arrestations

Lievin, 26 avril.

La gendarmerie a procédé aujourd'hui à l'arrestation de 17 individus qui sont compromis dans les troubles de ces jours derniers.

D'autres individus, au nombre d'une dizaine, sont recherchés pour avoir participé aux nombreuses bagarres entre les grévistes et la troupe.

VALENCIENNES

Fin de la Grève

Valenciennes, 26 avril.

La grève peut être considérée comme terminée.

La reprise du travail s'accentue dans des conditions à espérer.

L'effervescence de ces jours derniers a, pour ainsi dire, disparu.

LENS

Reprise partielle du travail

Lens, 26 avril.

On a constaté depuis ce matin une reprise partielle du travail dans la concession des mines de Lens.

L'AGITATION Révolutionnaire

A PARIS

BRUITS DIVERS

Manifestations Place Beauveau

Paris, 26 avril.

Plusieurs fausses nouvelles ont été mises aujourd'hui en circulation.

La « Patrie » et le « Journal des Débats » les enregistrent pour les démentir.

Sur plusieurs points de la capitale, on faisait courir le bruit que des manifestations sanglantes avaient eu lieu sur la place Beauveau, devant le ministère de l'intérieur.

Assassinat de M. CLÉMENCEAU

On disait même que M. Clémenceau avait été assassiné.

NOS MINISTRES

Paris, 26 avril.

M. Poincarré, ministre des finances, a eu ce matin un très long entretien avec M. Sarrien, président du Conseil, ministre de la justice, et M. Clémenceau, ministre de l'intérieur.

M. SARRIEN à Paray-le-Monial

Paris, 26 avril.

M. Sarrien, président du Conseil et ministre de la justice, se rendra dimanche prochain, à Paray-le-Monial, où il prononcera un grand discours programme.

LES OBSÈQUES du cardinal Labouré

Rennes, 25 avril.

Les obsèques de S. E. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, ont été célébrées aujourd'hui avec pompe à la cathédrale.

On peut dire que toute la ville assistait à ces funérailles ; sur tout le parcours du cortège, tous les magasins étaient fermés.

Toutes les Représentants de ce département au Sénat et à la Chambre assistaient à ces obsèques.

Le deuil était général.

EN ALLEMAGNE

Dispositions pour le 1er Mai

Berlin, 26 avril.

En prévision des événements du 1er mai, le gouvernement allemand a fait occuper militairement, dès aujourd'hui, certains points de la frontière franco-allemande.

Les troupes ont reçu la consigne d'arrêter les ouvriers perturbateurs venant de France, ainsi que les ouvriers allemands qui essaieraient de se joindre aux manifestants français.

Les Morts du Jour

Le général Haillot

Paris, 26 avril.

On annonce la mort du général de division Haillot, du cadre de réserve, grand-officier de l'ordre national de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 79 ans.

EN AMÉRIQUE

LE DÉSASTRE de SAN FRANCISCO

Nouvelle secousse de tremblement de terre

New-York, 26 avril.

Une nouvelle secousse de tremblement de terre a été ressentie hier, dans l'après-midi, à San Francisco.

Cette troisième secousse a vivement ému les survivants de la terrible catastrophe du 18 avril.

Aucun accident ne personne n'a été signalé.

Les murs des édifices incendiés se sont effondrés.

EN RUSSIE

LA RÉVOLUTION

A St-PÉTERSBOURG

L'agitation ouvrière

Saint-Pétersbourg, 26 avril.

Les journaux signalent une vive agitation ouvrière dans tous les quartiers ouvriers.

On craint de nouvelles grèves.

Les constitutionnels démocrates ont remporté de nouveaux succès aux élections pour la Douma.

VARSOVIE

Varsovie, 26 avril.

La liste du parti national démocratique polonais a triomphé aux élections du premier degré pour la Douma d'Empire.

AVIS DE DECÈS

Mme veuve Casalta née Nicolai ; M. François Casalta, avocat, et Mme Casalta née Battesti ; Mlles Marie, Pia et Madeleine Casalta ; M. Philippe Casalta ; Mme veuve Casalta née Patrimonio ; Mlle Hortense Ajaccio ; M. le docteur Emile Sari et Mme Sari née Casalta ;

Les familles Damel, de Sozzoni et Milanta ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE-SÉBASTIEN CASALTA
ANCIEN MAGISTRAT

leur époux, père, beau-frère et oncle germain, décédé à Bastia, le 26 avril, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 80 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 28 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Villa des Amandiers, route de Cardo.

Priez pour Lui !

M. Philippe Croce, de Lavatoggio, Mme Toussainte Croce née Santelli et leurs enfants ; Mme veuve Catherine Santelli ; M. Joseph Santelli, appariteur à la Mairie :

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du petit

Joseph Croce

leur fils, frère, petit-fils et neveu, décédé le 26 avril, à l'âge de 2 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 27, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari, 9.

MAISON ROGIALLI
Tailleur
Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets chevrotte bleue et noire, peigné Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 4 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

TRANSPORTS DIRECTS
entre Bastia
et les ports du Nord
Services bi-mensuels de vapeur de **BASTIA** pour
LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL
ANVERS, HAMBOURG
et les ports d'ESPAGNE
Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à
Mr ARTHUR C. SOUTHWELL
Bastia.

Grand entrepôt de Vins
CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
ORESTE BIAGINI
5, Avenue Carnot, Bastia
GRAND PRIX
à l'Exposition Internationale de Bastia 1905
VINS DE TABLE
D'ALGÉRIE : Rouge, 0,20 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.
DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,35 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.
VIN A DESSERT
provenant des meilleurs crus
0,60 à 1 fr. la bouteille (verre à rendre)
VIN DE CHIANTI (Italie)
4 fr. 25 le fiasco de 2 litres 1/2 environ
Vins mousseux 4 fr. 25.
Muscat de Frontignan à 4 fr.
Vermouth de Turin à 1 fr. 50.
Vin de Malaga à 1 fr. 20.
Vin Madère, Gortaire, 1 fr. 20.
Apéritif « Le Pol » 4 fr. 25.
Quinquina « Pouponi, » 4 fr. 20.
HUILE D'OLIVE pure garantie
1 franc le litre.
LIVRAISONS A DOMICILE
Conditions spéciales pour le Gros
Le Maison prête le matériel à titre gracieux.
Dépositaire de la Société Hollandaise, — Planches de Pin larigio de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.
Bois de toutes dimensions sur commande.
Sciure de bois de pin, blanche 1 fr. le sac

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsion d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, ancien Interne des Hôpitaux de Marseille.

TOURCOING 1906
Grand Prix
Pharmacie Teillet
10, Bd du Palais, Bastia
Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.
Le litre 2 fr 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.
Huiles pures de Foie de morue,

LA MAISON
L.N. MATTEI & Cie

a été sans doute la première à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

restera inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

Vin du Cap Mattei

Exiger la marque.

Demandez dans tous les bons établissements UN **VIN DU CAP MATTEI.**

LA CÉDRATINE

Délicieuse Liqueur de marque

Se méfier des contrefaçons

Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904

XXIe ANNÉE — SAMEDI, 28 AVRIL 1906 — N° 117

Le Petit Bastiais

00220

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclame (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marcellin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 35 m. — Coucher, 6 h. 26 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Pierre, m.

27 AVRIL

Si j'étais Candidat

Beaucoup de candidats, en Corse, en ce moment ! Et ça n'a pas l'air de finir. La liste s'allonge.

Les proclamations qui accompagnent leur mise en lumière ne sont pas, hélas ! des plus suggestives.

Tout ça n'a pas l'air de bien toucher le cœur de l'insulaire qui en a assez vu, assez entendu, et qui voit toujours son pays dans un triste état.

Si j'étais candidat — et Dieu me garde d'avoir cette prétentieuse ambition, très humble personnage que je suis, — voici ce que je dirais simplement :

Compatriotes,

Etant donné que l'honneur de représenter son pays est le plus grand de tous, si vous me choisissez pour votre mandataire, je viendrai, avant chaque session, vous demander quels sont vos besoins et les besoins de votre contrée. Je reviendrai après la session vous rendre compte de ce que j'aurai fait, estimant que votre représentant doit se trouver constamment en contact avec vous, ne devant vivre que pour vous, puisqu'il ne vit que par vous.

Et si vous n'êtes pas contents de la façon dont j'aurai rempli mes fonctions, sans motif plausible, je serais déchu de mon mandat, par l'envoi au Président de la Chambre de ma démission que j'aurai d'abord signée, au commencement de ma mission, et qui se trouvera entre les mains des membres du Grand Conseil, composé des conseillers généraux et d'arrondissement et des maires de notre arrondissement. L'envoi de ma démission sera décidé par le Grand Conseil réuni en assemblée extraordinaire, après discussion et m'avoir entendu.

Et je signerais simplement cette profession de foi nette et pratique surtout. Avec elle il faudra s'exécuter ou se démettre. Il n'y aura pas de milieu.

Et l'homme qui demandera cet honneur, ou qui sera choisi pour l'avoir, devra en être digne par son talent et son esprit d'initiative. Il sera par conséquent connu par lui-même, et non exclusivement ou particulièrement par les liens de famille qui sont le plus souvent une désillusion, une inutilité, une tromperie même, pour notre pays qui en a été souvent victime.

Or, le magdat impératif, après tant de cruelles déceptions en Corse, n'impliquerait pas une déchéance de caractère de la part du *député élu dans ces conditions*, mais au contraire une force en lui-même, se sentant à la hauteur d'une pareille mission et digne d'un si grand honneur.

PHILIPPE TONELLI.

Causerie Agricole

Ile-Rousse, 25 avril.

Je lisais dans un journal régional cette phrase :

« Votre pays se meurt de politique. » Vraiment je trouvais cela fort paradoxal, car d'après les richesses économiques de la Corse, l'on a admis que ce pays devait avoir conservé la tradition des Grecs : l'on prétend le contraire et je me refuse à le croire, et pour cesser ce prologue j'entame le sujet que je me suis proposé d'étudier, sujet tout à fait agricole et qui se rapporte à la récolte des olives.

La Baisse et les Balances avec, sont cette année bien privilégiées, l'arbre de la paix courbe, faiblit même sous la quantité de ces beaux fruits que la nature fait concidérer comme le symbole de la prospérité de ce beau pays.

La Corse semble se réveiller de la routine dans laquelle elle était plongée depuis des années en ce qui concerne l'industrie oléicole. Ce réveil est en partie dû surtout en Balagne à l'initiative d'un intrépide continental vaillant ami de la Corse, et qui n'a rien négligé pour que ce pays trouve en ses produits une ressource capable si non d'apporter la richesse mais du moins l'aisance dans de nombreux foyers. Sa modestie égale à son courage voudrait que je taise son nom, mais de partout les clameurs de reconnaissance s'élèvent et tous bénissent le nom de M. Fournier jeune, de Salon.

M. Fournier jeune, qui depuis plusieurs années, s'efforce d'accréditer sur le marché de Marseille, les huiles de Corse, n'a rien négligé pour donner à ce pays un renom que l'on peut considérer comme universel. Tout ce qui concerne l'olive, depuis sa récolte jusqu'à sa transformation en huile, a été l'objet de ses plus vive attention.

Si nous suivons pas à pas son œuvre, nous remarquerons que ce fut le premier qui depuis quelques années introduisit en Balagne le « gaulage » des olives, opération qui donne une plus value à la récolte et qui a été comptée principalement cette année par un grand nombre de propriétaires. Grâce à ce procédé la Balagne obtient *de cette année une valeur supérieure de* à 500.000 francs aux années précédentes.

Nous l'avons vu cette année visitant des pays qui jusqu'ici s'étaient refusés à rompre avec la routine, mais ses efforts à persuader les populations de Sartene et environs, Bonifacio et Porto Vecchio ont obtenu un résultat, car l'exemple de la Balagne n'est repoussé en ces pays abandonné et tout fait promettre pour l'avenir de bonnes dispositions chez leurs habitants.

La fabrication comme la récolte des olives devait intéresser ce négociant d'une façon toute particulière ; voulant donner l'exemple d'une manipulation soignée il a orienté la vallée de Regino d'une fabrique qui ne laisse rien à négliger, quand à ce qui concerne l'outillage et les soins apportés à l'industrie huilière.

Espérant que M. Fournier jeune continuera à accorder à notre région toute sa bienveillance, nous lui adressons, et en cela nous nous faisons l'interprète des populations de Nuro, Santa Reparata, Corbara, etc., etc., nos remerciements et nos félicitations.

RAYMOND LUDRICH.

« Le goulage des olives. — Procédé a-t-il mis et récompensé par les Sociétés d'agriculture. »

Conférence sur la Corse

Cette conférence faite sous les auspices de la Société de Géographie et de la Société de l'Enseignement par l'Aspect, avait attiré au Théâtre-Casino un très nombreux auditoire. M. le pharmacien-major Corabin a retracé l'histoire de la Corse avec beaucoup d'aisance, d'ordre et de clarté. La sympathique conférencier a débuté par l'allégorie de Novellini, chère à tout Corse, représentant la Corse campée sur un rocher.

L'histoire de l'Ile peut se diviser en quatre périodes. Dans la première se forme l'élément indigène par la fusion des Ligures, des Celtes, des Ibères et des Gaulois. Durant cette longue période, l'Ile est successivement occupée par les Carthaginois, les Romains, les Vandales, les Arabes et les Francs qui cèdent la Corse au marquis de Toscane.

En 931 s'ouvre pour la Corse une nouvelle phase de son histoire : les nobles apparaissent : les Corses avec Sambucolo défendent énergiquement leurs droits et fondent la Terre des communes. L'Ile devient un champ de bataille : papes, Pisans, Génois, nobles, habitants de la Terre des communes, Aragonais se disputent le pouvoir. En 1553 la noblesse est détruite et deux partis restent seuls en présence : le peuple Corse et les Génois.

Dans la 3e partie le conférencier a raconté la lutte de l'illustre Sampiero contre Gênes et retracé l'oppression génoise.

Enfin dans la quatrième partie, qui débute au commencement du XVIIIe siècle, nous assistons au soulèvement général des Corses. Gaffori et Paoli battent les Génois, qui, découragés par la résistance héroïque des insulaires, cèdent l'île à la France en 1768. Les Français, battus d'abord par Paoli à Borgo, reprennent l'avantage avec le comte de Vaux à Ponte-Novo (1769, 9 mai) et la Corse devient définitivement française.

Après nous avoir ainsi fait connaître l'histoire, toute de luttes, de la Corse, la conférencier a terminé sa charmante causerie en disant que les idées modernes en Corse suivent leur évolution. La pérégrination a été des plus heureuses : « Qui sait s'il ne viendra pas une heure où les poudres moisiront dans les citadelles devenues inutiles, où les épées se rouilleront dans les fourreaux, où les peuples, conscients de leur force, de leur dignité, de leurs devoirs et de leurs droits, marcheront, la main dans la main, vers un noble idéal de justice et de paix ! »

De magnifiques photographies, dues au conférencier lui-même, ont agrémenté sa parole ; il a obtenu un grand et légitime succès.

Tous nos remerciements à la Société de l'Enseignement par l'Aspect et à la Société de Géographie pour nous avoir procuré une soirée aussi intéressante.

(L'Echo de Paris).

Ce que disent les Journaux

La République Française

A propos des émeutes du Nord et du Pas-de-Calais :

« Il ne faudrait pas prolonger au-delà des forces humaines des épreuves aussi dangereuses. Qui l'emporterait dans ce pays de ceux-ci ou de ceux-là ? Y a-t-il tout le secret de nos destinées. C'est pour cela que les élections qui se préparent ont une si grande importance en dehors de toute question de parti. Jamais les positions n'ont été plus nettes et plus tranchées. Ceux qu'une telle situation effraye pour eux-mêmes, pour leur pays, le sentent ».

L'Echo de Paris

Les alliées et veuves de M. Clémenceau, ses tentatives puériles, malheureusement ne discréditent pas que lui seul, mais le gouvernement de la République. On se demande s'il existe encore au pouvoir des hommes capables d'appliquer les lois, de faire respecter les personnes et les propriétés ou si décidément nous sommes arrivés à ce degré d'anarchie qu'une minorité infime d'agitateurs est maîtresse.

Chaque jour de retard dans le rétablissement de l'ordre accuse davantage des tergiversations qui ne peuvent que profiter aux émeutiers. Bientôt ils oseront tout et nous verrons de nouveaux incendies, le pillage organisé et la dévastation continuer leur œuvre.

L'Autorité

Une pareille révolte qui atteint les proportions d'une révolution a des motifs autres que la catastrophe de Courrières, elle est due à des causes antérieures procède d'excitations autrement anciennes, générales et prolongées. Il faut les chercher dans les violences, les spoliations, les vols pratiqués depuis plus de quatre années par le gouvernement contre les congrégations, contre les églises, contre les catholiques.

Ces divers forfaits ont été pour le parti du désordre des exemples, des engagements, des incitations qu'il suit aujourd'hui une école dont il applique présentement les leçons.

---

83. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Où diable avons-nous passé une tête aussi invraisemblable ? demanda-t-il en riant.

— Soit, monsieur, Marie n'est pas votre fille, dit Jean-Paul d'une voix sourde ; ce soupçon, ce n'est pas le nom de son père, mais celui de sa mère qui importe le plus.

— En vérité ? reprit Mérouille.

Et il fit, in petto, cette réflexion que ce jeune homme était bien curieux.

Dans quel but se montrait-il donc si désireux de connaître le nom de la mère de Marie ?

Etait-il par hasard sur la trace de la vérité ?

Voulait-il rendre une fortune à la compagne de son enfance, dans l'espoir d'obtenir une forte somme en récompense ?

Si cette idée lui était venue, Mérouille allait la lui ôter sur le champ, car ce garçon était capable de lui couper l'herbe sous le pied et ses beaux rêves de tout à l'heure s'écroulaient d'un seul coup.

Cédait-il à lui, Mérouille, et non à un autre, que devait revenir l'honneur de retrouver l'héritière du comte de Berty.

— Toi, ne dit-il, je sais le détromper, mon gaillard, et rudement.

Puis, tout haut, il ajouta en ricanant :

— Je vois ce que c'est, jeune homme, A votre âge, on est ambitieux. Vous vous imaginez qu'il y a quelque part une famille riche à faire chanter.

Jean-Paul l'interrompit avant impétuosité :

— Si vous n'étiez pas chez vous, je vous ferais payer cher vos injurieuses insinuations. Non, monsieur ! peu m'importe que Marie soit née de parents riches ou pauvres ! Ce que je veux savoir, encore une fois, c'est si elle est ou non ma sœur. Si Dieu lui a donné une autre famille que la mienne, croyez bien que je n'irai pas la rendre à ceux qui tout enfant l'ont abandonnée.

— Vous n'irez pas la leur rendre ! s'écria Mérouille surpris. Quel besoin alors avez-vous de savoir s'il y a, ou non, un mystère sur sa naissance ? Vous n'avez qu'à continuer à vivre tranquillement ainsi que vous le faites, à considérer cette jeune fille comme votre sœur, sans venir me rompre la tête de toutes vos histoires sanglantes.

Jean-Paul encha sa tête dans ses mains et avec un sanglot :

— La considérer comme ma sœur, voilà justement ce que je ne puis plus !

Le malheureux avait oublié qu'il n'était pas seul et que se trouvait devant lui un homme qu'il avait de bonnes raisons pour mépriser.

L'excès de sa douleur lui avait fait exhaler tout haut le secret de son amour en présence de cet individu.

— Ah ! bah ! fit Mérouille stupéfait pour la seconde fois.

Plus que jamais, pensa-t-il, ce jeune homme doit croire, au moins pour quelque temps, que la petite est sa sœur.

Si cette conviction l'abandonnait un seul instant, il pourrait en résulter des complications désagréables pour un futur mari, car il l'aime, le brigand ! et si la jeune fille le paye de retour... tout est possible !

— Monsieur, reprit-il avec gravité, votre aveu, encore involontaire, me dicte ma conduite. Il est de mon devoir de chasser de votre esprit des doutes qui ne reposent sur rien, et dont la persistance vous conduirait à un crime, à une infamie monstrueuse. La jeune Marie est réellement votre sœur, j'en suis sûre, et il faut arracher de votre cœur un amour aussi insensé que coupable !

— Du moment que vous n'êtes pas son père, un seul homme sait la vérité, fit Jean-Paul qui voulait douter encore.

— Quel homme ?

— Girard, dit Béraud, on m'a assuré que vous ne l'aviez pas perdu de vue. Mettez-moi en sa présence et ce qu'il m'affirmera je le croirai.

— Monsieur, affirma Mérouille avec un accent d'autant plus sincère que, cette fois, il ne mentait pas, je suis absolument sans nouvelles de Girard, depuis qu'ayant cessé de diriger le service de l'inspection secrète des omnibus, je n'ai plus eu recours à ses services, mais je puis m'engager à faire tous mes efforts pour le retrouver. Il vous confirmera mes déclarations. D'ici là, je ne saurais trop vous engager à votre tour à rentrer maître de vous-même.

— Je prends note de votre promesse, répliqua fièrement le jeune homme, et j'en userai le jour venu. Mais, en attendant, de vos conseils, de ceux que l'honneur me commande et, tant que je ne serai pas fixé sur les véritables liens qui m'unissent à Marie, je ne verrai en elle qu'une sœur, dussé-je en mourir.

Il se retira un peu plus accablé qu'à son entrée dans le cabinet de Mérouille, mais n'ayant pas encore perdu tout espoir, en dépit des affirmations formelles de cet homme qui lui inspirait une défiance justifiée.

— Je crois, pensa Mérouille quand il fut seul, que je puis compter sur la somme de ce jeune benêt, au moins jusqu'à nouvel ordre.

« Mais j'ai tout intérêt à retrouver Girard et à lui faire la leçon afin qu'il lui répète ce que je lui ai dit aujourd'hui.

« Bien que je sache à présent où est la nièce de Stéphane de Berty, j'ai idée que le cher oncle ne sera pas enchanté de la découverte qui lui enlève une fortune.

Il contestera par tous les moyens en son pouvoir l'identité de la jeune personne avant de la reconnaître et ne se laissera dépouiller en sa faveur, que contraint et forcé.

Il faudra peut-être entamer contre lui un procès qui sera long et coûteux, or, deux choses sont de toute nécessité, la première, de commencer le mont Jean-Paul que Marie est sa sœur, afin d'éviter un accident qui me serait personnellement désagréable ; la seconde, de me procurer les ressources indispensables pour engager une action judiciaire contre le tuteur de la petite.

Or, des ressources, j'en ai fort peu. Mes frais d'installation ont à peu près absorbé les cinq mille francs de Jeanne et, conseiller par ces dernières Hector, elle se montrera sans doute moins coulant à l'avenir. Il me faudrait trouver un bon client ou plutôt une bonne cliente, car, en matière de divorce, la femme, étant naturellement plus passionnée que l'homme, est une meilleure mine à exploiter. Mais, j'y songe... Sébastien ne m'a-t-il pas dit tout à l'heure qu'une cliente riche m'attendait ? Toute cette histoire me l'avait fait oublier. Il y a assez longtemps que cette dame fait antichambre.

Il donna un coup sec sur un timbre placé à sa portée.

Sébastien se montra.

— Faites entrer la personne qui attend, lui ordonna-t-il.

(A suivre.)

Le Gaulois

Sur la Confédération générale du travail :

« Cette congrégation ne l'assante n'est pas de celles auxquelles le gouvernement ose toucher. C'est un foyer de criminelle agitation sur la paix il suffirait de poser le pied pour que tout rentrât dans l'ordre en quelques mois bien qu'à Pa is. Qu'attend-on pour dissoudre « manu militari » la Confédération du travail ? Qu'attend-on pour rétablir à la frontière les réfugiés de toute nationalité qui leur, au mépris des lois de l'hospitalité, pursuivent dans un meeting de s'assommer à tout ce que forment les grévistes ? Qu'attend-on pour prendre toutes ces mesures ? Qu'on les prenne et le 1er mai l'ordre public ne sera pas troublé. »

Le Figaro

M. Clémenceau n'avait pas commencé par honorer de sa voix le grévicul-teur Bockthoux et par promettre qu'il épargnerait aux différentes catégories des grévistes le contact de la troupe ? Lorsqu'il ne fut plus possible de se passer de l'armée l'ordre ne fut il pas donné de subir toutes les violences sans riposter aux agressions sous aucun prétexte ? Les gouvernants le savaient bien et ils en profitaient à leur aise. C'est ainsi que cette grève d'abord lointaine a pris en province l'importance d'une guerre civile. Mais on vous aime ! Et malgré ses compassions pour le prix de l'action directe et de la grève générale, le ministre Clemenceau n'hésite ne peut s'ex, ouer plus longtemps aux colères de la nation qui n'envoie pas ses enfants sous les drapeaux pour être écharpés sans défense par de misérables anarchistes.

CHRONIQUE AJACCIENNE

Ajaccio a repris sa physionomie d'hiver. Grâce à un vent assez violent et froid — du mistral sans doute — la température s'est considérablement abaissée.

L'animation a été grande ces quelques jours. Plusieurs conseillers généraux n'ont pas craint d'entreprendre le voyage de la capitale, les uns pour assister à la réunion, qui n'a pas eu lieu, d'autres pour s'entretenir d'affaires... politiques. Aujourd'hui les voilà tous repartis — les uns pour regagner leurs pénates — les autres pour continuer leur tournée électorale.

Et Ajaccio est retombée dans sa somnolence hivernale jusqu'au retour du beau temps que nous n'osons espérer pour le mois de mai, toujours si mauvais d'habitude.

⁂

La vie, dans les petites villes, est morne. Celle d'Ajaccio est désespérante. Il nous restait une distraction : l'orchestre du café Napoléon : à la fin du mois, il s'en va. Donc plus de musique le soir jusqu'à l'été, ce qui nous fait augurer un printemps assez monotone. Il est vrai que nous aurons la période électorale, qui donnera quelque mouvement à notre cité, mais cela remplacera-t-il, pour les gens calmes, les sérénades si harmonieuses de l'excellent orchestre de Mme Van Overloop, que beaucoup de citettenti vont regretter.

⁂

Et pourtant, dans une ville constamment traversée par les touristes, une attraction — rien plus rien — s'impose. Ni théâtre, ni cirque, ni concerts, rien. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le commerce local ne prospère pas. Les bateaux de touristes se succèdent nombreux dans notre port, splendides, bondés, mais ils passent en fantômes, sans rien laisser dans notre pauvre ville et pas animer à côté des autres villes continentales, même de moindre importance !

Il y a quelque chose à faire dans ce sens, et les gens qui veulent réellement le bien d'Ajaccio devraient s'intéresser à cette importante question. Sans cesse demander au Casino, on devrait pouvoir obtenir quelque chose en attendant.

A travers notre veine de temps à autre un cirque, une lutte ; aujourd'hui nous n'avons même plus de guignol, ni de concerts intermittents dans les rafés. On ne peut pas appeler cela le progrès.

⁂

On parle d'une reprise de la grève des chemins de fer. Il ne nous manquait plus que cela. Il faudrait cependant que l'on nous habitue à la voiture ou au chemin de fer, mais que l'on ne change pas trop les bien jolies notre mode de locomotion. Il faut même nous attendre à la suppression de nos relations maritimes et, — comme l'on dit — les touristes participent à la grève générale annoncée pour le 1er mai.

C'est pour le coup que l'existence pourrait être trop belle la plus belle des villes, bien qu'une des plus reposées. Si au moins nous avions le beau temps ! Mais les agriculteurs n'ont pas raison de réclamer la pluie ! Ils sont impitoyables les agriculteurs.

LE MAUX TRITONE

Nous publierons demain un article de notre charmante collaboratrice *Ri-Ki Ti.*

A propos d'une rectification

Bastia, 27 avril 1906.

Au Directeur du *Petit Bastiais.*

Il a été dit dans votre journal que M. l'Officier de port avait satisfait les caprices de la Compagnie Fraissinet en ne facilitant pas l'entrée du paquebot « Ville d'Alger ; » et M. l'Officier de port répond que le fait est inexact.

Entre ces deux affirmations, vos lecteurs se trouvent très perplexes, et ils n'auraient sans doute pas été fâchés que M. l'Officier de port, en repoussant votre information, voulût bien faire connaître les motifs qui l'avaient mis dans l'impossibilité de fournir au paquebot un petit coin de quai pour débarquer ses passagers.

Veuillez agréer, etc.

Un Curieux.

⁂

Nous avons tenu à publier hier, sans retard, la lettre de M. l'Officier du port.

Nous jugeons cependant que la réponse de M. Peraldi n'est nullement satisfaisante ; il ne donne au sujet du regrettable incident qui nous occupe aucune explication plausible. Que M. Peraldi nous permette donc de lui poser les deux questions suivantes :

1. Est-il vrai que l'agent de la Compagnie Transatlantique lui aurait adressé, quelques jours avant l'arrivée de la « Ville d'Alger, » une lettre avec les indications précises sur le tonnage et la longueur du navire, pour le prier de réserver un emplacement à ce vapeur ?

2. Quel a été l'emplacement réservé mercredi matin à la « Ville d'Alger ? »

Il serait utile que M. le Capitaine du port s'explique à ce sujet, qu'il réponde au moins à ces questions.

BASTIA-THÉATRE

La représentation de « Lucie de Lamermoor », donnée devant un public nombreux et choisi, fut on bon succès.

Mlle Rigotini faisait ses débuts : nous pouvons affirmer qu'elle a acquis toute la sympathie et toute l'admiration des Bastiais. Mlle Rigotini possède une voix pleine de grâce, légère ou forte selon les besoins du chant, une voix qu'elle manie avec une aisance et un charme remarquable Jeudi soir, cette artiste nous a donné une Lucie des plus admirables ; aussi les applaudissements lui furent-ils chaleureusement prodigués, surtout dans la scène de la folie qui fut frénétiquement bissée.

M. Magnanelli aussi eut sa bonne part de succès. Il joua et chanta très bien son rôle d'Edgardo. Cet artiste est un bon ténor léger qui mérite bien nos éloges. D'ailleurs le public lui est très favorable : nous en avons eu la preuve jeudi soir dans la sympathique ovation qui lui fut faite à la fin du 3e acte.

M. Ferrari fut bien applaudi ; il chanta surtout très bien au 3e acte. M. Ferrari est, quoiqu'on en dise, un bon artiste, jeune il est vrai mais qui promet beaucoup.

Et que dirai-je de M. Villani ? N'a-t-il pas chanté en grand artiste son rôle de Raimondo ? Tout est supérieur en lui, et son jeu et son chant. Jeudi soir les applaudissements lui furent prodigués jusqu'à la frénésie. C'est incontestablement un chanteur de grand mérite.

En terminant, quelques remarques. Pourquoi n'a-t-on pas donné le beau solo de flûte du 1er acte ? Est-ce par incapacité du musicien ? Si oui, pas de musiciens incapables ! Nous voudrions savoir en outre, pour quelles raisons une grosse partie du 3e acte a été supprimée ? Il faudrait autant que possible, ne pas abuser de la bienveillance du public.

J.

UN NAUFRAGE A L'ILE STE-MARGUERITE

ECHOUEMENT du *Saint-Antoine-de-Padoue*

QUATRE MORTS

Golfe-Juan, 24 avril.

Un douloureux accident s'est produit en mer, cette nuit, au large du Golfe Juan. Voici les renseignements que j'ai pu recueillir à ce sujet :

Le brick-goélette « Saint-Antoine de-Padoue » venait de Marseille avec 100 tonnes de charbon destinées à l'usine à gaz du Golfe Juan. Il avait à son bord, comme équipage, le capitaine Giuliani, inscrit à Bastia, né à Marseille en 1862 ; le maître d'équipage Erasme Girardi, né à Bonifacio en 1861 ; les matelots Soularjac, né à Bastia en 1887 ; Giglioli, âgé de 20 ans, et Bianchi, âgé de 19 ans ; le mousse Fondaci, né à Campile, en 1889. A l'équipage s'était joint un novice pris à Marseille, Emile Ermini, né à Bastia, qui devait être inscrit sur le rôle à l'arrivée au Golfe-Juan.

Quand le brick fut arrivé au large du Golfe Juan, il devait s'engager dans la passe de la Tradelière, mais il manqua cette passe et alla se jeter entre l'îlot de la Tradelière et la pointe Est de l'île Sainte-Marguerite.

Le voilier eut les flancs déchirés sur bâbord.

La situation était désespérée. On décida de mettre à l'eau la chaloupe du bord et de gagner ainsi le Golfe Juan. Tout le monde y prit place. Mais pour une cause que l'on ne connaît pas encore, le canot chavira et coula. Deux matelots, Bianchi et Giglioli, parent seuls se sauver et atteindre à la nage l'îlot des Formigues, voisin de la. Ils s'accrochèrent aux rochers et y passèrent la nuit.

Vers 4 heures du matin, le patron Galgo allait relever ses filets lorsqu'il entendit des cris en mer. Il informa la syndic des gens de mer et, tous deux, accompagnés du fils Gallo, se rendirent aux Formigues et sauvèrent les naufragés qui furent ensuite conduits au Golfe-Juan, où on leur donna des soins.

Giglioli et Bianchi étaient à bout de forces. Ils se soutenaient avec beaucoup de peine.

Le brick-goélette est considéré comme perdu. On l'aperçoit du Golfe, haut sur l'eau, entre la Tradelière et Sainte-Marguerite.

⁂

On nous télégraphie de Cannes :

M. Moullet, administrateur de la marine à Cannes, était avisé ce matin, à la première heure, du naufrage du brick-goélette le « Saint-Antoine de Padoue, » par un télégramme de La Garoupe. Aussitôt, par le remorqueur de service de la drague, se rendaient sur les lieux du naufrage, pour opérer le sauvetage du bateau, le patron pêcheur Gardanne, du Golfe-Juan ; MM. Barthou, syndic ; Vital, garde maritime : Orizzia, capitaine ; Santin et Boris, matelots, et prenaient au passage le chef gontier de Sainte-Marguerite. Ils procédaient immédiatement au sauvetage des objets faciles à détacher et ayant une certaine valeur. Ils reconnurent, en examinant le bateau, que les opérations de renflouement seraient très coûteuses.

De leur côté, deux torpilleurs de l'école de pilotage d'Antibes explorèrent toutes les anses autour de l'îlot des Formigues. Ils poussèrent assez loin au large, cherchant à découvrir les malheureux naufragés, mais ce fut en vain, leurs recherches restèrent infructueuses. Deux autres torpilleurs recommencèrent les recherches, mais toujours sans résultat.

La population de Cannes est consternée. Voilà longtemps qu'elle réclame un simple feu éclairant l'îlot de la Tradelière. Peut-être ces malheureux naufragés décideront-ils l'administration de la marine à le placer. — J.

⁂

Récit des Naufragés

On nous télégraphie de Nice :

Voici des détails complémentaires sur le naufrage. J'ai interrogé les deux matelots survivants qui m'ont fait le récit suivant :

— Nous étions partis de Marseille, hier matin, à 7 heures.

A 4 heures, nous entrions aux Salins d'Hyères, que nous quittions deux heures après. A 9 heures et demie, nous nous trouvions à la hauteur en face de Cannes, sur la ligne de l'île Sainte-Marguerite. Le capitaine fit manœuvrer le gouvernail pour passer au dehors de l'île, mais la dresse casse, le gouvernail ne fonctionnant plus. Le voilier fut abandonné à lui-même. On jeta les ancres, mais elles ci chassèrent. Finalement, le voilier fut jeté sur la passe qui a trois mètres de fond et sépare Sainte-Marguerite d'un îlot connu sous le nom de Pointe de la Tradelière. Le sillage devenait menaçant. On mit le canot à la mer. La mousse descendit le premier. Le capitaine ne voulut pas s'éloigner. Cependant, jugeant que le voilier pouvait s'ouvrir sous la violence des vagues, le canot s'éloigna vers Sainte-Marguerite. La mer était calme. Derrière l'île, le capitaine pensa que l'on pourrait atteindre le Golfe Juan sans difficulté. On se dirigea donc de ce côté, mais bientôt nous sortîmes de la région du calme. Le canot reçut des paquets de mer par le travers et on tarda pas à être rempli d'eau. Tout à coup il chavira. Le capitaine cria de nager vers l'îlot de la Pierre Formigue, où est installée une bâtisse. Le mousse s'équipage et le mousse s'accrochèrent à l'embarcation. Le capitaine disparut. Soularjac, Ermini et moi nous nageâmes vers la balise, mais nos compagnons retournèrent au arrière pour se cramponner, eux aussi, au canot, qui ne tarda pas à couler. Nous atteignîmes la balise avec beaucoup de difficultés. Nous restâmes là jusqu'à 4 heures du matin, heure à laquelle des pêcheurs, attirés par nos cris, vinrent nous prendre à leur bord.

Situation du Voilier

La « Saint Antoine de-Padoue » se voit très bien de la côte. Il paraît haut sur l'eau à côté de point où est allé s'échouer un voilier français, le « Piccioni, » ces jours-ci. La coque de ce voilier est complètement ouverte. La mâture s'est abattue ce matin. L'un [illegible] de cette nuit a causé une douloureuse émotion dans la région. — B.

⁂

A Marseille

Le naufrage du « Saint-Antoine de Padoue » été connu dans l'après-midi, à Marseille, où il a produit une vive émotion.

Depuis 1889, le « Saint-Antoine de Padoue » avait été achetté à un armateur grec par M. Pocantior, de Marseille. C'est un joli brick-goélette très solide, ce qui explique qu'il ait résisté au choc de l'échouement ; il jauge brut, 90 tonneaux.

M. Pénitent a immédiatement avisé M. Pocantior de l'échouement de son navire et donné des ordres à l'administrateur de la marine à Cannes pour que les naufragés, heureusement échappés à la mort, soient rapatriés à Marseille.

(*Petit Provençal*).

SOCIETES et SYNDICATS

A CIRNEA. — Dammanica, 29 aprile, solita riunione a Cirnea, a cinqua ore.

TheâtreMunicipal

Ce soir,

Grande soirée de gala au bénéfice du maestro Bianchi.

LA TRAVIATA

Opéra en 4 actes de Verdi

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

⁂

La Direction a tenu à donner encore cet opéra en égard à l'éclatant succès obtenu jeudi dans « Lucie de Lammermoor » par Mlle Rigotini.

La soirée est au bénéfice du maestro Bianchi ; nous attirons l'attention des bastiais qui excellent chef d'orchestre qui a su, au moment où son prédécesseur jetait la discorde au sein de la troupe, relever vaillamment une situation pénible. M. Bianchi a droit à notre bienveillance.

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — Dimanche, la confrérie de la Miséricorde célébrera sa fête patronale.

Messes basses à 6, 7 et 8 heures ; Office de la T. S. Vierge à 9 heures et demie ; Grand'Messe à 10 heures. Le soir à 5 heures Vêpres, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement et du baiser de la Sainte Relique.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 avril

Thermomètre 7 heures du matin 10 5
à midi : 14 0 à 6 heures du soir : 10 0
Maxima 14 2 Minima 9 2
Baromètre — 7 heures du matin, 748 mm
à midi, 748 mm. 6 heures du soir, 747 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. O. fort.
Dans l'après-midi, N. E. fort.
Etat du ciel, pluvieux.
L'hygromètre, à 7 h. du matin : 37 mm

⁂

Bienveillance d'agent...

Si nos agents ne paraissent guère bienveillants pour les touristes en quête d'un renseignement, ils le sont paraît-il pour certaine catégorie, de quadrupèdes connus sous la très vulgaire appelation de... cochons. C'est ainsi qu'avant-hier un Monsieur qui nous paraît se gêner fort peu, conduisait à la promenade cinq ou six habitués de soie, museau fier et queue en trompette !

Devinez où ?..... Sur la place Saint Nicolas !

Jusque là rien d'étonnant, puisque la musique militaire donnait un concert ce jour là. Ce qui nous semble toutefois stupéfiant, c'est que cet originale prise d'air se fit sous les regards bienveillants, — oh ! très bienveillants ! d'un agent de police.

Et nous nous plaignons des cailloux de la place ! Nous allons avoir à nous plaindre bientôt de bien autre chose.

⁂

Exportation

Grâce aux nombreux départs de corriers pour Marseille ou pour Nice, les exportateurs Bastiais chargent presque tous les jours des quantités considérables de légumes pour les marchés de ces deux villes.

Malgré ces importants envois, notre marché reste très abondamment approvisionné et aux prix ordinaires : artichauts, 0.10 et 0.15 la douzaine ; petits pois, 0 35 et 0 40 le kilo ; pommes de terre nouvelles 0 20 et 0 25 le kilo ; asperges sauvages 0.10 le paquet. Les fraises, 2 francs le kilo.

⁂

Anchois et Sardines

La pêche des anchois et sardines a commencé dans d'excellentes conditions. Il en a été capturé, en effet, près de 4.500 kilos en quatre jours.

Les anchois ont été vendues 1.40, 1.20 et même 0 90 cent. le kilo.

On a vendu les sardines de 0.80 à 0.50 le kilo.

Tout fait donc espérer que la campagne sera bonne, à moins que les marsouins ne viennent enlever à nos braves pêcheurs poissons et filets.

Heureusement que le « Golo » est là !!!

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bertrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Lingénieur du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

A louer

Magasin, boulevard Paoli, 28.
— Appartement, 10 pièces, 27, rue de l'Opéra.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC

Mme Zita Morati née Adam, ex-successeur de feu Mme veuve Guiot, prévient sa nombreuse clientèle, qu'elle vient d'établir un nouveau laboratoire dans son magasin de vente, de sa spécialité de Galéaux Corses, boulevard Paoli, 27.

Mme Zita Morati n'a point de succursale.

Envoi sur commande.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00221

BOURSE DE PARIS

	26 avril	27 avril
Rente 3 0/0 ancien	98.85	98 95
— 3 p. 0/0 amortis.	98 30	98.30
	ex-coupon.	

Réunion du Clergé

Ajaccio, 27 avril.

Aujourd'hui, le Vicaire Capitulaire a présidé la réunion du clergé d'Ajaccio.

Mardi prochain, il présidera celle du clergé de l'arrondissement.

M. le chanoine Ottolan partira aussitôt pour la Balagne, afin de présider la réunion du clergé de l'arrondissement de Calvi qui aura lieu jeudi prochain.

⁂

Les séminaristes ont été congédiés pour pouvoir aller accomplir leur devoir électoral.

Nouvelles Militaires

Mutations

Paris, 27 avril.

M. Giannardi, chef de bataillon au 138e rég. d'infanterie, passe au 55e rég. de même arme, à Aix.

LES GRÈVES

DANS LE PAS-DE-CALAIS

La troupe reçoit l'ordre de faire feu

Paris, 27 avril.

Le correspondant de « l'Echo de Paris » à Lens affirme que le général Lebon, commandant le premier corps d'armée, en partie détaché sur le théâtre des grèves, a reçu du gouvernement l'autorisation d'ordonner aux troupes de faire feu sur les manifestants en cas de péril.

26 soldats français auraient passé la frontière

Paris, 27 avril.

Dans un article consacré aux événements qui se déroulent actuellement dans les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, la « Libre Parole » demande au gouvernement s'il est vrai que 26 soldats du 87e régiment d'infanterie, en partie détaché sur les lieux de la grève, aient passé la frontière belge fatigués de recevoir des coups de la part des grévistes.

Le même journal assure que cet exemple aurait été suivi dans d'autres régiments.

LORIENT

La situation est toujours grave

Lorient, 27 avril.

L'effervescence n'a pas encore pris fin.

Les grèves continuent. Tout travail a cessé sur les quais ; plusieurs magasins restent fermés. Les cochers chôment.

Les grévistes sont calmes. Quelques tramways circulent sous la protection de la gendarmerie et des troupes.

MARSEILLE

La grève des ouvriers limonadiers

Marseille, 27 avril.

Les ouvriers limonadiers et les garçons de café ont tous adhéré à la grève.

Ce matin les grévistes se sont réunis sur le quai de la Fraternité, puis se sont dirigés vers la Cannebière et la rue Noailles, afin d'obliger tous les cafés et restaurants à fermer leurs portes. Ils ont commencé par le Café de la Bourse, la Brasserie de la Méditerranée, le café du Commerce, le café Riche, le café Noailles, la Maison Dorée, Monte-Carlo, la Brasserie de l'Univers, le café de France, le café de Marseille etc.

Les principaux restaurants ont dû fermer également.

Les bars sont restés ouverts.

Les grévistes réclament la suppression du tronc et des frais ; le port facultatif des moustaches ; la réglementation des appointements et des heures de travail.

Dans l'après-midi les grévistes ont obligé tous les grands établissements de la ville à fermer leurs portes.

L'attitude des grévistes est menaçante ; des troubles sont à craindre.

Le service d'ordre sera renforcé. Des troupes ont été réquisitionnées dans les garnison voisines.

ANZIN

Reprise du travail

Valenciennes, 27 avril.

Les délégués du syndicat des ouvriers mineurs des concessions d'Anzin ont décidé de reprendre le travail demain matin.

VOL de matières explosives à Sevran-Livry

Paris, 27 avril.

Le « Gaulois » se croit en mesure d'affirmer qu'un vol de matières explosives a été commis récemment à la poudrerie nationale de Sevran-Livry.

L'information du *Gaulois* est démentie

Paris, 27 avril.

Une note officielle, communiquée dans la soirée à la presse, dément le vol de matières explosives dont parle le « Gaulois » et qui aurait été commis d'après ce journal à la poudrerie nationale de Sevran-Livry.

Arrivée du Roi de Suède

Paris, 27 avril.

Le Roi de Suède est arrivé ce matin, à Paris.

EN TUNISIE

REVOLTE D'INDIGENES

Deux Français et un Italien massacrés. — Trois Français prisonniers.

Tunis, 27 avril.

Trois colons, dont deux Français et un Italien, ont été massacrés dans la région de Kasserine par des indigènes qui se seraient révoltés à la suite d'une prédication du Marabout, venant d'Alger.

Trois autres Français seraient prisonniers des indigènes.

L'avant-garde des insurgés avait commencé par attaquer Tunis, mais elle dût battre en retraite.

Les Européens lui infligèrent de pertes sérieuses. Les indigènes eurent 6 morts et 23 blessés. Du côté des Européens, on ne compte ni morts, ni blessés.

Le dépôt d'étalons de Kasserine a été dévalisé.

Des troupes nécessaires ont été envoyées du Kef par train spécial.

Les Perquisitions

A LA DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT

Paris, 27 avril.

Ce matin à six heures des commissaires de police se sont présentés au siège de la Confédération générale du travail, où ils se sont livrés à de minutieuses perquisitions.

Ils se sont ensuite rendus au domicile d'une cinquantaine d'affiliés à la confédération générale du travail habitant Paris, ou dans la banlieue.

Paris, 27 avril.

Vers 8 heures, d'autres perquisitions ont été ordonnées par le Parquet de la Seine.

Des commissaires aux délégations judiciaires se sont rendus aux bureaux des journaux « La Croix » « Le Pèlerin » où on a longuement perquisitionné.

Des perquisitions ont été opérées également au siège de la Ligue antimaçonnique, présidée par M. l'abbé Tourmentin, au domicile de M. Ardouin, ancien membre de la commune, ancien secrétaire des « Libertaires » de M. Hibert, président du Bloc patriote, rédacteur à « l'Autorité », de « l'Avant-Garde royaliste », de comte de la Régis, candidat royaliste aux élections législatives prochaines, dans l'arrondissement de Saint Denis.

Toutes ces perquisitions ont été opérées en vertu d'une commission rogatoire émanant du parquet de Béthune, saisi de plusieurs affaires contre des ouvriers grévistes du Nord et du Pas-de-Calais.

Les commissaires de police subdélégués par le Procureur de la République de la Seine pour exécuter la commission rogatoire du Parquet de Béthune, avaient pour mission de rechercher des documents pouvant établir la complicité dans le mouvement gréviste des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, ou l'affiliation à une société secrète formée pour mettre à exécution un attentat contre la sûreté de l'Etat.

Nouvelle perquisitions

Paris, 27 avril,

Cet après midi le parquet de la Seine a fait procéder à des perquisitions au siège de la Fédération nationale des Jeunes de France, au siège de la Ligue Antimaçonnique et de la Ligue de Jeanne d'Arc, ces deux dernières sociétés ont été récemment fondées par le commandant Driant.

Des perquisitions ont également eu lieu au domicile de M. de Moro-Giafferi et du docteur Le Fur, président de l'Entente nationale pour la reconstitution des libertés de France.

Enfin, dans la soirée, des perquisitions ont été opérées chez domicile de M. Pino, président de l'Action Libérale, et du comte Durand de Bonrecueil, un des chefs du parti Impérialiste, où des documents intéressants auraient été saisis.

Les résultats

Paris, 27 avril,

On confirme, dans les cercles officiels, que les perquisitions, opérées aujourd'hui, ont donné des résultats assez importants.

Les documents saisis prouveraient que les comités royalistes et bonapartistes avaient, dans les milieux ouvriers, des représentants chargés de fomenter les grèves et d'entretenir une agitation continuelle.

Des sommes importantes auraient même été versées dans ce but.

PROTESTATION de M. de Moro-Giafferi

Paris, 27 avril.

M. de Moro-Giafferi, avocat au barreau de Paris, a protesté contre les perquisitions qui ont été pratiquées chez lui.

Il a adressé au Bâtonnier de l'Ordre et au Procureur de la République de la Seine une plainte pour violation de son cabinet de travail et de ses papiers d'affaires.

EN ITALIE

SECOUSSES de tremblement de terre aux environs de Palerme

Rome, 27 avril.

On annonce qu'une secousse de tremblement de terre a été ressentie dans la région de Palerme.

Des dégâts matériels de peu d'importance ont été occasionnés dans quelques villages.

On n'a à déplorer aucune victime.

Les Souverains Anglais à Naples

Naples, 27 avril.

Le roi et la reine d'Angleterre sont arrivés de matin, à Naples.

Les souverains voyagent incognito.

EN AMÉRIQUE

Un Cyclone AU TEXAS

200 maisons détruites. — Dix personnes tués. — 380 blessées.

Paris, 27 avril.

Les agences étrangères ont reçu plusieurs télégrammes annonçant qu'un cyclone avait ravagé la principale ville de l'Etat du Texas, le plus considérable, comme étendue, des Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

200 maisons ont été détruites *par ce cyclone ;* six personnes ont trouvé la mort ; jusqu'à présent on compte 380 blessés environ.

EN RUSSIE

EN FINLANDE

LE POPE GAPONE à Knokola

Londres, 27 avril,

Le correspondant du « Daily Mail » à Saint-Pétersbourg télégraphie que, contrairement à ce qui a été annoncé, le pope Gaone n'aurait été ni pendu, ni enfermé dans un monastère, mais qu'il se trouverait à Knokola, en Finlande, où il vit tranquillement.

DANS LE CAUCASE

à Tiflis

Vol de 315.000 roubles

Saint-Pétersbourg, 27 avril,

Des télégrammes parvenus de Tiflis annoncent qu'un vol très important a été commis aux environs de la ville, dans la trésorerie de Doucbat.

Cette trésorerie a été pillée dans la soirée d'hier par un groupe de bandits qui s'étaient déguisés en soldats.

Ces malfaiteurs parvinrent à s'approcher de la sentinelle et, après l'avoir bâillonnée et ligotée, ils s'emparèrent de la somme de 315 000 roubles.

Les voleurs sont jusqu'à présent restés inconnus.

AVIS DE DECES

Mme veuve Casalta née Nicolai ; M. François Casalta, avocat, et Mme Casalta née Battesti ; Mlles Marie, Pia et Madeleine Casalta ; M. Philippe Casalta ; Mme veuve Casalta née Patrimonio ; Mlle Hortense Ajaccio ; M. le docteur Emile Sari et Mme Sari née Casalta ;

Les familles Damei, de Sozzoni et Milanta ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE-SÉBASTIEN CASALTA
ANCIEN MAGISTRAT

leur époux, père, beau-frère et oncle germain, décédé à Bastia, le 26 avril, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 80 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 28 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Villa des Amandiers, route de Cardo.

Priez pour Lui !

Café-Restaurant des Gourmets

A partir de 4 heures
GLACES

Demandez partout
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale
(*Bastia 1905*)
La plus Haute Récompense

Scierie Mécanique ET Tonnellerie
Minelli près Bastia

Spécialité de caisses d'emballages de tous modèles.

Fabrication et vente de fûts de toutes contenances en châtaignier sauvage Corse, hêtre et chêne.

Echalas pour la vigne.

Seiure de pin à 1 franc le sac.

Bois de chauffage 4 fr 50 les 250 kilos.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser à M. Antoine Emanuelli, industriel, seul propriétaire-Directeur.

A VENDRE où à louer

Bâches neuves et usagées
Bonnes conditions
S'adresser à M. A. P. Padovani, Nouveau Port, Bastia.

DIDOT BOTTIN
Grand Annuaire du Commerce Universel

Modifications et Améliorations pour 1907. — 5 volumes au lieu de 4.

Toutes notes d'insertions, observations, suppressions et souscriptions aux 5 volumes de l'édition 1907, en préparation, sont reçues chez

François Maestracci
2, rue Neuve Saint Roch, 2 Bastia

A VENDRE pour cause de décès
ETUDE de Me Casel, avoué
S'adresser à Me Casel, sous-brigadier des douanes à Bastia.

Vignes Américaines
Plants racinés 1er choix
Riparia X Rupestris 3,309 (garantis.
Riparia Gloire de Montpellier
Rupestris Monticola et Metallica
M. ETIENNE DE SUSINI, Boulevard de Paoli, Bastia.

Marque recommandée
COGNAC — FINE CHAMPAGNE
BOULESTIN & Cie
COGNAC

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permettra réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 40,0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480.000 fr. de lots par an.
Obl. Communale 2 0/0,0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 30 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.000.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tunis*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 10, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes*. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BURRAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Prix modérés

« Commercial Union, »

Cie anglaise de ter ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 50 millions), demande représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rd du Muy, Muy, Marseille.

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

al'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio**, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval**, en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra**, en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

LA GARNE St-VINCENT guérit rapidement

CONSTIPATION

Hémorroïdes, maladies du Ventre Foie, Vessie, Voies urinaires

Procure « Toni

Santé, Vigueur

A. DETHOREY, Phien spécialiste, NANCY envoi contre mandat

Boîte 2 francs. — *Dans toutes les Pharmacies*

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa maison en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont par le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,

J. B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

L'QUEUR DE NOIX

par M. SIMONCELLI

Médaille d'argent, Exposition de Bastia (1887).
Croix de mérite et Médaille d'or Exposition Internationale de Bastia (1900)

Dernier de propriétés stomachiques, recommandées par les sommités médicales de Montpellier qui en ont fait l'analyse et notamment par M. Combelorre, l'un des médecins les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, cette Liqueur fabriquée exclusivement avec des noix de première qualité, se recommande aux estomacs délicats par ses propriétés digestives, son arome et son velouté.

Elle est recommandée aux personnes souffrant de maux d'estomac désireuses d'atténuer leurs souffrances, dans les cas d'épidémie et contre la mal de mer et les coliques.

La LIQUEUR DE NOIX se prend à tout moment et après chaque repas pour activer la digestion. Elle s'absorbe par petits verres à liqueur.

Dépôt à sa Villa près Cardo et à Bastia chez M. LUCIANI, pharmacien, place des Terrasses.

Se méfier des contrefaçons.

CHOCOLAT MENIER

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse

25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à bois

OUTILS FRANÇAIS-AMÉRICAINS

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux tombés. Il est le SEUL véritable régénérateur des Cheveux tombés. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se méfier des Contrefaçons. Parfumerie ou Savon et dépôt : Rue Jacob, 56, PARIS.

ENTREFOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mlle LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Indispensable en Campagne

L'ALMANACH de la GAZETTE du VILLAGE

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ

AGRANDI

sous la Direction de Mme Alfred RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Parmi les Primes dont il a été parlé à ses PATRONS DÉCOUPÉS DE "LA MODE ILLUSTRÉE" AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

commander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Le Numéro se trouve aussi à ses bureaux, rue du Cirque, 18, rue Jacob, Paris

Un Exemple également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lecarpe, etc.

Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adresse, 156, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei

XXXIe ANNÉE — DIMANCHE, 29 AVRIL 1906 — N° 118

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	
Autres Départ.	32 »	16 »	8 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

OG222

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre, m.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 35 m. — Coucher, 6 h. 26 m.

L'astronomique, le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : Sainte Catherine.

28 AVRIL

UN Mot d'Enfant

Tandis qu'au Pays Noir, l'agitation gréviste arrose de sang français le sol de France, tandis que se poursuit à Courrières, la sinistre remontée des cadavres en décomposition, je songe à un mot d'enfant, qu'un reporter parisien a cueilli, comme une fleur de ruines, parmi toutes ces horreurs.

C'était au lendemain du jour où les treize « rescapés, » Pruvost et Némy en tête, avaient surgi aux yeux d'un surveillant ahuri, en disant simplement : « C'est nous, nous v' là, fais-nous monter. »

A l'infirmerie de la « Goutte de lait », où l'on avait porté ces ressuscités, parmi les blancheurs des lits autour desquels s'agitaient, comme un vol d'anges, des blancheurs de cornettes, le reporter se faisait répéter, pour la troisième fois, la lugubre odyssée. Et c'était un enfant, le petit Victor Martin, tout pâle avec de grands yeux fiévreux, qui, d'une voix éteinte, redisait la sombre histoire :

« Nous étions dix, Némy blessé, huit autres qui sont restés là-bas, et moi, dans une veine de la mine, où l'explosion nous avait surpris. Némy, que sa blessure faisait beaucoup souffrir, ne pouvait pas marcher. Trois de nos camarades nous abandonnèrent au bout d'un jour ; le lendemain, les cinq autres s'en allèrent aussi. Nous ne les avons pas revus ! »

Et comme le reporter étonné demandait : « Pourquoi, petit Victor, n'avez-vous pas suivi vos camarades qui essayaient de se sauver ? » l'enfant répondit, magnifique et simple : « Je ne pouvais pas laisser Némy, il était blessé. »

« Je ne pouvais pas laisser Némy... » Oh, sentez-vous bien ce qu'il y a de grandeur et de courage dans ce mot-là ? Pauvre petit gosse, pauvre petit « galibot, » comme ils disent là-bas, dont la destinée fut de s'enfoncer chaque jour dans les noires galeries d'une mine, tandis que les autres enfants s'épanouissent sous le ciel bleu, est-ce dans ce métier, trop rude pour son être fragile, qu'il a appris l'héroïsme ?

« Je ne pouvais pas laisser Némy... » Ainsi entendus, sous notre éblouissant soleil de Corse, qui rend si lointaines et presque chimériques pour nous ces sombres aventures, les mots sublimes perdent de leur valeur. Mais songez à leur véritable signification, dans l'éternelle nuit d'un souterrain, alors que, resté seul auprès du camarade blessé, l'enfant devait sentir l'horreur d'être emmuré vivant, si près de tant de morts...

Les autres étaient partis au-devant du secours, cherchant parmi les éboulements, dans le labyrinthe des galeries, une trouée, une issue. Et lui, le plus jeune, l'enfant de treize ans, le galibot des mines, eut cet effrayant courage de rester auprès de son grand camarade, à deux pas de l'incendie, dans ce trou sans air et sans lumière, où l'asphyxie allait le gagner, où, pour ne pas mourir de faim, il lui faudrait manger des choses répugnantes, de sa bouche pure de petit enfant !...

Dans l'effroi du danger, quel est celui d'entre nous qui aurait cet héroïsme tranquille, de ne pas chercher le salut, parce qu'un autre ne pourrait pas se sauver ? Bien rares sont, dans le récit des catastrophes, de tels exemples. J'ai vu des êtres forts et braves, exposer leur vie pour arracher le rares semblables à la mort. Mais je n'aurais pas cru possible ce stoïcisme d'enfant, renonçant à l'espoir de vivre, plutôt que d'abandonner son aîné qui souffrait.

Quelle simple et belle chose ! A notre époque de névrose et de scepticisme, alors que les plus nobles sentiments font hausser les épaules, quand l'héroïsme est devenu si rare, qu'on le retrouve à peine au théâtre ou dans les livres, la grandeur de cette âme d'enfant bouleverse et étonne.

Ah ! le courage, comme cela élève et comme cela réconforte ! Et c'est si beau, que l'on se reprend à espérer en des jours meilleurs, en des âges d'or revenus, qui verraient tous les hommes unis, délivrés des haines et des viles passions.

Que deviendra-t-il ce héros obscur et simple du Pays Noir ? Dieu seul le sait. Cela m'étonnerait pourtant qu'il fût un jour un mauvais ouvrier, ou un agitateur.

Et pour perpétuer le souvenir de sa belle action, j'aurais voulu qu'à côté des croix d'honneur qui étoilent les blouses de Pruvost et de Némy, on épinglât le ruban rouge, sur sa vareuse d'enfant. Pour lui, sublime sans témoins, dans le boyau noir qui faillit être sa tombe, quel orgueil c'eût été, et quelle joie pour sa mère...

Sa mère ? Le pauvre petit n'en a pas. Il est seul au monde, orphelin de toujours, qu'un parent a recueilli... Voilà, sans doute, pourquoi il pleurait, dans son lit de convalescent.

Mais je suis sûre, — et je voudrais qu'il le comprît, — tant son courage est digne d'admiration, que toutes les femmes de France, des modestes aux plus huppées, seraient fières d'un tel fils.

RI-KI-TI.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Calvi

M le docteur Santelli, a été accompagné, dans sa tournée électorale, dans le canton de Calenzana, de porte en porte par les huits représentants du clergé calenzanais.

Arrondissement de Corte

Piatrapola, 26 avril 1906.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je fais appel à votre courtoisie pour vous prier de vouloir bien rectifier la note parue dans votre estimable journal du 22 courant.

M. Giuliani, un de mes anciens camarades de classe, m'a prié de le présenter à la population, ce que j'ai fait par pure camaraderie et sans aucun esprit politique. Votre note ayant l'air de faire croire que je voterai pour M. Giuliani, je tiens à déclarer que nous votons pour M. Gavini moi et les miens.

On vous fait dire que « depuis bien des années on n'avait vu pareil emballement dans le Fiumorbo ». Les habitants du Fiumorbo, M. le Directeur, connaissent mieux que cela leurs véritables amis, et seul, le jeune vicaire qui accompagnait M. Giuliani avait l'air emballé.

Aurons, etc.

J'espère, M. le Directeur, que vous voudrez bien, (sans recourir à la réquisition légale), faire paraître cette rectification dans votre plus prochain numéro.

P. J. RENUCCI,
Maire d'Isolaccio.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Le cahier des charges violé par la Compagnie Fraissinet. — Application du tarif du bon plaisir aux voyageurs Balanins.

CAHIER DES CHARGES. Pag. 31, Chap. VII Art. 93. — Le concessionnaire exercera, pour son compte, l'industrie du transport des passagers et des marchandises.

Les produits de ce transport lui appartiennent exclusivement.

. . . . . .

Le tarif maximum du transport des passagers est fixé ainsi qu'il suit :

1re classe, 25 fr. sans la nourriture.
2e classe, 16 fr. —
3e classe, 10 fr. —

Page 33

Les prix de passage et de fret indiqués ci-dessus ne peuvent être élevés par le concessionnaire sans l'autorisation préalable du Ministre.

Un voyageur qui s'embarque à Marseille à destination de Bastia sur un bateau filant 14 nœuds paye pour un parcours de *210 lieues*, 25 fr. en 1re classe, 16 fr. en 2e classe, 10 fr en 3e classe.

Le même voyageur qui s'embarque à Marseille à destination de Calvi, sur un bateau filant 10 nœuds et demi paye pour un parcours de *160 lieues* 20 fr. en 1re classe, 20 fr. en 2e classe et *18 francs* en 3e classe.

Que fait le Ministre compétent ?

UN BALANIN.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 avril à 3 h.

Languedoc, allégro,	Puech.
Les Matelots, ouv.,	Flotow.
Valse Espagnole,	Lacome.
Sélection sur Sigurd,	Reyer.
Solo de clarinette,	Brun.

Le Chef de Musique, J. LANY.

Homologation précipitée *des Horaires*

On ne saurait dire si c'est avec une inconscience légèreté ou un parti pris évident que l'on traite des « Choses de Corse » au Sous Secrétariat des Postes et Télégraphes. Le fait est que, pour cette administration, l'avis des Chambres de Commerce ou des Syndicats d'initiative corses ou s'intéressant à la Corse, ne compte pas quand il s'agit d'accorder satisfaction aux desiderata de notre département.

L'homologation ministérielle accordée au nouvel horaire des services maritimes postaux, présentée par la Cie Fraissinet, en est une nouvelle preuve ; projet approuvé dans son intégralité contrairement aux opinions exprimées par les Chambres de Commerce de Nice et de Bastia, les Syndicats d'initiative de la Corse et de la Côte d'Azur, les principaux intéressés.

Et ce n'est pourtant pas le manque de temps que l'administration supérieure des Postes pourra invoquer pour expliquer cette approbation du nouveau projet, puisqu'elle avait

84. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

XII

La cliente annoncée se montra.

C'était, sous une toilette sombre, discrète et du meilleur goût, la plus superbe créature que l'on pût voir.

De taille moyenne, mais bien proportionnée, le corsage opulent, les hanches rebondies, elle respirait la force et la santé.

Son voile levé laissait voir une figure aux traits surfaits, à la bouche sensuelle, aux lèvres pulpeuses hypocritement baissées et bordées par des cils bruns, longs et soyeux comme la chevelure qui encadrait le visage.

Le nez petit, aux narines extraordinairement mobiles, les lèvres bien dessinées, mais charnues, indiquaient la sensualité.

Le sourire, qu'elle voulait rendre modeste, était plein de charme.

— C'est l'prince Méromalle, voilà une bien jolie femme ; si vraiment elle veut tâter du divorce, je plains le mari menacé de perdre un pareil trésor.

Il l'examina plus attentivement, cherchant à deviner son âge, vingt-six ans tout au plus, c'est-à-dire qu'elle était dans tout son épanouissement ; à ses attaches fines, à l'aristocratie naturelle de sa personne et de ses mouvements, il vit qu'elle était bien née.

Sa voix était un ravissement comme le reste, grave et douce à la fois.

Assurément cette femme cachait le don de séduire et la puissance de ses charmes ; elle mettait une sorte d'adresse à s'embourgeoiser volontairement, à chercher ses facultés troublantes sous des échos simples, mêmes, presque étriqués.

— Une comédienne, se dit Méromalle, en physionomiste habile et expérimenté qu'il était.

Et, après s'être levé pour la saluer avec grâce, il ferma à demi les yeux, pour mieux l'écouter en apparence, mais en réalité pour se laisser bercer voluptueusement par la musique délicieuse de cet organe velouté, au timbre profond, aux inflexions félines parfois.

— Monsieur, commença-t-elle, ma présence dans votre cabinet suffit à vous expliquer l'objet de ma visite. Je suis la comtesse Van Oosten et ma fortune est assez grande pour me permettre de vous rémunérer convenablement, si vous parvenez à me rendre le service que j'attends de vous. Mais je vous avertis que votre... ministère aura à s'exercer dans des conditions particulièrement délicates, difficiles même. Le comte Van Oosten ne m'a donné jusqu'ici aucun des motifs de divorce exigés par la loi, et cependant je suis décidée à divorcer pour des raisons impérieuses.

— Si impérieuses que soient ces raisons, elles ne contrebalanceront pas, si je vous entends bien, l'absence de motifs légaux, et vous voudriez que je vous aidasse à triompher des obstacles qui vous gênent ?...

— Vous m'avez on ne peut mieux comprise, monsieur.

Méromalle prit un air gourmé.

— Pardonnez-moi, madame la comtesse, mais je crains que vous ne vous soyez trompée en vous adressant à moi. L'office que je dirige est, en tout point, aussi régulier que respectable, et s'il s'agissait de diriger une de ces intrigues que la morale réprouve, je serais forcé de vous conseiller de faire appel à une agence dirigée par un homme moins scrupuleux.

Le drôle, jugeant du premier coup d'œil le parti qu'il pouvait tirer de l'affaire qui se présentait, jouait un jeu dangereux, mais habile.

Plus il se proclamerait austère, plus cher il ferait payer les gredineries qu'on lui ferait commettre.

Mais il avait affaire à forte partie.

Sans s'émouvoir aucunement, la comtesse répliqua avec la grâce parfaite d'une femme du monde irréprochable.

— Je vous demanderai la permission de m'exprimer avec la plus entière franchise. Quand on veut divorcer, on a des motifs légaux ou on n'en a pas. Quand on en possède on n'a qu'à se présenter chez le premier avoué venu et à l'charger de les faire valoir. Mais dans l'intérêt même de notre réussite, il est indispensable que vous ne me laissiez rien ignorer de ces raisons impérieuses qui vous conseillent de divorcer ; si vous continuez à me les tenir cachées, ainsi que vous semblez le désirer, je serai obligé de vous refuser mon concours. Songez que jusqu'au prononcé du divorce, je deviens le guide de votre conduite. Or, comment vous guider dans l'avenir si je ne suis pas renseigné sur le passé ?

— A quoi bon vous instruire de choses qui n'intéressent pas directement le procès que vous avez appelé à diriger ?

Je vous dirai tout ce qui concerne la baronne Van Oosten, afin que, le connaissant bien, vous soyez à même de trouver dans son caractère et dans sa vie des griefs suffisants pour motiver le dénouement auquel j'aspire, mais j'entends rester discrète sur ce qui ne regarde que moi seule, conclut-elle avec fermeté.

(*A suivre.*)

60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

Le meilleur et le plus agréable Purgatif

même laissé écouler les délais fixés par la dernière adjudication.

Dès la fin janvier en effet, M. Fraissinet lui soumettait le nouvel horaire. Les Chambres de Commerce n'en recevaient communication que le 3 mars, plus d'un mois après. Néanmoins, la Chambre de Commerce de Nice ne traîna pas les choses en longueur. Le 5 mars elle faisait siennes les modifications proposées par le Comité des Intérêts Corses de Nice, à qui elle avait adressé dès le jour de son arrivée, le projet d'horaire. Nos lecteurs ont pu lire le rapport dressé par une Commission du bureau de notre Comité et la lettre du président de la Chambre de Commerce de Nice qui nous informe que le Ministre était saisi de sa délibération le 6 mars.

La Chambre de Commerce de Bastia envoyait aussi le 14 du même mois, à M. Bérard, copie d'une délibération où les modifications proposées par le Comité des Intérêts Corses étaient présentées. La lettre de l'honorable M. Ajaccio en fait foi.

Il convenait donc d'apporter à ce nouveau projet des modifications que M. Fraissinet lui-même reconnaissait devoir être prises en considération, ainsi qu'il l'écrivait à notre Comité, le 3 mars. Il ajoutait même qu'il était toujours disposé à les étudier avec le plus grand désir de nous accorder satisfaction.

Mais au Ministère des Postes, on avait probablement d'autres chats à fouetter, et je pense que nous en serions encore à attendre une réponse quelconque à nos desiderata si le télégramme adressé le 26 mars à M. Bérard, le lendemain du jour où les nouveaux services auraient dû commencer, ne vint rappeler aux bureaux de l'administration supérieure des Postes que le régime provisoire que subit la Corse depuis quinze ans devait avoir un terme.

Nous ne fûmes pas seuls à protester : Bastia, aussi intéressée que nous, en fit autant.

Le 29 mars, le projet était homologué, et, à Paris, M. Bérard ne s'était même pas demandé s'il était conforme aux clauses et conditions du cahier des charges dont il doit assurer le respect.

Ainsi nous n'aurons pas plus de voyages diurnes de Nice en Balagne que jadis, si ce n'est pendant trois mois de l'année. La poste pourra stationner des nuits entières dans un port, contrairement aux règlements. Les courriers seront distribués vingt-quatre heures plus tard. Nous resterons jusqu'à trois jours sans communication directe avec la Corse. Les arrivées, se feront à des heures impossibles, autant pour les voyageurs, que pour le service postal.

Par conséquent autant de défectuosités et de défauts que l'on n'a même pas cherché à examiner et par suite à corriger. Nous étions condamnés d'avance.

Il nous appartient cependant de ne pas nous en tenir là. Plus que jamais il faut protester contre ce mauvais vouloir et ce parti pris évident des sphères gouvernementales pour les affaires qui intéressent notre chère Corse. Le Comité des Intérêts Corses fera, on peut en être certain, tout son devoir. Déjà il a saisi les Syndicats corses de cette situation. Il ne reculera pas non plus d'avant une nouvelle campagne à entreprendre. Il luttera sans cesse, sans se laisser décourager par des insuccès accidentels, et, par sa persévérance et la justesse des droits qu'il revendique, il arrivera à faire comprendre en haut lieu que satisfaction doit nous être accordée.

Nous ne saurions douter non plus que les organisations corses de l'île surtout, ne soient en parfaite communion d'idées avec nous sur ce point : il n'y a pas deux manières de voir, et c'est notre devoir comme notre intérêt immédiat qui nous dicte cette ligne de conduite.

Que l'on ne prétexte pas qu'il s'agit là de services définitifs... *provisoires*, destinés à changer avec la prochaine délibération du Conseil général ! Nous n'en savons rien et l'expérience de 15 années de services provisoires antérieurs doit nous faire ouvrir les yeux.

On nous donne des services *provisoires* ou non, qu'on nous les donne ratio..nels et avantageux ! cela ne coûte pas plus cher et cela nous permettra d'attendre, sans trop d'impatience, qu'on les transforme en *définitifs* !

L. LUBINCHI.

(La Corse et la Côte d'Azur).

Ce que disent les Journaux

La République Française

Sur les troubles grévistes :

« Le gouvernement a fini par comprendre que s'il laissait plus longtemps la Révolution sociale maîtresse de la rue et de la liberté des citoyens, il allait se trouver aux prises avec les difficultés les plus graves à la veille du 1er mai dont on a raison de redouter les périls.

» Comment ne pas se résoudre à mettre un terme à l'anarchie qui ravagerait toute une région et qui menaçait de s'étendre dans beaucoup d'autres. Nous n'avons pas compris, nous ne comprenons pas encore pourquoi il a fallu tant de réflexions et tant de discussions pour agir. Il ne suffit pas pour les empêcher de vaincre à l'ordre public de prononcer des phrases plus ou moins éloquentes dans un cabinet de ministre, il serait mieux en situation de leur appliquer la loi dans toute sa rigueur. »

L'Eclair

De M. Judet, à propos des députés prêtres :

« Le Pape a interdit aux membres du clergé d'être candidats aux prochaines élections sans le consentement de leur propre ordinaire et de celui du lieu où ils désirent se présenter. Parmi les prêtres déjà réputés qu'atteint directement la décision pontificale, Lemire, représentant la circonscription d'Hazebrouck, paraît certainement le plus visé.

» Son originalité dans les législatures pas ses fut, non de s'associer aux idées anti-religieuses du gouvernement, mais d'accepter toutes les collaborations avec beaucoup de complaisance et quelques humiliations dans l'espoir de les faire tourner au profit de l'Eglise. »

L'Echo de Paris

Sur le manifeste du parti radical :

« Le parti radical et radical socialiste publie lui aussi un manifeste, il débute par cette phrase lapidaire :

« Le parti républicain radical et radical socialiste est avant tout un parti de loyauté et de franchise. »

» Des gens qui n'ont eu comme moyens de gouvernement que la délation, le marchandage et le mensonge, parler au pays de leur loyauté et de leur franchise, est d'une jolie audace.

» Comme conclusion on y lit que le but poursuivi est le triomphe des idées de liberté, d'égalité et de fraternité. Il est stupéfiant de voir ces vocables qui ont compromis toutes les libertés introduit la haine entre les citoyens se réclamer encore de ces formules. Il est curieux toutefois de constater comme la peur des élections rend sages ces candidats. »

Nécrologie

M. le Juge Casalta

M. Sébastien Casalta, ancien juge au tribunal de Bastia, vient de s'éteindre dans sa 80e année. Petit-fils du général Casalta, qui a laissé un nom si honoré dans les fastes militaires de la Corse, il fit ses études de droit, et peu après entra dans la magistrature. Il joignait à ses connaissances juridiques un sens très droit, un esprit très impartial et une grande dignité. Après avoir occupé diverses fonctions dans les tribunaux du ressort, il se trouvait, en 1883, juge au tribunal de Bastia et avait été déjà l'objet de propositions pour la place de conseiller.

Il fut impitoyablement sacrifié : on ne tint compte ni de ses services ni de sa valeur. M. Casalta descendit de son siège la tête haute, entouré de l'estime des justiciables du ressort, et ses concitoyens de Bastia s'empressèrent de lui manifester cette estime en l'appelant à siéger au conseil municipal. On peut dire que nul mieux que lui n'a rempli ce mandat et n'a défendu avec plus de patriotisme les intérêts de sa ville natale.

M. Casalta se donna à la direction de ses propriétés, mais des épreuves bien humiliantes vinrent l'atteindre : il les supporta grâce à la tranquillité de sa conscience et à sa foi, soutenu aussi par les témoignages de sympathie qui lui venaient de tous côtés et par la respectueuse considération dont il a été toujours entouré.

Il s'était depuis retiré dans sa charmante villa des Amandiers, ménagée à ses goûts, éloignée des bruits de la ville où il ne se rendait plus que très rarement. Là, au milieu d'une compagne incomparable et d'enfants qui ne cessaient de l'entourer des plus affectueuses prévenances, il a terminé tranquillement son existence, sans qu'on ait jamais entendu sortir de sa bouche un mot de révolte, bien qu'il eut tant de raisons de se plaindre.

M. Sébastien Casalta emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui le connaissaient et qui avaient pu apprécier le magistrat digne et indépendant, le citoyen probe et désintéressé ; mais ce sont les siens qui sont surtout inconsolables, car on ne pouvait trouver un père plus tendre, un époux plus dévoué.

La population a fait de belles funérailles à cet excellent Bastiais, et en masse compacte elle a accompagné son cercueil jusqu'à l'église Saint Jean.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Jacques Gregori, Joseph Ajaccio, Sauveur Thiers et Louis Bourgeois. On remarquait dans le cortège un grand nombre de magistrats de la Cour et du Tribunal et la plupart des membres du Barreau.

Nous prions Mme Casalta d'agréer nos respectueuses condoléances, ainsi que ses enfants, et en particulier notre distingué confrère, M. l'avocat Casalta.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

VILLE DE BASTIA

CONVOCATION DES ÉLECTEURS

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le décret en date du 8 avril 1906, portant convocation des collèges électoraux pour le 6 mai suivant, à l'effet d'élire les membres de la Chambre des députés,

Vu l'article 4 de la loi organique du 30 novembre 1875,

ARRÊTONS :

Art. 1er. — La commune de Bastia est divisée en vue des dites élections en trois bureaux de vote, établis :

Le premier au Palais de Justice, (salle du Tribunal de 1re Instance) ; le deuxième au Théâtre (salle du péristyle) ; le troisième à l'Hôtel de Ville, (salle du Conseil municipal) ;

Voteront au premier bureau, tous les électeurs du canton de Bastia-Terranova, au deuxième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre A à la lettre K inclusivement, au troisième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre L à la lettre Z.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 27 avril 1906.

LE PRÉFET.

Théâtre Municipal

Ce soir,

Grande soirée de gala au bénéfice de la basse M. Villani, et pour les adieux de la troupe.

Lucie de Lammermoor

Opéra en 4 actes de Donizetti

M. Villani chantera l'évocation de « Robert le Diable » de Meyerbeer.

Pour la location s'adresser à M. Poggi, coiffeur.

A LOUER

Villa Blanchard

S'adresser à Me Giordani, notaire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 avril

Thermomètre — 7 heures du matin 12 5
à midi 17 4 à 6 heures du soir + 15 0
Maxima 18 2 Minima + 6 8
Baromètre — 7 heures du matin, 753 mm.
à midi, 754 mm. 6 heures du soir, 756 mm.
Vent. — Dans la matinée, N.O modéré
Dans l'après midi, calme.
Etat du ciel, découvert.
L'hygromètre, à 7 h. du matin : 22 mm

La Cirnea

La Cirnea quitte, paraît-il, la poétique maison Romieu, pour venir s'installer en plein boulevard, au-dessus du Café Andreani, au premier étage. Elle disposera là d'une magnifique salle où les danseurs pourront tournoyer à l'aise. Et les sociétaires que les distractions du programme ne parviendraient pas à retenir dans la salle, pourront se rabattre sur celles qu'offre le boulevard, même derrière les persiennes vertes.

L'inauguration du nouveau local nécessitera naturellement l'organisation d'une fête splendide.

⁂

Conférences populaires

La Société nationale des conférences populaires a décerné des diplômes d'honneur à MM. le capitaine Leclerc, du 163e ; le capitaine Leandri, du 3e règ. de chasseurs d'Afrique.

⁂

Carnet mondain

On vient de célébrer à La Colle-sur-Loup le mariage de Mlle Jeanne Raybaud, fille de l'honorable juge de paix de Cagnes, avec M. Raffalli, inspecteur de la Compagnie des eaux à Paris.

⁂

Inscription maritime

M. Grisoni Augustin-François Victor, commis de 4e classe de l'inscription maritime, est nommé commis de 3e classe.

⁂

Au Port

— Vap. « Lismore, » cap. Osbini, de Marseille, 35 passag., div.
— Vap. « Tavignano, » cap. Catoni, de Nice, 5 passag., div.
— Vap. « Numidia, » cap. Mattei, de Naples, 78 passag., div.
— Vap. « Adriatico, » cap. Vigienzoni, de Livourne, 5 pas., div.
— Vap. « Cyrnos, » cap. Maurry, de Rousse, 4 passag. div.

⁂

Chirurgien-Dentiste

M. Bottrami, dentiste des Hôpitaux civils et du Lycée de Marseille, 58, rue Saint-Ferréol, prévient sa clientèle bastiaise que son opérateur, M. Louis Garibaldi, dentiste adjoint des Hôpitaux, recevra au Grand Hôtel Limouzour du 10 au 24 mai exclusivement.

⁂

A louer

Magasin, boulevard Paoli, 28.
— Appartement, 10 pièces, 27, rue de l'Opéra.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin situé rue de l'Opéra, 3, (ancienne librairie Fabiani).
— Un appartement au 1er étage de la maison Fantozzi, composé de 9 pièces, donnant sur le Bd Paoli.
— Magasin au rez-de-chaussée sur la place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, 15, place St-Nicolas, Bastia.

⁂

Mots de la fin

Cours d'anthropologie.

— Prouvez-moi que l'homme descend du singe ?

— C'est bien simple : quand il se sent perdu il se raccroche à toutes les branches !

NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA MISÉRICORDE. — Dimanche, la confrérie de la Miséricorde célébrera sa fête patronale.

Messes basses à 6, 7 et 8 heures ; Office de la T. S. Vierge à 9 heures et demie ; Grand'Messe à 10 heures. Le soir à 5 heures Vêpres, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement et du baiser de la Ste Hostie.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

A CIRNEA. — Dimanche, 29 avril, solita riunione a Cirnea, a cinque ore.

SYNDICAT DES OUVRIERS DU CHEMINS DE FER. — Les employés et ouvriers syndiqués, sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, dans une des salles de la mairie.

La commission exécutive.

AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle mettra en vente, à partir du 25 avril, les marchandises ci-après, paiement comptant :

Soufre sublimé pur : en ballots de 50 k., marque Bonde, 9.50 le ballot ; Marque Esmieu, 8.75 le ballot ; Trituré raffiné, marque Esmieu, 8.50 ; de Cadanis sublimé fin, 10 fr. le ballot.

Sulfate de cuivre en sacs de 50 k., 0,62 à 0,65 le kilo.

Soude raffinée en pains en sacs, à l'entrepôt d'octroi, 61 fr. les 100 k. ; en sacs, morceaux irréguliers de Paris, 60 fr. les 100 k. ; en caisses de 50 k., morceaux réguliers, St-Louis, 62 fr. les 100 k. ; en caisse de 50 k., Méditerranée, 60 fr. 50 les 100 kilos.

Sucre cristallisé, 1er et 3e jet.

Pâtes Rivoire et Carret, par caisses de 60 k. 80 fr. les 100 kilos ; par caisses de 12 k. 84 fr. les 100 k. ; au détail, le 2 paquets de 250 grammes, 0 45.

Savon : en caisses de 50 k. Fer à cheval, 26.50 la caisse ; Abat-jour, 24.50 la caisse ; Condor, 21 fr. la caisse ; Echalote, 20.50 la caisse.

Sel gros des îles d'Hyères, 11 fr. les 100 kilos.

Sel fin en sacs de 50 k., 13.50 les 100 k.

Farinette extra blanche, 14.50 à 15 fr. les 100 kilos.

Repasse tendre, 12.50 à 13.50 les 100 k.

Farines : Coty, Dagraud, Mesty, Bilard, Parrel berdinaks, Thomas et Cie grasc.

Pétrole Atlantic, 14 fr. 50 la caisse à l'entrepôt d'octroi.

Charles de Viacenti, 18, rue de Provence, Paris. Ordres de bourse. Comptant et ferme.

Renseignements financiers gratuits sur toutes valeurs cotées ou non cotées. — Courtages officiels. 1 0/00 au parquet. 1.25 0/00 en coulisse.

DÉPOT CENTRAL

1, rue Neuve Saint-Jean, 1, Bastia

POMMES DE TERRE

EN GROS

pour semence et consommation

Early, Pertuis, etc., etc.

Aulx, légumes, savons, cafés, etc.

Gros et détail

PUZZICHELLO

Eau sulfureuse sodique contre les maladies de la peau, des bronches, de l'estomac, les hémorroïdes les maladies contagieuses.

1re Saison du 1er au 20 mai.
2me Saison du 20 mai au 10 juin.

Pour tous renseignements écrire à M. le Directeur de l'Etablissement à Puzzichello.

Bijouterie-Horlogerie

DANESI fils

Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti

CHOCOLAT MENIER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	27 avril — 28 avril
Rente 3 0/0 amortissable	98.90 — 98 90
— 3 0/0 consolidé	98 30 — 98 50
	ex-coupon.

LE PHARE DE LA CHIAPPA

Paris, 28 avril.

Le nombre des gardiens classés attachés au phare de Portovecchio, sur la pointe de la Chiappa, est réduit de 4 à 3 ; ils recevront chacun une indemnité annuelle de vivres de mer de 100 francs.

M. Susini, gardien de 1re classe à Portovecchio, est nommé chef gardien avec un supplément de traitement annuel de 100 francs.

Conseil des Ministres

Paris, 28 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Le discours de M. Sarrien

M. Sarrien, ministre de la justice a fait connaître les grandes lignes du discours politique qu'il prononcera demain à Paray-le-Monial.

Dans ce discours M. Sarrien exposera le programme du gouvernement.

La grève des mineurs

Le président du conseil a communiqué les rapports parvenus ces jours à la ministère de la justice et se rapportant à l'instruction judiciaire suivie contre de nombreux individus qui ont été mêlés aux troubles survenus dans les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais.

Les chemins de fer éthiopiens

M. Bourgeois, ministre des affaires étrangères, a annoncé au Conseil la constitution d'une commission pour procéder à l'étude de la question des chemins de fer éthiopiens.

Le premier Mai

Le ministre de l'intérieur a donné connaissance des dispositions qu'il avait prises en prévision de la journée du 1er mai.

Les cortèges et les attroupements sur la voie publique seront interdits.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Un Sous-Officier tué par un soldat

Douai, 28 avril.

Un crime qui a eu pour mobile la vengeance, a été commis aujourd'hui à Waziers, dans le département du Nord, par un jeune soldat du 84e régiment d'infanterie.

Un détachement de ce régiment se trouve actuellement aux environs de Waziers et fait partie du corps de troupes concentrées sur le théâtre de la grève des mineurs pour le maintien de l'ordre.

Le meurtrier, un nommé Legrand, a tiré un coup de fusil sur le sous-officier Barbieur, qui a eu la tête traversée par le projectile.

La mort a été instantanée. Le soldat Legrand, arrêté sur le champ et sommis à un premier interrogatoire, a déclaré qu'il avait commis ce crime pour se venger du sous-officier Barbieur qui lui avait infligé, il y a quelque temps, 4 jours de consigne.

Legrand prétend n'avoir nullement médité cette punition qu'il a dû subir malgré ses protestations.

Transféré à Douai, le meurtrier a été écroué à la prison militaire, en attendant sa comparution devant le conseil de guerre du 1er corps d'armée.

Ce crime a provoqué une indignation générale dans toute la troupe et a causé une vive émotion au sein de la population de Waziers.

LE COMPLOT et la Presse

Paris, 28 avril.

Tous les journaux s'occupent aujourd'hui du « Complot », ainsi que des nombreuses perquisitions qui ont été effectuées dans la journée d'hier.

La Lanterne

dit que « l'opinion de la majorité des Français était déjà faite sur l'œuvre des Jésuites dans le mouvement gréviste. »

L'Humanité

« Il est odieux, par des perquisitions en partie double, d'accréditer la légende que la classe ouvrière marche d'accord avec ses pires ennemis. »

L'Aurore

« Les électeurs consulteront demain le piège qui leur est tendu. »

Le Figaro

« Le pays ne se laissera pas tromper par des manœuvres naïves. »

L'Echo de Paris

« La menace de la Haute-Cour est la suprême manœuvre du gouvernement des impuissants et des discrédités. »

L'Eclair

« L'inepte de ces perquisitions panachées dépasse leur cavalerie »

Le Soleil

« Les procédés employés sont trop maladroits pour ne pas soulever une explosion de dédain et de risées. »

Le Journal

« On a trouvé chez plusieurs perquisitionnés des listes de fonctionnaires et de futurs ministres, destinés à remplacer ceux du régime actuel. »

Le Gouvernement provisoire

Paris, 28 avril.

Le « Matin » annonce qu'on aurait trouvé chez M. Durand de Beauregard, une pièce manuscrite, intitulée « Projet pour le cas d'un coup à faire. »

On dit dans ce projet que l'on tiendrait prête une proclamation à l'armée ; en même temps qu'une proclamation du président du gouvernement provisoire, imprimée pendant la nuit, serait affichée sur les murs de Paris et de Londres.

LES PERQUISITIONS

A PARIS

Paris, 28 avril.

De nouvelles perquisitions ont été opérées aujourd'hui.

Un commissaire de police s'est présenté, ce matin, à 7 heures, au domicile de M. de Lasalle, secrétaire-adjoint de la confédération générale du travail et aux bureaux du journal anarchiste le « Libertaire. »

DE NAIN

Dunain, 28 avril.

Des perquisitions ont été opérées aujourd'hui au domicile de trois membres du Comité des grèves et chez le trésorier du syndicat des métallurgistes.

La ville tend de plus en plus à reprendre sa physionomie habituelle.

Les deux cas constatés ce matin sont en augmentation sur le chiffre d'hier.

LE 1er MAI

A PARIS

Paris, 28 avril.

Le ministre de la guerre a fait placarder des affiches informant la population parisienne que la répression pourra être exercée pour le logement et les subsistances des troupes à l'occasion du 1er mai.

Le journal la *Vie Illustrée* saisi par la police

Paris, 28 avril.

Le numéro de la « Vie Illustrée », qui devait paraître aujourd'hui, a été saisi sur ordre du ministre de l'intérieur.

Ce numéro contenait une série de travaux, composés par juxtaposition de photographies truquées, envisageant l'hypothèse de l'avènement des collectivistes au pouvoir.

LES GRÈVES

VALENCIENNES

Reprise du travail

Valenciennes, 28 avril.

La rentrée des mineurs a été complète ce matin dans la concession des mines d'Anzin.

Le mouvement de reprise du travail dans toutes les fosses du bassin du Nord s'est accentué très sensiblement.

Les métallurgistes ont complètement repris le travail.

Les grévistes dirigeants eux-mêmes abandonnent la lutte.

MARSEILLE

Les garçons limonadiers

Marseille, 28 avril.

La grève des garçons limonadiers continue.

Tous les cafés du centre de la ville sont restés fermés aujourd'hui.

TOULON

Les ouvriers gaziers

Toulon, 28 avril.

Tous les ouvriers gaziers se sont mis en grève ce matin.

L'éclairage au gaz n'a pas pu être employé dans la soirée.

Les limonadiers et restaurateurs

Les garçons limonadiers et les restaurateurs continuent à se refuser

Ils ont présenté de nouvelles revendications sous une forme plus énergique.

LORIENT

Lorient, 28 avril.

Le directeur de la Compagnie des tramways a avisé ce matin le maire de Lorient, qu'en présence de l'agitation révolutionnaire qui règne en ville et des bagarres qui se renouvellent à chaque instant, et sur tous les points de la ville, il renonçait à mettre les voitures en circulation.

La situation est toujours grave.

Plusieurs tentatives faites dans certaines corporations pour reprendre le travail ont échoué.

LENS

Reprise partielle du travail

Lens, 28 avril.

On a constaté aujourd'hui une reprise partielle du travail dans la concession des mines de Lens.

La reprise du travail s'est également dessinée dans les concessions d'Ostricourt et de Nœux.

La nuit et la matinée ont été calmes.

A BETHUNE

Fin de la Grève

Béthune, 28 avril.

Dans la concession des mines de Béthune, le travail a été repris partiellement aujourd'hui.

L'ordre n'a pas été troublé ; on croit que la grève touche à sa fin.

A L'ÉLYSÉE

Le Roi de Suède

Paris, 28 avril.

Le président de la République et Mme Fallières ont donné aujourd'hui un grand déjeuner en l'honneur du Roi de Suède.

Au champagne, les deux chefs d'Etat ont échangé des toasts qui témoignent une sympathie réciproque.

La musique de la Garde républicaine a joué pendant toute la durée du déjeuner.

EN ITALIE

Ouverture DE L'EXPOSITION DE MILAN

Milan, 28 avril.

Le Roi et la Reine d'Italie ont inauguré aujourd'hui la grande exposition internationale de Milan.

AUTRES ATTENTATS

Paris, 28 avril.

Plusieurs lettres de menaces ont été adressées au Directeur de la compagnie de chemins de fer.

Ces lettres font prévoir que d'autres attentats vont être commis sur la ligne.

Le police informée a pris toutes les mesures nécessaires.

Les ministres Bienaimé et amiral Hirabelle, toutes les autorités, ainsi que les principales notabilités de Milan, assistaient à cette inauguration.

Les souverains ont été acclamés.

Tentative criminelle AU PONT D'ARGENTEUIL

Paris, 28 avril.

Des malfaiteurs, restés inconnus ont essayé de faire sauter le pont du chemin de fer d'Argenteuil près de Colombes.

Les dégâts sont peu importants et la voie ferrée n'a pas été détériorée.

Formidable explosion

Cette tentative criminelle a provoqué une formidable explosion qui a été entendue à une distance de près de 8 kilomètres.

Un train de voyageurs

Trois minutes avant cette explosion, un train de voyageurs qui se rendait au Havre, était passé avec un convoi d'émigrants.

Des mesures d'ordre très rigoureuses ont été prises ; des équipes de cantonniers ont été échelonnées sur la voie.

Les auteurs

Les auteurs de cet attentat n'ont pu se soustraire à toutes les recherches de la justice.

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois frères

BASTIA (Corse)

Apéritif
Digestif
Fortifiant

Ne commettez pas l'erreur de Exigez la date du tirage sur les billets **Série Rouge et Jaune**

LOTERIE DE ST-POL-SUR-MER *pour Enfants Tuberculeux*

La Seule qui tire tous ses gros lots en 1906, le 14 *Août prochain* en un seul tirage.

Gros lots : 250.000, 50.000, 20.000 ... de 5000 à 100

Le Billet : UN FRANC

COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE DE NAVIGATION

NOUVEAUX SERVICES RAPIDES

Corse — Algérie — Tunisie — Italie

Départs de Bastia

		Arrivées à
Jeudi	4 heures soir.	Marseille. . . Vendredi, 7 heures m.
Jeudi	9 heures soir.	Nice . . . . Vendredi, 6 heures m.
Dimanche	10 heures matin.	Tunis . . . . Lundi, 11 heures m.
Samedi	10 heures soir.	Naples . . . . Dimanche, 5 heures s.
Lundi	minuit.	Livourne . . . Vendredi, 4 heures m.
Samedi	10 heures matin.	Nice & Marseille (commercial).

Départs de		Arrivées à Bastia
Marseille .	Samedi, 3 heures s.	Dimanche . . . . 6 heures m.
Nice . . .	Samedi, 10 heures m.	Samedi . . . . 7 heures s.
Tunis . . .	Mercredi, midi.	Jeudi . . . . 1 heure s.
Naples . . .	Mercredi, 5 heures soir.	Jeudi . . . . 11 heures m.
Livourne . .	Vendredi, minuit.	Samedi . . . . 4 heures m.
Cette . . .	Jeudi, midi.	
Marseille .	Mardi, soir.	(commercial), Jeudi 7 heures matin.
Nice . . .	Mercredi, soir.	

Marseille — Ajaccio — Propriano

Départ de		Arrivées à
Marseille .	Dimanche, 4 heures soir.	Ajaccio . . Lundi, 7 heures matin.
Ajaccio .	Lundi, 5 heures soir.	Propriano . Lundi, 5 heures soir.
Propriano .	Mardi, 11 heures m.	Ajaccio . . Mardi, 1 heure soir.
Ajaccio .	Mardi, 4 heures s.	Marseille . Mercredi, 7 heures matin.

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permettra réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an.
Obl. Commun. 2 50 0/0 1879, payables en 30 mois, 291.50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an.
Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200.000 fr. de lots par an.
Obl. Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an.
Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tumin*, Directeur *Banque Générale de Crédit*, 16, rue Vivienne, Paris. (2e).

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour la remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc:

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

A DÉLAI DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Salons à des prix modérés

« *Commercial Union,* »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 90 millions), demande représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, bd du Muy, Muy. Marseille.

Mme MASSEL-WOOD

chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert *tous les jours* à **Ajaccio,** de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval,** en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'opera,** en face des magasins Orcaga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux
Avoine et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation
à Gaz et Acétylène
Jean Cini, ex ouvrier du Gaz
Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons.
Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti.

CHOCOLAT MENIER

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

Le Directeur Gérant,
J.-B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS

Envoi franco du Catalogue — Réargenture de tous objets

MANUFACTURE : 56, Rue de Bondy, Paris. — Usine de CHRISTOFLE — 56, Rue de Bondy, Paris.

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
Eugène PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants
Rayon spécial de chaussures de luxe
Grand assortiment de chaussures en couleurs
Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a l'honneur d'informer ses nombreux clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? LES CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?

SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats inespérés Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations

COURS SECONDAIRES
de Jeunes Filles d'Ajaccio
DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI
Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours sont faits par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'Instituteurs et d'Institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vue splendide sur le golfe, eau et gaz, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat
Demi-Pensionnat — Externat
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

4 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;
1 admission à l'Ecole Normale sur 3 ;
16 Brevets supérieurs sur 18.
Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.
Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Indispensable à la Campagne

ECONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 7 mois, 3 fr.
Départements : 7 mois, 3 fr. 50 c.

56, Rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LAQUELLE ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Se trouve également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Lisez tous les Jeudis
le
Journal des Voyages
La plus attrayante des publications hebdomadaires.
ROMANS D'AVENTURES
par les auteurs les plus célèbres :
Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.
Récits d'Explorations. — Nombreuses Variétés.
SUPERBES ILLUSTRATIONS
Abonnement de Trois Mois aux Prime contre mandat-poste de 1 fr. 50. Adresse. Administration du Journal des Voyages, rue Montmartre, Paris.
15 centimes le Numéro. En vente partout.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matteï

XXXIe ANNÉE — LUNDI, 30 AVRIL 1906 — N° 119

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et cotées aux Bureaux du Journal.
Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Catherine.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 30 m — Coucher, 6 h. 29 m.
Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Anastasie.

29 AVRIL

SCÈNES DE LA VIE BASTIAISE

Et Marie-Madeleine, toute fiévreuse, se laissa tomber à genoux en cachant son visage dans ses mains, pendant qu'Aurèle sortait de la chapelle.

XI

La revanche d'Aurèle

Rien n'indique une entrée d'hôtel à la succursale de l'hôtel de France. C'est une grande maison où loge un grand nombre de locataires. Le premier étage est affecté au service des voyageurs, car mes chambres seulement, et mainte client de la maison Staffe préfèrent loger plutôt dans cette annexe qu'à l'hôtel même. On y est plus libre et les gens du dehors ne savent si vous montez au premier ou au cinquième étage lorsque vous vous engagez dans le vaste corridor de la porte d'entrée.

Séverine et Aurèle y avaient choisi leurs chambres, l'une à côté de l'autre. Les bons amis ne se séparent jamais.

En sortant de la chapelle, Aurèle, se dirigea à grands pas vers sa demeure et alla directement frapper à la porte de sa complice.

— Séverine, dit-il en entrant, est-ce que Vincent doit venir ce soir ?

— Je l'attends à l'instant même, répondit celle-ci en souriant.

— Je décampe vite...

— A quoi bon... n'êtes-vous pas de la famille ?... dit la courtisane avec une malicieuse intonation de voix.

— Non, non, rendons à César...

— Polichinelle, va...

— Je me sauve, au revoir.

Et brusquement Aurèle sortit de la chambre de Séverine et rentra dans la sienne, non sans crainte : son ami pouvant bien rencontrer Marie-Madeleine se rendant dans la même maison. Il laissa sa porte entr'ouverte et attendit les événements.

Vingt minutes après des pas légers se firent entendre dans le long vestibule qui amène aux chambres de la succursale de l'hôtel. Aurèle, qui était aux aguets, sortit de son appartement et se trouva devant Marie-Madeleine, toute tremblante.

— Entrez donc, madame, n'ayez aucune crainte.

Cette dernière entra sans dire un mot dans l'appartement d'Aurèle. Sa voilette cachait la pâleur de son visage et le frémissement de ses lèvres. La porte se referma aussitôt.

— Ah ! monsieur, que j'ai peur, il faut bien que vous soyez gentilhomme pour que je croie à ce que vous m'avez dit et que je fasse ce que je fais en ce moment.

— Madame, reposez-vous sur ma loyauté et sur mon ardent désir de vous voir heureuse à l'avenir ; mais de grâce asseyez-vous et ne soyez pas si émue.

— Puis-je rester sans émotion après une révélation semblable ? Ne croyez-vous assez inconsciente pour voir d'un œil indifférent l'outrage que l'on fait à mon cœur ?

— Ah ! que vous avez raison, madame, de vous révolter contre le profanateur d'une telle âme ! et si le destin m'avait choisi pour sauvorer vos charmes, vous auriez eu en moi un adorateur, un esclave !...

— Monsieur, laissons là, je vous prie, ces choses qui ne peuvent atténuer en rien l'état de mon cœur meurtri. Vous m'avez dit que Vincent me trompe et que la preuve de cette trahison, je l'aurais à l'instant même.

— Je tiendrai ma parole, madame, et d'ailleurs, me croyez-vous capable d'une fourberie envers vous, la plus belle et la plus distinguée des femmes ?...

— De grâce, monsieur, finissons-en, j'ai hâte de connaître mon sort ; ne voyez vous pas combien je suis anxieuse, tourmentée ?...

— Là, dans cette chambre, séparée de la nôtre par cette porte verrouillée, il y a une femme qu'aime éperdument Vincent.

— Dans cette chambre ! fit Marie-Madeleine d'une voix sourde et suffoquée.

— Oui, et Vincent ne va pas tarder à venir.

— En êtes-vous sûr ?

— Vous allez bientôt entendre la voix des deux amants à travers cette cloison. Et tenez, un bruit de pas annonce l'arrivée de l'infidèle.

Marie-Madeleine prêta l'oreille sans proférer une syllabe, mais ses yeux pleins de feu semblaient éclairer la chambre d'Aurèle plongée dans une demi-obscurité.

Ce dernier était également attentif au bruit du corridor et cette scène muette dura à peine quelques secondes. Elle fut interrompue par la voix insinuante d'Aurèle qui dit à l'oreille de l'Italienne :

— On frappe doucement... La porte de la chambre d'à côté s'ouvre ... distinguez bien la voix, madame...

— Oui, c'est la sienne, murmura-t-elle, défaillante.

— La porte se referme... L'oiseau est dans le nid.

Marie-Madeleine se tordait les mains.

— Puis-je entendre ce qu'ils se disent ? Puis-je confondre le traître qui me trahit ainsi ?

— Doucement, madame, parlez doucement, et collez votre oreille sur cette porte... Là, c'est bien, et maintenant écoutez...

En effet, les voix de Vincent et de Séverine devaient s'entendre distinctement puisque Marie-Madeleine tressaillit et faillit tomber sur le plancher.

— Oh ! écoutez, écoutez, monsieur, le bruit de leurs baisers... Elle rit... elle est heureuse... et lui... oh ! lui !... mon Dieu, comme je souffre !

— Et maintenant, êtes vous bien convaincue de mes paroles ?

Marie-Madeleine ne répondit rien. Elle écoutait toujours avec le visage bouleversé.

— Allons, madame, sortez de cet enfer ! Laissez-les. L'amour pour eux n'a pas de frontières. Vincent n'était réellement pas digne de votre amour. Oubliez, oubliez !

La veuve s'assit sur le canapé et se mit à pleurer.

— Pourquoi pleurez vous ? .. pourquoi vous abandonner au désespoir ? .. croyez-vous que tout doive être bleu et rose à l'horizon de la vie ? C'est une de ces dures épreuves des versatilités humaines que vous venez de subir et dans laquelle vous devez puiser un enseignement. L'amour n'est pas toujours perfide, il possède aussi des qualités qui assurent le bonheur. Souvent on se laisse aller à un premier mouvement qui est faux. On croit généralement que l'affection est issue d'une confiance spontanée, il y a quelquefois du vrai en cela, mais le cœur a besoin de preuves d'attachement pour qu'il puisse s'abandonner à un autre, avec tendresse, sans restriction, sans limites. Il faut se mettre en garde contre cet entraînement qui vous pousse vers les hommes à bonne fortune qui sont les plus enviés, désirés et malheureusement aimés avec passion Vous-même, madame, n'êtes-vous pas victime de cette influence néfaste qui met votre belle âme au rang des incomprises ? Ah ! tenez, oubliez Vincent, oubliez-le à jamais, laissez-le à ses amours profanes ; vous êtes digne, vous, d'une affection sainte, constante, pleine d'abnégation, de sacrifice.

PHILIPPE TONELLI.

(A suivre)

Les Canots et Embarcations à Moteur

A l'Exposition de l'Automobile-Club

L'Automobile-Club, suivant ses traditions, vient d'organiser à Paris une nouvelle Exposition.

Plusieurs constructeurs de coques de mer qui appliquent le moteur que désire le client, nous ont montré des modèles bien conçus, pour la navigation de plaisance ou la petite pêche. Nous pouvons citer la maison Caville et Gristot, de Boulogne sur-Mer, qui exposait la « Simone. »

Cette maison se lance maintenant en grand dans la construction des embarcations mixtes, c'est-à dire munies de moteur, dont elle a reconnu tous les avantages. Elle est l'agent pour le Nord des moteurs Dan, dont les resultats sont très appréciés à l'étranger.

Elle nous montrait aussi une application de carburateur Eveno qui permet de se servir de l'essence, de l'alcool, du pétrole ou des huiles lourdes.

M. Boudin, de Dinard, exposait le type d'embarcation qui fait le service de Saint-Malo à Dinard. Ce type est en service depuis longtemps et les résultats en sont très concluants. Il est mû par le moteur allemand Daimer.

Nous avons retrouvé également au Salon, tous nos grands constructeurs d'embarcations de plaisance, qui continuent victorieusement à nous présenter des types légers et très rapides.

Les anciens établissements Millot, constructeurs à Gray, construisent depuis quelque temps des moteurs marins, dont ils ont déjà fait de nombreuses applications à des chalutiers de 30 à 50 tonnes grées en Dundee. Les moteurs installés, qui représentent une force de 30 à 40 chevaux, permettent de pêcher même par temps calme, sans l'aide des voiles, le moteur permettant la levée et la traîne du chalut. Sa puissance est même suffisante, dans certains cas, pour faire des remorquages de petit tonnage.

M. de Dion, la maison Clément Bayard, la société Gobron-Brillié, M. Georges Pile, de Juvisy, ont appliqué à l'embarcation des moteurs puissants, dont le rendement en vitesse sera

---

25 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Voilà justement, insista-t-il, ce qui me mettrait dans un état d'infériorité vis-à-vis de nos adversaires ; j'admets que je parvienne à trouver des griefs sérieux contre votre mari, que répondrai-je à ceux qu'il ne manquera pas d'élever contre vous, si vous persistez à ne m'accorder qu'une demi-confiance ? En matière de divorce, il ne suffit pas d'être armé pour l'attaque, il faut l'être pour la défense, si l'on ne veut pas s'exposer d'obtenir un résultat contraire à celui que l'on désire.

— Qu'entendez-vous par un résultat contraire ? Le pis qu'il puisse advenir, ce me semble, c'est que les tribunaux repoussent ma requête.

— Je vous demande pardon, madame la comtesse, ils vous conseilleront autrement d'une façon incomplète, non seulement vous pouvez ne pas obtenir le divorce contre votre mari, mais il est à craindre qu'il s'obstine contre vous.

— Oh ! cela, jamais ! fit-elle frémissante, avec un superbe geste de révolte. On peut lire dans ma vie, monsieur, elle est irréprochable.

— J'en suis convaincu, mais des juges influencés par des adversaires habiles seront peut-être amenés à ne pas partager ma conviction et votre réputation d'honorabilité, cette réputation que vous méritez, j'en suis sûr, et à laquelle vous tenez à juste titre, voulez-vous qu'elle soit compromise tout à coup par un jugement défavorable ?

— Me répondez-vous d'éviter ce jugement si je vous fais l'espèce de confession que vous me demandez ?

— Je vous en répondrai.

— Mais qui me répondra de vous-même ?

— Mon intérêt qui est celui de vous servir fidèlement pour être récompensé d'une façon généreuse.

Elle hésita un instant, le regarda bien en face, puis bravement :

— Ecoutez-moi donc. Quand je me suis mariée, j'avais vingt-deux ans, j'étais sans doit et voulais sans doute au célibat. Je me serais résignée à rester fille plutôt que d'épouser un homme que je n'aimais pas et que je ne pouvais pas estimer, si je n'avais pas été poussée au mariage qui se présentait par mon dévouement pour mon père. Celui-ci est un homme dont vous avez dû entendre prononcer le nom, il s'appelle Jacques Leroux...

— L'ingénieur auquel on doit la mainte invention lumineuse.

— Précisement. Par malheur, si les nombreux travaux de mon père lui ont valu la célébrité, ils ne lui ont pas apporté la fortune. Le patrimoine qu'il tenait de ses parents a été dévoré par ses premiers essais. Depuis ce temps, ses labeurs ont rendu infiniment à des financiers qui l'ont exploité avec une insigne mauvaise foi. S'il n'avait eu à rechercher que la misère, il aurait lutté avec courage et n'eût pas consenti à accepter mon sacrifice. Mais la faillite le menaçait, il ne pouvait se résigner à l'aisher à sauver son honneur, et c'est ainsi que je devins la femme du comte Van Oosten.

— Le comte est sans doute beaucoup plus âgé que vous ?

— Environ, monsieur, il y a entre nous une différence de quelques mois, mais mon sacrifice ne fut pas moins pénible, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que je ne me faisais guère d'illusion sur le sort qui m'attendait lorsque je l'épousai.

— Vous connaissiez son caractère ? vous saviez qu'il était jaloux, violent peut-être ?

— Le pauvre être n'est rien de tout cela ! souriait-elle avec une pitié infinie de dédain.

— Alors ?... interrogea-t-il sans comprendre.

— Pour son malheur et pour le mien, le comte Anselme Van Oosten est affligé d'une entière débilité d'esprit, résultat d'une maladie contractée pendant son enfance. A la suite d'une frayeur, il a été atteint de la danse de Saint-Guy et cette affreuse affection, dont il n'est qu'à moitié guéri, l'a laissé sans intelligence et sans volonté.

— Je vous plains, madame, surtout si, n'étant qu'à moitié guéri, ainsi que vous venez de me le dire, il est devenu ce que deviennent la plupart de ces malheureux atteints de la danse de Saint-Guy pendant leur enfance, c'est à-dire épileptique.

— Ne prononcez pas cet abominable mot ! s'écria la comtesse en cachant son visage dans ses mains. Non ! il n'est pas dans l'état que vous dites... pas encore au moins, mais il est fatalement condamné je le sais... et j'en éprouve d'avance une horreur mortelle !... d'autant plus que mon insurmontable répulsion répond à une tendresse passionnée qui me le rend encore plus odieux !... Je suis une honnête femme, monsieur, et de plus femme catholique, aussi étais-je décidée à demeurer son épouse, ayant été unie à lui devant Dieu, si une effroyable pensée n'était venue empoisonner ma vie. J'ai craint de devenir mère. L'enfant d'un tel homme était fatalement destiné à être malade, infirme comme lui. Convaincue de ce danger, je me suis pendant longtemps et avec énergie opposée à tous rapports conjugaux ; mais je vous le répète, le comte est amoureux... la situation a cessé d'être tenable, car tout faible qu'il est il a fini par s'irriter de mes refus... et puis... et puis...

— Et puis ? répéta lentement Mérouet, le comprenant que la comtesse était grévée au point délicat de sa confession.

— Je ne vous dirai rien de plus, fit-elle d'un ton résolu.

— Vous ne me direz rien, reprit-il, mais je devine. Vous avez rencontré un homme qui vous aime... et que vous craignez d'aimer... Vous êtes à l'âge où la nature parle impérieusement chez la femme... vous avez peur de vous même car vous êtes honnête et chrétienne... vous redoutez de tomber un jour dans les bras de cet homme... votre conscience, votre religion, votre orgueil vous défendent de vous abandonner à une passion coupable... et vous voulez cesser d'être l'épouse du comte Van Oosten pour devenir la femme d'un autre que vous pourrez aimer sans péché, sans crime, sans déshonneur !... d'un autre qui satisfera ce désir d'être mère, naturel à votre âge, désir que vous êtes actuellement forcée d'arracher de votre cœur !...

— Qui êtes-vous donc, monsieur, pour lire ainsi dans mes pensées les plus secrètes, murmura-t-elle, saisie d'une sorte d'épouvante.

(*A suivre*)

60 ANS DE SUCCÈS

THÉ BLAIZE PÈRE

Le meilleur et le plus agréable Purgatif

considérable, mais la dépense trop forte pour le résultat.

Ce qu'il faut aux marins, c'est un moteur très robuste, capable de recevoir les plus gros paquets de mer sans cesser de fonctionner, qui soit seulement l'auxiliaire de la voile et puisse donner au bateau une vitesse suffisante pour lutter contre un courant déjà fort, et lui permettre de rentrer au port quand et comme il veut, de manière à profiter des moments où le rendement de son travail sera plus rémunérateur. Autrement, la machine à vapeur présente plus d'avantages que le moteur à explosion

MM. Bourdonnels et Teymarie ont inventé un dispositif spécial qui s'applique à toutes les embarcations. Il se place à l'arrière du bateau et est actionné par un moteur placé dans n'importe quelle partie de l'embarcation, c'est une transmission flexible qui le relie au moteur, et il peut s'enlever rapidement, si l'on ne veut pas se servir de moteur.

La Compagnie italienne d'automobiles de Turin, communément appelée la Compagnie Fiat, la Compagnie Fiorentia, exposent des modèles de bateaux de pêche.

La maison Gallinari et Compagnie, de Livourne, montrait également quelques canots spécialement réservés aux courses ou aux embarcations de mer.

M. Carl Meisser, de Hambourg, montrait de nombreux modèles d'hélices fournie aux embarcations à moteur en service en France, depuis la plus petite chaloupe jusqu'au grand bateau de pêche mixte.

Il serait trop long de donner le nom de tous les exposants, mais cette exposition a montré les progrès réalisés pour les moteurs à appliquer aux bateaux de pêche à voiles.

Ce que disent les Journaux

L'Autorité

De M. Paul-J. de Cassagnac :

« Chaque heure de grève, chaque phase de combat amène et fait naître la fissa qui sépare les parties en présence. Il n'y a pas d'obstacle plus difficile à franchir qu'une rivière de sang. »

Le Soleil

Le parti gouvernemental actuel a si bien confondu et bloqué l'idée républicaine avec les doctrines socialistes et jacobines qu'on ne peut concevoir le régime républicain que sous la forme d'un ministère Briand, les Combes, les Clemenceau, les André sont les représentants. Parler de liberté, de juste et, de respect des consciences, de défense des intérêts matériels et moraux, c'est faire preuve du plus détestable esprit de réaction.

Le Gaulois

Ayant découvert le péril de ces jours troubles, M. Rane ne voit qu'une façon de le conjurer — car M. Rane ne varie guère ses moyens, — c'est encore, c'est toujours la Haute-Cour qui devra se voir le gouvernement de l'embarras.

Et savez-vous comment M. Rane est arrivé à cette conviction que le parti clérical (lisez conservateur) est le véritable auteur des agitations du Nord ? Il nous l'explique en latin : elle fait qui profitera. Cela la est responsable a qui le crime profite, nous dit-il et c'est tout.

Les méfaits de M. Combes, les faiblesses de M. Clemenceau, les violences de la Confédération du travail servent au mieux nos intérêts électoraux, d'où cette conclusion que M. Combes le général André, M. Pelletan et ses compagnons Lévy sont les agents peut-être inconscients de la nation romaine.

La République Française

Sur le dos d'un M. Briand :

« Le ministre de l'instruction publique, socialiste unifié, c'est-à-dire associé et complice d'Hervé, membre du cœur du comité général du parti socialiste, se moque probablement des électeurs de Saint-Etienne et de tous les socialistes de toute trempe lorsqu'il essaie de faire croire qu'en acceptant un portefeuille des mains de M. Sarrien il s'est sacrifié en vue des complications extérieures.

» La vérité, c'est qu'il a fallu beaucoup d'audace et l'inconscience de la part de nos cotisiens pour l'admettre et le subir, malgré les complications extérieures.

» Quant aux violences des grèves du Nord, M. Briand les déplore. » Cependant, a-t-il ajouté, nous n'avons pas donné l'ordre de tirer ». Ce langage peut être considéré comme un encouragement aux excès que le gouvernement, de son propre aveu, n'use pas reprimer et qu'il sera bien forcé de réprimer quand même. »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OCCHIATANA. — Le mariage de Mlle Françoise Vinciguerra, la toute charmante fille de N. Vinciguerra Joseph, propriétaire à Borgo, avec notre excellent ami, M. Antoine Orsoni, industriel à Toulon-sur-mer, a été célébré hier matin, en l'église paroissiale de Borgo, devant une assistance des plus nombreuses et des plus choisies.

La jeune épouse, exquise de grâce parmi la blancheur éclatante d'une toilette de soie qui la paraît à ravir, a été conduite à l'autel par son père, tandis que l'époux donnait le bras à sa belle-sœur, Mme Lucie Orsoni, l'excellente directrice de l'école des filles de Ville-de-Paraso.

La demoiselle d'honneur, Mlle Angèle Orsoni, nièce de l'époux, donnait le bras à M. Pierre Chevalldini.

Les témoins étaient, pour le marié : Mme Laure Orsoni, institutrice, et M. Jean-Pierre Orsoni, directeur de l'école de Ruglano, sa belle-sœur et son frère ; et pour la mariée, M. Pancrasi, propriétaire et M. Perfetti, retraité.

La messe a été dite par M. le curé Hinzi qui, avant la bénédiction nuptiale, a expliqué en quelques mots leurs devoirs aux époux et leur a présenté ses vœux de bonheur. A la sacristie, les nouveaux époux ont reçu les félicitations et les vœux d'une foule d'amis qui s'étaient rendus à l'église pour assister à leur union.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers la maison de M. Vinciguerra où a été servi le repas de noces.

Au champagne, divers toasts ont été portés en l'honneur des époux.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux d'e bonheur.

Le Népotisme

Du « Cri de Paris : »

L'autre matin, un député était dans le cabinet d'un des nouveaux ministres, entendez un de ceux qui n'ont encore jamais détenu de portefeuille. Le député demandait avec instance la nomination d'un candidat à un poste agréable.

Après l'avoir écouté quelques instants :

— Enfin, qu'est-ce qu'il a fait, cet individu ? dit le ministre.

— Il m'a rendu de nombreux services, fit le député.

— Ah ! reprit le ministre, il vous a rendu des services à vous, et c'est par moi que vous voulez les faire payer ?

Il y eut un instant de silence, et même d'anxiété. Est-ce que ce ministre virginal allait par hasard introduire de nouvelles mœurs dans le ministère et se refuser à faire payer par le budget les dettes... morales des législateurs ? Le député songeait déjà à une interpellation. Mais le ministre sourit :

— C'est entendu, dit-il, je nommerai votre protégé. Mais, la prochaine fois que je me ferai faire des bottes, je vous enverrai la facture.

C'était un mot, et même joli ; mais comme seul remède qu'on ait trouvé jusqu'ici au népotisme, c'est peu.

L'Application de la Loi de Séparation

Ampriani

Ampriani est, dit-on le pays des bibous, oiseaux de nuit. Aussi ne faut-il pas s'étonner outre mesure s'il s'y passe des faits qui sembleut jeter un défi à la lumière et à la clarté.

Le percepteur de Mo-a, chargé de l'inventaire de l'église d'Ampriani, se présenta une première fois. L'acteur qu'il reçut ayant été plutôt froid, il s'empressa de visiter les lieux avec les trois braves gendarmes qui l'accompagnaient. Une seconde réception ne fut pas plus cordiale.

Le 18 avril, il fit une nouvelle tentative accompagné d'un seul agent de la perception. Reconnu et bousculé d'importance par les fidèles, — ce serait préjugement, lorsqu'une dame charmable le prie de revenir... pour l'inventaire. Les portes de l'église s'entrebâillent alors et elles se n'ouvrirent pas. Mais sur la place, le percepteur trouva le Curé et lui posa des questions comme celles-ci : « Avez-vous une calice un ciboire ? des chasubles ? des nappes ? etc. Le Curé répondait oui ou non, selon les cas ; puis, avec de grands saluts et une mine souriante, M. le percepteur se retira. L'inventaire était fait. Mais, nous le demandons aux gens de loi, était-ce bien un inventaire ?

LA MOUSSE DE CORSE

Nous avons dans un de nos derniers numéros mentionné le succès obtenu par notre sympathique ami M. J.-B. Garçain, qui vient de soutenir brillamment sa thèse de docteur en pharmacie devant la Faculté de Montpellier.

Dans cette thèse qui a trait à l'alcalinum helmintocorton ou pour parler moins savamment, à la mousse de Corse, a rendu compte de ses recherches sur ce produit insulaire dont on a apprécié depuis longtemps les propriétés anthelmintiques et l'efficacité de leur utilisation.

Il nous serait mal séant de suivre M. J.-B. Garçain dans ses démonstrations techniques et de faire une analyse complète de sa thèse. Il nous est agréable cependant de souligner ce travail devant lequel d'autres auraient reculé, à un âge où l'on n'a plus l'habitude de travailler, et de renouveler nos félicitations au nouveau docteur qui, en même temps qu'il a rendu service à son pays, a donné une si admirable preuve d'énergie et d'intelligence.

(Journal de la Corse).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

VILLE DE BASTIA

CONVOCATION DES ÉLECTEURS

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le décret en date du 8 avril 1906, portant convocation des collèges électoraux pour le 6 mai suivant, à l'effet d'élire les membres de la Chambre des députés,

Vu l'article 4 de la loi organique du 30 novembre 1875,

ARRÊTONS:

Art. 1er. — La commune de Bastia est divisée en vue des dites élections en trois bureaux de vote, établis :

Le premier au Palais de Justice, (salle du Tribunal de 1re Instance) ; le deuxième au Théâtre (salle du péristyle) ; le troisième à l'Hôtel de Ville, (salle du Conseil municipal) ;

Voteront au premier bureau, tous les électeurs du canton de Bastia-Terranova, au deuxième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre A à la lettre K inclusivement, au troisième bureau les électeurs du canton de Terravecchia à partir de la lettre L à la lettre Z.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 27 avril 1906.

LE PRÉFET.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 avril

Thermomètre — 7 heures du matin 12 3 à midi 17 4 à 6 heures du soir + 14 5 Maxima 17 4 Minima + 8 6

Baromètre — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 756 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans le matinée, E faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm

Nouvelles militaires

M. Giroui, capitaine au 3e rég. d'artillerie, section technique de l'artillerie, est classé au 8e régiment pour commander la 3e batterie.

⁂

Accident

Hier matin, vers 9 heures, un regrettable accident s'est produit sur la route de Fiuajola.

Une fillette de 8 ans environ, la fille d'un charretier de la rue Droite, le nommé S. Antoine, est tombée accidentellement de la maraille qui surplombe cette route, d'une hauteur de douze mètres environ, et s'est fait de graves contusions sur plusieurs parties du corps.

Conduite immédiatement à la pharmacie Morucci, place d'Armes, elle y a reçu tous les soins que réclamait son état, puis elle a été transportée à l'Hôpital Civil où elle a été admise d'urgence.

⁂

Le tout par la fenêtre

La police a verbalisé, hier, contre la dame B. Marie-Rose, qui a été surprise au moment où elle jetait des immondices de sa fenêtre dans la rue, au risque d'en abîmer les passants.

⁂

Nouvelles coloniales

M. le capitaine de Peretti, du 13e rég. d'infanterie coloniale, est autorisé à prolonger d'une année son séjour colonial.

⁂

Douanes

M. Rossini Jean Baptiste est nommé préposé des douanes à la direction de Marseille.

⁂

Artichauts

Les maraîchants du Var, du Vaucluse, des Pyrénées-Orientales peuvent se vendre facilement à Londres. Ceux du Sud-Ouest arrivent dans les premiers jours de mai. Les premiers arrivent à Newcastle, le février à mars. Mais le principal marché est Londres, où l'artichaut se vend couramment de 15 à 20 fr. le cent.

L'emballage préférable serait, pour les expéditions du début, les paniers en osier semblables à ceux qui servent au transport des fleurs.

⁂

Tirs de cartouches

Des tirs de cartouches à blanc seront exécutés par le 163e régiment d'infanterie, le mardi 1er mai, de six à neuf heures du matin, sur la route de Saint-Florent.

⁂

Mots de la fin

A la correctionnelle.

Le Président. — On vous a pris au moment où vous vous serviez d'une allumette de contrebande, qu'avez vous à dire à cela ?

L'Accusé. — C'est la vérité ; seulement il faut m'excuser, je m'en servais justement pour allumer une allumette de la régie ?

⁂

Avis aux viticulteurs

M. Dattilomany Baggini, à Bastia, cours Docteur Favale, à l'honneur d'informer MM. les Viticulteurs, qu'il est seul dépositaire du « Polvérisateur le Parfait » reconnu supérieur aux autres, au prix de 30 f.

⁂

Maladies des yeux

Docteur Aucsandroff, Cours Grandval, 3, à Ajaccio.

Les malades qui entrent au traitement dans sa Clinique, sont placés sous la direction d'une dame française compétente.

⁂

A louer

Magasin, boulevard Paoli, 28.

— Appartement, 10 pièces, 27, rue de l'Opéra.

S'adresser au bureau du journal.

— Un magasin situé rue de l'Opéra, 3, (ancienne librairie Fabiani).

— Un appartement au 1er étage de la maison Fantozzi, composé de 9 pièces, donnant sur le Bd Paoli.

— Magasin au rez-de-chaussée sur la place St-Nicolas.

S'adresser à M. Pierre Zannini, 15, place St-Nicolas, Bastia.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument parfaits. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emiement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

M. GRISCELLI

Ancien avoué à la Cour d'Appel

Défenseur au Tribunal de Commerce

Juge suppléant du 1er canton

Bd du Palais, 3, (ancienne Etude)

Bastia, (Corse)

Consultations. — Affaires Civiles et Commerciales. — Représentations devant les Justices de Paix. — Recouvrements. — Liquidations. — Ventes et Achats d'Immeubles.

MAISON ROGIALLI

Tailleur

Place Saint-Nicolas, Bastia (Corse)

Saison Printemps-Eté

M. Rogialli engage sa clientèle à visiter ses magasins, où elle pourra se rendre compte des assortiments de draps et lainage haute nouveauté qu'il vient de recevoir pour la saison Printemps-Eté et qu'il vend à des prix très modérés.

Complets fantaisie sur mesure, coupe irréprochable, doublés soie.

Complets cheviotte bleue et noire, peignet Roubaix, confection soignée, de 35 à 100 francs.

Pantalons drap, haute nouveauté, de 12 à 30 francs.

Gilets fantaisie, dernière mode, de 12 à 20 francs.

Assortiment considérable de **cravates, bretelles, pochettes, faux-cols**, etc.

Grand entrepôt de Vins

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

ORESTE BIAGINI

5, Avenue Carnot, Bastia

GRAND PRIX

à l'Exposition Internationale de Bastia

VINS DE TABLE

D'ALGÉRIE : Rouge, 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc, 0,30 c. le litre.

DU PAYS : Rouge 0,30 et 0,25 c. le litre. Blanc à 0,40 c. le litre.

VIN A DESSERT

provenant des meilleurs crus

0,60 à 1 fr. le bouteille(verre à rendre)

VIN DE CHIANTI (Isole)

1 fr. 25 le flacon de 2 litres. 1/2 environ

Vins mousseux 4 fr. 25.

Muscat de Frontignan à 3 fr.

Vermouth de Turin à 1 fr. 20.

Vin de Malaga à 1 fr. 20.

Vin Madère, Grottino, 1 fr. 20.

Apéritif « Le Pof » 1 fr. 25.

Quinquina « Pomponi, » 1 fr. 20.

HUILE D'OLIVE pure garantie

1 litre à la litre.

LIVRAISONS A DOMICILE

Conditions spéciales pour le Gros

La Maison prête le matériel à titre gratuit.

Dépositaire de la Société Hollandaise. — Planches de Fin laricin de toutes dimensions. Lattes à plafonds et Liteaux pour toitures. Chevrons, poutres et madriers.

Bois de toutes dimensions sur commande.

Sciage de bois de pin blanche 1 fr. le mc

BASTIA-QUINQUINA

AU VIN DE BANYULS

SPÉCIALITÉ

de la Maison Bourgeois Frères

BASTIA (Corse)

Apéritif

Digestif

Fortifiant

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00225

Condoléances du Prince Victor-Napoléon

A LA VEUVE DU LIEUTENANT LAUTOUR

Paris, 29 avril.

Le prince Victor-Napoléon a prié le général d'Espeuilles de transmettre à la veuve du lieutenant Lautour, tué par les grévistes de Lens, l'expression de sa douloureuse sympathie.

Le prince ajoute : « Tout ce qui touche à l'armée me va droit au cœur. Ma pensée la suit toujours. Je souffre de ses peines. »

L'AGITATION Révolutionnaire

A PARIS

Un vol de 100 kilos de dynamite

Paris, 29 avril.

La police de sû eté est sur les dents. Elle a reçu la mission de rechercher les auteurs et les complices du vol de 100 kilos de dynamite qui a été commis ces jours derniers à la gare du Nord.

Envoi de troupes

Paris, 29 avril.

Deux escadrons du 4e chasseurs, à Epinal ; quatre escadrons du 2e chasseurs, à Neufchâteau et deux escadrons du 26e dragons, à Dijon, sont arrivés ce matin à Paris, en vue de la répression des troubles qui pourraient surgir dans la capitale, à l'occasion des manifestations du premier Mai.

TOULON

LA VILLE SANS LUMIÈRE !

Les ouvriers gaziers

Toulon, 29 avril.

La grève des ouvriers gaziers et des employés chargés de l'éclairage de la ville continue.

La ville de Toulon est, par ce fait, privée de lumière.

Hier soir, trois cents torpilleurs embossés contre les quais éclairaient la ville avec leurs projecteurs.

Les troupes ont été réquisitionnées pour organiser la surveillance et empêcher les méfaits.

L'éclairage de Toulon est assuré par une société alsacienne, dont la direction a son siège à Lyon.

Les terrassiers, ouvriers du bâtiment et employés de tramways.

Toulon, 29 avril.

Les terrassiers, les ouvriers du bâtiment et les employés de tramways ont tenu aujourd'hui deux réunions.

Au cours de la réunion de ce soir, la grève a été votée.

Ces trois corporations se mettront en grève dès demain matin.

Afin d'assurer l'exécution des mesures d'ordre qui ont été prescrites à l'occasion du 1er mai, le préfet du Var, M. Bonnerot, s'est installé à l'Hôtel de Ville.

LORIENT

Les grévistes et les patrons

Lorient, 29 avril.

Les grévistes ont tenu une réunion ce matin, et ont décidé de continuer la lutte.

De leur côté, les patrons tiennent bon ; ils ont refusé d'entrer en pourparlers avec les grévistes.

Le maire avait avisé les patrons que si, samedi soir, conformément à la loi, ils n'avaient pas fait connaître leurs réponses aux juges de paix saisis des revendications des grévistes, leur silence serait considéré comme un refus.

LONGWY

Les ouvriers des aciéries et les mineurs

Longwy, 29 avril.

Après différentes réunions, les ouvriers des aciéries de Mont-Saint-Martin, et les mineurs d'Hasigny, se sont mis en grève.

Jusqu'à présent les grévistes sont calmes.

LE 1er MAI

MARSEILLE

Les dockers

Marseille, 29 avril.

Les dockers ont décidé de chômer le 1er mai.

Ils ont décidé, en outre, de réclamer la journée de 8 heures, à partir du 2 mai prochain.

Toutes les troupes de la garnison sont consignées.

Le 11e hussard lui est arrivé ce matin de Tarascon.

Un bataillon du 40e est arrivé cet après-midi.

BREST

Brest, 29 avril.

Le comité central a fait afficher ce matin l'appel suivant aux corporations ouvrières du Finistère :

« En avant le 1er mai ! pour toutes nos revendications, qui sont soutenues par l'Union régionale et la Confédération du travail ! »

LA CATASTROPHE de Courrières

La remonte des cadavres

Lens, 29 avril.

Un ingénieur en chef et un ingénieur de 1re classe du contrôle des mines ont inspecté ce matin les travaux de sauvetage effectués par le personnel de la compagnie des mines de Courrières.

On a remonté aujourd'hui 14 cadavres. Il reste encore plus de 600 victimes à remonter.

Discours Ministériel

M. SARRIEN A PARAY-LE-MONIAL

Paris, 29 avril.

M. Sarrien, président du Conseil et ministre de la Justice, est arrivé aujourd'hui dans le département de Saône-et-Loire, qu'il représente à la Chambre depuis 1876, et a prononcé, à Paray-le-Monial, le discours-programme, annoncé depuis plusieurs jours.

Un grand banquet a été offert au ministre par les membres du conseil général et les électeurs républicains de la deuxième circonscription de Charolles.

Au champagne, le président du conseil se lève et prononce son discours au milieu de l'attention générale.

M. Sarrien commence par traiter la question marocaine.

« La question du Maroc, a-t-il dit, a été solutionnée pacifiquement au moyen de concessions réciproques. L'accord qui s'est établi entre les puissances a servi à maintenir nos droits et nos intérêts, et surtout à sauvegarder la dignité de la France tout en fortifiant nos alliances et nos amitiés. »

L'orateur passe ensuite à la question des inventaires.

« Les désordres, dit-il, dont les inventaires servirent de prétexte, ont été apaisés par suite de l'application mesurée de la loi de Séparation, et n'ont plus donné lieu à des conflits sanglants, que certain parti rechercha it avec joie. »

Passant à la question des grèves, M. Sarrien s'exprime en ces termes :

« L'armée, pendant les grèves du Nord et du Pas-de-Calais, a été admirable d'héroïsme et de sang-froid. Officiers et soldats ont donné un bel exemple de modération, tout en garantissant le maintien de l'ordre. »

M. Sarrien passe ensuite en revue les principaux travaux de la législature de 1902 à 1906. En arrivant au vote de la loi sur la Séparation, le député de Saône et Loire s'exprime en ces termes :

« Nous saurons bientôt si l'Eglise catholique entend user de la liberté qui lui est donnée pour exercer son action dans le domaine religieux, ou bien si elle préfère rester entre les mains de politiciens sans scrupules et leur servir d'instrument de combat ou de guerre civile contre la République.

« Nous maintiendrons toutes les conquêtes laïques qui ont été réalisées au cours de cette dernière législature. »

A propos des syndicats de fonctionnaires, M. Sarrien fait la déclaration suivante :

« Les fonctionnaires ne doivent pas oublier qu'ils ont des devoirs particuliers à l'égard de la nation.

« Le droit d'association leur est reconnu, mais la loi leur refuse absolument le droit de se mettre en grève. »

Le président du Conseil termine son discours-programme sur la question de l'armée.

« Notre démocratie, déclare l'orateur, veut la paix, mais pour assurer la sécurité de la France et l'indépendance du territoire, nous avons besoin d'une armée forte, disciplinée et respectueuse de toutes les lois. »

M. Sarrien a terminé son discours en exprimant toute sa confiance dans le résultat des prochaines élections législatives.

Plusieurs toasts ont été portés ensuite au député de la deuxième circonscription de Charolles.

EN RUSSIE

WLADIVOSTOCK

Les espions Japonais

Saint-Pétersbourg, 29 avril.

On télégraphie de Wladivostock, que des espions Japonais sont signalés depuis quelque temps, et qu'ils sont aussi nombreux qu'avant la guerre russo-japonaise.

Dix espions ont été arrêtés hier, pendant qu'ils étaient en train de lever des plans et de prendre des notes.

LE DÉSASTRE de SAN FRANCISCO

TÉLÉGRAMME

de M. de Peretti della Rocca

Paris, 29 avril.

Le ministre des affaires étrangères a reçu aujourd'hui un télégramme du comte de Peretti della Rocca, consul de France à San Francisco, que l'on croyait disparu.

Pharmacie Teillict

10, Bd du Palais, Bastia

Emulsion normale d'huile de foie de morue aux hypophosphites de soude et de chaux.

Le litre 2 fr. 25, le 1/2 litre 1 fr. 25.

Huiles pures de Foie de morue.

Demandez partout

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1905)

La plus Haute Récompense

Marque recommandée

CUGNAC — FINE CHAMPAGNE

BOULESTIN & Cie

COGNAC

TRANSPORTS DIRECTS

entre Bastia

et les ports du Nord

Services bi-mensuels de vapeur de BASTIA pour

LONDRES, LIVERPOOL, NEWCASTEL

ANVERS, HAMBOURG

et les ports d'ESPAGNE

Pour dates des départs et tous les renseignements s'adresser à

Mr ARTHUR C. SOUTHWELL,

Bastia.

FIÉVREUX

Guérissez-vous avec la

DIANOSE

Dans toutes les colonies, ce produit est employé avec le plus grand succès.

Le traitement produit non seulement la guérison mais en outre, le retour des forces et de la fièvre.

Aucun vertige, aucun bourdonnement d'oreilles, aucune atteinte à l'estomac ne sont à craindre.

Que ceux qui souffrent des fièvres paludéennes emploient la Dianose. Ils seront immédiatement guéris par la rapidité de son action.

Paris, 6, Rue Pierre Lescot, Ph. Pl. St-Nicolas, Port de Bastia, 7 francs.

60 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE NŒUD CORBEIL

par Charles de Bernard

La Peine du Talion

II

— Si vous êtes obligé de partir, répondit la jeune femme avec vivacité, nous allons en faire autant ; je ne tiens nullement à rester ici.

— Songe que ma mère a commencé son whist ; l'arracher à sa partie serait attenter à la piété filiale ; d'ailleurs, continua-t-il en s'appuyant sur le dos du fauteuil, il y a la trois ou quatre femmes qui seraient trop contentes et tu partais.

Clémence accueillit ce compliment par un sourire dont le dédain pouvait s'appliquer également à la galanterie de son mari, et à la jalousie de ses rivales ; puis, prenant bravement son parti, mais selon l'usage des femmes, habiles à en déguiser la responsabilité :

— Puisque vous le voulez, je resterai, dit-elle.

— En vérité, madame, reprit d'Epernay en souriant, ne dirait-on pas que je vous impose le plus cruel des sacrifices ? est-il donc si pénible de rêgner ?

D'un geste circulaire, qui rappelait le maréchal de Villeroy disant à Louis XV enfant : « Sire, tout ce peuple est à vous », le jeune homme montra à sa femme la brillante réunion dont ils étaient entourés et qui semblait mettre à ses pieds par cette mouette flatterie. Il se pencha ensuite vers elle, lui murmura à l'oreille un tendre adieu, affectueux, en un mot, à ses genoux, toutes les fleurs hypocrites dont un mari de bonne compagnie a toujours l'attention de couvrir ses infidélités, et, la conscience tranquillisée par la conviction de n'avoir manqué à aucune des règles du savoir vivre, il se disposa à partir. En se relevant, son dos heurta le nez d'un gros monsieur qui commençait une fort belle révérence.

— Mille pardons, mon cher Javerval, s'écria le jeune homme, je ne vous voyais pas ; c'est cette superbe escarboucle que vous avez à votre jabot qui m'a ébloui.

— Madame, j'ai bien l'honneur... Toujours belle comme un ange, dit le banquier en reconnaissant son valet ; mais, sil vous me le permettez, je vous ferai observer que je n'engage ; dites, la voulez-vous ?

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

LA FORTUNE A LA PORTÉE DE TOUS

Une nouvelle conception de la Banque Générale de Crédit permet la réalisation de ce rêve

PAIEMENT EN 24 MOIS DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES

Quelques exemples !

Villes de Paris 4 0/0 1875, payables en 24 mois, 24 fr. 65 par mois, 1.480 000 fr. de lots par an. Obl. Commun. 2 0/0 1879, payables en 20 mois, 29 f. 50 par mois, 1.500.000 f. de lots par an. Obl. Foncières 3 0/0 1883, payables en 20 mois, 27 fr. 15 par mois, 1.200 000 fr. de lots par an. Bons Panama, payables en 24 mois, 6 fr. par mois, 3.360.000 fr. de lots par an. Lots Turcs, payables en 24 mois, 7 fr. 10 par mois, 3.704.000 fr. de lots par an.

Pour tous autres renseignements, écrire à *M. A. Tumin, Directeur Banque Générale de Crédit*, 10, rue Vivienne, Paris, (2e).

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏ DE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Salon à des prix modérés

« **Commercial Union,** »

Cie anglaise de 1er ordre d'assurances contre l'incendie. (Encaissements annuels : plus de 80 millions), demande représentants à Ajaccio et Calvi.

Références très sérieuses exigées.

Ecrire J. de Verville et H. Bardon, agents généraux, 2, rue du Muy, Muy. Marseille.

Mme MASSEL-WOOD

Chirurgien-dentiste

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que son cabinet est ouvert tous les jours à **Ajaccio,** de 8 heures du matin à 4 heures du soir, **Cours Grandval,** en face Cardinali, photographe, et à **Bastia, 1, rue de l'Opéra,** en face des magasins Orenga,

du 1er au 8 de chaque mois.

A VENDRE

Châtaignes sèches pour bestiaux Avoines et Fourrages.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A vendre : Calèches, Victoria, Cabriolet et Charrettes ; prix avantageux.

S'adresser au concierge de Toga.

Installation à Gaz et Acétylène

Jean Cini, ex ouvrier du Gaz

Place de l'Hôtel de Ville, 4, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage — Travail soigné et garanti

TOURCOING 1906

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS

(Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Le Directeur Gérant,
J. B. OLLAGNIER,

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — LE

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS

Envoi franco du Catalogue

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE ET LA CHRISTOFLE

Réargenture de tous objets

Notre Représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et Fils, 25, Bd Paoli

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

Eugène **PERICCHI,** propriétaire

Saison Printemps-Eté 1906

Grand choix de chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Rayon spécial de chaussures de luxe

Grand assortiment de chaussures en couleurs

Choix considérable de pantoufles

Prix très réduits

M. Eugène PERICCHI a *l'honneur d'informer ses nombreux* clients de l'intérieur et du Cap qu'il reçoit les ordres par correspondance et tous les soins seront apportés à leur prompte exécution.

La Maison se charge des réparations

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBENT-ILS ? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la SEULE Régénérateur des Cheveux autorisé. Remplace toujours les Vieux Insuccès. Demandez le Royal Windsor. Se trouve chez tous les Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et chez tous les Pharmaciens.

ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largue du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLEMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

COURS SECONDAIRES

de Jeunes Filles d'Ajaccio

DIRIGÉS PAR Mme LUCIE OTTAVI

Officier d'Académie

Cours fondés en 1882 par l'Administration

Les Cours Secondaires d'Ajaccio sont le SEUL établissement public de la ville, le seul aussi où les Cours aient lieu par MM. les Professeurs du Collège, de l'Ecole Normale d'instituteurs et d'institutrices.

Exposés en plein Midi, au bord de la mer, vus s'étendre sur le golfe, sans cesse, ils offrent aux familles les meilleures garanties d'hygiène et de confort.

Pensionnat

Demi-Pensionnat — Externat

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Succès pour l'année scolaire 1904-1905

6 Elèves reçues au brevet élémentaire sur 5 présentées ;

1 Admission à l'Ecole Normale sur 3 ;

16 Brevets supérieurs sur 18.

Des Institutrices pourvues du brevet supérieur sont attachées à l'Etablissement.

Préparation spéciale au concours d'admission à l'Ecole Normale et pour la bourse de l'Enseignement primaire supérieur.

Indispensable en Campagne

ÉCONOMIE — SANTÉ — CONFORT

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

TRANSFORMÉE

ABONNEZ-VOUS

sous la Direction de Mme Alice RAYMOND

PRIX D'ABONNEMENT :

Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.

Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.

56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toute la Presse est à la plus grande intérêt à ce sujet

DES **PATRONS DÉCOUPÉS**

DE " LA MODE ILLUSTRÉE "

AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE

TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-8, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Le Numéro se trouve chez tous les Libraires et dans tous les Bureaux de Poste.

Lisez tous les Jeudis

le

Journal des Voyages

La plus attrayante des publications hebdomadaires.

ROMANS D'AVENTURES

Louis Boussenard, Paul d'Ivoi, Henry Lafargue, etc.

Récits d'Explorations, de Nombreuses Variétés.

SUPERBES ILLUSTRATIONS

15 centimes le Numéro. En vente partout.

Abonnement de Trois Mois avec Prime contre mandat-poste de 2 fr. 50, adressé, 168, rue Montmartre, Paris.

Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

à base de Quinquina

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

Apéritif Tonique Fortifiant

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matei

XXIIe ANNÉE — MARDI, 1er MAI 1906 — N° 120

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal. Petites Annonces, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	25 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anastase.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 29 m.

Premier quar., le 1. — Pleine Lune, le 8.

Fête de Demain : Invention de la Ste Croix.

30 AVRIL

Les Curiosités de la Semaine

Les femmes et l'émigration en Amérique.

On s'inquiète, de l'autre côté de l'Atlantique, de la situation des immigrants qui viennent sans cesse peupler le nouveau monde. Les transatlantiques amènent beaucoup d'hommes et très peu de femmes. Tout récemment, la *Gascogne* débarquait à New-York un convoi de 1 500 immigrants, tous du sexe masculin.

Les femmes qui ne sont pas en puissance de mari et qui font la traversée sont, dès leur débarquement, assaillies de demandes en mariage par des agences nombreuses et des sociétés philanthropiques. Voilà-t-il pas un débouché tout trouvé pour les personnes peu favorisées qui redoutent de coiffer sainte Catherine ?

La presse au Groënland.

Que faire dans une région où il gèle toujours et où *il faut garder le coin du feu* ? Lire son journal, lire son journal. C'est ce que font les habitants du Groënland. Ils n'ont qu'une feuille publique, mais ils la dévorent depuis le texte jusqu'aux annonces.

Cet organe qui n'existe pas dans la nomenclature des annuaires, s'intitule le *Katorbmik* ; il est rédigé en langue esquimaude. Seulement, il ne paraît qu'une fois par mois et ne s'adresse qu'à des abonnés. Le prix de l'abonnement se paie en nature.

Chaque matin, on reçoit le journal pendant une année ; l'abonnement trimestriel vaut deux canards ; un numéro se paie avec un poulet, un roussin sans doute.

Il paraît que ce système n'est pas désavantageux et que l'éditeur du dit *Katorbmik*, qui ne peut manger toutes ces volailles, les revend avec de très bons bénéfices.

Un service original.

On vient, à Yokohama, de procéder à un service solennel, en présence d'une population immense... des chevaux morts pendant la guerre russo-japonaise.

Pendant plusieurs heures ce fut, devant un autel où se tenaient les prêtres japonais, un défilé de soldats qui, à tour de rôle, vantaient les qualités de courage, d'endurance et de sagacité des chevaux qui avaient péri sur les champs de bataille.

On vit alors, spectacle singulier, des hommes, des femmes surtout, verser des pleurs abondants à la mémoire de ces animaux !

Substitution.

Un montreur de puces savantes avait été mandé à la cour de... méditons du grand-duc de Gérolstein, pour y donner une représentation. Tandis qu'il faisait évoluer ses puces sur une table de marbre, devant les grandes dames et les notables de la cour, l'une des puces disparaît dans le corsage très échancré de la... Grande-Duchesse. Grand émoi du dresseur, qui s'arrache les cheveux :

— *Ma meilleure puce ! s'exclame-t-il* ; l'étoile de ma troupe ; j'ai mis deux ans à lui apprendre à travailler !

Cependant la Grande Duchesse se retire précipitamment dans ses appartements, suivie de ses demoiselles d'honneur en émoi. On la déshabille, on trouve la puce bien vivante ; la Grande Duchesse la saisit délicatement entre le pouce et l'index et, triomphante, la rapporte au dresseur.

Celui-ci remercie, se confond en grâces, puis, regardant la puce de plus près, il ouvre des yeux énormes et s'écrie :

— Ce n'est pas celle là !

Dédié à M. Piot.

Mme Trebaol, ménagère à Kersaint-Porsall, commune de Landunvez (Finistère), vient de mettre au monde trois *jumelles parfaitement robustes et bien constituées*. Le ménage compte déjà quatre enfants et les ressources sont des plus minimes, le père, ouvrier d'usine, n'ayant un salaire que de 1 fr. 75 par jour.

Comment, avec trente cinq sous quotidiens, peut-on nourrir neuf personnes ? et parlons que ce brave homme n'est pas un anarchiste.

Les Parisiens de Paris.

Sait on combien de Parisiens nés à Paris, des aborigènes, des autochtones, des Parisiens de Paris enfin il y a à Paris ?

Le dernier recensement nous l'apprend. Environ trente-six pour cent de la population totale. Tout le reste vient ou est venu des départements et de l'étranger.

Paris est d'ailleurs la capitale de l'Europe qui a le moins de population indigène. Viennent ensuite Saint-Pétersbourg (40 0/0). Berlin (41 0/0) Vienne (45 0/0), Londres (65 0/0). De la dernière statistique, il résulte que 64 0/0 des Parisiens .. sont d'ailleurs.

Contre le corset.

Les Bulgares mènent en ce moment une campagne énergique contre le corset.

Le ministre de l'instruction publique en Bulgarie vient d'adresser aux directeurs et directrices de tous les lycées et écoles supérieures de jeunes filles une circulaire pour les inviter à interdire sévèrement *le port du corset aux élèves* de ces établissements. Les contrevenantes recevront la première fois un avertissement, la seconde fois une admonestation, la troisième une réprimande. Puis elles pourront être exclues temporairement ou définitivement de toutes les écoles de la principauté. Ces mesures sont immédiatement entrées en vigueur, d'un bout à l'autre de la Bulgarie.

Le pain bleu.

Une des particularités qui surprennent le voyageur, dans la région du Caucase, est qu'on lui fait manger du pain bleu.

Un chimiste allemand qui revient du pays explique les causes de cette coloration de la façon suivante : Le blé du Caucase renferme une certaine ivraie de la famille des acanthacées (*Cephalaria Syriaca*) dont la semence est d'une couleur bleue.

Cette semence renferme comme le froment cassation environ 16 0/0

d'albumine, mais sa farine ne se laisse pas pétrir. Un mélange d'un demi-centième de cette farine donne au pain une couleur bleuâtre, avec un centième le bleu est bien prononcé.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er mai, à 3 h.

Le Puissant, allégro,	Gurtner.
Fantaisie sur les Troyens,	*Berlioz.*
Fandango, fant.,	Schwartz.
Coppella,	Léo Delibes
Merlet Pinson, pol. p. 2 cor.,	Reyaud.

Le Chef de Musique, L. LANT.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Arrondissement de Corte

Ghisoni, 29 avril.

AU Directeur du *Petit Bastiais*,

Me sentant visé dans la dernière phrase de la lettre de M. Renucci, maire d'Isolaccio, insérée dans votre journal de ce soir, je recours, comme lui, à votre courtoisie pour que vous donniez l'hospitalité aux deux mots qui vont suivre.

Je regrette infiniment de n'avoir pas été l'auteur de l'entrefilet du 22 courant, car j'aurais ajouté, pour être plus précis, que M. Renucci nous a même fait l'honneur d'accepter à Pietrapola une tasse de bon café noir.

Quant à l'enthousiasme provoqué dans le Fiumorbo par la candidature Giuliani, il est réel ; et M. Renucci en aura une preuve évidente dans quelques jours.

Les électeurs du Fiumorbo connaissent leurs vrais amis, ils ne les connaissent que trop hélas ! Il suffit de jeter un regard sur les innombrables routes carrossables qui sillonnent cette région dans tous les sens, pour se rendre un compte exact des bienfaits répandus à pleines mains par les vrais amis de M. Renucci. C'est donc pour tant de bienfaits que M. Renucci se dit Giniste, combien n'aurait-il pas été plus sincère s'il s'était déclaré puniste ?

Soyez donc Giniste, M. Renucci, mais n'oubliez pas que vous êtes chrétien et catholique.

Agréez, M. le Directeur, etc.

L. FRANCESCHI,
Vicaire.

VARIÉTÉS

Renouveau

Les pluies se sont arrêtées. Il y a des jours de clair soleil où, dans les tièdes buées s'élevant de la plaine semblable à une immense cassolette, passe l'odorant souffle avant-coureur des printemps. On sent de la vie palpiter dans les airs et sous la terre. Malgré les arbres dénudés, on ne sait quoi de gai, de troublant et de jeune qu'ont seuls les beaux jours de fin d'hiver, flotte autour des choses, dans le bleu du ciel, parmi les pousses vert tendre des herbes, dans les haleines du vent qui arrive des lointains.

Les montagnes resplendissent sous les rayons vivifiants du soleil. Des vapeurs légères ondulent sur leurs croupes comme des soies blanches et roses, les parent coquettement, ouatent les ravins, enveloppent les bases, s'affilochent enfin aux deuxièmes des sommets comme des touffes de plumes soigneuses.

Déjà les frissons du réveil parcourent la nature encore endormie. Les bourgeons se gonflent et s'entr'baillent aux branches. Mais voici que le vent saccourt, et, dans une première rafale, balaye les brèves épaisseurs de la plaine et de la montagne, et les emporte durement vers la mer. Des colères soudaines agitent les arbres, qui, la nuit, s'entre choquent avec des craquements secs. Derechef les girouettes grincent sur les toits, cependant que, dans le ciel d'un bleu d'acier et sans un seul nuage, resplendit toujours un soleil brillant, mais froid.

L'atmosphère est d'une limpidité extrême ; les horizons paraissent s'élargir et revoir plus profonds, tandis que les montagnes semblent, au contraire, se rapprocher.

Puis le vent tombe, par une nuit d'étoiles, et de lumineux et tièdes matins succèdent à la terre qui tressaille et blanchoie.

RYANS.

8e. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Conducteur d'Omnibus

PAR

ALFRED SIRVEN & A. SIÉGEL

DEUXIÈME PARTIE

LES AMOUREUX

— Je suis tout simplement un homme qui a beaucoup vécu et beaucoup observé, fit-il froidement. Vous m'avez avoué que vous aviez épousé le comte parce que, riche, il pourrait aider au relèvement de votre père. Si votre union est rompue, vous redevenez pauvre... et qu'arrivera-t-il alors, ce qu'il adviendra de l'inventeur Jacques Leroux, privé de l'appui financier de son gendre ; vous ne voudrez divorcer que pour pouvoir contracter une nouvelle union avec un homme ayant de la fortune ; sans cela, et lorsqu'un mot de votre père, vous reste rivée à votre chaîne dorée, si lourde et si odieuse qu'elle vous paraisse.

— Mais vous êtes le démon, balbutia-t-elle, sans force pour nier.

— Eh ! non, madame, mais je suis un homme d'affaires. Sans fortune personnelle, vous venez de me promettre une récompense royale si j'obtenais le divorce en votre faveur. Or, cette récompense, ce ne peut pas être l'époux que vous quitterez qui la payera... Mais celui que vous prendrez, et qui acquittera ainsi le prix de votre rançon !...

— Vous êtes un horrible jouteur, dit-elle en se remettant de son trouble, et je crois que j'ai bien fait de m'adresser à vous. Eh bien ! oui, monsieur, il existe un homme jeune et beau, parfleur d'un des plus grands noms de France et possesseur de richesses incalculables. Il aspire à faire de moi sa femme et m'aime assez pour continuer à me respecter jusqu'à l'heure où nos vœux seront comblés. N'ayant pas à rougir, puisque je n'ai même pas eu besoin de lui résister, j'avoue !... Le jour où, grâce à votre concours, je croirai de m'appeler la comtesse Van Oesten, vous recevrez cinquante mille francs.

— Que l'homme que vous aimez ajoute une pareille somme le jour où il deviendra votre époux, et mon dévouement vous est tout acquis, dit carrément Mérouille.

— Je pense que cela ne souffrira pas de difficulté, répondit la comtesse avec calme, d'ailleurs je m'attendais à un marchandage de ce genre et vous ne vous en étonnerez pas quand vous saurez le nom de la personne qui m'a conseillé de m'adresser à vous, en m'affirmant que votre intelligence n'avait d'égale que votre avidité.

— Peut-on savoir le nom de la personne qui m'a procuré la faveur de vous connaître ?

— C'est Mme Stéphane de Berly, une amie de ma famille, pour qui je n'ai pas de secrets. Aller voir ce... pardonnez-moi d'abhorrer l'épithète dont elle n'est coupable, allez voir ce coquin de Mérouille, m'a-t-elle dit, il est homme à vous tirer d'affaire, si vous y mettez le prix.

Mérouille n'était pas homme à garder rancune à la femme de Stéphane de la façon plus que cavalière dont elle l'avait traité.

Habitué au mépris des honnêtes gens, il aurait eu trop à souffrir s'il avait éprouvé un chagrin quelconque toutes les fois qu'on l'avait déserré des qualificatifs qu'il méritait.

Mais il ne put s'empêcher de se féliciter intérieurement du singulier hasard qui avait porté cette femme à lui fournir des armes pour engager la lutte contre son mari.

En effet, si la chance voulait qu'il touchât les cent mille francs qui venaient de lui être promis, il serait un adversaire redoutable pour Stéphane de Berly.

Le plan qu'il caressait avec amour semblait entrer dans une phase d'exécution satisfaisante.

Cependant si *enchanté* qu'il fût au fond il était convenable qu'il ne laissât point éclater sa joie.

Loin donc de se départir du sérieux vivement pourvu qu'il s'imposait en présence de la comtesse, il prit un air scandalisé pour répliquer :

— Je ne reconnais ni à Mme de Berly, ni à personne le droit de m'outrager de cette façon. Mais depuis de longues années à des affaires fort délicates, j'ai dû me créer des amitiés, parmi lesquels je compte sans doute votre vieille amie. L'affection que vous lui portez m'empêche seule de l'appeler à son insulte autrement que par une protestation indignée. D'ailleurs, la façon dont j'entends vous servir vous prouvera mieux que toutes les paroles que vous aurez bien placé votre confiance.

A la vue du sourire sceptique que la comtesse ne se donnait même pas la peine de dissimuler, il jugea qu'il se rendrait ridicule en persistant plus longtemps dans l'hypocrite voie où il s'était engagé.

Reprenant son calme cynique, il changea de ton brutalement :

— Parlons de vous, fit-il, et de l'affaire qui vous amène. C'est un *motif* de divorce qu'il vous faut. Cherchons-en un à nous deux pour commencer. Nous dirons que le comte Van Oesten est vieux seulement un pauvre malade, mais un être faible, une sorte d'innocent...

— C'est bien cela.

— Vous connaissiez son état quand vous l'avez épousé, et si vous l'invoquez, est-ce, pour respecter le divorce, vous ne serez que le rendre intéressant aux yeux des juges. D'ailleurs, la maladie, la folie même ne figurent pas parmi les causes de divorce prévues. Il faut chercher autre chose. Le comte n'est ni jaloux ni violent, n'avez-vous dit. Il vous laisse libre et maîtresse de vos actions ?

— Absolument.

— Vous avez la disposition de sa fortune ?

— Je l'ai.

— Sa faiblesse d'esprit ne l'a jamais entraîné à des dépenses désordonnées ?

— C'est à moi qu'il a confié la direction de ses affaires.

— En ce cas, vous n'avez à vous plaindre, je le vois, que de l'excès de bonne opinion qu'il vous témoigne, mais il est difficile, pour ne pas dire impossible, de présenter cette affection, légitime chez un époux, comme un grief valable... Ah ! une idée !

Irrité par votre froideur et votre dédain, le comte n'aurait-il pas songé à se procurer des compensations en dehors de chez lui ? On l'aurait calomnié ? Votre fidélité, se serait bâtie.

La comtesse secoua la tête.

— Je doute que vous y parveniez, fit-elle. Le comte paraît beaucoup songer qu'à lui. Il sort peu et presque jamais seul.

— Mais, sans sortir, ne pourrait-il, avec les personnes que vous recevez... et même avec les femmes à votre service ?...

— Si faible d'esprit que soit le comte, il a conservé assez de dignité pour ne pas donner prise à de semblables soupçons, interrompit-elle avec véhémence.

— Mais ne lui connaissez-vous dans le passé aucune liaison, aucune relation féminine ?

(*A suivre.*)